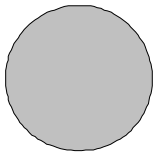
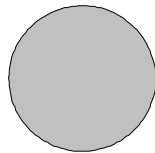
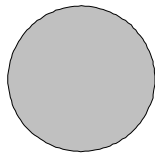
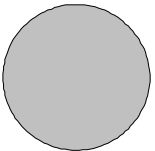


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2008

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et aux articles 100 à 104 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2008.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule :	Conseil communal et Municipalité
Chapitre I :	Administration générale et finances
Chapitre II :	Direction de la sécurité publique et des sports
Chapitre III :	Direction culture, logement et patrimoine
Chapitre IV :	Direction des travaux
Chapitre V :	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation
Chapitre VI :	Direction de la sécurité sociale et de l'environnement
Chapitre VII :	Direction des services industriels
Annexe :	Bureau du Conseil communal (article 20 du règlement du Conseil communal)

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	1
<i>Chapitre I :</i>	Administration générale et finances	19
	Secrétariat municipal	19
	Service du personnel	22
	Service du développement de la Ville et communication	25
	Service d'organisation et d'informatique	29
	Service juridique	34
	Service de la révision	36
	Service financier	36
<i>Chapitre II :</i>	Direction de la sécurité publique et des sports	39
	Service administratif	39
	Service des sports	41
	Police du commerce	43
	Contrôle des habitants	47
	Corps de police	49
	Service de protection et sauvetage	56
<i>Chapitre III :</i>	Direction culture, logement et patrimoine	63
	Commission immobilière	63
	Service des forêts, domaines et vignobles	64
	Service du logement et des gérances	65
	Service de la culture	70
	Bibliothèque municipale	76
<i>Chapitre IV :</i>	Direction des travaux	81
	Service du cadastre	82
	Service des routes et de la mobilité	85
	Service d'urbanisme	91
	Service d'architecture	98
	Service d'assainissement	102
	Eauservice	106

<i>Chapitre V:</i>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	113
	Secrétariat général	113
	Service de la petite enfance	122
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	131
	Service des écoles primaires et secondaires	139
	Service de santé des écoles.....	147
	Service de psychologie scolaire	149
	Service dentaire.....	151
<i>Chapitre VI:</i>	Direction de la sécurité sociale et de l'environnement	155
	Service des assurances sociales.....	156
	Service du travail et de l'intégration.....	157
	Service social Lausanne.....	160
	Service des parcs et promenades	171
<i>Chapitre VII:</i>	Direction des services industriels	173
	Principales missions des SIL	173
	Evolution du contexte législatif	175
	Service commercial	176
	Service du développement stratégique	179
	Service de la comptabilité et des finances	183
	Service du magasin général	184
	Service de l'électricité	186
	Service du gaz et chauffage à distance 179.....	193
	Service multimédia	197
<i>Annexe:</i>	Bureau du Conseil communal	199

Conseil communal et Municipalité

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu dix-neuf séances (dont onze « longues ») (dix-sept séances ordinaires en 2007). Il a reçu onze pétitions ; vingt et une motions, trente-trois postulats et un projet de règlement ont été déposés ; soixante-quatre interpellations, ainsi que six questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis suivants :

1. Administration générale et finances	11 préavis
2. Sécurité publique et sports	4 préavis
3. Culture, logement et patrimoine	17 préavis
4. Travaux.....	16 préavis
5. Enfance, jeunesse et éducation	6 préavis
6. Sécurité sociale et environnement	2 préavis
7. Services industriels.....	7 préavis
Total	63 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et finances	M. Daniel BRELAZ	M. Olivier FRANÇAIS
Sécurité publique et sports	M. Marc VUILLEUMIER	M. Jean-Christophe BOURQUIN
Culture, logement et patrimoine	Mme Silvia ZAMORA	M. Jean-Yves PIDOUX
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Oscar TOSATO
Enfance, jeunesse et éducation	M. Oscar TOSATO	Mme Silvia ZAMORA
Sécurité sociale et environnement	M. Jean-Christophe BOURQUIN	M. Marc VUILLEUMIER
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel BRELAZ

En 2008, la Municipalité a tenu 53 séances.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et finances

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
09.12.2008	2008/01	Initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2008

PRÉAVIS ET RAPPORT-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et finances

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
26.02.2008	2008/03	Admissions à la bourgeoisie de Lausanne
03.06.2008	2008/05	Prévention et gestion des conflits et lutte contre le harcèlement. Réponse à la motion de M. Philippe Vuillemin
01.07.2008	2008/14	Commune de Lausanne – Comptes de l'exercice 2007
11.11.2008	2008/23	Réponse à trois initiatives et à deux pétitions
01.07.2008	2008/27	Crédits supplémentaires pour 2008 (1ère série)
23.09.2008	2008/33	Admissions à la bourgeoisie de Lausanne
—	2008/38	Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux. Projet « Equitas »
09.12.2008	2008/40	Commune de Lausanne. Budget de fonctionnement de l'exercice 2009. Plan des investissements pour les années 2009 à 2012
10.12.2008	2008/41	Autorisations d'achats pour l'exercice 2009
09.12.2008	2008/54	Crédits supplémentaires pour 2008 (2ème série)
—	2008/59	Recapitalisation de la CPCL. Révision des statuts de la CPCL. Mesures concernant la pénibilité. Dissolution de la société coopérative COLOSA et création d'une nouvelle société immobilière. Réponse aux motions de MM. P. Payot, C.-D. Perrin et Y.-A. Cavin

Sécurité publique et sports

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
17.06.2008	2008/08	Attribution de subventions dans le domaine sportif. Nouveau volet « sport phare ». Aides aux clubs, au sport féminin et aux sportifs d'élite lausannois. Réponse à la motion de M. Alain Bron
25.11.2008	2008/17	Pour une information sur les droits des mineurs face à la police. Réponse à la motion de M. Alain Hubler
—	2008/52	Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre
—	2008/55	Police municipale lausannoise. Maîtrise du concept de « police urbaine de proximité » et réponses à une interpellation de M. C.-D. Perrin et à une pétition de M. C.-K. Gossweiler

Culture, logement et patrimoine

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
20.05.2008	2008/01	Immeuble Haldimand 3 / Arlaud 2 à Lausanne. Projet de démolition de deux bâtiments et reconstruction d'un immeuble avec logements, dont 9 à subventionner, commerces, bureaux et salles de réunions. Crédit complémentaire au préavis no 255, du 6 décembre 2001.
06.05.2008	2008/06	Immeuble avenue de la Gare 12 et parcelle no 20278 située à proximité. Vente à la Fédération internationale de gymnastique
07.10.2008	2008/12	Centre paroissial de Béthusy (chapelle et maison de paroisse). Modification du droit distinct et permanent de superficie en faveur de l'Association des locaux paroissiaux de Chailly-La Cathédrale
17.06.2008	2008/18	Société coopérative Cité-Derrière. Projet de construction de 4 bâtiments totalisant 63 logements, un APEMS et un parking souterrain de 55 places, sis à l'avenue Victor-Ruffly. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie. Octroi d'un cautionnement solidaire

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
17.06.2008	2008/26	Politique culturelle de la Ville de Lausanne. Réponse à la motion de M. G. Meystre demandant à la Municipalité de définir un plan directeur de la culture lausannoise. Réponse au postulat de M. G. Junod intitulé « Pour une nouvelle politique lausannoise de soutien au cinéma »
25.11.2008	2008/28	Pour des contrats de location respectueux de l'environnement. Réponse à la motion de M. F. Ghelfi
—	2008/30	Politique immobilière de la Commune de Lausanne. Réponse à la motion de M. O. Français
11.11.2008	2008/31	Centre artisanal et industriel de Sévelin. Prolongation de la durée des droits distincts et permanents de superficie en faveur de la propriété par étage Centre de Provence I/II, III/IV et VI
28.10.2008	2008/32	Immeuble de l'avenue de la Harpe 47 à Lausanne. Radiation partielle de la servitude de restriction de bâtir no 356'104 en faveur de la parcelle no 5406 propriété de la Ville de Lausanne
10.12.2008	2008/39	Réponse à la motion de M. C. Bonnard pour une dotation adéquate de la Fondation pour les musiques actuelles (FMA – Les Docks)
—	2008/48	Fondation Pro Habitat. Démolition et reconstruction de trois immeubles à loyers modérés, aménagement d'espaces protégés, d'un centre médico-social, d'un centre de vie infantine municipale, d'un APEMS, d'un parking et d'un abri PCi, sis rue de la Borde 34-44
—	2008/49	Immeubles de la rue Curtat 18-20-22 à Lausanne. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie avec cession des bâtiments et octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la Coopérative d'habitation B612
—	2008/56	Parking Riponne S.A. Extension de l'assiette du droit distinct et permanent de superficie et prolongation de sa durée
—	2008/57	Immeubles de l'avenue d'Echallens 81 et 83 à Lausanne. Cession des bâtiments et création d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL)
—	2008/58	Centre sportif régional vaudois. Droit distinct et permanent de superficie no 15632 en faveur de la société coopérative Centre sportif régional vaudois à la route du Jorat. Prolongation du droit de superficie
—	2008/60	Nouvelle halte CFF de Prilly-Malley – Cession de surfaces de terrains des domaines public et privé de la Ville de Lausanne ainsi que du centre collecteur des sous-produits animaux

Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
06.05.2008	2008/02	Participation de la commune de Lausanne à la société de gestion des déchets du périmètre de Lausanne (GEDREL SA). Modification de la convention entre actionnaires
01.07.2008	2008/09	PPA « Flon Supérieur » / PPA concernant les terrains compris entre l'avenue de la Sallaz, les parcelles nos 3203 et 3202, l'UIOM, la forêt de Sauvabelin, les parcelles nos 3426, 3425, 3424, 3421 et 3420. Addenda au PPA no 721 du 21 février 2007
03.06.2008	2008/10	Pour un pavoiement sûr, efficace et festif de la ville
17.06.2008	2008/13	Demande de crédits complémentaires pour les crédits de rénovation et d'extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics et du réseau de distribution de la Direction des travaux relatifs à l'exercice 2008
07.10.2008	2008/15	Plan partiel d'affectation « Le Chalet-des-Enfants » – Zone spéciale selon l'article no 50a, lettre b, LATC – Addenda au plan d'extension no 600 du 28 novembre 1980
01.07.2008	2008/16	Vers-chez-les-Blanc – Aménagement du centre du village et instauration de zones 30. Route d'accès à la Fondation NetAge. Conduites souterraines. Demande de crédit d'ouvrage
26.08.2008	2008/24	Route de contournement de la place de La Sallaz par le chemin des Cascades entre l'avenue de La Sallaz et la route de Berne. Mesures d'accompagnement complémentaires. Réponses aux postulats de Mme A. Thorens et de M. P. Santschi. Crédit d'investissement
11.11.2008	2008/25	Etudes régionales. Demande d'un crédit II
25.11.2008	2008/29	Projet Métamorphose. État des études. Réponse à la pétition de M. J. Knoepfli et consorts. Restructuration du réseau de gaz. Déplacement du poste de détente et de comptage de Vidy. Construction d'un gazoduc 5 bars Bourget-Malley et remplacement du poste de comptage de Malley
10.12.2008	2008/34	Création d'un fonds « Solidarité internationale eau ». Règlement d'utilisation du fonds. Réponses aux postulats de Mme A. Eggli et de M. G. Trezzini
—	2008/37	Réponse au postulat de M. A. Bron « Pour une politique de stationnement des véhicules à deux roues »
—	2008/42	Réponse au postulat de M. C.-A. Voiblet « Modération du trafic sur les routes, dans les forêts de Chalet-à-Gobet, par une adaptation de la vitesse ». Réponse au postulat de Mme A. Thorens « Plus d'espace pour les élèves de Villamont avec le chemin des Magniolias piétonnier »

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.12.2008	2008/44	Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) à Bellerive. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie. Octroi d'une subvention d'investissement. Ouverture d'un compte d'attente (liaison de mobilité douce)
—	2008/45	Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP). Amélioration des chaînes de traitement des eaux et des boues. Réalisation d'essais pilotes pour le traitement des micropolluants. Crédit d'études
10.12.2008	2008/50	Rénovation et extension de la voirie et réfection d'ouvrages. Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics. Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau. Remplacement et extension ordinaires des réseaux des SIL. Crédits-cadres annuels 2009
—	2008/53	Réaménagement de l'avenue du Grey et construction de la nouvelle route desservant les parcelles 2358, 2394, 2397 et 20350
—	2008/61	Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) – Première étape – Octroi d'un crédit d'étude

Enfance, jeunesse et éducation

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
17.06.2008	2008/07	Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires. 4ème étape et éléments de planification du parc immobilier destiné à la scolarité obligatoire. Demande de crédit d'ouvrage
01.07.2008	2008/11	Equipement réseau des bâtiments scolaires. Phase III
01.07.2008	2008/19	Transformation du Temple de Saint-Luc en maison de quartier. Demande d'un crédit d'étude
—	2008/21	Ecole et Centre de vie enfantine de la Bourdonnette. Demande de crédit complémentaire
10.12.2008	2008/35	Extension du centre de vie enfantine de la Cité par la transformation d'un pavillon scolaire en unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à l'avenue de Béthusy 16
—	2008/46	Création d'un conseil pour les établissements lausannois de la scolarité obligatoire

Sécurité sociale et environnement

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.12.2008	2008/51	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et promenades. Crédit-cadre annuel 2009
—	2008/62	Pour plus de transparence lors de l'abattage des arbres sur la commune de Lausanne. Réponse au postulat de M. T. Hottinger

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
22.04.2008	2008/04	Crédit complémentaire pour le raccordement aux installations de surface des tuyaux de câblages électriques et multimédia posés dans le tunnel de Tridel
01.07.2008	2008/20	Diffusion des débats du Conseil communal suite à la fusion TVRL dans Vaud-Fribourg TV
11.11.2008	2008/22	Un Joker pour les nouvelles technologies. Réponses aux postulats de MM. Bron et Montangero
—	2008/36	Construction d'une chaufferie centralisée alimentée au bois pour un lotissement de huit immeubles à Pra Roman
—	2008/43	Réalisation d'une installation de micro cogénération pour la piscine de Mon-Repos
10.12.2008	2008/47	Crédit complémentaire pour les extensions ordinaires 2008 du télé-réseau des Services industriels
—	2008/63	Rachat et vente d'actifs par les Services industriels dans le cadre de la restructuration du réseau 125kV romand

INITIATIVES EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE RENVOYÉES A LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Motions renvoyées avant le 1^{er} juillet 2005

Auteur(s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Junod Grégoire	Pour un réaménagement de la place du Tunnel	13.04.1999	04.05.1999	31.12.2007
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne	11.06.2002	01.07.2002	31.12.2008
Longchamp Françoise	Grande campagne de prévention générale des problèmes d'alcool chez les jeunes	18.03.2003	02.09.2003	31.12.2008
Bourquin Jean Christophe Germond Florence	Des TL remonte-pentes pour les vélos	24.09.2002	16.09.2003	31.12.2008
Hubler Alain	Une formation professionnelle pour les sans-papiers	26.11.2002	11.11.2003	31.12.2008
Verdon Antoine	Pour la création d'un parlement communal des jeunes	04.05.2004	08.12.2004	31.12.2008
Bonvin Jacques	Objectif soleil !	30.03.2004	15.03.2005	30.04.2009
Hubler Alain Knecht Evelyne	Un péage urbain pour financer la gratuité des tl : étude d'une solution écologique et sociale	05.10.2004	07.06.2005	31.12.2008
Hottinger Julian	Quid d'un centre de loisirs pour les jeunes dans le quartier de Prélaz ?	15.03.2005	25.10.2005	31.03.2009
Maier Christine	Un projet pour sauver la Maison du Désert	26.04.2005	17.05.2006	30.06.2009

Motions renvoyées après le 1^{er} juillet 2005

Auteur(s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Gilliard Diane	Maintien de la ligne 3 en 2008	24.10.2006	06.12.2006	31.12.2008
Dolivo Jean-Michel Ghelfi Fabrice Graf Albert Meystre Gilles Thorens Adèle	Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales	05.12.2006	27.03.2007	31.08.2009
Trezzini Giampiero	Thermographie aérienne de la ville de Lausanne	23.01.2007	27.03.2007	31.12.2008
Amarelle Cesla	Procédés de réclame en matière de petit crédit	12.09.2006	05.06.2007	ttt suspendu
Knecht Evelyne	Pour le maintien d'une bibliothèque dans le quartier de Mon-Repos	04.04.2006	23.10.2007	30.06.2009
Zürcher Magali	L'ouverture des «Portes St-François», l'occasion de redonner la rue Pépinet aux piétons!	03.10.2006	11.12.2007	30.09.2009
Buffat Marc	Soutenir l'ECAL	02.10.2007	08.04.2008	30.04.2009
Buffat Marc	Etude pour l'installation de caméras de vidéosurveillance en des endroits ciblés de Lausanne	13.02.2007	08.04.2008	30.04.2009
Wermelinger Elisabeth	Meilleure conciliation entre travail et vie de famille pour employé-e-s Ville de Lausanne en augmentant congé paternité	05.06.2007	06.05.2008	31.05.2009
Truan Isabelle	La place des Bergières	03.06.2008	17.06.2008	30.06.2009
Hubler Alain	Micro m5 : un micro-mé debate pour le Vallon	04.09.2007	07.10.2008	07.10.2009
Cavin Yves	Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires	15.05.2007	11.11.2008	11.11.2009

Postulats

Auteur(s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Peiry Florence Schaller Graziella	Pour un accueil par les Autorités des jeunes citoyens entrant dans leur majorité	28.06.2005	13.09.2005	31.12.2008
Rapaz Roland	Pour la construction d'une liaison praticable par tout un chacun entre le Flon et Sévelin	07.07.2005	13.09.2005	31.03.2009
Zürcher Magali	Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare	09.11.2004	04.10.2005	30.06.2009
Pernet Jacques	Pour une « boucle » au centre ville ?	26.04.2005	08.11.2005	ttt suspendu
Perrin Charles-Denis	Enfin, en bus, en famille à Lausanne, ensemble !	08.11.2005	12.01.2006	31.12.2008

Auteur(s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Ghelfi Fabrice	Particules fines et ozone : « Pour des mesures de santé publique et de protection de l'environnement »	22.11.2005	17.01.2006	31.12.2008
Thorens Adèle	Pour le remplacement de la vaisselle jetable à usage unique par de la vaisselle consignée ou compostable dans l'Administration et lors des manifestations lausannoises	28.06.2005	21.03.2006	31.03.2009
Segura Serge	Blécherette-Bellevaux : une nouvelle ligne de bus	07.12.2005	02.05.2006	31.12.2008
Mivelaz Philippe	Pour un plan de densification durable et de qualité	16.12.2005	24.10.2006	30.09.2009
Junod Grégoire	Des transports publics gratuits pour les enfants et les jeunes de moins de vingt ans	21.03.2006	07.11.2006	31.12.2008
Maier Christine	Turbo-mesures pour les véhicules moins polluants à Lausanne !	24.01.2006	07.11.2006	31.12.2008
Perrin Charles-Denis	Pour l'étude d'une station du TSOL à Sévelin	13.06.2006	07.11.2006	31.03.2009
Dunant Marc	Pour des véhicules communaux propres !	27.06.2006	21.11.2006	31.12.2008
Bérard Marlène	Enfin le paiement par sms des parkings, places de parc, titres transport et amendes d'ordre	07.11.2006	27.03.2007	30.06.2009
Dunant Marc Zürcher Anna	Pour un vrai tri des déchets sur l'espace public !	05.12.2006	27.03.2007	31.12.2008
Gaudard Guy	Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ?	12.09.2006	24.04.2007	30.06.2009
Béboux Jean Pierre	Usine de fabrication de pellets dans les locaux de l'ancienne UIOM au Vallon	29.08.2006	24.04.2007	30.04.2009
Uffer Filip	Pour un engagement significatif de Lausanne vers une autonomie énergétique en vue de la fin prochaine des énergies fossiles bon marché	02.05.2006	24.04.2007	30.04.2009
Perrin Charles-Denis	Pour une politique et des mesures financières claires et transparentes en matière d'encouragement à la production d'énergie renouvelable et d'utilisation rationnelle de l'énergie	24.10.2006	15.05.2007	30.04.2009
Perrin Charles-Denis	Lausanne a mal à son air pur, plaidoyer pour un plan général climatique PGC	07.02.2006	15.05.2007	31.05.2009
Rapaz Roland	De l'eau pour se désaltérer et se rincer les mains sur les places du centre-ville	02.11.2005	04.09.2007	31.12.2008
Egglia Andrea	Quartier de Montelly : environnement et qualité de vie	24.04.2007	02.10.2007	30.06.2009
Gaudard Guy	Pour une « énergie » incitative et non contraignante	13.03.2007	02.10.2007	31.12.2008
Doepper Ulrich	Pour des P+R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur domaine privé	01.11.2006	23.10.2007	31.03.2009
Germond Florence	Pour la réaffectation des présélections en espaces pour les bus, piétons et vélos »	29.08.2006	23.10.2007	30.10.2009
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne	15.05.2007	06.11.2007	30.06.2010
Egglia Andrea	Des ludothèques à Lausanne ou comment mieux faire pour avoir une vie ludique ?	26.06.2007	06.11.2007	31.12.2008
Perrin Charles-Denis	La géothermie, de l'or rouge sous les pieds, il suffit de forer !	15.05.2007	06.11.2007	30.04.2009
Dolivo Jean-Michel	Modification du RPAC : introduction d'une assurance perte de gain maladie pour le personnel de la Ville	07.11.2006	22.01.2008	31.12.2008
Rastorfer Jacques-Etienne	Pour faciliter la mobilité douce dès l'école	02.10.2007	22.01.2008	31.01.2009
Philippoz Roland	Soutenons l'encadrement extrascolaire des jeunes par les associations et les bénévoles	20.11.2007	08.04.2008	31.12.2008
Ferrari Yves	Peut-être des bâtiments de paille. Un pas vers la société à 2'000W	20.11.2007	08.04.2008	31.03.2009
Dolivo Jean-Michel	Licenciement économique : égalité de traitement entre fonctionnaires de la Ville et personnes engagées avec un contrat de droit privé - Droit à une indemnité tenant compte de la durée des rapports de travail et de l'âge	23.01.2007	22.04.2008	31.12.2008
Müller Elisabeth	Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin	05.02.2008	22.04.2008	31.05.2009
Egglia Andrea	Domino n'est pas qu'un jeu !	11.12.2007	22.04.2008	31.12.2008
Ferrari Yves	Journaux gratuits, la participation financière c'est bien, le recyclage c'est mieux. Un pas vers la société à 2'000W	11.12.2007	22.04.2008	31.12.2008
Guidetti Laurent	Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville !	13.03.2007	22.04.2008	31.12.2008

Auteur(s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Buffat Marc Meystre Gilles	Besoin en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages !	03.07.2007	06.05.2008	30.05.2009
Gaudard Guy	Métamorphosons l'aide à l'apprentissage	05.06.2007	06.05.2008	30.11.2008
Müller Elisabeth	En route pour l'Hermitage et Sauvabelin, durablement	15.05.2007	20.05.2008	30.11.2008
Cachin Jean-François	Zones foraines : égalité de traitement en matière de tarifs de transports publics tels qu'appliqués aux habitants de la ville de Lausanne et à ceux des communes de l'agglomération lausannoise	23.10.2007	20.05.2008	20.05.2009
Torriani Elena	Pour encourager la mobilité douce à vélo : gratuité du transport des vélos dans le futur m2 et dans l'actuel m1	05.06.2007	20.05.2008	30.11.2008
Ghelfi Fabrice	Modification du règlement pour la Municipalité du 14.12.1965 – Rétrocession des indemnités perçues pour l'exercice d'autres mandats politiques	15.05.2007	03.06.2008	30.09.2009
Rastorfer Jacques-Etienne	Pour que le site Internet « lausanne.ch » s'enrichisse de lettres d'information	17.06.2008	01.07.2008	05.01.2009
Bettens Jean Charles	Pour une piscine de Bellerive chauffée	17.06.2008	01.07.2008	05.01.2009
Bergmann Sylvianne	Pour une meilleure équité dans la prise en charge des PPA	17.06.2008	01.07.2008	05.01.2009
Perrin Charles-Denis	Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne	26.06.2007	26.08.2008	26.02.2010
Hubler Alain	Pour un wifi communautaire à Lausanne	20.11.2007	23.09.2008	23.03.2009
Ferrari Yves	Projet de centrale électrique thermique...un grand pas vers la société à 40'000 W !	26.08.2008	07.10.2008	07.04.2009
Perrin Charles-Denis	Marquer son époque de son empreinte, OUI, mais pas avec du CO2	06.05.2008	07.10.2008	07.04.2009
Ferrari Yves	Un marché couvert. Un pas vers la société à 2'000W	20.11.2007	07.10.2008	07.04.2009
Zürcher Magali	Le parc de la piscine de Bellerive ouvert toute l'année !	22.01.2008	07.10.2008	07.04.2009
Buffat Marc	Des piscines accessibles à tous, les soirs et les week-ends compris	26.08.2008	07.10.2008	07.04.2009
Gaudard Guy	Pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive	08.04.2008	07.10.2008	07.04.2009
Bérard Marlène Jacquat Philippe Longchamp Françoise Marion Axel	Réorganisation du dispositif lausannois de prise en charge de la population toxicomane et marginalisée	02.10.2007	07.10.2008	07.04.2009
Michel Stéphane	Pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes	05.02.2008	07.10.2008	07.04.2009
Gaudard Guy	Pour une qualité de vie conviviale à Montblesson	01.07.2008	07.10.2008	07.04.2009
Mivelaz Philippe	Le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (nMBA) : une promenade artistique sur les rives du Léman	05.02.2008	07.10.2008	07.04.2009
Ruiz Rebecca	Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans	02.10.2007	11.11.2008	11.05.2009
Deveaud Marie Zürcher Anna	Aides au logement pour personnes au bénéfice d'un permis de type F	08.04.2008	11.11.2008	11.11.2009
Rossi Vincent	Une plate-forme de baignade à Ouchy	20.11.2007	11.11.2008	11.05.2009
Longchamp Françoise	Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale	05.02.2008	25.11.2008	25.05.2009
Longchamp Françoise	Introduction de l'école à journée continue dans les classes de l'enseignement obligatoire à Lausanne	03.06.2008	25.11.2008	25.05.2009
Huguenet François	Pour la production d'électricité à partir du bois des forêts lausannoises	11.11.2008	25.11.2008	25.05.2009
Philippoz Roland Rapaz Roland	Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 Constitution VD)	08.04.2008	25.11.2008	25.05.2009
Ferrari Yves Litzistorf Spina Natacha Mayor Isabelle	Pour un projet-pilote de péage urbain à Lausanne	11.03.2008	25.11.2008	25.05.2009
Cachin Jean-François	Les habitants des zones foraines demandent à ce que des places de parc pour une durée limitée soient créées dans la zone du P+R de Vennes	26.02.2008	10.12.2008	10.06.2009
Thavathurai Kugathanan	Pour un troisième passage piétons à la rue des Terreaux	11.12.2007	10.12.2008	10.06.2009

Projets de règlement

Auteur(s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Egglia Andrea	Pour de meilleurs salaires à l'embauche en Ville de Lausanne !	06.12.2006	27.03.2007	31.12.2008
Hubler Alain	Des droits syndicaux pour les employé-e-s de la Ville	02.11.2005	05.06.2007	31.12.2008

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur(s)	Intitulé	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Julier Michel & Parti radical-démocratique lausannois	Non à la taxe sur les divertissements	28.05.2002	31.01.2009
Golay Schilter Danière & Société de développement Boveresses–Eterpeys–Grangette–Praz-Séchaud	Pour la réintégration du quartier en zone mobilis 11	07.06.2005	31.12.2008
Pagano Studer Sylvie	Pour le maintien de la bibliothèque de Mon-Repos	01.04.2006	30.06.2009
Centre socioculturel de Bellevaux & Société de développement du Nord	Connexion Bellevaux	03.10.2006	31.12.2008
Mühlberger de Preux Kornelia	Obtention du statut de « zone de rencontre » pour le tronçon sud du chemin de la Grangette	02.10.2007	31.01.2008
Gossweiler C.-K.	Pour des amendes d'ordre au bénéfice des préventions	22.01.2008	30.04.2009
Association « Super City Management – Non Merci ! »	Super City Management, non merci !	22.04.2008	31.03.2009
Syndicat suisse des services publics (SSP-VPOD)	A travail égal, salaire égal ! Non à un personnel à deux vitesses	06.05.2008	30.11.2008
Knöpfli Jackie	Pour le maintien des jardins familiaux de Vidy	06.05.2008	31.12.2008
Académie champagnacienne	Un Champignac d'airain pour Lausanne	23.09.2008	31.03.2009
Decollogny Anne-Françoise	Pour une avenue Vinet plus conviviale	07.10.2008	30.04.2009
Lavanchy Bräm Lisane	Parents lausannois en colère – Pénurie de crèches	25.11.2008	25.05.2009

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur(s)	Intitulé	Renvoi à Municipalité	Délai réponse
Gossweiler C.-K.	Pour favoriser l'utilisation des tl par les citoyens qui se rendent à l'administration communale lausannoise	08.12.2004	31.12.2008
Bron Alain	Pour un pont sans pompiers – Une liaison verte entre le Flon et Sévelin	07.10.2008	30.04.2009
Völkle Laura	Pour que la Dune de Malley ne devienne pas un parking !	11.11.2008	31.05.2009
Gaudard Guy & Longchamp Françoise	Construction d'un trottoir tout le long du chemin de la Fauvette	23.09.2008	31.03.2009
Association des étudiants de l'école d'études sociales et pédagogiques	Parcage dans les quartiers de Vennes et de Montolieu	22.04.2008	22.12.2008
Mouvement pour la défense de Lausanne (MDL)	Ne défigurons pas le collège de Villamont !	11.11.2008	31.05.2009
Chiché Geneviève	Chômage : pas de travail mais peut-être des idées – Création d'un prix « projets chômeurs »	20.05.2008	30.11.2008
Centre de quartier Bossons–Plaines-du-Loup–Centre socioculturel	Réaménagement du parc de la Blécherette en place de jeux moderne	25.11.2008	25.05.2009

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES À LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE DANS LE COURS DE L'ANNÉE

- Pétition d'un collectif d'habitants du quartier Sous-Gare demandant la réalisation d'une zone 30 km/h dans le secteur Mont-d'Or – Fontenay (les signataires ont été informés que des travaux de modération de trafic consistant en la pose de seuils verticaux avaient été réalisés).
- Pétition de M. M. Deléchat et consorts contre l'ouverture d'un club de rencontre à la rue Haldimand (les signataires ont été informés que ce projet ne se réaliserait pas).
- Pétition des assistants sociaux du Centre social régional de Lausanne demandant qu'un salaire égal soit payé pour un travail égal (les signataires ont été informés des démarches entreprises par la Municipalité pour apporter une solution au problème soulevé).
- Pétition de Mme Corbel demandant l'aménagement d'un passage pour piétons à la rue Belefontaine (l'auteur de la pétition a été informé qu'il serait fait droit à sa demande).
- Pétition des directeurs des centres de vie infantine lausannois et de l'association AvenirSocial pour le maintien de l'engagement d'éducatrices diplômées du tertiaire (les signataires ont été informés de la décision municipale)

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

DÉLÉGATIONS DE MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE)

M. Daniel BRELAZ, syndic

- Association des fêtes de Noël à Lausanne (comité)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Association TV Région Lausanne (comité)
- AVENIS S.A. (conseil d'administration)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (président)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Loetschberg
- Compagnie générale de navigation sur le lac Léman S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Concours « Environnement et Jeunesse » (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS S.A. (conseil d'administration)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- EOS Réseau S.A. (conseil d'administration)
- Fédération internationale des régions vertes (président du conseil exécutif)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City-Management (vice président du conseil)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Lausanne région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (vice-président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (président du conseil d'administration)
- Parking-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité)
- Union mondiale des villes olympiques (conseil exécutif)

M. Marc VUILLEUMIER, directeur de la sécurité publique et des sports

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association Lausanne Marathon (président)

- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association World Sport Forum (comité)
- AVIVO Vaud (président) – mandat ad personam
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / GIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (comité)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation du musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat ad personam
- Fondation Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Fonds de prévoyance du Corps de police (conseil de fondation, président)
- Lausanne Région (délégation secteur nord, commission des affaires sportives, président)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de Chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

Mme Silvia ZAMORA, directrice de la culture, du logement et du patrimoine

- Camerata (comité)
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)
- Commission consultative cantonale du logement
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier)
- Fondation de l'Académie de musique de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation, comité directeur)
- Lausanne Tourisme (direction) – mandat ad personam
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative COLOSA (présidente)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)

M. Olivier FRANÇAIS, directeur des travaux

- Association intercommunale « Pôle Blécherette Région »
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées
- Commission mixte italo-suisse pour le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard (commission des finances et audit)
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding S.A. (conseil des pouvoirs publics)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest ; comité de pilotage schémas directeurs Nord, Ouest, Est ; commission transports ; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (vice-président, conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parking-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Plan directeur de Malley (comité de pilotage)

- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (comité de pilotage)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)

M. Oscar TOSATO, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Commission consultative cantonale permanente des constructions scolaires
- Commission scolaire de Lausanne
- Commission scolaire de l'arrondissement secondaire lausannois
- Commission scolaire de l'enseignement spécialisé
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil exécutif de l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne
- Conservatoire de Lausanne (conseil de fondation)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)
- Ecole de couture (président du conseil)
- École hôtelière / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle commerciale / EPCL (conseil)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole romande d'arts et communication / ERACOM (conseil)
- Ecole sociale de musique (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation du Petit Théâtre (vice-président, conseil de fondation)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est, président de la commission petite enfance)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (président, conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (comité)
- Union des Villes Suisses (conférence des responsables politiques)

M. Jean-Christophe BOURQUIN, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement

- Association Mémoire de Lausanne (comité)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant de M. Brélaz)
- Division d'abus de substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie
- Conseil de politique sociale
- Conseil des Régions RAS
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Festival de la Cité (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est, commission toxicomanie, commission formation et emploi des jeunes)

- Organisme médico-social vaudois / OMSV (conseil d'administration)
- Policlinique médicale universitaire / PMU (conseil)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses / Initiative des villes (bureau)
- Fondation de l'ARSENIC (conseil de fondation)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des services industriels

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Batsol S.A. (conseil d'administration, président)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Digi TV S.A. (conseil d'administration, président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration ainsi que comité de rémunération et nomination)
- Fingaz S.A. (conseil d'administration)
- Fondation du Festival international du film sur l'énergie / FIFEL (comité d'honneur)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration, comité Finances et audit)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- Néo Technologies S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- RhônEole S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Commerce S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

ASSOCIATIONS, FONDATIONS, SOCIÉTÉS COMMERCIALES : AUTORISATION GÉNÉRALE SELON L'ARTICLE 17, CH. 7 DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 27 juin 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2011, l'autorisation de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, ainsi que de constituer des sociétés commerciales ou d'acquiescer des participations dans ces sociétés, dans les limites prévues par l'art. 17, ch. 7 du Règlement du Conseil communal, cette autorisation étant limitée :

- pour les associations, aux cas où la cotisation annuelle n'excède pas 5 000 francs
- pour les fondations, à ceux où la participation au capital de dotation ne dépasse pas 25 000 francs
- pour les sociétés commerciales, à l'acquisition de parts pour un montant de 60 000 francs au plus

La Municipalité a fait l'usage suivant de ces autorisations :

Adhésion à des associations :

- ASLOCA
- Association « Organisation vaudoise du monde du travail dans le domaine social — OrTra Social Vaud » (employeur, membre actif)
- Société suisse pour la sécurité au travail
- Groupement romand de médecine, d'hygiène et de la sécurité au travail

Constitution et prises de participations dans des sociétés commerciales :

- Société coopérative « Cité-Derrière » (trois parts sociales)
- Société coopérative d'habitation Lausanne / SCHL (douze parts sociales)

- Société coopérative La Concorde (sept parts sociales)
- P+R Lausannois S.A, capital actions — 100 000 francs — en main de la ville (préavis no 2006/56)
- Swissmetro S.A.

RAPPORT DE GESTION 2007 : RÉPONSE MUNICIPALE N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DE GESTION

En sa séance du 9 décembre, le Conseil communal a décidé de refuser la réponse à la quatrième observation formulée par la Commission permanente de gestion dont l'énoncé et la réponse municipale sont rappelés ci-dessous :

4^e observation : La Municipalité est invitée à intensifier la sensibilisation de ses services à la nécessité et à l'utilité des mesures de protection de la santé préconisées par les branches correspondant aux secteurs d'activité de ses différents services.

Réponse : Pour promouvoir activement la protection de la santé et le bien-être physique et psychologique au travail de l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices, la Municipalité a mis en place une structure de Sécurité et Protection de la Santé au Travail (SPST). Celle-ci repose sur quatre niveaux, aux compétences déterminées, afin d'assister les chefs de service dans la mise en place de mesures adéquates et appropriées aux risques spécifiques liés à l'activité de chacun des services.

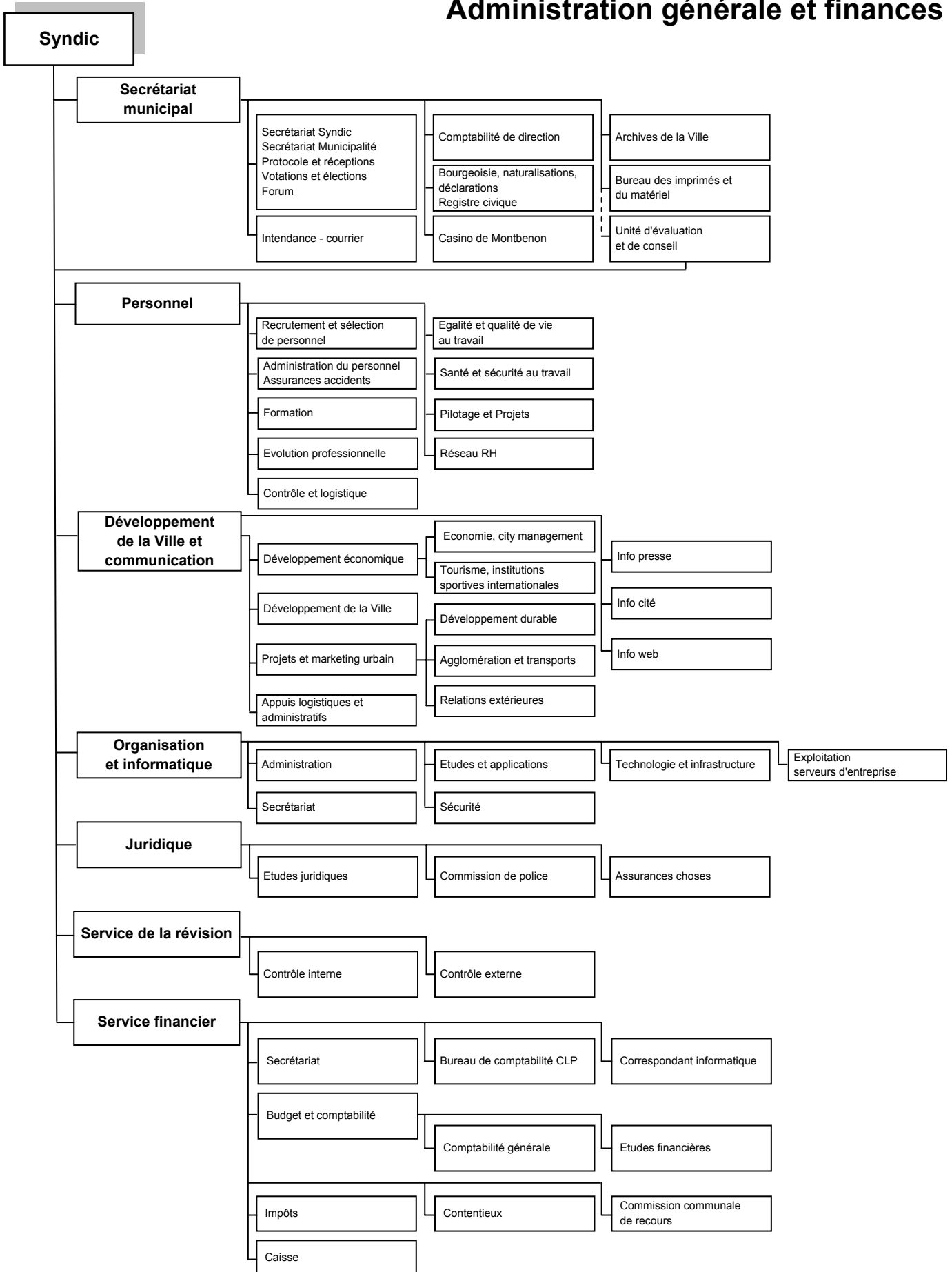
Niveau	Tâches
Commission de sécurité et protection de la santé au travail (CSPST), présidée par le Syndic.	Commission stratégique ; propose à la Municipalité une politique et une organisation de sécurité générale et lui signale les dysfonctionnements graves dont elle a connaissance.
Unité sécurité et protection de la santé au travail, sous la responsabilité de l'ingénieur communal de sécurité, comprenant les coordinateurs métier.	Coordonne l'application des mesures de sécurité et de protection de la santé décidées par la CSPST, dans le respect des exigences légales, au sein des services considérés.
Les répondants de sécurité (RS) des services, répartis dans trois commissions présidées par les coordinateurs métier.	Courroies de transmission des informations entre leur chef de service et les commissions de sécurité ; contrôlent l'application des mesures de sécurité et de protection de la santé au travail de leur service ; veillent au maintien des dispositions prises à cet effet et proposent, si nécessaire, des améliorations.
Les délégués à la sécurité (Désé) des unités (réseau, secteur, division, usine, laboratoire, locaux administratifs, ...); rapportent à leur RS et, pour certains services, à leur commission sécurité interne.	Apportent conseils et soutien, selon les directives des commissions métier, pour toutes les questions de sécurité et de santé au travail (SST) à leur unité et contribuent à mettre en application, dans la culture de leur unité, les notions de SST.

Cette organisation permet d'assurer, dans la majorité des services, les missions suivantes :

- identifier et évaluer les risques d'atteinte à la santé sur les lieux de travail ;
- surveiller les facteurs du milieu de travail et les pratiques de travail susceptibles d'affecter la santé des travailleurs ;
- donner des conseils sur l'organisation du travail respectant la protection de la santé, y compris la conception des lieux de travail, le choix, l'entretien et l'état des machines et des équipements et les substances utilisées dans le travail ;
- collaborer à la formation et à l'éducation dans les domaines de la santé, de l'hygiène au travail et de l'ergonomie, ainsi qu'en matière d'équipements de protection individuelle et collective ;
- organiser les premiers secours et les soins d'urgence ;
- participer à l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La Municipalité demande aux collaborateur/trice-s de participer activement à la réalisation et au maintien de la protection de la santé, tant pour eux-mêmes que pour leurs collègues, par la mise en application des procédures de travail, l'utilisation des moyens de protection appropriés à chaque situation et le respect des individus.

Administration générale et finances



Administration générale et finances

SECRETARIAT MUNICIPAL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité

- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités de la Municipalité

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Intendance – Réceptions – Votations et élections

- organisation des réceptions
- service du courrier
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville de Lausanne et des bâtiments annexes
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations, registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle électoral
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour le canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Archives de la Ville

- conservation des documents officiels
- conservation des sources écrites, sonores et audiovisuelles en relation avec l'histoire de Lausanne
- exploitation du centre de microfilmage pour l'ensemble de l'administration communale

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

Bureau des imprimés et du matériel

- fourniture aux services communaux du mobilier, des machines, équipements et fournitures de bureau, des papiers, imprimés et reliures, ainsi que des produits d'entretien et de conciergerie

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation des processus administratifs et de la mise en œuvre des politiques publiques
- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion
- réalisation de missions spéciales, sur instruction du syndic ou de la Municipalité
- mise en œuvre et suivi du Système de contrôle interne (SCI)

Rattachée administrativement au Secrétariat municipal, l'Unité d'évaluation et de conseil est directement subordonnée au syndic sur le plan fonctionnel.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Secrétariats syndic et Municipalité, protocole - réceptions, votations - élections	7	6.4	9	8.4
Intendance et courrier	15	14.24	15	14.24
Comptabilité de direction	3	3	3	3
Bourgeoisie, naturalisations, registre civique	3	2.8	4	3
Casino de Montbenon	11	8.15	11	8.15
Archives communales	8	7.6	9	8.1
Bureau des imprimés et du matériel (BIM)	2	2	3	3
Unité d'évaluation et de conseil	1	1	1	1
Subventions, soutien aux manifestations	1	0.8	1	0.8
Total	51	45.99	56	49.69

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Comptabilité de direction	1	1
Archives communales	1	0
Total	2	1

Mouvements du personnel, organisation

Nombre de démissions : 0

Nombre d'embauches : 5

- **Secrétariat de la municipalité**
Engagement d'un second secrétaire municipal adjoint (1 ept) et transfert d'une secrétaire (1 ept) du service du cadastre.
- **Intendance et courrier**
Rattachement au secrétariat municipal de cinq huissiers de direction (4.2 ept), transférés de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement.
- **Registre civique**
Engagement d'un collaborateur sous contrat de droit privé (0.5 ept) pour une année, pour compenser la réduction à 50% du taux d'activité du titulaire, qui prépare sa maturité fédérale.
- **Casino de Montbenon**
Augmentation de 0.1 ept d'un poste de régisseur et titularisation d'un poste d'aide-régisseur auxiliaire (0.25 ept).
- **Archives communales**
Suite à l'obtention de son Certificat fédéral de Capacité, engagement de l'apprentie en qualité d'assistante en information documentaire pour deux ans, à mi-temps, afin de préparer sa maturité commerciale en emploi.
- **Bureau des imprimés et du matériel (BIM)**
Engagement d'une secrétaire (1 ept) pour un poste vacant depuis juillet 2007, occupé par du personnel en ETS.
- **Unité d'évaluation et de conseil**
Suppression du poste de chef d'unité suite au changement d'activité du titulaire le 31 décembre 2007.
- **Subventions et soutien aux manifestations**
Déplacement de l'unité au Service du développement de la Ville et communication (Devcom). Le transfert comptable du poste de secrétaire rattaché à cette unité (0.8 ept) sera réalisé le 1^{er} janvier 2009.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Secrétariat de la Municipalité

Commencée en 2007, la numérisation des documents traités par la Municipalité et l'exploitation de la base de données Goéland sont devenues pleinement opérationnelles en 2008, une collaboratrice du secrétariat municipal étant désormais affectée à plein temps à cette tâche.

Réceptions

Le secrétariat municipal a assuré la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements. On mentionnera en particulier l'inauguration officielle du m2, la réception du

nouveau président du Grand Conseil, et l'exercice de sécurité « Plan Diam » du m2 à la place de l'Ours.

Bâtiments – intendance – courrier

Le bureau du syndic et son secrétariat ont été transférés au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville à la place du secrétariat de la Municipalité, qui lui a repris les locaux libérés au 2^{ème} étage.

Un nouveau mobilier et des équipements électroniques ont été installés à la salle de Municipalité.

Le rattachement des huissiers de direction de Chauderon 9 au secrétariat municipal, effectif depuis le 1^{er} janvier, a été décidé afin d'assurer une meilleure coordination des tâches de distribution du courrier et une gestion centralisée des absences et des remplacements.

Bourgeoisie, naturalisation, registre civique, votations

Corps électoral

Au 31 décembre, le corps électoral lausannois comptait 81'620 électrices et électeurs (2007 : 81'094), dont 61'843 Suisses et 19'777 ressortissants étrangers ; 12'574 personnes (2007 : 11'919) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations

(voir tableau haut de page 21)

Contrôles de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de sept initiatives fédérales, deux initiatives cantonales, deux initiatives communales, trois référendums fédéraux et trois référendums cantonaux.

Naturalisations

1'310 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire (822 requérant-e-s, 110 époux-ses et 378 enfants). Par ailleurs, 432 candidat-e-s à la naturalisation ont été auditionnés (2007 : 539). 83 d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances ou leur intégration ne pouvant être considérées comme suffisantes. La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 349 requérants dont les dossiers comprenaient en outre 82 époux-ses et 271 enfants. Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 29 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Enfin, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 286 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

Comptabilité de direction

En application des nouvelles normes légales entrées en vigueur le 1^{er} janvier, la comptabilité de direction a procédé, en collaboration avec le service financier, au calcul de l'assujettissement à l'AVS-AC des jetons de présence des conseillers communaux, et établi les certificats de salaires des conseillers concernés.

Casino de Monbenon

Le Casino a accueilli 435 événements en 2008 (453 en 2007), dont 255 à la salle Paderewski et 180 à la salle des fêtes. Par ailleurs, toutes les chaises de la salle des fêtes ont été remplacées pour des raisons d'usure.

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votations fédérales du 24 février</i>	61'511	23'962	38.96
a) Initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques »			
b) Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II			
<i>Votations fédérales du 1^{er} juin</i>	61'762	31'808	51.50
a) Initiative populaire « Pour des naturalisation démocratiques »			
b) Initiative populaire « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale »			
c) Articles constitutionnel « Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie »			
<i>Votations fédérales du 30 novembre</i>	61'991	32'146	51.86
a) Initiative populaire « Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine »			
b) Initiative populaire « Pour un âge de l'AVS flexible »			
c) Initiative populaire « Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse »			
d) Initiative populaire « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse »			
e) Modification de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes			
<i>Votations cantonales du 30 novembre</i>	61'991	32'146	51.86
a) Modification de l'article 131 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (Désignation des juges assesseurs de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal)			
b) Décret du 20 mai 2008 accordant un crédit d'investissement de CHF 390'000.- dans le cadre de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) pour les études et la mise au point du projet Ying-Yang en vue de sa mise à l'enquête sur le site de Bellerive, la détermination du montant de son investissement et la détermination de ses coûts d'exploitation			
c) Initiative populaire « Fumée passive et santé »			
d) Contre-projet du Grand Conseil à l'initiative populaire « Fumée passive et santé »			

Archives communales

Au cours de l'année 2008, une étude approfondie de la structure des locaux du Maupas a révélé une portance des dalles de béton insuffisante pour la densification des espaces de stockage. Cette situation pose un problème général pour les Archives de la Ville confrontées à un accroissement régulier de leurs fonds. Une analyse en cours doit permettre de proposer des solutions pour notamment améliorer et garantir la sécurité des locaux, les problèmes récurrents de chauffage, et évaluer les besoins pour faire face aux versements futurs. Le développement d'un archivage électronique est également à mettre en œuvre, mais il ne pourra prendre effet qu'après la mise en route du dispositif de gestion électronique de documents porté par le SOI.

En février, les nouvelles pages rédigées par les Archives avec accès en ligne aux bases de données ont été ouvertes au public. L'accès à l'indexation numérique des bulletins du Conseil communal a été également mise en ligne, en coordination avec le bureau du Conseil communal et l'équipe de Goéland en charge d'un extranet pour les conseillers. Les Archives ont également collaboré à la communication sur le m2, à l'occasion de son inauguration, par la rédaction de pages sur l'histoire des transports publics, et ont participé activement à la célébration des 60 ans du Chœur universitaire de Lausanne (co-rédaction d'une plaquette avec CD).

La commission des archives filmiques a édité avec le soutien de la DEJE un DVD du film tourné sur l'école de Montheron. A l'occasion des 80 ans de la salle de cinéma Le Capitole, le documentaire sur l'équipe du cinéma autour de sa directrice, a été projeté devant plus de 500 personnes lors d'une fête réalisée en partenariat avec la Cinémathèque et le Capitole. Le film réalisé sur le pavillon Thai au Denantou a été transmis au Roi de Thaïlande pour permettre sa diffusion institutionnelle. Les courts métrages

présentant les chambres d'hôtes des domaines d'Allaman et du Burignon ont été mis en ligne sur le site lausannois.

La part des requêtes émanant des services administratifs tout comme les demandes par voie électronique ont connu une croissance inédite (**respectivement 13% et 9% du total des prestations fournies**). Dans le domaine de la formation, l'archiviste de la Ville a notamment été invité à un programme international de formation continue dirigé par les Archives de France à Paris, accueillant 23 archivistes du monde entier.

Bureau des imprimés et du matériel (BIM)

Le processus de fusion opérationnelle du BIM et de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), entamé au printemps 2007, s'est révélé plus complexe que prévu et n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs définis lors des travaux préparatoires. Une étude portant sur une nouvelle organisation et gestion des prestations de l'économat communal a en conséquence été engagée en 2008, qui pourrait aboutir en 2009 au rapatriement d'une partie des activités du BIM au Magesi (en matière d'achats notamment), et au transfert complet des autres activités à la CADEV (travaux de reprographie en particulier), la Ville devenant cliente de cette entité. Les conditions et les modalités de ces transferts seront précisées avec les partenaires concernés.

Unité d'évaluation et de conseil (UEC)

L'UEC a élaboré avec la direction des travaux plusieurs projets visant à l'amélioration du fonctionnement des services, à une meilleure collaboration entre les unités, et à une diminution des charges du budget. Une analyse détaillée des données de facturation de l'eau est en cours avec **eau-service** pour améliorer les procédures et diminuer les erreurs de facturation aux clients. Une aide méthodologique a été apportée à la direction des services industriels pour

élaborer un plan stratégique des services et des prestations commerciales confiées à SILCOM. Un audit a été réalisé pour la direction de la sécurité sociale et de l'environnement pour améliorer le fonctionnement des programmes ETSL Syni. Enfin, l'UEC a été désignée pour mettre en œuvre et administrer le futur système de contrôle interne (SCI) basé sur la gestion des risques, qui est actuellement en phase de projet pilote avec quatre services (dentaire, social, Gaz & Cad et SPeL). Ce projet est géré en collaboration avec le service financier, le service d'organisation et d'informatique et le service de la révision.

SERVICE DU PERSONNEL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du Personnel	9	7.4	8	6.4
Contrôle et Logistique	4	3.5	4	4
Direction	4	3.6	5	4.1
Egalité+Qualité Vie au Travail	4	2.5	4	2.5
Formation	4	3.1	4	3.1
Pilotage et Projets	6	4.4	6	4.9
Recrutement + Evolution prof.	4	3	4	3
Réseau RH	2	2	2	2
Santé et Sécurité au travail	5	3.5	5	3.5
Total	42	33	42	33.5

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Centre de formation	0		9	
Formation	7		0	
Total	7		9	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 3

Nombre d'embauches : 2

Recrutement et sélection du personnel

La conseillère en recrutement et sélection du personnel a participé à un recrutement de chef de service avant de prendre un congé d'une année. Son remplacement a été assuré par la coordinatrice en recrutement et évolution professionnelle qui a participé à 16 recrutements, dont 2 concernant des chefs de service.

Le site intranet a été étoffé, notamment dans le but de permettre aux RRH et CAP de disposer de plus amples outils et conseils en matière de recrutement.

Administration du personnel

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2008

Administration générale et finances	271
Secrétariat municipal	66
DEVCOM	29
Service du personnel	42
Service d'organisation et informatique	70
Service juridique	14
Service financier	39
Service de la révision	11
Sécurité publique et sports	960
Police du commerce	45
Service du contrôle des habitants	35
Service de protection et sauvetage	222
Service administratif	16
Corps de police	549
Service des sports	93
Culture, logement et patrimoine	315
Service de la culture	65
Service du logement et des gérances	156
Service des forêts, domaines et vignobles	34
Bibliothèque municipale	60
Travaux	821
Service du cadastre	50
Service d'urbanisme	41
Service d'architecture	29
Service des routes et de la mobilité	339
Service d'assainissement	233
Eauservice Lausanne	129
Enfance, jeunesse et éducation	1'108
Secrétariat général	49
Service dentaire	32
Service de santé des écoles	39
Service des écoles primaires et secondaires	415
Service de la jeunesse et des loisirs	219
Service de psychologie scolaire	57
Service de la petite enfance	297
Sécurité sociale et environnement	733
Service des assurances sociales	69
Service social de Lausanne	234
Service du travail et de l'intégration	141
Service des parcs et promenades	289

Services industriels de Lausanne	536
Service du développement stratégique	38
Service de la comptabilité et des finances	31
Service du gaz et chauffage à distance	97
Service de l'électricité	197
Service du multimédia	51
MAGESI	56
Service commercial des SIL	66
Total	4'744

2008 (4'647 au 31.12.2007)

dont :

1'973 femmes	41.6%
2'771 hommes	58.4%

dont :

3'098 à plein temps	65.3%
1'646 à temps partiel	34.7%

soit en postes équivalents plein temps : 3'991.74

Assurance accidents (LAA)

Bagatelle (n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail de plus de 2 jours)	576
Non bagatelle	523
Accidents professionnels	358
Accidents non professionnels	741
Femmes	339
Hommes	760

610 accidents concernent des assurés auprès de « Helšana » et 470 des assurés auprès de la « SUVA ».

Formation et apprentissage

La participation aux cours s'élève à 3'042 personnes/jour, correspondant à 2'055 participants aux séminaires donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne, y compris la participation des apprentis aux cours interentreprises. Grâce au nouveau site Internet du CEP, les collaborateurs peuvent désormais choisir les dates de la session de formation lors de leur inscription, ce qui devrait diminuer le nombre de désistements. Une vingtaine de formations sur mesure, en très nette augmentation par rapport à 2007 (11), ont été organisées à la demande de quatorze services. Un groupe de travail regroupant plusieurs répondants en ressources humaines a travaillé à l'élaboration d'un nouveau concept de formation pour les nouveaux cadres, comprenant notamment l'élaboration d'un projet de séminaire de culture institutionnelle et d'un cours destiné aux responsables d'équipe de terrain. L'unité de formation a, en outre, été sollicitée pour collaborer au lancement du projet « PeopleSoft formation ».

On compte 145 apprenties et apprentis au total, répartis sur quatre ans dans trente professions et encadrés par 69 formatrices et formateurs à la place de travail. Trois apprentis employés de commerce ont été engagés au centre de formation du service du personnel, qui peut compter sur la collaboration de dix services pour des tournus annuels et un partenaire externe pour des stages. Pour la première fois, les apprentis employés de commerce ont été recrutés de manière semi-centralisée, à la satisfaction des services concernés.

Evolution professionnelle

La conseillère en évolution professionnelle a géré 47 nouvelles demandes de mobilité émanant de collaborateurs/trices ou de services.

Une note à la Municipalité demandant la possibilité d'imposer des collaborateurs/trices ayant des problèmes de santé physique dans les services disposant de postes vacants adaptés à leurs capacités a été acceptée.

Le groupe de travail constitué en 2007 afin d'élaborer une procédure unique pour la gestion des situations complexes a permis l'organisation de séances régulières entre divers intervenants du SPeL et la mise sur pied d'un système de partage de l'information.

Unité de contrôle et logistique

Les membres de l'unité ont consacré principalement leurs forces au démarrage de PeopleSoft paie au 1er janvier. Un audit du projet a été effectué par le service de la révision et un consultant dès novembre; ses conclusions seront rendues début 2009.

Egalité et qualité de vie au travail

Le projet « Aménagement du temps de travail » se poursuit; le préavis 2007/67 a été voté par le Conseil communal le 3 juin 2008. Les dispositions réglementaires municipales sur l'horaire de travail et l'aménagement du temps de travail ont été approuvées par l'autorité cantonale et la préparation de mise en œuvre, par service, a débuté dans 11 services. L'implémentation informatique a également commencé avec deux services pilotes. La mise en œuvre doit se poursuivre jusqu'à fin 2010.

Suite à l'adoption du rapport-préavis 2007/34, l'Espace Enfance Vinet, garderie de 44 places accueillant notamment les enfants du personnel communal, a ouvert ses portes en février. 76% des places sont occupées par des enfants du personnel communal, répartis en 28% habitant à Lausanne et 72% habitant en dehors de Lausanne.

La consultation sociale d'entreprise a reçu 94 personnes en 2008, chiffre légèrement inférieur aux années précédentes (104 en 2005, 126 en 2006 et 124 en 2007). Cette baisse de fréquentation est liée au fonctionnement réduit de la consultation, suite au congé maternité de l'assistante sociale en 2008. Le fonds de secours a reçu 80 demandes d'aide, dont 62 ont été acceptées.

Le Conseil communal a voté le 3 juin 2008 le rapport-préavis 5/2008 « Prévention et gestion des conflits et lutte contre le harcèlement ». La cellule ARC (Aide à la résolution des conflits et lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel) ouvrira ses portes au printemps 2009. La déléguée à l'égalité assure la mission de gestion des conflits ad intérim; en 2008, 18 demandes lui ont été adressées; 3 médiations ont été organisées.

Santé et sécurité au travail

L'ingénieur communal de sécurité a poursuivi la mise en place du réseau sécurité et protection de la santé au travail dans la Ville (SST). Il y a actuellement 37 répondants de sécurité (RS) dans les services et 84 délégués à la sécurité (Désé) dans les unités distantes, tous chapeautés par 3 coordinateurs métier (CM), professionnels du domaine, chacun à 25% d'EPT pour l'unité SST. Une formation de 16 heures sur les connaissances de base

de la SST a été dispensée à 51 nouveaux RS ou Désé. Les cours de mesures d'urgence d'une demi-journée à la RAMA, destinés à tous les collaborateurs de la Ville, ont été dispensés à 569 collaborateurs. 23 cours métier ont été organisés par l'unité SST pour 980 collaborateurs de terrain. Ils ont totalisé 480 heures de formation, dont 122 données exclusivement par l'unité SST.

La poursuite des visites de sécurité des services a permis d'identifier un grand nombre de dangers supplémentaires et a servi à réaliser un catalogue d'axes de prévention. Cet outil permettra à l'unité SST de proposer de nouvelles mesures de protection ciblées. La majorité de ces axes sont des sensibilisations ou des formations métier, dont une trentaine est légalement obligatoire pour les collaborateurs de terrain et qui, malheureusement, fait défaut.

L'unité SST a vacciné 700 collaborateurs de la Ville contre le virus de la grippe et a repris entièrement les vaccinations contre les microorganismes. Des directives définissant les catégories de collaborateurs à protéger contre les agents pathogènes du tétanos, les virus des hépatites A et B ainsi que de l'encéphalite à tiques ont été élaborées et envoyées à tous les chefs de service. Un gros travail de récolte et de tri des données en retour des services a mobilisé l'entier du secrétariat de l'unité durant un semestre. L'unité SST estime que ce sont 2500 personnes-vaccin qui doivent être suivies alors qu'aujourd'hui seules 1000 personnes-vaccin le sont.

Unité Pilotage et Projets

Projets transversaux conduits par l'unité

« **Nouveau système de rémunération** » : de nombreux travaux de pré-étude ont été conduits durant l'année 2008 et ont donné lieu à la rédaction du préavis 2008/38. Ce dernier a été adopté par la Municipalité le 26 septembre 2008. La commission nommée s'est réunie à deux reprises pour le traitement de ce préavis et poursuivra ses travaux en 2009. Le nom d'Equitas a été retenu pour désigner le projet, dont les objectifs généraux ont été présentés aux cinq associations/syndicats du personnel. Un atelier de sensibilisation à la nouvelle méthode d'évaluation des fonctions a été réalisé à l'intention de la Municipalité et de tous les chefs de service (Planemard – novembre). Un site intranet a été mis spécialement en place en collaboration avec le DEVCOM.

Ces travaux ont nécessité l'engagement d'une ressource supplémentaire dès le mois d'août.

Le projet « **PeopleSoft socle RH** », lancé en septembre, a les objectifs suivants :

- doter courant 2009 les services de la Ville de deux nouveaux modules RH (gestion des postes et suivi des formations accomplies par les collaborateurs/trices) ;
- gérer une interface avec le CEP afin de disposer automatiquement des données concernant les cours effectués par les collaborateurs de la Ville au CEP ;
- préparer l'infrastructure technique nécessaire à la mise en place de 'self-services' ;
- mener une pré-étude sur l'opportunité d'utiliser ou non le module 'santé – sécurité' disponible dans l'application PeopleSoft ;
- mettre définitivement en production le module « recrutement » de PeopleSoft pour soutenir le recrutement

semi-centralisé des employés de commerce (réalisé en novembre 2008).

- suivre les travaux liés à la stabilisation de la nouvelle application « **PeopleSoft Paie** » et de l'audit mené par le service de la révision.

Instauration de nouveaux tableaux de bord RH pour la Ville : tableau de bord des démissions et celui concernant l'octroi des primes uniques.

Enquête OFS sur la structure des salaires : dès 2008, la Ville a l'obligation de répondre à l'enquête suisse sur la structure des salaires. Pour cela, des travaux d'analyse, de récolte d'informations, d'élaboration et de tests de programmes informatiques ont été effectués durant l'année.

Enquête du FNRS sur la motivation du personnel : des travaux d'analyse, en collaboration avec l'équipe des universités de Genève et Lausanne, ont été réalisés.

Réponse à des demandes d'information des Commissions des finances et de gestion : une démarche de centralisation de la transmission et de mise en forme par le SPeL des données sur le personnel pour les Commissions des finances et de gestion a débuté.

Nouveau numéro AVS : fin 2008, l'organisation ainsi que l'application PeopleSoft ont été adaptées pour assurer le succès de l'introduction du nouveau numéro d'identifiant unique de la personne.

Gestion centralisée des documents 'Descriptions de poste' avec Alfresco : afin d'alléger la gestion des descriptions de poste de la Ville centralisées au SPeL, un projet a été lancé courant 2008 en collaboration avec le SOI. Celui-ci permettra la recherche et la sélection des descriptions de poste selon plusieurs critères.

Projets/dossiers sectoriels traités par l'unité

- Projet « **Nouveau Statut au Corps de Police** » : une grande partie des ressources a été consacrée à la mise en oeuvre des mesures salariales et à leur suivi. Une vingtaine de lettres de recours ont été adressées au Syndic et les réponses traitées par l'unité. Les programmes calculant les annuités ont dû être adaptés au nouveau système de progression découlant du nouveau statut.
- Projet « **Métiers de la filière bibliothèque** » : cette démarche a pour objectif de proposer un nouveau découpage des fonctions 'Bibliothécaires' et d'adapter les descriptions de poste correspondantes. Ce projet a nécessité l'engagement d'un renfort administratif pour une durée de six mois.
- **Analyses de rémunération** : plusieurs demandes émanant des services ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière.

Maintenance et développement du système d'information

Système d'information sur le personnel

- Le nombre d'utilisateurs de PeopleSoft est passé de 458 à 520 à la fin de l'année.

- Un outil d'autoformation (UPK) a été mis à disposition des utilisateurs pour renforcer l'aide en ligne.

Gestion centrale des absences

- L'application de gestion des absences n'a pas subi de grandes modifications, faute de ressources pour son développement. Par contre, l'intensification des contrôles de la part de l'unité a permis une amélioration du délai de saisie entre la survenance de l'absence et son enregistrement.
- Un soutien spécifique a été apporté aux services ayant choisi l'option de décentraliser la saisie des absences de leur personnel.
- L'archivage des absences du personnel de 1993 à 2000 a été réalisé.

Enquêtes et tableaux de bord

- L'unité a dû répondre à différentes enquêtes sur le personnel et assurer la mise à jour des tableaux de bord déjà existants, ainsi que leur diffusion sur l'intranet.

Réseau RH

Durant la période écoulée, le spécialiste en gestion du personnel a conseillé et appuyé divers services dans leur réorganisation interne, gestion des recrutements inclus. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. Enfin, de nombreux/euses collaborateurs/trices et cadres ont sollicité son aide lors de situations organisationnelles et relationnelles difficiles.

Le spécialiste en gestion du personnel a pour tâches principales la coordination du réseau RH, ainsi que l'appui et le conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est en charge de promouvoir les fonctions de RRRH et CAP au sein de l'administration et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH. Pour ce faire, il organise le système de communication interne du réseau. Au besoin, il assure également la fonction intérimaire de RRRH dans les services.

DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET COMMUNICATION (DEVCOM)

CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE PAR FUSION

L'exercice 2008 a vu la fusion du SEGRE – Service des études générales et des relations extérieures – et du Service de l'information. Le nouveau service issu de cette réunion a pris le nom de Service du développement de la Ville et de la communication (Devcom) en fin d'année 2008. Ce rapprochement – effectué à l'occasion du départ à la retraite de la cheffe du Service de l'information – répond aux objectifs suivants :

- Volonté de la Municipalité de faire évoluer le Service de l'information vers un service de la communication, chargé d'accompagner les projets de la Ville en leur fournissant un appui en matière de communication, à commencer par l'élaboration de concepts et de programmes de communication.
- Formalisation du rapprochement entrepris depuis quelque temps entre les deux services, notamment en ce

qui concerne les projets de marketing urbain dont le SEGRE était chargé.

- Nécessité d'impliquer les collaborateurs en charge de la communication à l'origine des projets et réalisations et de considérer la politique de communication comme faisant partie intégrante des réalisations communales.

Cette fusion a profondément changé l'organisation des services concernés. Toutefois, les principales modifications sont intervenues à partir de fin 2008, raison pour laquelle les activités du Devcom sont présentées dans le rapport 2008 selon le schéma traditionnel d'organisation des services qui le composent.

Aux travaux mentionnés ci-après il convient d'ajouter les tâches se rapportant à la fusion des deux structures : planification et organisation administrative, rapprochement des méthodes de travail, préparation de la réorganisation du nouveau service, implication des collaborateurs des deux services d'origine dans des groupes de travail communs notamment.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
SEGRE	9	7.7	0	0
Information	19	15.7	0	0
Développement et communication	0	0	28	23.4
Total	28	23.4	28	23.4

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Développement et communication	0		1	
Total	0		1	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 1

Nombre d'embauches : 1

SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

Le SEGRE est chargé de définir, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée de la Ville qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, finances en particulier. Service transversal, le SEGRE gère les relations entre la Ville et de nombreux partenaires – notamment économiques et institutionnels. Il est organisé selon les trois pôles principaux suivants :

- Pôle « Economie »
- Pôle « Développement de la Ville »
- Pôle « Projets »

Pôle « Economie »

Le pôle Economie a pour mission principale de favoriser le développement économique de la Ville, d'appuyer les entreprises implantées, d'assister les entreprises en recherche ou en cours d'implantation. Il défend l'intégration des préoccupations économiques de la Ville dans les grands projets urbains et dans le développement de la Ville en général. Il s'appuie à cet effet sur une vision économique du développement de la Ville qu'il élabore et tient à jour et sur les indicateurs nécessaires à son suivi. Il contribue aussi au rayonnement de la Ville et au renforcement de son image, en particulier dans le cadre des opérations et projets liés au marketing urbain. Il est chargé de la relation de la Ville avec les milieux touristiques, commerciaux et du sport international, en collaboration avec le Service des sports.

Pôle « Développement de la Ville »

Le pôle Développement de la Ville favorise un développement harmonieux de la Ville, en priorité sous l'angle de la durabilité, en intégrant les problématiques institutionnelles nouvelles (politique des agglomérations, politiques cantonales). Il met en oeuvre les principes du développement durable, qui doivent se traduire en actions coordonnées dans les différents domaines d'intervention de la Ville. La problématique des infrastructures doit aussi être coordonnée avec ces approches, notamment en ce qui concerne la mobilité. Il s'appuie sur des conceptions de développement existantes (PALM, schémas directeurs, préavis développement durable). Il met en oeuvre les volets communication de ces politiques. Le pôle Développement de la Ville est enfin chargé des indicateurs statistiques généraux nécessaires à la politique communale. Il gère aussi les relations extérieures, avec pour priorité de mettre les actions correspondantes en cohérence avec les autres politiques communales.

Pôle « Projets »

Le pôle Projets élabore, concrétise, met en oeuvre et assure le suivi des projets liés aux politiques communales dont est chargé le service, en particulier dans le domaine du marketing urbain. Il travaille en fonction des quatre axes prioritaires de celui-ci : ville olympique, ville durable, ville de recherche et de formation, ville de culture. Il intervient de façon coordonnée avec les autres pôles. Il assure la phase de conception des projets et leur concrétisation. Le pôle Projets établit les collaborations nécessaires à l'intérieur du service, avec le reste de l'administration communale et avec les partenaires externes impliqués.

ACTIVITÉS 2008

Pôle Economie

- Assistance à des entreprises en recherche de possibilités d'implantation à Lausanne, en lien avec la promotion économique régionale. Collaboration avec les instances faitières.
- Suite de la mise en oeuvre du dispositif de City management, en collaboration avec les services communaux, la Fondation pour le City management et les milieux économiques.
- Collaboration avec les instances régionales de promotion économique (Lausanne Région) et avec la Fondation Asece (micro-crédit).

- Mise en oeuvre du nouveau règlement sur la taxe de séjour en collaboration avec les services communaux, les communes concernées par le FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise) et avec Lausanne Tourisme.
- Préparation de la mise en oeuvre du registre communal des entreprises pour tenir compte des exigences légales (Canton et Confédération) et des besoins communaux.
- Suivi de différents dossiers économiques intéressant la Ville : notation par Standard & Poor's, appui à l'organisation de congrès et manifestations, Beaulieu, appui économique au dossier portant sur la création de logements, notamment.
- Suivi et appui aux partenaires concernés, pour les questions économiques, sur le dossier du biopôle de Vennes.

Pôle Développement de la Ville

- Suivi et mise en oeuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable, coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal, étude des indicateurs en la matière.
- Contribution à la mise sur pied d'un colloque de l'Observatoire universitaire de la Ville et du développement durable (UNIL, Institut de géographie) : « Projets de quartiers durables, de l'intention à la réalisation », les 4 et 5 septembre 2009.
- Suivi du dossier Agglomération Lausanne – Morges (PALM) : participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier.
- Etude du dossier Axes forts dans le cadre du projet d'agglomération : études d'impact économique des variantes de tracé du futur tram, élaboration de dossiers à l'attention des autorités.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations, avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.
- Suivi du dossier Transports publics pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (TL, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports, élaboration puis suivi de la mise en oeuvre du Plan de mobilité d'entreprise de la Ville.
- Accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine, accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno), réception d'étudiants étrangers en séjour à Lausanne (UNIL, IMD, etc.), accueil de collaborateurs d'institutions internationales à Genève et Lausanne.
- Mise en oeuvre de la politique de collaboration internationale de la Ville : accord-cadre avec la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), collaboration avec l'AIMF (Association internationale des maires francophones), gestion des ressources financières affectées à la solidarité internationale, élaboration d'un projet-pilote de collaboration avec Madagascar dans le domaine de l'eau, à l'initiative d'eauservice.

- Développement des relations avec le monde académique (Unil, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe - FJME) et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne et Chaire d'honneur de Lausanne à l'UNIL).

Pôle Projets

- Mise en oeuvre de l'IFGRA – Fédération internationale des régions vertes, et appui à son lancement : participation au groupe de pilotage de l'association, recherche de membres, politique de communication, dossiers concernant la stratégie et le développement de la Fédération.
- Relance de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques : organisation du sommet des villes olympiques à Lausanne en octobre 2008, collaboration avec les mandataires en charge du projet et pilotage de la démarche.
- Planification des activités de Delice – réseau international des villes gourmandes : préparation d'une rencontre des écoles et centres de formation dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, prévue à Lausanne en octobre 2009, en collaboration avec l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL).
- Organisation et suivi de la présence de la Ville de Lausanne en Chine à l'occasion des Jeux olympiques de Pékin : visite de plusieurs villes et régions chinoises, rencontres avec les autorités locales, échanges d'informations concernant le développement durable (IFGRA) et les villes olympiques (UMVO), développement des contacts avec les milieux sportifs internationaux au moment des Jeux. Ces opérations ont été organisées conjointement entre le SEGRE et le Service des sports.
- Présentation de la Ville de Lausanne et de « Lausanne architectures 2008 » à Osijek, Croatie.
- Implication dans divers grands projets communaux, notamment Métamorphose : participation aux comités de pilotage et aux groupes de coordination ; suivi de la démarche participative ; collaboration à l'élaboration de préavis se rapportant au projet.
- Organisation de la représentation de la Ville à l'OLMA à St-Gall en octobre 2008. Préparation et coordination des travaux concernant l'assemblée générale du 100^e anniversaire de l'Union des communes vaudoises (UCV), prévu en juin 2009 à Lausanne.
- Participation de la Ville à l'assemblée générale annuelle de l'AIMF – association des villes francophones – à Québec en octobre 2008. A cette occasion, Lausanne a pris la présidence de la commission « Développement durable » de l'AIMF et prépare les travaux de cette commission, en collaboration avec le secrétariat parisien de l'association.
- Développement de la conception communale de marketing urbain : conception des projets qui en découlent, politique de communication et de valorisation, notamment.

SERVICE DE L'INFORMATION

PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

➤ Promouvoir la politique de la Municipalité

- valoriser l'image des autorités
- communiquer les intentions et décisions municipales selon les principes définis dans la loi vaudoise sur l'information
- informer les différents publics cibles sur les grands projets (Métamorphose, m2, développement de la Ville, politique énergétique, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication externe

➤ Promouvoir la Ville de Lausanne

- participer au renforcement de l'image et au rayonnement de la Ville
- diffuser l'image d'une ville soucieuse des intérêts de sa population et ouverte sur des projets d'envergure
- assurer des mandats sur délégation (TVRL, m2, Championnats d'Europe de gymnastique artistique masculine 2008, axes forts de transports publics, manifestations sportives et culturelles, etc.)
- assurer des mandats spécifiques en interne pour renforcer l'image des directions et des services (messages du syndic, réalisation de rubriques ou de pages web dédiées, etc.)
- participer au développement de la cyberadministration
- éditer des publications culturelles

➤ Informer la population

- par un accueil de qualité au public
- au travers du portail internet www.lausanne.ch
- par le biais des médias
- par l'édition de brochures d'information pratique

➤ Développer la politique de communication interne

- assurer et renforcer la communication interne
- faire circuler l'information au sein de l'administration (revue de presse, journal interne, intranet communal, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication interne
- assurer des mandats spécifiques (plan de mobilité, ouverture Flon-Ville, cyberadministration, etc.)

Le Service de l'information a oeuvré à la réalisation de ses missions de base : promouvoir une image forte de la Ville de Lausanne, de ses autorités et de son administration ; promouvoir une information de qualité, régulière et de proximité. A ces missions traditionnelles, s'ajoutent les nouvelles tâches résultant de la fusion des deux services : élaboration et mise en oeuvre de concepts de communication et de plans d'action dans les différents domaines d'activité de la Ville (image globale de la Ville, politiques sectorielles, grands projets et dossiers importants), appui aux services en matière de communication pour les dossiers qu'ils gèrent, mise en oeuvre de la politique de

marketing urbain en intégrant l'approche communication aux projets concernés.

ACTIVITÉS 2008

Métamorphose

L'année 2008 a été marquée par le développement du projet phare de la nouvelle législature, Métamorphose. Les différentes étapes d'élaboration du projet ont fait l'objet de communications, notamment de la refonte de la rubrique www.lausanne.ch/metamorphose, à l'occasion de décisions municipales et de présentation des préavis successifs qui composent le projet. Parallèlement, 2008 a vu la mise en oeuvre de la démarche participative, confiés au groupe « OLA ». Ces travaux ont été accompagnés par les collaborateurs du service afin de coordonner politiquement d'information de la Ville et actions de communication liées à la démarche participative.

Prestations du service en bref

info presse

En relation étroite avec les journalistes de la place, info presse a poursuivi sa mission de faire connaître et promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. 197 sujets ont fait l'objet d'un communiqué de presse, dont sept présentés lors d'un point de presse. Huit autres sujets ont été présentés lors d'une conférence de presse spécifique (Métamorphose, programme des musées, Lausanne Estivale, semaine de la mobilité, campagnes de prévention, etc.). Les médias ont aussi été invités à diverses manifestations organisées dans le cadre des activités de la Commune (forum SESEC, réunion de l'Union mondiale des villes olympiques, inaugurations diverses, etc.).

Le service de l'information a été fortement engagé dans le projet m2, lors de l'inauguration officielle le 18 septembre, et de la mise en service le 27 octobre. Communiqués, conférences de presse, accueil des journalistes, coordination avec le secrétariat municipal, visites de presse ont mobilisé plusieurs collaborateurs durant l'automne.

Le service a aussi assuré, du 8 au 11 mai, le service de presse des championnats d'Europe de gymnastique artistique masculine. 120 représentants des médias ont été accrédités, émanant de la presse écrite, radios, sites internet, TV et photographes. Les deux dernières journées ont été relayées par quelque 15 chaînes de télévision.

Info presse a été actif dans la communication interne en publiant quatre éditions du journal interne *La Ville Ensemble*, permettant à chaque collaborateur de prendre connaissance de la vie des directions et des services. Suite à la décision de la Municipalité le 9 juillet de supprimer la diffusion papier de *La Ville ensemble* pour favoriser une édition électronique, info presse a également engagé une réflexion pour proposer une évolution en ce sens du journal interne en 2009.

Info presse a édité, en collaboration avec le service de la culture, deux publications culturelles à l'intention des Lausannois et des hôtes de passage : *Les Musées lausannois*, et la brochure *infos expos*.

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives communales, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, recherche de publications et de brochures, borne internet à disposition pour consulter le site de la Ville: les collaboratrices des réceptions d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration. En 2008, près de 20'000 demandes de citoyens (appels téléphoniques, visites, courriels et courriers) ont trouvé une réponse auprès d'info cité. Les collaboratrices du central téléphonique de la Ville de Lausanne, rattachées depuis 2007 à l'unité info cité, ont quant à elles répondu à plus de 101'000 appels téléphoniques, tout en participant activement à l'organisation des deux réceptions de la Palud et de Chauderon.

Pour compléter cette offre, plusieurs publications ont été éditées, avec notamment la mise à jour de la brochure *Allons-y!* (activités culturelles et de loisirs à Lausanne) et la réalisation d'une nouvelle brochure : *Le Petit calendrier des fêtes 2008*. Avec cette brochure, éditée à 3'500 exemplaires et qui a connu un beau succès, la Ville répertoriait pour la première fois les quelques 70 animations organisées par de nombreuses associations pour que les personnes qui se sentent seules en fin d'année ne le restent pas.

En 2008, le service de l'information a mené une réflexion sur la pertinence de poursuivre l'impression de la brochure *L'administration communale - mode d'emploi* (renseignements pratiques sur l'administration communale). Editée par info cité, la publication était en effet de moins en moins demandée. Cette baisse des demandes était sans aucun doute liée à l'intérêt croissant des usagers à rechercher les informations directement sur internet. L'impression coûteuse de la brochure a donc été abandonnée au profit d'une distribution plus large du dépliant *Bienvenue à Lausanne*, réalisé par le Service de l'information et le Contrôle des habitants, d'un projet de nouvelle brochure d'accueil des nouveaux arrivants et du développement continu des rubriques web *Ville officielle* et *Ville pratique*.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, conférences, débats, balades, l'agenda web des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail des possibilités de sorties.

Les bureaux de Chauderon et de la Palud ont en outre renforcé leur collaboration avec la réception de Flonville, assurée par le Contrôle des habitants. Ces collaborations seront appelées à se multiplier afin de constituer un réseau d'antennes pour l'accueil du public. La création d'une base de données sur intranet permettra de plus aux services concernés de s'appuyer sur une source de renseignements commune.

Statistiques annuelles	2008	2007
• nombre d'interventions	19'491	14'930
• moyenne mensuelle des visiteurs	1'624	1'244
• appels au central téléphonique	101'396	n.d.

info web

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication essentiels des autorités. Chaque jour, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés en interne, les conçoivent directement.

Afin que les pages du site internet apparaissent dans le top 10 des résultats, le travail de référencement continu a été poursuivi durant toute l'année. On constate aujourd'hui que 60% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué une recherche sur un moteur comme *Google*. Grâce aux optimisations réalisées ainsi qu'une actualisation soutenue et régulière, la fréquentation du site internet a continué sa progression.

La refonte complète des rubriques web «Ville sportive», «Métro m2» et «Police» s'est inscrite dans le prolongement des efforts continus d'actualisation du site internet communal. Parallèlement, d'autres volets du site ont fait l'objet de révisions ou de préparation de refonte en profondeur («Ville pratique», «Energies et réseaux», «Lausanne en bref» et «Métamorphose»).

En outre, le plan de ville interactif permet aux utilisateurs, depuis l'automne, de consulter l'ensemble du réseau 08 des transports publics. Ce projet a été mené en collaboration avec le service du cadastre et les tl.

La communication interne par l'intermédiaire d'intranet s'est développée, notamment en direction de l'ensemble des collaborateurs, grâce à une collaboration soutenue avec le Service du personnel. Pour répondre à la volonté de la Municipalité de rapatrier l'ensemble des intranets sur une même plate-forme, la migration de l'*Infopol* de Corps de police a débuté en fin d'année avec l'aide d'une stagiaire. Ce projet aboutira en juin 2009.

Le contenu à destination de publics particuliers (chefs de service, associations du personnel, répondants ressources humaines, etc.) a également été fortement enrichi. De fait, l'intranet trouve de plus en plus place dans les habitudes pour la recherche d'informations et comme outil de travail au quotidien. Dans ce but, une importante refonte technique et graphique a été entreprise. Le nouvel intranet sera mis en production le 22 janvier 2009.

Enfin, l'exercice 2008 a vu la décision de renoncer à la publication papier du journal interne *La Ville en bref* au profit d'une diffusion uniquement électronique. Cette décision sera effective courant 2009.

S'agissant du développement informatique, info web a mis en place plusieurs solutions favorisant l'accès à l'information ou facilitant l'enrichissement des plates-formes (Agenda des manifestations personnalisés, contenus sécurisés, évolution des interfaces de navigation, etc.). Par ailleurs, l'unité prépare, en collaboration avec le SOI, une évolution logicielle d'importance, à savoir le remplacement du gestionnaire de contenus (CMS) qui sert à alimenter les sites internet et intranet.

En matière de gouvernance web, deux comités de rédaction chargés de superviser et coordonner l'évolution éditoriale des deux plates-formes ont été constitués. Dans ce cadre, l'unité a élaboré une charte de gouvernance des sites internet et intranet dont les principes régissent les mécanismes de fonctionnement pour l'enrichissement éditorial et le développement évolutif des plates-formes (outils et fonctionnalités)

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et son fonctionnement;
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs;
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts;
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et les solutions logicielles);
- soutenir les processus de décision;
- administrer les bases de données et en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence;
- mettre à disposition et promouvoir des infrastructures ouvertes sur les nouvelles technologies, au bénéfice des utilisateurs internes ainsi qu'aux administrés, en vue de l'amélioration et de la diversification des prestations (cyberadministration).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	5	5	5	5
Secrétariat	3	2.4	3	2.45
Sécurité	2	2	2	2
Études & applications	23	23	23	23
Technologie et infrastructures	32	29.4	31	29.4
Exploitation serveurs d'entreprise	6	6	6	6
Total	71	67.80	70	67.85

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	7	5

Mouvement du personnel

Engagement et accompagnement de deux stagiaires informaticien, de deux apprentis (1^{re} année et 2^e année) pour renforcer le groupe Soutien.

Engagement temporaire d'une personne en RI.

Fin de l'activité d'un des ingénieurs système de la plateforme IBM.

Engagement d'un nouvel ingénieur système pour les nouvelles plateformes technologiques.

Engagement d'une ressource externe spécialisée en tant qu'agent de Helpdesk pour renforcer cette entité.

Engagement temporaire d'une ressource externe spécialisée en tant que support informatique pour renforcer l'équipe Soutien durant le projet des imprimantes.

Départ du spécialiste de la téléphonie au mois d'août qui n'a pas été remplacé à ce jour.

Engagement d'un nouveau responsable du groupe système et base de données.

Etudes et applications: 24 personnes, dont 4 personnes engagées jusqu'au 31 décembre pour la suppression de l'infrastructure IBM.

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique s'est réunie trois fois en 2008. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation ou à l'étude, notamment: la suppression de l'infrastructure IBM, l'évolution des infrastructures techniques telle que prévue au préavis 2007/59, l'introduction de la cyberadministration, ainsi que la mise en œuvre d'un Extranet à l'usage du Conseil communal. Elle a également étudié les demandes de matériel informatique et de logiciels formulées dans le cadre du préavis des autorisations d'achats 2009.

Le SOI a en outre participé aux travaux:

- d'e-CH, organedenormalisationdelacyberadministration en Suisse, créée à l'initiative de la Confédération;
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique);
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands);
- du CLUSIS; Association suisse de la sécurité informatique;
- du Groupement des utilisateurs du logiciel Topobase ;
- du groupement des utilisateurs CISCO;
- du Consortium Télécoms, regroupant les grandes administrations publiques vaudoises et genevoises.

Groupe de travail informatique des villes vaudoises

Des contacts ont été pris pour inciter les communes vaudoises à tirer parti de nos efforts de développements, en particulier en suggérant de partager les charges de développement en matière de cyberadministration. Après une information aux préposés du contrôle des habitants, le SOI et DevCom approchent l'UCV.

Divers groupes de travail

Le SOI a en outre participé aux travaux:

- du PAIR, Partenariat des achats informatiques romands;
- du Groupe de travail sur la formation à l'informatique des utilisateurs-trices;
- Présidence du Consortium VD-GE pour des échanges techniques et la négociation des contrats de téléphonie.

Membre du consortium technique qui regroupe les différents spécialistes des principales administrations romandes.

Membre du comité CSI « One Voice » pour les négociations tarifaires avec les opérateurs téléphoniques.

Présidence du groupe OSS (Open Source Software) de la CSI (Conférence Suisse d'Informatique) et mise en place d'une plate-forme collaborative pour les administrations suisses.

ACTIVITÉS EN 2008

Secteur Echange

Quartier aide à la spécification des besoins

Création du groupe de travail GED regroupant des représentants de toutes les directions, afin de définir la stratégie de la gestion du cycle de vie des documents électroniques.

Le chargé des relations clientèles a fourni son soutien à la définition des besoins et des échéanciers de divers projets, en travaillant directement dans les services. Son activité de conseil fut notamment utile pour le projet d'informatisation des ETSL ainsi que la gestion des logements d'urgence du SSL.

Un accent particulier a été mis sur la communication envers les services; l'usage de l'Intranet communal fut renforcé.

Etude et sélection des produits pour la mise en place d'une infrastructure de communication unifiée, afin de faciliter la mobilité et l'échange d'information entre employés de la Ville. La communication unifiée sera mise en place avec la nouvelle suite bureautique MS 2007, au moment du remplacement des postes de travail en 2009.

Participation au projet d'informatisation des votes de la salle du conseil communal.

Quartier Communication et Téléphonie

Projets en cours

Etude et mise en place d'une solution sécurisée de VoIP entre les administrations publiques romandes (CotellIP). Mise en place d'une solution d'interconnexion avec deux nouveaux opérateurs de téléphonie.

Négociation et acquisition des licences Microsoft, pour MS Office 2007 et futur ainsi que MS OCS 2007 et futur, pour la mise en place d'une infrastructure de communication unifiée, afin de faciliter la mobilité et l'échange d'information entre employés de la Ville.

Projets mis en production

Ajouts et adaptation des différents centres d'appels pour répondre aux besoins clients.

Mise en conformité de la facturation téléphonique interne avec les tarifs effectifs des opérateurs.

Préparation et migration de la messagerie d'entreprise à Exchange 2007.

Quartier sécurité

Mise en place d'un système d'authentification basé sur une solution Open Source (FreeRadius) pour les utilisateurs du Wifi dans les écoles.

Mise en place d'un pilote pour une solution « Dynamic VPM (dmvpn) dans le but de remplacer la solution de réseau privé virtuel (vpn) classique.

Prise de fonction du chef de section au 2^e trimestre.

Rénovation des défenses périmétriques: anti-spam, pare-feu applicatif.

Mise à disposition d'application aux partenaires externes (11 applications disponibles).

Définitions du concept de sécurisation de la plateforme applicative et des standards de sécurité des composants d'infrastructure.

Evaluation de technologie: authentification forte, sécurisation de poste de travail.

Démarrage d'un programme de sensibilisation des utilisateurs.

Support et audit auprès d'autres services de l'administration.

Quartier outils

L'augmentation de la mobilité professionnelle des collaborateurs de l'administration communale implique une modification non négligeable des besoins en infrastructure informatique. Ces besoins de mobilité ont été déterminés par le biais d'une enquête 'en ligne' à laquelle plus de 1'200 collaborateurs ont répondu. Nous avons pu en tirer des éléments de décision pour établir le cahier des charges du projet de remplacement des postes de travail de l'administration communale.

Projet en cours

EasyVista: Préparation des formulaires et processus nécessaire à la mise en place du module «gestion des changements» dans EasyVista.

Projets mis en production

Newstest: Mise en place de 12 nouvelles applications à mesurer avec l'outil de surveillance «end to end», qui permet de simuler l'utilisation des applications critiques et d'en mesurer la disponibilité.

Les principes de l'architecture d'entreprise ayant été définis et les outils d'industrialisation mis en place, des outils d'analyse des processus (BPM) sont venus compléter les besoins. Une cartographie du Système d'Information a également été entamée sur la base des principes de l'architecture d'entreprise.

Un service d'échange normalisé avec Postfinance concernant les paiements et les versements a été mise en place.

Un projet pour la migration de la plate-forme technique de gestion des sites Internet-Intranet vers une plate-forme standard et OpenSource a débuté.

Pilotages informatiques de Direction

Le SOI a participé à une trentaine de conférences des chefs de service dans les sept Directions. Ces «Pilotages Informatiques de Direction» assurent la diffusion des pratiques de gouvernance informatique et la détection précoce des besoins informatiques. C'est aussi un moyen de capitaliser sur les expériences positives.

Clientèle externe

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies SA, Lausanne Tourisme.

A ceux-ci s'ajoutent deux nouveaux clients qui bénéficient de l'infrastructure réseau et bureautique du SOI:

l'Université Populaire de Lausanne et la CPCL. Cette dernière reçoit les prestations du SOI dans le cadre d'un mandat de prestations envisagé dans le courant 2007.

Le SOI ne déploie aucune activité pour recruter de nouveaux clients. Seules les institutions publiques ou parapubliques qui approchent le SOI reçoivent une offre. Il faut rappeler que la délivrance de ces prestations entraîne un effort et des coûts marginaux pour le SOI.

Secteur Opérationnel

Quartier personnes

Projet en étude

Une étude pour la mise en place d'un registre communal des entreprises a commencé, pilotée par le Service Développement de la Ville et communication. Des échanges en vue d'un partenariat avec l'OFS pour la mise en œuvre de la solution informatique ont été entrepris.

Projets en cours

Le développement de la nouvelle application du Contrôle des habitants en collaboration avec le CEG (Centre électronique de Gestion) de la Ville de Neuchâtel s'est poursuivi durant toute l'année. Le développement des modules d'automatisation de processus ainsi que de gestion électronique des documents ont été réalisés.

Le site de consultation des identités des acteurs a été complété.

Mise en production

De nombreuses applications ont été migrées et mises en production dans le cadre de la suppression de l'infrastructure IBM, notamment:

- Cimetières – Gestion des activités des cimetières
- Décès – Gestion des inhumations accessibles à des partenaires externes
- Registre Civique – Gestion des droits de vote ; rôle des électeurs des Suisses de l'étranger
- Compte d'attente – Application gérant la répartition des encaissements du Contrôle des habitants

Quartier enfance et éducation

Projet en étude

Dans le cadre de la Cyberadministration, une étude a été menée sur un prototype d'accueil numérique permettant de renseigner de manière anonyme l'internaute sur les démarches proposée par la Ville de Lausanne.

Projet en cours

Suite à la non disponibilité de l'application cantonale de gestion des élèves, nom de code SIEF, une solution s'appuyant sur l'application cantonale Lagapes actuelle a permis le remplacement de l'application de la Ville. Ce projet a été quasiment achevé et sa mise en production est planifiée dans les premiers jours de janvier 2009. L'archivage de toutes les données existantes a également été achevé.

Mise en production

L'application de gestion des crèches a été mise à jour selon la planification prévue.

Le calcul des itinéraires scolaires a été affiné, recalculé et livré au Service des écoles primaires et secondaires.

Quartier gestion du territoire

Projet en étude

Le plan directeur SIT II a démarré avec des séances préliminaires d'organisation.

Projet en cours

La plate-forme de gestion du cadastre souterrain SISOL voit ses bases de données transférées hors de l'infrastructure IBM et propose de nouveaux outils accélérant la vitesse et la qualité de saisie.

Mise en production

Un logiciel de catalogage des plans (« Armoire à plans ») a été mise en place pour le service de l'Architecture afin de gérer de manière efficace les dossiers de plans électroniques.

En collaboration avec l'équipe Goéland, la nouvelle application Parcelles a été mise en production.

Un module de consultation Web des informations spatiales a été mis en place pour **eauservice**.

La base de données Logement est adaptée au nouveau catalogue des caractères (v3.4) fourni par l'OFS, ce qui permettra une restitution des données à ce dernier en mars 2009.

Quartier taxes

Projet en étude

L'assujettissement fiscal des personnes physiques étant géré par une application cantonale, la migration de l'application du suivi des impôts des personnes physiques a été transformée en un projet d'analyse et d'aide à la décision sur les données fiscales.

Mise en production

Plusieurs applications présentes sur l'infrastructure IBM ont été définitivement migrées sur les nouveaux environnements, notamment :

- AOSM – Gestion des amendes d'ordre, des sentences municipales et du contentieux y relatif
- Impôts chiens – Une nouvelle application pour la gestion des impôts chien et du suivi des chiens dangereux
- Amarrages – Gestion de l'attribution et de la location des infrastructures des ports
- Impôts des entreprises et gestion des indépendants
- Facturation des chemins privés – Application de gestion des répondants d'immeubles pour les prestations sur les chemins privés
- Zones macarons – Pour les places de stationnement

Quartier prestations sociales

Projet en cours

Un projet de gestion du catalogue des prestations sociales ainsi que le suivi individuel des bénéficiaires de ces prestations est en cours de mise en place avec le Service social. Ce produit utilise comme socle un CRM (Customer Relationship Management – Gestion de la relation client) personnalisé pour la problématique sociale.

Mise en production

Toujours dans le cadre du remplacement de l'infrastructure IBM, plusieurs applications ont été réécrites :

- Historique des aides sociales – Consultation en ligne des archives des aides sociales
- Gestion des inscriptions aux droits de rentes Prestations complémentaires et AVS/AI
- MediGest – Gestion administrative des aides sociales
- Adaptation de l'application Transport Handicap Vaud
- Mise en place du contrôle de l'appariement entre les habitants lausannois et la base des bénéficiaires de revenu d'insertion

Quartier logistique

Projets en étude

Plusieurs projets GED sont à l'étude avec les Services industriels (SIL), en particulier dans le domaine de d'intégration d'informations dans l'infrastructure SAP. Ces projets touchent entre autre la saisie d'heures et le suivi du courrier.

Une étude pour la mise en place d'une solution de réservation d'infrastructures sportives et de loisirs est en cours, en partenariat avec le CEG (Centre électronique de gestion) de la Ville de Neuchâtel.

Projets en cours

Une nouvelle version de l'outil de gestion et publication de la documentation ISO des Services industriels est en cours de réalisation en étroite collaboration avec les SIL. Suite au changement de présentation de la facturation des SIL, un projet d'archivage accessible des factures sous l'ancienne forme a commencé. En outre, la création du modèle de la nouvelle facture ainsi que la préparation des chaînes de traitement d'impression est prise en charge par le SOI.

Le suivi des clients pour le Service Multimédia demande une gestion électronique des documents liés à un client. Dans ce cadre, le SOI agit comme fournisseur d'infrastructure GED pour des partenaires externes.

Mise en production

La facturation des prestations téléphoniques du Service multimédia implique une intégration entre des partenaires externes et l'infrastructure SAP, avec un contrôle technique entre les deux points. Le SOI a fourni la plate-forme d'intégration.

Le service d'assainissement est chargé du contrôle des citernes et des séparateurs d'hydrocarbures. Une nouvelle application permettant le suivi de ce contrôle a été réalisée et mise à disposition des utilisateurs.

Plusieurs services techniques du nouveau Système d'information ont été mis en place pour assurer une meilleure souplesse de sa gestion.

Secteur Ressources

Quartier assistance aux utilisateurs

Gestion et traitement de près de 500 commandes informatiques, près de 3'300 demandes de mutations dans le domaine de la téléphonie, de l'administration

des comptes de messagerie et des listes de distribution (augmentation de près de 10% par rapport à 2007).

Préparation et installation de douze PC et imprimantes pour le bureau d'aide à la déclaration d'impôts à Chauderon.

Commande et mise en service de PC, portables, imprimantes, scanners et connexions au réseau RECOLTE pour l'ensemble des services de la Ville et des clients.

Exploitation du Helpdesk 2600 pour les CMI/CSI et une grande partie des utilisateurs de l'informatique communale.

La qualité du Helpdesk a été améliorée par la mise en place d'un rôle de superviseur et l'apport d'une personne externe dédiée à la prise d'appel dès le 1^{er} janvier.

Les 12'687 appels et les quelques 5'000 messages reçus ont généré l'ouverture de 6'462 incidents (4'812 en 2007 et 3'000 en 2006), qui référencent soit un problème d'utilisation de l'informatique communale soit une demande de service.

A noter que la mise en place du module Service Desk d'EasyVista fin 2007 permet d'obtenir des statistiques détaillées sur les sujets traités. Si le nombre d'appel est toujours stable, le pourcentage d'appels perdus a pu être amélioré à 8.61% en 2008 (10.28% en 2007, 18.67% en 2006 et 23,5% en 2005), pour un temps d'attente moyen de 24 secondes (26 en 2007 et 34 en 2006.).

Séances d'informations bisannuelles aux CSI/CMI.

Quartier ressources humaines

Projet en étude

Une étude pour la mise en place de services en ligne pour la consultation de son dossier personnel par les collaborateurs de la Ville est en cours d'évaluation.

Projet en cours

L'intégration des processus de gestion des ressources humaines sur la plate-forme PeopleSoft a débuté, en particulier par la mise en place du socle nécessaire pour la gestion des fonctionnalités.

Mise en production

L'année 2008 a vu la stabilisation de la plate-forme PeopleSoft pour la gestion de la paie, avec notamment un audit planifié de la solution mise en place.

Sport Bien-être: migration de l'impression des convocations sur Word.

Secteur Pilotage

Quartier achats / négociations

Suivi et négociation des tarifs de télécommunication avec l'opérateur Swisscom et Sunrise, en collaboration étroite avec les autres services communaux, la CSI et le consortium Telecom romand.

Quartier Veille technologique

Suivi du marché des logiciels, des accessoires et des périphériques micro-informatiques, veille technologique, analyses d'impact, tests et réexamen des standards matériels et logiciels.

Poursuite des tests de sécurisation des postes de travail mobile.

Renouvellement des postes de travail.

Pilote avec 12 équipements « Tablet PC ».

Etude et pilote des différentes solutions de virtualisation des applications.

Test de virtualisation des postes de travail.

Etude des possibilités de financement du futur remplacement du parc de PC.

Quartier Etudes générales

Cyberadministration

La révision des besoins de cyberadministration a pu être menée dans le courant du 1^{er} trimestre; elle a souligné l'importance d'une mise en place cohérente de la cyberadministration, quand bien même cette mise en place reste pragmatique et progressive. Cette révision a montré l'importance de l'infrastructure d'authentification et de sécurité informatique en cette matière.

Une solution de gestion de la participation citoyenne, basée sur des applications 'Open Source' a permis plusieurs réalisations: enquête sur les besoins de mobilité informatique du personnel de l'administration communale, expérience-pilote dans le cadre du projet « Métamorphose », sous le vocable de e-participation.

Une solution de gestion des réservations par le biais d'Internet a été choisie en coopération avec le Service des sports et sera déployée pour répondre à ce type de besoins fort nombreux. Diverses implémentations sont en cours de réalisation en mode Internet (installations sportives), en mode Intranet (refuges et salle de la RAMA), ou en mode Extranet (installations réservées par des professionnels ou un public-cible).

Ces avancées pragmatiques sont conformes au schéma directeur de la cyberadministration.

Secteur Infrastructures

Gestion, suivi des incidents et résolution des problèmes liés aux infrastructures. Conseils et assistance à la demande des services pour leurs projets informatiques, déménagements et autres échanges de matériel.

Quartier stockage

- Extension des capacités de stockage pour différents services.
- Etude ILM effectuée avec les principaux représentants des Directions afin de déterminer le cycle de vie ainsi que les niveaux de service à mettre en place pour les données de l'administration.
- Préparation du préavis et adjudication du nouveau système de stockage, dont l'installation a commencé en fin d'année.

Quartier Serveurs

Mise en place d'un nombre important de nouveaux serveurs en vue de la migration des applications du Host. Exploitation de plus de 200 serveurs par l'équipe technique.

Quartier MFP

Démantèlement des anciennes imprimantes et scanner au profit des Multi Function Printer (MFP), avec forte réduction des consommables.

Quartier Virtualisation des serveurs et bases de données

Extension de la virtualisation des serveurs.

Préparation et migration des données du serveur d'entreprise sur une base de données DB2/UDB.

Maintenance, administration et support des bases de données ainsi que des modules applicatifs Intranet et clients/serveurs. Support 2^e niveau pour GEFI et les serveurs de fichiers.

Suivi des outils de gestion et de pilotage des infrastructures techniques, dans le but de rationaliser les activités des ingénieurs systèmes et des administrateurs de base de données.

Quartier Logiciels libres

Mise en place de différentes applications basées sur le logiciel libre en fonction des opportunités du marché.

Quartier Serveur d'entreprise

Ce système informatique dessert 1'682 postes de travail et 195 imprimantes. Il a traité en 2008 plus de 18,4 millions de transactions, chiffre en baisse de 15,2 % par rapport à 2007.

Quartier Réseau et télécommunications

Réseau sans fils

Consolidation de l'infrastructure centrale Wifi (Internet sans fils) afin d'accueillir les futures bornes Wifi des écoles et de l'administration communale.

Mise en place de trois sites pilotes dans les classes d'école (Wifi).

Déploiement Wifi dans les APEMS.

Mise en place d'une couverture DECT pour les usines de **eauser** à Lutry et à St-Sulpice.

Participation à l'ébauche du préavis des écoles qui comprend la phase 3 de l'extension du réseau RECOLTE dans les établissements scolaires (Wifi).

Réseau RECOLTE

Fin des travaux de consolidation et de sécurisation du réseau visant à éliminer les incidents tels que ceux constatés fin 2003, et à augmenter la disponibilité de l'ensemble.

Evacuation des vieux centraux Hicom et début de la remise en état des locaux « T+T » ainsi que du nettoyage des nombreuses fibres optiques « orpheline » après la désaffectation du site de Beau-Séjour 8.

Extension du réseau sur différents sites : RECOLTE met en communication plus de 200 sites de l'administration communale et comprend plus de 500 équipements actifs.

Suivi de la sécurisation des zones internes du réseau que sont les serveurs d'applications et les données.

Connexion des carrefours en étroite collaboration avec les services techniques. Etude et mise en place d'équipements adaptés aux conditions externes.

Interconnexions avec le réseau cantonal pour les directions administratives des établissements scolaires.

SERVICE JURIDIQUE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes pénales déposées par la Commune
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours, le Tribunal administratif, le Tribunal fédéral, voire les commissions fédérales de recours
- aide ponctuelles dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes
- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres.

ORGANISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le service est divisé en trois unités spécialisées :

Conseil juridique

Commission de police

Assurances choses et patrimoine

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre.	
	n	ept	n	ept
Total	14	12.9	14	12.9

CONSEIL JURIDIQUE

Comme demandé par la Commission de gestion, le tableau des affaires traitées par le service juridique a été réintroduit et recense les principaux dossiers qui ont occupé le service durant l'année 2008.

Arbres

Affichage au pilier public

Consultation

Codex 2010 adaptation du droit cantonal au nouveau code de procédure pénale fédérale

Contrats

Assurances de personnes pour le personnel du service de protection et de sauvetage, soumission à la LAA ?

Contrat de fourniture de données pour la Commission de police

Convention de collaboration pour la formation d'apprentis

Convention pour une garderie du personnel communal
Conventions avec la FLAC concernant le pourcent culturel du bâtiment communal de Port-Franc
Convention concernant la réalisation de graphes sur le stade de la Pontaise
Convention de collaboration entre les CFF et les Villes de Lausanne et Genève
Convention entre les communes de Lausanne et d'Epalinges concernant les interventions de la police municipale lausannoise sur le territoire de la commune d'Epalinges sur la ligne du m2
Convention de défense contre l'incendie
Garantie des défauts
Inscription dans un annuaire professionnel et loi sur la concurrence déloyale
Prêt à usage
Transfert de droit de superficie

Divers

Forme écrite, valeur des E-mails ou des fax
Révision de la loi sur les sentences municipales pour l'adapter au nouveau code de procédure pénale fédéral
Opportunité de recourir contre un refus d'autorisation de construire suite aux travaux de transformation du Burignon en 2007

Personnel

Déplacement et modification du cahier des charges
Formation en emploi et compensation du temps
Harcèlement
Mise en demeure (3)
Modification contrat d'engagement, convention
Accusation de mobbing, enquête, licenciement
Licenciement à l'échéance du droit au traitement
Licenciement d'une personne nommée provisoirement (2)
Licenciement d'une personne engagée par contrat de droit privé
Licenciement pour justes motifs (6)
Protection juridique des policiers
Réduction des vacances, non-application du code des obligations
Remplacement des heures de cours pour formation en cours d'emploi

Personnes morales

Statuts de la maison de quartier de Chailly

Réclame

Nouveau format d'affichage F24
Procédés de réclame dans les vitrines, publicité en faveur du tabac et de l'alcool
Rattrapage des redevances SGA

Règlements

Règlement communal sur le Conseil et les commissions d'établissement lausannois

Responsabilité civile

Responsabilité pour le bris des lunettes d'un enfant en APEMS

Droits politiques

Initiative communale pour l'installation des stades d'athlétisme et de football du projet « Métamorphose » dans la région de la Pontaise

Recours

Municipalité

Allocation de naissance (2)
Refus d'autorisation pour place de marché (1)
Refus de panneau d'affichage (4)
Refus d'autorisation d'amarrage (3)

Commission communale

Emoluments police du commerce (1)
Emolument de surveillance (1)
Impôt sur les divertissements (2)
Impôt foncier (2)
Taxes City management (1)
Taxe d'évacuation des eaux (4)
Taxe d'occupation du domaine public (terrasse) (1)
Taxe raccordement au réseau d'eau (1)

Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public

Abattage d'arbre (1)
Interdiction de la publicité en faveur du petit crédit (1)
Licenciement pour suppression de poste (1)
Licenciement pour justes motifs (3)
Licenciement pour extinction du droit au traitement (2)
Marché public (1)
Refus d'une augmentation de traitement (2)
Refus de panneaux d'affichage (1)

Tribunal cantonal Cour constitutionnelle

Article 44 RCC, création de commissions d'enquête parlementaires communales (1)
Conditions de raccordement au réseau de distribution d'électricité, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie électrique par les services industriels de la Ville de Lausanne (1)

Tribunal d'arrondissement

Indemnités pour rupture de contrat (1)

COMMISSION DE POLICE

- Le nouveau programme de gestion de la chaîne des amendes est entré en fonction en juin, soit plus tard que prévu. Il a engendré de nombreux problèmes qui ne sont pas encore tous résolus et qui ont fortement mis les utilisateurs à contribution.
- Ces problèmes ont induit une baisse significative des dénonciations concernant le domaine public et des sentences rendues, puisque seules 39'894 sentences ont été rendues en 2008 contre 67'357 en 2007, sans que cela soit le reflet d'une baisse des contraventions. Les montants facturés sont eux aussi en forte baisse puisque ils ont passé de Fr. 7'532'984.– en 2007 à Fr. 5'192'458.– en 2008.
- Enfin, le retard accumulé, soit environ 40'000 sentences ne pourra être comblé qu'à moyen terme, soit probablement sur deux années, avec l'aide de personnel auxiliaire.

ASSURANCES

- Les coûts et le nombre de sinistres concernant les véhicules à moteur ont fortement augmenté en 2008 tant pour les risques RC (Fr. 264'165.72 pour 116 cas, contre Fr. 120'740.90 pour 94 cas en 2007), que pour les risques casco (Fr. 239'256.18 pour 204 cas contre Fr. 136'794.84 et 155 cas en 2007).

- Pour les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), tant le nombre de sinistres que le préjudice ont augmentés en 2008 (Fr. 1'357'269.78 pour 340 cas, contre Fr. 684'995.20 pour 292 cas en 2007).

SERVICE DE LA RÉVISION

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Contrôle interne

- S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité de la législation cantonale et des dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF).

Contrôle externe

- S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation fédérale et cantonale, par décision municipale, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont :

- mandat de contrôle d'organismes subventionnés de façon prépondérante
- mandat de contrôle des organismes ou de manifestations subventionnées de façon casuelle
- mandat de contrôle d'organismes au bénéfice d'une garantie de déficit
- mandat d'organe de révision dans différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées
- Mandat d'organe de révision des comptes communaux en application du règlement sur la comptabilité des communes.
- Mandat d'organe de révision des comptes des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL).
- Mandat d'organe de révision des comptes du Centre social régional (CSR).
- Contrôle des coûts de construction sur un droit de superficie et surveillance de la perception de la redevance.

ORGANISATION

L'année 2008 a vu se poursuivre la mise en place des mesures propres à garantir l'obtention pour le service de la révision et ses collaborateurs et trices de l'agrément en qualité d'expert-réviseur agréé ou de réviseur agréé.

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	13	12.2	11	10.2

Après la démission de deux réviseurs en août et septembre, le service de la révision s'est trouvé en sous effectif, ce qui a nécessité des choix dans l'accomplissement de ses missions.

FAITS MARQUANTS

- Assistance à la mise en place du nouveau certificat de salaire.
- Assistance à la mise en place du nouveau système informatique lié aux amendes d'ordre et aux sentences municipales (GESTAO – SM).
- Participation au groupe de travail chargé de la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) à la Ville de Lausanne, pour l'ensemble des services communaux.
- Assistance à l'évaluation de la conformité de plusieurs systèmes de billetterie automatisée pour les besoins et en collaboration avec la Police du commerce.
- Analyse des comptes de diverses associations en relation avec le Corps des sapeur-pompiers lausannois et le Corps de police, au bénéfice de subventions communales.
- Analyse des comptes de diverses associations membres de l'ACML (Association des Corps de Musique Lausannois).
- Audit de l'application salaires de la ville PeopleSoft en collaboration avec un consultant externe.

SERVICE FINANCIER

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse
- paiement des fournisseurs, des salaires et des pensions
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal
- gestion de la trésorerie et de la dette
- gestion des cautionnements accordés
- saisie des opérations comptables de la Direction culture, logement et patrimoine
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, exceptés les Services industriels
- tenue à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- préparation du rôle spécial des frontaliers
- établissement et gestion du rôle des chiens

- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- calcul et remboursement de l'impôt du culte pour les contribuables qui en font la demande
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt de Lausanne-Ville
- gestion de la taxe pour le City Management
- collaboration à la notation financière de la Ville
- prestations diverses en faveur de la Caisse de pensions, de Boisy TV SA et DigiTV SA
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal
- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante et participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction du service, secrétariat et correspondant informatique	4	3.25	4	3.25
Budget et comptabilité	9	8.5	8	7.7
Impôts, caisse et contentieux	21	18.8	21	18.8
Bureau de comptabilité CLP	6	5	6	5
Total	40	35.55	39	34.75
Apprenti	0		1	

Mouvement du personnel

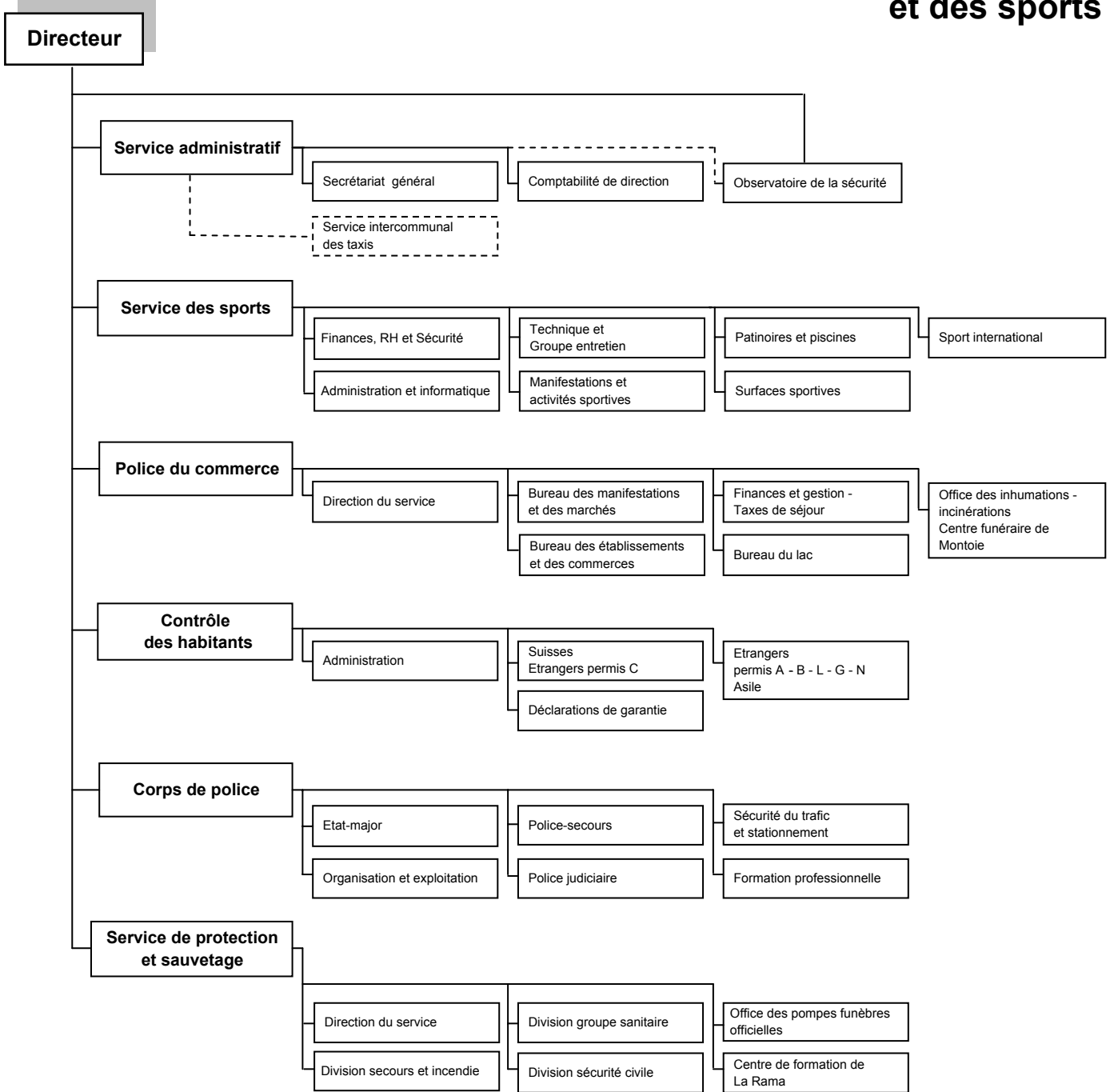
Nombre de démissions : 7 (dont 3 départs à la retraite)

Nombre d'embauches : 6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- entrée en fonction d'un nouveau chef de service ;
- participation active aux études et travaux liés à l'assainissement et recapitalisation de la CPCL
- finalisation et mise en production d'une application informatique pour la planification des investissements
- travaux liés à la phase de conception pour l'introduction d'un système de contrôle interne (SCI)
- élaboration d'un nouveau logiciel pour la tenue du rôle des chiens
- mise en service d'un nouveau logiciel pour la gestion et le recouvrement des amendes d'ordre et des sentences municipales
- nouvelle augmentation des dossiers en contentieux.

Direction de la sécurité publique et des sports



Direction de la sécurité publique et des sports

L'Eurofoot, avec l'installation de l'« UBS Arena » à Lausanne (7 au 29 juin), l'exercice de secours « M-DUE » (18 mai), destiné à tester le concept de sécurité du M2 en vue de son homologation par l'Office fédéral des transports, ainsi que l'inauguration dudit M2 (19 au 21 septembre) ont incontestablement marqué les activités des services de la direction de la sécurité publique et des sports. En effet, le corps de police et les services de protection et sauvetage, des sports ainsi que de la police du commerce ont été très fortement impliqués dans la mise sur pied et le déroulement de ces événements.

En ce qui concerne le service de protection et sauvetage, le processus de réorganisation, entrepris dès juillet 2006, s'est achevé dans le courant de l'année.

Enfin, relevons qu'au mois de novembre, la police lausannoise a été récompensée, en recevant le Prix suisse de l'éthique, signe de reconnaissance très apprécié pour le travail accompli dans le cadre de la démarche éthique et déontologique conduite par le corps de police.

SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	Arrivées ept /départs	n	ept
Secrétariat de direction	6 ¹	5.65	6 ¹	5.65
Comptabilité de direction	6	4.50 1/1	6	4.50
Taxis	3 ² (+1 ³)	2.60 (+0.95 ³)	3 ² (+1 ³)	2.60 (+0.95 ³)
Observatoire de la sécurité	1	0.80	1	0.80
Apprenti(e)s	0	0	0	0
Total	16	13.55 1/1	16	13.55

¹ Un collaborateur travaille à 50 % pour le bureau des taxis

² Un collaborateur travaille à 50 % et deux collaboratrices oeuvrent à 30 % pour le secrétariat de direction

³ Rattaché au corps de police, employé et payé à 95 % par le bureau des taxis

Secrétariat général

PRINCIPALES TÂCHES

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec les adjoints de ce dernier, à l'occasion des séances de Municipalité auxquelles l'intéressé ne peut pas prendre part
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

Comptabilité de direction

PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (environ 990 employés fixes et 320 auxiliaires).

- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

Taxis

PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

FAITS MARQUANTS

Suite à un appel d'offres lancé le 12 février, Taxi Services Sàrl s'est vu octroyer, le 20 août, la concession d'exploitation du central d'appel des taxis de place. Il s'ensuit que, conformément au Règlement sur le central d'appel des taxis A, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, tous les exploitants A doivent, à compter du 1^{er} janvier 2009, s'abonner à Taxi Services Sàrl. Toutefois, quatorze exploitants ont refusé de souscrire un contrat d'abonnement auprès de ladite société, ce qui a entraîné le retrait de leurs autorisations. Tous ont recouru contre cette décision et les procédures sont actuellement pendantes.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2007	2008	2007	2008
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 9 autorisations A (2007 : 5) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2007	2008	2007	2008
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	54	48	61	54
CDS	4	3	4	3
Allô Taxis !	3	2	2	2
ABC Taxis Lausanne	5		7	
AB Taxis Lausanne		6		7
Autres	39	31	52	40
Total	105	90	126	106

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2007	2008	2007	2008
Entreprises	7	6	20	20
Exploitants indépendants	7	10	7	10
Total	14	16	27	30

Conducteurs

Au nombre de 533* (2007 : 534), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2007	2008	2007	2008
Conducteurs «réguliers»	455	454	35	36
Conducteurs «auxiliaires»	37	38	7	5
Total	492	492	42	41

* dont 272 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 44 demandes enregistrées (2007 : 48), 26 carnets de conducteur ont été délivrés (2007 : 36), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'565'076 courses contre 1'572'652 en 2007.

Stations

Au nombre de 46 (2007 : 43), les stations offrent un total de 219 places contre 215 en 2007. En effet, il y a trois nouvelles stations, soit une de trois places au Flon, une de deux places à Crissier et une de deux places à Bussigny. En revanche, les stations de Cour et de la Riponne ont été ramenées, respectivement, de cinq à trois places et de quatre à trois places.

Observatoire de la sécurité

PRINCIPALES TÂCHES

- collecter des informations, pour cerner les problèmes de sécurité
- cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés
- organiser annuellement le Forum de l'observatoire de la sécurité
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention.

L'année 2008 a été marquée par un sondage relatif à la qualité de vie des Lausannois-es et à leurs attentes envers la Police municipale lausannoise (PML), effectué, de mai à juin, auprès de 800 habitants de plus de 16 ans par l'institut Mis Trend, sur la base d'un questionnaire rédigé en collaboration avec le Prof. André Kuhn de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

Les principaux enseignements tirés du sondage sont les suivants :

- 79 % des sondés jugent la qualité de vie à Lausanne excellente, très bonne ou bonne, 16 %, moyenne, et 5 %, mauvaise. Parmi les personnes qui ne s'estiment pas satisfaites de leur qualité de vie, 67,5 % ont plus de 40 ans.
- En ce qui concerne les sujets de préoccupation des personnes interrogées, il apparaît que la sécurité, la criminalité et le vandalisme constituent, pour 24,7 % des sondés, le problème le plus préoccupant. Les difficultés liées à la circulation routière apparaissent comme sujet d'inquiétude pour 18,8 % des sondés, alors que 10,8 % d'entre eux ne peuvent pas citer de préoccupation particulière et que 10,3 % jugent que le principal problème est celui des transports publics.
- A la question de savoir « Comment jugez-vous, de manière générale, le travail de la PML ? », 89 % des sondés le jugent très bon à assez bon, alors que 11 % des personnes interrogées le considèrent comme mauvais à très mauvais. Lors d'un sondage de 2003, 82 % des interrogés se disaient satisfaits du travail général de la police. Une augmentation de 7 points de base est donc constatable. Aucune différence d'appréciation, statistiquement significative, n'apparaît entre les femmes et les hommes, les Suisses et les étrangers, ainsi qu'entre les différents groupes d'âge.
- Les personnes ayant eu un contact personnel avec la PML, durant les douze mois précédant le sondage se déclarent à 69 % satisfaites du contact, alors que 7 % d'entre elles considèrent de manière variable la qualité du contact, selon les situations et 24 % se disent insatisfaites du service. Les causes d'insatisfaction les plus souvent citées sont les suivantes : pour 25,9 %, la police n'en a pas fait assez ou a été trop lente, pour 24,7 %, l'accueil n'a pas été aimable, et pour 21 %, le problème rapporté a été minimisé. Il n'y a pas de relation statistique entre l'insatisfaction et d'autres variables, telles que le genre, l'âge, les niveaux de formation et de revenu ou la nationalité.

En outre, une dizaine de rencontres avec les milieux défendant les migrants, les personnes d'origine étrangère,

durablement installées en Suisse ou à statut précaire, et les sans-papiers ont eu lieu, en collaboration avec la PML. Les contacts, en relation avec la prostitution à Lausanne, se sont également intensifiés.

Par ailleurs, l'observatoire a continué à travailler, principalement en collaboration avec la Police communale du commerce et la Police municipale, avec les représentants de quartier le souhaitant et les principaux exploitants d'établissements de nuit. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des habitants de la Cité, de Bellevaux, de Praz-Séchaud et de Boissonnet, afin de chercher ensemble des solutions aux problèmes rencontrés. Les plaintes exprimées concernent principalement le vandalisme, les incivilités et le tapage nocturne.

Finalement, l'observatoire a participé à la rédaction de nombreuses réponses à des interventions de membres du Conseil communal, ainsi qu'à l'élaboration de textes en relation avec la Police municipale lausannoise.

SERVICE DES SPORTS

PRINCIPALES TÂCHES

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- soutien financier aux clubs et associations sportives lausannoises
- mise à disposition de la population, entretien, amélioration et développement d'installations sportives
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe, comme moyen de santé publique
- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations d'importance régionale, nationale et internationale
- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Sports)	10	9	10	9
Manif. et activités sportives	8	7.5	8	7.5
Piscines et patinoires	34	28.925	34	28.925
Sport international	2	1.5	2	1.5
Surfaces sportives	23	22.25	22	22.25
Unité technique	16	16	16	16
Total	93	85.175	92	85.175

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Administration (Sports)	2		2	
Total	2		2	

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Administration

L'année 2008 aura été marquée par l'organisation et la tenue de très nombreuses manifestations sportives, dont l'« UBS Arena » durant l'Eurofoot 2008 (7–29 juin). Citons également les championnats d'Europe de gymnastique artistique masculine (8–11 mai), la rencontre Suisse – Belgique de Coupe Davis (19-21 septembre), ainsi que la finale de la Coupe du monde de tir à l'arc (27 septembre), organisée sur l'esplanade de Montbenon qui a permis, retransmise en direct par 8 chaînes de télévision et en différé par 25 autres, de voir s'affronter les meilleurs archers mondiaux.

Rappelons également la création et la mise en œuvre du programme « Volontaires Sportifs Lausannois », dont le but est de soutenir les organisateurs de manifestations sportives (Lausanne et sa région), en créant un réseau de bénévoles prêts à proposer leur aide, les organisateurs s'engageant, pour leur part, à respecter et valoriser le travail des bénévoles. 550 personnes se sont inscrites et 260 ont participé à une ou plusieurs manifestations. Au vu de ce succès, le programme se poursuivra en 2009.

Par ailleurs, le Conseil communal a adopté, dans sa séance du 17 juin 2008, les conclusions du rapport-préavis N° 2008/08 « Attribution de subventions dans le domaine sportif. Nouveau volet « sport-phare ». Aides aux clubs, au sport féminin et aux sportifs d'élite lausannois. Réponse à la motion de M. Alain Bron. ». Ce nouveau volet complète le dispositif existant, permettant ainsi de couvrir l'ensemble du « paysage sportif lausannois ».

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23 « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », il convient de signaler que le montant dépensé en 2008 s'élève à 258'629 francs. Dit montant concerne la création de matériel promotionnel, la réalisation du dossier de candidature pour l'organisation, à Lausanne, des championnats du monde de course d'orientation en 2012, l'édition d'une « newsletter » promouvant Lausanne à travers le monde, la tenue d'un stand au congrès « SportAccord 2008 » à Athènes, la promotion de la ville en Chine, lors des Jeux olympiques de Pékin, la mise en place du programme « Volontaires Sportifs Lausannois », la création de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO), ainsi que des séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations internationales, dont le siège est à Lausanne. Le solde de ce crédit, d'un montant initial d'un million de francs, s'élevait, au 31 décembre 2008, à 286'423 francs.

Manifestations et activités sportives

Cette unité a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- les « 20 Km de Lausanne » (27^e édition)
- la « Journée Lausannoise du Vélo » (26^e édition)
- le « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » (19^e édition)
- le « Lausanne Walking » (3^e édition)
- le « Christmas Midnight Run » (2^e édition)
- le « Défi Sportif Lausannois »
- le programme « Sport Bien-Être »
- le programme « Sports Passion ».

Piscines et patinoires

Piscines

Bellerive-Plage : 121 jours d'exploitation, avec une fréquentation de 129'073 personnes contre 105'973 en 2007 (+ 21,7 %).

Mon-Repos : 307 jours d'exploitation, avec une fréquentation de 218'949 personnes contre 219'144 en 2007 (- 0,08 %).

Montchoisi : 121 jours d'exploitation, avec une fréquentation de 54'514 personnes contre 44'977 en 2007 (+ 21 %).

L'école de natation de la piscine de Mon-Repos a connu une progression de près de 9 % du nombre d'heures de cours (2'923 heures contre 2'689 en 2007). 750 personnes ont suivi des cours (privés, semi-privés ou en groupe) faisant l'objet d'abonnements de 5, 10 ou 15 leçons de 25 minutes.

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres de clubs de patinage, de hockey et de broomball et écoliers), a enregistré, en 150 jours d'exploitation, 48'140 entrées contre 46'616 en 2007, soit une augmentation de 3,2 %. La fréquentation des écoles a augmenté de 17 % (5'384 élèves contre 4'596 en 2007).

La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 157 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 15'152 entrées contre 15'059 en 2007, soit une très légère augmentation (+ 0,6 %). La fréquentation des écoles a été en baisse de presque 3 % (6'107 élèves contre 6'282 en 2007).

Sport international

Outre sa participation à l'organisation des manifestations majeures citées sous « Administration », l'unité « Sport international » a également contribué à la promotion de Lausanne en tant que capitale olympique et capitale administrative du monde sportif, en tenant un stand et en organisant des rencontres, en collaboration avec Lausanne Tourisme et l'Etat de Vaud, lors de « SportAccord 2008 » (réunion annuelle de plus d'une centaine de fédérations internationales sportives ou liées au sport) à Athènes et lors des Jeux olympiques de Pékin.

Surfaces sportives

Les centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée de la Jeunesse et Vieux-Moulin) permettent la pratique des quatre principaux sports de salle : le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, mais aussi d'accueillir des événements exceptionnels. Pour l'année 2008, relevons, entre autres, les championnats du monde de full-contact (Vallée de la Jeunesse), les championnats d'Europe et romand d'haltérophilie (Vallée de la Jeunesse) et les championnats suisses de kendo (Vallée de la Jeunesse).

Unité technique

Outre les nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de transformation des installations sportives, l'année aura été marquée par l'inondation des installations de tir à 50 m du stand de tir de Vernand et les problèmes d'adhérence de la couche de roulement du bowl de Vidy qui, après expertise par le laboratoire des matériaux de l'EPFL,

a été remplacée, à ses frais, par l'entreprise chargée de la construction de cet équipement.

Les travaux faisant l'objet du préavis N° 2005/6, du 3 février 2005, « Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre. », sont aujourd'hui achevés, à l'exception de ceux dont, pour répondre au vœu du Conseil communal, la liste exhaustive figure ci-dessous.

Piscines de quartier – Piscine de Montétan

- Installation des équipements nécessaires pour la perception d'un droit d'entrée
- création de WC séparés (zone gratuite – zone payante).

Ces travaux ont été supprimés, suite à la décision du Conseil communal de rendre gratuit l'accès à l'ensemble des piscines de quartier.

Stade olympique de la Pontaise

- Entrée nord du stade, réparation et renforcement de la voie d'accès.

Le projet « Métamorphose » prévoyant la démolition du stade olympique de la Pontaise, ces travaux n'ont pas été entrepris.

Zone sportive de la Blécherette

- Pose d'un grillage autour du terrain de football « D ».

Le projet « Métamorphose » prévoyant le déplacement des terrains de sport de la zone sportive de la Blécherette à la zone dite de « la Tuillière », ces travaux n'ont pas été entrepris.

Zone sportive de Vidy

- Pose d'un séparateur de graisse dans la cuisine du camping.

Un projet de transformation et de modernisation du restaurant du camping de Vidy étant à l'étude, il a été, pour l'heure, renoncé à procéder à cette opération.

A ce qui précède, il convient d'ajouter que les difficultés rencontrées dans la réalisation de certains travaux prévus dans le deuxième crédit-cadre ont entraîné, soit d'importants surcoûts, soit la réalisation partielle du projet initial. Plus précisément, il s'agit des cas particuliers évoqués ci-dessous.

Piscines – Piscine de Mon-Repos

- Remplacement des rigoles des plages des bassins (évacuation de l'eau de nettoyage des plages).

L'ensemble des travaux envisagés n'ayant pu se faire pour des raisons techniques, seules deux étapes sur les trois prévues ont été réalisées. La troisième est inscrite, pour un montant de 75'000 francs, dans le préavis N° 2008/52, du 5 novembre 2008, « Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre. »

Zone sportive de Vidy – Villa Eha

- Réfection de l'enveloppe extérieure et aménagement de l'intérieur de la villa.

L'état général de la villa, plus mauvais que prévu, a entraîné une réfection complète du bâtiment, y compris le rem-

placement des canalisations et du système d'égout. La complexité et les contraintes liées à ce chantier ont induit une modification du programme des travaux initialement prévus et, par conséquent, des coûts plus importants.

Au reste, un seul objet, non prévu dans la demande de 2005, a été réalisé ; il s'agit d'un court en terre battue au stade olympique de la Pontaise pour un montant de 170'000 francs. Adjacent à la halle de tennis, ce court, préexistant, a été reconstitué, de façon à permettre l'homologation de l'ensemble du centre (halle et courts extérieurs), comme « point d'appui Swiss Tennis » national et « Académie Swiss Tennis » pour la Suisse romande.

POLICE DU COMMERCE

PRINCIPALES TÂCHES

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
44	39,6	45	40,6

Le service de la police du commerce a engagé une deuxième apprentie le 1^{er} août 2008.

FAITS MARQUANTS

L'Euro 08 et toutes les activités de divertissements liées aux retransmissions de matches, ainsi que l'inauguration du M2, ont requis une gestion et une planification particulièrement suivies sur plusieurs mois.

L'achèvement des travaux du M2 et le réaménagement de la place de la Riponne ont permis une réorganisation du marché central des mercredis et samedis, effective dès le 8 novembre 2008. Effectuée de manière consensuelle, cette démarche et son résultat ont suscité des commentaires très positifs.

Durant l'année, les travaux d'aménagements prévus dans le préavis N° 2006/33 concernant le centre funéraire de Montoie se sont poursuivis. Il convient de rappeler que ceux-ci ont été opérés en deux étapes. Priorité avait en effet été donnée à l'aménagement des bureaux, qui devaient impérativement être prêts en juillet 2007 pour permettre d'y loger l'office des inhumations-incinérations, obligé, comme tous ceux qui occupaient l'immeuble de la rue Beau-Séjour 8, de le quitter avant le 6 août 2007. La deuxième partie des travaux (assainissement des fours,

changement des installations de ventilation et de réfrigération, réaménagement des chambres mortuaires) a débuté à fin août 2007. Estimés à une durée de douze mois, ces travaux n'étaient toutefois pas totalement achevés au 31 décembre 2008.

Concernant le rapport-préavis N° 2007/44 relatif à la modernisation des ports de petite batellerie de Vidy et d'Ouchy, relevons que les travaux concernant l'aménagement de nouveaux amarrages à Vidy ont été réalisés entre novembre 2007 et le printemps 2008. Le deuxième volet, concernant l'installation de l'eau et de l'électricité dans les deux ports, a également été entrepris en 2008. En parallèle, les rocades de bateaux nécessaires, ainsi que l'attribution des nouvelles places d'amarrage et à terre ont débuté. Cette opération est de longue haleine, puisque, pour répondre à différents souhaits, chaque navigateur ou personne sur liste d'attente est consulté individuellement et dispose de délais pour s'organiser.

En outre, il a été nécessaire de concrétiser la nouvelle application informatique de gestion des amarrages, de manière à répondre aux impératifs liés à la renonciation aux licences permettant l'usage de l'ancienne application.

Enfin, la nouvelle loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) impliquant la suppression de la loi sur le tourisme, de la taxe cantonale de séjour et du Fonds cantonal d'équipement touristique (FET), le nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Etablissements, commerces et patentes

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre 2008, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, se présentent comme suit :

	2007	2008
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	85	95
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	6	7
« Shops » de station-service	3	16
Magasins de tabac et journaux	5	13
Magasins de glaces	—	—
Kiosques	12	20
Magasins/établissements*	1	—
Total	112	151

* Le commerce annoncé en 2006 et 2007 devait être compté dans les boulangeries-confiseries-pâtisseries.

Patentes et autorisations

	2007	2008
Marchands de détail	1	1
Tabacs	664	632
Jeux et appareils automatiques	1 036	1 044
Commerces d'occasions	170	174
Ventes aux enchères	8	7

Etablissements

	2007	2008
Demandes de préavis pour licence	256	226
Licences délivrées	489	540
Changements d'enseigne	46	62
Manifestations	478	480
Autorisations de diffusion de musique	148	131
Avertissements	78	62
Dossiers de mise en conformité des locaux	59	76

Durant cette année, 15 établissements ont été déclarés en faillite, soit 1 discothèque, 1 night-club, 1 salon de jeux, 3 débits de boissons alcooliques à l'emporter, 2 cafés-bars et 7 cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), 7 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2007	2008
Capacité des établissements de jour ¹	60 523	60 499
Capacité des établissements de nuit ²	8 401	8 096
Totaux	68 924	68 595

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café. Ouverture de 05h00 à minuit, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h00 à 04h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 15h00 et 17h00 ou prolongée entre 04h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe.

(Voir également tableau haut de page 7)

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2007	2008	2007	2008
Tombolas	54	57	99 055	95 200
Loteries	13	12	—	—
Roues	10	9	10 225	17 750

Lotos

	2 ^e semestre 2006	2 ^e semestre 2007
	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2008
Lotos «friburgeois» organisés	3	3
Cartons vendus (abonnements)	1 922	1 653
Cartons vendus (séries spéciales)	1 942	1 444
Valeur totale des cartons vendus	25 445.—	27 008.—
Taxe communale	1 526.70	1 620.45
Lotos «traditionnels» organisés	13	13
Cartons vendus	138 391	136 685
Valeur totale des cartons vendus	359 180.—	351 639.—
Taxe communale	21 550.80	21 098.30

La valeur des lots représente au minimum le 50 % du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2006-2007	2007-2008
Cartons à Fr. 1.—	30 693	29 146
Cartons à Fr. 2.—	44 187	46 356
Cartons à Fr. 3.—	38 721	38 067
Cartons à Fr. 5.—	24 790	23 116
Total	138 391	136 685

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2007	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +) Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2008	Ecart
A	Hôtel avec restauration	23	—	1	—	1	23	—
	Hôtel sans restauration	11	—	—	—	1	10	- 1
B	Café-restaurant	378	8	6	2	15	378	—
D	Café-bar	37	4	1	—	2	41	—
E	Buvette	41	1	—	1	3	39	4
F	Discothèque avec restauration	4	—	—	—	1	4	- 2
	Discothèque sans restauration	21	1	2	1	2	21	—
G	Night-club avec restauration	5	—	—	—	—	5	—
	Night-club sans restauration	9	1	—	—	—	10	1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	1	—	—	—	4	1
	Salon de jeux sans boissons	2	1	—	—	1	2	—
	Salon de jeux avec restauration	2	—	—	—	—	2	—
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	1	—	—	—	2	1
J	Tea-room	72	2	—	2	2	71	- 1
K	Bar à café	19	—	—	—	—	18	- 1
L	Autorisation spéciale de jour – bateaux	14	1	—	—	1	14	—
	Autorisation spéciale de jour – sans boissons	—	—	—	—	—	—	—
	Autorisation spéciale de jour – avec boissons alcooliques	8	1	—	—	2	7	- 1
	Autorisation spéciale de jour – sauna	2	—	—	—	—	2	—
	Autorisation spéciale de nuit – sauna	1	—	—	—	—	1	—
	Autorisation spéciale de jour – LPROS	2	—	—	—	—	2	—
	Autorisation spéciale de nuit – LPROS	—	—	—	—	—	—	—
M	Traiteur	7	—	—	—	—	7	—
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	175	18	—	—	20	173	- 2
	Totaux	837	40	10	6	51	836	- 1

Manifestations

Catégories	Nbre de manif.	2007			2008			
		Nbre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nombre de jours de manif.	
Sports	161	220	5,2	4,8	168	279	5,3	5,3
Soirées/fêtes/repas de soutien	482	506	15,6	11,1	436	502	13,8	9,5
Manifestations sur le domaine public et assimilé	504	1 060	16,3	23,4	588	1 503	18,7	28,5
Bienfaisance/utilité publique	535	571	17,3	12,6	530	579	16,8	11,0
Spectacles/concerts	382	606	12,3	13,4	362	651	11,5	12,4
Conférences	160	199	5,2	4,4	134	170	4,3	3,2
Expositions	96	386	3,1	8,5	84	494	2,7	9,4
Stands d'information/récoltes de signatures	536	564	17,3	12,4	563	576	17,9	10,9
Centres socioculturels	152	282	4,9	6,2	104	159	3,3	3,0
Manifestations diverses	88	145	2,8	3,2	179	360	5,7	6,8
Total	3 096	4 539	100 %	100 %	3 148	5 273	100 %	100 %

Cinémas

	2007	2008
Nombre de spectateurs	855 172	878 259
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4'874 places au 31 décembre 2008 (idem en 2007).

Films projetés	2007	2008
a) en première vision	478	402
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	53	45
c) en reprise	387	400
Total	918	847

Répartition selon les âges légaux	2007	2008
0 an	15	8
7 ans	85	89
10 ans	83	74
12 ans	225	219
14 ans	148	126
16 ans	187	166
18 ans	175	165
Total	918	847

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2007	2008
	Fr.	Fr.
Cinémas	1 679 472.20	1 784 362.40
Dancings	1 215 279.85	1 276 551.20
Cafés-restaurants	26 566.25	18 759.10
Spectacles	1 674 307.65	1 714 403.00
Sports	133 392.90	194 514.15
Divers	791 253.20	753 732.00
Total	5 520 272.05	5 742 321.85

Impôt rétrocédé

	2007	2008
	Fr.	Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	12 988.20	22 555.95
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	55 861.15	70 325.40
b) Sports	—	677.05
c) Divers	18 474.50	15 220.—
Total	74 335.65	86 222.45

Taxes de séjour

Selon le nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), celle-ci varie entre Fr. 2.10 et Fr. 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de Fr. 30.— par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2007	2008
	Fr.	Fr.
Hôtels – Campings – Chambres d'hôtes – Auberges de jeunesse et assimilés	1 009 217.20	
Pensionnats – Instituts	57 168.—	
Chambres (logeurs longues durées)	89 327.70	
Appartements – Studios – Villas	422 228.35	
Catégories 1 à 5*		2 256 436.60
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)		161 976.30
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)		560 073.75
Total	1 577 941.25	2 978 486.65

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Domaine public

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2007	2008
Terrasses d'établissements publics	173	180
Étalages	205	228

109 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 65 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées durant l'année.

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2007	2008
Maraîchers	112	113
Charcutiers	12	12
Epiciers	3	6
Fromagers	11	11
Boulangers	6	8
Poissonniers	1	1
Étalagistes	109	116
Artisans	40	37

Ports

Au 31 décembre 2008, les ports de petite batellerie lausannoise comptent le nombre de places suivant :

Places / Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	342	—	710
2.75	246	122	—	368
3.00	59	—	—	59
3.50	42	100	—	142
4.25	10	42	—	52
Places visiteurs	29	5	16	50
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	167	—	358
TOTAL	950	778	44	1 772

4'255 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

Sur les 1'772 places d'amarrage et à terre, 933 sont attribuées à des Lausannois et 527 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. En outre, 50 places sont destinées aux visiteurs et 13 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité. 209 amarrages sont en cours d'attribution. Enfin, 40 amarrages ont été provisoirement gardés libres dans le port d'Ouchy, en prévision des rocadés de places prévues pour aménager des amarrages de 3.00, ainsi que des places de 2.50 « allongées » au quai Est. Ces mesures permettront la création de places supplémentaires, aux fins, notamment, d'accueillir davantage de voiliers fins et longs.

1'689 navigateurs ont occupé les 50 places prévues pour les visiteurs.

Plus aucune demande ne figure en liste d'attente pour des places à terre et des places sont disponibles pour de nouveaux navigateurs.

La commission consultative des ports ne s'est pas réunie en 2008.

Autorisations délivrées	2007	2008
Cabines / Vidy	12	11
Places à l'eau	37	132
Places à terre	35	26
Total	84	169

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2007	2008
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	885	796
Places à terre	—	—

Recettes globales	2007 Fr.	2008 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1 089 507.55	1 060 151.35
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	64 551.30	60 178.35
Engins de levage	22 703.90	17 743.20
Total	1 176 762.75	1 138 072.90

Office des inhumations-incinérations

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en diminution (4'528 contre 4'623 en 2007).

Incinérations

Le nombre des incinérations est également en diminution (3'913 contre 3'984 en 2007). Les incinérations représen-

tent 86,41 % de la totalité des décès enregistrés (2007 : 86,17 %).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 616 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en augmentation (1'122 contre 1'045 en 2007), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'400 contre 1'376 en 2007).

La commission consultative des cimetières n'a tenu aucune séance en 2008.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en diminution (504 contre 608 en 2007), ce qui s'explique notamment par l'augmentation des cérémonies au centre funéraire (77 de plus qu'en 2007).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	100	42	142
Incinérations	824	3 089	3 913
Transferts hors Lausanne	59	366	425
Corps légués aux instituts d'anatomie	9	39	48
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	992	3 536	4 528
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			794
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			198
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			652
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 884
Total des décès enregistrés			4 528

CONTRÔLE DES HABITANTS

PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public
- renseigner les clients
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
37	33.4	35	32.6

Apprentis

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n		n	
1		1	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 2

FAITS MARQUANTS

Le contrôle des habitants a reçu environ 125'000 client(e)s, 50'000 lettres et 38'000 téléphones, dont 5'362 (4'464 en 2007) sur le numéro commercial. La légère diminution du nombre de clients aux guichets s'explique par le passage de trois à cinq ans de la validité des permis de séjour et d'établissement des ressortissants de l'Union Européenne (UE). En outre, après avoir frisé les 131'000 habitant(e)s (130'954 au 30 novembre), le total de la population s'est finalement arrêté à 130'726 au 31 décembre. Cette nouvelle augmentation (1'453) s'explique par l'afflux de main-d'œuvre étrangère européenne, suite à la suppression des contingents au 1^{er} juin 2007. Enfin, la 130'000^e habitante de Lausanne, une étudiante allemande, s'est inscrite le 16 septembre 2008. A cette occasion, une petite agape a été organisée, à l'occasion de laquelle un bouquet de fleurs et un livre sur la ville de Lausanne lui ont été remis.

La population suisse a légèrement augmenté, passant de 79'491 à 79'978 (+ 487), dans le même temps que la population étrangère progressait, pour sa part, de 951 personnes. Cette évolution s'explique, notamment, par les 1'769 naturalisations intervenues durant l'année. Un record.

Quant aux requérants d'asile, le total des arrivées (301) est largement supérieur à celui enregistré l'année dernière (176). Par ailleurs, relevons que durant l'année, 1'507 naissances (2007 : 1'454) et 1'051 décès (2007 : 1'088) ont été enregistrés.

Enfin, une nouvelle baisse des recherches d'adresses, demandées par courrier et fournies par le CH, est enregistrée (23'283 contre 24'632 en 2007).

Population de Lausanne

Au 31 décembre 2007	129 273	habitants dont en résidence secondaire	5 888
Au 31 décembre 2008	130 726	habitants dont en résidence secondaire	5 489
Différences	+ 1 453	habitants	- 399

Population suisse résidant à Lausanne

	2007	2008	Différence
Vaud	40 976	41 615	+ 639
Berne	7 677	7 664	- 13
Fribourg	6 953	6 944	- 9
Valais	4 909	4 893	- 16
Neuchâtel	3 267	3 244	- 23
Jura	2 075	2 106	+ 31
Genève	2 003	2 089	+ 86
Zurich	1 903	1 895	- 8
Obwald	73	77	+ 4
Autres cantons	9 653	9 451	- 202

Population étrangère résidant à Lausanne (sans les requérants d'asile)

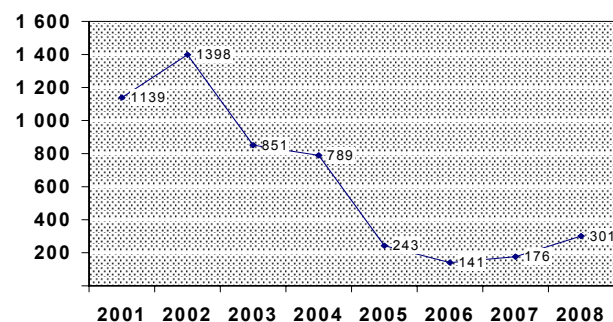
	au 31 décembre 2007	au 31 décembre 2008
Titulaires de permis B	16 315	18 496
Titulaires de permis C	27 660	28 161
Titulaires d'un permis frontalier (G) avec une résidence secondaire	2	—
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	2 201	1 570
Titulaires de permis L (courte durée)	1 946	975
Permis provisoires F	1 108	1 034
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)	(62)
Résidences secondaires I	3	5
Total	49 235	50 241

Au 31 décembre 2008, la population étrangère, sans les requérants d'asile, se chiffre à 50'241 personnes, soit 38,43 % (38,08 % en 2007) de la population lausannoise, la moyenne suisse se situant à environ 22,5 % et celle du canton à environ 30 %.

Requérants d'asile résidant à Lausanne (2008)

301 nouvelles demandes ont été déposées (176 en 2007). 443 dossiers (500 en 2007) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour.

Evolution du nombre des demandes depuis 2001



Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2008*	
	Nombre	%
Protestants	31 893	24,47
Catholiques	47 223	36,23
Autres religions	51 218	39,30

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa religion, le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant 39,30 % de la population. La communauté musulmane, avec 8'899 personnes (8'596 en 2007), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2008, 130'726 personnes, qui se répartissent comme suit :

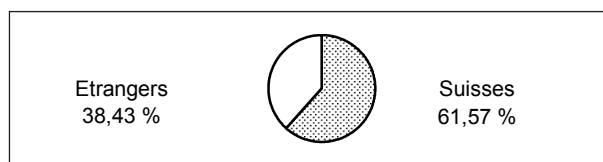
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
52 185	59 129	9 882	9 530

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 791	38 653	9 375	246	2
Femmes	13 456	39 591	14 730	864	18
Total	27 247	78 244	24 105	1 110	20

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	13 486	Afrique	5 536
Vaudois	28 129	Amérique	4 026
Confédérés	38 363	Asie	3 636
Italiens	6 010	Océanie	102
Espagnols	3 676	Apatrides	58
Français	7 520	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(62)
Portugais	8 320		
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie et Monténégro, Kosovo, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5 532		
Reste de l'Europe	6 270		

Répartition de la population résidente



Mesures d'éloignement

Cette année, 315 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 198 refus d'entrée prononcés en 2008.

Déclarations de garantie

568 déclarations de garantie (602 en 2007), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2008, 506 demandes d'entrée ont été traitées (2007 : 467).

Bureau des enquêtes

	2007	2008	Différence	
Enquêtes reçues	746	925	+	179
Enquêtes réglées	706	880	+	174
Enquêtes en cours	40	45	+	5
Dénonciations au juge d'instruction	15	28	+	13
Dénonciations à la Commission de police	31	26	-	5

CORPS DE POLICE

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police de proximité.

Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- le rapprochement police – public
- le maintien d'une forte capacité d'intervention
- le développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	545	528.45	549	532.05
Total	545	528.45	549	532.05

Apprentis/aspirants

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Apprentis	6	6		
Aspirants	13	21		
Total	17	27		

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 23

Nombre d'embauches : 20

Violences contre les fonctionnaires

- 96 cas d'entrave à l'action de la police, d'opposition aux actes de l'autorité et de violence contre les fonctionnaires
- 48 jours d'incapacité de travail consécutifs à des blessures causées volontairement par des tiers
- 33,5 jours suite à des blessures involontaires (survenues accidentellement lors d'interventions)
- 3 cas de risque de transmission de maladie
- 14 policiers blessés par des tiers (dont 6 ayant nécessité un arrêt de travail de 1 à 17 jours).

FAITS MARQUANTS

Dans la nuit du 31 décembre 2007 au 1^{er} janvier 2008, un réveillon festif a mal tourné à Beaulieu où se déroulait le Beaulieu New Year, discothèque géante réunissant 8'000 personnes. Suite à une émeute dans les vestiaires qui ont été pillés, près de 80 policiers ont été mobilisés pour rétablir l'ordre. Le lendemain, 11 collaborateurs ont été requis pour collecter les nombreux objets dispersés suite à la rixe. La salle polyvalente de l'Hôtel de police a été utilisée pour effectuer l'inventaire des effets personnels retrouvés et des avis ont été publiés dans les médias, invitant les lésés à récupérer leurs biens.

Le 18 mai 2008, un grand exercice de secours « M Due » s'est déroulé à la station M2 de la place de l'Ours. Il s'agissait d'un test grandeur nature requis par l'Office fédéral des transports, afin de délivrer l'autorisation d'exploiter au premier métro automatique de Suisse avant sa mise en service. Ayant pour but d'évaluer les moyens d'intervention et de secours en cas d'accident majeur en milieu souterrain, impliquant une centaine de victimes, cet exercice a nécessité la mise en œuvre de près de 300 intervenants (pompiers, ambulanciers, policiers, figurants, etc.) et de très longs mois de préparation.

L'Euro 08, durant le mois de juin, et l'inauguration du M2, au mois de septembre, ont fortement mobilisé les forces de police.

Organisé conjointement par la Suisse et l'Autriche, l'Euro 08, qui s'est déroulé du 7 au 29 juin 2008, soit durant 22 jours, a nécessité l'engagement du corps de police à hauteur de 7'750 heures supplémentaires (nombre inférieur aux prévisions de 16'800 heures), ce qui constitue néanmoins un engagement hors norme. En effet, la présence d'une « UBS Arena », d'une contenance de 10'000 places (la plus grande de Suisse) a fait l'objet d'une attention particulière et les cortèges spontanés à l'issue des matches ont nécessité de nombreux services d'ordre particuliers. L'organisation du corps de police a été remaniée pour la période du 26 mai au 30 juin 2008. Il est à noter qu'aucun incident ne s'est produit tout au long de cette période et que le contact avec la population, qui manifestait sa joie en ville à la fin des matches, a été excellent. Il convient de relever, durant cette période particulière, une baisse significative des appels au 117 et des délits avec violence.

L'inauguration du M2 et les festivités « Label Suisse », durant le week-end du Jeûne Fédéral (19-21 septembre), ont attiré près d'un demi-million de spectateurs sur les différentes scènes réparties en ville et ce ne sont pas moins de 160'000 personnes, qui ont pu faire connaissance avec le métro. Cet engagement a généré à lui seul 2'054 heures de travail supplémentaires pour le corps de police.

Relevons, par ailleurs, que, parallèlement à ces festivités, se déroulaient le Comptoir Suisse et une rencontre, dans le cadre de la coupe Davis de tennis, entre la Suisse et la Belgique.

Cette année a également été marquée par la mise en place de plusieurs structures, prévues de longue date par le nouveau statut des policiers et les démarches éthique et déontologique. Le Règlement du corps de police, remplaçant celui de 1952, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Si ce document accorde des protections supplémentaires aux policiers dans le cadre de leur activité professionnelle, il leur fixe également des exigences plus élevées. Par ailleurs, le nouveau statut prévoit le principe d'une progression salariale constante, destinée à inciter les policiers qui le souhaitent, à exercer leur profession sur le terrain aussi longtemps qu'ils le désirent. Initiée dans le cadre de la démarche éthique et inscrite dans sa continuité, la déontologie fait aussi partie intégrante du statut des policiers. Un code y relatif a ainsi été rédigé, de même que des directives d'application fixant les modalités de fonctionnement de la commission préposée à la déontologie. Ces textes sont entrés en vigueur le 1^{er} octobre 2008.

Le 17 avril 2008, lors d'une cérémonie officielle, 36 collaborateurs ont reçu leur certification en éthique de la sécurité publique de l'Université catholique de Louvain. Cette cérémonie a également été l'occasion de rendre publics la charte des valeurs du corps de police, les statuts du comité d'éthique, le nouveau code de déontologie des policiers lausannois, le règlement de la commission préposée à la déontologie, ainsi que la nomination, par la Municipalité, du président du comité d'éthique du corps de police.

En septembre 2008, le préposé à la déontologie et les membres de la commission préposée à la déontologie ont été nommés. Celle-ci, présidée par le préposé, est composée de 3 policiers du corps de police. Un spécialiste de la résolution des litiges, issu de la cellule ARC (Aide à la résolution de conflits) s'y adjoindra, lorsque cette structure sera opérationnelle. Entrée en fonction le 1^{er} octobre, dite commission sera amenée à examiner les pratiques professionnelles des policiers envers les citoyens.

Le 5 novembre 2008, la Municipalité a validé la composition du comité d'éthique du corps de police constitué, outre de son président, de quatre représentants du corps de police et de quatre autres personnes provenant de la société civile. Ces derniers amèneront leurs compétences, liées à la formation, la jeunesse ou encore la multiculturalité. Mis à part le délégué à l'éthique du corps de police, qui dispose d'un mandat permanent comme secrétaire général, les autres membres sont nommés pour la durée de la législature. Le comité d'éthique est un organe consultatif, autonome à l'égard des instances politiques, judiciaires, administratives et de gestion, qui remplit une mission d'aide et de conseil.

Enfin, entre mai et juin, un sondage a été effectué par l'institut Mis Trend sur la base d'un questionnaire préparé en collaboration avec le Prof. André Kuhn (faculté de droit et des sciences criminelles de l'UNIL) auprès de 800 Lausannois, en vue d'apporter un éclairage sur leurs attentes envers la police municipale. 89 % des sondés ont exprimé leur satisfaction quant au travail général de la police, soit une progression de sept points par rapport au précédent sondage de 2003.

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population, Police-secours gère les interventions d'urgence et assure une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois, en adéquation avec l'évolution des phénomènes insécurisants et des délits sériels. Les unités d'intervention motorisées, le personnel des postes de quartier à pied et la brigade cycliste répondent aux sollicitations du public et prennent en charge les problématiques sécuritaires détectées.

Le nombre d'interventions assurées par Police-secours en 2008 a augmenté de 3,7 % par rapport à 2007 (chiffre comparable à celui de la décennie en cours, dont la moyenne se monte à 28'300).

Sections et entités de Police-secours

	2007	2008
Nombre total d'interventions	27 454	28 477
Interventions avec privation momentanée de liberté	1 990	1 685
Personnes prises en charge à la suite de délits	1 320	1 591
Rapports adressés au Juge d'instruction	11 386	11 365
	2007	2008
Scandales divers, altercations sur la voie publique	2 214	2 158
Bagarres, scandales, bruit, à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements publics	1 513	1 464
Violences conjugales	402	394
Autres conflits familiaux	482	449

Manifestations

Le nombre de manifestations ayant nécessité l'engagement de forces de police a diminué (25 en 2008, contre 36 en 2007).

Opérations de longue durée

Jusqu'à fin octobre, le corps de police a maintenu sa présence quotidienne (près de 5'000 heures) sur la place de la Riponne et ses abords immédiats. Dès novembre, une nouvelle opération (URBANO), impliquant l'ensemble du personnel, a été mise sur pied et s'articule autour de quatre axes d'action : la visibilité, la lutte contre les délits sériels, la lutte contre le trafic de stupéfiants et le maintien de l'ordre. Ces opérations, conduites de manière concomitante, ont permis l'interpellation de 340 personnes en infraction (stupéfiants, RGP, bagarres, vols, etc).

L'opération « Alpha », débutée au mois de janvier 2002, reste plus que d'actualité. Une à deux interventions par mois sont mises sur pied, permettant le maintien d'une pression constante sur les trafiquants de drogues. Sur près de 1'500 identifications, 105 personnes ont été dénoncées pour infraction relative aux stupéfiants.

Charte des établissements de nuit

Bien que la charte de collaboration n'ait pas été ratifiée par de nouveaux établissements, le partenariat s'est poursuivi dans un esprit d'ouverture avec l'ensemble des

exploitants signataires, certains d'entre eux ayant accepté des mesures de sécurité supplémentaires. Police-secours est intervenue à 359 reprises (438 en 2007, en baisse de 18 %).

Partenariat citoyen

La responsable de l'observatoire de la sécurité, le chef de Police-secours, ainsi que d'autres collaborateurs du corps de police participent, de manière suivie, à des rencontres avec les associations, les habitants et les commerçants des quartiers lausannois. Cette écoute de proximité, qui permet de prendre en compte et d'analyser les problématiques locales (actes délictueux, troubles divers ou nuisances sonores), contribue à apporter des réponses adéquates aux problèmes signalés. En 2008, les quartiers de Boissonnet, Praz-Séchaud, Boveresses, Marterey et Bellevaux ont été concernés.

Postes de quartier

Activité des postes de quartier	2007	2008
Arrestations	172	192
Véhicules retrouvés	37	37
Dénonciations pour fautes de stationnement	2 551	1 941
Rapports de renseignements divers	13 400	12 855
Notifications de commandements de payer	34 131	36 504

Bureau des objets trouvés

Le 1^{er} décembre 2008, le bureau des objets trouvés a ouvert ses portes dans les nouveaux locaux, plus vastes, mis à sa disposition par le service du logement et des gérances, suite aux incidents survenus lors de « Beaulieu New Year ».

	2000	2007	2008
Trouvailles	8 374	10 208	11 263
Trouvailles restituées	3 911	4 582	4 611
Personnes reçues	14 868	14 070	15 885

La vente aux enchères bisannuelle des objets trouvés, qui s'est déroulée en avril, a rapporté la somme de 32'236.10 francs.

Poste de police de la Gare

Une année et demie après son installation à la rue du Petit-Chêne 36, ce poste tire un bilan positif de sa nouvelle implantation. La distribution de « flyers » aux magasins du secteur d'intervention, la mise en place d'un contact permanent avec les commerçants et la résolution de divers problèmes ont permis un bon partenariat. Relevons également une collaboration étroite avec la Gendarmerie vaudoise, la Police ferroviaire et le Corps des gardes-frontières.

Brigade cycliste

Rattaché durant la mauvaise saison au poste de quartier de la Gare, le personnel de cette brigade a pu rouler quasiment tout l'hiver, grâce à une météo plutôt clémente. Son activité s'est principalement déployée durant la belle saison dans le sud de la ville et, pendant le reste de l'année, dans le centre-ville, ainsi que dans les quartiers périphériques, en fonction des événements à gérer et des contrôles à effectuer.

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Le GPB a poursuivi son activité dans le domaine de la circulation, en participant aux contrôles routiers et à la vérification de l'état des véhicules. Une très nette baisse du nombre des véhicules modifiés et défectueux a été constatée (986 fiches techniques de moins par rapport à 2007). Par ailleurs, les collaborateurs du GPB ont effectué de nombreux contrôles nocturnes d'établissements ou de manifestations, en compagnie des jeunes policiers sortant de l'Académie. Enfin, le GPB a émis 580 préavis pour différentes manifestations.

Unités spéciales (US)

Durant l'année, le Groupe d'intervention (GI), constitué de 15 collaborateurs et de deux candidats, s'est restructuré, afin de faire face au manque d'effectif, à l'augmentation des interventions et à la pluralité des tâches. Réorganisée en deux groupes, cette unité n'assure plus un service 24h/24h, mais couvre désormais les plages horaires considérées comme « chaudes » par les sections d'intervention de PS (nuits de week-ends).

Au sein de la Brigade canine (8 conducteurs, 10 chiens et trois candidats), la formation d'un chien passif pour la détection des stupéfiants se déroule normalement. Il devrait entrer en service durant le premier semestre de 2009. La préparation d'un second chien de piste « St-Hubert » est en cours pour assurer la relève du premier.

Concernant la Cellule de négociation (une psychologue, 4 inspecteurs, 2 candidats), un accent particulier a été mis sur la formation du nouveau personnel, afin de compenser plusieurs départs.

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire, composée de différentes brigades spécialisées, traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois, du simple vol à l'homicide. Sous la direction du Juge d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent, notamment, dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la délinquance juvénile, ainsi que des délits à caractère sexuel et développent de nombreux partenariats.

Activité

Un des éléments les plus marquants de cette année restera le nombre élevé de cambriolages imputables, pour une bonne part, à des ressortissants géorgiens, russes ou ukrainiens. En outre, Lausanne reste toujours confrontée au trafic de stupéfiants de rue. La réponse pénale à ces deux phénomènes semble peu efficace, dès lors que les peines dissuasives ne sont que trop rarement appliquées, ce qui génère un taux de récidive élevé.

Les chiffres mis en exergue ci-après sont extraits des bases de données des polices cantonale vaudoise et municipale lausannoise. Ils représentent la situation de la saisie au 22 janvier 2009. On note que la barre des 13'000 délits enregistrés est franchie pour la première fois, ce qui se traduit par une augmentation globale de 7,8 % due, presque pour la moitié, à la hausse des seuls cambriolages.

	2005	2006	2007	2008
Délits enregistrés	11 873	12 163	12 173	13 126
Délits élucidés	1 923	1 998	2 328	3 101
Personnes déférées	5 250	4 083	6 418	6 245
Réquisitions pénales	5 381	4 333	3 449	3 165
Réquisitions administratives	1 858	1 789	1 234	1 399

Délits et événements généraux

	2005	2006	2007	2008
Morts violentes				
Homicides (victimes)	2	1	1	1
Suicides	34	30	24	28
Morts accidentelles (hors circulation)	5	4	3	7

	2005	2006	2007	2008
Délits avec violence				
Délits avec violence enregistrés	974	1245	1 443	1 453
dont :				
– homicides, y compris tentatives	5	7	10	8
– voies de fait et lésions corporelles, rixes	713	929	1 066	1 067
– brigandages/extorsions et vols à l'arraché	256	309	367	378

Auteurs déferés (classe d'âge)*

– <18 ans	72	74	74	81
– entre 18 et 20 ans	62	74	76	73
– entre 21 et 40 ans	154	184	242	214
– > de 40 ans	32	34	31	42

* La répartition par classe d'âge ne concerne que les délits les plus graves, à savoir les assassinats et homicides, les lésions corporelles, les voies de fait, les rixes, les brigandages, extorsions, vols à l'arraché. Dans les rapports de gestion des années précédentes, les chiffres recouvraient une palette beaucoup plus large, incluant les menaces, les injures, etc. De plus, il est important de relever ici qu'un auteur ne figure qu'une fois, quand bien même il peut avoir commis plusieurs délits et avoir été déferé plusieurs fois.

Une forte augmentation des vols avec effraction touchant les habitations et les commerces est relevée (arrachage du cylindre, effraction à la tombée du jour).

	2006	2007	2008
Vols avec effraction			
Vols avec effraction enregistrés	2 774	2 679	3 101
dont :			
– dans les habitations	549	672	809
– dans les commerces et bureaux	590	540	873
– dans les voitures	1 051	1 082	1 037

Le nombre d'incendies impliquant plusieurs véhicules est en forte diminution.

	2006	2007	2008
Délits particuliers			
Dommages à la propriété sur des voitures	905	811	812
Incendies intentionnels			
dont :	87	111	78
– voitures incendiées ou endommagées par le feu	36	35	15

Mineurs

Après deux années de baisse, le nombre de dossiers transmis au Tribunal des mineurs est à nouveau en progression (518 dossiers en 2007 et 576 en 2008). De ces 576 dossiers, 133 (104 en 2007) concernent des filles et 443 (414 en 2007) des garçons. Dans ces chiffres, les cas de récidives ne sont pas dissociés et regroupent tous

les types de délits. Relevons une augmentation régulière du nombre de dossiers relatifs aux filles. Ces dernières, lorsqu'elles sont impliquées dans des délits, adoptent des comportements plutôt masculins (tenue vestimentaire, propos, attitudes et actes de violence). Ces jeunes souffrent souvent d'une perte de repères, d'un conflit avec les valeurs de la société voire de pathologies d'origine psychiatriques. Les milieux sociaux d'aide font aussi part de leur désarroi et de la difficulté qu'ils ont à traiter avec ce genre de population.

	2005	2006	2007	2008
Dossiers de tous types de délits transmis au Tribunal des mineurs (mineurs déferés)	544	535	518	576
dont :				
– filles mineures	89	118	104	133
– garçons mineurs	455	417	414	443
– auteurs d'actes de violence*	127	118	161	168
Nombre de plaintes pour actes de violence commis par des mineurs	162	193	190	235

* Dans ces chiffres, les menaces, injures et violences contre fonctionnaires, ainsi que les récidives sont comptées.

Mœurs

Dans le domaine du travail lié au sexe, il a été procédé au contrôle de 75 salons de massages et à 38 opérations en rue. 252 personnes prostituées, en majorité de sexe féminin, ont été contrôlées, certaines à plusieurs reprises. 35 % d'entre elles séjournaient et travaillaient clandestinement dans notre pays (45 % en 2007). Par ailleurs, 14 personnes ont été déferées pour des infractions en relation avec l'exercice illicite de la prostitution (54 en 2007). Enfin, les infractions contre l'intégrité sexuelle sont en nette baisse (- 20,1 %), baisse liée à la forte diminution des cas d'exhibitionnisme (arrestation de l'auteur de la série de près de 25 cas en 2007). Pour les victimes mineures, une augmentation de 21,4 % est à enregistrer, le nombre de cas correspondant toutefois à la moyenne des dix dernières années.

	2005	2006	2007	2008
Infractions contre l'intégrité sexuelle				
dont :	132	169	164	131
- viols et contraintes sexuelles	48	46	36	30
- atteintes à l'intégrité sexuelle des enfants	42	65	42	51
- exhibitionnisme	17	30	56	18
Mauvais traitements envers les enfants	40	32	17	14

Stupéfiants

Malgré une pression toujours très soutenue exercée tout au long de l'année sur les trafiquants de rue, ainsi que le démantèlement de 10 filières d'approvisionnement, une aggravation du trafic de cocaïne commis par des ressortissants du continent africain a été observée depuis le printemps 2008. Par ailleurs, le trafic d'héroïne demeure l'apanage de certains ressortissants du sud-est de l'Europe. Les arrestations de « dealers » en flagrant délit ont augmenté de 12,7 % par rapport à l'année précédente (+ 6,9 % en 2007).

	2005	2006	2007	2008
Personnes déferées au Juge d'instruction (trafic et consommation)	2 842	2 596	2 568	2 510
dont :				
– < de 18 ans (mineurs)	253	211	190	168
– de 18 à 25 ans (jeunes adultes)	1 252	931	1 092	1 036
– > de 25 ans (adultes)	1 337	1 454	1 286	1 306
– sexe masculin	2 349	2 266	2 248	2 226
– sexe féminin	493	330	320	284
– domiciliées à Lausanne	1 029	1 148	1 078	931
– domiciliées sur Vaud (sans Lausanne)	994	848	838	860
– domiciliées en Suisse (hors VD)	381	274	266	314
– domiciliées à l'étranger	374	49	100	82
– sans domicile fixe	64	277	286	323
Réseaux démantelés sur territoire lausannois	14	12	13	10
Trafiqants déferés	489	359	384	433
dont :				
– gros trafiquants (> 50 grammes)	185	164	177	155
– petits trafiquants et consommateurs/revendeurs	304	195	207	278
Décès par surdose (avérée ou en suspens)*	8	12	6	5

* En cas de surdose de produits stupéfiants, des analyses toxicologiques sont menées. Celles-ci prenant du temps, les cas peuvent donc être avérés ou en suspens.

Brigade rue

Composée de six collaborateurs, cette brigade, qui assure une présence physique en ville, en particulier auprès des commerçants et des établissements publics, met une priorité sur les voleurs à la tire ou à l'astuce. Cette année, ses membres ont procédé à 94 interpellations.

La Brigade des enquêtes brèves (BREB)

La BREB regroupe des enquêteurs qui font leurs premières armes dans le métier d'inspecteur de police judiciaire. Deux collaborateurs civils sont en charge des enquêtes de naturalisation.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT

La sécurité du trafic et le stationnement constituent également une des tâches principales du corps de police. La prévention des accidents de la circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

Campagnes de prévention

Durant l'année écoulée, outre les habituelles campagnes de prévention nationales qui se sont poursuivies, une action intitulée « Portable en mains. Réflexes en moins », a été menée en mars et en octobre. Ayant pour but de

rendre les conducteurs attentifs à la problématique de la conduite en utilisant un portable sans dispositif « mains libres », elle a permis, lors de huit contrôles routiers, de sensibiliser 1'079 personnes, auxquelles un « flyer » a été remis.

Contrôles de la vitesse

Pour la première fois depuis 2004, le pourcentage des conducteurs dénoncés par rapport au nombre de véhicules enregistrés accuse une légère hausse (4,65 % en 2007, 4,78 % en 2008). 23'100 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse en milieu urbain. Au chapitre des records, on signalera 20 automobilistes dénoncés pour une vitesse supérieure à 90 km/h, la palme revenant à un conducteur qui roulait à 119 km/h sur la route de Chavannes. En terme de prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont été largement utilisées (49 semaines) sur l'ensemble du territoire, touchant environ 1'500'000 usagers.

Contrôle de la vitesse

	2000	2006	2007	2008
Nombre de contrôles	1 345	1 939	2 267	2 450
Véhicules enregistrés	485 011	509 306	529 385	483 493
Conducteurs dénoncés	41 592	32 767	24 608	23 111
Pourcentage des dénonciations	8,57	6,43	4,65	4,78

Contrôle à l'éthylomètre

	2005	2006	2007	2008
Ivresses avec accident	153	144	151	138
Ivresses sans accident	549	696	700	486
Total	702	840	851	624

Contrôles aux carrefours

La tendance à la hausse des infractions, constatée en 2007, s'est inversée en 2008 (- 20 %). Si elle semble démontrer un comportement plus vigilant et un meilleur respect de la signalisation en place, on ne peut exclure l'influence des modifications de flux de véhicules liées à l'introduction du M2, ainsi qu'à différents travaux d'importance, qui ont bloqué les installations sur plusieurs carrefours en ville.

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse :

Installations fixes : 21 (21 en 2007)

Nombre de caméras : 10 (9 en 2007)

	2000	2006	2007	2008
Infractions relevées (feux)	9 564	4 597	8 697	7 691
Infractions relevées (vitesse)	2 368	9 814	29 693	27 538
Total	11 932	14 411	38 390	35 229
Nombre de passages (en milliers)		11 115	21 147	18 861

Contrôle du stationnement

Dans ce domaine, le nombre d'infractions enregistrées est en baisse (- 11 %), diminution qui s'explique par les nombreuses manifestations qui se sont déroulées,

notamment l'Eurofoot, en juin 2008, durant lequel la quasi-totalité du personnel a été engagée pour d'autres tâches. A cela s'ajoute des pannes de longue durée des appareils équipant les P+R, qui n'ont pas permis de contrôler ces emplacements de façon adéquate. En revanche, l'activité menée en soirée et la nuit est toujours aussi soutenue (21'399 AO en 2007 et 20'782 en 2008), ce qui démontre la nécessité de maintenir une certaine pression durant cette tranche horaire. Enfin, le nombre de véhicules dénoncés pour stationnement illicite sur le trottoir s'inscrit également à la baisse.

Contrôle du stationnement et de la circulation

	2000	2006	2007	2008
Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185 483	239 818	259 986	245 430
dont :				
– infractions aux règles du stationnement	119 559	176 735	179 153	159 842
Parcage illicite sur les trottoirs :				
– bulletins d'amende d'ordre apposés	7 959	8 417	7 802	7 585
Evacuations forcées de véhicules	*	812	632	506

* Chiffre non disponible

Accidents de circulation

Le nombre total des accidents s'inscrit à nouveau en légère baisse (- 7 %). Cette tendance réjouissante est également à relever, dans une moindre mesure, en ce qui concerne les fuites après accident (- 3,77 %). Le nombre des blessés est en baisse également (- 16 %), de même que celui des piétons victimes (- 20 %). La diminution est même spectaculaire pour les enfants blessés dont le nombre de cas a régressé de 47 %. Sur le plan des accidents mortels, trois affaires ont été traitées, l'une concernant un automobiliste, la deuxième un motocycliste et la dernière un piéton.

	2000	2006	2007	2008
Accidents de circulation (constats)	1 733	1 458	1 265	1 162
Personnes blessées	528	424	456	380
Personnes tuées	5	1	2	3
Fuites après accident	706	578	400	385
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	104	82	104	83
	28	33	34	18

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
Total	9 886 400.—
Défalcations	185 110.—
Total net encaissé	9 701 290.—
	(2007 : 10 636 470.90)

ORGANISATION ET EXPLOITATION (O+E)

La subdivision O+E regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), le garage, la maintenance d'immeuble, le groupe de la saisie, le groupe informatique, le groupe technique et la chancellerie.

Outre l'entretien de l'Hôtel de police, le personnel de la maintenance d'immeuble a également été engagé pour le déménagement du bureau des objets trouvés. Par ailleurs, cette entité a mis en place la signalétique et les procédures en cas d'évacuation d'urgence (sécurité au travail).

Les opérateurs de la CAE ont contrôlé 16'459 personnes, dont 825 faisaient l'objet d'un signalement. 2'326 véhicules ont donné lieu à des vérifications, dont 99 étaient signalés. Dits opérateurs ont également répondu à 76'512 appels d'urgence (210/jour) (82'841 en 2007, soit 227/jour) et à quelque 72'108 appels au 021'315'15'15 (198/jour).

Le groupe de saisie, qui enregistre les données concernant les infractions dans le système informatique Zephyr de la Police cantonale, a traité plus de 30'000 documents. La Chancellerie, qui s'occupe de tous les transferts et du classement des documents, a remis plus de 51'000 lettres à la poste et plus de 34'000 rapports à l'interne.

Le personnel technique a participé à la mise en exploitation d'un poste de commandement à Bellerive, en vue d'assurer la sécurité dans le cadre de l'Euro 08. Cette infrastructure a été utilisée par tous les services de secours de la Ville (pompiers, ambulanciers, protection civile et police).

FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

La formation professionnelle a pour tâche principale la formation continue du personnel du corps de police. Elle s'occupe également du recrutement des aspirants et des assistants de police. Elle organise le stage d'intégration des aspirants et leur dispense des formations spécifiques (particularités communales et cantonales). Elle assure également la formation des assistants de police. Par ailleurs, cinq formateurs policiers lausannois sont détachés en permanence à l'Académie de police du Chablais pour la formation de base des aspirants.

Les 13 aspirants de la volée 2007 ont été assermentés le 4 mars 2008, après avoir obtenu avec succès leur brevet fédéral de policier. En 2008 et pour la troisième fois, tous les aspirants des polices municipales vaudoises ont suivi leur formation à l'Académie de police du Chablais. Du 1^{er} février au 30 avril 2008, la FP a mis sur pied une école de gardes de police pour 6 aspirants, école intégrant pour la deuxième fois la formation expérientielle.

Le personnel de la FP a collaboré activement au recrutement vaudois uniformisé, qui réunissait, pour la troisième année consécutive, les polices municipales vaudoises et la police cantonale. Vu le nombre restreint de postulants, il a été décidé, en collaboration avec l'Association des polices municipales vaudoises, de lancer une deuxième campagne de recrutement, pour les seules polices municipales. Ces deux campagnes ont permis d'engager 26 aspirants lausannois, dont 6 femmes, pour l'Ecole de police 2009. Enfin, suite à l'entrée en vigueur des accords de Schengen, une formation a été organisée à l'intention de tous les policiers du corps, par le biais d'un support informatique.

SUBDIVISION ÉTAT-MAJOR (EM)

La subdivision EM réunit l'unité psychologique, le délégué à l'éthique, la communication et la prévention, les ressources humaines, le responsable de la déontologie et les juristes.

Unité psychologique

La première partie de l'année a été marquée par les préparatifs de l'Euro 08 et la finalisation de la formation des membres de la cellule psychologique DIAM. L'exercice d'homologation du M2 a permis de tester avec succès les capacités à l'engagement de cette cellule.

L'unité psychologique s'est investie par ailleurs dans la formation, en participant à l'enseignement dispensé à Savatan, dans le cadre de la branche « psychologie ». Elle a également contribué à finaliser la restructuration de la cellule de négociation. Enfin, elle a poursuivi ses activités de soutien au personnel, au recrutement et à l'encadrement d'équipes spécialisées, ainsi que son implication dans différents projets stratégiques du corps de police.

Ethique

Dès le milieu de 2008, une plate-forme d'échanges interuniversités/corps de police a été mise sur pied, sous l'appellation de « comité scientifique de l'éthique », dans le but de suivre la démarche éthique de la police de Lausanne, notamment en terme de formation, mais également de permettre à tous les partenaires de bénéficier des expériences académiques et pratiques dans ce domaine. Par ailleurs, les trois « leaders » de la démarche éthique du corps de police ont participé, en septembre 2008 au Québec, au lancement du Réseau francophone de formation policière (FRANCOPOL), regroupant une quinzaine d'Etats, sur le thème du « discernement dans l'action policière ». Lors de cet événement, la police de Lausanne a pu présenter sa démarche éthique.

A la demande de l'Institut suisse de police (ISP), le commandant adjoint et le délégué à l'éthique ont apporté leur contribution à la rédaction de la partie « éthique » du manuel suisse intitulé : « Droits de l'homme et éthique », destiné aux aspirants policiers.

Des formations de base en éthique pour le brevet fédéral de policier, ainsi que pour les assistants de police ont été données à Lausanne, Neuchâtel et Genève par le délégué à l'éthique. Le commandant adjoint, le délégué à l'éthique, les juristes et le préposé à la déontologie ont participé aux rencontres « Police-migrants », mises sur pied par le directeur de la sécurité publique et des sports, et visant à une meilleure collaboration entre les services de police et les divers organismes se préoccupant de l'intégration des étrangers à Lausanne.

Communication et prévention

Le dossier « conduite de la communication » du plan DIAM, élaboré avec les partenaires dans le cadre de la commission technique DIAM, a été validé cette année. A l'occasion de l'exercice d'homologation du M2, effectué le 18 mai 2008, l'entité a organisé la prise en charge des médias, afin de garantir une bonne couverture de presse, tout en respectant les impératifs en matière de sécurité

et de confidentialité. Au niveau interne, l'entité met désormais à disposition des collaborateurs, sur le site intranet du corps de police, une revue électronique de presse quotidienne.

Dans le domaine de la prévention, des séances ont été organisées à l'intention de professionnels de la maintenance d'immeubles, afin de les informer de la situation en matière de cambriolages et des mesures à prendre pour les éviter. En fin d'année, la brochure « Halte aux voleurs », mise à jour selon la nouvelle ligne graphique, a été imprimée à 6'000 exemplaires, pour en permettre une large distribution.

Ressources humaines (RH)

L'année a été marquée, en juin 2008, par la fin de deux projets complexes et particulièrement sensibles, à savoir la définition et la classification des fonctions de cadres policiers, ainsi que l'introduction du nouveau système de progression salariale pour les collaborateurs policiers, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Le corps de police dispose donc maintenant d'une définition claire des postes de cadres policiers, ainsi que de leur classification salariale. Il a ainsi servi de « service pilote » pour le projet Equitas, qui concernera l'ensemble des fonctions remplies par le personnel de la Ville. Suite à cette définition, et afin de déterminer si chaque personne concernée avait droit à un repositionnement salarial ou non, les RH ont examiné dans le détail le parcours professionnel de chaque cadre policier, selon une méthode définie avec un consultant externe. En ce qui concerne les collaborateurs policiers, le nouveau système de progression salariale a été introduit et chaque situation individuelle a également été recalculée, afin de déterminer l'éventuel montant du réalignement. En outre, des séances d'information, ainsi que de nombreux entretiens personnalisés ont été conduits par la responsable RH et le chef de projet du nouveau statut, afin de donner toutes les explications nécessaires concernant ce projet et les différentes situations individuelles.

Juristes

En 2008, cette entité a poursuivi son appui à la rédaction des différents cadres normatifs, exigés par l'entrée en vigueur du nouveau statut des policières et policiers lausannois. Pour le reste, la cellule juridique a poursuivi ses activités habituelles de rédaction et de conseil pour le commandement et le directeur de la sécurité publique et des sports. Elle a, en particulier, rédigé des projets de réponse municipale à des interventions de conseillers communaux concernant le corps de police. Elle a également réalisé une étude approfondie, compilant de nombreuses contributions (juridiques, sociologiques et philosophiques), sur la télésurveillance du domaine public. D'entente avec le service juridique et le service du personnel de la Ville, les juristes ont poursuivi leur suivi des procédures administratives, diligentées par la Municipalité contre des collaborateurs du corps de police. Leur activité a notamment permis d'aboutir à deux licenciements, lesquels n'ont pas été contestés. Elle a également finalisé la mise sur pied d'un tableau de suivi des procédures pénales introduites par les policiers ou contre eux, tableau très utile pour coordonner, dans les cas où cela est nécessaire, les procédures pénales et administratives, cas échéant pour mettre sur pied la protection juridique des policiers.

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE

Composé de trois des cinq piliers de l'organisation mise en place par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), à savoir les divisions « secours et incendie », « groupe sanitaire » et « sécurité civile », le service de protection et sauvetage (SPSL) constitue l'un des éléments importants du système de la protection de la population lausannoise. Sa réorganisation s'est achevée en 2008.

En raison de l'Euro 08 et de la mise en activité du M2, cette année aura été très soutenue en termes de formation et d'engagement du personnel des diverses entités. Relevons que, grâce à la bonne gestion de ces événements, les montants effectivement dépensés par la Ville ont été nettement inférieurs à ceux budgétés. Ce résultat a pu être atteint grâce à la souplesse dont ont fait preuve les collaboratrices et les collaborateurs du service.

Suite à de nombreuses discussions avec différents partenaires en charge des secours, deux conventions de collaboration ont été finalisées, l'une avec les CFF, concernant les interventions des sapeurs-pompiers sur leur territoire, l'autre avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA), concernant les moyens d'intervention sur les routes nationales. D'autre part, une convention de collaboration avec le Service de la santé publique (SSP) devrait voir le jour en 2009. Elle concerne les dispositifs en cas d'accident majeur (DIAM/ORCA), qui comprennent la mise à disposition du détachement « poste médical avancé » (DPMA) et d'un ambulancier-chef des secours, de piquet 24 heures sur 24.

En outre, le 22 février 2008, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a reconnu le métier de sapeur-pompier professionnel comme profession du degré tertiaire.

Enfin, la nouvelle formation de sapeur-pompier professionnel s'étendra sur une durée de 18 mois, et sera, en ce qui concerne la Suisse romande et le Tessin, dispensée par les services de secours et incendie lausannois et genevois.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF GLOBAL DU SERVICE

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
– Direction SPSL	30	28.25	30	28.25
– Secours et incendie	107	105.60	107	105.60
– Sécurité civile	22	21.00	21	20.50
– Groupe sanitaire	41	40.00	41	40.00
– Office des pompes funèbres officielles	14	14.00	14	14.00
– Centre de formation de La Rama	8	6.70	8	7.20
Total	222	215.55	221	215.55

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 3

Nombre d'embauches : 4

Nombre d'aspirants pour l'Ecole de formation : 12

Le poste de responsable du centre de formation de La Rama a été pourvu au 1^{er} février 2008.

DIVISION SECOURS ET INCENDIE

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION (sur le plan lausannois et cantonal)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

EFFECTIF DE LA DIVISION

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
– Organe de commandement	7	5.6	7	5.6
– Sapeurs-pompiers professionnel	100*	100	100*	100
Total	107	105.6	107	105.6

* hors bénéficiaires du crédit-retraite

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans l'organe de commandement)

	2005	2006	2007	2008
	89	94	94	100

Une école de formation, composée de six aspirants, s'est terminée le 31 mars 2008. Une deuxième école, composée de douze aspirants, a débuté le 1^{er} octobre 2008 et permettra de compenser les démissions et/ou départs à la retraite.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

	2005	2006	2007	2008
	201	240	245	170

Interventions

Au nombre de 2'077, les interventions sont en diminution de 106 par rapport à l'an dernier. Effectuées à raison de 85 % sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2007	2008
Interventions pour le SDIS	1 123	1 048
Autres	1 060	1 029
Total des interventions	2 183	2 077

La diminution des interventions, qui concerne tous les types d'engagement, est due, d'une part aux mesures de prévention, qui portent leurs fruits, et, d'autre part, à des conditions climatiques favorables.

Répartition géographique des interventions

	2007	2008
Sur le territoire de la commune de Lausanne	1 835	1 758
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	348	319

Gros feux ou interventions importantes

- Mise sur pied du corps volontaire

La mise sur pied des unités de ville a été nécessaire à sept reprises, parmi lesquelles il convient de citer les plus importantes, à savoir :

26 juillet Inondations, suite à de fortes pluies
22 octobre Feu de toiture à la rue Caroline

- Unités foraines

Le personnel de l'unité foraine de Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à neuf reprises, sans compter les interventions effectuées avec le détachement de premier secours (DPS).

- Détachements de premier secours (DPS) du Haut-Talent, de la Mèbre et d'Epalinges – Savigny – Vers-chez-les-Blanc

78 interventions ont été effectuées dans le cadre des DPS. Parmi elles, 64 concernaient des feux, 13 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction d'incendie et une, un déclenchement manuel d'installation d'alarme.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

	2007	2008
Feux de véhicules	8	9
Désincarcérations	7	11
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	1	—
Fuites d'hydrocarbures	16	12
Pollutions	—	1
Divers	1	1
Total	33	34

M2 – Exercice

Afin d'établir le concept de sauvetage en cas d'accident lié à l'exploitation du M2, des sapeurs-pompiers professionnels ont été sortis du rang.

Suite à la demande de l'Office fédéral des transports (OFT), un exercice M2, organisé par la direction du plan DIAM, s'est déroulé le dimanche 18 mai aux stations de la place de l'Ours (station profonde) et du CHUV. Il a nécessité l'engagement de 25 personnes de la division secours et incendie (DSI).

Matériel et équipement

L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) et le M2 ont fourni au service de protection et sauvetage deux remorques équipées, afin de garantir les interventions sur le tracé du métro.

Véhicules

En remplacement de deux anciens véhicules, l'ECA a livré deux camions tonne-pompe de 2'000 litres de nouvelle génération.

Sur mandat du M2, la DSI a conçu et fabriqué le prototype d'un chariot d'intervention motorisé (lorry), permettant de circuler sur les voies du nouveau métro. Ce prototype ayant reçu l'homologation de l'OFT, quatre autres chariots ont alors pu être fabriqués.

Sections d'intervention

Dès le 1^{er} avril, le nouveau mode de fonctionnement a été mis en œuvre, nouveau mode de fonctionnement consistant à passer de deux à quatre sections d'intervention, afin de permettre de réduire la durée du temps de travail hebdomadaire de 61,5 à 52 heures. L'organisation des repas, confectionnés au Centre de formation de La Rama (CFR), a également été revue, afin de permettre au personnel en rotation de manger sur place.

Euro 08

Le personnel de la DSI a été fortement impliqué dans la préparation et le montage des diverses installations. Durant cette manifestation, le personnel de la centrale d'aide à l'engagement (CAE) a assuré l'exploitation du poste de commandement et d'engagement UBS Arena, en collaboration avec les différents partenaires et l'effectif journalier des sections d'intervention, augmenté de dix unités par jour, afin d'assurer les missions propres sur le site.

Formation

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels a porté sur la remise à niveau des connaissances dans tous les domaines de la profession. L'ensemble du personnel a suivi un cours d'une demi-journée au centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP) ayant pour thème « appréhender le changement », afin de gérer au mieux la nouvelle organisation de la DSI.

Par ailleurs, une journée de stage au service de sécurité de l'aéroport de Genève (SSA) a été organisée pour chaque sapeur-pompier.

Plusieurs collaborateurs ont suivi avec succès des formations cantonales ou fédérales, mises sur pied par l'ECA, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) ou la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP). Enfin, pour les collaborateurs ne bénéficiant pas du certificat fédéral d'instructeur, une formation « passerelle » a été dispensée par l'ECA, de manière à ne pas préteriter l'évolution de leur plan de carrière.

Ecole de formation

L'école de formation, comptant sept aspirants (dont un a démissionné en cours de cursus), a débuté le 1^{er} septembre 2007 et s'est terminée le 31 mars 2008. Une seconde école, composée de douze aspirants, encadrés par trois instructeurs sapeurs-pompiers professionnels à plein temps, a débuté le 1^{er} octobre 2008 et se terminera le 13 février 2009.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

Trois collaborateurs fixes ont la responsabilité de mettre à jour les procédures et le suivi technique. Afin

d'assurer la présence de deux centralistes en tout temps, tous les sapeurs-pompiers des sections d'intervention ont été formés par le personnel fixe de la centrale pour remplir cette tâche.

Dans le cadre de la mise en service du M2, les collaborateurs de la CAE, en partenariat avec le service technique de l'ECA, ont mis en place un réseau radio analogique, permettant d'assurer des transmissions fiables sur un canal spécifique au métro.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

L'état-major du corps volontaire a tenu 13 séances, au cours desquelles des réflexions ont été engagées concernant la nouvelle organisation dudit état-major. La participation du corps volontaire aux différentes manifestations organisées par la Ville de Lausanne, ainsi que la mise sur pied d'une instruction spécifique pour les membres de l'unité d'appui du poste permanent (UAPP), ont également été abordées.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Les sapeurs-pompiers nouvellement incorporés ont suivi le programme de base FB01 et seront intégrés, après six mois d'instruction, au détachement d'appui (DAP).

En 2008, les jeunes sapeurs-pompiers ont effectué diverses démonstrations et concours et se sont ainsi qualifiés pour le concours du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF), qui aura lieu en Tchèque en 2009.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2007	2008
Services assurés	98	112
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	515	424

L'augmentation des services assurés est liée à la mise en place d'un service de prévention à la salle Métropole dès le mois de septembre. Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations, telles que les 20 km de Lausanne, le Tour de Romandie, la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, le Comptoir Suisse, etc.

Police du feu

483 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, ce qui représente une importante augmentation par rapport à l'an dernier (322 nouveaux dossiers). La police du feu a également effectué 257 visites de fin de travaux et procédé à 404 examens de situation et visites pour des manifestations ; elle a aussi participé à 205 séances diverses et organisé 7 exercices d'évacuation.

Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients, les ressources disponibles et spécifiques telles que le DPMA et le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS.

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule pour l'ambulancier chef des secours (ACS), un véhicule attribué au GSTD (groupe de sauvetage en terrain difficile) et un véhicule lourd de soutien sanitaire (VSS), le groupe sanitaire dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Par ailleurs, l'effectif permet de disposer de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à partir, de jour comme de nuit.

De manière à améliorer la coordination des forces sanitaires engagées sur un lieu d'événement hors du commun, un binôme de conduite sanitaire a été constitué le 1^{er} janvier 2008. Il comprend un ambulancier chef des secours (ACS), issu du groupe sanitaire et un médecin chef des secours (MCS), issu du Centre interdisciplinaire du CHUV. Ces deux intervenants expérimentés sont au bénéfice d'une formation poussée dans la gestion d'événements sanitaires graves.

De manière à répondre aux contraintes logistiques liées aux événements majeurs, le détachement « poste médical avancé » (DPMA) s'est doté d'un véhicule de soutien sanitaire (VSS) conceptualisé par les collaborateurs du groupe sanitaire. Cette acquisition a été financée à 50 % par la Ville de Lausanne et à 50 % par l'Etat de Vaud.

EFFECTIF DE LA DIVISION

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
41	40	41	40

Relevons que le groupe sanitaire peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, lorsque l'effectif est insuffisant. 19 ambulanciers constituent ce « pool » de réserve, auquel il a fallu, en 2008, recourir de manière importante, afin de pallier les conséquences d'absences de longue durée (maternité, maladie, accident, etc.).

Enfin, le nouveau chef de cette division est entré en fonction le 1^{er} février 2008.

Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par le groupe sanitaire a présenté un net fléchissement en 2008. Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny a, quant à lui, stagné, alors que celui de l'antenne de

Mézières a augmenté de près de 7 %. La forte variation des missions remplies par le groupe sanitaire réside, en partie, dans le fait que la centrale 144 a réévalué les degrés d'urgence des divers types d'interventions, les interventions de priorité 2, effectuées en premier échelon par les compagnies privées d'ambulances, étant désormais plus nombreuses qu'avant et le groupe sanitaire continuant à concentrer son activité sur les interventions de priorité 1. Relevons que cette situation a permis de soulager les ambulanciers/ères du groupe sanitaire de l'excès de charge que représente une année à plus de 7'000 missions.

Statistiques

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'interventions	7 444	7 434	7 302	6 539
Nombre de personnes transportées	5 857	5 988	5 958	5 364
Nombre d'interventions sans transport	1 587	1 446	1 344	1 175
Nombre de missions SMUR	2 657	2 561	2 397	2 162
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1 643	1 588	1 599	1 592
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	694	782	779	836

Détachement « poste médical avancé » (DPMA)

Rattaché initialement au corps des sapeurs-pompiers volontaires, ce détachement, composé de 53 intervenants volontaires (médecins, infirmiers, ambulanciers, secouristes) a, vu la spécificité médicale de son action, été transféré au groupe sanitaire dès le 1^{er} janvier 2007.

Relevons enfin qu'en plus des services sanitaires assurés lors de manifestations organisées par la Ville (20 km, Triathlon, Marathon, etc.), cette unité a été mise sur pied pour des situations d'urgence à cinq reprises, à savoir :

- le 1^{er} janvier Beaulieu « New Year »
- le 9 avril Carambolage sur l'autoroute A9
- le 12 juin Prévention feu à Lausanne
- le 21 septembre Renfort sanitaire à Lausanne
- le 8 novembre Prévention feu à Yverdon.

DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

PRINCIPALES TÂCHES

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel de l'ORPC.

EFFECTIF DE LA DIVISION

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	22	21	21	20.5

Une partie du personnel affectée au fonctionnement du Centre de formation de La Rama et relevant précédemment de la division de la sécurité civile est, depuis

le 1^{er} février 2008, rattachée à l'état-major du service de protection et sauvetage, dont ledit centre dépend désormais directement.

Par ailleurs, la revalorisation de la fonction d'instructeur, justifiée par l'augmentation, au fil des années, des tâches assignées, tant dans le domaine de la protection de la population que dans celui des prestations en faveur d'autres partenaires, a pu entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Instruction

L'essentiel de l'instruction est composé de cours de formation, de cours de répétition et de cours pour cadres.

En dehors des cours standards, et comme l'année précédente, les modules d'aide à la conduite ont permis de former des spécialistes dans les domaines de la télématique, du renseignement, ainsi que de la mise en place d'un poste de commandement.

Relevons ici qu'à l'instruction liée à la protection civile, sont venus s'ajouter 40 cours concernant les mesures d'urgence, qui ont été dispensés à 590 collaborateurs de la Ville, ainsi que 15 cours en matière de lutte contre le feu, destinés au personnel du CHUV, qui ont touché 230 participants.

Dans le cadre du projet «AGILE», mis en place depuis près de deux ans par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), un groupe de travail, réunissant des collaborateurs des centres cantonal de Gollion, ainsi que de La Rama, a été chargé d'étudier les problèmes de formation. Les principaux objectifs visés sont d'aboutir à un rapprochement entre les deux centres, ainsi que de mettre en œuvre une instruction optimisée en matière de protection de la population et de protection civile. Une convention de collaboration marquera l'issue de ce projet relatif à la formation.

Jours de service

Désignation	Jours de service 2007	Jours de service 2008
Cours effectués dans le cadre communal *	4 692	6 727
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	2 581	1 285
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	33	37
Total	7 306	8 049

* L'augmentation des jours effectués dans le cadre communal provient des prestations fournies lors de l'Euro 08.

Appui aux partenaires / Engagements

Quelque septante membres des formations d'intervention régionales (FIR) ont participé à l'exercice «METRO DUE», le 18 mai.

Dans le cadre de l'Euro 08, l'engagement de la protection civile, qui s'est étendu du 7 au 30 juin, s'est traduit par la mise sur pied de 561 personnes appelées à remplir des missions d'appui au corps de police, dans les domaines du commandement, de la circulation aux abords des parkings, ainsi que de la surveillance. En plus, un contingent de réserve, formé de membres des FIR, a été constitué pour faire face à un éventuel besoin urgent de renfort, ainsi que pour l'exploitation, cas échéant, des tentes de décontamination.

Le 9 avril, suite à un accident sur l'A9, un détachement des FIR a été mis à disposition de la gendarmerie, afin d'assurer le transport de personnes impliquées. Un effectif de miliciens a également été engagé en appui, pour la gestion du trafic depuis la centrale d'engagement de la police municipale.

Dans la nuit du 27 au 28 juillet, 23 membres des FIR ont été alarmés pour un appui à la division secours incendie (DSI).

Enfin, sur demande du service de la santé publique, via le SSCM, une mission de transport de vaccins contre la rougeole a été effectuée au début du mois de juin.

Piquet de la division de la sécurité civile (DSC)

Les piquets « conduite » et « logistique » ont été alarmés, respectivement à quatre et six reprises.

Effectif du personnel de milice de l'ORPC au 31 décembre 2008

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	140	127
Formations FAR	1 362	1 201
Total	1 502	1 328

Faisant suite à la réorganisation du système d'alarme par pagers, l'effectif réglementaire des membres des FIR a été revu à la baisse, passant de 200 à 140 unités.

Matériel, constructions et abris

A ce jour, 698 personnes disposent de leur équipement personnel. Les tailles des habits encore en stock étant hors normes, il n'a plus été possible d'équiper les nouveaux miliciens de façon convenable. Equipés au début du cours de répétition, les intéressés restituent donc leur équipement, une fois le cours terminé.

Sur directives de l'Office fédéral de la protection de la population, il a été procédé à l'élimination de 24'900 masques de protection ABC 67.

Durant l'année, le personnel de la section logistique a loué à des tiers, à 22 occasions, les constructions protégées pour des séjours représentant les nombres suivants de nuitées :

– Bergières	198 nuitées
– Prélaz	104 nuitées
– Vallée de la Jeunesse	222 nuitées
Total	524 nuitées

Certains locaux des constructions protégées de Prélaz et de la Rouvraie, aménagés spécialement, ont été mis à disposition permanente de jeunes musiciens. Ces locaux peuvent, en tout temps et dans un délai raisonnable, être repris par la protection civile pour ses propres besoins. Depuis le 18 novembre 2008, la Vallée de la Jeunesse a été mise à disposition de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement pour l'opération « Accueil des sans-abri », cela jusqu'au début avril 2009.

Enfin, cette année, 243 abris ont été contrôlés.

Système « New paging »

L'ensemble des membres des FIR est équipé, depuis avril, d'un nouveau pager, remplaçant le système Digicall. Au 31 décembre 2008, 127 personnes sont au bénéfice d'un pager, alors que 582 sont raccordées à l'alarme téléphonique.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES DU CENTRE

- offrir à l'interne de la Ville comme à l'externe un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation.

Organisation

Depuis le 1^{er} février 2008, le CFR est rattaché à l'état-major du service de protection et sauvetage.

EFFECTIF DU CENTRE

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	8	6.7	8	7.2

Locations

Le nombre de personnes ayant suivi une formation ou participé à des exercices au centre de formation de La Rama est légèrement supérieur aux années précédentes. Relevons qu'en dehors des utilisateurs issus des services de la Ville (4), ce sont 35 locataires externes, qui ont bénéficié des prestations du CFR en 2008. L'armée a occupé les locaux dévolus au stationnement des troupes de protection aériennes (STPA) durant l'Euro 08.

	2007	2008
Jours de location	245	238
	(26 samedis et 6 dimanches)	(19 samedis et 9 dimanches)

Repas

	2007	2008
Personnel de La Rama (DSC et CFR)	1 966	2 138
Cours de protection civile (miliciens)	2 511	1 948
SPSL/DSI	1 749	1 275
Livrés (DSI, PCi)*	—	9 235
Locataires externes	6 848	6 439
Total	13 074	21 035

* Les 4'164 repas préparés à l'occasion de l'Euro 08 pour la protection civile, ainsi que les repas livrés à la division secours et incendie expliquent les quelque 61 % d'augmentation enregistrés à ce sujet d'une année à l'autre.

Entretien des bâtiments

Les travaux courants d'entretien ont été réalisés en fonction des possibilités budgétaires. Par ailleurs, du fait de l'âge du bâtiment et de ses installations (25 ans), il est nécessaire de prévoir d'importants travaux. En ce qui concerne l'équipement audiovisuel, deux salles sur sept sont équipées.

Quelques réalisations 2008

- promotion accrue du CFR
- réalisation d'un audit qui a permis de prioriser certaines actions et d'en chiffrer les coûts.

Ressources humaines (RH)

Une partie du personnel du CFR est appelée à remplir les fonctions relatives à la restauration, la logistique et à l'administration.

Cuisine

L'équipe de cuisine a été largement sollicitée lors de l'Euro 08, ainsi que, dès le 1^{er} avril, pour la préparation des repas de la DSI, lors du passage à quatre sections d'intervention. Les périodes de forte affluence ayant engendré des heures supplémentaires, il a dû être fait appel à du personnel temporaire.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Réception des familles	5	5	5	5
Atelier de menuiserie	9	9	9	9
Total	14	14	14	14

Réception des familles

Il convient de souligner que la mise en place d'une signalétique adéquate des nouveaux locaux dévolus à l'accueil des familles, situés à l'avenue des Figuiers 28, répond aux attentes de la clientèle.

Menuiserie

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 680 h (495 h en 2007), soit une augmentation de 37 %.

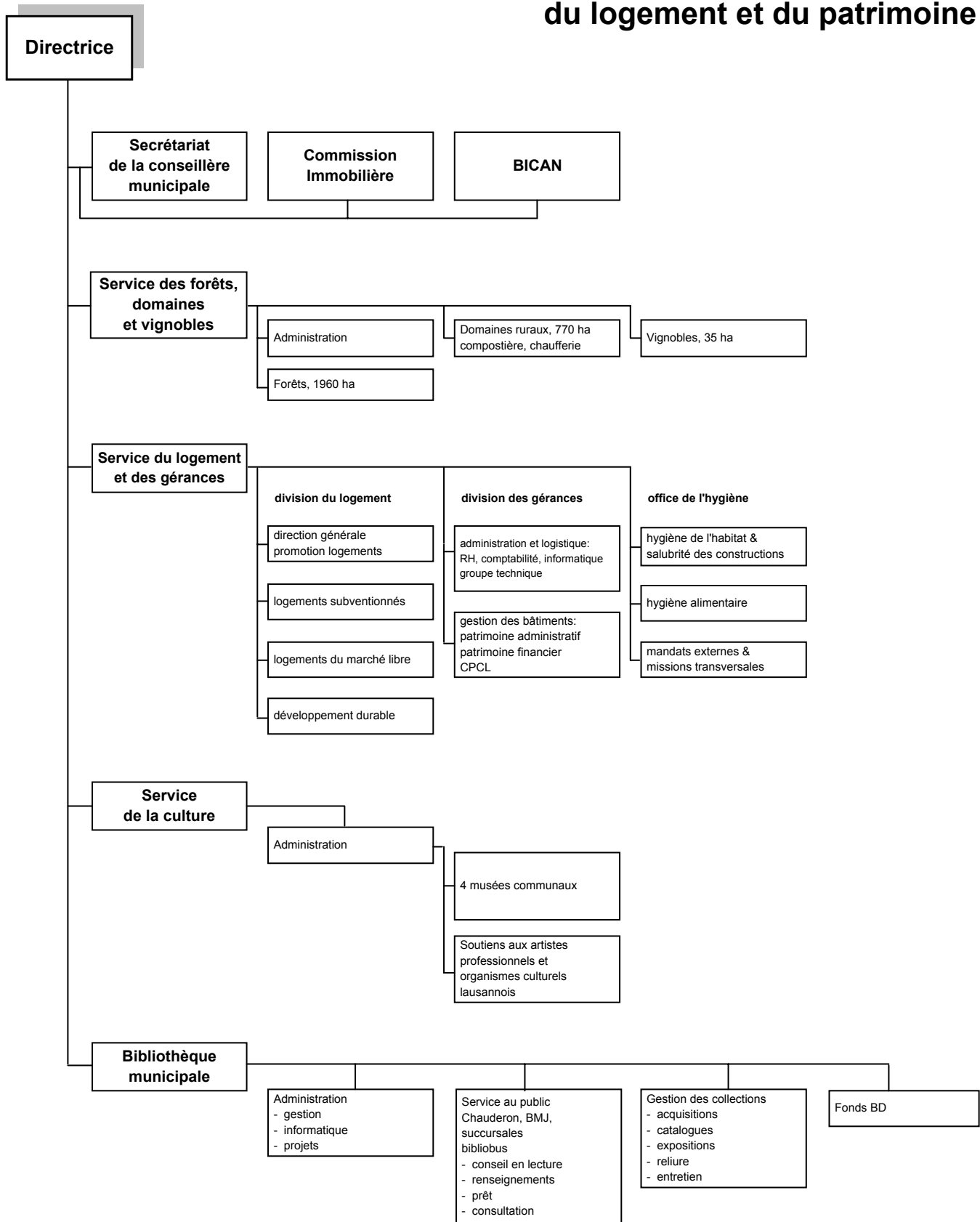
Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 58'543 km (61'998 en 2007). Le parc automobile a été ramené de huit à sept véhicules.

Audit des PFO

Durant l'année, diverses séances entre membres de l'état-major du SPSL et des PFO ont eu lieu, afin de finaliser la mise en œuvre du reste des mesures proposées dans le cadre de l'audit.

Direction de la culture, du logement et du patrimoine



Culture, logement et patrimoine

En 2008, un intense travail de clarification et de définition des lignes directrices a été mené au sein de la direction de la culture, du logement et du patrimoine et deux préavis majeurs annoncés dans le programme de législature ont été soumis au Conseil communal: le préavis traçant les grandes lignes de la politique culturelle lausannoise pour les années 2009-2013 ainsi que le préavis définissant la politique immobilière de la Ville de Lausanne. Ces deux textes n'ont cependant pas encore été débattus au Conseil communal à fin 2008.

Parallèlement, les objectifs fixés pour l'entier de la législature se poursuivent: le vaste programme de construction de 3'000 logements va bon train tandis que la composante «développement durable» se concrétise tant au service du logement et des gérances dans la gestion des immeubles, qu'à Forêts, domaines et vignobles en ce qui concerne la mise en valeur du patrimoine.

COMMISSION IMMOBILIÈRE

L'agent d'exécution de la Commune sur le marché immobilier est la Commission immobilière, présidée par M. le Syndic et qui comprend deux municipaux et sept représentants de divers services communaux. La Commission dispose d'une structure composée d'un délégué, d'un adjoint, d'une assistante, tous à plein temps, ainsi que d'un collaborateur technique à temps partiel.

L'activité de la Commission comprend toutes les transactions immobilières de la Commune (achats, ventes, DDP, servitudes et autres droits réels restreints); certaines opérations foncières sont traitées de concert avec le Service du cadastre. Un grand nombre de ces affaires sont soumises directement à la Municipalité par le délégué; les dossiers importants sont présentés à la Commission, qui s'est réunie quatre fois en 2008 pour examiner trente-quatre affaires.

Il est rappelé au surplus que toute acquisition et toute aliénation d'immeuble ou de droit réel immobilier à partir de Fr. 10'000.– doivent être soumis à la délégation de la Commission des finances aux affaires immobilières.

Enfin, au cours de l'année 2008, le délégué et son adjoint ont participé aux séances de diverses commissions et groupes de travail.

Les préavis suivants ont été soumis au Conseil communal:

N° 2008/6 – Immeuble avenue de la Gare 12 et parcelle n° 20278 située à proximité - Vente à la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG).

N° 2008/12 – Centre paroissial de Béthusy (Chapelle et maison de paroisse) - Modification du droit distinct et permanent de superficie en faveur de l'Association des locaux paroissiaux de Chailly-La Cathédrale.

N° 2008/18 – Société coopérative Cité-Derrière - Projet de construction de 4 bâtiments totalisant 63 logements, un APEMS et un parking souterrain de 55 places, sis à l'avenue Victor-Ruffy. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie. Octroi d'un cautionnement solidaire.

N° 2008/30 – Politique immobilière de la Commune de Lausanne - Réponse à la motion de M. Olivier Français.

N° 2008/31 – Centre artisanal et industriel de Sévelin. Prolongation de la durée des droits distincts et permanents de superficie en faveur de la propriété par étages Centre de Provence I/II, III/IV et VI.

N° 2008/32 – Immeuble de l'avenue de la Harpe 47 à Lausanne. Radiation partielle de la servitude de restriction de bâtir N° 356'104 en faveur de la parcelle n° 5406 propriété de la Ville de Lausanne.

N° 2008/49 – Immeuble rue Curtat 18-20-22 à Lausanne - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie avec cession des bâtiments et octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la Coopérative d'habitation B612.

N° 2008/56 – Parking Riponne S.A. - Extension de l'assiette du droit distinct et permanent de superficie et prolongation de sa durée.

N° 2008/57 - Immeubles de l'avenue d'Echallens 81 et 83 à Lausanne - Cession des bâtiments et création d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).

N° 2008/58 - Centre sportif régional vaudois - Droit distinct et permanent de superficie n° 15'632 en faveur de la Société coopérative Centre sportif régional vaudois à la route du Jorat. Prolongation du droit de superficie.

N° 2008/60 - Nouvelle halte CFF de Prilly-Malley - Cession de surfaces de terrains des domaines publics et privés de

la Ville de Lausanne ainsi que du Centre collecteur des sous-produits animaux.

En outre, le délégué à la Commission immobilière a siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne, en tant que représentant de la Commune de Lausanne.

Nous mentionnons ci-dessous la liste des affaires ayant abouti en 2008 à une inscription au Registre foncier, intervenues dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles et des droits réels immobiliers.

1. Acquisitions

1.1. A titre onéreux

Immeubles

PERFORMA, Fondation collective LPP en liquidation concordataire - Rue du Valentin 27, lot PPE 1705-2

Etat de Vaud, 15'995 m² - Route de Berne

Jean Wenker, 873 m² - Chemin de Bérée 14

Elisabeth Graf et Markus Weyermann, 910 m² - Route de Chavannes 45

LO Immeubles S.A., 491 m² - Place de l'Europe

1.2. A titre gratuit

Terrains

Theodor et Margrit Gerber, 58 m² - Chemin des Abeilles 16

Jean, André et Claude Baumberger, 73 m² - Route du Pavement 33 à 39

Kurt Hofmann et Jean-Paul Liardet, 259 m² - Chemin des Retraites

Anthony Koban, 103 m² - Chemin des Marronniers

Reto Meuli, 41 m² - Rue des Fontenailles

2. Aliénations

2.1. A titre onéreux

Bien-fonds

Parcelle n° 177, à la Commune de Bretigny-sur-Morrens

Servitude

Avenue Jomini 5, radiation d'une servitude personnelle d'interdiction de bâtir

SERVICE DES FORÊTS, DOMAINES ET VIGNOBLES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le service des FoDoVi est chargé de gérer et de valoriser, par l'exploitation et la production, par l'accueil et par la préservation, le patrimoine vert de la Ville. Il a plus particulièrement pour mission de :

- Gérer les propriétés forestières de la Ville en tant que ressources urbaines tout en renforçant leurs qualités écologiques et leur productivité.
- Conserver et entretenir de manière rationnelle le potentiel de mise en valeur et d'échange des parcelles propriété de la Ville, qu'il s'agisse de terres agricoles ou de terres non encore affectées, pour les besoins futurs de la commune.

- Contribuer à donner une image de ville verte notamment pour ce qui concerne les domaines « portails » comme Rovéréaz, le Châtelard, la Blécherette, Mauvernay et aussi par l'engagement de la Ville dans la conservation du patrimoine historique, culturel et forain (les Amburnex, les Saugealles et le Chalet-des-Enfants).
- Gérer les propriétés viti-vinicoles de la Ville, patrimoine historique d'exception, dans le respect du développement durable tout en maintenant une stratégie de production de vins de haut de gamme.
- Traiter et valoriser les déchets verts de la Ville, de certaines communes voisines et des entreprises privées qui collectent ce genre de déchets de par leur activité (compostière de la Tuilière).
- Fournir de l'énergie « verte » au réseau de chauffage à distance de la Ville en permettant d'éliminer à moindre frais les déchets de taille du service des parcs et promenades et des entrepreneurs de la région (jardiniers paysagistes), ainsi que les sous-produits forestiers de FoDoVi dont le prix sur le marché des bois d'industrie n'est plus acceptable, et que l'on ne peut pas laisser en forêt pour des raisons de sécurité du public.

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	34	33.2	34	33.0

S'ajoutent à cet effectif sept apprentis.

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 0

Nombre d'embauches : 1

ÉVOLUTION DU SERVICE

Dans le souci de développer la qualité de sa gestion et de limiter son impact sur l'environnement, le service des FoDoVi a mis en place une certification ISO 9001 et 14001. Les certificats ont été obtenus lors d'un audit de la SGS (Société générale de surveillance) le 9 octobre.

Afin de renforcer la promotion et la commercialisation de ses produits, le service des FoDoVi a engagé, le 1^{er} janvier, un responsable de la promotion en la personne de M. Etienne Elsner.

FAITS MARQUANTS

- 1^{er} janvier, création d'une communauté partielle d'exploitation entre les fermiers des Cases et de Rovéréaz.
- 1^{re} participation du service à Swiss'expo. Présentation des fermes pédagogiques, des chambres et des tables d'hôtes, avec dégustation des produits du terroir lausannois.
- Dans le but de promouvoir le Jorat et le projet d'un parc naturel périurbain, FoDoVi a mis sur pied une exposition, en collaboration avec 22 communes du Jorat, le Musée de zoologie et le Service cantonal des forêts, de la faune et de la nature, intitulée « Jorat, patrimoine régional de l'humanité », au Palais de Rumine. Son vernissage public a eu lieu le 2 avril, en présence de

Mme Silvia Zamora, conseillère municipale, et de 250 invités.

- Vente de parcelles à la Commune de Crissier, dont 89'300 m² de forêts.
- Février, seconde vente de bois feuillu de la saison. Sur les 925 m³ de bois mis en vente, seul 1% du volume n'a pas trouvé preneur. Le prix moyen, toutes essences confondues a été de Fr. 84.20/m³.
- Fin mai, la Municipalité se déclare solidaire des fermiers de la Ville qui font la grève du lait. FoDoVi organise et participe à la distribution de quelques centaines de litres de lait dans les cantines scolaires gérées par la Ville, et anime un stand de distribution de lait frais au marché de la Palud.
- Remise à ciel ouvert d'un ruisseau dans la clairière du Chalet-des-Enfants. Cette réalisation a été initiée par le WWF-Vaud pour son 30^e anniversaire.
- Les collaborateurs du service ont suivi le cours ECO-Drive du TCS.
- Démarrage du projet Interreg Alpeau destiné à étudier la qualité de l'eau issue des massifs forestiers, la sylviculture à adopter et les moyens de rémunérer les propriétaires forestiers. Lausanne est un des partenaires du projet.
- Dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional, participation du service aux commissions traitant de l'agriculture, de l'énergie, de l'accueil et du tourisme.
- Inauguration du refuge des Saugealles avec les représentants des communes du Pays-d'Enhaut, qui avaient collaboré à sa construction.
- Participation du service à l'étude d'un nouveau site de méthanisation et de compostage dans la région de Cery.
- Le Conseil communal a adopté le projet de PPA au Chalet-des-Enfants à l'unanimité.
- 8^e édition de la manifestation « Un arbre un enfant » à Vernand-Dessous, qui a accueilli 1'860 participants.
- Une nouvelle exposition « Jorat, une terre à vivre au quotidien » a été mise sur pied au Forum de l'Hôtel de Ville, en décembre.
- Fin 2008, acquisition d'une nouvelle défibreuse pour la compostière de la Tuilière en remplacement de l'ancienne qui avait fonctionné pendant huit ans. Cette nouvelle défibreuse permet le broyage des souches.
- Décembre, mise des bois feuillus : 1'595 m³ vendus, soit 70% du bois mis en vente, pour une recette totale de Fr. 122'000.–. Très bon bilan dans un segment de marché très dépendant de l'économie nord-américaine.
- Samedi 13 décembre: 206^e mise des vins de la Ville avec un retour à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. Statu quo pour les mises à prix. 212'705 litres ont été vendus au prix moyen de Fr. 9.84/litre (= Fr. 2'106'609.–). 18'810 litres n'ont pas trouvé preneur. Très bon bilan dans la situation économique actuelle.
- Biogaz des Saugealles : premier exercice annuel complet, qui a permis la production nette de 230'000 kWh correspondant à la consommation d'environ 65 ménages, conformément aux attentes de cette installation.
- En matière de tourisme vert et d'accueil, à relever que FoDoVi a accueilli plus de 10'000 personnes en 2008, tous domaines et activités confondus.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES

PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

Les missions du service consistent à promouvoir et mettre en œuvre la politique lausannoise du logement et gérer des biens immobiliers, en application des décisions des autorités et du droit, en alliant équité sociale, responsabilité environnementale et performance économique.

Concrètement ceci se traduit par les missions suivantes.

Pour la division du logement :

- Promouvoir la construction et la rénovation des logements (subventionnés ou libres) sis sur les terrains de la Ville, en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique de logement adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.

La division agit en outre par délégation cantonale dans trois domaines :

- Contrôler le parc des logements subventionnés sous l'angle du respect des conditions d'occupation par le locataire et des adaptations des loyers par les gérances.
- Introduire et gérer l'aide individuelle au logement conformément à la nouvelle réglementation cantonale.
- Préavis dans le cadre de l'application de la LDTR, toute demande de rénovation, transformation ou démolition d'immeubles d'habitation sur le territoire communal.

Pour la division des gérances :

- Gestion courante, maintenance et mise à jour du parc immobilier communal (patrimoine administratif et patrimoine financier) en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.

La division agit en outre comme gérance – mandataire de la CPCL – pour son parc immobilier.

Le service a inscrit ses missions, ses objectifs et ses valeurs dans une charte adressée à tous ses partenaires et clients.

EFFECTIF DU PERSONNEL

DIVISION DU LOGEMENT

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	28	24.25	28	24.25

DIVISION DES GÉRANCES

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	130	68.61781	128	68.97261

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	1	1

Mouvement du personnel

Nombre de démissions: 9

Nombre d'embauches: 14

DIVISION DU LOGEMENT

Le point sur les projets « 3'000 logements »

Mont-d'Or 42

Caractéristiques 39 logements subventionnés pour personnes âgées

Avancement du projet Loué

Victor-Ruffy

Caractéristiques 64 logements en PPE (sur droit de superficie) et en location

Avancement du projet Chantier en cours – livraison printemps 2010

Pra Roman

Caractéristiques 61 logements adaptés pour les seniors, en location

Avancement du projet Permis de construire obtenu – début du chantier: 2009

Le Communet

Caractéristiques 8 logements en PPE (sur droit de superficie)

Avancement du projet Permis de construire accordé – recherche de financement en cours

Beaulieu nord

Caractéristiques 118 logements en location dont 29 destinés aux seniors

Avancement du projet Chantier en cours – livraison fin 2009

Beaumont 74

Caractéristiques 28 logements en location

Avancement du projet Chantier en cours – livraison printemps 2010

Le Bugnon

(Ch. de Maillefer) Réalisation privée suivie par le SLG

Caractéristiques 237 logements en location

Avancement du projet Chantier en cours – livraison printemps 2010

La Borde

Caractéristiques 72 logements subventionnés et/ou protégés

Avancement du projet Chantier en cours – livraison 2^e semestre 2010

Pra Bernard

Caractéristiques 18 logements en PPE

Avancement du projet Permis de construire obtenu – début du chantier 1^{er} semestre 2009

Pra Gilliard

Caractéristiques 16 villas dont 4 individuelles et 12 jumelles

Avancement du projet Traitement du recours au tribunal administratif en cours

Provence

Nombre de logements 120 logements en PPE (sur droit de superficie) et en location, dont 28 « protégés »

Avancement du projet Début du chantier: été 2009

Chablais 30

Caractéristiques 39 chambres subventionnées pour étudiants + local /cuisines communs

Avancement du projet Chantier en cours – livraison septembre 2009

Sébeillon Est

Caractéristiques 123 logements en location

Avancement du projet Avant-projet

Bochardon 11, 13

Caractéristiques 13 logements coopératifs

Avancement du projet Enquête publique en cours

Ces quatorze projets totalisent 956 logements, dont 400 respectant le label Minergie Eco et 556 le label Minergie. Dans l'état actuel de définition des programmes, 86% sont destinés à la location, dont 25% subventionnés ou contrôlés, et 14% à la vente en PPE.

Du point de vue environnemental, les efforts consentis en faveur de la qualité thermique des enveloppes et des énergies renouvelables se traduiront par une réduction annuelle des émissions de CO₂ de 1'100 tonnes; soit un « crédit carbone » correspondant aux émissions induites par un parcours annuel de 4'000 km en véhicule individuel pour les futurs habitants.

Logements subventionnés

Le parc lausannois comprend près de 8'000 logements subventionnés ou contrôlés. Le taux de rotation dans ce parc immobilier a été relativement stable (706 baux ont été passés durant l'année 2008). La demande de logements sociaux s'est révélée très importante puisque 1'877 nouveaux dossiers ont été ouverts, et 515 candidats actifs n'avaient pas encore obtenu d'appartement à la fin de l'année.

Contrôle des conditions d'occupation

Durant l'année écoulée, la situation de 2'065 locataires a été contrôlée conformément à la réglementation, et l'identification de 457 locataires ne répondant pas ou plus aux conditions légales a permis la perception de Fr. 622'755.– au titre de suppléments de loyers. Les subventions de 108 locataires ont été totalement ou partiellement supprimées.

Cellule logement

Le nombre de demandes d'aide a été en augmentation. Un examen attentif des situations a permis de faire face aux demandes les plus pertinentes, ceci malgré une pénurie de logement toujours très forte et une collaboration avec les gérances qui reste à améliorer. Nos contrats de confiance avec les locataires ayant emménagé dans les nouveaux immeubles subventionnés (Colline, Rôtillon, Clochette, Echallens, Recordon) sont arrivés à terme. Cette dernière année de suivi nous a permis de tirer un bilan très positif en terme de comportement et de paiement de loyer.

Marché libre

La pénurie de logement est demeurée très grave, puisque le taux général de vacance sur l'entier des logements à Lausanne s'est fixé à 0.07%, selon les statistiques effectuées par le service pour le compte du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), alors qu'un taux de 1.5% à 2% indique un marché équilibré.

Base de données logement et bilan de la construction de logements

La Ville de Lausanne est qualifiée de Registre reconnu par la Confédération et rétribuée à ce titre depuis trois ans car elle restitue annuellement, à l'Office fédéral de la statistique (OFS), des données BAU/RegBL correspondant tant à la statistique de la construction (Baustat) qu'au registre des bâtiments et logements (RegBL).

Pour l'année 2008, la base de données logement (BDL) a relevé que 173 logements ont reçu un permis d'habiter dans des nouvelles constructions. Dans la même période, 82 logements ont de surcroît été aménagés et autorisés, dans des bâtiments existants. Pour 2008, cela représente donc un total de 255 nouveaux logements, contre 784 en 2007, soit 67% de moins. Ce résultat est cependant à relativiser, car il ne prend en compte que les logements dits « terminés » et non ceux « en chantier ». Les chantiers de logements reflètent pourtant aussi la santé de ce secteur; ils représentent 764 logements supplémentaires contre 153 en 2007. Au final, cette année fut active du point de vue de la construction de logements: environ 10% de plus que l'année précédente.

Allocation au logement

L'aide personnalisée au logement a connu une petite révolution puisque, conformément à la nouvelle constitution vaudoise, l'Etat de Vaud a introduit ce subsidie au niveau cantonal en 2008. Ainsi, dès le 1^{er} juillet, Etat et Commune se partagent les coûts de cette aide aux familles de locataires de condition modeste. La nouvelle réglementation cantonale a été ainsi progressivement appliquée aux bénéficiaires de l'allocation communale. Ainsi en 2008, une moyenne mensuelle de 454 familles ont bénéficié de l'allocation communale au logement pour un montant de Fr. 861'524.-, et 164 ménages ont reçu l'aide individuelle cantonale pour un total de Fr. 107'420.-.

Une collaboration intense s'est instaurée avec le Service cantonal du logement (SELT) pour affiner la réglementation cantonale.

Immeubles en fête – La Fête des voisins

La quatrième édition a rencontré un succès croissant puisque environ deux cents fêtes, soit plus du double qu'en 2007, ont été répertoriées dans les différents quartiers lausannois. Ce succès peut être attribué à une météo très favorable et à une bonne collaboration avec les partenaires de la manifestation, qui sera reconduite en 2009, comme le prévoit le préavis.

Guichet du développement durable

L'année des concours d'architecture

Dans le cadre de la réalisation du préavis « 3'000 logements » et de la collaboration intensifiée avec le Service d'architecture de la Ville, le guichet du développement durable a participé durant l'année 2008 à cinq concours d'architecture: rénovation du théâtre de l'Arsenic et assainissement énergétique de son enveloppe; remplacement des façades du bâtiment administratif sis Chauderon 4; construction de logements neufs en remplacement du P+R situé av. de Provence; construction de logements, de surfaces administratives et commerciales sur le terrain des CFF à Sébeillon Est; construction d'un complexe hôtelier sur le Front Jomini et démolition / reconstruction des halles sud de Beaulieu.

Il a procédé à l'évaluation de la durabilité des projets selon la méthode SméO afin d'éclairer le jury sur la pertinence environnementale de ceux-ci et leur potentiel d'optimisation en phase de projet. Généralement, les projets lauréats étaient également les plus pertinents du point de vue écologique.

Communiquer les principales actions du guichet du développement durable sur internet

Un nouvel espace internet offre aujourd'hui une carte interactive au grand public, synthétisant l'offre disponible d'ici mi 2010 issue du projet « 3'000 logements ». Où se situent les projets? Combien d'appartements sont en location ou en vente PPE? Quand s'adresser à la gérance pour une inscription? Le grand public trouve sur le site www.lausanne.ch/3000logements des réponses claires et documentées. A partir de leur situation géographique (plan de ville) ou de leur identité architecturale (illustration et descriptif), les internautes peuvent découvrir les projets en cours de réalisation dans différents quartiers de la ville, et leurs caractéristiques écologiques. Chaque nouveau projet immobilier viendra alimenter la carte interactive « 3'000 logements durables » durant ces prochains mois.

Pour compléter ce nouvel espace dédié à l'habitat durable, deux rubriques seront opérationnelles durant le premier semestre 2009: « Agir Eco », un outil de simulation de l'impact écologique individuel et de ses incidences financières, vise à sensibiliser le public aux économies d'énergie (chaleur, électricité, eau, mobilité); « Construire et rénover », offrira aux professionnels une méthode d'analyse du cycle de vie des bâtiments, dénommée SméO et développée en collaboration avec le Canton de Vaud.

Convention écologique

Par l'adoption du préavis 2008/28 « Pour des contrats de location respectueux de l'environnement », la Municipalité a décidé d'établir une convention écologique visant à associer propriétaires et locataires autour d'un objectif commun: réduire l'impact environnemental dans l'habitat. S'agissant d'une mesure incitative basée sur le volontariat, la Ville étudie les possibilités de réaliser les premières expériences au sein de son patrimoine immobilier. En renfort de cette démarche, l'adoption de ce préavis permet le financement de deux actions prioritaires, soit la création de l'outil « Agir Eco » susmentionné, ainsi que l'établissement d'une stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville.

DIVISION DES GÉRANCES

L'année 2008 a été marquée par une refonte de son organisation dans le but d'améliorer les prestations pour les différents secteurs dans lesquels elle est active. A ce titre, des collaborateurs se sont vus attribuer de nouvelles responsabilités de conduite et l'équipe de direction a été remodelée.

Des réflexions sont encore en cours concernant les locaux occupés par la Direction, la Commission immobilière et la division des gérances. En tant que secteur commercialisé, la division des gérances cherche, tout au long de l'année, à anticiper et à répondre au mieux aux attentes et besoins de nos divers interlocuteurs et administrés, tant par la correction que par la refonte totale de certains processus administratifs propres à son activité.

Section gérance

Grâce à un travail de fond, le début de l'année a vu le renouvellement du mandat de gérance attribué par la CPCL. L'équipe des gérants d'immeubles a été regroupée entre Ville et CPCL afin de faire profiter chacun de ses expériences respectives. L'attribution des immeubles a également été modifiée afin d'équilibrer les forces de travail en présence et valoriser la fonction de gérant d'immeubles. Enfin, le bureau de location a été partiellement modifié afin de mieux accueillir notre clientèle.

Section patrimoine administratif (PATADM)

Après quelques mois de vacance du poste de responsable de la section, un nouveau cadre expérimenté et qualifié dans ce domaine exigeant a été engagé. Cela a permis de conduire à terme certains projets d'envergure (travaux complémentaires Flon Ville, désamiantage et vente de l'immeuble de Beau Séjour 8, mise au net de tous les plans relatifs au PATADM et intégration dans l'outil métier OFIGER. Les études relatives à la mise en œuvre de l'unité centralisée de nettoyage et d'exploitation technique (UCNET) ont été finalisées. Les besoins ont été définis, les actions à entreprendre listées et planifiées. L'engagement des ressources ainsi que l'acquisition du matériel nécessaire ont été réalisés. La première étape du projet est prévue dès le 1^{er} janvier 2009, et la seconde dès le 1^{er} juillet.

Section comptabilité

Cette section a été fortement remaniée et son rôle clarifié, tant en interne qu'au niveau de la direction. Une nouvelle responsable, issue de l'interne, s'est vue confier la responsabilité de cette entité. Une révision fondamentale du plan comptable est prévue pour l'année prochaine.

Section technique

Suite au départ à la retraite du titulaire du poste mais également par la création d'une section technique propre à la division des gérances, un responsable a été nommé en avril. Un travail important de planification et de priorisation des besoins en matière d'entretien et de grands travaux a été établi.

Soutien informatique et ressources humaines

Sur le plan informatique, d'importantes modifications et mises à jour sont passées au niveau production (adapta-

tions informatiques, traitement automatique des hausses de loyer, nouveau traitement des décomptes de chauffage, etc.), et ont nécessité un engagement important de la part des collaborateurs concernés. A noter également que la section informatique et le responsable ressources humaines officient pour l'ensemble du Service.

OFFICE DE L'HYGIÈNE

Hygiène alimentaire

Contrôle des champignons

Douze des 220 récoltes contrôlées contenaient des champignons vénéneux ou mortels, et des champignons avariés ont été trouvés dans près des deux tiers des paniers soumis au contrôle. Les conditions météorologiques particulières, spécialement les nombreuses périodes de bise, n'ont pas été favorables au développement des champignons.

Assurance qualité

Les manuels d'autocontrôle en place dans les CVE, APEMS et réfectoires scolaires ont été mis à jour. De plus, vingt personnes travaillant dans ces institutions ont suivi le cours d'introduction à l'hygiène alimentaire.

Cours d'hygiène alimentaire

Les dix cours d'introduction à l'hygiène alimentaire organisés en 2008 ont été suivis par 107 personnes provenant principalement des métiers de la restauration, dont huit concessionnaires du Festival de la Cité.

Hygiène de l'habitat et salubrité des constructions

Conditions d'habitation et locaux commerciaux

317 réclamations du public ont été traitées concernant des problèmes relatifs à la salubrité de locaux d'habitation ou commerciaux (mauvais entretien de logements, présence de rongeurs ou de vermine, humidité excessive et moisissures, etc.).

405 dossiers de mise à l'enquête en vue de l'obtention du permis de construire ont été examinés sous l'angle de la salubrité (ventilation, éclairage, hauteur et volume des locaux, etc.). Des remarques ont été formulées pour plus de la moitié d'entre eux. De plus, 41 dossiers d'enquête concernant la création ou la transformation d'établissements soumis à licence ont été étudiés, et 36 rapports de visite de fin de travaux avec préavis d'ouverture ont été rédigés à l'intention de la Police communale du commerce.

Surveillance des plages

La qualité des eaux est stationnaire. Bellerive se situe en classe A (eau de bonne qualité) et les autres plages en classe B (eau de qualité moyenne).

Les panneaux d'information déconseillant la baignade sont néanmoins maintenus au parc Bourget à titre préventif, des fluctuations importantes de la qualité de l'eau de baignade y étant constatées (influence de la Chamberonne).

Surveillance des piscines

Aucune des 46 piscines accessibles au public n'a dû être fermée à cause de résultats défavorables, mais l'exploita-

tion a été suspendue à 11 reprises à cause d'un manque de chlore ou d'une valeur de pH inadaptée.

Mandats et prestations externes

Mandats vétérinaires

Le mandat auprès du Centre de formation pour l'économie carnée de Spiez a été reconduit. Celui avec la commune d'Estavayer-le-Lac s'est terminé le 30 juin.

Bureau d'intégration canine (BICan)

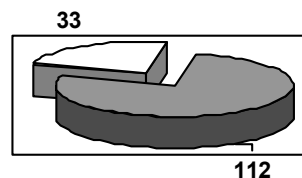
Pour la première fois depuis trois ans, l'exercice écoulé a marqué une stabilisation du nombre des affaires traitées. L'année 2008 a également confirmé l'adéquation des moyens infrastructurels mis à disposition du BICan, lui permettant d'accomplir à satisfaction ses tâches spécifiques.

Chiens potentiellement dangereux (CPD)

Seule entité communale dans le canton disposant de spécialistes et des infrastructures nécessaires à la prise en charge de ce type d'affaires, le BICan dispose, dès le 1er janvier 2008, d'une délégation de compétences de la part du Conseil d'Etat vaudois lui permettant d'agir dans certains domaines applicatifs de cette loi. Il convient de relever que dite délégation constitue une évidente marque de confiance et de reconnaissance du travail effectué par le BICan.

L'exercice écoulé a donc principalement été conditionné par les quatre points suivants :

- une stagnation des affaires traitées dans le domaine des chiens dangereux ou présentant une agressivité hors norme ;
- la poursuite d'une intense activité administrative visant à recenser, localiser, contacter puis convoquer, par étape, les détenteurs de chiens considérés comme potentiellement dangereux selon la loi ;
- la réflexion menée conjointement avec le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) visant à proposer les premières modifications du règlement d'application de la Loi sur la police des chiens (LPoIC) ;
- la mise en route et la direction des premiers travaux de la commission cantonale extraparlamentaire pour la police des chiens, présidée par le responsable du BICan.



■ Dossiers CPD reçus □ Dossiers CPD traités

Premières conclusions

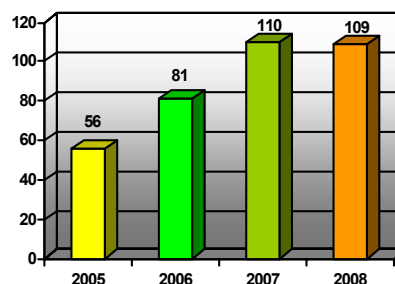
Pour le Canton de Vaud, les estimations font état d'un nombre de 1'400 chiens enregistrés. A Lausanne, on peut avancer que plus de 70% des détenteurs de CPD connus (environ 150) se sont annoncés auprès du BICan. Diverses investigations continuent à être menées afin d'entrer en contact avec le solde identifié de ces proprié-

taires qui, de facto, seront dénoncés auprès de l'autorité de poursuite pour avoir négligé leur devoir d'annonce.

Par contre, il est très difficile d'estimer la population des CPD qui n'a fait l'objet d'aucune inscription. Selon certaines sources, dont la fiabilité n'est pas certaine, ces chiens pourraient être une petite centaine pour la région lausannoise.

Chiens dangereux ou présentant un degré d'agressivité élevé

L'année 2008 voit une stagnation des affaires traitées, même si il faut admettre que le nombre de celles-ci demeure élevé en regard des règles de sécurité qui devraient, sur le principe, être respectées par l'ensemble des détenteurs de chien(s) et, partant, limiter le nombre des incidents.



Les dossiers traités ont par contre nettement gagné en complexité, l'entrée en vigueur de la LPoIC nécessitant le respect de différentes étapes procédurales. A cela s'ajoute la propension de certains détenteurs-trices à non seulement nier les faits qui leur sont reprochés, mais aus-

si à se soustraire à leurs obligations. Cela implique des investigations complémentaires, particulièrement dans la recherche et l'audition de témoin(s).

Par ailleurs, il convient de se souvenir que, précédemment, le BICan prenait en charge les évaluations des cas

enregistrés dans le Canton. Dès le 30 juin, le SCAV dispose d'un staff comparable, dans sa structure, à celle de Lausanne, qui lui permet d'être autonome.

En conclusion, le Bureau d'intégration canine de la Ville de Lausanne demeure une entité performante et reconnue par la majorité de ses partenaires. Il constitue l'un des outils nécessaires au maintien du sentiment de sécurité dans un domaine très particulier, marqué par un fort aspect émotionnel.

SERVICE DE LA CULTURE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Définition et application de la politique culturelle.
- Représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles.
- Décisions sur la répartition et le suivi des subventions.
- Suivi des institutions culturelles et de la scène indépendante.
- Gestion du Fonds des arts plastiques.
- Gestion et promotion des quatre musées communaux.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative	8	6.85	8	7.05
Collection de l'Art Brut mudac	11	9.05	10	8.25
Musée historique	26	18.35	26	18.35
Musée romain	7	4.90	7	4.90
Total	67	49.55	65	47.95

1 apprentie a été engagée le 1^{er} août

Mouvement du personnel

Nombre de démissions: 2

Nombre d'embauches: 4

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu:

- la présentation par la Municipalité au CC du rapport-préavis no 2008/26 définissant les lignes directrices de la politique culturelle de la Ville de Lausanne pour les années 2009 à 2013;
- le refus par les citoyennes et citoyens vaudois du crédit d'étude de Fr. 390'000.- destiné à la construction du Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive;
- l'inondation du dépôt du mudac dans la nuit du 4 au 5 novembre (cf. dépôts des musées);
- la pose d'une nouvelle plaque commémorative au n° 10 de la rue du Petit-Chêne, dans le cadre des manifestations organisées par l'Association Victor Desarzens à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la naissance du chef d'orchestre vaudois (1908-1986).

FINANCEMENT EXTÉRIEUR A LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises le montant de Fr. 730'000.-, soit une augmentation de Fr. 30'000.- par rapport à l'année 2007 (3.3% des subventions allouées par la Ville).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le service de la culture s'est élevée, en 2008, à Fr. 6'855'000.- (Cinémathèque non comprise), sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC). Ceci représente une augmentation de Fr. 213'000.- par rapport à l'année 2007.

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 20.74% du budget du service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales:

- «*Musées lausannois*», financée par le Canton et la Ville, tirée à 11'500 exemplaires trois fois par an;
- la brochure «*infos expos*», qui paraît deux fois l'an est tirée à 115'000 exemplaires en trois langues.

Atelier numérique

La bibliothèque optique des huit bases de données des musées lausannois MUSERIS (entreprise CORIS) compte à ce jour plus de 33'000 images gravées en haute définition, disponibles pour le public sur internet en basse définition.

Nuit des Musées lausannois

La 8^e édition de «*La Nuit des Musées lausannois*» s'est déroulée du samedi 27 septembre à 14h00, au dimanche 28 septembre à 02h00. 14'500 visiteurs dont près de 3'000 enfants ont visité les 25 musées, institutions et lieux ouverts pour l'occasion, pour la somme modique de Fr. 10.- (gratuit pour les moins de 16 ans). Le musée FMR, sorte de salon urbain, a pour la deuxième année consécutive investi l'usine d'incinération Tridel. Le cadre excentré de l'endroit n'a pas découragé les quelque 4'000 visiteurs venus assister aux concerts et animations organisés.

Dépôts des musées communaux

Suite à la rupture d'une vanne d'alimentation en eau au mois de novembre, le dépôt du mudac, situé à Villamont, a été entièrement inondé. 800 œuvres étaient entreposées dans ce local pour lesquelles des mesures urgentes de conservation ont dû être prises. Le bilan définitif de cette inondation devrait être connu dans le courant de l'année 2009. A signaler enfin que la Collection de l'Art Brut est toujours en attente d'un dépôt climatisé et sécurisé pour l'entreposage de ses fonds.

Musée de design et d'arts contemporains appliqués (mudac)

22'696 personnes, dont 1'286 élèves, 5'609 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois et 194 visiteurs lors des Journées du patrimoine, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires:

- «*Bourses fédérales de design 2007*», du 17 octobre 2007 au 17 février 2008. Cette exposition a été organisée conjointement avec l'Office fédéral de la culture (OFC);
- «*Les plus beaux livres suisses 2006*», du 17 octobre 2007 au 17 février 2008. Cette exposition a été organisée par l'OFC;
- «*Style First. Carte blanche à Mieke Gerritzen*», du 17 octobre 2007 au 17 février 2008;
- «*Dysfashional*», du 12 mars au 8 juin 2008;
- «*Passions d'oranges – papiers d'agrumes*», du 12 mars au 8 juin 2008;
- «*De main à main, apprendre et transmettre dans le bijou contemporain européen*», du 2 juillet au 5 octobre 2008;
- «*Les bagues de Dieter Roth*», du 2 juillet au 5 octobre 2008;
- «*The Scottish Show Switzerland – 15 designers écossais*», du 29 octobre 2008 au 8 février 2009;
- «*Alessi – Design interviews*», du 29 octobre au 23 novembre 2008;
- «*Les plus beaux livres suisses 2007*», du 29 octobre au 23 novembre 2008. Cette exposition a été organisée par l'OFC;
- «*Prix Emile Hermès – Le sens de l'objet*», du 3 décembre 2008 au 8 février 2009.

Musée historique de Lausanne (MHL)

22'223 personnes, dont 4'232 élèves de 262 classes, 2'860 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois et 236 lors des Journées du patrimoine ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires:

- «*Le luxe discret des grandes familles*», du 14 septembre 2007 au 17 février 2008;
- «*Une Suisse rebelle. 1968-2008*», du 4 avril au 10 août 2008;
- «*Creusez les Alpes, qu'on voie la mer!*», du 12 septembre au 25 janvier 2009.

A noter que le MHL a reçu en dépôt de la Société de la Navigation une importante huile de François Boccion intitulée la Fête de la Navigation. De plus, suite à la fermeture du Musée du Vieil-Ouchy, les collections de cette institution privée ont été confiées à l'Association mémoire de Lausanne et déposées au MHL.

Collection de l'Art Brut (CAB)

39'004 personnes, dont 7'127 élèves et 2'911 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises).

Expositions temporaires:

- «*L'envers et l'endroit*», du 7 juin 2007 au 27 janvier 2008;
- «*Japon*», du 21 février au 28 septembre 2008 (prolongée jusqu'au 25 janvier 2009). Cette exposition a réuni les oeuvres de 12 créateurs japonais autodidactes, présentées pour la première fois en Europe.

Simultanément à l'exposition Japon, une exposition itinérante «*Crossing Spirit*», comprenant plus d'une soixantaine d'oeuvres de la CAB, a fait étape dans plusieurs villes du Japon attirant au total plus de 32'000 visiteurs.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'120 personnes, dont 1'447 élèves, ont visité le Musée romain de Vidy (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises). Le nombre global de visiteurs s'inscrit dans la moyenne habituelle.

Expositions temporaires:

- «*La fosse aux hommes*», du 18 octobre 2007 au 4 mai 2008;
- «*Les murs murmurent. Graffitis gallo-romains*», du 6 juin au 26 octobre 2008. Cette exposition réunissait pour la première fois plus de 80 graffitis sur peinture murale découverts en France et en Suisse. Elle a suscité l'intérêt de plusieurs musées français, dont ceux de Sarrebourg, Périgueux, Le Mans et Perpignan.

A relever l'installation de bornes optiques sur la Promenade archéologique permettant de visualiser, en perspective, l'aspect originel des bâtiments du forum de Lousonna, de la domus du Musée, en superposant cette vision aux ruines actuelles.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à cinq reprises. Elle a en outre visité deux ateliers et une galerie et a acquis des oeuvres d'Anne Peverelli, Rock Raymond Ligué et Claudia Comte.

De plus, le service de la culture a pu acquérir lors d'une vente aux enchères, par le biais du pour-cent culturel, une oeuvre majeure d'Alice Bailly «*Etude pour Entracte*» (1936). Il s'agit de l'étude des peintures réalisées par cette artiste pour la décoration du foyer de l'Opéra de Lausanne. Cette oeuvre est exposée au MHL.

Dans le cadre du pour-cent culturel, le Fonds des arts plastiques a poursuivi l'exposition d'oeuvres d'art dans l'entrée du nouveau bâtiment Flon-Ville. Un concours sur invitation a également été organisé dans le cadre du pour-cent culturel de la Maison de Quartier à Chailly. Le lauréat Vincent Kohler a réalisé deux sculptures.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté deux expositions d'envergure en 2008:

- «*Victor Hugo. Dessins visionnaires*», du 1^{er} février au 18 mai 2008;
- «*La peinture italienne, de la Renaissance au XVIII^e siècle. Trésors de l'Accademia Carrara de Bergame*», du 27 juin au 26 octobre 2008.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 27.06% du budget du service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

71'596 spectateurs, dont 5'000 adhérents, ont assisté aux 32 spectacles (441 représentations).

Sous la responsabilité artistique, administrative et technique du Théâtre ce ne sont pas moins de 19 spectacles (597 représentations) qui ont été présentés dans 14 pays.

Du point de vue artistique, quelques événements ont marqué l'année: *La seconde surprise de l'amour de Marivaux*, mise en scène de Luc Bondy; *Fish Love*, mise en scène de Lilo Baur; *La Passion selon Jean* d'Antonio Tarantino, mise en scène de Jean-Yves Ruf.

A noter aussi que les compagnies et artistes suisses ont été très présents durant l'année écoulée avec la C^{ie} Un Air de Rien, Denis Maillefer, les élèves de la Manufacture, Roland Vouilloz et Jean Rochat, Christian Denisart, Gianni Schneider, Valentin Rossier, Robert Bouvier, Yvette Théraulaz, Bühler, Glaus et Sarclo.

Enfin la politique tarifaire mise en place ces dernières années à destination des jeunes (prix unique de Fr. 15.– pour les moins de 26 ans ou les personnes en formation) connaît un succès toujours croissant.

Théâtre Kléber-Méleau

20'114 spectateurs ont assisté aux 6 spectacles et 4 concerts (83 représentations) présentés au Théâtre, soit une augmentation de plus de 2'000 spectateurs par rapport à 2007.

L'Arsenic

12'125 spectateurs ont fréquenté les 39 manifestations présentées dans les trois salles du théâtre (198 représentations), soit une hausse de fréquentation de plus de 2'000 spectateurs par rapport à 2007. Le Théâtre a coproduit 21 créations et réalisé 15 accueils.

Introduits à l'automne 2007, les vendredis exquis de l'Arsenic ont remporté un très vif succès avec une fréquentation de 100%. Il s'agit d'apéritifs proposés au public tous les derniers vendredis du mois, durant lesquels les spectateurs ont l'occasion de découvrir un court spectacle, une étape de travail, une lecture, une installation, un film d'atelier, une conférence, etc.

A relever que la première édition de *Matière Première, Journées promotionnelles du théâtre émergent vaudois*, s'est tenue à l'Arsenic.

Actif dans la promotion de la culture auprès des jeunes, l'Arsenic a à nouveau participé à l'abonnement culturel lausannois destiné aux élèves des 7^e, 8^e et 9^e, en proposant 5 spectacles.

Théâtre Boulimie

12'234 spectateurs ont assisté aux 7 spectacles (95 représentations) présentés, soit une hausse de fréquentation de plus de 2'000 spectateurs par rapport à 2007. A mentionner le beau succès remporté par le spectacle *En attendant le métro*.

Théâtre 2.21

9'764 spectateurs au total ont assisté aux 60 événements (163 représentations) répartis dans les deux salles du théâtre.

Pulloff Théâtres

6'624 spectateurs ont assisté aux 10 spectacles de théâtre, soit 166 représentations.

Théâtre « jeune public »

Voir sous Direction enfance, jeunesse et éducation (DEJE).

La Revue de Lausanne

Aucune édition n'a eu lieu en 2008.

Compagnies de théâtre indépendantes

Aide à la création

23 projets – soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la commission du théâtre, qui a siégé à 7 reprises – ont été créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'un contrat de confiance :

- C^{ie} Gianni Schneider, dirigée par Gianni Schneider (contrat de confiance 2005-2008) ;
- C^{ie} Angledange, dirigée par Andrea Novicov (contrat de confiance 2006-2009) ;
- C^{ie} Pasquier-Rossier, dirigée par Geneviève Pasquier et Nicolas Rossier (contrat de confiance 2007-2010) ;
- C^{ie} Marielle Pinsard, dirigée par Marielle Pinsard (contrat de confiance 2008-2011).

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum par le biais d'aides ponctuelles, en complément de CORODIS et Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997.

Pour 2008, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant (création, diffusion, accueils) se monte à Fr. 700'206.—. Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (deux tiers de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre: Fr. 543'333.—; Théâtre 2.21: Fr. 160'000.—; Pulloff Théâtres: Fr. 20'000.—; moitié de la subvention destinée à CORODIS – partie théâtre: Fr. 17'500.—) se monte à Fr. 740'833.—. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, un tiers de sa subvention a été attribuée à la danse.

En tout, c'est donc un montant de Fr. 1'441'039.– qui est venu soutenir le théâtre indépendant.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 13.02% du budget du service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne

Une année après le décès de Maurice Béjart, ce sont plus de 200'000 personnes (20'000 à Lausanne) qui ont assisté aux 101 représentations (dont 13 à Lausanne) présentées par le Béjart Ballet Lausanne dans sept pays (Suisse, France, Italie, Allemagne, Belgique, Japon, Espagne).

La Compagnie a présenté au cours de l'année 15 ballets. Le 22 novembre, elle s'est rendue au prestigieux festival *Basel tanzt* afin d'honorer la mémoire du grand chorégraphe disparu. *L'Amour – La Danse et Le Tour du Monde en 80 Minutes*, dernière création du chorégraphe, y ont été présentées. La Compagnie a conclu l'année au Théâtre de Beaulieu avec notamment 2 soirées dédiées à Maurice Béjart qui ont réuni 3 chorégraphes et 3 danseurs pour 4

ballets (Gil Roman avec *Le Casino des Esprits et Aria*, Jean-Christophe Maillot avec *Fauves*, et Mats Ek avec *The Place*).

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier accueille 45 élèves de 18 nationalités. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. A noter au mois de novembre, le voyage en Inde des élèves de l'Ecole à l'occasion du 60^e anniversaire de la coopération entre la Suisse et l'Inde.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique - Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Le 36^e Prix de Lausanne s'est déroulé au Théâtre de Beaulieu, du 30 janvier au 3 février. Pour la troisième fois, la première étape du concours s'est déroulée par vidéo. 157 jeunes danseurs de 29 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 71 candidats. Ces derniers ont participé aux épreuves de sélection et à la finale se déroulant à Lausanne. Parmi les 21 finalistes, 7 se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Ce 36^e concours, auquel ont assisté 2'605 spectateurs, était dédié à Elvire Kremis Braunschweig, fondatrice du Prix de Lausanne avec son mari Philippe Braunschweig et décédée en 2007, ainsi qu'à Maurice Béjart.

Médiathèque suisse de la danse

L'année 2008 a été marquée par la poursuite du catalogue des coupures de presse, et la mise à disposition de ces données sur le site danse-doc.ch. La collaboration entre la Mediathek tanz.ch et la Médiathèque suisse de la danse a été renforcée et l'idée d'une fusion a été évoquée.

Saison de ballet de l'Opéra de Lausanne

Aucune saison de ballet n'a été programmée en 2008, en raison de la réduction des activités de l'Opéra due à son exploitation hors les murs, en attendant les travaux de rénovation de la cage de scène et le renouvellement des installations techniques du bâtiment.

Spectacles de danse à l'Arsenic

3'202 spectateurs ont assisté aux 10 spectacles de danse (52 représentations) présentés à l'Arsenic.

Sévelin 36

Le Théâtre Sévelin 36 a pour objectif le développement et la reconnaissance de la danse contemporaine au sein du paysage culturel local, régional et national. Il intègre aussi un axe fort de formation des publics à ses missions (médiation). Dans ce cadre, le Théâtre a prioritairement orienté ses actions de sensibilisation et de médiation en direction du public scolaire, des enfants et des adolescents.

Environ 4'000 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (45 représentations) programmés, soit une hausse de fréquentation de près de 1'400 personnes par rapport à 2007.

Cargo 103

Studio de danse inauguré en mai 2006 par Philippe Saire et ses collaborateurs, Cargo 103 a accueilli essentiellement des activités de production, des stages, des ateliers et des cours de danse contemporaine.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

L'AVDC a pour but de promouvoir la danse contemporaine, notamment en la faisant mieux connaître du public et en aidant les jeunes créateurs. En 2008, l'association a en particulier conçu une importante exposition sur 30 ans de rapport entre la danse contemporaine, le film et la vidéo dans le Canton de Vaud. Elle a aussi collaboré à la première édition du Festival Dedans/Dehors (anciennement Festival Local), à Genève.

Compagnies de danse indépendantes

Aide à la création

7 projets, sélectionnés sur préavis de la commission de la danse qui a siégé à 3 reprises, ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

2 compagnies ont travaillé en étant au bénéfice de conventions de soutien conjoint (Commune de Lausanne, Canton de Vaud et Fondation Pro Helvetia) pour une durée de 3 ans (2007-2009):

- C^{ie} Buissonnière, dirigée par Cisco Aznar
- C^{ie} Philippe Saire, dirigée par Philippe Saire

Par ailleurs, un contrat de confiance a été accordé à la C^{ie} Nicole Seiler, dirigée par Nicole Seiler, pour la période 2008-2010.

La C^{ie} Philippe Saire bénéficie quant à elle d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. En 2008, la C^{ie} a donné 32 représentations (2 productions): 14 dans le canton de Vaud, 9 dans le reste de la Suisse et 9 à l'étranger. A relever que la C^{ie} met en place, lors de chaque création ou reprise, des actions de sensibilisation en direction des différents publics (scolaires, centres socioculturels, associations, entreprises). Ces actions sont envisagées comme des axes d'ouverture à la danse contemporaine et permettent une formation du public.

Promotion et diffusion

Idem que pour les compagnies de théâtre indépendantes (voir ci-dessus).

L'aide directe aux troupes de danse (création, diffusion, accueils) se chiffre à Fr. 395'000.— (y compris la subvention à la C^{ie} Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à Fr. 389'167.— (Sévelin 36 : Fr. 60'000.—; Cargo 103: Fr. 20'000.—; AVDC : Fr. 20'000.—; un tiers de la subvention à l'Arsenic – part danse : Fr. 271'667.—; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse: Fr. 17'500.—).

En tout, c'est donc un montant de **Fr. 784'167.—** qui est venu soutenir la danse indépendante.

MUSIQUE

La musique a représenté 33.09% du budget du service de la culture.

MUSIQUE CLASSIQUE

ART LYRIQUE

Opéra de Lausanne

Pour sa première année d'activité totalement hors les murs, l'Opéra de Lausanne a attiré 31'407 spectateurs, en 17 événements (contre 58 événements en 2007), cor-

respondant à 5 opéras (19 représentations), un spectacle pour enfant (4 représentations et une scolaire), 5 conférences organisées en collaboration avec Forum Opéra, 2 retransmissions d'opéras en plein air au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale et 6 répétitions générales publiques.

La réduction des activités de l'Opéra est liée à son exploitation hors les murs débutée en octobre 2007. Tous les spectacles présentés par l'Opéra l'ont été soit à la Salle Métropole soit au Théâtre de Beaulieu, loués pour l'occasion. Le début des travaux est suspendu à une décision du Tribunal cantonal (Cour de droit administratif et public).

Avant de reprendre sa saison artistique au mois de novembre, l'Opéra est parti en tournée au Japon, tout au long du mois d'octobre, pour 15 représentations de *Carmen* de Georges Bizet. Cette tournée a réuni près de 130 solistes, musiciens de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, danseurs de l'Ecole-Atelier Rudra Béjart et membres du personnel techniques et administratifs de l'Opéra.

A relever enfin que près de 3'000 jeunes se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion de répétitions générales, de représentations, de visites guidées ou d'ateliers.

ORCHESTRES

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 102 concerts dont 52 à Lausanne (pour 52'900 spectateurs), 16 en Suisse (pour 8'200 spectateurs) et 34 à l'étranger (pour 46'600 spectateurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole ou au Théâtre de Beaulieu.

L'OCL a produit 9 concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 18 représentations (18'255 spectateurs), et 5 concerts du dimanche (3'466 spectateurs) à la Salle Métropole. Toujours à Lausanne, l'Orchestre était présent aux festivités du m2, au Festival de la Cité, à la Fête de la musique et à Lausanne Estivale.

A noter que l'Orchestre s'est rendu à deux reprises au Japon, à savoir à Tokyo en mai pour 5 concerts, et en octobre pour 15 représentations de l'Opéra de Lausanne (voir Opéra ci-dessus).

Au chapitre des nouveautés, l'OCL a proposé une nouvelle série de concerts pour enfants intitulés *Concerts Découverts* (soit 3 mercredis après-midi), a initié une collaboration inattendue avec le club MAD destiné aux 25-35 ans, et a organisé des conférences introductives aux concerts d'abonnement intitulées *Des mots entre les notes*.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté, avec un effectif allant de 15 à plus de 70 musiciens, devant près de 22'000 auditeurs (contre 12'000 en 2007), 21 programmes différents en 36 concerts publics (dont 3 représentations à l'Opéra de Lausanne) et 8 concerts privés. De surcroît, il a donné 12 concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne (Salle Métropole, salle Paderewski, Conservatoire), mais des concerts ont aussi eu lieu à St-Sulpice, Sugnens, Gland et Mezières, ainsi qu'au Victoria Hall de Genève. Il a aussi collaboré avec divers chœurs lausannois (Faller,

Pro Arte, Universitaire et Calliope) ainsi qu'avec le Chœur Pro Arte de Berne. Il a en outre joué la musique de scène du centième anniversaire du Théâtre du Jorat et s'est produit aux concerts gratuits donnés au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor a donné une cinquantaine de concerts dans 25 lieux en Suisse ainsi qu'en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas.

Camerata de Lausanne

Année intense pour la Camerata, qui a enregistré au mois de mai son deuxième CD consacré à Jean-Sébastien Bach. Durant l'été, elle s'est produite dans le cadre de Lausanne Estivale ainsi que du Festival Label Suisse placé sous le signe de l'inauguration du m2. Après une tournée en Russie particulièrement convaincante, la Camerata a terminé l'année avec un concert au Palais des Invalides de Paris, donné dans le cadre de la clôture de la Saison Culturelle Européenne et de la passation de la Présidence Européenne.

Aide à la création et à la diffusion

En outre, la Ville a soutenu 6 projets par le biais de soutiens ponctuels.

CONCOURS ET MASTERCLASSES

Festival Bach

La Fondation qui gère le Festival & Concours Bach de Lausanne a renoncé, pour cette année, à organiser une nouvelle édition du Festival.

Académie de Musique

Les «Masterclasses» de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 27 juillet au 2 août 2008. Sur les 20 duos inscrits, 10 duos ont été sélectionnés. Les sélectionnés provenaient de Suisse, Grande-Bretagne, Allemagne, Australie, France, Italie, Russie et Pays-Bas. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 700 personnes. A relever la remise, pour la première fois, du Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne.

CONCERTS

Ont été soutenus :

- l'**Association des Concerts de Montbenon**, qui a organisé 8 concerts à la Salle Paderewski ;
- l'**Association de concerts de musique ancienne «Les Goûts Réunis»**, qui a mis sur pied 12 concerts ;
- **les Concerts des Paroisses historiques**, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François, la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron ;
- la **Société de musique contemporaine (SMC)**, qui a organisé une série de 9 concerts et concerts commentés attirant plus de 1'100 auditeurs.

ART CHORAL

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

L'Ensemble Vocal de Lausanne, dirigé par Michel Corboz, a donné 37 représentations durant l'année 2008 (7 en Suisse, 19 en France, 2 en Espagne et 9 au Japon), réunissant près de 49'000 spectateurs. A noter que le directeur de l'EVL a reçu le Prix Leenaards 2008.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, 11 concerts devant plus de 6'000 auditeurs, soit environ 2'000 personnes de plus qu'en 2007.

MUSIQUE ACTUELLE

JAZZ

Chorus – Fondation PromoJazz

Année anniversaire pour Chorus qui a fêté ses 20 ans. Ce sont une centaine de groupes et plus de 450 musiciens qui ont animé le club de jazz durant la centaine de soirées organisées. A relever plus particulièrement, l'organisation d'une semaine consacrée à Piano Seven *Plugged* et la participation de Chorus au *Printemps du Jazz*.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Environ 6'000 personnes ont assisté à la 21^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 29 octobre au 2 novembre 2008 au Casino de Montbenon.

Festival Rue du Nord de musique improvisée

Le Festival a accueilli, en février 2008, 6 groupes originaires de Suisse, de France, d'Allemagne, d'Angleterre et du Canada.

Aide à la création et à la diffusion

La Ville a soutenu 7 projets par le biais de soutiens ponctuels.

L'ensemble des aides accordées au jazz représente **Fr. 154'960.35. —**.

MUSIQUES DU MONDE

Aide à la création

Ont été soutenus :

- Amdathtra, activités 2008
- Peña del Sol, activités 2008

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à **Fr. 30'000.—**.

CHANSON, ROCK, RAP, FUNK, MUSIQUE ELECTRONIQUE, ETC.

Le Romandie et Métropop

Voir sous Direction enfance, jeunesse et éducation (DEJE).

Les Docks

Près de 38'000 personnes ont assisté aux 77 événements musicaux organisés aux Docks dont, entre autres, Cali, William White, Garou, Editors, Method & Redman, Catherine Ringier des Rita Mistouko, Sigùr Ros, Dionysos, Gotan Projetc. A préciser qu'une quarantaine de groupes helvétiques et 6 soirées réservées uniquement à des groupes suisses ont été programmés, les Docks remplissant ainsi pleinement l'une de leurs missions qui est de promouvoir les groupes régionaux et locaux. Parmi les nouveautés, l'on compte l'organisation d'une soirée Teenage Clubbing qui a rencontré un grand enthousiasme de la part des jeunes qui ont participé à l'organisation, ainsi que la mise sur pied de soirées spéciales ou à thème (Giant Blindtest, Halloween, 360°, etc.).

Le Régional Rock

Près de 360 personnes sont venues écouter gratuitement les 6 jeunes groupes locaux programmés.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, de promotion, et les activités de conseil et formation. En 2008, la FCMA a soutenu directement plus de 77 artistes, a dispensé des formations à 125 personnes et a reçu dans ces locaux une centaine de personnes. La Fondation a en outre cherché à améliorer le renforcement de la présence d'artistes suisses dans la francophonie et la promotion des artistes et de ses activités sur internet.

Lausanne/Pully For Noise Festival

4'600 personnes ont assisté aux 23 concerts de groupes suisses et internationaux, lors de la 12^e édition du Festival, qui a eu lieu du 7 au 9 août.

Aide à la création et à la diffusion

La Ville a soutenu 22 projets par le biais de soutiens ponctuels.

L'ensemble des aides accordées à la chanson, au rock, rap, funk, musique électronique, etc. s'est monté à **Fr. 189'969.—**.

L'ensemble des aides accordées à la musique actuelle a représenté Fr. 1'164'929.35, y compris les structures destinées à celle-ci (Chorus: Fr. 110'000.—; les Docks: subvention Fr. 680'000.— + garantie de déficit Fr. 100'000.—).

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe en son sein huit fanfares qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (Fête de la musique, etc.).

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 1.91% du budget du service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la Loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le Cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse

32'825 spectateurs ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées.

Après douze ans passés à la tête de l'institution, Hervé Dumont a pris sa retraite en juillet 2008. Frédéric Maire a été choisi pour le remplacer. Il n'entrera cependant en fonction qu'à partir d'octobre 2009, M. Marc Wehrli assurant l'intérim. A relever que le projet Penthaz II est entré dans une nouvelle phase : le crédit de construction a été voté en décembre par le Parlement fédéral.

Fondation vaudoise pour le cinéma (FVC)

La Ville a concentré son aide à la création cinématographique en soutenant la Fondation vaudoise

pour le cinéma, d'entente avec l'Etat de Vaud. 2008 a été une année record en terme de diffusion des films vaudois dans les festivals et dans les salles romandes. A relever qu'une réflexion est en cours pour créer une fondation romande qui devrait voir le jour en 2010.

Ciné F'estival

La 11^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 5 au 9 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 10'000 spectateurs aux différentes projections, soirées spéciales et animations proposées.

La Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la 7^e édition s'est déroulée du 15 au 19 octobre, attirant près de 7'500 spectateurs au Casino de Montbenon, au Zinéma, au Romandie, au cinéma Oblò et à l'Arsenic ;
- La 11^e Nuit du court de Lausanne, le 10 octobre, durant laquelle 2'599 spectateurs ont visionné environ 76 films suisses et internationaux.

Aide aux accueils et à la diffusion

Outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, du cinéma Oblò et du Zinéma, la Ville a soutenu cinq projets par le biais de soutiens ponctuels.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté Fr. 768'670.-. Les subventions accordées aux projets qui ont eu lieu en 2008 se chiffrent à Fr. 243'670.- (y.c. la Fondation vaudoise pour le cinéma par Fr. 150'000.-). Le financement des associations et structures s'élève à Fr. 525'000.- (Ciné F'estival : Fr. 20'000.-; Cinémathèque : Fr. 360'000.- + Fr. 145'000.- de loyer).

LITTÉRATURE – PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.12% du budget du service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 14 projets par le biais de soutiens ponctuels.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.81% du budget du service de la culture.

De la Fête de la musique, au Festival de la Cité et à «Lausanne Estivale», la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Danse, théâtre, musique, tous les spectacles gratuits ou dont les prix n'excèdent pas Fr. 20.- sont recensés dans le guide «Allons-y!», édité par le service de l'information de la Ville.

Festival de la Cité

La 36^e édition du Festival, qui a eu lieu du 4 au 12 juillet, a vu affluer quelque 125'000 festivaliers, huit jours durant. Les 12 lieux du Festival ont proposé 96 spectacles et concerts, dont la plupart ont été donné plusieurs fois. Le nouveau directeur du Festival, M. Michael Kinzer, a pris ses fonctions au mois de septembre.

Les Urbaines

Le Festival, qui s'est déroulé du 4 au 6 décembre, a attiré entre 5'000 et 6'000 visiteurs. L'édition 2008 de la manifestation a été entièrement programmée par six artistes suisses. C'est plus d'une trentaine de projets allant des

arts du spectacle à la musique en passant par les arts visuels qui ont été présentés au public dans dix lieux lausannois.

Fête de la Musique

Plus de 1'600 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 14^e édition lausannoise de cette manifestation, le 21 juin. Environ 50'000 spectateurs étaient présents aux 140 concerts qui se sont déroulés sur 36 lieux, en plein air ou dans différentes salles (écoles, églises, musées, etc.).

Lausanne Estivale

Du 18 juin au 26 septembre a eu lieu la 32^e édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois et aux touristes plus de 400 activités culturelles réparties dans toute la Ville.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière de promotion de la lecture auprès de la population lausannoise.
- Renouvellement du stock de livres : acquérir, cataloguer, incorporer, désherber.
- Reliure et entretien des livres.
- Service au public : inscrire, prêter, renseigner, conseiller, ranger.
- Développement et mise en valeur du fonds de conservation de la bande dessinée.

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	59	39.47308	60	39.97308

Apprenti : 1 apprentie assistante en information documentaire

Mouvement du personnels

Nombre de démissions : 2
Nombre d'embauches : 8

Acquisitions

	Fonds	Acquis 2008
Chauderon Adultes	130'646	10'871
Bibliothèque Jeunesse	62'348	4'148
Entre-Bois	31'082	2'302
Montriond	38'921	3'057
Grand-Vennes	36'526	2'082
Bibliobus	8'515	602
Chailly	4'795	4'795
Magasin	137'259	37
Total	450'092	27'894

Avec un crédit supplémentaire, un stock de 5'000 livres environ a été acquis en prévision de l'ouverture en 2009 de la succursale dans la Maison de quartier de Chailly.

21'323 livres ont été retirés des livres accès et acheminés au dépôt pour laisser la place aux nouvelles acquisitions (désherbage). Les livres stockés au dépôt restent disponibles pour le prêt et sont repérables par la consultation du catalogue en ligne.

16'929 livres ont été éliminés.

Reliure et entretien des livres

L'atelier de la bibliothèque a traité 20'726 livres neufs et effectué 1'074 réparations; 1'435 livres ont été confiés aux relieurs de la place et 2'434 ont été acquis reliés et plastifiés chez Biblioteca. Les relieurs ont également participé à la préparation matérielle des expositions.

Pour faciliter l'accès aux livres, une partie de ceux-ci sont présentés sans reliure dans des boîtes de style bouquiste. Le taux de prêt de ces livres est élevé.

Service au public

Nouveaux lecteurs inscrits

Chauderon Adultes	1'647
Chauderon Jeunesse	1'027
Entre-Bois	242
Montriond	370
Grand-Vennes	215
Bibliobus	147
Total	3'648

dont 1'567 enfants (moins de 15 ans), soit 43%.

Le nombre de lecteurs actifs s'élevé à 23'427 (72.72% de Lausannois), dont 3'486 nouveaux inscrits (69.02% de Lausannois). 154 nationalités sont représentées. 63% des lecteurs actifs sont des lectrices.

Que lisent-ils/elles? 46% de fiction, 35% d'ouvrages documentaires, 19% de bandes dessinées.

Prêts et prolongations

Chauderon Adultes	395'932
Chauderon Jeunesse	203'990
Entre-Bois	83'449
Montriond	138'537
Grand-Vennes	60'618
Bibliobus	26'317
Total	908'843

Moyenne par jour d'ouverture: 3'913

Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année: 38

La fermeture de Chauderon pendant 4 semaines en octobre est une cause de la baisse du nombre de prêts par rapport à 2007 (914'070); la plus grande augmentation du nombre de prêts est constatée à la succursale d'Entre-Bois (+ 4.5%).

La prolongation possible via internet, en constante augmentation, a pour conséquence de diminuer la fréquence des visites à la bibliothèque.

Accès à distance

Consultations des comptes personnels: 54'554

Prolongations: 17'043, correspondant à 96'440 unités prolongées

Recherches en ligne dans le catalogue: 393'127

Fonds particuliers développés

	Fonds	Catalogués en 2008
Bande dessinée albums	41'187	1'774
Bibliothèque professionnelle	3'897	50
Total	119'236	1'794

FAITS MARQUANTS

- **Audit:** le projet d'ouvrir le samedi Chauderon et la bibliothèque Jeunesse a cristallisé une situation conflictuelle entre le personnel et la directrice de la bibliothèque, qui a amené la Directrice de la culture, du logement et du patrimoine à organiser un audit, à la suite duquel trois mesures ont été décidées. La première mesure consiste à appuyer la directrice de la bibliothèque par un coaching, cet accompagnement se déroulera pendant plusieurs mois. La deuxième mesure est d'élargir ces prestations vers la mise sur pied d'un projet fédérateur, qui motive l'ensemble du personnel dans la réalisation de changements découlant d'une vision élaborée ensemble; cela va dans le sens de se fédérer autour d'un projet commun dont l'absence a été regrettée par plusieurs collaborateurs lors de l'audit. La troisième mesure consiste à analyser et à mettre à jour les descriptions de poste des métiers de la filière «bibliothèque», de manière à assurer une cohérence avec les profils requis et une vision transversale.
- **Classes, CVE, APEMS:** 872 visites, dont 555 à la bibliothèque Jeunesse.
- **Montriond:** un 0.50 EPT a été créé pour permettre d'accueillir une partie des classes le matin, en dehors des heures d'ouverture au public. Le bilan s'avère très positif: beaucoup d'enfants reviennent à la bibliothèque avec leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs copains. Ce phénomène est d'autant plus remarquable concernant les enfants scolarisés à Montoie et à Montchoisi, quartiers où la succursale est moins connue. Ces collègues représentent un bon potentiel d'élargissement de l'accueil des classes. Les animations proposées lors des visites mensuelles portent leurs fruits: les enfants prennent du temps pour lire sur place et choisissent leurs livres de façon plus ciblée; les visites durent en moyenne 1h30. De leur côté, les enseignants sont très satisfaits d'avoir la possibilité de venir à la bibliothèque le matin. Le catalogue d'animations proposé par niveaux scolaires suscite une collaboration entre bibliothécaires et enseignants, et des rencontres entre classes. L'augmentation des visites de classes a incité à reclasser les livres jeunesse par difficulté de niveaux de lecture (trois catégories). Les bibliothécaires sont heureuses de constater que la bibliothèque de Montriond commence vraiment à être considérée comme un acteur culturel important du quartier. L'exiguïté des locaux, par contre, ne s'en fait que plus sentir et est devenue un véritable problème pour l'accueil.
- La bibliothèque participe au projet *Né pour lire*, projet national initié en 2008 par la Fondation Bibliomedia Suisse et l'Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM, soutenu notamment par l'Office fédéral de la Culture, les maternités et les bibliothèques de Suisse. Né pour lire veut sensibiliser les parents à l'importance de

- dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux. Des bibliothécaires de la bibliothèque Jeunesse et des succursales ont suivi une formation pour accueillir des parents et leurs tout-petits dans un espace qui leur est dédié.
- Livre audio: mise à disposition à Chauderon, dès novembre, d'une collection (fiction et documentaires) qui remporte un vif succès (1'912 prêts en 2 mois, pour 932 unités).
 - *Journée internationale du livre et du droit d'auteur* célébrée à Chauderon le 23 avril: un public nombreux est venu écouter lire un groupe de bibliothécaires.
 - Exposition *Alter Egox*, racisme et antiracisme dans la bande dessinée, de Roger Gaillard et Cuno Affolter, en partenariat avec le BLI, présentée deux fois au Forum de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la Semaine lausannoise d'action contre le racisme, puis comme l'une des expositions du 4^e festival BD-FIL.
 - Collaboration à l'exposition *Femmes de bulles* dans le cadre du 4^e festival BD-FIL (12 au 14 septembre).
 - L'exposition virtuelle *La Suisse pays BD*, de Pro Helvetia, réalisée avec la participation de la bibliothèque en 2005, continue d'être présentée dans le monde entier (plus de 35 pays et 86 lieux).
 - Prêt de 150 bandes dessinées (journaux) des années 50 pour l'exposition Papa Moll, au Musée historique de Baden.

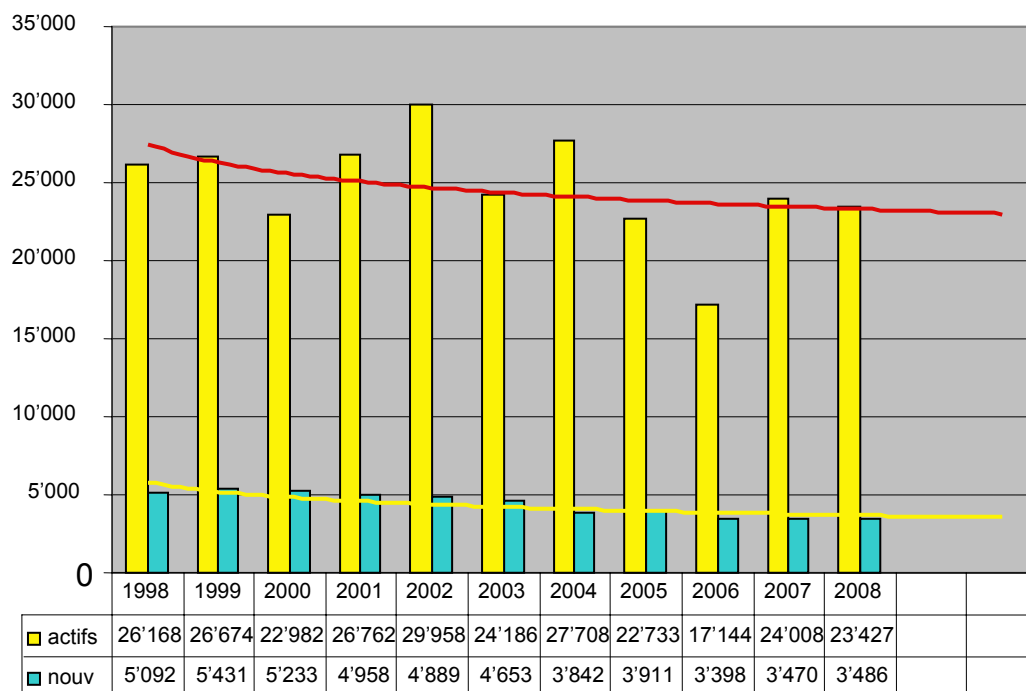
- Deux travaux de diplôme de bachelor de la Haute Ecole de gestion de Genève, filière information documentaire: *Evaluation et politique documentaire du fonds de conservation de bande dessinée de la Bibliothèque municipale de Lausanne* (Paola Delacrétaç) et *Mise en valeurs des auteurs et illustrateurs suisses à la Bibliothèque municipale Jeunesse de Lausanne* (Jérémie Rochat et Michael Varrin).
- Cinq recherches ont été effectuées dans le fonds BD par des chercheurs ou des étudiants de l'UNIL et un enseignant d'un gymnase lausannois.
- Le fonds de conservation de la bande dessinée a bénéficié de cinq dons de documents rares qui permettent de combler des lacunes de la collection.
- Concours de bande dessinée organisé à la bibliothèque Jeunesse en collaboration avec BD-FIL et les tl sur le thème des transports, à l'occasion de l'inauguration du m2, qui a permis de découvrir de jeunes talents.
- Travaux de rénovation des bureaux et de la zone du prêt à Chauderon, qui ont nécessité une fermeture de la bibliothèque au public pendant 4 semaines en octobre; les lecteurs ont pu emprunter davantage de livres pour une plus longue durée et utiliser les succursales, et les collaborateurs ont pu bénéficier de locaux mis à disposition par SLG à Chauderon 7 pendant cette période.
- Incivilités de la part d'adolescents à la succursale d'Entre-Bois.

TABLEAUX

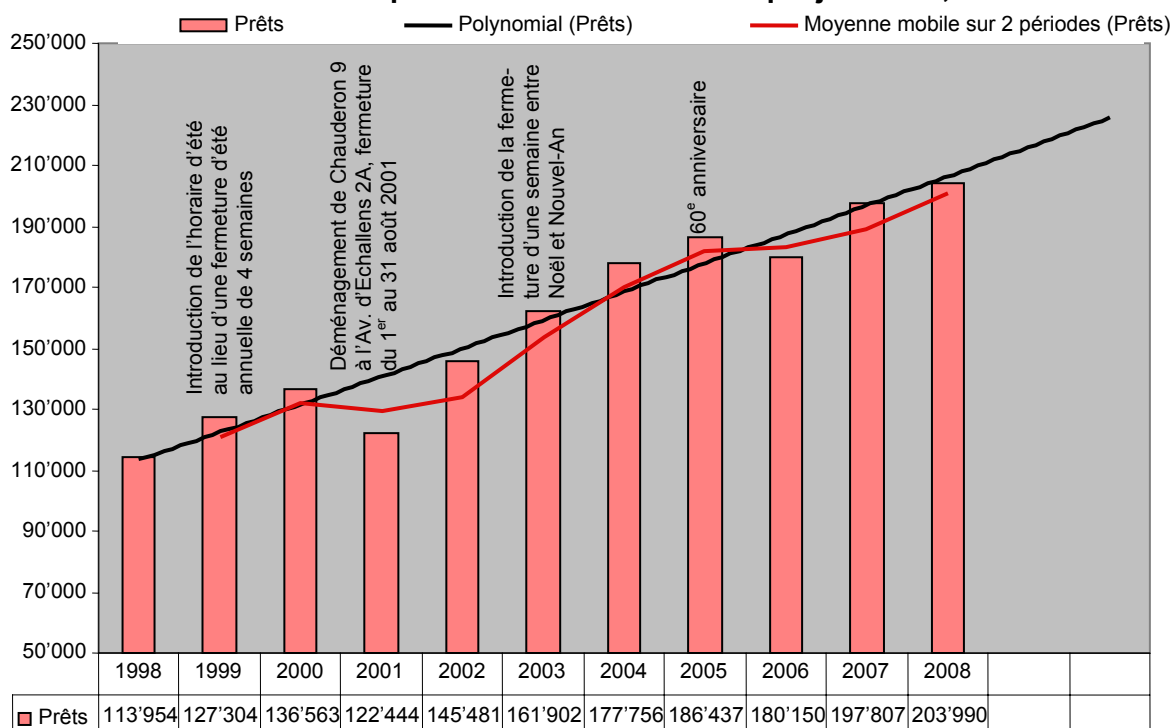
Répartition par matières du total des prêts de livres

	Adultes	%	Enfants	%	Total	%
<i>Ouvrages documentaires</i>						
Généralités, informatique	12'666	2.38%	740	0.20%	13'406	1.48%
Revue, abonnements	6'884	1.29%	3'836	1.02%	10'720	1.18%
Philosophie, psychologie	18'222	3.43%	3'774	1.00%	21'996	2.42%
Religions	3'798	0.71%	1'498	0.40%	5'296	0.58%
Sociologie	15'655	2.94%	9'887	2.62%	25'542	2.81%
Linguistique	5'914	1.11%	1'967	0.52%	7'881	0.87%
Sciences pures	8'256	1.55%	15'686	4.16%	23'942	2.63%
Sciences appliquées	33'429	6.28%	10'900	2.89%	44'329	4.88%
Beaux-arts, cinéma	22'854	4.30%	12'491	3.31%	35'345	3.89%
Sports	7'305	1.37%	6'568	1.74%	13'873	1.53%
Littérature	8'021	1.51%	2'519	0.67%	10'540	1.16%
Histoire	11'066	2.08%	5'195	1.38%	16'261	1.79%
Géographie, voyages	39'601	7.44%	2'921	0.78%	42'522	4.68%
Biographies	9'799	1.84%	885	0.23%	10'684	1.18%
ESSL documentaires	20'093	3.78%	0	0	20'093	2.21%
NAVE	13'407	2.52%	0	0	13'407	1.48%
<i>Fiction</i>						
Romans	118'735	22.32%	119'999	31.84%	238'734	26.27%
ESSL romans	16'248	3.05%	0	0	16'248	1.79%
Romans policiers	24'070	4.52%	0	0	24'070	2.65%
Science-fiction, fantastique	11'329	2.13%	0	0	11'329	1.25%
Théâtre	7'301	1.37%	841	0.22%	8'142	0.90%
Bandes dessinées	90'220	16.96%	83'774	22.23%	173'994	19.14%
Albums petits	0	0	90'222	23.94%	90'222	9.93%
<i>Divers (fiction et documentaires)</i>						
Ouvrages en langues étrangères	22'097	4.15%	3'193	0.85%	25'290	2.78%
Large Vision	4'977	0.94%	0	0	4'977	0.55%
Total	531'947	100%	376'896	100%	908'843	100%

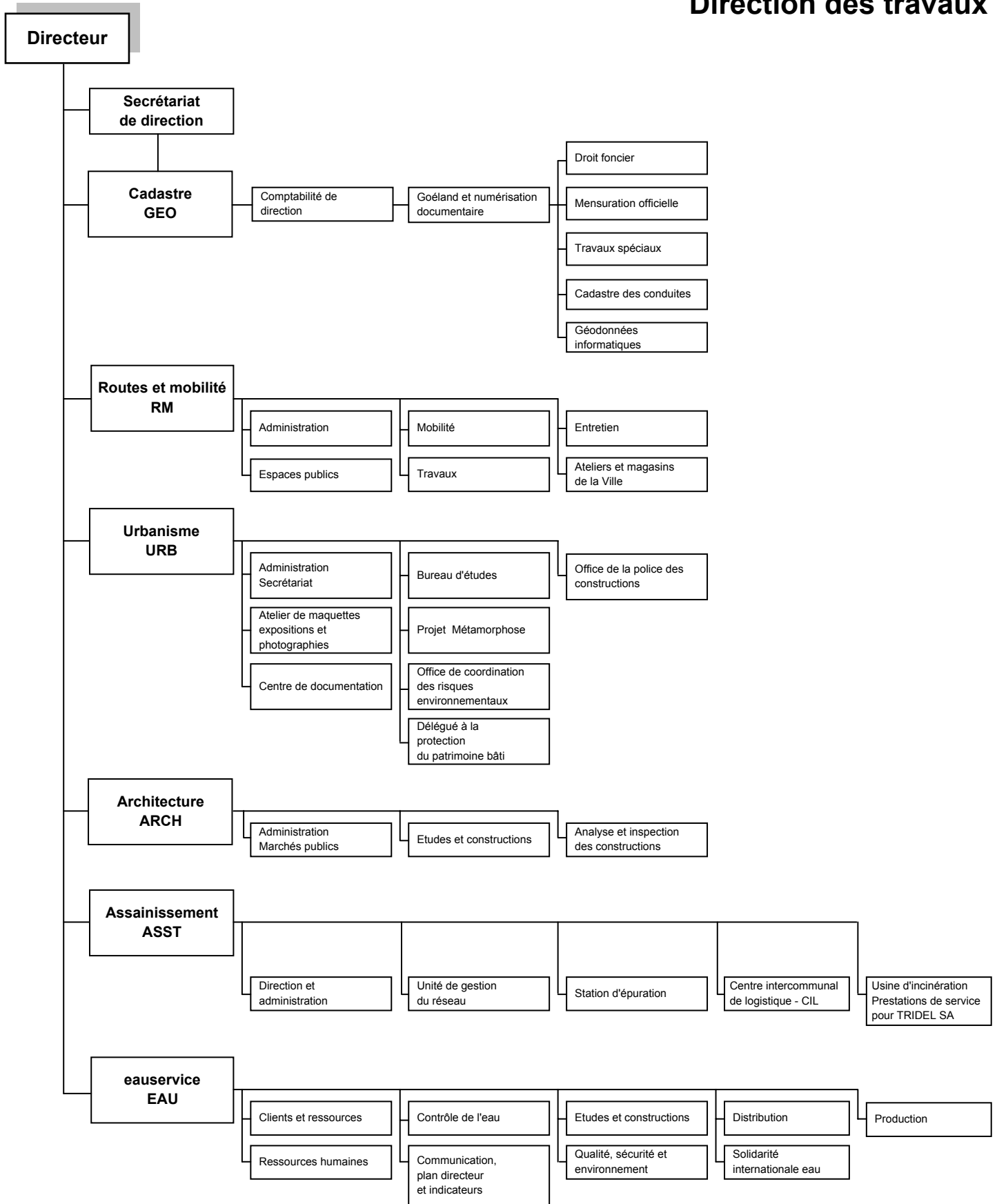
Comparatif lecteurs actifs et nouveaux lecteurs, 1998-2008



Evolution du prêt annuel de la Bibliothèque jeunesse, 1998-2008



Direction des travaux



Direction des travaux

Sans contestation, l'historique de la direction des travaux retiendra l'année 2008 comme celle de la mise en service du métro m2. Le directeur ainsi que tous les services de la direction ont été sollicités de manière très importante par ce projet d'envergure. Après 54 mois de réalisation, cela s'est traduit le 18 septembre 2008 par la remise de l'ouvrage à l'exploitant, la société des Transports publics lausannois (tl), lors de l'inauguration officielle du m2. Celle-ci s'est déroulée en présence de nombreuses autorités dont le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le Conseil d'Etat vaudois in corpore. Suite à cela, les festivités ont duré trois jours, jusqu'au 21 septembre, et connu un succès populaire fort de 300'000 personnes. La réussite de cet événement est le fruit d'une collaboration avec le festival *label suisse* de la Radio suisse romande. Enfin, la date du 27 octobre, à 5h26, a marqué le début de l'exploitation commerciale du métro par les tl.

Parallèlement à leur participation à l'achèvement des travaux du m2, les services ont piloté un certain nombre de réalisations, dont les suivantes, ne formant pas une liste exhaustive, sont caractéristiques de leur variété en 2008 :

En lien avec les travaux du m2 et de nombreux services de la Ville, plus de 50 chantiers ont été pilotés par le comité des espaces publics (CEP) dans le cadre de la restructuration du réseau tl 08. Toujours lié au m2 et suite à une collaboration étroite avec le service des parcs et promenades, *la Promenade de la Ficelle* a vu le jour en début d'année. Cette liaison piétonne entre la gare et Ouchy est la concrétisation de l'étude *trait d'unions*.

En association avec la direction du développement et de la coopération (DDC) et des ONG suisses, le domaine de l'eau compte cette année la création d'un fonds international de solidarité intitulé *Solidarité internationale eau*. Financé par les consommateurs d'eau lausannois à hauteur de 1 ct par m³, il est destiné à la réalisation d'infrastructures hydrauliques et aux conseils de spécialistes d'eauservice dans les pays en voie de développement.

Au niveau de la requalification du front Jomini (parc hôtelier de 12'000 m²) associée à la reconstruction des halles Sud (surface d'exposition de 13'000 m²) du centre d'exposition et de congrès de Beaulieu, le projet taoua a été désigné vainqueur suite au concours d'architecture lancé en avril. Sa réalisation permettra de valoriser les activités du site de Beaulieu et son quartier.

En matière d'information sur le territoire et pour répondre à un besoin croissant de la population et des profession-

nels les plus divers, un guichet cartographique a été mis en ligne sur le site Internet de la Ville. Ce dernier permet la consultation de géodonnées dans plusieurs domaines tels que le cadastre, l'aménagement du territoire ou la mobilité.

Mais encore, les projets en cours ou à l'étude ont connu une évolution significative durant cette année et ce, dès le mois de janvier, avec le soutien apporté par la Municipalité à la réalisation, dès 2011, d'un réseau d'axes forts de transports publics urbains. Ceux-ci comprennent une nouvelle ligne de tram entre Bussigny et le Nord lausannois et des lignes de bus à haute qualité de service entre l'Ouest et l'Est lausannois.

Une avancée notoire a eu lieu dans le dossier de la route de contournement de la Sallaz qui prévoit le réaménagement complet de la place. Le préavis a été adopté en juin par le Conseil communal et les premiers travaux adjugés par la Municipalité en décembre 2008.

Sur un autre front, la recherche d'améliorations qualitatives du degré de traitement des eaux usées continue avec la réalisation d'essais pilotes pour le traitement des micropolluants. Le préavis de ce programme soutenu au niveau fédéral par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a été adopté en décembre par la Municipalité.

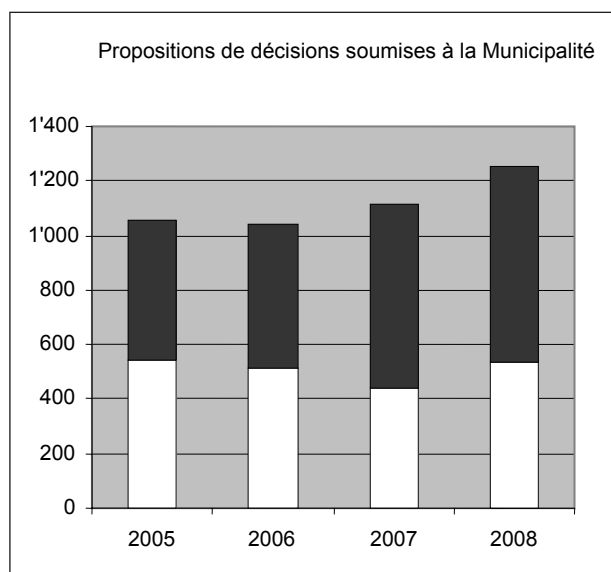
Cette année encore, Métamorphose a occupé de manière constante la direction dans plusieurs domaines, avec notamment l'élaboration de deux préavis significatifs. Le premier, adopté par le Conseil communal en novembre, a concerné l'avancement de la partie sud du projet, en particulier le financement du déplacement, au parc du Bourget, du poste de détente de gaz des Près-de-Vidy. Le deuxième, qui a été rédigé en fin d'année, fait suite à l'aboutissement au mois d'août d'une initiative populaire demandant l'installation des deux stades (athlétisme et football) au nord de la ville.

Enfin, il faut souligner l'adoption par la Municipalité du préavis de demande d'octroi d'un crédit d'étude pour le volet lausannois du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Ce préavis, qui sera traité en 2009 par le Conseil communal, a lancé la première étape du chapitre lausannois de ce grand chantier cantonal qui a reçu, en première lecture, l'aval des services fédéraux et sera traité par les Chambres entre la fin 2009 et le début 2010.

En définitive, si l'année 2008 a été marquée par le sceau de la concrétisation du projet m2 et de la restructuration du réseau tl 08, 2009 devrait être, à la direction des travaux, une année placée sous le signe de la poursuite des études préliminaires liées aux grands projets et de l'avancement des projets en cours, tel celui de la route de contournement de La Sallaz.

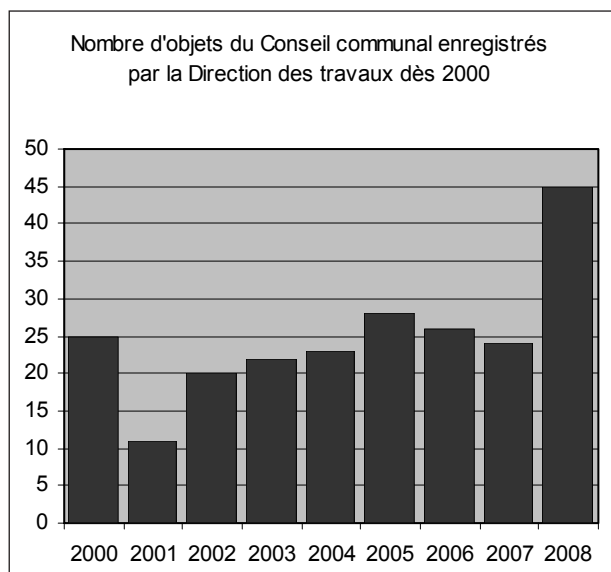
Municipalité - propositions de décision soumises par la Direction

Année	2005	2006	2007	2008
Police des constructions (blanc)	544	510	437	536
Affaires courantes (noir)	512	528	679	715
Total	1'056	1'038	1'116	1'251



Conseil communal – objets enregistrés par la Direction

La Direction a enregistré 2 (1) motions, 14 (11) postulats, 15 (8) interpellations, 10 (4) pétitions et 4 (1) questions. Elle a rédigé 15 (14) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 13 (11). Enfin, elle a pris part à 28 séances de commission du Conseil en tant que leader.



Séances publiques d'information et/ou de concertation

En 2008, la Direction a été sollicitée pour 36 (40) séances d'information et/ou de concertation, dont 7 (5) en lien avec le m2.

SERVICE DU CADASTRE

MISSIONS DU SERVICE

Le service du cadastre est constitué des quatre unités suivantes :

- Secrétariat de direction
- Comptabilité de direction
- Goéland et numérisation documentaire
- Droit foncier et géomatique

Ainsi les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, ainsi que dans le droit foncier, la mensuration officielle, les travaux spéciaux, le cadastre des conduites et canalisations et les géodonnées informatiques.

Par nature, le service du cadastre a des missions transversales et stratégiques ; de ce fait ses tâches et activités sont diversifiées et complémentaires et permettent de mettre en place des synergies entre les unités, en travaillant transversalement, et d'optimiser l'engagement des collaborateurs et les processus de travail de manière constante, aussi bien au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland de gestion documentaire et des processus « métiers » joue un rôle fédérateur important dans la Direction car il permet de conduire et de documenter les démarches administratives.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
47	44.58	50	47.48

Effectif inscrit au plan des postes au 31.12.2008 : 48.48 EPT

A cet effectif, s'ajoute 2 apprentis.

Les mutations du personnel pour l'année 2008 comprennent deux transferts internes, un départ volontaire pour des raisons privées et l'arrivée d'une comptable, d'une secrétaire, de deux dessinateurs géomaticien et du nouveau coordinateur administratif de la Direction. Concernant les apprentis du service, une apprentie employée de commerce a échoué ses examens de fin d'apprentissage et va refaire sa dernière année au service financier. Elle a été remplacée par un nouvel apprenti dépendant du service du personnel. A la demande de jeunes qui doivent choisir un apprentissage, le service organise divers stages à leur intention.

Les différences d'effectifs entre le début de l'année et la fin de l'année s'expliquent par le décalage de temps entre le départ d'un collaborateur et l'arrivée de son successeur. En 2008, le service n'a pas d'augmentation d'effectif.

Les principales prestations du service réalisées en 2008 sont résumées par unité ci-après.

SECRETARIAT DE DIRECTION

Les tâches du secrétariat de direction comprennent celles d'accueil, de réception, de réponse téléphonique, de soutien administratif, de prestations de logistiques transversales (poste, huissier, séances diverses, etc.), et de coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) pour l'ensemble de la Direction. Il s'agit véritablement de la plaque tournante des principales activités de la Direction.

Séances des chefs de service

Le secrétariat de direction a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des 912 (745) décisions prises au cours des 43 (43) séances tenues en 2008.

Sociétés de développement et associations diverses

Comme chaque année, une réunion a été organisée dans le courant du printemps à l'intention de toutes les sociétés de développement, des associations ou groupements de commerçants et associations de quartier ou diverses, auxquels ont été présentés les grands projets pilotés par les services de la Direction.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Cette unité assure, pour l'ensemble de la Direction, la gestion et le « controlling » du budget et des comptes, les paiements et la facturation, y compris les envois contre remboursement des permis de construire et autorisations diverses, le traitement de comptabilités particulières (GEDREL, P+R de Venues, festivités du m2, etc.), et finalement la gestion administrative et comptable du personnel fixe ainsi que des auxiliaires.

En 2008, la comptabilité de direction a traité plus de 30'000 (29'000) factures « fournisseurs » et « débiteurs ».

GOÉLAND ET NUMÉRISATION DOCUMENTAIRE

Goéland est une solution de gestion du savoir d'entreprise orientée processus, couplée à une gestion électronique des documents. Cette application Web est intégralement développée et maintenue au sein du service. Elle fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs, gérés par le service. Elle peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des outils sous licence « libre » tels que Linux, Apache, Php et Postgresql.

2008 a été marquée par la réalisation de l'Extranet du Conseil Communal, qui s'appuie sur un sous-ensemble de Goéland (fonctionnel et données) et permet de suivre l'intégralité des affaires du Conseil (motions, postulats et autres). L'alimentation initiale en données de toutes les affaires et documents « en cours » depuis début 2007 a été assurée par le service. Le support Goéland a formé fin 2008 la personne répondante au Secrétariat Municipal et l'accompagne progressivement dans la reprise de cette activité sur le long terme.

La réalisation d'un nouveau module Goéland « Parcelles » a été rendue nécessaire au vu de la disparition annoncée

de l'ancienne application sur le host IBM au SOI pour fin 2008. Après plusieurs mois de recherche, a été finalisé un méta-moteur de recherche qui permet aux utilisateurs d'effectuer, très simplement depuis une interface triviale (à la « google »), une recherche linguistique sur tout l'ensemble des domaines traités par Goéland (affaires, documents, suivis, objets, etc.).

Durant l'année 2008, ce sont plus de 1'900 (1'800) utilisateurs différents à travers l'administration communale qui ont utilisé cette application, totalisant plus de 101 (71) millions de « hits ». Parmi ces utilisateurs, plus de 1'700 ont utilisé Goéland plusieurs fois durant l'année. A fin 2008, 42'524 affaires de 135 types différents sont traitées par 24 services communaux. Pas moins de 37 services différents ont collaboré pour traiter ces affaires, représentant plus de 226'870 prises de position documentées (105'232 en 2007).

Fin 2008, un total de 266'399 documents électroniques sont indexés dans Goéland (186'882 en 2007); ces documents ont été consultés en ligne plus de 1'325'263 fois.

En plus des formations usuelles des nouveaux utilisateurs, une dizaine d'ateliers de formation et d'accompagnement ont été organisés pour encourager le partage des bonnes pratiques, notamment au niveau de l'indexation des documents.

L'atelier de scannérisation a numérisé et pré-indexé 7'740 courriers en 2008 (7'573 en 2007).

DROIT FONCIER

Les tâches suivantes y sont effectuées :

- renseignements au public sur les plans fixant les limites des constructions et les plans partiels d'affectation ou de quartier légalisés, ainsi que sur le plan général d'affectation (PGA);
- examen des projets de constructions du point de vue du droit foncier, soit contrôle juridique de la propriété et examen de la conformité des dossiers d'enquête aux plans, lois et règlements en vigueur;
- vérification des implications sur des servitudes ou sur d'autres droits intéressant la Commune;
- étude numérique du repérage des limites des constructions et des zones constructibles;
- contrôle des implantations;
- établissement des autorisations à bien-plaire ou permis d'usage pour les anticipations immobilières sur le domaine public, calcul des redevances;
- rédaction d'actes divers (ventes et pactes d'emption, réquisitions de transferts, servitudes, mentions, conventions diverses et autres);
- établissement des autorisations à bien-plaire pour ancrages temporaires, calcul des redevances;
- attribution et gestion des adresses et numéros des bâtiments.

Il est à souligner que le service du cadastre a conduit les négociations relatives aux trois projets ci-après :

Quartier des Fiches-Nord – Radiation des servitudes de restriction de bâtir

Le secteur au lieu-dit « Les Fiches-Nord » est composé d'une dizaine de parcelles représentant une surface d'environ 50'000 m². Celles-ci sont réciproquement grevées et

favorisées de différentes servitudes de restriction de bâtir, inscrites entre 1930 et 1950, qui empêchent un développement qualitatif et harmonieux du quartier. Certaines d'entre elles limitent la hauteur à la corniche des nouveaux bâtiments, d'autres restreignent la constructibilité des parcelles à des bâtiments de type « villa ». Ces restrictions de droit privé ne peuvent être levées qu'avec l'accord unanime des propriétaires de tous les fonds bénéficiaires.

Dans le contexte de la réalisation du métro m2, avec la station « Fourmi » à proximité immédiate, et suite à la mise en vigueur du nouveau plan général d'affectation, qui permet une densification opportune de ce secteur en le colloquant en zones mixte de forte et de moyenne densité, le service a négocié cas par cas la radiation ou la modification de ces servitudes. Le développement de ce magnifique quartier pourra ainsi être assuré ces prochaines années.

Un concours d'urbanisme, lancé par les propriétaires au début de l'année 2008, a défini les lignes et les principes d'aménagement du secteur.

Prolongement de la « Coulée Verte » au travers de l'îlot d'Ouchy

Dans le cadre de la réalisation du tronçon du métro m2 traversant l'îlot d'Ouchy, entre la rue du Liseron et la station « Ouchy », le service a assuré une étroite coordination des projets privés et publics pour la construction de deux nouveaux bâtiments. Le bâtiment de la rue du Liseron 3 est démolit et remplacé par un nouveau, de type « Minergie ». Au centre de l'îlot, c'est un bâtiment de six logements d'un étage sur rez qui trouvera place et, finalement, la place devant la station a pu être agrandie par la démolition partielle d'un bâtiment. Les projets assurent le prolongement de la « Coulée Verte » jusqu'au lac par la couverture des voies du métro et l'aménagement d'un cheminement piétonnier continu.

Pour ce faire, le service a mis en place le concept de structure foncière, a négocié les échanges et modifications de parcelles, ainsi que la constitution de nouveaux biens-fonds et des servitudes de passage et autres nécessaires à la concrétisation du projet.

Pôle de développement de Vennes – conditions cadre pour la réalisation, l'entretien et le renouvellement à futur des infrastructures primaires

Vu le développement progressif de l'ensemble du Pôle touchant différents propriétaires fonciers sur deux communes territoriales, le service, en étroite collaboration avec le coordinateur du Pôle, a défini les principes généraux de réalisation coordonnée, d'entretien, de renouvellement à futur, ainsi que le statut de propriété des infrastructures d'accessibilité multimodale du secteur et des réseaux principaux de conduites souterraines et autres ouvrages nécessaires à son développement. Il est à relever que tous les propriétaires du Pôle se sont engagés, durant 40 ans, à installer le chauffage à distance comme source de chaleur pour le chauffage et la production d'eau chaude, pour toutes nouvelles constructions ou pour toutes rénovations de bâtiments existants.

La convention y relative a été signée par toutes les parties au début de l'année 2008.

MENSURATION OFFICIELLE

Le service du cadastre a, par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi qu'aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 370 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée, et 3'550 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant ainsi au total 4'170 ha.

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit : plusieurs bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont actuellement en charge de deux entreprises couvrant une superficie de 80 ha, attribuées par l'office cantonal de l'information sur le territoire, maître de l'ouvrage. Dans ce cadre, les éléments relatifs au domaine public déjà acquis par le service ont été transférés aux adjudicataires.

Sur mandats du Canton, le service a poursuivi les travaux de mensuration officielle suivants :

- renouvellement des domaines publics de la mensuration semi-numérique numérisée (fin envisagée : 2011);
- mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand, propriété essentiellement de la Commune (fin envisagée : 2009);
- mise à jour des éléments techniques des mensurations semi-numériques et d'une partie des plans cadastraux graphiques restants déposés au Registre foncier.

TRAVAUX SPÉCIAUX

À la demande des autres services de l'administration communale ou pour ses propres besoins, le service établit tous les plans et/ou montages photographiques, notamment pour achats, ventes, échanges, immatriculations de bâtiments, divisions de biens-fonds, cadastrations, annotations de droit d'emption, enquêtes, servitudes, mentions de précarité, préavis et conventions diverses.

De plus, le service réalise pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants, des relevés topographiques particuliers, des implantations de constructions communales, des levés de détails, des déterminations de limites forestières, des abornements et des contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers.

CADASTRE DES CONDUITES

Suivi des chantiers

Sur le domaine public, dans les propriétés communales et, à la demande des services gestionnaires, sur les parcelles privées, toutes les conduites et canalisations visibles sont relevées en fouille ouverte pour tous les chantiers sur le territoire communal.

En 2008, 701 permis de fouille ont déclenché 2'927 interventions des équipes de terrain.

Dans un délai inférieur à la semaine, la mise à jour des relevés est disponible pour chaque gestionnaire, par l'intermédiaire de SISOL ou du guichet cartographique de la Commune.

Complètement des réseaux

En 2008, nous avons poursuivi les compléments des réseaux Assainissement, Electricité et Swisscom.

Un effort particulier a été fait pour Assainissement en vue d'une prochaine migration informatique. Pour cette dernière, le script de transfert de données a été amélioré et testé à satisfaction.

De plus, nous avons relevé en détail 965 chambres de visite sur un total de 1'813 (env. 80%) pour le PGEE de la Commune.

GÉODONNÉES INFORMATIQUES

Les différentes bases de données et documents du service sont continuellement mis à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise ;
- base de données « parcelles » de la Commune et des propriétés communales hors Lausanne ;
- limites des constructions, périmètres d'implantation et autres éléments géométriques liés à la police des constructions ;
- répertoire de toutes les propriétés communales à Lausanne, dans 71 autres communes vaudoises et dans 3 communes valaisannes. Un contrôle systématique et une amélioration des données a eu lieu dans le cadre de l'introduction de la nouvelle application ;
- documentation sur les servitudes et autres droits intéressant la Commune ;
- ensemble des points fixes planimétriques et altimétriques sis sur la Commune ;
- divers plans et documents particuliers établis pour les besoins propres de la Commune.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et GOÉLAND. Elles sont également diffusées sur support informatique et, naturellement, sur papier, à toutes les échelles désirées, aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'aménagistes, etc., menant des études ou des projets sur la Commune. L'EPFL, l'UNIL et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques. Dans le cadre des projets m2 et m3, de très nombreuses géodonnées ont été transmises aux Directions de projets et à leurs mandataires par voie électronique.

La citymap (plan de ville) et le guichet cartographique de Lausanne sont constamment améliorés et complétés par des thématiques nouvelles en collaboration avec le service de l'information et les services techniques communaux.

Le système de gestion cadastrale de la Commune de Lausanne, TOPOBASE, permet de rationaliser fortement la mise à jour des informations par une meilleure interopérabilité entre les systèmes informatiques cantonaux et communaux. D'autres services travaillent également avec TOPOBASE, ce qui permet des synergies très intéressantes en termes de mise en œuvre et de développements.

Finalement, la réalisation du plan officiel numérique de l'ensemble de la Commune de Lausanne permet de mettre à disposition de nombreux utilisateurs une cartographie moderne et numérique d'une grande partie de l'agglomération lausannoise, en accord et partenariat avec les communes voisines. Plus de 10'000 exemplaires sur papier ont déjà été demandés par nos clients et une nouvelle édition est déjà planifiée pour 2009.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ

MISSIONS DU SERVICE

Le service des routes et de la mobilité est formé de six divisions, elles-mêmes formées d'unités, de sections et d'ateliers.

Outre ses missions principales, à savoir :

- planifier, développer et mettre en œuvre la politique municipale en matière de mobilité, de stationnement et d'aménagement des espaces publics
- coordonner les chantiers communaux en collaboration avec les autres services
- assurer le lien entre la Municipalité et la population dans le cadre des projets d'aménagement du domaine public
- réaliser, assurer le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements urbains ou de réfection, ainsi que leur gestion administrative et financière
- planifier et entreprendre l'entretien du domaine public (routes, trottoirs et places), ainsi que des objets qui lui sont liés (mobiliers, édifices, ouvrages, installations mécaniques, ports et rives du lac)
- assurer le nettoyage et le déneigement de la voirie publique
- gérer la signalétique touristique, commerciale et publicitaire, ainsi que l'affichage culturel, commercial et libre
- réaliser et entretenir la signalisation verticale et le marquage au sol
- assurer la logistique du service en termes de transport, de fabrication et d'entretien
- assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules
- assurer le nettoyage et le déneigement de la voirie publique

Le service des routes et de la mobilité s'est fortement impliqué pour finaliser l'intégration harmonieuse du m2 dans l'espace public lausannois. Le service a également coordonné ses projets d'aménagement de la voirie avec les tl s'agissant des mesures d'accompagnement du nouveau réseau tl 08 qui est entré en service en décembre 2008. Enfin, nombre de ses collaborateurs ont activement participé aux différents groupes de travail dans le cadre des projets « Métamorphose », « Plan d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) » et « Axes forts de transports publics urbains », dont un des événements marquants sera certainement le retour d'un tram dans les rues lausannoises.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
333	328.40	339	332.30

Effectif inscrit au plan des postes au 31.12.2008: 340.79 EPT

A cet effectif, s'ajoute 13 apprenti(e)s.

Quatre postes supplémentaires ont été octroyés en 2007, permettant l'engagement en 2008 de :

- une répondante en ressources humaines à plein temps au sein de la division administrative ;
- un ingénieur à la section « Planification » de la division Mobilité, principalement affecté à la mise en œuvre du Plan de mobilité d'entreprise ;
- un télématicien pour compléter la cellule informatique de la section « Régulation - trafic - exploitation - informatique » de la division Mobilité ;
- un ouvrier en génie civil pour renforcer les équipes de l'unité « Travaux » au sein de la division du même nom.

ADMINISTRATION

Cette division assure les prestations transversales du service. Ainsi, outre la prise en charge des tâches de secrétariat et financières, elle assume également la gestion administrative des ressources humaines pour les quelque 340 employé(e)s composant le service.

L'année 2008 a vu l'engagement d'une répondante en ressources humaines à plein temps permettant ainsi au chef de la division administrative, jusqu'ici également titulaire de cette fonction, de se concentrer sur les autres missions dont il a la charge, à savoir la direction des tâches et du personnel placé sous sa responsabilité, et d'apporter son soutien dans la mise en œuvre de projets transversaux administratifs (Goéland) et financiers (budget de fonctionnement du service, crédit-cadre annuel Travaux/Services industriels et Plan des investissements coordonné).

Le traitement systématique des affaires sur Goéland et son utilisation croissante par d'autres services permettent d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers. A titre indicatif, la population lausannoise a adressé nombre de courriers portant sur des plaintes et des requêtes diverses aux motifs suivants :

- 76 aménagements du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité piétons et vélos, etc.)
- 27 chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)
- 4 dégâts causés à tiers
- 12 dégradations du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)
- 9 édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)
- 11 gestion de la circulation
- 2 installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
- 4 mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)
- 6 ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)
- 13 piétons

- 10 vélos
 - 1 ports et rives du lac (débarcadères, pontons, estacades, équipements, etc.)
 - 29 régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)
 - 45 service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)
 - 1 service hivernal (déneigement chaussées, trottoirs, etc.)
 - 33 signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)
 - 45 stationnement (stationnement sur voirie, zones macaron, P+R, B+R, etc.)
- 328 sujets abordés au total

ESPACES PUBLICS

La division a connu quelques bouleversements cette année, dont principalement le départ à la retraite, en août, de son chef de division, ce qui a provoqué plusieurs mises au concours, des changements de fonction par voie de promotions, ainsi que des périodes en sous-effectif. A fin 2008, un poste restait encore à pourvoir.

Projets d'aménagements

La section a été sollicitée pour le suivi des nombreux chantiers liés à la mise en service du métro m2 et du réseau tl 08 sur l'ensemble du territoire communal. Il sied de relever que l'ensemble des projets d'aménagement planifiés en 2004-2005 et adoptés dans le rapport-préavis 2005/78 ont été réalisés à temps pour, respectivement, l'inauguration du métro m2 qui a eu lieu le 18 septembre, et pour le réseau tl 08 qui est entré en service le 14 décembre. Ainsi, les travaux autour des stations du m2 sont tous terminés à l'exception des deux stations « Sallaz » et « P+R Vennes », dont les projets de réaménagement subissent des retards dus aux différentes procédures administratives liées à des oppositions. Dans le secteur sous-gare, la promenade de la Ficelle a été inaugurée. Des cheminements piétonniers et cyclables entre les quartiers de Praz-Séchaud et la station « Fourmi » ont également été mis en valeur par un réaménagement complet.

Les aménagements sur les avenues des Figuiers, Cour et Ellysée ont été également achevés, ce qui a permis la mise en service de nouvelles traversées piétonnes sécurisées et l'amélioration d'un itinéraire cycliste important en lien avec le m2. Le haut de la rue de la Borde et le secteur du Pavement ont également subi quelques transformations permettant la création de nouveaux arrêts de bus, la sécurisation de deux traversées piétonnières par la réduction du nombre de voies de circulation et l'aménagement de bandes cyclables. A la place de la Gare, la section a participé activement au suivi du chantier de suppression des feux de signalisation et de réorganisation des voies de circulation.

Le projet complexe de la Sallaz a été poursuivi avec la procédure de mise à l'enquête complémentaire des adaptations du projet de la route de contournement. Suite à cette procédure, un rapport-préavis concernant le financement des mesures d'accompagnement de la route a été adopté par le Conseil communal. Au niveau de la future place de la Sallaz, le projet a également fait l'objet d'une mise à l'enquête publique dont les oppositions restent encore à traiter. Pour accueillir le m2, un aménagement provisoire a été étudié puis mis en œuvre.

Les projets dans les zones foraines se sont poursuivis avec la mise à l'enquête du centre de Vers-chez-les-Blanc dont les travaux ont pu débiter en fin d'année. L'interface du Chalet-à-Gobet permettant l'exploitation du nouveau réseau t1 08 a été mise en service, de même que plusieurs nouveaux arrêts de bus.

Dans le cadre de la modération du trafic, notons l'investissement de la section dans le projet de zone 30 dans le quartier de Marterey et des mesures de modération sur l'avenue du Mont-d'Or. Dans le secteur sous-gare, une nouvelle zone 30 a également vu le jour dans le quartier du Liseron - Funiculaire. Différents seuils de modération ont été réalisés avec l'appui de la section, comme par exemple sur l'avenue de la Vallombreuse et les rues de l'Industrie et du Vallon. La zone de rencontre des Maisons-Familiales a fait l'objet d'un réaménagement localisé et d'une extension dans sa partie sud.

Parmi les activités liées à la promotion des déplacements cyclistes, le délégué « vélos » a piloté la deuxième édition de la campagne « Bike to work » pour la Ville de Lausanne, et a participé activement avec la déléguée « piétons » à l'organisation de la semaine de la mobilité. Ils ont en particulier mis sur pied une exposition à Beaulieu dans le cadre du Comptoir Suisse et de l'inauguration du m2. Pour les projets liés au m2, un effort important a été consenti pour créer 300 places pour les vélos autour des stations. A la gare CFF, 70 nouvelles places vélos ont également été créées, complétant utilement l'offre dans ce secteur qui reste particulièrement sollicité par les cyclistes.

En ce qui concerne les activités de la déléguée « piétons », relevons la mise en place d'un groupe de travail traitant la problématique des personnes aveugles ou malvoyantes. En collaboration avec les Lignes de la santé, des informations spécifiques à la mobilité douce ont été élaborées pour informer le public dans chaque station du m2. Toujours dans le cadre du métro, une centaine de panneaux piétonniers ont été installés dans les quartiers pour jalonner les chemins d'accès aux stations. Différents passages piétons ont été réalisés, comme par exemple sur l'avenue Jules-Gonin, l'avenue de Morges ou la rue Belle-Fontaine.

Enfin, comme chaque année, la section a organisé et animé plusieurs séances d'information auprès du public et des milieux associatifs.

Police des constructions

La section a effectué l'analyse des projets de construction privés en relation avec le domaine public actuel et futur. Ont notamment été examinés les projets touchant les avenues de la Borde, de la Gare, de Rhodanie, la rue du Grand-Pré, du Vallon, et de Mauborget, ainsi que la route du Jorat, dans le cadre du projet de construction de plusieurs maisons familiales. Les conditions et charges d'exécution prescrites dans les permis de construire ont fait par la suite l'objet de contrôles, afin de vérifier la bonne conformité des constructions et des aménagements réalisés. Ont aussi été analysées les demandes pour l'établissement d'éléments temporaires de consolidation, lors d'excavations importantes qui jouxtent le domaine public, pour assurer l'intégrité et la stabilité de ce dernier.

Font également partie de l'activité de la section, l'examen et l'analyse des projets de plans partiels d'affectation, en regard de leurs implications sur la gestion et l'aménagement du domaine public.

Signalétique urbaine (OSU)

L'office de signalétique urbaine gère la Commission consultative d'affichage nouvellement créée. Cette commission a pour but de passer en revue, en début de législature, les critères permettant, le cas échéant, de refuser certaines affiches dont le contenu serait susceptible de choquer la sensibilité publique. La commission plénière s'est déjà réunie par deux fois en 2008, une troisième séance est fixée au début du mois de février 2009.

Dans le cadre de la mise en service du m2, le plan de ville placé dans les caissons F200 Cityplans a été adapté et complété. Six nouveaux Cityplans ont été implantés aux stations Jordils, Délices, Caroline, Ours, CHUV et Fourmi. Ces nouveaux caissons lumineux portent à 44 le nombre de Cityplans présents dans les rues lausannoises.

Une plaque commémorative a été inaugurée à la rue du Petit-Chêne 10 en mémoire de Monsieur Victor Desarzens, chef d'orchestre et fondateur de l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

Par ailleurs, de multiples travaux graphiques ont été produits. Parmi eux :

- l'élaboration et la réalisation, en collaboration avec l'atelier des maquettes du service d'urbanisme, du stand du service des routes et de la mobilité lors du Comptoir Suisse ;
- la création de « La Fourmi M », personnage ludique destiné à créer une identité graphique accompagnant tous les véhicules du service ;
- la réfection de la signalétique des passages sous-gare en vue de la mise en service du m2 et du réseau t1 08,
- le fléchage piétonnier avancé indiquant les stations du m2.

Enfin, dans le cadre de l'inauguration du projet de la « Coulee verte », l'office a participé activement à la proposition et au choix des nouvelles dénominations que sont la Terrasse à Gobet, la promenade de la Ficelle et le passage du Liseron, ainsi qu'à l'organisation de la cérémonie d'inauguration.

MOBILITÉ

Signalisation

Quelques 70 affaires se rapportant à la signalisation routière ont été traitées puis soumises à la Municipalité pour décision, avant la publication officielle dans la FAO. Il s'agit principalement de modifications portant sur la signalisation verticale et sur le marquage pour :

- la réalisation des aménagements liés au nouveau réseau de transports publics t1 08 ;
- la sécurisation des piétons (création de passages pour piétons, par exemple) ;
- la création de cheminements pour la mobilité douce (bandes cyclables, par exemple).

Stationnement

La politique communale du stationnement repose sur les quatre principaux types d'utilisateurs, à savoir :

- les clients de l'économie et des commerces, avec une offre en places de courte durée payante (tarif horaire) ou en zone bleue (90 minutes gratuites) ;
- les pendulaires, avec une offre de longue durée payante dans les parking-relais (P+R) combinant les trans-

ports publics (98 francs par mois ou 10 francs par jour), ou avec uniquement du parcage dans les P-Only (70 francs par mois ou 5 francs par jour);

- les visiteurs qui disposent d'une offre en places de courte durée payante au centre-ville ou de longue durée payante dans les P+R ou les P-Only;

- les résidents qui bénéficient de places de longue durée dans les zones macarons avec l'autorisation « macaron » (420 francs par an ou 240 francs par semestre).

Places de stationnement disponibles sur le domaine public

	2004	2005	2006	2007	2008
Places sur chaussées (sans deux-roues, sans camions, sans cars, avec les zones jaunes)	22'254	22'285	22'261	22'245	22'225
Cases pour deux-roues	6'198	6'123	6'180	6'226	6'289

Depuis dix ans, la Ville propose environ 22'000 places sur le domaine public. La variation entre 2008 et 2007 est due à la réalisation du réseau de transports publics t1 08 et du métro m2 nécessitant un réaménagement de la voirie, parfois au détriment du stationnement.

L'offre des parkings couverts privés à usage public est restée constante par rapport à 2007; elle se situe à quelque 7'685 places.

S'agissant des places réservées aux deux-roues, il faut relever que les nouvelles normes imposent désormais

des dimensions plus généreuses pour ce type de places (1.20 x 2.20 mètres au lieu de 1.00 x 2.00 mètres). Cette modification a entraîné une diminution locale de l'offre en places deux-roues lors du rafraîchissement du balisage de places existantes, mais qui a pu être compensée positivement lors des travaux d'aménagement du m2 et du réseau 08. A noter que la volonté de la Ville est de maintenir le statu quo pour les prochaines années.

Places de parc selon la catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008
Places payantes	5'022	5'971	6'858	6'852	6'820
<i>dont accessibles aux détenteurs de « macarons » L</i>	<i>618</i>	<i>616</i>	<i>612</i>	<i>612</i>	<i>605</i>
Places P+R	1'365	1'365	1'427	1'427	1'297 *
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	545	532	534	534	536
Places en zone bleue « macarons »	8'648	10'438	12'221	12'221	12'221
Places en zone bleue	273	153	65	65	65
Places en zone blanche à durée limitée	715	502	1'128	1'128	1'128
Places en zone blanche	5'686	3'325	28	28	28
Total	22'254	22'286	22'261	22'245	22'245

*La capacité du P+R de Vennes est diminuée en raison du chantier du nouveau P+R

Les P+R répondent à un besoin de la population pendulaire résidant en dehors de Lausanne, qui ne peut se déplacer autrement qu'en voiture parce que non desservie par des transports publics. La moyenne mensuelle de la vente des abonnements est de 1'050 unités et celle des tickets journaliers de 4'720. Ces chiffres sont en

constante évolution depuis 10 ans. Rapporté au nombre de places, cela représente une utilisation de 78% de la capacité disponible (1'300 places) par des clients réguliers, ce qui induit une diminution de plus de 2'000 déplacements par jour au centre-ville.

Répartition, selon les zones, des macarons de stationnement vendus

Zones	Places publiques			Places macarons			Macarons vendus en		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
A	1'930	1'932	1'932	1'553	1'555	1'555	1'408	1'381	1'287
B	1'108	1'108	1'110	948	948	948	715	658	636
C	1'933	1'925	1'917	1'489	1'488	1'486	1'089	1'032	1'001
D	938	938	937	919	919	919	539	523	532
E	957	958	958	790	791	791	597	627	584
F	993	993	990	793	793	792	699	672	676
G	681	681	681	621	621	621	467	463	455
H	808	807	807	710	709	709	572	524	517
J	2'210	2'210	2'187	848	848	848	362	382	371
K	1'135	1'134	1'134	887	886	886	444	478	479
L	1'806	1'805	1'805	612	612	605	863	892	893
M	1'086	1'084	1'097	900	898	911	478	549	529
N	1'402	1'401	1'401	976	973	973	440	470	484
O	1'733	1'728	1'728	787	782	782	346	466	483
Total	18'720	18'704	18'684	12'833	12'823	12'826	9'019	9'117	8'927

La légère baisse de la vente des macarons est probablement due aux importants chantiers qui ont eu lieu en 2008 dans le cadre des travaux du m2, du réseau de transports publics tl 08, et de l'assainissement d'infrastructures souterraines. Il convient de rappeler que la zone L (centre-ville) est fortement sollicitée par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents. Cette pression sur les places engendre parfois des situations de conflit d'intérêt entre les divers utilisateurs. Les résidents de cette zone sont très demandeurs en macarons, pour lesquels il existe une liste d'attente de deux à trois mois. Dans les autres zones, la limite de capacité n'est pas encore atteinte pour l'offre en macarons. La demande moyenne se situe entre 40% et 60% de l'offre.

Plan de mobilité de l'administration communale (PML)

Durant l'année 2008, la Municipalité a adopté le principe d'une mise en œuvre par étape du Plan de mobilité de l'administration communale (PML), dès le 1^{er} mai 2009 pour le secteur du Flon et de Chauderon, et dès le mois de septembre 2009 pour le reste de l'administration communale. Le PML consiste en diverses mesures, dont notamment une redéfinition des conditions de stationnement pour les collaborateurs sur le domaine privé de la ville, le développement de la flotte de véhicules en autopartage (de type Mobility, par exemple) pour les déplacements professionnels, et une participation annuelle de 240 francs pour l'achat, par les collaborateurs-trices, d'abonnements annuels de parcours pour les transports publics.

Coordination des travaux

Le bureau de la coordination a poursuivi son travail de planification et de coordination des travaux touchant la voirie publique. Durant l'année écoulée, 738 nouveaux chantiers communaux ont été enregistrés et 1'311 permis de fouille ou d'occupation provisoire du sol ont été délivrés pour les chantiers communaux et privés. Cette section assume également le rôle de centrale d'information à l'intention du public, ainsi que la mise à jour des informations se rapportant aux travaux communaux sur le site Internet de la Ville.

Régulation – trafic – exploitation – informatique

En plus de ses activités habituelles consistant à programmer des carrefours touchés par des chantiers, à entretenir et dépanner des équipements de signalisation lumineuse, le personnel de cette unité a activement participé à la mise service de la nouvelle centrale de trafic « Scala ».

L'entrée en fonction du nouveau réseau tl 08 a nécessité la modification de nombreux carrefours. Par ailleurs, deux nouvelles traversées piétonnières dotées de feux ont été installées : Morges/Trémie et Belle-Fontaine/Toises. La rue Marterey et le port de Vidy ont, quant à eux, été dotés de bornes escamotables, et une nouvelle caméra de télécirculation a été posée à la place de la Sallaz.

Le remplacement d'ampoules par des platines LEDs s'est poursuivi et a contribué à une diminution de la consommation d'énergie. Actuellement, 63% des feux sont équipés en technique LED, contre 53% l'an passé.

Enfin, il est à relever que les volumes de trafic journalier moyen diminuent sur quasiment tous les grands axes et s'inscrivent ainsi comme suit :

Situation	2006	2007	2008
Chauderon (passage inférieur)	7'150	7'100	7'000
Grand-Pont (Bel-Air)	16'550	15'000	*
Rue Centrale		15'500	15'400
César-Roux – Tunnel	16'550	14'800	14'400
Avenue du Léman	19'200	17'800	17'900
Avenue des Figuiers	21'150	19'800	*
Avenue du Chablais	23'400	23'300	23'300
Route de Berne	25'900	25'100	24'400
Rhodanie – Maladière	19'000	20'800	*

* compteur partiellement hors service

Durant l'année, le support informatique technique a été sollicité pour quelque 2'400 interventions dans les domaines suivants: support matériel et applicatif informatique, support technique pour la gestion du stationnement et de la nouvelle centrale de trafic, ainsi que pour les divers équipements électroniques de nos unités de terrain. Lors du remplacement de la centrale, un support technique spécifique a été apporté afin que sa mise en service, en collaboration avec le service d'organisation et d'informatique et le fournisseur, se fasse dans les meilleures conditions.

TRAVAUX

Projets d'exécution

Comme chaque année, la section a réalisé la campagne de réfection des chaussées et trottoirs (de juin à août) qui, cette année, a porté sur le renouvellement du revêtement bitumineux sur environ 21'015 m² de chaussées et 1'170 m² de trottoirs.

En outre, saisissant l'opportunité offerte par des travaux de renouvellement de conduites souterraines, la chaussée a été partiellement reconstruite sur neuf chantiers communaux. La section a également mené à terme une cinquantaine de chantiers liés au projet m2 et au réseau tl 08.

Transports

En 2008, cette unité a engagé un processus visant à renforcer la collaboration interservices en matière de transports, favorisant ainsi une optimisation des ressources à disposition, qu'elles soient humaines ou mécaniques. C'est dans ce contexte que la Municipalité a accepté que la cellule « transports » du Service des parcs et promenades (trois camions et trois collaborateurs, dont deux chauffeurs) soit intégrée dans l'unité « transports » du service des routes et de la mobilité. Depuis lors, cette unité fonctionne en qualité de prestataire de services prioritaire pour le Service des parcs et promenades.

Des tractations sont par ailleurs en cours pour étudier dans quelle mesure cette démarche de mise en commun des véhicules de transports pourrait être étendue aux six camions appartenant à **eauservice** (deux unités) et aux services de l'électricité et du gaz et du chauffage à distance (quatre unités gérées par le Magesi). Dans l'immédiat, il a été convenu de créer un partenariat entre ces trois services (routes et mobilité, Magesi et **eauservice**).

Sur le plan organisationnel, et pour compenser le départ d'un chauffeur, trois collaborateurs ont été engagés (1 EPT au total), avec pour mission essentielle d'effectuer de manière simultanée les prestations de ramassage des corbeilles à déchets durant le week-end. L'objectif de cette organisation est une réduction notable des heures supplémentaires de notre personnel.

S'agissant de son parc automobile, l'unité poursuit un dimensionnement approprié aux besoins effectifs du service, et à ceux d'autres services communaux pour lesquels elle est devenue un prestataire de services privilégié. Cette année, cinq camions répondant aux nouvelles normes Euro 4, et plusieurs saleuses et lames à neige, ont été acquis.

Travaux

Les investissements consentis ces quatre dernières années ont permis à cette unité de pouvoir disposer de moyens mécaniques adaptés aux missions qui lui sont dévolues. Outre la gestion des stocks de matériaux pierreux, ses activités principales ont été constituées par des travaux de pavage et de génie civil sur de nombreux chantiers communaux, dont un certain nombre liés au m2, souvent en coordination avec des entreprises privées. Son implication pour les travaux de réfection à la suite d'annonces de dégradation de la voirie est aujourd'hui trop souvent limitée par sa capacité d'intervention. Dans ce contexte, des mesures correctives sont à l'étude de façon à permettre aux responsables de cette unité d'améliorer la planification des interventions en optimisant les ressources, tant humaines que mécaniques, à y consacrer.

ENTRETIEN

Routes

Les missions des chefs de projets de la section consistent principalement à planifier, préparer et suivre les travaux d'entretien routier, notamment ceux qui ont été entrepris en 2008 sur les chemins de Villard, de la Chocolatière, des Celtes, d'Isabelle-de-Montolieu, de la Fourmi, du Devin, de la Vulliette, des Sauges, de Champrilly, ainsi que sur la rue des Glaciers et les avenues de Beauregard, de Provence, de Ruchonnet, du Belvédère et d'Ouchy.

Ouvrages

Pour sa part, cette section a mené à bien les projets suivants :

- reconstruction du trottoir du Grand-Pont, au droit des Portes Saint-François ;
- travaux de contrôle et de réfection des descentes d'eaux pluviales, ainsi que de pose de filets anti-pigeons sur le Grand-Pont ;
- pose de nouveaux garde-corps sur le trottoir nord de l'avenue Jean-Jacques Mercier ;
- divers travaux de réfection d'ouvrages rattachés au domaine public en relation avec des travaux privés (avenue Benjamin-Constant, rue Pierre Viret) ;
- inspection du passage supérieur sur l'avenue de Provence ;
- élaboration d'un système pour l'inventaire et l'évaluation de la sécurité des garde-corps.

Ports et rives du lac

Suite au rapport d'inspection effectué en 2007, le programme de réfection des amarrages et des corps morts du port d'Ouchy a débuté en 2008 et se poursuivra en 2009. Cette section a par ailleurs mené à bien l'exécution des travaux d'augmentation de la capacité du port de Vidy, et de modernisation des alimentations en eau et en électricité des places d'amarrages des trois ports lausannois de petite batellerie (Vidy, Ouchy, Vieux Port d'Ouchy). La mise en service des bornes d'alimentation se fera au printemps 2009, après le dégel.

Installations mécaniques

La mise en service du m2 a induit la prise en charge de l'entretien de nouvelles installations dont la Ville est propriétaire ou partenaire majoritaire :

- station Bessières : l'ascenseur reliant la rue Saint-Martin à la rue Caroline et l'œuvre d'art « l'anneau bleu » située autour d'une pile du pont Bessières, offerte à la Ville de Lausanne par les Retraites Populaires pour leur 100^e anniversaire ;
- station Riponne - Maurice Bèjart : quatre escalators reliant, dans le sens de la montée, la place de la Louve à celle de la Riponne, à travers la station de métro ;
- station Flon : deux ascenseurs reliant la place de l'Europe à la passerelle au niveau du Grand-Pont, lesquels étaient propriété du LEB et qui ont été transférés à la société Métro Lausanne-Ouchy dans le cadre de l'exploitation de la nouvelle station du m2. Par convention, la Ville de Lausanne participe aux coûts d'entretien à raison de 40%.

Entretien

La mise en œuvre des mesures détaillées dans le préavis « Entretien 2006 » concernant la réorganisation des procédés de nettoyage et du service hivernal s'est poursuivie en 2008. Dans ce contexte, l'adjudication d'un bateau faucardeur pour le fauchage des algues a été effectuée ; il sera mis en service au printemps 2009. La mise en place des 300 nouvelles corbeilles à déchets avec sachets pour crottes de chiens et cendrier est terminée. Des corbeilles de ce type seront installées au gré des nouveaux aménagements.

Les travaux de transformation du bâtiment du secteur de voirie n° 6 « En Marin », au Chalet-à-Gobet, sont terminés. Le bâtiment abrite un vestiaire pour dix personnes, un réfectoire, un bureau et des garages. La construction de garages pour abriter les machines et véhicules du secteur de voirie n°4 à l'avenue de Béthusy a débutée en août. Ces locaux seront opérationnels au printemps 2009. Les locaux du secteur de voirie n° 3 ont été transférés du sous-sol de la cantine de Sauvabelin vers les locaux de l'ancien Centre de ramassage des ordures ménagères (CROM), à la rue du Vallon 23.

Dans le cadre de la modernisation des ports de petite batellerie, la rénovation des WC publics du Débarcadère, du chemin des Pêcheurs et de l'allée des Bacounis a débuté en 2008. L'édicule rénové des Bacounis a été mis en service fin 2008. Ceux du Débarcadère et des Pêcheurs seront achevés en avril 2009. La création de deux nouveaux WC publics sur la place de la Navigation et au port de Vidy est planifiée pour 2009. Le projet définitif de rénovation et modernisation de l'ensemble des WC publics lausannois

devrait aboutir sur une demande de crédits présentée au Conseil communal par voie de préavis en 2009.

Enfin, la réorganisation des travaux de nettoyage du week-end, suite à l'arrivée des nouveaux véhicules et engins de nettoyage, a permis d'économiser l'équivalent d'environ 500 heures supplémentaires de travail pour l'ensemble des employés affectés à cette mission.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

L'année 2008 a été marquée par l'incendie survenu dans la nuit du 14 février dans le garage des AMV, causant des dégâts très importants à l'édifice, essentiellement à la toiture. Outre ces dommages, on relèvera que trois véhicules entreposés ont brûlé et que la fumée et la chaleur ont sérieusement endommagé le bâtiment, ainsi que certains équipements. Depuis la mi-novembre, juste avant la première neige, le bâtiment restauré est à nouveau opérationnel. De petits travaux de finitions restent à entreprendre. Le budget alloué pour la remise en état, soit un peu plus d'un million de francs, sera respecté et les démarches auprès de l'ECA ont été entreprises pour recouvrer en partie les dépenses engagées. Il est à relever que les AMV n'étaient pas équipés de systèmes automatiques de détection incendie et l'évènement du 14 février aurait pu être désastreux si le concierge vivant in situ n'avait pas été alerté par l'explosion d'un pneu. Cette lacune a été corrigée, un système de détection ayant depuis lors été installé. Il est opérationnel depuis décembre.

Garages

En plus de l'entretien courant du parc de véhicules et engins dont elle a la charge, cette unité a été passablement sollicitée pour la mise en circulation des nouvelles machines acquises dans le cadre du préavis « Entretien 2006 ». De plus, elle a activement contribué à l'amélioration du progiciel Megan, permettant un meilleur service à la « clientèle » et une amélioration notable du suivi et de la planification de l'entretien des véhicules, machines et engins appartenant à notre service ou à d'autres entités communales.

Services généraux/magasins

L'introduction d'un système de code-barres pour l'administration des stocks du magasin a amélioré la gestion des articles. Cette modernisation devenait d'autant plus nécessaire que leur nombre ne cesse d'augmenter (2007 : 1'066 et 2008 : 1'231).

Signalisation

Cette unité a été particulièrement occupée par les stations du m2 et leurs abords, mais également par l'extension du port de Vidy, ainsi que par de nombreuses prestations requises par différents services de la Ville, à l'instar des autres ateliers des AMV. Il est à noter que le personnel spécialisé de cette unité a fabriqué et mis en place la nouvelle identité graphique (La fourmi) sur les véhicules, machines et engins du service, concept graphique conçu à l'interne par les spécialistes de l'OSU.

Manifestations

Bien que le nombre de manifestations publiques organisées sur le territoire communal reste relativement stable, la quantité et la diversité des prestations demandées sont

en constante augmentation, impliquant toujours plus le responsable de cette unité dans les comités d'organisation, et le personnel des différents ateliers artisanaux pour répondre aux besoins exprimés par les organisateurs et acceptés par la Municipalité.

SERVICE D'URBANISME

MISSIONS DU SERVICE

Le service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation), ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

De ces obligations légales découle l'organisation du service en deux groupes principaux que sont le bureau d'études et l'office de la police des constructions. Ces deux groupes sont appuyés par une section administrative et un atelier de maquettes, expositions et photographies, ainsi qu'un centre de documentation ouvert à toute la Direction. Depuis 2006, l'office de coordination des risques environnementaux (OCRE) est de la responsabilité d'un ingénieur, collaborateur du service.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
40	36.9	41	37.9

Effectif inscrit au plan des postes au 31.12.2008 : 38.4 EPT

L'effectif a progressé de deux unités en 2008, dont un poste vacant suite à un décès en 2007 et un remplacement anticipé d'un départ à la retraite en 2009, pour un poste très spécialisé à la police des constructions qui exige une pratique suffisante du contexte réglementaire lausannois.

ADMINISTRATION, SECRÉTARIAT

Enquêtes publiques et administratives

En 2008, il y a eu 15 enquêtes publiques administratives faites au service d'urbanisme pour des projets autres que les bâtiments et pour le compte d'entités fédérales telles que OFT, CFF, IFICF, etc.

Dans une première catégorie, on distingue ainsi trois enquêtes en vertu de la Loi fédérale sur les chemins de fer, deux de la Loi sur la police des eaux dépendant du domaine public, trois de la Loi sur les installations électriques et une en vertu de la Loi sur les routes. Elles ont visé la construction d'un ponton amovible à Ouchy, la modification du projet de la station du m2 de la Riponne, le prolongement de deux conduites de pompage, l'adaptation de la ligne de contact tl à Lausanne-Gare et Bellevaux, le renouvellement de lignes CFF, l'installation de lignes souterraines à Boisy et d'une station transformatrice à la route de Berne.

Dans une deuxième catégorie, le service d'urbanisme est également chargé du pilotage et de l'affichage des enquêtes que déposent les services communaux, telles que décadastration/cadastration pour le service du cadastre (trois cette année). Le service des routes et de la mobilité nous a remis trois enquêtes : l'aménagement de la place de la Sallaz, la réalisation d'un tronçon d'une conduite de pompage d'eau potable, l'élargissement et réaménagement de l'avenue du Grey.

ATELIER DE MAQUETTES, EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES

C'est logiquement le projet Métamorphose qui a le plus mobilisé les compétences de l'atelier dans le domaine des maquettes à l'échelle 1:500. Un autre grand chantier reste encore la remise en état de la maquette centre ville au 1:200, attaquée par des parasites en 2005.

L'atelier a été sollicité, comme chaque année, pour des expositions d'intérêt public au Forum de l'Hôtel de Ville, en particulier pour une exposition sur le racisme dans la bande dessinée par la Bibliothèque municipale, et une présentation du « Jorat au quotidien » par le service des forêts, domaines et vignobles.

A l'extérieur, c'est une présentation du service des routes et de la mobilité au Comptoir suisse qui a représenté le plus gros mandat, avec le remontage de l'exposition Jorat au Palais de Rumine. A signaler encore, un mandat particulier pour la pose d'autocollants de signalétique urbaine.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Commencée le 18 décembre 2007 avec une partie des rayonnages destinés aux ouvrages du fonds documentaire, la livraison des divers éléments du mobilier du centre de documentation – coin lecture : table et meuble de rangement pour les journaux, rayonnages des armoires constituant la paroi de délimitation de l'espace bureaux, etc. – s'est échelonnée sur une bonne partie de l'année 2008. Si cet état de fait a quelque peu conditionné la réinstallation progressive des ouvrages du fonds documentaire au fur et à mesure de la mise à disposition des rayonnages, il n'a pas empêché le documentaliste de satisfaire les demandes de consultation d'ouvrages des utilisateurs.

L'autre partie du fonds documentaire, constitué de revues techniques couvrant les champs d'activité de la direction des travaux, a été accessible en permanence, ainsi que sur le site Intranet du centre de documentation : <http://trxweb/centredoc>.

La revue de presse quotidienne, initiée en août 2001, dénommée « cyberpresse », a été livrée tout au long de l'année au sein de l'Administration communale. Les archives sont consultables sur le même site Intranet du centre de documentation, sous l'onglet « revue de presse ».

Le centre de documentation a participé au suivi de la législation fédérale et de la législation vaudoise en utilisant, lorsque cela était possible, la messagerie électronique :

- recueil Officiel (RO) et Feuille Fédérale (FF)
- décisions du Conseil d'Etat, communiqués du Bureau de l'Information et de la Communication (BIC) de l'Etat de Vaud

- consultations fédérales et cantonales
- Feuille des Avis Officiels (FAO)
- divers

Par ailleurs, le documentaliste a satisfait aux demandes de recherches documentaires, ainsi qu'à la fourniture de documents divers et d'informations variées.

BUREAU D'ÉTUDES

Plans partiels d'affectation (PPA)

Les deux PPA mis à l'enquête en 2008 concernent deux zones situées de part et d'autre de l'échangeur autoroutier de Vidy. Au nord, il s'agit d'autoriser un P+R provisoire pour remplacer celui de Malley-Provence où vont s'édifier des logements, alors qu'au sud des nouvelles surfaces accueilleront les jardins familiaux existants sur les plaines de Vidy. Ce plan est le premier faisant partie de la démarche « Métamorphose ». D'autres sont à l'étude et sont détaillés au chapitre spécifique réservé au projet « Métamorphose » dans la suite de ce rapport. Deux sites voisins, ceux de l'Ecole hôtelière et du Chalet-à-Gobet, ont fait l'objet d'études de plans d'affectation qui vont déboucher sur des mises à l'enquête en 2009. Par contre, d'autres études en cours pour des projets commerciaux, comme la réaffectation de la poste gare CFF, sont ralenties dans l'attente d'un horizon conjoncturel plus dégagé. Deux plans ont été mis à l'enquête (six en 2007) :

- PPA « Prés-de-Vidy », addenda au plan d'extension n° 611 de 1983, pour un P+R provisoire ;
- PPA « Jardins familiaux de Vidy » pour créer une zone réservée aux jardins familiaux.

Quatre plans ont été approuvés par le Conseil communal (quatre également en 2007) :

- PPA avenue de Cour, avenue du Mont-d'Or, remplacement du plan n° 338 de 1954, pour une densification du bâti existant par agrandissement ;
- PPA Opéra de Lausanne, remplacement du plan n° 580 de 1977, pour une reconstruction de l'arrière-scène et la création de locaux annexes sur la rue Beau-Séjour ;
- PPA Le Chalet-des-Enfants, addenda au plan n° 600 de 1980, pour une réaffectation et un réaménagement de ce hameau ;
- PPA La Sallaz, vallée supérieure du Flon, addenda au plan en cours de modification pour densifier l'offre en logements.

Trois plans ont été approuvés préalablement, puis mis en vigueur par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) (cinq en 2007) :

- PPA n° 616 annexe « Rhodanie-Mövenpick »
- PPA n° 725 Camping de Vidy
- PPA n° 726 avenues Cour – Mont-d'Or

Etudes régionales

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), dont l'objectif est de garantir et améliorer le cadre de vie d'une part importante de la population vaudoise, a été transmis à la Confédération fin 2007 afin d'accéder à un financement par le fonds d'infrastructures. En 2008, les représentants de l'agglomération ont décidé de réaliser, à l'horizon 2020, un réseau comprenant une nouvelle ligne de tram et des lignes de bus et trolleybus renforcées

en site propre. Au vu de l'importance du projet pour toute l'agglomération, les instances politiques comptent sur un soutien financier de la Confédération, en vue d'une mise en chantier dès 2011. Le Conseil d'Etat a confirmé le choix du PALM. Pour la première étape (2011-2014), le gouvernement a retenu des investissements estimés actuellement à environ 330 millions de francs, comprenant la construction du tram Renens-Flon et de plusieurs tronçons de trolley/bus en site propre. Ce réseau sera complété en deuxième étape par de nouveaux tronçons de trolleys/bus et des prolongements de la ligne de tram vers le nord de Lausanne et l'ouest de Renens. Un crédit de 7'679'000 francs a été demandé au Grand Conseil pour l'amélioration des déplacements dans l'agglomération.

Le DETEC a examiné les projets soumis en suivant les directives pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération. Le PALM se classe parmi les meilleurs, ce qui permet d'espérer un financement conséquent. Sur la base de cet examen, le Conseil fédéral a lancé le 19 décembre la procédure de consultation sur l'arrêté fédéral concernant l'étape 2011-2014 de financement du programme Trafic d'agglomération. La consultation est ouverte jusqu'à mi-avril 2009. Le Conseil fédéral présentera ensuite un message au Parlement avant la fin de 2009. Ce dernier décidera de la libération des moyens du fonds d'infrastructure réservés aux contributions fédérales pour la première période, soit de 2011 à 2014. Il est prévu que le financement commence début 2011.

Enfin, le plan directeur cantonal a été approuvé par la Confédération en date du 18 juin 2008. Rappelons que le PALM en fait partie. A ce titre, il lie les autorités.

L'Ouest lausannois

L'année 2008 a été pour le SDOL une année charnière, une année de changement qualitatif. Elle marque le passage des études de planification, des « chantiers en papier » aux études d'avant-projets et même aux chantiers de construction qui démarrent.

Chantier 0 : Carte de synthèse et système d'information du territoire

L'élaboration d'une nouvelle carte de synthèse du Schéma directeur a commencé en 2008. Il s'agit de mettre en cohérence graphique les six chantiers d'étude du SDOL qui ont considérablement évolué depuis leur définition en 2003. Cette synthèse sera utile aux communes ainsi qu'à l'actualisation de la stratégie de mise en oeuvre des principes et objectifs du SDOL.

Chantier 1 : Secteur des Hautes Ecoles – Avenue du Tir Fédéral – Maladière

L'étude générale du chantier 1 a été publiée en mars 2007. Quelques mois plus tard, à la fin de l'été 2007, le secteur sud du périmètre a déjà vu des travaux commencer sous la maîtrise d'oeuvre de l'EPFL. En ce qui concerne la partie d'autoroute comprise entre Crissier et La Maladière, elle est traitée par le Service des routes et l'OFROU. Un horizon se dessine dans la période 2012-2014 pour la réalisation de deux futures jonctions et l'amélioration de la jonction de Crissier.

Les principaux sous-secteurs en projet dans le périmètre du chantier 1 en 2007 et 2008 :

Chavannes-près-Renens : En Dorigny : étude test en cours. Côtes de la Bourdonnette : étude de faisabilité en cours. Les Cèdres : plan de quartier en cours ;

Lausanne : Prés-de-Vidy : projet Métamorphose en cours ;

Écublens / EPFL : Avenue du Tir-Fédéral : étude paysagère sur la partie sud en cours. EPFL : construction du Rolex Learning Center en cours depuis l'été 2007 ;

Saint-Sulpice / EPFL : Construction du Starling Hotel et des « estudiantines », quatre bâtiments qui offriront 300 logements aux étudiants, en cours depuis juillet 2008 ;

Route du LAC – RC1 : Le rapport sur le concept général et la stratégie de requalification de la RC1 a été présenté et adopté au Gropil du SDOL le 17 novembre 2007. L'étude a fait ensuite l'objet d'une consultation publique du 26 février au 31 mars 2008. Le rapport final avec ses modifications et la notice sur les résultats de la consultation publique ont été adoptés par le Gropil du SDOL le 26 juin. Ce projet avait été lancé à partir d'un concours d'idées sur invitation. Il aboutit à un concept général pour l'aménagement, l'accessibilité multimodale et l'exploitation de la route du Lac sur le tronçon longeant les Hautes Ecoles jusqu'à la Venoge.

Chantier 2 ; Secteur des voies ferrées CFF de Bussigny à Sébeillon

Secteur Malley

Durant la période 2007-2008, l'élaboration du plan directeur localisé (PDL) intercommunal du secteur Malley a été complétée par des études sectorielles indispensables pour démontrer sa faisabilité : complément d'étude trafic, analyse foncière, notice de risque d'accidents majeurs et concept énergétique. Ce dernier, avec l'ensemble des mesures environnementales prévues dans le PDL, permet d'envisager la création d'un quartier durable. Pour rappel, un mandat avait été confié, en janvier 2007, pour élaborer, avec l'accompagnement d'un groupe de suivi technique, un PDL sur la base des résultats de l'étude test menée en 2006. L'avancement des travaux avait été présenté au public lors de portes ouvertes, le 12 juin 2007. Dès fin 2008, plusieurs études et chantiers débiteront : construction de la halte RER de Prilly-Malley, projets des espaces publics, démarche de concertation, rédaction de la charte « Malley durable », élaboration de plans partiels d'affectation, avant-projets pour de nouveaux franchissements nord-sud des voies ferrées, étude du concept de requalification de la RC 151 dans le cadre du projet de construction du tram Lausanne-Renens, mise en place d'une structure de gestion de site, etc. La version finale du projet de PDL sera soumise à une consultation publique en 2009. Après toutes les démarches de légalisation, le PDL pourrait entrer en vigueur en 2010.

Secteur Arc-en-Ciel

Dans le secteur de l'Arc-en-Ciel, un projet de plan directeur localisé (PDL) intercommunal a été élaboré en 2007 suite à une étude test. Il a été complété à l'automne 2007 par une analyse foncière. L'examen préalable du dossier par les services cantonaux s'est déroulé durant l'été 2008 et une consultation publique aura lieu durant le 1er trimestre 2009 pour une entrée en force attendue à l'automne. En parallèle, pourront être élaborés des plans partiels d'affectation (PPA) permettant la mise en oeuvre

concrète des principes énoncés dans le PDL. En 2008, le boulevard de l'Arc-en-Ciel a été confirmé pour recevoir la ligne de tram Lausanne-Bussigny, pour autant que les densifications prévues soient réalisées et que les nouvelles lignes de bus trouvent leur clientèle. Le cas échéant, les travaux devraient débuter entre 2015 et 2018.

Secteur gare de Renens

Sous le nom « Renens CFF – Gare de l'Ouest, interface des transports », la gare de Renens et ses abords ont fait l'objet d'un concours du 6 juillet au 26 octobre 2007. Les enjeux de ce concours avaient été préalablement présentés publiquement le 2 mai 2007 et chacun avait pu formuler des remarques avant la finalisation du cahier des charges. Le lauréat du concours a été présenté au public le 9 janvier 2008. Il s'agit du groupement de bureaux d'urbanisme, d'ingénieurs et de paysagisme Farra & Fazan, Tekhne SA et Atelier du paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl. Son projet, le « Rayon vert », dessine une nouvelle passerelle végétalisée enjambant les voies et repense les places nord et sud de la gare. Une exposition de tous les projets s'est tenue dans le hall de la gare de Renens du 10 au 19 janvier. Le groupement lauréat a ensuite obtenu le mandat pour l'étude préliminaire du secteur qui permettra de développer les esquisses présentées dans le concours.

Chantier 3: Secteur de la route de Cossonay

Suite à l'adoption du concept général du chantier 3 par le Gropil du SDOL le 15 juin 2006, l'étude s'est poursuivie sous la forme d'un avant-projet sommaire en 2007, pour approfondir et détailler les profils types de chaque séquence de la route RC 251 ainsi que le positionnement et l'implantation de l'axe de la chaussée, en prenant en compte les besoins actuels et futurs. Le rapport final de cette étude, Avant-projet de requalification / Phase 3, versé comme annexe au Concept général et stratégie de requalification, a été adopté au Gropil du SDOL le 26 juin. Le projet sera par la suite développé avec celui des tronçons de lignes de trolleybus des axes forts de transports publics, dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Chantier 4: Zone d'activité de Saint-Sulpice – Ecublens

La mise en conformité du plan général d'affectation (PGA) d'Ecublens avec les résultats de l'étude du chantier 4 est planifiée. Le nouveau PGA de Saint-Sulpice a déjà intégré ces résultats. Le périmètre du chantier 4 est par ailleurs touché par l'étude en cours pour la requalification de la route cantonale RC1.

Chantier 5: Mobilité douce et espaces publics

Le projet de mobilité douce du SDOL et sa stratégie de mise en oeuvre ont été intégrés dans le Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) et mis en cohérence avec son réseau global. Ce réseau prévoit une hiérarchisation des tracés, notamment en relation avec les interfaces de transports publics. Un diagnostic du réseau cyclable avec les principaux points ou tronçons à sécuriser a été réalisé. La mise en oeuvre de ces mesures est prévue en deux étapes (2011-2014, 2015-2018). Elle concerne

des tronçons d'itinéraires et des franchissements d'infrastructures à créer ou à assainir ainsi que des stationnements deux-roues à créer.

Chantier 6

Transports publics

Les tl ont intégré, dans le cadre de l'élaboration de leur schéma directeur 2010-2014, l'image directrice pour le réseau de transports publics, validée par le Groupe de pilotage puis par les municipalités des communes du SDOL en 2007. Ce projet fait partie des mesures du PALM prétendant à un cofinancement de la Confédération. L'image retenue représente une offre plus que doublée. Une consultation menée par les tl a eu lieu en juin 2008. Le schéma directeur tl 2010-2014 a été validé par les Communes ainsi que le financement de la première étape de réalisation.

Transports privés

Suite aux deux premières étapes de l'étude de viabilité et de hiérarchisation du réseau routier dans l'Ouest lausannois menées entre 2005 et 2007, une troisième phase a étendu le périmètre d'étude au nord des voies CFF. Cette troisième étape s'est achevée en avril 2008 et a été marquée par la publication d'un « état des lieux sur le secteur Nord », validé par le Gropil en octobre. Parmi les projets à venir dans le cadre du chantier 6/TIM, le Gropil du SDOL s'est déterminé pour étudier une politique de stationnement harmonisée pour l'Ouest lausannois. Dans un premier temps, il s'agit de dresser un état des lieux de l'offre de stationnement et de son utilisation, afin de permettre l'élaboration d'une série d'interventions possibles et d'un plan d'action. Les projets communaux de zones 30 km/h constituent un autre axe de travail du chantier 6/TIM. Par la suite, la stratégie pour les transports individuels motorisés dans l'ouest lausannois sera intégrée à l'étude de la mobilité multimodale du PALM.

Le Nord lausannois

Le SDNL (schéma directeur du Nord lausannois) a été signé par tous les partenaires le 31 mai 2007. L'organisation mise en place pour assurer le suivi du SDNL est celle retenue dans les autres schémas, à savoir, création d'un Gropil et d'un bureau chargé de la mise en oeuvre des différents chantiers d'étude. Un chef de projet a été engagé et est entré en fonction le 1^{er} novembre 2008.

Liste des chantiers qui seront lancés en priorité :

- 1 Axe LEB, Lussex – Bel-Air – concept de développement
- 2a1 Extension du réseau tl sur la commune du Mont
- 2a2 Amélioration de la desserte TC sur les autres communes du nord
- 2b1 Projet pour le complément de jonction autoroutière de la Blécherette et compléments routiers nécessaires
- 2b2 a) Suppression des passages à niveau (tronçon a)
- 2b2 b) Suppression des passages à niveau (tronçon b)
- 2b3 Liaison Nord-Ouest
- 2b4 Infrastructures TI 2ème couronne
- 2c Mobilité douce
- 3a Organisation d'un forum économique
- 3b Pôle économique 7a, vocation et dimensionnement

- 3c Site d'exception le Marais, vocation
- 3d ICFF définition des conditions d'implantation d'une éventuelle installation commerciale à forte fréquentation
- 4 Armature verte
- 5 Energie et développement durable

L'Est lausannois

Dans le contexte d'élaboration du PALM, les communes de l'Est lausannois (Lutry, Belmont, Paudex et Pully) associées à la Ville de Lausanne sont appelées à définir de manière plus précise les objectifs d'aménagement du territoire. Pour ce faire, un mandat d'études a été attribué aux bureaux GEA, Transitec et Ecoscan.

En septembre, les mandataires ont présenté un premier diagnostic portant sur l'urbanisation :

- l'importance de l'épine dorsale est-ouest se confirme, avec une concentration des activités tertiaires, commerciales et publiques dans ce secteur ;
- les plus fortes densités se situent sur l'épine dorsale est-ouest, que ce soit la densité humaine actuelle (habitants et emplois) ou théorique selon les réglementations communales ;
- beaucoup de secteurs situés à l'intérieur du périmètre compact ont une densité humaine actuelle et théorique selon les IUS communaux inférieure à 100 habitants et emplois par hectare ;
- un potentiel de densification du tissu bâti existe. Toutefois, il reste théorique, notamment dans les quartiers à caractère très résidentiel ;
- les réserves à bâtir légalisées permettent théoriquement de répondre aux objectifs du PALM 2020 en ce qui concerne le nombre d'habitants et emplois et la densité humaine globale sur le périmètre SDEL. Cependant, la majorité des réserves ne répondent pas aux objectifs du périmètre compact, soit viser une densité supérieure à 100 habitants et emplois par hectare ;
- la densité humaine maximale à l'intérieur du périmètre compact du SDEL est estimée à 83 habitants et emplois par hectare, avec de fortes différences entre les communes (Lutry: 54, Paudex et Belmont: 65, Pully: 94 et Lausanne: 113). Elle permet de répondre aux objectifs du PALM 2020.

Le Centre lausannois

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le Rapport de gestion 2007, le secteur nord-est lausannois n'a pas été créé. Quant au schéma directeur du centre lausannois, il ne sera pas élaboré. En lieu et place, la mise à jour du plan directeur communal prévoira un chapitre régional à l'intérieur duquel la problématique spécifique du couloir nord-est sera abordée.

Aménagement urbain

Conformément aux études d'aménagement des stations du m2 Ours, Riponne et Flon, l'architecte-urbaniste concerné a conduit de nombreuses séances de mise au point de détails d'exécution et de chantier, en lien étroit avec les bureaux mandataires et les représentants des services communaux concernés. Dans le cadre des réaménagements induits par les stations du m2, un mobi-

lier urbain original avec éclairage incorporé (en béton et bois) a été implanté dans la partie supérieure de la rue Marteray, après divers essais de mise en lumière avec un spécialiste en la matière et les responsables de l'éclairage public. Ces éléments de mobilier (borne, placet et banc) pourront être repris pour d'autres emplacements, les spécialistes de la préfabrication des AMV en assurant la construction. Un important travail de mise au point des détails d'aménagement du centre de Vers-chez-les-Blanc a été entrepris, en collaboration avec les représentants des habitants et les propriétaires concernés. Le chantier qui a démarré à fin 2008 se terminera à mi-2009.

L'architecte-urbaniste a participé régulièrement aux séances des BEP (Bureau des espaces publics), CEP (Comité des espaces publics) et de divers GEP (Groupe des espaces publics) (avenue du Grey, chemin du Stade, avenue de Provence, axes forts, etc.), ainsi qu'à celles du GDRL (Groupe des deux-roues légers) et du groupe Zone 30. L'intégration des éléments visibles des équipements de téléphonie mobile l'a conduit à proposer des solutions alternatives visant à une meilleure intégration, en concertation étroite avec les opérateurs.

PROJET MÉTAMORPHOSE

Métamorphose est un programme d'actions proposé par la Municipalité en début de législature concernant essentiellement le développement urbanistique de la Ville. C'est donc naturellement au service d'urbanisme qu'a été confié la tâche de chef de projet – coordinateur pour cet important projet.

L'adoption du préavis d'intention n° 2007/19 par le Conseil communal le 6 novembre 2007 a donné toute sa légitimité au projet. Les amendements votés à cette occasion ont eu pour effet le lancement et le suivi de plusieurs études qui ont porté sur des variantes d'implantation pour le stade d'athlétisme, la valeur patrimoniale du stade de la Pontaise, la réglementation et les lois encadrant le projet, et sur les conditions environnementales dans lesquelles il sera développé. Le Conseil communal a pris acte de ces études lors de l'adoption du préavis n° 2008/29. Sont encore en cours, la préparation d'un plan directeur des jardins familiaux, une étude sur l'inscription régionale du projet et une sur les déplacements sous-gare en relation avec un projet de tunnel routier à Ouchy.

L'année 2008 a par ailleurs permis d'avancer dans la préparation du site sud du projet aux Prés-de-Vidy. C'est ainsi qu'a été proposé au Conseil communal le préavis n° 2008/29, adopté le 25 novembre 2008, dont les conclusions octroient un crédit de près de 10 millions de francs permettant notamment de financer le déplacement du poste de détente du gaz des Prés-de-Vidy vers le parc Bourget.

Dans le même temps, les négociations avec l'association des jardins familiaux, l'avancement dans le projet de leur réimplantation près de la STEP et la préparation du PPA nécessaire à leur reconstruction aboutiront en janvier 2009 à un nouveau rapport-préavis. Il en va de même pour la préparation d'un P+R provisoire qui permettra de libérer celui de l'avenue de Provence et conduira également à proposer un rapport-préavis en janvier 2009.

La préparation du cahier des charges pour un appel d'investisseurs a été diligentée avec le service d'architecture.

Pour le secteur nord, les études préparatoires en vue de la légalisation d'un plan d'affectation à la Tuilière ont été commencées (étude environnementale, étude d'accessibilité).

Le 7 août, la Municipalité a pris acte de l'aboutissement d'une initiative populaire demandant que les deux stades d'athlétisme et de football prévus au sud de la ville dans le projet Métamorphose soient installés au nord de la Ville. Après des études de variantes, un rapport-préavis a été rédigé. Il expose la position de la Municipalité sur cette initiative et propose au Conseil de la rejeter (rapport-préavis n° 2009/01).

Une dernière part importante du traitement du dossier Métamorphose est le suivi de la démarche participative en collaboration avec le service du logement et des gérances (suivi de la démarche Ola !, de ses ateliers et autres manifestations), avec le service des sports (concertation avec les milieux sportifs) et avec les services des parcs et promenades et des gérances (jardins familiaux).

L'initiative populaire mentionnée plus haut a eu comme effet immédiat le report d'une année des lancements de l'appel d'offres pour le complexe immobilier des Prés-de-Vidy et du concours d'urbanisme des Plaines-du-Loup.

OFFICE DE COORDINATION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Environnement – Déplacements

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de protection de l'environnement et du suivi des conditions d'habitabilité, l'office de coordination des risques environnementaux (OCRE) a permis de répondre à de nombreuses sollicitations des usagers. En outre, il participe à l'évaluation des conditions environnementales dans le cadre du développement urbain. La Délégation aux risques environnementaux (DRE) s'est réunie à trois reprises, celle-ci a porté une attention particulière à la démarche d'assainissement du bruit et du Bilan Carbone.

Dans le domaine de la qualité de l'air, le responsable a participé au suivi du Plan des mesures OPair 2005, ainsi que des plans d'actions pour la lutte contre les pics de pollution. Sur le plan des procédures, outre l'élaboration de cahiers des charges et le suivi de rapports d'impacts (RIE) en relation avec la planification urbaine, l'ingénieur adjoint a participé, pour la première fois, à une évaluation environnementale stratégique (EES), et ce du projet Métamorphose. En complément, il collabore à l'instruction des procédures de recours devant la Cour de droit administratif et public, en particulier pour le projet de la route de contournement de la Sallaz, ainsi que pour la réalisation du P+R de « Vennes ». Dans le domaine de la protection contre le bruit, le responsable de l'office a assuré la coordination, d'une part, de la démarche d'assainissement du bruit routier dans le secteur « nord-est » de la zone urbaine et, d'autre part, des études complémentaires pour le dispositif d'accompagnement du projet de la route de contournement de la Sallaz. De plus, une attention particulière a été vouée au suivi de l'étude relative au Bilan Carbone (CO₂) de l'administration communale.

Dans le domaine des déplacements, le responsable de l'OCRE a participé au Groupe technique lausannois des transports (GtIT) au cours de l'année. Ce dernier a dédié l'essentiel de ses réunions au suivi du Projet d'agglomération (PALM), notamment à l'étude des axes forts de trans-

ports publics urbains, ainsi qu'au projet Métamorphose, notamment l'accessibilité multimodale pour le secteur nord.

DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

L'année 2008, comme les précédentes, a été pour l'essentiel consacrée à la rédaction de préavis concernant des bâtiments figurant au Recensement architectural avec les notes *3* ou *4*, en vertu de l'accord passé avec la section Monuments et Sites du Canton en 1997, cette dernière accordant sa compétence à la Ville de Lausanne pour cette catégorie d'objets. Parallèlement, une quarantaine de préavis ont été adressés au conservateur cantonal des Monuments et Sites pour des bâtiments inscrits à l'inventaire cantonal ou classés monuments historiques. Plus de cent séances et des sollicitations diverses, en amont des procédures et des visites de chantiers, ont en outre eu lieu.

Si le titulaire n'a pas été en mesure de se rendre en 2008 à Saint-Gall à l'Assemblée générale annuelle de la Conférence suisse des conservateurs des monuments, il a participé à la rencontre des services romands de la conservation du patrimoine culturel bâti, le 14 novembre à Fribourg.

Les journées européennes du patrimoine 2008, sur le thème « Lieux de délices », ont vu défiler 3'700 visiteurs à Lausanne, sans compter les musées. 480 personnes ont pu admirer les décors peints du grand salon au château de Beaulieu.

A l'invitation des professeurs J.-B. Racine puis A. Da Cunha, de l'UNIL, le délégué a été convié, cette année 2008 également, à s'adresser aux étudiants préparant un certificat « Patrimoine et Tourisme durable » à la Faculté des Géosciences de l'Institut de géographie, à Dorigny.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

La tâche de l'office découle essentiellement des articles 17 et 104 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'office assure la gestion des dossiers de constructions, les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il prend en charge tous les projets qui lui sont présentés, soumet à l'enquête publique (60% en 2008) ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir récolté diverses directives d'autres services de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les oppositions-interventions ont nécessité 1'752 rapports/analyses (1'561 en 2007), de même que la participation à 600 séances de travail (600 en 2007) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. L'office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction au Tribunal administratif.

Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'office, lequel bénéficie également de l'appui du secrétariat du service d'urbanisme. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours important (530 projets déposés en 2006, 506 en 2007 et 532 en 2008) ;
- les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Cette complexité s'est encore accentuée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'office et du service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

Le traitement des affaires de la police des constructions dans l'application informatique « Goéland » a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'office, d'une part, du fait qu'il se trouve au départ et à la fin d'un processus de travail avec en finalité une synthèse à effectuer des directives des services et, d'autre part, en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers, rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

Par ailleurs, il est à relever l'entrée en vigueur, le 1er mars 2008, du Règlement d'application modifié de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) découlant des modifications de la loi précitée (LATC), entrées en vigueur le 1er janvier 2007. L'une des modifications de la loi concerne l'article 103 de la LATC visant à l'assouplissement à autorisation de construire ou de démolir. Les conditions de cet assouplissement sont mentionnées à l'article 68a du RLATC, lequel prévoit les objets non soumis à autorisation sous certaines conditions. Depuis la mise en application de ce nouvel article 68a RLATC, 41 décisions ont été prises pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2006	2007	2008
Enquêtes publiques	258	276	295
Oppositions/Interventions	359	428	468

Propositions soumises à la Municipalité

Années	2006	2007	2008
Projets dispensés d'enquête publique	232	178	221
Projets après enquête publique	249	216	302
Refus LATC	10	4	2
Affaires diverses	5	4	11
Total	496	402	536

Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2006	2007	2008
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	43	33	53
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	88	89	90
Transformations	242	214	274
Aménagements extérieurs	47	49	52
Démolitions sans reconstruction	2	0	3
Permis de construire complémentaires	61	46	60
Total	483	431	532

Selon leur coût annoncé

Années	2006	2007	2008
Projets (en francs) de :			
moins de 0,2 million (0,1 en 2001 et 2002)	356	289	354
de 0,2 à 1 million	83	79	103
de 1 à 5 millions	38	43	42
de 5 à 10 millions	3	10	21
plus de 10 millions	3	10	12
Total	483	431	532

En 2008, le montant total des permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés pour les projets de 200'000 francs à 10 millions de francs et plus, représente des investissements de l'ordre de plus de 482 millions de francs (plus de 474 millions de francs en 2007).

Prolongations de permis de construire

Années	2006	2007	2008
	5	6	1

Parcage

Nombres de places autorisées

Années	2006	2007	2008
Parkings souterrains	426	2105	710
Garages-boxes et couverts extérieurs	74	79	98
Places de parc extérieures	217	456	320
A supprimer	95	560	310
Total	622	2080	818

Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2006	2007	2008
	106	102	119

Recours déposés

Années	2006	2007	2008
	9	12	15

Courrier sortant (lettres)

Années	2006	2007	2008
	2'595	2'615	2'906

SERVICE D'ARCHITECTURE

MISSIONS DU SERVICE

Les missions confiées au service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics et gestion des coûts de construction.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	30	29.2	29	28.2

Effectif inscrit au plan des postes au 31.12.2008 : 31 EPT

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Cheffe du service	1	1	1	1
Administration (y compris marchés publics)	7	6.4	7	6.4
Études et construction	16	15.8	15	14.8
Analyse et inspection des constructions	6	6	6	6
Total	30	29.2	29	28.2

Les décisions prises par la Municipalité en 2006 de créer le service du logement et des gérances et de transférer certaines tâches au service d'architecture, ont permis de transférer au service d'architecture 3 EPT.

Un premier poste avait été repourvu en 2007. En 2008, un deuxième poste a été repourvu pour appuyer le chef de la section Etudes et constructions. Pour le troisième poste, la sélection des candidats a été menée en 2008 et une nouvelle collaboratrice prendra ses fonctions en 2009.

Au cours de la période écoulée, deux collaborateurs ont fait valoir leur droit à la retraite et un autre collaborateur a quitté l'administration lausannoise pour rejoindre le secteur privé. Ces trois personnes ont été remplacées.

Organisation

En 2008, le service d'architecture a passé un audit de surveillance qui a confirmé la certification ISO 9001:2000, obtenue en février 2007. Le responsable qualité ayant quitté le service début 2008, ses tâches ont été transmises à un autre collaborateur.

La cheffe du service d'architecture a participé en tant que membre professionnel au jury des concours organisés par des maîtres d'ouvrage externes à la Ville, soit :

- EHL, Ecole Hôtelière Lausanne, nouveau bâtiment administratif : concours de projets pour un nouveau bâtiment administratif ;
- Etat de Vaud, nouveau Parlement sur le site Perregaux : concours de projets ;

- Association des locaux paroissiaux (ALP) Chailly – La Cathédrale, salle Concorde : concours de projets pour un bâtiment de logements.

La cheffe du service d'architecture a également assumé la direction des concours organisés par le service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury, soit :

- Provence, concours de logements en partenariat avec le secteur privé ;
- Fiches-Nord, concours d'urbanisme pour la création d'un quartier de logements ;
- Chauderon 4, mandats d'étude parallèles, concours en vue d'une rénovation de l'enveloppe du nouveau bâtiment ;
- Théâtre de l'Arsenic, mandats d'étude parallèles, concours en vue d'une rénovation de l'enveloppe du bâtiment ;
- Métamorphose : choix du bureau chargé de l'organisation de l'appel d'offres en partenariat public privé (PPP) pour le secteur de Vidy ;
- Centre de quartier de Chailly : Fonds des Arts Plastiques (FAP), concours de projets en vue de la réalisation d'une œuvre d'art ;
- Beaulieu-Jomini : concours de projets en partenariat public privé (PPP) avec deux maîtres d'ouvrage (Fondation de Beaulieu et un investisseur privé).

Participation à des commissions de construction externes à l'administration :

- Comité International Olympique (bâtiment multifonctions de Vidy)
- Commission mixte Beaulieu

Participation aux Conseils de Fondation :

- Pro Habitat
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)

Participation à des groupes de travail :

- Groupe de pilotage « démarche participative Métamorphose »
- Groupe de programmation « Rumine-Arlaud »
- Groupe de pilotage « Provence », construction de logements
- Agenda 21
- Lausanne Jardins
- Association Pont à Pont

Direction de groupes de travail :

Groupe « amiante » :

En 2008, le groupe « amiante », sous la direction de la cheffe de service, s'est réuni à deux reprises. Ses activités peuvent être résumées comme suit :

- tous les bâtiments classés en priorité 1 ont été analysés ;
- l'assainissement des plafonds du 1^{er} étage du collège de la Rouvraie a été effectué en été 2008, l'assainissement du 2^e étage est prévu en 2009, celui du 3^e étage en 2010 ;
- les analyses des bâtiments classés en priorité 2 sont en cours ;
- tous les bâtiments classés en priorité 1 et 2 du service des écoles primaires et secondaires ont été analysés ;
- tous les bâtiments classés en priorité 1 et 2 du service de la jeunesse et des loisirs ont été analysés.

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétence pour les marchés publics est chargé de conseiller les services communaux sur le droit applicable et sur les procédures à entamer, et les soutenir dans leurs démarches.

Au cours de l'année 2008, la déléguée aux marchés publics s'est aussi occupée de conduire les réflexions d'un groupe de travail interservices sur le thème du développement durable en lien avec les critères d'adjudication. Un outil informatique simple et convivial a ainsi vu le jour, qui permet désormais aux praticiens d'uniformiser les pratiques au sein de la Ville, quel que soit le type de marché (achat de fournitures, construction ou prestations de service).

A la suite de ce travail, des séances d'information ont été proposées aux services communaux.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

Cette section met ses compétences à disposition des services qui jouent le rôle de maîtres de l'ouvrage pour le compte de la Commune. L'essentiel des missions confiées ont trait aux prestations suivantes :

- études préalables et de projets
- organisation de concours d'architecture
- directions de travaux
- attribution de chefs de projet pour les mandats attribués à des bureaux d'architectes privés
- expertises
- conseils divers aux maîtres de l'ouvrage

A fin 2008, la section «Etudes et constructions» avait un portefeuille de 134 affaires, dont 72 en activité.

L'enveloppe des affaires suivies en direct comprend pour l'essentiel des missions de faible à moyenne importance, alors que les affaires suivies par des mandataires externes à l'administration sont en général de moyenne à grande importance.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours terminés

- Provence, concours de logements en partenariat avec le secteur privé ;
- Fiches-Nord, concours d'urbanisme pour la création d'un quartier de logements ;
- Chauderon 4, mandats d'étude parallèles, concours en vue d'une rénovation de l'enveloppe du nouveau bâtiment ;
- Théâtre de l'Arsenic, mandats d'étude parallèles, concours en vue d'une rénovation de l'enveloppe du bâtiment ;
- Métamorphose : choix du bureau chargé de l'organisation de l'appel d'offres en partenariat public privé (PPP) pour le secteur de Vidy ;
- Centre de quartier de Chailly : Fonds des Arts Plastiques (FAP), concours de projets en vue de la réalisation d'une œuvre d'art ;

- Beaulieu-Jomini : concours de projets en partenariat public privé (PPP) avec deux maîtres d'ouvrage (Fondation de Beaulieu et un investisseur privé).

Projets à l'étude

- Arsenic, théâtre, réfection et amélioration thermique du bâtiment ;
- Bellerive-plage, bâtiment 64, rénovation du bâtiment des anciens vestiaires ;
- Bellerive-plage, technique, rénovation de l'équipement technique et ludique ;
- Bois-de-Vaux, bâtiments, réorganisation, transformation, rénovation des bâtiments sis à l'entrée du cimetière ;
- Chalet-à-Gobet, planétarium, reconstruction de l'édifice des écuries incendié avec une autre affectation ;
- Chalet-des-Enfants, la ferme, aménagement dans la ferme d'une structure d'accueil pour écoliers ;
- Chauderon 4, transformation de l'enveloppe, aménagement de locaux pour le service social Lausanne (SSL) ;
- La Rama, maison de feu, nouvelle construction ;
- Pierre-de-Plan, usine, étudier le rapatriement des bureaux du gaz sur le site de Pierre-de-Plan ;
- Saint-Luc, maison de quartier, projet de réaffectation de l'église en centre socioculturel ;
- Toises 14, bibliothèque, transformation d'une maison d'habitation en bibliothèque ;
- Valmont, centre pour adolescents, agrandissement des cellules, construction des sanitaires manquants ;
- WC publics lausannois, estimation du coût de la rénovation de 74 WC publics.

Projets en préparation, en chantier ou en fin de travaux

- Béthusy 14, construction de hangars pour le service des routes et de la mobilité ;
- Bourdonnette, centre de vie infantine, réorganisation générale ;
- Malley, centre de logistique (CIL), construction d'un centre intercommunal de logistique pour la gestion des déchets ;
- Vidy STEP, construction d'un crématoire animalier ;
- Elysée, salle de gymnastique, rénovation de l'enveloppe, restructuration des vestiaires et réfection de l'étanchéité ;
- Entre-Bois, vieux collège, assainissement des façades, fenêtres et stores ;
- Villamont, collège, rénovation, transformation, agrandissement.

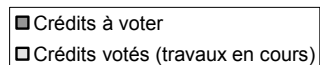
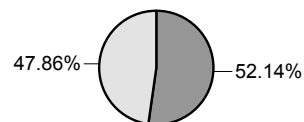
Projets terminés

- Chailly, maison de quartier, construction ;
- Grand-Pont, arches 1-3, création d'un cabaret rock et d'un centre de prêt de vélos ;
- Hôtel-de-Ville, réaménagement de la salle du Conseil communal ;
- Montoie, centre funéraire, pose de filtres, nouvelle installation de froid et réaménagement des cellules funéraires ;
- Vers-chez-les-Blanc, extension du collège ;
- Vieux-Moulin, UAPE+CVE, rénovation, transformation de l'ancienne garderie et aménagement d'une unité d'accueil pour la petite enfance.

Etat du financement des affaires traitées en 2008

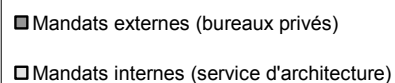
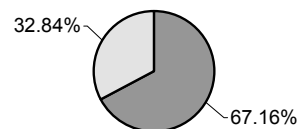
Affaires en portefeuille

Crédits à voter	Fr.	156 185 000.--
Crédits votés (travaux en cours)	Fr.	143 364 000.--
Total	Fr.	299 549 000.--



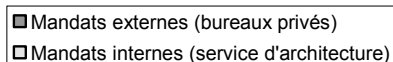
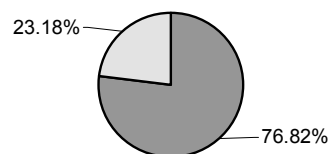
Répartition de l'ensemble des mandats

	Nombre	Montant
Mandats externes (bureaux privés)	23	Fr. 201 170 000.--
Mandats internes (service d'architecture)	111	Fr. 98 379 000.--
Total	134	Fr. 299 549 000.--



Mandats actifs

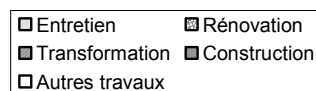
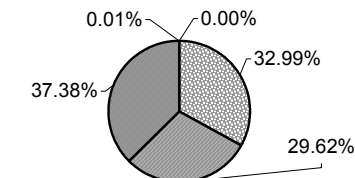
	Nombre	Montant
Mandats externes (bureaux privés)	16	Fr. 155 450 000.--
Mandats internes (service d'architecture)	56	Fr. 46 902 000.--
Total	72	Fr. 202 352 000.--



Nature des mandats actifs

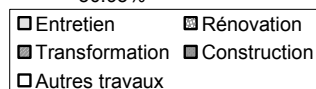
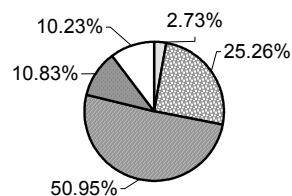
Mandats externes (bureaux privés)

	Nombre	Montant
Entretien	0	Fr. 0.--
Rénovation	7	Fr. 51 290 000.--
Transformation	4	Fr. 46 040 000.--
Construction	4	Fr. 58 100 000.--
Autres travaux	1	Fr. 20 000.--
Total	16	Fr. 155 450 000.--



Mandats internes (service d'architecture)

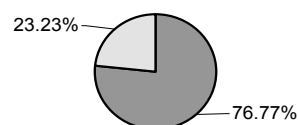
	Nombre	Montant
Entretien	8	Fr. 1 280 000.--
Rénovation	11	Fr. 11 847 000.--
Transformation	20	Fr. 23 895 000.--
Construction	11	Fr. 5 080 000.--
Autres travaux	6	Fr. 4 800 000.--
Total	56	Fr. 46 902 000.--



Répartition des dépenses

Affaires suivies par :

Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 25 739 566.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 7 786 447.--
Total	Fr. 33 526 013.--



■ Mandats externes (bureaux privés)
□ Mandats internes (service d'architecture)

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Cette section s'occupe de mener à bien les activités répondant aux missions suivantes :

- analyser les projets soumis à autorisation ;
- donner les directives nécessaires à garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la salubrité des locaux et la sécurité des constructions ;
- piloter administrativement et techniquement la phase d'exécution des travaux
- gérer l'archivage des dossiers de plans - participer à l'élaboration de projets d'aménagement de l'espace public ;
- veiller à la prévention des accidents dus aux chantiers.

Analyse des projets et suivi de l'exécution

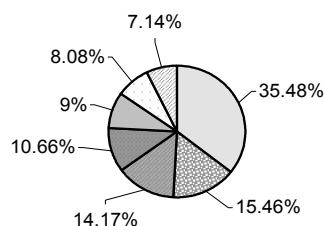
Suite à la reprise en juillet 2007 d'une partie de la gestion administrative des dossiers de la police des constructions, l'année 2008 a été marquée par une augmentation de la charge du travail administratif.

Il faut également relever que les sollicitations sont toujours nombreuses pour des prestations de conseils aux propriétaires ou à leurs mandataires, notamment dans le choix des matériaux et couleurs, ainsi que dans l'interprétation des normes SIA relatives à la protection des personnes contre les chutes dans les constructions et leurs accès.

Les deux graphiques ci-après illustrent la charge de travail :

Analyse de dossiers de demandes d'autorisation de construire

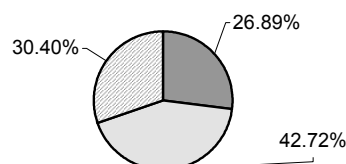
Transformations	303
Modifications de projets autorisés	132
Constructions nouvelles	121
Réfection de façades	91
Installations techniques	77
Aménagements extérieurs	69
Constructions annexes et divers	61
Total	854



■ Transformations
■ Modifications de projets autorisés
■ Constructions nouvelles
■ Réfection de façades
■ Installations techniques
■ Aménagements extérieurs
■ Constructions annexes et divers

Suivi de chantiers

Ouverture de nombreux chantiers	406
Contrôles de chantiers en cours	645
Délivrance de PH/PU *	459
Total	1'510



■ Ouverture de nombreux chantiers
■ Contrôles de chantiers en cours
■ Délivrance de PH/PU *

*PH = permis d'habiter

*PU = permis d'utiliser

Archives microfilmées

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de la Ville.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable a terminé cette année son mandat de coordinateur architectural du m2. Il participe aux travaux du bureau des espaces publics (BEP) et collabore à plusieurs développements de projets d'aménagement. Il est secondé par un dessinateur rattaché à la section, spécialisé dans la modélisation 3D.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le bureau de prévention des accidents dus aux chantiers intervient pour éviter la mise en danger du public. Dans ce but, il examine les demandes d'autorisation de construire, transformer ou rénover pour donner des directives relatives à la sécurité (287 en 2008). Des séances préalables, pour transmettre ces directives et les adapter cas échéant aux conditions particulières d'exécution, sont organisées pour tous les chantiers importants. Enfin, le montage des échafaudages et des grues, ainsi que les chantiers de génie civil effectués sur le domaine public, font l'objet de séances préparatoires et de contrôles divers.

Le préposé communal est membre de deux commissions cantonales et de plusieurs commissions communales en matière de sécurité, soit :

- membre de la commission cantonale pour la formation professionnelle des conducteurs de machines de chantiers ;
- membre de la commission cantonale de prévention des accidents dus aux chantiers ;
- membre du Groupement Romand de Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA) ;
- membre de la commission de sécurité technique (CST) à la Ville de Lausanne ;
- délégué pour la Ville de Lausanne au bureau de prévention des accidents (BPA).

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

MISSION DU SERVICE

Le service d'assainissement a pour mission la gestion des déchets solides, liquides et pâteux produits sur le territoire communal par les habitants et les entreprises. Pour ce faire, il organise le contrôle des installations individuelles d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ou de collecte des déchets (conteneurs), construit et gère les éléments publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières), assure une épuration de l'eau conforme aux prescriptions légales, organise la récupération différenciée des déchets (déchèteries de quartier, centre collecteur des sous-produits animaux, centre intercommunal de logistique, vente de matériel de collecte) et dispose de filières propres et en partenariat pour le traitement et le recyclage des déchets. Il met également en œuvre des moyens de sensibilisation de la population afin de favoriser la prévention (mesures à la source) et un comportement adéquat en matière de gestion durable de l'environnement.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
224	223.2	233	232.4

Effectif inscrit au plan des postes au 31.12.2008 : 239.4 EPT

Le service accueille également un apprenti employé de commerce du Service du personnel, durant sa 2^e année de formation. Quant aux engagements, ils se sont montés à 22 et les départs à 13 collaborateurs et collaboratrices (9 démissions). Pour mener à bien sa réorganisation et ses objectifs, le service a renforcé ses effectifs autorisés avec les postes supplémentaires suivants : un-e adjoint-e au chef de service, un-e ouvrier/ère professionnel-le d'exploitation à TRIDEL SA, un-e ingénieur-e EPF à durée limitée à la STEP, un-e ouvrier/ère professionnel-le d'usine à la STEP et un-e nettoyeur/euse à TRIDEL (augmentation du taux de 20%). En outre, un poste a été transféré de la STEP à l'UGR en raison de sa mission principale. L'augmentation des charges induites a été compensée par des délais prolongés dans l'attribution de certains postes et le report de l'engagement de deux agent-e-s de la propreté au CIL. Le recrutement s'est avéré particulièrement difficile dans le domaine des ingénieurs, des postes d'encadrement et des professions manuelles avec CFC. A fin 2008, un poste d'ingénieur-e adjoint-e et un autre d'adjoint-e au chef de service demeurent vacants, malgré plusieurs démarches d'appels d'offres. Cela est notamment dû à un marché du travail florissant et à d'excellentes conditions offertes par les employeurs de l'économie privée.

Système qualité

Le service d'assainissement poursuit le développement et la mise en œuvre d'un système de management intégré Sécurité (selon MSST), Qualité (selon norme ISO 9001:2000) et Environnement (selon norme 14001:2004), répondant à la stratégie générale fixée par la Municipalité. Un organisme certificateur, retenu au début de l'année 2008 par la direction du service, a réalisé un pré-audit les 24 et 28 novembre, et le 8 décembre. Les résultats satisfaisants démontrent que le système mis en place peut être aisément finalisé moyennant l'introduction de quelques adaptations. Une certification définitive est planifiée pour le premier semestre 2009.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'activité du service d'assainissement a été marquée par la nomination de M. Fadi Kadri en qualité de chef de service, dès le 1^{er} février, ainsi que par la révision de l'organigramme du service et du plan des postes. Le poste d'ingénieur-e adjoint-e au chef de service est resté vacant malgré plusieurs mises au concours, celui d'adjoint-e au chef de service a été brièvement occupé à la fin de l'été avant que la titulaire ne présente sa démission, motivée par une opportunité en meilleure adéquation avec ses intérêts professionnels. L'adjoint en charge de la gestion des ressources humaines a également quitté ses fonctions au sein du service pour rejoindre l'administration de la ville d'Yverdon-les-bains en qualité de responsable du personnel. Hormis le ralentissement ou le report provisoire de quelques projets, le manque d'effectif à la direction du service n'a pas eu d'autres conséquences sur les prestations effectuées.

Le déménagement du CROM au nouveau Centre intercommunal de logistique à Malley (CIL) s'est déroulé en deux temps, soit au début janvier pour les collaborateurs de l'administration, et un mois plus tard pour les conducteurs et les chargeurs. Les quatre déchèteries de quartier en marge de celle du CIL ont également ouvert leurs portes au 1^{er} janvier. L'usine TRIDEL a pu garantir des

rendements au-dessus des attentes. Son personnel a totalement pris en main l'exploitation des installations dont la fiabilité donne satisfaction. Les travaux du tunnel ferroviaire ne sont toujours pas formellement réceptionnés, en effet, celui-ci a continué à subir très lourdement un gonflement de son radier. Le phénomène entraîne un soulèvement et des tensions dans la conduite de dérivation des eaux de la Louve qui est appuyée sur une des banquettes latérales. De ce fait, la conduite a dû être sectionnée et l'exploitation de l'aménagement est interrompue depuis le 26 juillet. Compte tenu des échanges avec le consortium d'entreprise et Tridel SA, on peut espérer que les travaux de correction de la structure porteuse aboutissent en 2009. Le 18 du même mois a eu lieu l'évacuation de l'ancienne usine d'incinération (UIOM) du Vallon, laquelle a été illégalement occupée depuis le lundi 5 mai par quelques squatteurs. Le bâtiment administratif et les halles annexes ont été démolis dans le courant de l'été. Quant à la STEP, elle a vécu au rythme de l'important chantier de remplacement de la chaudière de récupération de l'énergie de la ligne d'incinération n° 2, lequel s'est achevé dans les temps pour permettre aux installations de Vidy de recevoir des boues d'autres stations d'épurations. L'année a également été consacrée à la préparation des essais pilotes pour le traitement des micropolluants, essais entrepris en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, essais pour lesquels les équipements seront mis en œuvre dès le début de 2009. L'unité de gestion du réseau a pour sa part continué ses travaux de constitution du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et de réalisation du système d'information sur le territoire (SIT), ainsi que l'extension et la rénovation du réseau. Les treize communes raccordées à la STEP de Vidy se sont regroupées pour élaborer un nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux respectant le principe de causalité et définissant une structure de taxation en adéquation.

La démarche portant sur la recherche et le développement de synergies entre les services d'assainissement, **eauservice** et des routes et de la mobilité, lancée en 2007 sous le nom de *Réflexions croisées*, a été menée à terme avec succès et différentes propositions ont été retenues en vue d'être approfondies et mises en œuvre. Une démarche analogue a été entreprise au sein même du service, entre ses différentes unités, dans le but de favoriser la transversalité. Couplée au développement du système de management de la sécurité, de la qualité et des aspects environnementaux, ces réflexions ont permis de revoir le plan d'actions et de l'adapter au programme de législation.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA. Les travaux de secrétariat ont représenté 1'296.75 heures facturées (1'032.25 en 2007 et 871 en 2006). Du fait de la mise en service du compacteur de Malley et de l'augmentation des écritures y liées, la gestion comptable est désormais assurée par la comptabilité de la Direction des travaux.

TRIDEL

Le service d'assainissement n'assure plus la gestion administrative de la société TRIDEL SA depuis le 1^{er} janvier

2006. Seules 55.50 heures (308.75 en 2007 et 903.25 en 2006) ont été facturées à TRIDEL SA par la direction du service pour les prestations qu'elle a effectuées.

Prévention et sensibilisation

L'année 2008 a été particulièrement marquée par l'inauguration officielle du Centre intercommunal de logistique, qui a été une belle occasion de sensibiliser la population à une gestion responsable de nos déchets et au lien entre tri, filières de valorisation et récupération d'énergie par incinération.

Durant l'année 2008, 86 classes lausannoises ont participé aux visites guidées de la STEP. Les animatrices spécialement formées ont sensibilisé ainsi la jeunesse lausannoise à l'utilisation rationnelle de l'eau, et aux importants moyens humains et techniques à engager pour la meilleure protection de l'environnement possible.

Par ailleurs, dans le cadre de l'« Année mondiale de l'assainissement » déclarée par l'ONU, une journée « portes ouvertes » a été organisée le 24 mai, en partenariat avec une quarantaine d'autres STEP de Suisse. Plus de 280 visiteurs enthousiastes sont ainsi venus découvrir les installations de Vidy, en réalisant le rôle primordial d'une STEP dans le maintien de la qualité de vie et de la santé publique.

A relever également que près de 750 élèves de première année de l'Ecole professionnelle commerciale ont, comme chaque année, réalisé une enquête sur le thème de l'environnement auprès de la population. Dans ce cadre ils ont visité l'ouvrage enterré du Capelard, situé à l'extrémité aval du voûtage du Flon et de l'aménagement de dérivation des eaux de la Louve.

La présence du service d'assainissement a été assurée lors de diverses manifestations, en particulier par le biais d'un soutien à leurs organisateurs pour l'utilisation de gobelets réutilisables. Le service a également mis sur pieds une animation pour le Festival de la Cité, mêlant troubadour et sensibilisation à la gestion des déchets.

Pour leur part, les plus jeunes ont bénéficié d'une offre toujours plus étoffée et pointue d'animations scolaires, dans le cadre du catalogue d'activités de sensibilisation à l'environnement, sur les thèmes de la valorisation des déchets et de la préservation de l'eau. Certaines des animations proposées ont été ouvertes, pour la première fois, aux classes des établissements du périmètre GEDREL.

Le lancement des futures déchèteries mobiles pour janvier 2009 a amené l'adoption d'une nouvelle ligne graphique combinant photographie et collage sur le thème du recyclage. Une nouvelle affichette dans le style Bande Dessinée sur le thème du tri, de la réutilisation et de la valorisation des déchets, a été créée et rappelle différents comportements adéquats. Elle sera distribuée aux ménages lausannois début mars 2009.

Le service d'assainissement a également géré les actions de sensibilisation menées par le périmètre GEDREL, et accompagné la création d'un nouveau concept de communication et l'introduction de ce dernier, à l'occasion des festivités liées à l'inauguration du métro m2.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

L'année 2008 a été marquée, au niveau organisationnel et technique, par la reprise de l'exploitation des installations particulières sur le réseau (stations de pompage,

dessableurs, etc.) gérée jusqu'alors par la STEP de Vidy. Cette extension des activités a nécessité une réorganisation des tâches en interne, et engendré un renforcement des équipes, par le transfert d'un collaborateur.

Dans le cadre des activités liées au développement et au maintien du réseau d'évacuation des eaux, l'achèvement des travaux liés au m2 a engendré des chantiers d'adaptation du réseau en raison de conflit avec la réalisation de nouvelles infrastructures extérieures. De ce point de vue, l'intervention la plus problématique a été le décalottage du voûtage de la Louve pour la mise en place des escalators le long des escaliers Arlaud.

Sur la base de la planification générale décidée dans le plan à long terme des canalisations et de la coordination entre les services gestionnaires de réseaux souterrains, l'extension du séparatif s'est poursuivie, principalement dans les quartiers sous-gare (chemins du Beau-Rivage et de Villard, avenue de Cécil) et dans le secteur de Vennes (chemins du Devin et des Libellules). En complément à ces réalisations, plusieurs interventions conséquentes d'adaptation et de réhabilitation du réseau existant ont été engagées et réalisées de façon à assurer la pérennité des équipements, soit dans le cadre de la mise en place des infrastructures du réseau tl 08 (rue Caroline), soit en raison de faiblesses structurelles constatées.

Au total, l'ensemble de ces travaux a permis la réalisation, le remplacement ou l'adaptation d'une vingtaine de tronçons de collecteurs existants (env. 2'240 m de canalisations au total).

Les intempéries exceptionnelles du 26 juillet ont provoqué d'importants dommages, principalement dans le secteur de Vernand : effondrement de berges avec entraînement de collecteur, embâcles dans les cours d'eau, déstabilisation d'enrochements. Ces dégâts ont nécessité une série de travaux d'urgence afin de rétablir des conditions d'écoulement et de sécurité satisfaisantes.

Un accent particulier a aussi été mis sur le suivi et l'entretien des installations particulières du réseau. Parmi les nombreuses interventions effectuées, sont relevées le remplacement des stations de vidange des eaux usées de bateaux des ports de Vidy et d'Ouchy, ainsi que le remplacement d'une vanne à la station de pompage de Bellerive, ayant nécessité plusieurs interventions de nuit afin de profiter des faibles débits d'eaux usées transitant dans les canalisations pendant ces périodes.

En regard de la gestion du système d'évacuation des eaux, il est encore relevé que l'exploitation de l'ouvrage de dérivation des eaux de la Louve a dû être suspendue, pour des raisons de sécurité, à partir de fin juillet. En effet, une importante déformation locale du tunnel ferroviaire d'acheminement des déchets à l'usine TRIDEL, dans lequel est posée la canalisation de transport des eaux de la Louve, a engendré des contraintes et mouvements de cette conduite, nécessitant sa mise hors service et son sectionnement afin de ne pas provoquer de dommages structurels. Des mesures et une étude ont été entreprises, permettant de valider une solution et planifier une remise en service des installations dans le courant du 1^{er} trimestre 2009. En dehors des problèmes techniques considérés, les conséquences en terme d'exploitation sont lourdes pour l'année écoulée : perte de production d'électricité, estimée à 180'000 kWh, et déversement en continu de 1.75 million de m³ d'eaux claires dans le réseau unitaire, à destination de la STEP de Vidy.

Le Tribunal fédéral a rendu un arrêt le 22 octobre sur l'affaire du quartier de Montmoiret. Si, sur le principe, ce jugement rejette le recours de la commune de Lausanne, il nuance ce rejet à certains égards. Le principal élément à retenir est qu'il affirme que la mise en séparatif d'un collecteur unitaire commun à plusieurs biens-fonds en fait un nouvel équipement public. Si cela a pour corollaire que la réalisation des travaux incombe à la commune, cela permet cependant à celle-ci de prélever la taxe unique d'évacuation des eaux prévue par son règlement. Cette prise de position n'est pas limitée par des considérations liées au cas d'espèce, et pourra donc être opposée non seulement aux habitants du quartier de Montmoiret, mais également à tout propriétaire qui bénéficiera d'une mise en séparatif d'un collecteur commun.

Les activités générales de la section protection des eaux, axées essentiellement sur le contrôle des pollutions, des installations de prétraitements des eaux usées, le suivi des dossiers de mise à l'enquête et la taxation des bâtiments, se sont pour leur part poursuivies avec efficacité. Il est relevé qu'une refonte de l'organisation interne et le développement de la polyvalence des collaborateurs ont permis d'améliorer considérablement le mode de traitement des dossiers. Durant l'année écoulée, la section s'est aussi fortement impliquée dans le contrôle des cours d'eau, la gestion de pollutions et le suivi de manifestations, dont en premier lieu l'Eurofoot 2008 et l'inauguration du métro m2.

Dans le cadre de l'élaboration du PGEE, la démarche s'est concentrée sur la validation du modèle hydraulique du réseau RS III mis en place et l'établissement d'un diagnostic de fonctionnement du réseau. Cette démarche a permis de mettre en évidence les faiblesses du réseau existant, et de définir plusieurs variantes de développement du système d'évacuation, qu'il s'agira d'analyser en terme d'amélioration du bilan environnemental. Toujours dans l'optique d'une meilleure compréhension et maîtrise du système, une étude pilote de suivi des déversoirs d'orage par caméra a été engagée conjointement avec l'EPFL et l'UNIL. Il est encore souligné la poursuite, en étroite collaboration avec le service du cadastre, du relevé complet, en situation et en altitude, de notre réseau et de ses caractéristiques.

Finalement, l'UGR s'est largement impliquée dans les travaux de révision du règlement municipal sur l'évacuation des eaux et de la taxation engagés par les communes partenaires de la CISTEP, notamment par la mise à jour des prescriptions et l'élaboration de nouvelles directives techniques, couvrant les domaines du raccordement des biens-fonds et de la gestion des eaux à la parcelle.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques sont demeurées stables, à 1'160 millimètres (-2% par rapport à 2007). Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement 40.2 millions de m³ d'eaux usées (-3% par rapport à 2007), dont 36.3 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (37.1 millions de m³ en 2007).

Pour assurer le suivi qualitatif des procédés, le laboratoire de la STEP a analysé 1'556 échantillons d'eaux usées et de boues (+8% par rapport à 2007). Les résultats moyens d'épuration s'élèvent, après suppression des dépassements admissibles selon l'Ordonnance sur la protection des eaux, à : DBO5 de 21 ppm O2 supérieurs aux 20 ppm

O2 autorisés, DCO de 43 ppm O2 inférieurs aux 60 ppm O2 autorisés, phosphore de 0.6 ppm P inférieurs aux 0.8 ppm P autorisés, et matières en suspension de 22 mg/l supérieurs aux 20 mg/l autorisés. Comme en 2007, le traitement physico-chimique péjore à lui seul les résultats globaux annuels de la STEP, même si seulement 20% des eaux usées traitées à Vidy le sont par cette filière. Par comparaison, les 80% d'eaux usées traitées par la filière biologique sont parfaitement conformes aux normes: DBO5 de 16 ppm O2, DCO de 34 ppm O2, phosphore de 0,5 ppm P, et matières en suspension de 17 mg/l.

Les installations de déshydratation des boues ont produit 20'735 tonnes in situ. Quant aux STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré pour incinération à Vidy 2'659 tonnes de boues digérées et déshydratées. Le fonctionnement partiel des deux fours d'incinération des boues, imposé par le remplacement de la chaudière du four principal, n'a permis d'incinérer sur site que 14'879 tonnes. Dès lors, l'exportation à Bâle de 8'251 tonnes de boues en vue de leur incinération, et l'utilisation des capacités maximales de stockage de boues à Vidy ont été nécessaires pour éliminer ces résidus.

En 2008, 9'607 MWh thermiques ont été produits par la valorisation de l'énergie contenue dans les fumées d'incinération, dont 8'820 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance.

La dérogation cantonale de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair), préalablement obtenue du service cantonal de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), a permis d'incinérer des boues avec le four de petite capacité durant une partie du chantier de remplacement de la chaudière du four principal. Cette dérogation a également couvert les trois premiers mois d'exploitation du four principal, période nécessaire aux réglages et à la calibration de tous les équipements électromécaniques dédiés à l'incinération. Ainsi, seul le mois de décembre a été considéré pour l'enregistrement en continu des teneurs en monoxyde de carbone (CO) et en oxyde d'azote (NOx). Les normes ont été respectées le 99.8% du temps pour le CO et 98.9% pour les NOx, en conformité totale avec l'OPair (exigence du respect des normes supérieures à 97% du temps de fonctionnement).

D'une durée de huit mois, le chantier de remplacement de la chaudière du four principal s'est déroulé sans imprévus majeurs. Il a entraîné, pour la première fois depuis la création de la STEP de Vidy en 1964, une exportation des boues indigènes. Il a mobilisé principalement les cadres et quelques ouvriers professionnels de la STEP, afin de coordonner et de superviser les différents mandataires. Après quelques mois de fonctionnement, il apparaît que des tonnages de 110 à 120 tonnes de boues déshydratées peuvent quotidiennement être incinérés, dans le strict respect des normes légales en vigueur. Une optimisation fine des différents paramètres d'incinération tentera, en 2009, d'augmenter à son maximum le tonnage de boues quotidien, afin de répondre, dans les années à venir, à la prévisible augmentation de boues liée à la croissance de la population vaudoise.

Le projet de crématorium animalier a été finalisé avec la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA) et avec les entreprises retenues pour la réalisation de cet ouvrage. Tous les aspects architecturaux et techniques ont été définis, permettant une réalisation et une mise en service des équipements dans le deuxième semestre de 2009.

Nombre de démarches nécessaires à la mise en place des essais pilotes pour le traitement des micropolluants ont abouti, tant avec la Confédération (Office Fédéral de l'Environnement et des Forêts) qu'avec le Canton (Service des Eaux, Sols et Assainissement). Ainsi, au printemps 2009, démarreront les essais « Micropoll », financés principalement par la Confédération et dont le chantier a pu débuter en janvier 2009 avec les entreprises sélectionnées suite à un appel d'offres public. Quant aux essais pilotes inscrits dans le cadre des études de rénovation complète de la STEP, avec traitement des micropolluants et devant explorer des procédés transposables dans les petites STEP du canton, ils devraient démarrer en été 2009.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOGISTIQUE (CIL)

La quantité des déchets collectés en porte à porte à Lausanne s'élève à 40'463 tonnes et est en diminution par rapport à l'année précédente (-2.2%), alors que la quantité des déchets recyclés est en augmentation (+2.11%) atteignant 27'856 tonnes, et ce malgré l'augmentation de la population de 129'273 à 130'726 habitants.

Dès lors, le taux de recyclage des déchets ménagers lausannois est en progression et atteint 40.77% (à rapporter à l'objectif cantonal de 60%).

La création de quatre nouvelles déchèteries de quartier a contribué à l'amélioration du tri, lequel est d'autant plus intéressant puisque de nouvelles filières de revalorisation ont vu le jour. Les déchèteries ont reçu au total la visite de 30'781 personnes en 2008, dont 16'116 (52%) à la déchèterie intercommunale de Malley. La quantité de déchets qui y a été déposée s'élève à 2'665 tonnes, dont une partie en provenance des communes partenaires de Renens, Prilly et Pully. Aux habitants de passage, il est offert un service sous la forme d'une structure sensiblement identique à toutes les déchèteries, un accueil et une aide pour le tri et la revalorisation de leurs déchets.

Les collaborateurs ont été formés et sensibilisés à l'optimisation du tri. Les ambassadeurs du tri, puisque telle est leur dénomination, contribuent à assurer la qualité optimale du tri effectué par les clients des déchèteries. On remarquera ainsi une augmentation des volumes de métaux nobles, en raison de l'application des collaborateurs du CIL. Ainsi 8.6 tonnes d'aluminium ustensiles ont été récoltées, ainsi que 2.51 tonnes d'acier inox, 8.78 tonnes de câbles isolés, 1 tonne de laiton, 840 kg de fonte et 305 kg de cuivre chaudron. 50 tonnes d'aluminium ont par ailleurs été valorisées, représentant une augmentation de 56%.

En revanche, une diminution du nombre de réfrigérateurs est constatée, à 2'393 pièces pour un poids de 96 tonnes en 2008, soit une régression de -8.5%. Le volume des déchets électroménagers et électroniques est quant à lui en forte augmentation, atteignant 619 tonnes, soit un accroissement de 144%. Ceci est en partie dû au manque de dynamisme des distributeurs et des commerces qui sont sensés reprendre les vieux appareils ramenés par leurs clients.

Les textiles continuent leur progression, atteignant 433 tonnes (+9.6%).

Concernant le papier, le volume collecté est en légère diminution à 12'009 tonnes (-2,6%), alors que le carton est lui en plus grande perte de volume à 1'276 tonnes, soit -17,62%.

Une forte progression du volume des piles, lequel a doublé, peut s'expliquer par les points de collecte supplémentaires en déchèterie.

25 points de collecte de PET ont été introduits dans des postes fixes de la ville et le résultat se ressent aujourd'hui, avec une augmentation de 36% du volume collecté, atteignant 99 tonnes. Il est relevé l'apparition de nouvelles filières qui livrent leur premier résultat, comme le bois avec 916 tonnes, et le plastique avec 48 tonnes. Les autres produits sont quant à eux relativement stables.

Le centre de compactage au CIL a expédié 29'608 tonnes de déchets dans 2'877 bennes mises sur le train à destination de l'usine d'incinération Tridel.

Malgré l'énergie investie dans la sensibilisation et la modification des véhicules utilisés à cet effet, la collecte des Objets ménagers volumineux (OMV) n'en demeure pas moins problématique. On y retrouve une multitude de petits déchets, qui de ce fait ne peuvent être valorisés convenablement. 734 interventions ont été nécessaires pour évacuer des dépôts sauvages de déchets en 2008, ce qui reste très important et n'évolue pas entre 2007 et 2008.

Le centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA), après six années d'activités dans l'enceinte des anciens abattoirs, a fermé ses portes dans sa conception originale le 31 octobre. Il a été réintégré dans les infrastructures du CIL mais avec une nouvelle vocation. Désormais, il ne prend en charge que les cadavres d'animaux de compagnie et des animaux de la faune sauvage. Les déchets carnés et les cadavres des animaux de rente sont orientés vers le CCSPA du périmètre VALORSA à Penthaz.

L'équipement des immeubles d'habitations en conteneurs différenciés s'est poursuivi avec la vente de 1'655 nouveaux conteneurs.

La surveillance de la propreté a entraîné 267 dénonciations auprès de la commission de police pour dépôts de déchets sauvages, et 10 dénonciations pour affichage sauvage.

Le CIL a été officiellement inauguré le samedi 31 mai, lors d'une journée porte ouverte pendant laquelle plusieurs centaines de visiteurs ont eu, en outre, la possibilité de parcourir le tunnel ferroviaire à destination de l'usine Tridel à bord d'un train touristique spécialement mis à disposition pour l'occasion.

Les études et collectes des données en vue de l'optimisation des tournées de ramassage ont été poursuivies et les premiers tests réalisés en fin d'année. La réorganisation des parcours devrait être menée à terme dans le courant de 2009.

MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE TRIDEL

L'année 2008 restera comme le premier exercice complet avec la liaison ferroviaire en exploitation et l'usine complètement en service. Les performances de l'année serviront donc de références pour les années à venir.

Avec la mise en exploitation, en janvier, du CIL à Malley, le périmètre GEDREL peut désormais acheminer une partie de ses déchets vers l'usine Tridel en utilisant la liaison ferroviaire, et limiter ainsi fortement le trafic des véhicules lourds en ville. Quelques semaines plus tard, la ville d'Yverdon (périmètre STRID) a également mis en service le ramassage intégré des ordures, permettant ainsi les premiers apports de ce périmètre par le train.

Au final, avec les apports importants du périmètre VALORSA, ce sont plus de 94'000 tonnes de déchets qui ont été livrés par le train en 2008, sur un total de 176'475 tonnes.

Les principales installations électromécaniques ont été réceptionnées durant l'été, après deux années complètes d'exploitation. Un travail important a été fourni par le personnel d'exploitation pour, à chaque fois, signaler et communiquer les défauts détectés et suivre les réparations effectuées par les entreprises. Au vu de la complexité des installations, le nombre de problème en suspens reste relativement faible. Il convient cependant de mentionner que nous rencontrons toujours des problèmes avec les installations de production d'énergie, et que des réparations complémentaires seront encore à prévoir en 2009.

Durant les deux derniers mois de l'année, des travaux de construction d'une station de nettoyage des bennes ACTS ont été entrepris. Cette station sera opérationnelle dès le début janvier 2009 et permettra un nettoyage et un entretien régulier des bennes.

A noter également que deux journées portes ouvertes à Tridel ont connu un franc succès, la première le samedi 31 mai dans le cadre de l'inauguration du CIL à Malley, avec navettes en train entre Sébeillon et Tridel, et la deuxième, le samedi 20 septembre, avec navettes en train entre la gare de Renens et Tridel, dans le cadre de l'inauguration du m2.

Autres dates qui ont jalonné l'année 2008 : le 7 janvier, première livraison de déchets par train du périmètre GEDREL depuis le Centre Intercommunal de Logistique (CIL); le 25 février, première livraison de déchets par le train du périmètre STRID (ville d'Yverdon); du lundi 7 au vendredi 18 avril, deuxième révision de la Ligne 1; mercredi 2 juillet, réception définitive des Lots 2 – Incinération, et 3 – Protection de l'environnement; mardi 15 juillet, réception définitive des Lots 5 – Production d'énergie, et 8 – Conduites chauffage à distance; du lundi 1er au vendredi 12 septembre, troisième révision de la ligne 2; lundi 3 novembre, problème lors du redémarrage de la ligne 1 après travaux et fumées brutes pendant une heure à la sortie de la cheminée.

EAUSERVICE

MISSION DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable, de manière fiable, Lausanne et différentes communes avoisinantes. S'appuyant sur une démarche qualité, sécurité et environnement, eauservice s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et prévenir toute éventuelle pollution.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
127	122.5	129	123.5

Effectif inscrit au plan des postes au 31.12.2008: 123.73 EPT

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La production d'eau et, par là, très probablement les ventes d'eau, sont pratiquement identiques à celles de 2007. L'année 2008 marque-t-elle la fin de l'érosion des ventes constatée depuis une quinzaine d'années ? L'introduction des nouveaux tarifs, pour les clients au détail et pour les communes en gros, a posé et pose encore des difficultés au niveau informatique. De plus, quelques clients appartenant aux catégories désavantagées par les nouvelles structures tarifaires ont fait connaître leur mécontentement. Ce qui est le plus contesté, c'est l'introduction de la taxe de débit, qui a pour but de limiter les débits de pointe et, par là, de diminuer la taille des infrastructures à créer ou à remplacer (par vétusté). Il convient de remarquer que par les nombreuses rencontres qui ont été organisées avec les septante communes alimentées en gros, le nouveau tarif a mieux été vécu que le tarif au détail.

Parmi les événements importants qui ont eu lieu en 2008, il convient de citer la mise en service du réservoir de la Montagne du Château, qui permet aux habitants de Verschez-les-Blanc et du Chalet à Gobet de bénéficier de la même sécurité d'approvisionnement que tous les autres clients d'**eauservice**.

Le concept de partenariat technique entre la Ville de Lausanne par **eauservice** et une ville du Sud a été accepté par le Conseil Communal.

Il faut aussi noter que le service a été requalifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire réaccrédité ISO 17025 durant l'année 2008. Autre fait réjouissant, le nombre d'accidents professionnels et non-professionnels a bien diminué grâce notamment au travail de la nouvelle commission de sécurité.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2008, deux nouveaux tarifs ont été introduits, celui des communes en gros et celui des communes au détail. Un « webservice » a été mis en place pour les communes en gros, qui permet à chaque responsable communal d'avoir accès sur Internet (par mot de passe) aux consommations des différents compteurs d'alimentation. De nombreuses difficultés techniques ont été rencontrées et malheureusement seulement le 60% des communes bénéficient actuellement de ce service.

En ce qui concerne le tarif des clients au détail (Lausanne et 16 communes), la taxe de puissance, qui n'a pas été expliquée correctement lors de l'envoi des factures, a occasionné de nombreuses plaintes. Toutefois cette taxe est extrêmement importante car elle donne une recette fixe à **eauservice** et correspond mieux à ses coûts internes. De plus, la somme maximale des soutirages conditionne les investissements et par là, les frais de capitaux d'**eauservice**. Il est donc utile de limiter ces soutirages grâce à une taxe.

En 2008, l'accent a été mis sur les remplacements des compteurs des communes alimentées en gros, et des gros compteurs des clients alimentés au détail.

Par ailleurs, les contrôles de cohérence de la consommation et des factures se sont poursuivis, sans pouvoir mettre en évidence des erreurs de facturation importantes.

Une nouvelle concession a été signée avec la commune de Romanel sur Morges pour déléguer notre service pour alimenter la zone du Moulin du Choc.

Les demandes de raccordement pour de nouvelles constructions se sont poursuivies sans observer de baisse par rapport à 2007.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'**eauservice**, pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 7'000 échantillons ont été prélevés, qui ont donné lieu à 20'500 analyses chimiques et 14'500 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2008 remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) du 23 novembre 2005, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025 et a passé cet examen sans problème.

COMMUNICATION, PLAN DIRECTEUR ET INDICATEURS

En tant que distributeur d'eau, **eauservice** est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, de novembre 2005. Cette année comme chaque année, une information a été communiquée aux communes alimentées au détail ainsi qu'aux communes alimentées en gros.

La journée mondiale de l'eau du 22 mars a axé sa communication sur l'information de nos consommateurs concernant la démarche de soutien et du projet de **eauservice** dans le cadre de la plateforme Solidarité'eau.

Le rapport d'activité 2007 d'**eauservice** est paru en juin 2008.

En septembre, un sondage pour connaître l'opinion des clients finaux sur la qualité de l'eau a été réalisé auprès des habitants de la commune du Mont sur Lausanne.

Afin de communiquer sur ses activités de manière plus professionnelle, **eauservice** s'est doté d'une brochure de présentation générale du service et de quatre brochures techniques concernant les ressources, la qualité de l'eau (également disponible en anglais), la distribution, et l'usine de Lutry (également disponible en anglais). Elles sont à disposition au secrétariat du service ou sur demande.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Les diverses études et projets sur lesquels les collaborateurs de la division *Etudes et Construction* ont travaillé durant l'année 2008 sont décrits brièvement ci-après.

Préavis n° 2005/44: Réservoir de Montétan

Une grande partie des travaux a été réalisée en 2008. La difficulté principale de ce projet provient de l'obligation du maintien en exploitation, même partielle, de ce réservoir pendant la durée des travaux.

Le gros œuvre de la station de pompage a été réalisé dans la première moitié de l'année. Les équipements hydromécaniques ont été, en partie, montés et raccordés au réseau de refoulement amont en direction de Chablère et

du Calvaire et mis en eau à mi-octobre, afin d'alimenter le réservoir de Chablière par retour du Calvaire, Chablière n'ayant pas d'autres alimentations.

Le réservoir de Montétan a alors été isolé du réseau aval et les habitants habituellement alimentés par ce réservoir l'ont été par le réservoir de Haute-Pierre à Echichens, via la conduite de refoulement St-Sulpice/Montétan. Afin de limiter la durée de cette intervention, le toit du bâtiment de Montétan a été partiellement ouvert et l'ancienne station de pompage complètement démontée et évacuée, ce qui représente près de 40 tonnes de ferraille. Bien que les travaux ne soient pas encore terminés, une dépense supplémentaire d'environ 1,5 million est à prévoir suite notamment au mauvais état de la structure existante.

Un nouveau collecteur a été posé à l'intérieur du réservoir, puis raccordé au réseau aval et remis en service dès le 26 novembre, soit seulement cinq semaines plus tard, pour permettre les travaux prévus sur la conduite de St-Sulpice/Montétan dès le 1^{er} décembre, en lien avec la construction du Learning Center de l'EPFL.

Le bâtiment a été reconstruit et la dalle de toiture bétonnée juste avant la fin décembre. En parallèle, deux groupes de refoulement en direction des réservoirs de Chablière et du Calvaire ont été raccordés définitivement et seront mis en exploitation au tout début 2009.

La fin des travaux d'équipement et de mise en service s'échelonne sur toute l'année 2009, et la fin des travaux est planifiée pour l'hiver 2009 – 2010.

Préavis n° 2006/19

Les études relatives au préavis n° 2006/19 – Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration – se sont poursuivies en 2008.

– Essais pilote UF aux Avants: Les équipements nécessaires aux essais pilote de traitement par ultrafiltration ont été installés aux Avants dans des Portakabin sur le site de la source des Avants. Depuis le mois d'août, les eaux de cette source ou celles du Pays-d'Enhaut sont filtrées par les pilotes UF mis à disposition par trois fournisseurs de membranes, et des mesures y sont faites en continu avec exportation vers Lausanne à une fréquence de 15 secondes. Ces essais doivent se poursuivre sur une année hydrologique complète, pour permettre ensuite de choisir et adjudger la commande de l'équipement nécessaire au traitement de l'eau de la future usine à construire à Sonzier.

La mesure en continu de la qualité de l'eau brute et de l'eau filtrée des quatre pilotes UF, ainsi que leurs paramètres de fonctionnement, représentent une saisie de plus de 150 mesures. Avec une cadence de 15 secondes sur une période de 14 mois, cela représente plus de 350 millions de points. Pour cette raison, une base de donnée y relative a été mise en place.

– Turbinage des eaux du Pays-d'Enhaut: Une variante de turbinage des trop-pleins des eaux du Pays-d'Enhaut a été proposée par **eauservice**; cette étude a été reprise par le bureau de Romande Energie mais n'a pas encore abouti. Il s'agit de ne plus turbiner les volumes de ces trop-pleins à Sonzier puis à Taulan /Montreux, mais de les turbiner directement par FMHL (Forces Motrices de l'Hongrin Léman) au niveau du lac Léman près du Château de Chillon, en les déviant depuis les vallées de L'Etivaz vers le lac de l'Hongrin. Cette variante de-

vrait permettre des économies substantielles d'investissements pour la nouvelle conduite forcée, et pour le renouvellement du groupe de turbinage qu'il est prévu de remplacer à l'usine hydro-électrique de Sonzier. Une augmentation de la production d'énergie électrique non négligeable en découlera.

L'étude d'installations de micro-turbinage dans les vallées de la région de l'Etivaz a également été poursuivie.

Préavis n° 2005/86

Les études et projets relatifs au préavis n° 2005/86 – Amélioration de la distribution dans le Nord lausannois – sont maintenant bien avancés.

La conduite de refoulement depuis la station de pompage de Vers-chez-les-Blanc jusqu'au réservoir de la Montagne-du-Château, posée durant la belle saison 2008, permet l'alimentation de ce réservoir qui est en exploitation depuis le mois d'octobre.

Le réservoir de Vers-chez-les-Blanc est bientôt terminé. Le gros œuvre était fini fin 2007, les aménagements extérieurs terminés depuis le mois de juin 2008 et l'équipement hydraulique de la nouvelle station de pompage sera mis en service au printemps 2009.

Un long tronçon intermédiaire de la conduite de refoulement Echerins - Vers-chez-les-Blanc a encore été posé durant le deuxième semestre.

Station Les Echerins

En 1978, les villes de Lausanne et de Lutry se sont associées pour réaliser le réservoir des Echerins, situé sur la commune de Lutry. Pendant plus de deux décennies, ce réservoir a été exclusivement exploité et alimenté par Lutry. L'eau était soutirée sur la conduite du Pays-d'Enhaut, à la chambre du Landard, via une petite station de pompage.

Le réservoir des Echerins fait partie de la liaison verticale allant depuis l'usine de Lutry jusqu'au réservoir de la Montagne-du-Château, via les réservoirs de La Croix-sur-Lutry et Vers-chez-les-Blanc.

La réalisation du réservoir de La Croix-sur-Lutry, courant 2002, a permis à la ville de Lausanne de mettre en service deux groupes de pompage de 5'000 l/min chacun en direction du réservoir des Echerins.

Fin 2008, *Etudes et Construction* a dimensionné les deux futures pompes de 5'000 l/min chacune en direction de Vers-chez-les-Blanc, ainsi que la tuyauterie interne et le CAB (Chaudron Anti-coup de Bélier). Les accès aux cuves seront également repensés ainsi que leurs ventilations.

Une nouvelle alimentation électrique avec un transformateur de 660 kVA sera implantée. L'alimentation électrique en cas de secours se fera par connexion, soit par les SI de Lutry, soit par les SI de Lausanne.

Les travaux de transformation devraient débuter courant mai – juin 2009 et dureront environ huit mois.

Commune de Morrens

– Mise en service début 2008 de l'installation d'alimentation de la commune de Morrens, par un dispositif de maintien de contre-pression aval connecté sur la conduite de refoulement en direction de Marjolatte. Cet ensemble permet d'alimenter l'intégralité de la commune de Morrens. Les informations telles que pression et débit sont transmises et connues en temps réel au CegeL (centre d'exploitation et de gestion).

- Mise en service du système de reprise des sources de Morrens avec contrôle en temps réel depuis le CegeL, et gestion à distance de l'acceptation ou du refus de l'eau des sources. Le dispositif comptabilise l'eau acceptée et l'eau refusée.

Ces deux installations sont en service depuis plusieurs mois et fonctionnent à la pleine satisfaction de l'ensemble des acteurs.

Usine de Bret

Dans le cadre d'une réfection partielle de l'usine du lac de Bret, la division Etudes et Construction a été mandatée pour étudier la partie de l'ozonation.

Pour mener à bien cette étude et future réfection, il est envisagé de repenser l'ensemble des installations qui sont comprises entre l'arrivée de l'eau brute dans l'usine jusqu'aux quatre bassins de floculation. Cette étude comprend les points principaux suivants :

- production de l'ozone pour la pré- et post-ozonation
- production de l'air comprimé
- destruction de l'ozone en pré- et post-ozonation
- méthode et dispositif d'injection de l'ozone en pré- et post-ozonation
- tuyauteries diverses
- pompage de l'eau brute
- gestion et asservissement de l'ozone et des installations en fonction du débit réel de l'usine

Nous avons contacté deux entreprises en 2008 et allons demander encore une offre à une troisième.

Usine de Bret / désinfection

Une étude a été entreprise dans le but d'améliorer la gestion automatique de la chloration finale dans la chaîne de traitement de l'usine de Bret. Le résultat de cette étude a débouché sur la réalisation d'une installation comprenant un automate programmable équipé d'un écran tactile, pilotant de nouvelles pompes de dosage et de mélange. La régulation du dosage est fonction du débit de production et de nouvelles mesures de Chlore résiduel. L'installation a été réalisée et mise en service en collaboration avec le personnel de l'usine.

Usine de Lutry 3 / Injection du charbon actif en poudre (CAP)

Dans le cadre de l'étude d'injection et mélange du charbon actif en poudre dans les bâches d'eau brute, un système de Giffard et mélangeurs par jets liquides a été installé et testé dans l'une des bache d'eau brute de l'usine de Lutry.

Les observations faites relatives au mélange, à ce jour sans CAP, dans la bache d'eau brute sont très encourageantes.

La deuxième partie du dispositif, à savoir la mise en contact du CAP avec l'eau de transport jusqu'au Giffard, doit encore être installée et testée début 2009.

Entretien des cuves de stockage de l'eau

L'entretien des cuves est un travail important qui occupe passablement le personnel des trois réseaux et des usines, cinq à six mois par an. Cette activité se déroule entre septembre et mars (période de plus faible consommation d'eau).

Durant cette période, chacune des 45 cuves des 30 réservoirs gérés par les réseaux, et les 37 cuves des trois usines sont vidées, inspectées et nettoyées.

Ceci permet aux différents intervenants d'en vérifier l'état général (génie civil, équipement hydraulique, état sanitaire) et, le cas échéant, de procéder aux réparations ou modifications qui seraient nécessaires à leur bon fonctionnement.

Transformations

La chambre des Bornels à l'Etivaz a été transformée afin de permettre la pose de deux débitmètres, un débitmètre sur la source des Bornels et l'autre sur l'arrivée de l'eau des deux Vallées. Nous avons profité de ces transformations pour mettre individuellement en place, sur les deux conduites, un appareil de mesure de turbidité, de conductivité et de température de l'eau. Toutes ces mesures sont envoyées par GSM et sont disponibles sur serveur.

Chantiers divers

- Galerie de Haute-Pierre: remplissage, par projection de gravier, de la galerie technique abritant les conduites d'eau sur une longueur d'environ 100 m (longueur totale de la galerie 125 m), car des plaques de marne se détachaient des parois et de la voûte, mettant en danger l'ouvrage et le personnel qui en assurait l'entretien (cette galerie n'est pas nécessaire pour le fonctionnement du réservoir; elle avait été creusée pour éviter un terrassement trop important lors de la pose des conduites).
- Lac de Bret: consolidation de la berge suite à un glissement de terrain (environ 400 m³, sur une longueur d'environ 50 m). La solution choisie a été de stabiliser la berge en utilisant du bois et en plantant des boutures de saules pour recréer une protection naturelle. Le travail effectué s'est parfaitement intégré dans l'environnement.
- Usine de Lutry: construction d'un réfectoire pour le personnel de la division Production, dans le bâtiment de l'ancienne station de pompage de l'usine de Lutry.
- Dépôt du Jorat: construction d'un garage pour abriter les véhicules (un camion, deux fourgonnettes et une petite remorque).

Micropolluants

Etudes et Construction a participé au lancement des essais micropolluants entrepris à la STEP de Vidy.

Automatisme

Dans le cadre des projets de Montétan et Vers-chez-les-Blanc, une nouvelle gamme d'automates programmables a été choisie. Pour profiter des évolutions techniques dans ce domaine, nous avons mis en fonction un type de matériel ayant l'avantage de pouvoir, au moyen d'un réseau Ethernet, non seulement communiquer entre eux, mais également être atteignable depuis n'importe quel point du réseau informatique de Lausanne.

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Qualité

L'audit de recertification concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès.

En 2008, un grand nombre de documents a été mis à jour: 116 documents modifiés ou nouveaux ont été répertoriés.

Pour la première année, les audits internes ont été réalisés par les huit auditeurs internes et la sélection des unités à auditer s'est faite en commun. Les aspects significatifs relevés lors des audits seront présentés à la revue de direction. On dénombre treize audits internes. Un de ces audits est plus qu'un simple audit mais une démarche sur plusieurs mois qui touche la facturation de l'eau.

En 2008, il y a eu l'émission de neuf nouvelles requêtes et neuf requêtes ont pu être terminées.

La démarche d'optimisation des processus Goéland se poursuit, notamment avec :

- processus de lavage des cuves
- base de données de réclamation clients
- processus liés aux raccordements de bâtiments
- processus liés à l'ouverture d'un chantier

Environnement

Un travail de réflexion a été mené pour revoir la méthodologie de l'analyse environnementale. Ainsi, une nouvelle méthodologie a été choisie et son application a été effectuée sur deux unités du service : les chantiers et l'usine de Lutry. Le choix a été d'opter non pas pour une méthode prédéfinie dans laquelle **eauservice** devrait s'intégrer, mais de créer un outil adapté aux besoins spécifiques d'**eauservice**, en utilisant les connaissances des collaborateurs. Il faudra prévoir encore au moins une année pour créer un tel document pour chacune des unités du service.

Analyse de cycle de vie sur les usines de Bret et Lutry

Bien qu'ayant comme but premier l'épuration des eaux, les procédés de traitement de l'eau peuvent également engendrer d'autres types d'impacts environnementaux. Ces impacts sont notamment liés à la consommation énergétique des installations, aux co-produits (filtres usagés, boues, etc.), ou à l'utilisation de substances chimiques dans les filières de traitement (floculants, détergents, etc.).

Une approche d'analyse de cycle de vie (ou Ecobilan) est donc particulièrement indiquée pour évaluer les gains et les pertes de ces procédés en terme de performance environnementale. En effet, l'Ecobilan permet ainsi de guider le choix entre plusieurs filières de traitement, présentant des performances similaires en terme d'épuration des eaux mais des impacts environnementaux globaux qui peuvent différer largement.

eauservice a souhaité mettre en place une démarche environnementale pour étudier l'impact de ses usines de Lutry et de Bret qui ont un traitement et une situation différente. En effet, Lutry se situe au bord du lac Léman et le traitement s'effectue à travers des membranes d'ultra-filtration, alors que l'usine de Bret se trouve en altitude et possède une chaîne de traitement complexe (filtre, ozonation, charbon actif).

L'Ecobilan a débuté en septembre et se terminera en début d'année 2009. Il est réalisé par un jeune diplômé, supervisé par un bureau d'étude spécialisé dans ce type d'analyse (Ecointesys) et par le responsable QSE (Qualité-Sécurité-Environnement) d'**eauservice**.

Santé et Sécurité

D'une manière générale, les accidents professionnels ont baissé en 2008 par rapport à l'année 2007. Le nombre d'accidents professionnels non-bagatelle (AP) est passé

de dix en 2007 à six en 2008, tandis que le nombre d'accidents professionnels bagatelle (APB) est passé de dix à huit.

Tous les trois mois, une séance est organisée avec les nouveaux collaborateurs afin de les sensibiliser aux aspects généraux de la sécurité.

De plus, des check-lists des dangers ont été créées pour les trois réseaux et les trois usines. Elles servent maintenant de pense-bête pour les délégués lors de l'arrivée d'un nouveau collaborateur. En effet, le délégué ou le chef direct du nouveau collaborateur lui donne cette liste et la parcourt avec lui.

Sur le site Intranet d'**eauservice**, un graphique est maintenant affiché avec le nombre de jour sans accident.

De plus, chaque fois qu'un accident se produit, une feuille accident est placée sur les tableaux d'affichage dans toutes les unités. Elle décrit en quelques mots le déroulement de l'accident.

Le 2 décembre, la première demi-journée santé d'**eauservice** a eu lieu. Selon le sondage qui avait été effectué auprès des collaborateurs, trois thèmes ont été retenus :

- port de charges
- stress
- yeux

On peut dire que cette demi-journée a été un succès.

DISTRIBUTION

63 chantiers ont été réalisés en 2008, correspondant à la rénovation ou la réhabilitation d'un total de 12'170 mètres de conduites (voir remarque dans le sous-chapitre Base de données réseaux SIT).

Les montants dépensés ou engagés en 2008 pour financer ces chantiers approchent les 8 millions de francs.

Interventions d'urgence

Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 214 reprises en 2008. Dans 120 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. 33 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, quatre les by-pass, trois des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, cinq des problèmes de qualité de l'eau, et 49 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

Du point de vue financier, 977'000 francs ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, et 257'000 francs pour réparer les conduites de transport.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 93 cas.

Avec le recul, il est encourageant de constater une diminution régulière du nombre de fuites et ruptures dans le réseau (170 – 137 – 113 – 103 – 110 fuites respectivement pour les années 2003 – 2004 – 2005 – 2006 – 2007). La mise en œuvre de la stratégie du remplacement ciblé des conduites considérées à risque et identifiées à l'aide de méthodes statistiques et multicritères est payante. La recherche active des fuites diffuses à l'aide de méthodes acoustiques porte également ses fruits.

Écoute de réseau

L'équipe « écoute de réseau » a poursuivi son travail de recherche systématique de fuites et a ausculté dix régimes de pression, ce qui correspond à environ 410 km de conduites, sans compter les branchements. 30 fuites ont été détectées et 123 corrélations indépendantes des campagnes de recherche systématique ont également été effectuées à la demande des chefs de réseau. Les 16 micros/enregistreurs utilisés pour l'écoute globale ont montré des signes de faiblesse et ne sont plus réparés par le fournisseur. Des tests ont été effectués pour renouveler ce matériel.

Équipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 3'974 BH, dont 2'048 sont sur le territoire lausannois. Un contrôle systématique des BH situées sur celui-ci a été mis en place et est effectué par l'équipe BH. 294 BH ont été contrôlées, 13 ont fait l'objet de révisions lourdes et 72 de révisions légères. L'atelier des bornes hydrantes a déménagé de la rue de Genève 34 au MAGESI, ce qui a engendré un travail d'inventaire et de transport important.

Matériel

Le marché pluriannuel des tuyaux et raccords a été adjugé fin 2007 à von Roll hydro (Suisse) AG. Le marché précédent étant attribué à Wild Lausanne AG. Le changement de fournisseur a impliqué une adaptation du matériel d'assemblage et une formation de tout le personnel concerné à la pose du nouveau matériel.

Le logiciel Spontis, introduit en 2007 pour la réservation et le prélèvement du matériel au MAGESI, est largement utilisé au sein du service. Même s'il n'est aujourd'hui pas encore complètement abouti, l'outil montre quelques signes de vieillesse qui repoussent une grande partie des développements prévus à la prochaine version du logiciel. De manière générale, le logiciel est adapté aux besoins d'eauservice, mais un certain nombre de dysfonctionnements pénalisent une utilisation efficace (par ex. impossibilité d'utiliser les prélèvements partiels, lenteurs, etc.).

Le processus de facturation mis en place spécialement pour notre service (client externe aux SI) et qui utilise des extractions de Spontis a montré ses limites. Un traitement manuel long et fastidieux a été nécessaire, pour ventiler les coûts sur les bons chantiers et imputations, et pour faire correspondre les extractions de Spontis avec les prélèvements et retours de matériel saisis dans SAP. Ce dernier point sera finalement résolu pour 2009, en créant des ordres internes (OI) dans le logiciel SAP.

Le personnel d'eauservice a été fortement impliqué, notamment en participant aux nombreuses séances liées à l'évolution de Spontis. Un projet de standardisation des articles avec les SIG (services industriels de Genève) a débuté, ce qui permettra d'alléger et d'améliorer notre catalogue d'articles, ainsi que de faciliter la coopération entre les deux entités.

Base de données réseaux (SIT)

La mise en production du logiciel Topobase permet de mettre à jour autant les plans au 1/200^e que la base de données, ceci simultanément et dans un seul logiciel. L'implémentation de ce nouvel outil a cependant nécessité un effort de formation important, et entraîné une période transitoire sans mise à jour de la base de données, ce qui explique que les données extraites du SIT fournies

dans ce rapport ne sont pas consolidées. Afin de permettre la consultation, et dans certains cas, la saisie de données attributives (non géographique) par l'ensemble du service, un module complémentaire (Webframe) est progressivement mis en production.

Sources

L'engagement d'une ingénieure « Responsable des sources » a permis de centraliser les différents aspects liés à la gestion des 120 captages. L'informatisation des documents officiels, tels que les plans des zones de protection, est en cours, avec la mise en place d'objets « adduction » et « captages » dans Goéland. Les autres informations directement utiles pour l'exploitation sont progressivement introduites dans Topobase, avec pour objectif d'y inclure toute la partie autocontrôle, entretien et maîtrise des risques.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EAU

Le rapport-préavis n° 2008/34, intitulé Création d'un fonds « Solidarité internationale eau » - Règlement d'utilisation du fonds - Réponse au postulat de Mme Andrea Egli « Pour défendre le droit à l'or bleu, les petites rivières font les grands fleuves » - Réponse au postulat de M. Giampiero Trezzini « Une meilleure utilisation et valorisation de l'eau dans les pays émergents par l'aide technique directe », a été adopté par le Conseil communal le 12 décembre 2008.

Concrètement, cela signifie qu'à partir de 2009, un centime par m³ d'eau vendu aux Lausannois (ce qui fait un montant annuel d'environ Fr. 140'000.-) sera prélevé afin qu'eauservice puisse réaliser des projets d'aide au développement.

L'année 2009 verra débuter le projet, qui s'articulera autour des deux volets : (i) partenariat avec deux communes malgache, et (ii) formation. Le volet « partenariat » permettra de renforcer les capacités des structures locales de gestion de l'eau et de financer la réalisation d'infrastructures en eau. Dans le volet « formation », il est prévu que les spécialistes d'eauservice s'impliquent dans une collaboration directe avec des acteurs locaux du domaine de l'eau.

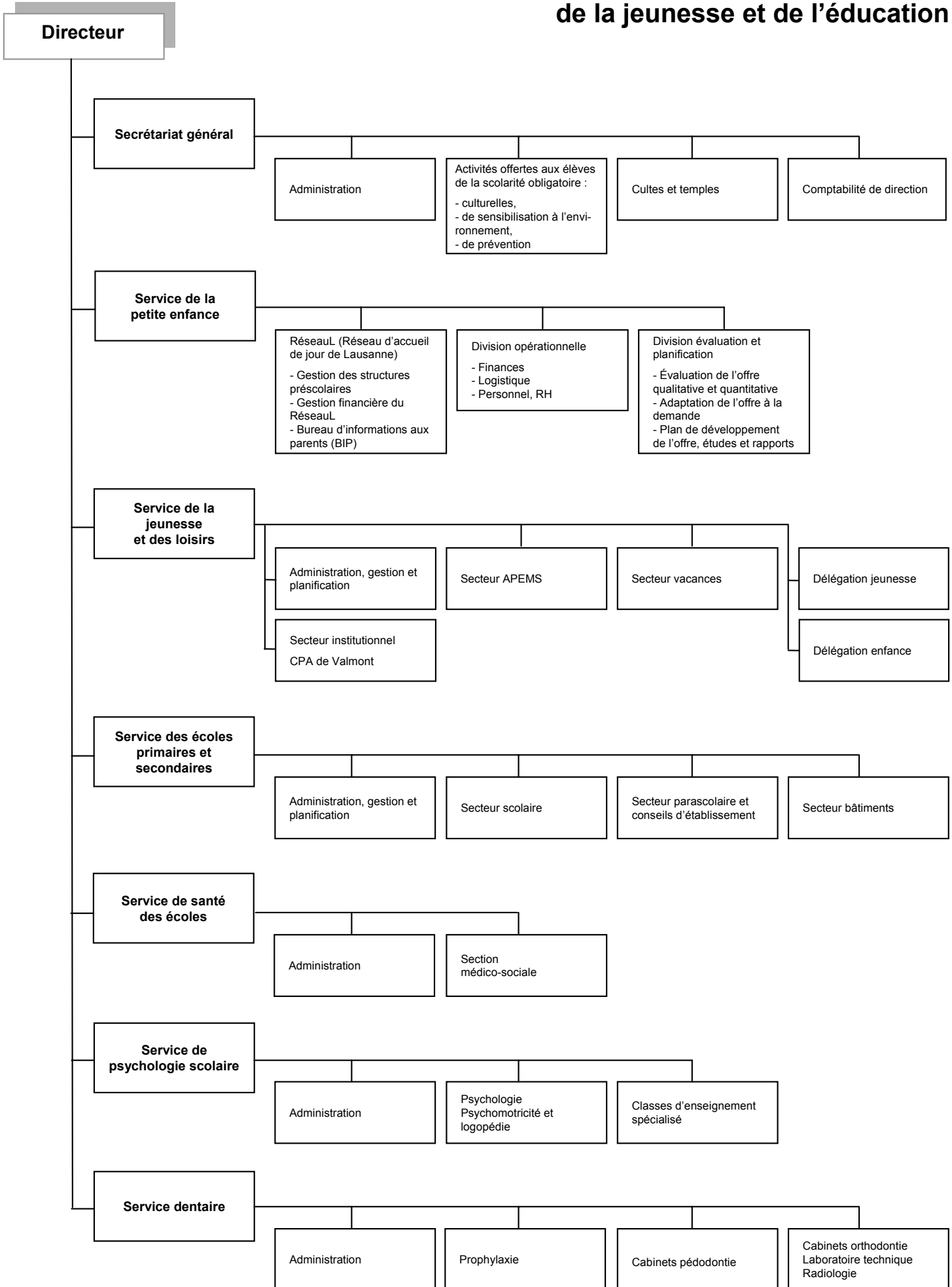
PRODUCTION

La production annuelle fut équivalente à celle de l'année dernière, soit environ 32 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le lundi 23 juin avec un volume de 127'185 m³. Pour mémoire, le jour d'adduction maximale de ces vingt dernières années fut le mercredi 21 juin 1989 avec 218'000 m³.

En plus de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations des usines de production et des stations de pompage et de désinfection, la division Production a apporté sa contribution aux projets de la division Etudes & Construction, en participant aux travaux de montage des installations pilotes pour les essais de traitement des eaux de source du Pays-d'Enhaut, et des équipements des réservoirs et stations de pompage de la Montagne-du-Château, de Vers-chez-les-Blanc et de Montétan.

Dans le cadre de la rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegeL), et de la supervision locale des usines de St-Sulpice et de Bret (Préavis n° 2006/15), les travaux ont été adjugés et le projet a démarré. Sa durée est estimée à deux ans.

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, suivi de dossiers transversaux impliquant plusieurs services, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), réception et répartition du courrier, échéancier ;
- relations extérieures et communications : bulletin d'information « Grandir à Lausanne », Association des parents d'élèves, Association vaudoise des écoles privées ;
- gestion des activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites ;
- participation aux conseils et comités de la plupart des institutions subventionnées par le service ;
- participation aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique) et de la délégation transversale « Sécurité, prévention, éducation ».

Cultes et temples

- engagements et traitements du personnel des paroisses protestantes, entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

Comptabilité de Direction

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel, relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Secrétariat général	12	11.10000	13	11.70000
Cultes et temples	35	13.37163	36	13.67596
Total	47	24.47163	49	25.37596

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Secrétariat général	1		2	
Total	1		2	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 1

Nombre d'embauches : 3

ORGANISATION ET PERSONNEL

L'effectif du Secrétariat général enregistre une augmentation de 1 poste (1.0 EPT), consécutive au transfert d'un adjoint administratif du Service social.

À ce nombre s'ajoutent deux postes de formation, occupés par des apprenties employées de commerce E de 1^{re} et 4^e année.

Effectif au 31.12.2008 :

6 personnes et 2 apprenties sont rattachées au secrétariat,

7 personnes composent la comptabilité,

2 personnes (avec, pour 0.5 EPT du poste de gérant technique, un appui au Service des écoles primaires et secondaires) assurent le fonctionnement de la section « cultes et temples »,

34 personnes (concierges, organistes et sacristains) sont réparties dans les paroisses protestantes.

CONFÉRENCES – COMMISSIONS

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et son assistante, et les sept chefs de service de la Direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 30 (2007 : 33).

La CCS est le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Autres réunions

La CCS a encore consacré une séance spéciale aux perspectives attendues ou prévisibles du projet HarmoS (harmonisation au niveau national de l'organisation de la scolarité obligatoire) et participé à deux rencontres d'échanges avec ses homologues de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (DSSE). Introduit à titre d'essai en 2007, le remplacement de la réunion plénière de coordination entre les chefs des services qui gèrent des bâtiments et ceux de la Direction des travaux par des contacts bilatéraux en fonction des besoins et sur des objets précis, s'est révélé positif et a été reconduit.

INFORMATION GÉNÉRALE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJE non seulement aux élèves mais à l'ensemble des enfants lausannois et à leur famille, le bulletin « Grandir à Lausanne » a abordé le thème « Le sport, un atout pour le développement des enfants ». Rappelons que depuis 1987 (d'abord sous le nom de « Lausanne écoles »), cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves.

JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS

En 2007, le Secrétariat général a repris l'organisation du voyage de la délégation lausannoise aux jeux internationaux des écoliers, auparavant assurée par le Service des écoles primaires et secondaires.

Ces jeux, fondés en 1968 en Slovénie dans le but de créer des liens de paix entre les nations et aujourd'hui reconnus par le Comité international olympique, sont considérés, au plan mondial, comme le plus important rassemblement sportif de jeunes athlètes. La Ville de Lausanne a participé 25 fois aux jeux, et en a assuré l'organisation en 1980 et 1986.

Du 10 au 15 juillet 2008, une délégation lausannoise composée de 16 écoliers âgés de 12 à 15 ans (8 athlètes et 8 volleyeuses) entourés de 4 entraîneurs, d'une cheffe de délégation et du conseiller municipal, s'est rendue à San Francisco, aux États-Unis.

PRESTATIONS OFFERTES AUX CLASSES LAUSANNOISES DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Depuis de nombreuses années, la Commune de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent elles aussi à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps, et elles peuvent aujourd'hui être regroupées en quatre catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises
- 2) abonnement culturel
- 3) sensibilisation à l'environnement
- 4) prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

1) ACTIVITÉS CULTURELLES ET DÉCOUVERTES LAUSANNOISES

L'initiation culturelle offerte par la Ville aux élèves lausannois remonte à la fin des années quarante. Elle s'est formellement mise en place au début des années huitante, avec le vœu du Conseil communal de permettre à chaque élève, au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire, de découvrir un spectacle et de prendre part à une animation théâtrale.

Aujourd'hui, les objectifs des activités culturelles peuvent être résumés comme suit :

- préparer le spectateur de demain en le sensibilisant à l'extraordinaire offre culturelle de sa ville ;
- donner la chance à tous les élèves des classes lausannoises de découvrir les arts de la scène (musique, opéra, danse, théâtre, arts du cirque) par le biais de spectacles et d'animations-initiations de qualité.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités culturelles offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2007/2008. Un descriptif détaillé de ces prestations est disponible sur demande.

À la rentrée scolaire, le programme d'activités culturelles a proposé :

- 18 spectacles de théâtre
- 5 concerts/spectacles musicaux
- 12 animations théâtrales
- 1 animation de danse contemporaine
- 1 animation à l'École de cirque de Lausanne
- 5 découvertes lausannoises
- 7 spectacles de prévention

Programme envoyé	Nb de classes	Spectacle		Animation		Découverte		Spectacle de prévention	
		Ont répondu	Ont bénéficié	Ont répondu	Ont bénéficié	Ont répondu	Ont bénéficié	Ont répondu	Ont bénéficié
Cycle initial (CIN)	110	108 98%	105	100 91%	8				
Cycle primaire (CYP) 1 ^{ère} à 4 ^{ème} années	246	231 94%	220	220 92%	197	109 44%	103		
Cycle secondaire (5 ^{ème} à 9 ^{ème} années)	329	168 51%	159	189 57%	166	132 40%	122	169 51%	166
Totaux	685	507	484	509	371	241	225	169	166

On peut relever l'intérêt marqué par la majorité des enseignants pour ces activités puisque durant l'année scolaire 2007/2008, sur les 12'917 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'191 sont allés voir un spectacle (3'312 élèves des classes CIN et CYP ont en outre bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannois)
- 7'004 ont bénéficié d'une animation théâtrale
- 4'111 ont participé à une découverte lausannoise
- 2'976 ont vu un spectacle de prévention

Spectacles

Programme des spectacles de l'année 2007/2008

Troupe	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Théâtre Globule	45	CIN
Théâtre des Lutins	18	CIN
Cie ContaCordes	24	CIN-CYP1
Théâtre de la Poudrière	21	CIN-CYP1
TPEL-Eldorado ⁽¹⁾	34	CIN-CYP1-CYP2
E Pericoloso Sporgersi	29	CYP1-CYP2
Petit Théâtre ⁽²⁾	104	CYP2-5 ^e
Cie des sept lieux	22	5 ^e -6 ^e
Théâtre du Versant	25	6 ^e -8 ^e
Roger Cunéo	27	5 ^e -9 ^e
Cie ASTEC	41	6 ^e -9 ^e
Théâtre 2.21 ⁽³⁾	6	9 ^e

⁽¹⁾ Le Théâtre Chat-Borgne, le Théâtre de l'Angolo, et la Compagnie du Moulin ont été invités par le TPEL.

⁽²⁾ Le Teatro Due Punti, l'Accademia Perduta, la Compagnie Pasquier-Rossier, la Compagnie Baraka et la Compagnie Voyages extraordinaires ont été invités par le Petit Théâtre.

⁽³⁾ La Compagnie du Mesureur a été invitée par le Théâtre 2.21.

De plus, suite au décès de Maurice Béjart en décembre 2007, une invitation exceptionnelle a été faite aux enseignants des classes secondaires de visionner un film dédié à la carrière de ce danseur. 6 classes (114 élèves) ont assisté à cette projection, le 18 décembre 2007, au cinéma Capitole.

Initiation à la musique

Cette offre est destinée en priorité à faire découvrir aux élèves le monde de la musique classique.

Activité	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Opéra - Ateliers lyriques	36	CYP1-CYP2
Opéra - Les moutons bleus	15	CYP1-5 ^e
Sinfonietta (2 initiations musicales)	41 + 43	5 ^e -9 ^e
La Camerata de Lausanne (concert-répétition)	4	7 ^e -9 ^e
Duo Cellier-Duperrex (concert)	24	CYP1-CYP2

Animations théâtrales

Les animations théâtrales sont traditionnellement offertes aux degrés **CYP (primaires) et 5^e à 9^e (secondaires)**.

Pour la première fois, une animation théâtrale a été proposée aux classes enfantines, laquelle a connu un grand succès. Une nouvelle collaboration avec le Théâtre 2.21 a été mise en place avec un « atelier-lecture » proposé aux 7^e à 9^e années.

Classes enfantines, primaires et secondaires

Troupe	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Compagnie A3	8	CIN
Théâtre Bleu nuit	64	CYP1-CYP2
Cie La Main dans le Chapeau	86	CYP1-CYP2
TPEL-Eldorado (Mme Bouh) *	annulée	CYP1-CYP2
TPEL-Eldorado Journée-théâtre *	annulée	CYP1-CYP2
Ateliers de la Madeleine *	4	CYP2
Collectif d'animateurs *	16	CYP1
Théâtre 2.21 *	4	CYP2
Petit Théâtre *	6	CYP2
École de cirque de Lausanne	17	CYP2
	10	5 ^e
Théâtre Tel Quel	85	6 ^e -9 ^e
École de théâtre Diggelmann	16	6 ^e -9 ^e
Atelier ET	8	6 ^e -9 ^e
Cie Philippe Saire	9	8 ^e -9 ^e
Petit Théâtre	15	5 ^e -6 ^e
Théâtre 2.21	9	7 ^e -9 ^e
Gérard Demierre	14	5 ^e -6 ^e

* Suite à la fermeture soudaine du TPEL-Eldorado, les animations théâtrales, initialement prévues dans ce lieu, ont été effectuées par différents partenaires, à savoir Les Ateliers de la Madeleine, le Théâtre 2.21, le Petit Théâtre et un collectif de 3 animateurs ayant travaillé plusieurs années au TPEL-Eldorado dans le cadre des Journées-théâtre.

Découvertes lausannoises

Depuis 2004, la DEJE offre aux classes lausannoises un programme de visites à thème, intitulé « découvertes lausannoises » dans le but de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville. Une brochure pédagogique spécialement élaborée pour chaque découverte est distribuée aux élèves, dans le but de préparer la visite avec leur enseignant.

Accompagnés d'un guide d'accueil du Mouvement Des Aînés (MDA), les élèves ont découvert les parcs historiques de Mon-Repos et du Désert, la cité et le centre-ville à travers les rues et les fontaines, ainsi que la Cathédrale de Lausanne. De plus, pour répondre au vœu du Conseil communal, les élèves lausannois de 8^e et 9^e années ont fait la connaissance des institutions politiques lausannoises par le biais de la visite de l'Hôtel de Ville, durant laquelle ils ont pu s'entretenir avec un conseiller communal.

Dans le cadre de la construction du m2, des classes de 3^e à 5^e années ont pu visiter le garage-atelier de Vennes et une station de métro.

Visite	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Visite des parcs historiques	26	CYP1-CYP2
Au fil de L'eausanne	59	CYP2-5 ^e
La Cathédrale	42	6 ^e -7 ^e
Les institutions politiques	36	8 ^e -9 ^e
Construction du m2	62	CYP2 et 5 ^e

Spectacles de prévention

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 166 classes secondaires d'assister à des spectacles interactifs ayant pour thème : la violence, le sida, la toxico-

manie, l'alcoolisme, le tabagisme, la violence verbale, la problématique du bouc émissaire.

2) ABONNEMENT CULTUREL

Visant à faire bénéficier les élèves de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de Fr. 8.–. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

Cette démarche remporte chaque année un grand succès. Le choix des pièces est effectué par une commission composée de représentants des établissements secondaires, des théâtres et du Secrétariat général.

2'361 billets ont été vendus pour 24 spectacles dans les théâtres suivants :

Théâtre	Nb de spectacles	Nb de billets
Théâtre Vidy-Lausanne	6	1'058
Théâtre Kléber-Méleau	1	201
Arsenic	5	119
Grange de Dorigny	2	394
Théâtre 2.21	3	81
Théâtre Sévelin 36	2	14
AVLI - soirée matchs d'improvisation	1	382
Orchestre de Chambre de Lausanne ⁽¹⁾	4	112

⁽¹⁾ Pour la première fois, l'OCL a rejoint l'abonnement culturel en proposant 4 concerts.

Opéra de Lausanne

L'Opéra de Lausanne a permis à 260 élèves lausannois, accompagnés de leur enseignant, d'assister gratuitement aux répétitions générales de 3 opéras.

3) SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2007, les différents services de la Ville proposant des activités de sensibilisation à l'environnement aux écoliers lausannois ont regroupé toutes ces prestations dans un même catalogue. Le Secrétariat général en assure la distribution aux enseignants, traite les inscriptions et établit les plannings liés à ces activités.

En 2007/2008, la brochure des activités de sensibilisation à l'environnement a été distribuée à 685 classes. 491 classes se sont inscrites (71.6%) dont 329 primaires (92.4%) et 162 secondaires (49.2%). Au terme de l'année scolaire, 884 animations/visites avaient été offertes à 481 classes.

Thème	Activités		Nb de classes		
	Nb	Offertes par	CIN+ CYP	CYT+ 7 ^e -9 ^e	Total
Eau	4	- assainissement - eauservice	111	93	204
Forêt, compost et fermes pédagogiques	3	- forêts, domaines et vignobles - écoles primaires et secondaires - développement stratégique	252	--	252
Énergies	3	- gaz et chauffage à distance	55	48	103
Déchets	10	- assainissement	165	160	325
			583	301	884

Une modification significative est intervenue en 2008 puisque l'essentiel de ce programme est désormais proposé également aux classes des 11 autres communes du périmètre GEDREL (GEstion des Déchets de la REgion Lausannoise [Belmont-sur-Lausanne, Cugy, Épalinges, Étagnières, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Morrens, Paudex, Pully et Savigny]). 6 établissements sur 8 ont donné suite à cette offre (192 classes). 74 classes se sont inscrites pour 140 animations (le nombre des activités attribuées ne sera connu qu'à la fin de l'année scolaire 2008/2009).

Pour cette première année (test), les coûts assumés par les services lausannois pour offrir ces prestations supplémentaires seront pris en charge par la Commune. Elles seront facturées dès l'an prochain à l'organisation GEDREL.

4) PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES (P.A.M.)

Introduite pour la première fois durant l'année scolaire 2003/2004, cette prestation a, une nouvelle fois, suscité une forte demande. Pour des questions budgétaires et d'organisation, mais surtout de disponibilité des cynologues et des chiens, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire. On ne peut évidemment affirmer que ces cours de sensibilisation empêcheront tout nouvel accident. Toutefois, destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter!) en présence d'un animal, cet enseignement doit leur éviter de commettre une erreur dont on sait combien les conséquences sont dramatiques. Relevons encore que les parents peuvent assister à ce cours, et que ceux qui l'ont fait ont souligné le profit qu'ils en avaient tiré, pour eux aussi.

Année scolaire	Cycle	Nb de classes
2004/2005	initial	77
2005/2006	primaire	113
2006/2007	initial	100
2007/2008	primaire	132
2008/2009	initial	100

INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

CINÉMA

Ciné du musée de zoologie

L'objectif du Ciné du Musée est de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. La contribution lausannoise représente une participation à l'achat des films et de la documentation.

Statistiques

Nombre de séances : 43 (2007 : 43)

Nombre de classes : 124 (2007 : 124)

Séances	Nombre de spectateurs		
	2008	2007	
Judi après-midi	14h15 ¹	915	1'066
Mercredi matin	9h00 ²	1'201	1'127
Mercredi après-midi	14h30 ³	1'413	1'479
		3'529	3'672

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

Par rapport à 2007, on observe une parfaite stabilité de l'offre mais une légère diminution des spectateurs (-3.9%).

La Lanterne magique (Club de Lausanne)

Créé en 1993, le Club de Lausanne de la Lanterne magique bénéficie de l'appui de la Ville depuis 2001. Par Internet, la TV, les cassettes vidéo et les DVD, les enfants sont livrés de plus en plus tôt, sans préparation et souvent sans contrôle à des images et à des sons de provenances les plus diverses. La Lanterne magique propose donc aux plus jeunes une sensibilisation au cinéma qui leur permet d'acquérir un véritable sens critique, tout en leur faisant partager le plaisir de découvrir sur grand écran des films adaptés à leur âge. Conçue sur 6 ans, à raison de neuf films par année, la programmation permet ainsi de découvrir le meilleur de la cinématographie mondiale à travers 54 films.

Deux faits marquants de cette 16^e saison :

- en collaboration avec la Cinémathèque suisse et le Conservatoire de Lausanne, participation à la nuit des musées, à travers un programme de courts métrages ;
- avec le soutien européen de e-learning, création du site Internet « Le Chat qui voulait faire un film » qui raconte, sous la forme d'un dessin animé interactif diffusé par épisode, l'histoire d'un petit chat qui veut tourner un long métrage.

Statistiques

Les domiciles des spectateurs se répartissent comme suit :

Lausanne	61.9%	(+1.4%)	639
Autres communes vaudoises			394
Total			1'033

Par rapport à 2007, on observe une diminution de 7.3%.

THÉÂTRES JEUNE PUBLIC

Petit Théâtre

À double titre, 2008 aura été une année importante pour l'institution puisque :

- sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal a transféré au Petit Théâtre la subvention et une partie des activités du Théâtre pour enfants de Lausanne (TPEL-Eldorado). Au-delà de la reprise d'une institution qui a été dissoute, ce regroupement est à comprendre dans la volonté de créer un pôle du théâtre jeune public à Lausanne avec à plus long terme son installation dans des locaux plus vastes et plus adéquats ;
- suite à la démission de la titulaire, Pierre Starobinski a été désigné comme nouveau président de la Fondation.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et l'adjointe administrative du Secrétariat général siègent au Conseil de fondation, cette dernière en assurant également le secrétariat.

En 2008, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois.

En 2008, 18'346 spectateurs (+14.6%), dont 6'630 élèves (+22.5%) lors de spectacles scolaires, ont assisté à 194 représentations (-1.5%). Cette affluence correspond à un taux de fréquentation de 90.3%. La programmation a été la suivante :

Créations entièrement produites par le Petit Théâtre :

- *Mascarade*, de Nancy Huston et Sacha Todorov, mis en scène par Georges Guerreiro ;
- *Anna, Jean, l'Amour et les mathématiques* de et par Ahmed Belbachir.

Créations en coproduction avec des compagnies romandes :

- *Les Sœurs Bonbon*, une création d'Emanuelle Delle Piane, à 4 producteurs : le Théâtre Populaire Romand, le Théâtre de l'Écrou, la Cie Pasquier-Rossier et le Petit Théâtre ;
- *Renart*, un opéra de Sylvain Frank Muster, coproduit avec la Cie l'Organon.

Accueils :

- *Le petit poucet* par l'Accademia perduta ;
- *La sorcière du placard aux balais* par Pan! la Compagnie ;
- *Zita, la poule* par le Teatro Due Punti ;
- *Oz* par Labiscou Compagnie.
- 4 séries de concerts : Richard Delavy, Sanshiro, les Pumcliiks et Gilles Parent.
- Un spectacle de petite forme, dans le cadre des Histoires du foyer : *Histoires de se faire la malle* de et par Kathia Marquis, Christiane Sordet et Jean-Luc Decrausaz à l'accordéon.
- Un bal gratuit, le bal des Zinzins a été organisé sur la Place Saint-Maur, pendant la nuit des Musées.

On peut encore noter que :

- 3 des 4 créations ont poursuivi leur aventure par une tournée en Suisse romande et qu'il en ira sans doute de même pour la quatrième ;
- durant le Festival de la Cité, le Petit Théâtre a participé à la programmation jeune public ;
- lors des 65 (+20.4%) représentations présentées aux élèves, 29 (+3.6%) concernaient des classes lausannoises, ce qui correspond à peu près à 145 classes (+3.6%) ;
- en fin de saison des animations ont été proposées sous forme de journées d'initiation à 27 classes, dont 21 lausannoises.

TPEL-Eldorado

Il faut se rappeler que les démarches entreprises en 2007 n'avaient pas permis de redresser la situation financière du théâtre. Commandé en début d'année, un audit externe considérait d'ailleurs cette issue comme la plus probable. Dès lors, et conformément aux engagements pris en décembre 2007, lors de l'adoption du budget 2008, la subvention prévue pour le TPEL a été gérée par la DEJE, qui a assuré la liquidation de cette institution.

Ces opérations se sont révélées nombreuses, diverses, et parfois compliquées. Il s'est agi en effet, notamment, de reconstituer une comptabilité défailante, régler les questions de personnel (salaires, assurances, licenciements, attestations, etc.), payer les fournisseurs, prendre en charge l'organisation des animations scolaires déjà prévues, inventorier le matériel et vendre celui qui pouvait l'être, et enfin libérer les locaux pour les restituer au propriétaire.

En charge de ces opérations, l'adjointe administrative du Secrétariat général a pu bénéficier de l'appui du Service communal de la révision et, dès lors qu'il s'agissait d'agir au nom du TPEL, du concours de quatre (puis deux seule-

ment) membres de l'ancien comité, seuls habilités à prendre encore des engagements au nom de l'institution.

Au terme de la démarche, il faut évidemment regretter la disparition d'une scène qui a été à l'origine du théâtre jeune public à Lausanne, dont les responsables avaient développé un savoir-faire remarquable dans le domaine de l'animation et établi des collaborations au niveau international. Toutefois, versé au Petit Théâtre, comme cela avait été annoncé, le solde de la subvention du TPEL restera affecté à ce type d'activités et, pour tenter de sauvegarder cet héritage, mandat a été donné à ce même Petit Théâtre de développer à son tour un programme d'animation.

Théâtre de marionnettes

6'305 spectateurs (+17.5%), dont 1'690 élèves lausannois (+61.0%), ont assisté à 42 représentations (-27.5%) des spectacles ci-dessous :

Créations :

- *Un bisou d'amour*, Théâtre de l'Oniroscope (Lausanne);
- *Alice et la Reine rouge*, Compagnie 38Bis (Lausanne).

Accueils :

- *La Femme ensorcelée*, F-Théâtre (Ermont, France);
- *Luna Cabaret*, La Malle-Théâtre (Rennes, France);
- *Vous avez dit pingouin ?*, Globule Théâtre (Lausanne);
- *Deviens, devine...*, Cie La Loupiote (Wingen sur Moder, France).

Spectacles scolaires :

- *Ragoût d'oup*, Globule Théâtre (Lausanne);
- *Vous avez dit pingouin ?*, Globule Théâtre (Lausanne).

FORMATION

Université populaire de Lausanne (UPL)

Association forte de plus de 800 membres, cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Ainsi, avec le concours de 115 professeurs, 267 cours et 37 visites guidées ont-ils été proposés en 2008, à 3'845 étudiants. En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens permettant l'obtention de diplômes internationaux, 76 certificats ont été délivrés au terme de la dernière année académique.

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction. En 2008, celui-ci a tenu quatre séances.

Outre la gestion courante, la baisse de la fréquentation des cours, certaines difficultés à cibler l'offre ou encore la concurrence accrue d'autres institutions de formation continue ont amené l'UPL à conduire une analyse particulière en terme d'image institutionnelle. Les données récoltées permettent d'affirmer que l'institution bénéficie d'un fort potentiel et d'acquis solides mais qu'il conviendra d'améliorer sa communication et son positionnement sur le marché, de développer la structure pédagogique et de renforcer les qualifications des enseignants, et enfin de rechercher des collaborations et des mandats.

ÉCOLES D'ART

Conservatoire de Lausanne (CdL) – Haute école de musique (HEM) et École de musique (EM)

L'institution abrite la **Haute école de musique**, composée des départements classique et jazz, qui dispense une formation professionnelle, et l'**École de musique**, section non professionnelle, proposant une formation musicale classique aux jeunes et aux amateurs.

En 2008, la **Haute école de musique** (HEM) du Conservatoire a été arriérée de façon définitive à la HES-SO et propose désormais un cursus de formation bachelior et master, conforme aux exigences des accords de Bologne. L'institution a également été profondément modifiée dans sa structure. Par convention entre les cantons de Fribourg, Valais et Vaud, le Conservatoire de Lausanne a en effet intégré les enseignements professionnels du Conservatoire de Fribourg et du Conservatoire Supérieur et Académie de Musique Tibor Varga. Ainsi, dès la rentrée 2008/2009, le Conservatoire de Lausanne HEM dispense son enseignement sur trois sites (Fribourg, Lausanne et Sion) et accueille environ 440 étudiants classiques et 60 étudiants jazz.

Le financement de la Haute école de musique est assuré par les subventions de la HES-SO, complétées par des subventions des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg (selon les sites d'enseignement), et les taxes d'études (écolages).

L'**École de musique**, quant à elle, offre une formation musicale à quelque 1'200 élèves amateurs. Elle se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre et de promouvoir le talent musical de certains élèves qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel.

Initié par le DFJC, le projet pilote « Musique-école » a été conduit pour la quatrième année. Il propose un programme scolaire allégé pour permettre à un petit nombre de jeunes élèves musiciens de s'adonner à l'étude approfondie de la musique, tout en suivant leur scolarité obligatoire. Deux collèges lausannois sont partenaires du projet : l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée.

Le financement de l'École de musique est assuré par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de fondation et préside la SI Conservatoire SA (Société immobilière). Le secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le Fonds de prévoyance des professeurs et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2008, le Conseil de fondation s'est réuni quatre fois et le Comité de direction douze fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- ouverture des premiers cursus Master en musique classique (pédagogie musicale, interprétation musicale, interprétation musicale spécialisée); les Master en musique jazz seront proposés dès la rentrée 2009/2010, avec la possibilité de suivre également un Master en composition;
- engagement de M. Jean-Marie Scieszka, en tant que directeur HEM (classique);

- élargissement de la direction avec l'arrivée des responsables des sites décentralisés, Mme France Christine Fournet (Fribourg) et M. Jan Dobrzelewski (Sion);
- adaptation des statuts de la fondation à la nouvelle structure du Conservatoire de Lausanne;
- conception d'un nouveau site Internet.

Le Conservatoire a également organisé ou contribué à de nombreuses activités parmi lesquelles on peut relever :

- au sein de l'institution :
 - masterclasses, midi-concerts et prestations publiques, dont la production de 4 concerts pour la saison de la Société de musique contemporaine;
- à l'extérieur :
 - *pour la HEM*: production de l'opéra « Le Songe d'une nuit d'été » de Benjamin Britten, par l'Atelier lyrique du Conservatoire de Lausanne avec la collaboration de toutes les HEM romandes. Données au Théâtre du Jorat à Mézières, quatre représentations publiques (dont deux scolaires) ont remporté un grand succès;
 - *pour l'École de musique*, présentation en avril 2008 du spectacle musical « Venez avec nous! », en partenariat avec l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée. Issu du projet « Musique-école », ce spectacle (lauréat du Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique 2007) a fait l'objet d'un film précédé d'un documentaire sur sa genèse et sur le projet « Musique-école »;
- accueil de manifestations :
 - *annuelles*: Rencontres Internationales Harmoniques (mars), Académie de Lausanne (juillet), Festival de musique improvisée (août);
 - *particulières*: Congrès annuel de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC), plateforme Pop et Jazz, (février).

Statistiques

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire 1 à 4, certificat)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	54.4%	(+0.3%)	615
Autres communes vaudoises			487
Cantons romands			23
Autres cantons suisses			1
Étrangers			5
Total			1'131

Par rapport à 2007, on observe une diminution de 1.1%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur 1 à 4 études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	28.0%	(0%)	7
Autres communes vaudoises			15
Cantons romands			2
Autres cantons suisses			-
Étrangers			1
Total			25

Par rapport à 2007, on n'observe aucun changement.

Classes non professionnelles (classe « adultes »)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	44.4%	(+11.1%)	4
Autres communes vaudoises			5
Cantons romands			-
Autres cantons suisses			-
Étrangers			-
Total			9

Par rapport à 2007, on observe une diminution de 25%.

Pour des raisons de transparence budgétaire, cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau « adultes », permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles: Haute école de musique/site de Lausanne / Département classique

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	34.1%	(-1.6%)	95
Autres communes vaudoises			85
Cantons romands			53
Autres cantons suisses			10
Étrangers			35
Total			278

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 2.2%.

Classes professionnelles: Haute école de musique / Département jazz

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	29.5%	(-0.3%)	18
Autres communes vaudoises			12
Cantons romands			19
Autres cantons suisses			9
Étrangers			3
Total			61

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 29.8%.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2007/2008

- 65 (+12) attestations ou certificats non professionnels;
- 90 (+16) attestations ou certificats professionnels, dont 5 (-7) diplômes de soliste et 13 (+7) diplômes d'études supérieures musicales HEM (DESM);
- pour la première fois, 13 Bachelors ont été délivrés.

Ecole de jazz et de musique actuelle (EJMA)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction.

Depuis la fermeture de sa section professionnelle à la fin de l'année scolaire 2005/2006, l'EJMA est exclusivement une école de musique qui abrite et gère des classes non professionnelles et préparatoires. À ce titre, elle bénéficie toujours d'un subventionnement conjoint de la Commune de Lausanne et de l'État de Vaud.

Alors que 2007 avait été une année de consolidation, 2008 restera celle de la progression. L'effectif a en effet atteint 900 élèves, un chiffre qui ne pourra en l'état pas

être dépassé pour des raisons liées à la disponibilité tant des locaux d'enseignement que des subventions publiques.

Les étudiants professionnels continuent à fréquenter le site de l'EJMA, mais ils le font désormais sous l'égide financière et académique du Conservatoire de Lausanne (CdL), dans le cadre d'une collaboration entre les deux écoles. Au fil de ces deux premières années de cohabitation, les principaux problèmes de fonctionnement ont été identifiés et réglés, ou sont alors en voie de l'être.

En 2008, le Conseil de fondation a tenu trois séances et le Comité de direction onze.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- contacts avec l'École de musique du Conservatoire par le biais de l'orchestre Cross Over qui réunit des élèves des deux écoles, ou au travers de séances régulières notamment pour l'établissement d'un cursus global « Jazz et musiques actuelles » synchronisé au mieux entre les deux institutions ;
- dans ce contexte, élaboration d'un nouveau plan d'études global destiné à offrir des conditions optimales pour amener les élèves, instrument par instrument, depuis le plus jeune âge, vers les classes préparatoires et, plus tard, en section HEM-Jazz pour les plus talentueux. Ce cursus sera finalisé pour la rentrée 2009/2010 ;
- contacts avec l'École des technologies Musicales de Genève (ETM), deuxième plus grande structure pour ce qui concerne les musiques actuelles en Suisse romande, notamment par l'engagement de professeurs de l'EJMA comme experts pour l'ETM ;
- sous la houlette et de concert avec la HEM jazz, mise sur pied d'un module de certification et de formation continue pour les enseignants qui en auraient besoin ;
- poursuite de la collaboration avec les institutions scolaires et universitaires afin de renforcer les structures « Musique-école » qui, si elles sont déjà en place pour les gymnases, restent encore à l'état de laboratoire pour la scolarité obligatoire en ce qui concerne le jazz ;
- participation du directeur au groupe de travail créé sous l'impulsion du DFJC afin d'établir une année supplémentaire « maturité spécialisée musique » pour les élèves talentueux qui sont soit au gymnase en option musique soit issus du module « Musique-école » ;
- cours (à l'EJMA) pour les étudiants en sciences humaines (SHS), dans le cadre d'un « module musique ».

Statistiques

Classes non professionnelles	868	+14.8%
Classes préparatoires	32	+52.4%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	58.2%	(+0.7%)	524
Autres communes vaudoises			356
Cantons romands			15
Autres cantons suisses			3
Étrangers			2
Total			900

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 15.8 %.

Ecole sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2008, celui-ci a tenu trois séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- traitement de l'excédent de recettes 2007 et attributions aux fonds Steinway, Instruments, CPCL, 60e et régularisation des résultats ;
- consultation sur le projet de loi cantonale sur les écoles de musique ;
- répartition de l'aide d'urgence aux écoles de musique votée au budget cantonal ;
- 60^e anniversaire : commande d'une œuvre originale au compositeur Alexandre Rydin, DVD et festivités ;
- projet « Orchestre en classe », en collaboration avec l'établissement scolaire de La Sallaz, et achats des instruments ;
- collaboration avec l'École de musique de la Ville de Lausanne.

Statistiques

Cours offerts	1'025		-2.8%
Cours individuels	678	élèves	-0.3%
Cours collectifs	347	élèves	-7.5%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	86.3%	(+1.2%)	804
Autres communes vaudoises			128
Total			932

Par rapport à 2007, la diminution des élèves non lausannois (3.6%) poursuit sa tendance, celle de cours d'initiation des années précédentes se retrouve dans les cours de flûte à bec. Le nombre d'élèves dans la famille des vents continue à augmenter.

École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'exercice a été marqué par deux mutations importantes, à la présidence de l'école où Mme Elisabeth Wermelinger a remplacé Mme Michèle Tauxe, et à la direction où M. Bertrand Curchod a repris le poste de M. Daniel Vuille.

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2008, celui-ci a tenu cinq séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- engagement de trois nouveaux professeurs ;
- soirée de gala du 24 mai 2007 ;
- week-end séminaire des Cadets à Château-d'Oex ;
- voyage en Finlande des Cadets et Tambours ;
- prestations diverses des Cadets et Tambours : « Voyage en Écosse », spectacle musical en collaboration avec le Traditional Pipe Band de Lausanne, 150^e anniversaire de l'Association cantonale vaudoise de gymnastique, journée officielle du Canton de Vaud à l'OLMA de St-Gall ;
- constitution des cadets en association et adhésion à l'ACML.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	87.1%	(-2.9%)	175
Autres communes vaudoises			26
Total			201

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 17.5%.

Harmonie des écoles lausannoises (HEL)

Fondée en 1985, cette institution bénéficie de l'appui de la Ville depuis 1986.

Outre la gestion courante (comptes et budget), le comité a accordé une attention particulière aux points suivants :

- camp de musique à Château-d'Oex durant le week-end de l'Ascension ;
- concert pour les résidents de l'EMS de Bois-Gentil ;
- diverses auditions dans les locaux de Chaucrau et à la Maison de Quartier Sous Gare ;
- pour clôturer l'année scolaire, Goûter-Concert à la Maison de St-Jean de Cour ;
- candidature et, en novembre 2008, admission à la SCMV.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	84.6%	110
Autres communes vaudoises		20
Total		130

Par rapport à 2007, on observe une stabilité de l'effectif, au chiffre de 130 élèves.

École de cirque de Lausanne

Fondée en 1994, cette institution bénéficie de l'appui de la Ville depuis 2002. Durant l'année scolaire 2007/2008, 200 élèves ont suivi les cours donnés dans l'une des disciplines enseignées : acrobatie, équilibre, jonglerie.

D'autre part, une initiation aux arts du cirque a été offerte à 27 classes des niveaux CYP1-CYP2 dans le cadre des activités culturelles scolaires (2007 : 20) alors que des stages de vacances ont accueilli 116 enfants (2007 : 103).

En 2008 des élèves de l'École de cirque ont :

- remporté un 3^e prix en numéro solo au festival de Confignon ;
- participé à l'illustration d'un concert (4 représentations) du Conservatoire de Musique/HEM de Lausanne ;
- présenté des spectacles lors de nombreuses manifestations organisées par des institutions ou des sociétés privées.

En outre, trois d'entre eux ont rejoint les rangs de l'école de cirque Zofy à Sion, portant ainsi à huit le nombre des élèves de l'école qui ont été admis dans des classes professionnelles.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	52.5%	(+4.1%)	105
Autres communes vaudoises			95
Total			200

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 6.4%.

CULTES ET TEMPLES

Exécution des obligations légales

Rappelons que la loi cantonale du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'État et les églises et communautés religieuses distingue deux catégories de communautés :

– reconnues de droit public :

l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) : les communes vaudoises doivent assurer les frais d'entretien et de fonctionnement des locaux de cultes (aménagements et réparations, énergie, matériel, salaires des organistes, concierges et sacristains). Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette) ;

– reconnues d'intérêt public :

seule la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) bénéficie pour l'instant de ce statut : les communes vaudoises peuvent, par le biais de conventions, volontairement admettre de prendre en charge une part des frais de cultes. C'est ainsi que, sauf pour trois d'entre elles, les collectivités comptant plus de dix membres actifs de la CILV au nombre de leurs citoyens sont convenues de contribuer, sur une base forfaitaire (et très partielle) aux frais d'entretien de la synagogue.

Afin de pouvoir continuer à assumer ces engagements sans déroger à la rigueur budgétaire valable pour tous les services communaux, un contrôle systématique des travaux de conciergerie a été engagé. Il s'agit ainsi d'une part de vérifier que les prestations correspondent aux obligations des communes, et de l'autre de renoncer à un certain nombre d'interventions qui, au fil des ans pouvaient avoir pris un tour obligatoire et une ampleur exagérée.

Dans la même perspective, des contacts plus étroits ont été noués avec les responsables de la FEDEC-VD pour établir un catalogue des engagements communaux à l'égard des paroisses lausannoises.

Entretien du patrimoine

Un certain nombre de travaux ont été entrepris dans le cadre du budget ordinaire. En l'absence d'interventions urgentes non planifiées, il n'a pas été nécessaire durant cet exercice de recourir à des demandes de crédit supplémentaire. Parmi les dossiers menés à chef, mentionnons :

- Bourdonnette (centre œcuménique) : peinture intérieure ;
- Les Râpes (prot) : réfection des portes et fenêtres, et des ferblanteries ;
- Notre-Dame du Valentin (cath) : système d'affichage des chants (acompte 2/2), réparation de la sonorisation (acompte 2/2) ;
- Sacré-Cœur (cath) : participation au nouvel orgue (acompte 7/10), peinture intérieure (acompte 2/2) ;
- St-Esprit (cath) : réfection et isolation de l'enveloppe (acompte 1/6) ;
- St-Jean (prot) : traitement des soubassements, réfection de l'éclairage extérieur, protection des vitraux ;
- St-Joseph (cath) : achat d'un humidificateur pour l'orgue (frais partagés avec les communes de Prilly et de Renens) ;
- St-Laurent (prot) : relevage de l'orgue et remplacement de l'humidificateur ;
- St-Marc (prot) : réfection des soubassements (carbonatation) ;

- St-Matthieu (prot): réfection des roulements des cloches;
- St-Paul (prot): réfection des crépis des contreforts du bâtiment et consolidation du mur de soutènement Sud;
- St-Rédempteur (cath): relevage de l'orgue;
- Sallaz (prot): rénovation et peinture des portes extérieures.

Certes élevés, les montants investis pour l'entretien des lieux de cultes dont la Commune a la responsabilité permettent toutefois de conserver un patrimoine qui témoigne de ce qu'a été l'approche philosophique et architecturale de la chose religieuse durant plus de huit siècles. Il faut malheureusement aussi souligner que les actes de vandalisme ont mobilisé plus de 10% du budget prévu pour l'entretien courant de ces édifices.

Réaffectation

Les réflexions qui aboutiront à la transformation du Temple St-Luc en Maison de quartier se poursuivent. Le crédit d'étude accordé par le Conseil communal permettra de présenter un préavis d'ouvrage d'ici fin 2009 et les travaux pourront débuter à l'automne 2010. Ils devraient durer deux ans.

Les locaux paroissiaux, pièces du tissu social

Mentionnons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à 15 haltes-jeu, APEMS ou ludothèque d'accueillir quotidiennement plus de 500 enfants, dans 13 bâtiments.

COMPTABILITÉ

Mission

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires;
- traitements du personnel (groupe traitements);
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures);
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances).

Au terme de la redistribution des tâches entre canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

Organisation

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.). Cette année a été marquée par la mise en production du nouveau moteur de paie du logiciel de gestion du personnel

« PeopleSoft ». Ce changement a occasionné de nombreuses adaptations de procédures tout au long de l'année.

Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 1'127 personnes (673.75 EPT) alors que 1'592 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 22'600 factures fournisseurs (-3.8%) et a émis environ 61'300 factures débiteurs (+6.8%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

Ressources humaines

L'absence d'une collaboratrice en congé maternité a nécessité l'engagement d'une remplaçante.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

MISSION

La mission du Service de la petite enfance (SPE) est de proposer et développer, à Lausanne, la politique de la petite enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine, de garantir en tout temps la qualité des prestations et d'en évaluer l'efficacité.

PERSONNEL

Grâce à un fin dosage entre éléments « chevronnés » et personnes « avides » de découvertes et de perfectionnements professionnels, l'effectif du service s'équilibre en douceur avec une moyenne d'âge de 39 ans.

Le personnel éducatif (71%) influence largement ce résultat. La moyenne d'âge dans ce domaine d'activité est de 36 ans et 9 mois: 36 ans + 10 mois pour les éducatrices (95%!) contre 34 ans + 9 mois pour les éducateurs (5%...).

En regroupant les tranches d'âge, on constate que 72% du personnel éducatif est âgé de moins de 40 ans.

6 années et 8 mois... Vu sous un autre angle, il s'agit du nombre moyen d'années de service pour l'exercice de ce métier. Un chiffre qui résume à lui seul une activité passionnante, exigeante mais également éprouvante. Cette profession requiert, outre du dynamisme et de la souplesse, d'importantes compétences pédagogiques.

Personnel fixe

Unité administrative	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Petite enfance	287	214.0125	297	220.25
Total	287	214.0125	297	220.25

Mouvement du personnel

Nombre de démissions: 22

Nombre d'embauches: 43

Nombre de personnes en activité, en 2008

TC = Temps complet TP = Temps partiel	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon	1	4	2	-	2	6	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	12	3	-
CVE	2	3	3	1	-	11	-	-	14	180	4	8	6	32	12	3	22	226	19	12
	3	7	5	1	2	17	1	-	14	182	4	8	6	32	12	3	25	238	22	12

Stagiaires et apprentis

Cette année, le Service de la petite enfance a accueilli, par le biais de ses centres de vie infantile municipaux, 75 stagiaires longue durée (max. 9 mois), répartis comme suit :

- 25 en année préalable
- 15 en 1^{re} année
- 19 en 2^e année
- 16 en 3^e de formation

De plus, le Service de la petite enfance forme des apprentis dans différents corps de métier :

- 5 cuisinier-ère-s, dont 1 rupture d'apprentissage en juin 2008,
- 2 employé-e-s de commerce, dont 1 a réussi avec succès les examens finaux en juin 2008,
- 9 assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, dont 2 en formation accélérée qui ne figurent pas dans le tableau ci-après car elles ont le statut d'employées.

À relever l'engouement pour la formation duale d'assistant-e socio-éducatif-ve, voie enfance, qui se traduit par de nombreuses offres spontanées de tous horizons.

Apprentis

Unité administrative	1er janvier	31 décembre
	n	n
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bergières	2	3
CVE Bourdonnette	1	1
CVE Bellevaux	1	0
CVE Cité	1	1
CVE Grangette	1	1
CVE Jardins de Prélaz	1	2
CVE Montelly	1	1
CVE Valency	0	1
SPE Chauderon	2	1
Petite enfance	0	0
Total	11	12

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

L'année 2008 fut marquée par cinq événements importants :

- reconnaissance, par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), du Réseau d'accueil de jour de Lausanne (RéseauL) ;
- création d'une structure de coordination unique de l'accueil familial (L'AMIFA) ;
- ouverture de la nursery-garderie de 44 places à l'av. Vinet pour l'accueil prioritaire des enfants des collaborateurs de l'Administration communale¹²³ ;
- validation par la Municipalité du plan de développement qualitatif et quantitatif de l'accueil de jour préscolaire ;
- organisation à Beaulieu du 6^e colloque de la Petite enfance, en collaboration avec Genève.

Réseau d'accueil de jour de Lausanne (RéseauL)

Le 14 novembre, le Conseil de Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a reconnu le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (RéseauL).

Le RéseauL se fonde sur une entente entre ses membres. Cette entente se contractualise par une Charte fondamentale qui marque la volonté d'agir ensemble de tous les membres et leur engagement à financer, développer et garantir un accueil de qualité accessible aux enfants des habitants et des employés des entreprises membres du RéseauL. Cette charte, élément fondamental du Réseau d'accueil de jour de Lausanne, concrétise le partenariat entre la Ville de Lausanne, par sa Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation (DEJE), ses services de la petite enfance (SPE) et de la jeunesse et des loisirs (SJL), les institutions d'accueil de jour de l'enfance (IPE) et les entreprises. La charte définit les principes et les obligations réciproques pour lesquels les signataires s'engagent. Les articles de cette charte sont communs à tous les membres du RéseauL (Ville, IPE et entreprises). Les spécificités ainsi que les modalités de subventionnement sont déclinées dans des conventions particulières. Tous les partenaires du RéseauL ont déclaré par écrit leur intention d'y adhérer. La signature officielle de la Charte s'est déroulée le 29 octobre 2008.

Le RéseauL offre des prestations d'accueil extrafamilial pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la fin du cycle primaire et élargit celles-ci aux enfants du cycle de transition par la structure d'accueil familial. Les prestations sont offertes à :

- tous les habitants de la Ville de Lausanne pour l'entier de la prestation ;
- tous les membres du RéseauL pour l'accueil extrafamilial jusqu'à l'entrée au cycle initial (non compris) ;
- certains membres du RéseauL qui ont signé des conventions spécifiques pour les enfants fréquentant le cycle initial.

Le réseau lausannois se divise en deux catégories :

- 1. *Les structures préscolaires*
 - a. 9 IPE municipales
 - b. 15 IPE privées subventionnées de quartier
 - c. 14 IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises
 - d. 1 structure d'accueil familial
 - e. 11 IPE à temps d'ouverture restreint
 - f. 1 structure d'accueil mixte à la Vallée de la Jeunesse qui complète l'offre d'accueil pour les écoliers du cycle initial
- 2. *Les structures parascolaires*
 - a. 1 structure d'accueil parascolaire municipale qui se compose de 20 APEMS
 - b. 2 APEMS privés subventionnés de quartier

- c. 4 centres aérés urbains : structure parascolaire pendant les vacances scolaires
- d. 1 structure d'accueil familial

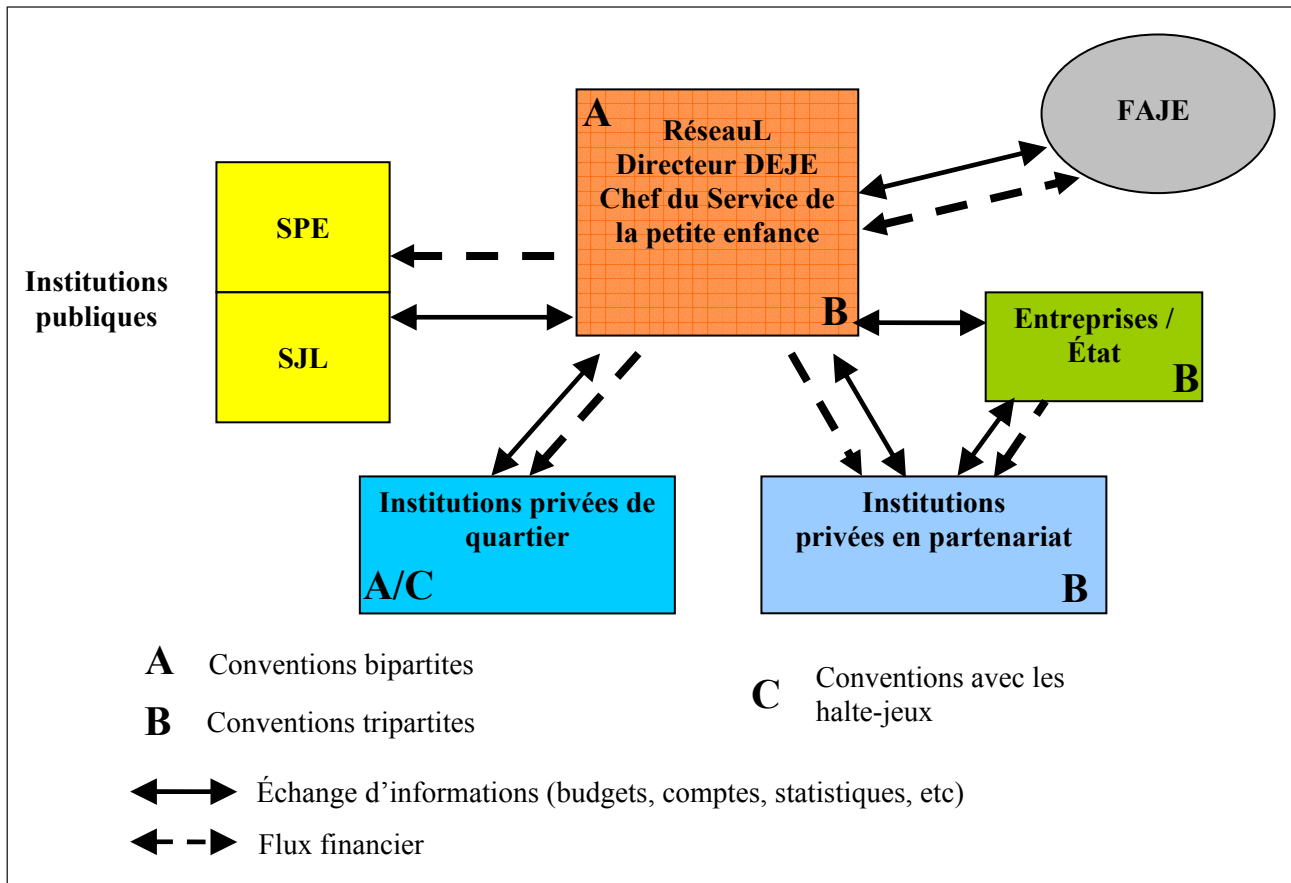
La Ville de Lausanne assure la gouvernance politique, opérationnelle et financière du RéseauL. Dans le cadre de ses missions générales, la DEJE doit conduire la politique de l'enfance et en assurer tant le financement efficient que la qualité des prestations fournies. La gouvernance du réseau est conduite par :

- le conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation comme répondant pour les options politiques et stratégiques ;

- le chef du Service de la petite enfance comme répondant pour la gestion opérationnelle et financière.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du RéseauL, son suivi rigoureux et son ajustement à la réalité du terrain, la gouvernance anime et coordonne une chambre consultative, composée des partenaires du RéseauL, qui se réunit au moins deux fois par année.

Au niveau organisationnel et financier, des conventions de subventionnement spécifiques seront passées au début 2009 selon le schéma suivant :



L'ensemble du dossier de reconnaissance est disponible sur le site de la Ville à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/base_juridique_laje.

L'accueil en milieu familial (L'AMIFA)

Le 22 avril, le Conseil communal accepte les conclusions du préavis N° 2007/57 et approuve les intentions de la Municipalité en matière de politique de l'enfance pour l'accueil familial par la création d'une structure de coordination de l'accueil familial et par le renforcement du statut des accueillantes en milieu familial. Au mois de juin, la plate-forme lausannoise pour l'accueil familial se constitue et crée la structure de coordination appelée L'AMIFA qui a officiellement vu le jour le 1^{er} octobre. Dès cette date, toutes les accueillantes en milieu familial (ex-mamans de jour) disposent d'un contrat de travail, conforme aux exigences de la Ville de Lausanne, qui consolide leur statut.

Espace Enfance Vinet

Conformément aux conclusions du rapport-préavis N° 2007/34 acceptées par le Conseil communal le

20.11.2007, la nursery-garderie Espace Enfance Vinet pour les enfants du quartier et du personnel communal voit le jour le 1^{er} février 2008. Au 31 décembre, elle accueille 37 enfants du personnel communal dont 26 habitant hors Lausanne. Le 4 juin, les statuts de l'association des garderies de Tivoli et Vinet sont adoptés. Le rapport-préavis prévoyait également la prise en charge en urgence pour les enfants du personnel communal ; cette prestation sera mise en œuvre dès le début 2009 en collaboration avec L'AMIFA.

Validation par la Municipalité du plan de développement qualitatif et quantitatif de l'accueil de jour préscolaire

Le 20 janvier 2009, le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Andréa Egli : « Bébés ? Oui ! Mais qui va les garder pendant que nous travaillons ? (encore et encore) ». Ce document présente l'évolution quantitative en places d'accueil et la volonté de poursuivre le développement avec la créa-

tion de plus de 250 places d'ici la fin de la législature, afin de disposer de plus de 3'000 places d'accueil préscolaire. En outre, une profonde réflexion participative a permis de modifier la mission des lieux d'accueil de la petite enfance en y intégrant plus distinctement les notions d'intégration, de prévention et d'accompagnement des familles.

6^e colloque de la petite enfance

Les 28 et 29 novembre s'est déroulé le 6^e colloque de la petite enfance « Quand l'enfance se tisse », au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne. Pour la première fois, ce traditionnel symposium international co-organisé par les villes de Genève et de Lausanne s'est tenu en terre lausannoise. De brillants orateurs tels Philippe Meirieu, António Nóvoa ou Albert Jacquard ont permis d'approfondir nos réflexions sur l'évolution de la société, les mutations et les enjeux de la politique familiale et les nouvelles pratiques éducatives qui en découlent. En parallèle, comme l'an dernier, il nous a paru opportun de donner la parole aux professionnel-le-s afin de valoriser et rendre visibles les actions et réflexions, témoignant du travail quotidien au sein des structures d'accueil.

Nous avons donc proposé aux personnes intéressées de rédiger un texte présentant un projet ou une réflexion professionnelle. 26 écrits émanant de 23 institutions ont été rédigés. Leurs contenus relatent tant des projets que des témoignages ou des actions professionnelles. La richesse de cette publication prouve l'engagement des éducateurs et des éducatrices à partager et rendre visibles leurs pratiques (documents disponibles au Service de la petite enfance). Ces textes ont été réunis pour former une brochure qui a été offerte à chaque participant-e lors de son arrivée sur les lieux du congrès. Enfin, pour faire profiter les parents de ces journées particulières, nous avons, avec l'aimable participation de l'association de soutien de la Fondation la Pouponnière & l'Abri, osé proposer une soirée particulière... Sous les notes entraînantes de l'Orchestre Jaune, parents, professionnel-le-s et participant-e-s du colloque ont profité d'un bal où les échanges ont pu prendre une tournure festive et divertissante.

iCARE

Améliorations toujours et encore...

L'ambition de voir le nombre de versions diminuer a été partiellement atteinte puisque « seules » 16 versions (2 nouvelles et 14 correctives) ont été installées.

Les deux nouvelles versions ont permis de ponctuer l'année au rythme des fêtes.

Ainsi, à la veille de la Fête nationale, passait en production celle qui apportait les nouveautés principales suivantes :

- tri des factures par filtrage des paiements par date ;
- repérage d'une rubrique de la liste d'attente centralisée au moyen de couleurs (vert = vide, rouge = information saisie) ;
- contrat des enfants entièrement revisité, ce qui a nécessité plusieurs rencontres avec les délégué-e-s de la commission de suivi pour échanger sur le fond. Quant au design du contrat, nous relevons le bon esprit de collaboration régnant à la Ville, puisqu'un collaborateur ne faisant pas partie du SPE, a accepté de nous prêter main forte, à notre grande satisfaction ;
- mise en place de communications automatiques de changements utiles et ciblés aux utilisateurs concernés

(en cas de déménagement, changement de revenu, par exemple) ;

- authentification unique, donc simplifiée, d'accès au logiciel.

Puis, au moment de Noël, l'accent de la deuxième nouvelle version s'est principalement porté sur le module dévolu au Bureau d'Information aux Parents (BIP), ce dernier module n'ayant pas été actualisé depuis sa mise en service, à mi- 2005 (voir chapitre BIP ci-dessous). Un deuxième axe visait également les statistiques avec des modifications et des ajouts de tableaux, ainsi qu'une amélioration – et non des moindres – concernant leur vitesse d'extraction : 1 minute 30 au lieu de 14 minutes... !

D'ailleurs, de manière à améliorer la performance générale d'iCARE, un traceur de performance a été installé permettant ainsi de connaître exactement le temps d'exécution de chaque opération.

Enfin, parallèlement aux différentes actions susmentionnées, une actualisation du mode d'emploi – représentant un lourd travail au regard des nombreux changements apportés –, ainsi qu'une session de formation de base à l'intention des nouvelles directions et un soutien personnalisé directement sur site, ont été confiés à notre formateur.

BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

L'activité du BIP s'est à nouveau centrée cette année sur le projet iCARE avec deux axes : d'une part, la centralisation des demandes pour une place d'accueil avec la gestion de la liste d'attente centralisée LAC au quotidien, et, d'autre part, une évaluation du logiciel utilisé avec des propositions pour l'améliorer au niveau de son utilisation par le BIP.

Par rapport à 2007, il y a eu en 2008 une augmentation de 12% des contacts entre les parents et le BIP (4'355 versus 3'879 en 2007). La tendance perçue en fin d'année passée s'est confirmée : l'existence des locaux de réception à l'étage Terrasse du bâtiment de Chauderon 9 a modifié le mode de contact des parents avec le BIP. Représentant 30% ceux-ci ont été nombreux à venir sur place pour remplir le formulaire d'inscription ou pour s'informer, le nombre d'appels téléphoniques étant resté stable. À noter que, malgré une signalétique améliorée, le BIP a aussi accueilli un grand nombre de visiteurs qui avaient des demandes ne le concernant pas (1'008 sur le total des 2'650 qui se sont présentés).

En ce qui concerne l'introduction des demandes sur la LAC et le maintien de cette liste à jour en fonction des actualisations par les parents, le volume des dossiers à traiter a légèrement augmenté. Il y a eu plus de nouvelles fiches à saisir par rapport à 2007 (2'690 versus 2'588 en 2007) et plus d'E-mails reçus des parents. Cela est vrai pour les actualisations aussi, tout allant de pair.

Quant au logiciel lui-même, les améliorations demandées du module BIP ont été prévues en deux temps, à fin 2008 et en 2009. La première partie des modifications réalisées permet une recherche facilitée des enfants demandeurs et apporte une simplification de la saisie avec un gain de temps à la clé.

Le BIP vise aussi à améliorer l'information donnée aux parents afin que le système tel que défini actuellement soit mieux compris. Un certain nombre de journées de

formation du personnel impliqué ont été mises sur pied, ce qui a contribué à uniformiser le message donné aux parents, même s'il est encore à parfaire.

Dans le même contexte, et afin de permettre à tout un chacun de mieux les situer, un plan de la ville sur lequel figurent les structures d'accueil petite enfance a été élaboré en collaboration avec le Service du cadastre. Ce plan est affiché dans les locaux du BIP.

HALTE-JEUX (BIP-BIP)

Le BIP-BIP, la halte-jeux destinée aux usagers de l'administration communale, située au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de Chauderon 9, a fêté sa première année d'activité. Le BIP-BIP a accueilli 426 enfants différents, âgés de 6 mois à 4 ans et demi, pendant que leurs parents se rendaient dans un service administratif. Certains enfants sont revenus plusieurs fois, ceux en particulier de parents usagers des services sociaux et de l'ORP. Puisqu'il y avait de la place disponible, le BIP-BIP a également offert quelques accueils occasionnels à des parents qui allaient à l'administration cantonale ou qui avaient des rendez-vous exceptionnels ailleurs. Durant l'année 2008, le BIP-BIP a offert 691 accueils pendant une durée moyenne d'une heure.

Contacts avec le BIP

Période 2008 global		%
Passages sur place	1'368	31.4
Téléphones	2'987	68.6
Total	4'355	100.0

Augmentation des contacts des parents avec le BIP de 12%. Passage des parents environ 30% des contacts.

Réception REZ

Pour qui ?	Accueil d'enfants	Autres demandes	Total
BIP	1'368		1'368
Halte-jeux	274		274
Chauderon 9		503	503
Info Cité		505	505
Total	1'642 (62%)	1'008 (38%)	2'650

HALTE-JEUX SUBVENTIONNÉES

Le Service de la petite enfance subventionne 11 halte-jeux lausannoises. Ces structures organisées sous forme associative accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires des enfants de 2,5 à 4,5 ans. Ces structures ont une capacité d'accueil de 10 à 15 enfants totalisant, pour l'ensemble des 11 structures, 156 places disponibles. En 2008, environ 300 familles lausannoises ont eu recours de façon régulière à une halte-jeux.

Le Service de la petite enfance a organisé quatre rencontres avec les comités et les éducatrices des halte-jeux. Les nombreux changements au sein des comités rendent ces contacts indispensables pour, d'une part, consolider les liens inter-comités/éducatrices et, d'autre part, permettre au service d'harmoniser les règles de fonctionnement dans les halte-jeux. Ces rencontres sont également l'occasion d'exposer les projets en matière de politique de la petite enfance et du RéseauL en particulier. Les halte-jeux subventionnées font partie du RéseauL.

CENTRE DE RESSOURCES EN ÉDUCATION DE L'ENFANCE (CREDE)

Fondation créée en 2005, cet organisme a pour mission de contribuer à la formation initiale et continue des professionnel-le-s de l'éducation de l'enfance et de constituer un réseau de ressources pédagogiques avec tous les partenaires potentiels. Membres fondateurs et uniques subventionneurs du CREDE, la Ville de Lausanne et l'Institut Pédagogique Lausanne (IPgL) figurent au Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation s'est réuni à cinq reprises en 2008. Ces séances ont été largement occupées à la préparation d'un dossier destiné à solliciter un soutien financier de la FAJE qui permettrait notamment d'augmenter les heures d'ouverture de l'institution.

Outre le recours aux ressources pédagogiques du CREDE, les structures subventionnées lausannoises ainsi que le Service de la petite enfance utilisent fréquemment ses locaux pour l'organisation de leurs rencontres professionnelles.

Lecteurs inscrits

	2008	2007
Institutions lausannoises	215 (34%)	165 (29%)
Étudiants IPgL + CFC	265 (43%)	258 (45%)
Autres (CVE hors Lausanne, EESP et écoles romandes)	145 (23%)	149 (26%)
Total	625	572

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

L'année 2008 a été l'occasion de poursuivre des actions de promotion de la qualité des prestations servies à Lausanne dans le cadre de l'accueil préscolaire. Ces activités visent à promouvoir l'effort politique et financier consenti par Lausanne ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre.

Berne OFAS

Le chef de service a participé, comme expert, à une étude approfondie qui permettra de comparer les coûts de l'accueil préscolaire entre les cantons de Zürich et de Vaud ainsi qu'entre leurs capitales. Le rapport final est prévu pour février 2009.

OrTra Social Vaud

Le 8 décembre s'est constitué une association nommée : « OrTra Social Vaud », qui est l'organisation vaudoise du monde du travail dans le domaine social. La Ville de Lausanne, par son chef du Service de la petite enfance, fait partie du comité de cette association et représente le monde des employeurs des professionnel-le-s du travail social de niveau CFC ou École supérieure.

Tour de France et collaboration FNEJE

La Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants de France (FNEJE) organise tous les deux ans, à l'intention des éducateur-trice-s, des journées nationales sur un thème pédagogique. Pour 2008, le sujet choisi est l'enfant et l'espace. Dans ce cadre, l'adjointe pédagogique du Service de la petite enfance et une éducatrice du centre de vie enfantine de Valency ont été invitées à y présenter le film « Limites invisibles », tourné par Fernand

Melgar et Janka Rahm en 2006 et produit par le Service de la petite enfance. Nancy, Paris, Bordeaux, Limoges, Cannes, Lyon, Nantes furent les villes étapes de cette tournée où les participant-e-s ont apprécié la présentation de l'accueil de la petite enfance en Ville de Lausanne, le visionnement du film et les échanges autour du travail éducatif. Ces journées ont été de bonnes opportunités pour faire rayonner l'accueil lausannois de la petite enfance et son organisation tant professionnelle que politique.

Revue EJE – Educateur-trice de jeunes enfants

Le N° 13 de la revue EJE présente l'accueil de la petite enfance en Suisse romande dans son dossier central. Ce texte a été coordonné par l'adjointe pédagogique du SPE; c'est ainsi qu'une visite des rédacteurs a eu lieu à Lausanne. Plusieurs articles ont été rédigés par des professionnel-le-s de notre ville et une part belle a été faite pour présenter l'organisation de l'accueil lausannois de la petite enfance.

Visites québécoises

En mai, sept institutions lausannoises ont accueilli deux enseignantes et huit étudiantes en éducation de l'enfance de la région de Montréal comme stagiaires pour une durée de 15 jours. Cette visite a été fort appréciée par chacune tout autant que la qualité du travail et de la réflexion menée par les institutions de notre ville.

Ces trois dernières démarches ont eu le mérite de présenter le travail des éducateur-trice-s et l'organisation de la petite enfance à Lausanne, d'échanger sur nos pratiques, de montrer nos institutions et faire partager nos activités. À chaque fois, les personnes qui nous ont sollicités ont été agréablement surprises tant par la qualité de nos fonctionnements que par l'accueil chaleureux qui leur a été accordé.

POURSUITE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

Préavis, motions, interpellations, postulats

Préavis

Deux préavis ont été acceptés par le Conseil communal (CC) en 2008 :

Le préavis N° 2007/57 (décision du CC le 22.4.2008) a permis :

- de confier à la DEJE la responsabilité des régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial ;
- de créer une nouvelle structure privée sous la forme juridique d'une association regroupant le Jardin-Famille du CVAJ et le Service d'Accueil d'Enfants (SAE) de l'APEF et dénommée « Plate-forme lausannoise pour l'accueil familial (PLAF) ». Elle est localisée à la rue du Valentin 12 dans des locaux précédemment occupés par le SAE ;
- de créer un nouveau statut professionnel pour les accueillantes en milieu familial ;
- d'utiliser les locaux laissés libres au chemin de Primerose 25 pour créer une nursery-garderie de 22 places afin de pallier le manque de places d'accueil collectif au sud de la ville.

Grâce à la décision du CC, le 10.12.2008, d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'100'000.– pour la réfection et la trans-

formation du pavillon du parc de Mon-Repos à l'avenue Béthusy 16, le centre de vie enfantine (CVE) de la Cité gèrera une nouvelle unité d'accueil pour écoliers de 24 places (préavis N° 2008/35 du 10.9.2008).

Deux autres préavis, rédigés en 2008, seront examinés par le CC en 2009 :

- Préavis N° 2008/21 du 23.4.2008 « École et Centre de vie enfantine de la Bourdonnette, Demande d'un crédit complémentaire ». La demande de crédit complémentaire s'élève à Fr. 820'000.– et est liée au préavis N° 2005/12, « École et Centre de vie enfantine de la Bourdonnette – assainissement complet des bâtiments – construction d'une nouvelle salle polyvalente et d'un couvert pour l'école – augmentation de la capacité d'accueil du CVE – création d'un nouvel APEMS », adopté par le CC le 17.5.2005.
- Préavis N° 2008/48 du 29.10.2008 « Fondation Pro Habitat Lausanne, aménagement d'un centre de vie enfantine municipal, Demande de crédit pour l'ameublement du centre de vie enfantine ».

En outre, le préavis N° 2006/65 du 8.11.2006 « Extension, transformation et rénovation du centre de vie enfantine de l'Ancien-Stand », adopté par le CC le 23.1.2007, a déployé tous ses effets en 2008 et la capacité d'accueil du CVE est passée de 88 à 114 places.

Motion

Dans sa séance du 11.11.2008, le CC a accepté la réponse de la Municipalité à la motion de Mme Florence Peiry-Klunge « Pour le subventionnement de la prise en charge familiale des jeunes enfants ».

Il a été finalement décidé de renoncer à mettre en œuvre ce subventionnement en raison du coût (2 à 9 millions par année) et de l'effet pervers du transfert des charges de l'État sur la Commune de Lausanne pour les bénéficiaires du revenu d'insertion. La Municipalité participera toutefois activement à la réflexion cantonale concernant une extension aux familles du système des prestations complémentaires.

Interpellation

Madame Andrea Eggli a déposé une interpellation au CC le 26.8.2008 intitulée « Bébés ? Oui ! Mais qui va les garder pendant que nous travaillons ? (encore et encore) ».

En date du 20.1.2009, le CC a pris acte de la réponse de la Municipalité aux 16 questions de l'interpellatrice par le développement de quatre chapitres : bilan du préavis N° 2003/23 adopté par le CC le 25.11.2003 (création de 591 places supplémentaires de 2003 à 2006) - Bureau d'information aux parents (BIP) – Avenir de l'accueil de jour préscolaire – Réponses spécifiques à 4 questions.

STATISTIQUES

Un tableau de bord statistique important pour le Service de la petite enfance est le rapport entre :

- le nombre de places offertes dans les institutions et donc financées par des ressources et
- le nombre de contrats vendus en équivalent places offertes.

En 2008, ce ratio est de 88.53%, en augmentation de 4.06% par rapport à 2007. (Pour l'exercice 2009, l'exigence inscrite dans la Charte fondamentale est de 90%.)

Catégorie A - Centres de vie infantile municipaux

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	84.48	85.51	98.50
CVE Bellevaux	89.27	90.01	89.00
CVE Bergières	82.95	83.41	116.00
CVE Bourdonnette	79.57	80.69	80.00
CVE Cité	86.46	87.05	68.00
CVE Grangette	75.61	76.03	106.00
CVE Jardins de Prélaz	90.78	92.29	68.00
CVE Montelly	80.02	80.41	135.00
CVE Valency	85.03	85.62	82.00
Moyenne totale	83.80	84.56	

Catégorie B - Garderies et centres de vie infantile de quartier privés conventionnés

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.82	91.86	68.00
APEF Madeleine	87.45	88.25	25.00
Centre de la Petite Enfance	94.35	94.66	127.00
Chenille	91.27	91.49	86.00
Clos-de-Bulle	89.05	89.66	61.00
Collonges	91.75	92.67	44.00
Gardoche	87.14	87.47	44.00
Grattapaille	90.39	91.30	59.00
Les Koalas	72.91	74.69	22.00
Malley-Prairie	90.32	90.71	86.00
Ronde	104.34	104.07	22.00
Servan	90.15	90.57	92.40
Tournesols	78.45	79.78	34.00
Zig Zag Zoug	92.96	93.39	68.00
Moyenne totale	89.38	90.04	

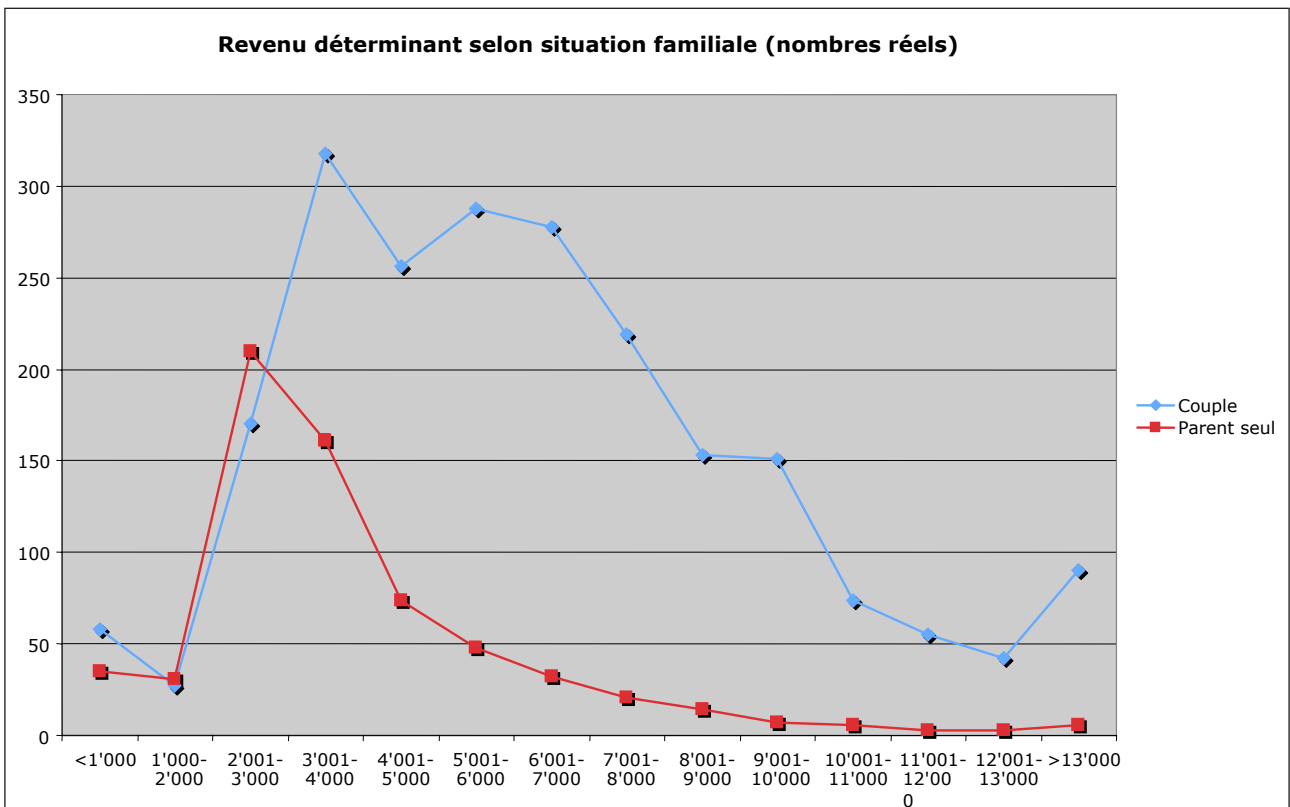
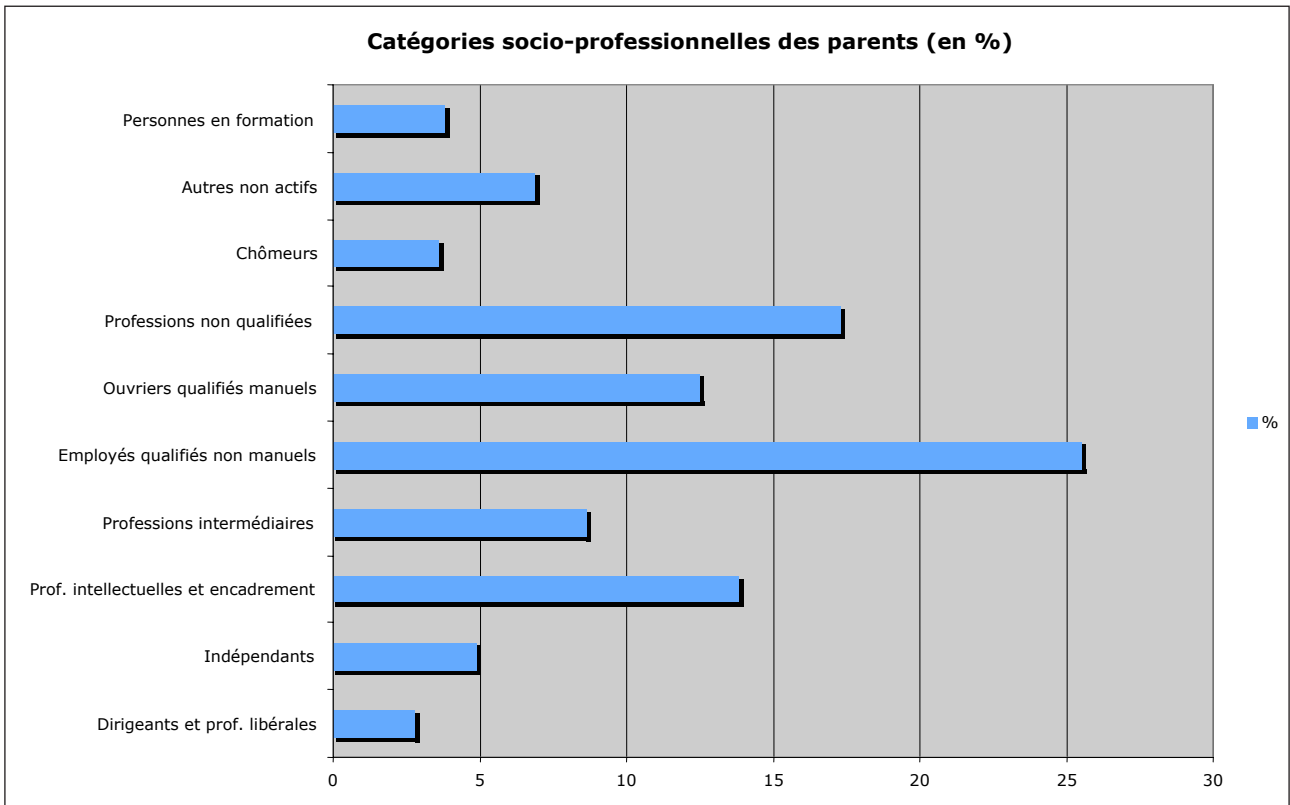
Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat avec l'État privées conventionnées

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Pouponnière Abri	88.63	89.07	178.20
Pouponnière Chailly	89.01	89.65	115.70
Pouponnière Marronniers	85.73	86.61	29
Moyenne totale	87.79	88.44	

Catégorie D - Garderies en partenariat privées conventionnées

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyennes des places offertes
AGELA	102.04	102.18	61.00
Mandarine	105.80	106.63	22.00
Minibulles	102.67	102.63	13.00
Tivoli	56.47	57.55	44.00
Moyenne totale	91.75	92.25	

Les institutions créées en cours d'année n'ont pas été prises en compte (Carambole, Polychinelle et Espace Enfance Vinet).



BÂTIMENTS

Sont répertoriés ci-dessous les travaux effectués par le Service du logement et des gérances pendant l'année 2008.

CVE de l'Ancien-Stand

- Remplacement du moteur de la machine à laver professionnelle
- Pose d'un système de filtration de l'eau de la cuisine
- Remplacement de l'adoucisseur d'eau
- Remplacement des filtres de la ventilation de la cuisine
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel
- Pose d'une nouvelle ligne d'alimentation de 25 ampères pour les appareils de la cuisine
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires
- Remplacement de diverses prises et interrupteurs

CVE de Bellevaux

- Pose de l'éclairage extérieur au Pavillon et pose de détecteurs de présence pour l'éclairage de la garderie
- Création d'une porte balcon en façade pignon et d'un balcon à la nursery nord
- Remplacement des disjoncteurs et relais du tableau électrique du chauffage à distance
- Remplacement du revêtement bitumineux de l'accès au Pavillon
- Remplacement de stores dans les classes enfantines et pose d'un nouveau store à la cuisine
- Fourniture d'une armoire de réfrigération et d'une armoire de congélation
- Remplacement de l'éclairage du rez inférieur
- Remise en état de diverses prises et interrupteurs dans la garderie
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires

CVE des Bergières

- Pose de 3 portes sur des cloisons mobiles
- Remplacement de 4 stores à lamelles
- Remplacement du condensateur du séchoir professionnel
- Remise en état de la robinetterie de la cuisine
- Remplacement du système d'extinction automatique de la cuisine
- Remplacement de la batterie de l'entrée d'eau et des vannes de distribution
- Remplacement du système de l'arrosage automatique
- Remplacement des extincteurs
- Remplacement des luminaires du vestiaire du rez inférieur
- Diverses remises en état (menuiserie, sanitaire, électricité)

CPE de Boissonnet

- Remplacement du réfrigérant de la chambre froide
- Pose d'un film protecteur sur les vitrages de la cuisine
- Remplacement de 3 réservoirs de chasse et de la robinetterie des sanitaires
- Remise en état des lave-vaisselle
- Remplacement des thermostats du chauffage

- Pose d'un store toile
- Pose des distributeurs de savons et serviettes
- Remplacement des mesureurs de débit et des collecteurs du chauffage
- Remplacement de 2 séchoirs professionnels
- Divers travaux de remise en état de la serrurerie et de la menuiserie

CVE de la Bourdonnette

- Rafrâichissement de la peinture des menuiseries extérieures et des façades du jardin japonais
- Traitement des bétons de la façade ouest
- Remplacement d'une coupole
- Remplacement de la conduite du chauffage de la cuisine
- Diverses réparations électriques et sanitaires

CVE de la Chenille

- Remplacement du revêtement de sol du réfectoire
- Rafrâichissement des peintures du réfectoire
- Remplacement des extincteurs
- Remplacement de la fenêtre de la cuisine
- Remise en état de l'éclairage de secours
- Diverses remises en état de la maçonnerie et des sanitaires

CVE de la Grangette

- Remise en état de l'armoire de congélation
- Remise en état de la machine à laver professionnelle
- Aménagement des bacs à fleurs de la terrasse

CVE de Montelly

- Remplacement de 2 lave-linge semi-pro
- Remise en état des portes intérieures
- Remplacement du système d'adoucissement de l'eau
- Remise en état du système de fermeture des coupoles
- Remplacement du moteur de la ventilation
- Remplacement du compresseur du congélateur
- Remplacement du carrelage de la salle du lave-vaisselle
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel
- Remplacement des automates de la régulation du chauffage
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires

CVE de Valency

- Remise en état du four Steamer
- Remplacement de la conduite de l'arrosage
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel
- Remplacement du moteur des stores de la nursery
- Remplacement des stores de la terrasse du 1^{er} étage
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires

La Mezzanine

- Rafrâichissement des peintures de la cage d'escaliers et du couloir du 1^{er} étage
- Aménagement d'un éclairage pour le chemin d'accès côté passerelle
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel

Vallée de la jeunesse

- Remplacement de 2 automates de régulation du chauffage
- Divers travaux de serrurerie

Les Jardins de Prélaz

- Pose de parasols
- Divers travaux de menuiserie

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

MISSION

Le Service de la jeunesse et des loisirs a pour mission la mise en oeuvre de la politique de l'enfance et de la jeunesse voulue par les autorités lausannoises. Il gère des institutions municipales et agit en partenariat avec de nombreuses associations privées subventionnées afin de garantir des prestations sociales de qualité au profit des enfants et des familles lausannoises. Il lui incombe également d'étudier et de promouvoir des réponses nouvelles à des besoins en évolution. Il est aussi en charge des relations avec plusieurs institutions subventionnées dont la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise.

PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration, délégations enfance et jeunesse	21	15.30000	22	15.80000
Secteur APEMS	138	70.10109	142	72.76358
Centre adolescents de Valmont (CPA)	23	19.05000	24	19.35000
Secteur Vacances	30	24.65000	31	25.15000
Total	212	129.10109	219	133.06358

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 15
Nombre d'embauches : 30

Répartition hommes/femmes

Le SJL compte parmi ses collaborateurs 58 hommes (27%) et 161 femmes (73%).

Fonctions encadrantes

Dans les fonctions encadrantes pour l'ensemble du service, la répartition hommes/femmes se fait comme suit :

- Secteur APEMS : 84% de femmes, 16% d'hommes
- Centres de vacances : 100% d'hommes
- CPA de Valmont : 66% d'hommes, 33% de femmes
- Secteur administratif : 66% de femmes, 33% d'hommes

Politique de formation du personnel

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration, délégations enfance et jeunesse	2	2
Secteur APEMS	4	1
Secteur Vacances	0	1
Total	6	4

En outre, durant l'année 2008, le SJL a soutenu la formation de 16 apprenti-e-s pour l'obtention d'un CFC ASE en voie adulte.

Le SJL est particulièrement attentif à offrir les meilleures conditions possibles pour ses apprenti-e-s et étudiant-e-s en emploi. Pour ce faire, il compte 14 formateur-trice-s en entreprise (FEE), 2 expert-e-s, 3 commissaires et 4 praticien-ne-s-formateur-trice-s.

Formation continue et formation en emploi

En 2008, 57 personnes ont suivi des cours de formation continue. 15 se sont engagées dans une formation en emploi comme suit : 2 praticiens formateurs, 7 éducateur-trice-s EESP, 5 post-grade, Bachelor sciences de l'éducation, MAS-HES SO, gestion d'équipe, 1 direction d'institution.

Stagiaires

Le SJL a accueilli 12 stagiaires, leur permettant ainsi de faire connaissance avec le monde du travail, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou dans celui de l'administration.

Personnel auxiliaire

En 2008, le SJL a fait appel à quelque 400 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les secteurs suivants :

Secteur Vacances : 42%

Ce sont principalement des moniteur-trice-s dans les centres aérés ou dans les camps à la montagne qui sont engagés avec le statut d'auxiliaire. La durée de ces engagements est de quelques semaines par année, essentiellement durant les périodes de vacances scolaires. Les moniteur-trice-s auxiliaires secondent les éducateurs dans les activités d'animation et d'encadrement des enfants en vacances. Ils bénéficient de quelques jours de formation leur permettant d'accomplir leur mission avec une connaissance succincte dans le domaine de l'animation pour enfants.

Secteur APEMS : 43%

Les personnes engagées avec un statut d'auxiliaire occupent principalement la fonction de moniteur-trice, voire d'aide de maison. Elles sont appelées en renfort dans les APEMS pour des remplacements de collaborateur-trice-s en congé maladie, accident ou maternité. En outre, le SJL procède à l'engagement de collaborateur-trice-s avec un statut d'auxiliaire lorsqu'il est nécessaire d'adapter le taux d'encadrement des enfants afin de répondre aux normes définies par la LAJE ; en effet, en fonction des variations,

à la hausse ou à la baisse, du nombre d'enfants accueillis durant l'année scolaire, le SJL doit procéder à l'adaptation de l'équipe encadrante. À relever qu'il n'y a pas de liste d'attente en APEMS et qu'il est ainsi répondu à l'ensemble des besoins des familles lausannoises en matière d'accueil parascolaire des 6-11 ans durant les semaines d'école.

CPA de Valmont: 5%

Principalement des veilleur-euse-s de nuit. Mais cette année, le CPA a également organisé le remplacement d'un collaborateur accidenté, de même que deux congés maternité.

Secteur administratif et travailleurs sociaux hors murs (TSHM): 10%

La plus grande part d'auxiliariat a été attribuée à un mandat ponctuel, assuré par un détenteur d'un master en mathématiques, qui s'est concentré sur une étude prospective jusqu'en 2012 des besoins en capacité d'accueil auxquels devraient répondre les APEMS, par quartiers lausannois. Il a aussi conçu une base de données qui permet d'anticiper les besoins en ressources humaines et en locaux. Ce mandat a été réalisé sur une période d'environ 6 mois à 50%.

Les moniteurs qui ont assisté les TSHM dans leurs activités, notamment dans les salles de gym, apparaissent également dans la masse d'auxiliariat dévolu au secteur administratif.

Emplois temporaires subventionnés

Une personne a pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL, dans le domaine de l'administration.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 1^{er} avril, Mme Estelle Papaux a succédé à Mme Brigitte Guidollet à la tête du service. La prise de fonction et une vacance d'un mois ont décalé un certain nombre de projets.

2008 coïncide avec la continuation de la mise en œuvre d'une politique de la jeunesse et de l'enfance intégrée favorisant et encourageant le droit à la parole, la participation et l'intégration des jeunes et des enfants dans la ville. Ainsi, le lancement des Conseils d'Enfants dans les quartiers lausannois pour les 7-12 ans fait écho au projet d'un Conseil des jeunes dès 13 ans qui verra le jour sous condition d'adoption par le Conseil communal en 2009.

Une politique de l'enfance et de la jeunesse impose aussi le développement de collaborations plus fortes avec les institutions lausannoises agissant dans les mêmes champs. Ainsi, à travers les exemples donnés par les secteurs ci-dessous, la politique de l'enfance et de la jeunesse se pense avec les partenaires.

MAISONS DE QUARTIER

Concept

Le préavis N° 2007/22 « Vivre ensemble – Politique des quartiers et de proximité – Conclusions de l'Agenda 21 » a été amendé par la commission chargée de l'examiner,

puis adopté par le Conseil communal avec ces modifications en date du 26 février 2008. Ainsi, la Municipalité a un délai de 18 mois pour reformuler ses intentions relatives au processus de transformation des Centres socio-culturels en Maisons de quartier après consultation des partenaires institutionnels concernés.

Maison de quartier de Chailly

La commission de construction et celle des utilisateurs de la Maison de quartier de Chailly ont œuvré tout au long de l'année pour le suivi de la construction et l'ouverture à fin octobre 2008. Si les réceptions des derniers chantiers ont connu quelques retards qui ont causé un emménagement difficile des usagers, son utilisation dès son ouverture peut être qualifiée de bonne. Les définitions du fonctionnement et de la gestion de la Maison de quartier de Chailly ont occupé une bonne partie du 2^e semestre de la commission des utilisateurs.

Maison de quartier de la Pontaise

En 2008, la commissions des utilisateurs et celle de construction, après la désignation du projet lauréat, ont déterminé l'utilisation et les besoins de la future Maison de quartier de la Pontaise. Le 1^{er} juillet, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit destiné à couvrir les frais d'étude pour la réaffectation du Temple Saint-Luc en Maison de quartier.

SECTEUR APEMS (ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE)

MISSION

Le secteur APEMS a pour mission le développement des structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), en répondant aux besoins des familles lausannoises pour un accueil de qualité et sans liste d'attente aux enfants scolarisés en CYP1 et CYP2. En 2008, 1'950 écoliers ont fréquenté les APEMS, soit 44.16% des écoliers lausannois de cette tranche d'âge.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Adaptations des structures aux besoins

Le nombre d'enfants inscrits à la rentrée scolaire 2008/2009 s'élevait à 1'950, soit 200 inscriptions de plus que l'année scolaire écoulée. Depuis deux ans, une progression des inscriptions de 11% entraîne des adaptations en terme de personnel et de locaux. Malgré la forte hausse de fréquentation, le SJL a répondu à l'ensemble des demandes selon la volonté municipale.

Globalement, la capacité d'accueil, soit le nombre de places, en comparaison de celle de l'an dernier, se présente ainsi:

Matin :	420	(+ 84)
Midi :	1'470	(+186)
Après-midi :	792	(+156)

Augmentation de la capacité d'accueil par site :

APEMS	Matin	Midi	Après-midi
Ancien-Stand			+12
Barre			+12
Boissonnet	+12	+12	+12
Bourdonnette			-12
Chailly	+12	+36	+12
Coteau-Fleuri		+12	+12
Centre pluriculturel d'Ouchy	+12	+12	
Entre-Bois			+12
Jardins de Prélaz	+12		
Montoie	-12	+12	+12
Montriond			+24
Pierrefleur	+24	+36	+24
Pontaise			+12
Prélaz			+12
Sallaz	+12	+6	
Vanil		+12	
Vers-chez-les-Blanc (nouvelle structure en temps d'ouverture élargi)	+12	+48	+12

L'APEMS subventionné de Vers-chez-les-Blanc (anciennement Scoubidou) a été municipalisé dès la rentrée scolaire d'août 2008 et les prestations du matin et de l'après-midi ont été créées à cette occasion.

Structures subventionnées

Fondée le 1^{er} août 1997, l'association Midi-Stop Accueil Repas, au travers de la structure Midi-Stop, assure l'accueil parascolaire des enfants scolarisés dans les bâtiments de Bois-Gentil, Blécherette, City-Blécherette. Plusieurs facteurs ont décidé les membres de l'association à requérir la municipalisation de la structure : la fluctuation continue du nombre d'enfants inscrits, la disparition du bénévolat, l'introduction de la LAJE impliquant une gestion et des procédures administratives plus contraignantes.

L'APEMS de Bois-Gentil rejoindra les structures municipales dès le 1^{er} janvier 2009.

Informatisation des APEMS

L'informatisation des APEMS, désormais achevée, facilite les liens et une communication plus efficiente entre l'administration du secteur APEMS et les lieux d'accueil.

Les 10 ans des APEMS

Pour célébrer les 10 ans des APEMS, le Service de la jeunesse et des loisirs a organisé une manifestation le 26 novembre à la salle des fêtes du Casino de Montbenon. Célébré avec les enfants dans le cadre d'une « boum » organisée l'après-midi (300 enfants), cet anniversaire s'est poursuivi dans la soirée avec un loto ouvert au public, et particulièrement aux familles impliquées par l'accueil parascolaire (250 personnes). Tous les lots étaient constitués de produits des différents services de la Ville ou offerts par des fournisseurs.

Politique de formation

Le personnel des APEMS bénéficie d'une politique active du service favorisant l'accès à une formation de base. Ainsi, depuis la création de la nouvelle formation CFC

d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) en 2007, les employés-e-s des APEMS, sans qualification reconnue dans le domaine de l'enfance, voient leurs perspectives d'amélioration de compétences s'accroître.

En 2008, le secteur APEMS trouve parmi son personnel encadrant :

- 15 moniteur-trice-s en formation CFC ASE dont 6 ont démarré cet automne ;
- 4 éducateur-trice-s en formation en cours d'emploi ES-HES.

Relevons ici que la 1^{re} volée exploratoire (2005/2008) des CFC ASE en voie duale a terminé cet été : parmi elle, quatre membres du personnel des APEMS ont été certifiés.

Les APEMS sont aussi très actifs dans le domaine des stages. Ainsi, en 2008 :

- 4 jeunes personnes ont accompli des stages préalables (de 5 et 10 jours) ;
- 3 ont effectué, en collaboration avec Intégration Pour Tous, des stages dits d'insertion (de 22 et 55 jours) dans le domaine des aides de maison ;
- 1 élève de 3^e année IPGL, niveau ES, a suivi son stage de 6 mois.

Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

L'ordonnance de la nouvelle loi comporte des exigences supplémentaires en matière de locaux (2m²/enfant, nombre de WC, équipement ECA). Un délai de 5 ans pour la mise en conformité des locaux a été accordé au SJL afin que ces travaux puissent être prévus, notamment dans le cadre du plan des investissements.

Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

En 2008, la signature d'une Charte fondamentale et la construction d'un réseau d'accueil de jour nommé RéseauL, auquel participent les APEMS, renforcent la collaboration entre institutions lausannoises pour l'accueil des enfants âgés de trois mois à douze ans.

Membre de ce réseau, les APEMS peuvent prétendre à deux types de subventionnement :

- subventionnement ordinaire : la FAJE accorde une aide financière calculée en fonction de la masse salariale (16% en 2008) du personnel éducatif des structures d'accueil collectif membres du réseau ;
- subventionnement au titre d'aide au démarrage : accordé en raison de l'augmentation de l'offre des structures de Vanil et de Chailly.

OFAS - subventions d'aide au démarrage

En 2008, l'OFAS a octroyé une aide financière sur trois ans pour les APEMS de Vanil et de Chailly (augmentation de la capacité d'accueil). En outre, la structure des Jardins de Prélaz a reçu pour la dernière année sa part de subvention.

Parallèlement, une demande d'aide au démarrage a été déposée pour l'ouverture de l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc.

SECTEUR VACANCES

MISSION

Organisation, mise en œuvre et développement des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires. Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées des APEMS et du secteur vacances des solutions d'accueil pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Coordination de l'offre d'accueil 7-15 ans vacances au niveau lausannois

La nouvelle cheffe de service a initié, à son arrivée en avril, un projet sur lequel le groupe coordination vacances, réunissant le SJL, la FASL et le CVAJ, travaille depuis.

Le plan de projet prévoit :

- une offre d'accueil globale, adéquate et différenciée en réponse aux besoins des enfants et des familles ;
- la facilitation/simplification d'accès aux activités pour toutes les familles ;
- l'harmonisation des tarifs, des informations, des conditions de formation et de travail du personnel d'encadrement ;
- l'anticipation de l'évolution de la demande.

Sa mise en œuvre progressive débutera avec la présentation de l'offre vacances été-automne 2009, sous la forme d'un portail Internet ainsi qu'un imprimé distribué par l'école à chaque élève.

Centres aérés urbains (CAU)

Rappelons qu'il s'agit d'une formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille douze enfants de 8h00 à 18h00 à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et les excursions.

En 2008, leur capacité d'accueil a été augmentée de 50%, passant de 144 à 216 places.

Les sites de Coteau-Fleuri et Montriond s'ajoutent à ceux de Malley et des Jardins de Prélaz. En 2009, il est prévu d'ouvrir deux nouveaux CAU à Bellevaux et Chailly.

Plébiscitée par les familles, cette prestation poursuit son développement sur des périodes et dans des lieux où les centres d'animation socioculturelle de la FASL n'offrent pas de prestation équivalente.

Centre aéré de l'Arzillier

Ouvert six semaines en été dans les locaux des classes vertes à Épalinges.

Une baisse de fréquentation de 15.2% a été constatée en lien avec le développement des CAU et des activités des centres de la FASL.

Le personnel auxiliaire d'encadrement a été réduit en fonction de l'effectif des 274 enfants inscrits.

En 2009, le m2 devant faciliter l'accès des enfants à l'Arzillier, on peut s'attendre à une hausse de fréquentation du centre aéré.

En collaboration avec Solidarité-Handicap, l'Arzillier accueille également des enfants handicapés.

Centres à la montagne

Les trois maisons de la Ville ont accueilli 3'767 enfants lausannois ainsi répartis :

- 72% en camps scolaires, soit 14'353 journées/enfants ;
- 24% en camps de vacances, soit 5'719 journées/enfants ;
- 3% en camps de musique (orchestre des collèges et gymnases lausannois, de l'école sociale de musique et banda des écoles), soit 419 journées/enfants.

L'organisation de séminaires et la mise à disposition des locaux à des groupements lausannois occupent le 1% restant.

Objectifs des camps scolaires :

- contribuer à une bonne structuration du groupe classe par des activités collectives permettant aux élèves et enseignants de mieux se connaître ;
- sensibiliser les élèves à un environnement social, culturel, géographique et naturel différent, au moyen d'expérimentations pratiques, en lien ou non avec le programme scolaire.

Objectifs des camps de vacances :

- offrir un cadre de ressourcement et de détente à l'enfant en vacances ;
- contribuer à son développement et à son épanouissement par des activités variées de plein air, de découverte, de sport et d'expression.

Pour ces deux types d'accueil, les équipes d'animation présentent un cadre et des règles de vie en collectivité basés sur le respect de soi et des autres.

La Barboleusaz à Gryon

Depuis l'entrée en fonction du nouveau directeur en janvier 2007, l'intérêt pour les camps à la Barboleusaz auprès des enseignants et des familles n'a cessé de s'accroître. Tous les camps scolaires et de vacances sont complets. Les enseignants sont nombreux à apprécier la formule proposée à la Barboleusaz : l'enseignant établit son propre projet de camp, l'animateur vient en soutien et conseil pour les activités et les actes de la vie quotidienne du groupe.

Autres éléments marquants :

- inauguration du totem par le directeur de la DEJE et rencontre avec les autorités gryonnaises le 20 août ;
- engagement d'une apprentie assistante socio-éducative ;
- engagement d'un nouveau cuisinier suite à la démission du titulaire au 31 octobre ;
- entrée en formation MAS HES DSIS (direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires) du directeur de la Barboleusaz.

Les Chevalleyres à Blonay

Plus proche de Lausanne, les Chevalleyres sont particulièrement appréciés des plus jeunes enfants en vacances (6-8 ans) ainsi que des classes primaires durant les camps scolaires.

La large fourchette d'âge proposée pour les camps de vacances permet l'accueil de fratries, réduisant ainsi les problèmes de garde pour les parents qui travaillent.

Malgré un environnement s'urbanisant peu à peu, les Chevalleyres disposent de bonnes possibilités d'activités que les enfants ne peuvent pratiquer en ville (ski de piste et de fond, excursions, raquettes à neige, par exemple). Les sports et jeux d'équipe, le tir à l'arc et autres activités créatrices complètent l'offre de loisirs.

Autres éléments marquants :

- absence de six mois du directeur pour cause de maladie, qui a pu reprendre ses fonctions à 100% depuis le 1^{er} septembre. Son remplacement a été assuré à l'interne par les animateurs (direction pédagogique) et l'assistante de direction (intendance et administration), avec l'appui de l'adjoint au secteur vacances ;
- ouverture d'un nouveau camp de vacances du 20 au 24 décembre au bénéfice des familles dont les parents ont une activité professionnelle intense à cette période.

Le Planemard à Château-d'Oex

La richesse de l'environnement local a favorisé le développement de camps à thème : avec des chiens de traîneaux, camps de théâtre et camps montagne avec initiation à l'escalade. Ces séjours de vacances s'adressent aussi aux 13-15 ans.

Les enfants profitent des liens entretenus par le Planemard avec la population locale pour toutes les activités de découverte. Tant pour les camps scolaires que pour les séjours de vacances, l'équipe du Planemard propose également des activités en rapport avec l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables et la problématique des déchets.

Les activités sportives et de jeux collectifs ont également une place importante.

Autres éléments marquants :

- camp d'été à l'alpage avec la reconstruction d'un mur en pierre sèche dans le cadre d'un projet du Parc Naturel Régional Gruyère - Pays-d'Enhaut et de Pro-Natura ;
- Radiobox avec Radiobus : création d'un podcast en collaboration avec la HEP ;
- création d'une scène musicale permanente.

Passeport vacances

Le collaborateur auxiliaire, chargé de la coordination et l'organisation des activités offertes par les 47 communes, ayant donné sa démission, une nouvelle personne a été désignée à ce poste et aura également pour mission d'actualiser l'offre et d'améliorer l'information aux familles dès 2009.

2008 a vu la création d'un module Internet facilitant les recherches d'activités par les jeunes et l'inscription aux places disponibles. Une édition spéciale du passeport vacances 2009 est prévue par le comité de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL) à l'occasion de son 30^e anniversaire. Il s'agit de

profiter de ce jubilé pour améliorer les conditions d'accès aux activités (informations, transports, durée des activités, annonce en cas d'annulation).

Les activités ont été choisies en fonction de critères qualitatifs (enfant acteur et non consommateur, activités de loisirs favorisant le développement de l'enfant, découverte de métiers, de savoir-faire, de technique d'expression, activités sportives et culturelles).

D'ordre général, on peut retenir des prestations de vacances 2008 :

- un équilibre de l'offre et de la demande : conformément aux objectifs fixés en 2007, toutes les demandes des familles pour des prestations de vacances ont reçu soit une réponse positive soit une proposition équivalente ;
- la pertinence de l'offre répondant à un besoin de garde de 8h00 à 18h00, en particulier pour les plus jeunes enfants de 7-9 ans ;
- l'intérêt grandissant des familles pour des formules d'accueil souples, proches de chez elles et de durée variable, à l'exemple des centres aérés urbains et de l'accueil libre des centres de la FASL ;
- une variation de fréquentation par rapport à 2007 des prestations suivantes :

• Centre aéré de l'Arzillier	-15,2%
• Camps des centres à la montagne	-1,5%
• Passeport vacances	-9,3%

Les habitudes des familles évoluent aussi dans l'organisation de leurs vacances. Le Service de la jeunesse et des loisirs développe des outils pour comprendre ces changements afin de mieux les anticiper et adapter ses prestations d'accueil.

Les compétences parentales pour aménager tout ou partie des vacances des enfants sans l'aide de la collectivité doivent être reconnues ; dans ce sens les activités de vacances de la Ville de Lausanne sont à comprendre comme un complément aux vacances organisées dans le cadre familial.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

La délégation à l'enfance a pour mission de développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques, de susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur, d'établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La 2^e édition de Pousses Urbaines « Les transports publics bougent avec les enfants »

Cet événement a donné lieu à une collaboration avec les transports lausannois (tl) et une douzaine d'APEMS. Les enfants les fréquentant ont ainsi pu s'exprimer sur les transports publics par le biais de dessins, d'anecdotes, de bricolages, de reportages. Ceux-ci ont fait l'objet d'une exposition dans un RétroBus, le samedi 30 août à la place Pépinet, puis durant les trois jours de la Fête du m2 au boulevard de Grancy. Un Midi-Forum (le 26 août

à Perrelet) réunissant parents, professionnels des tl et de l'enfance a permis d'aborder des questions telles que « Comment les transports participent à l'autonomie des enfants? » et « Les enfants sont-ils des clients particuliers? ».

Avec cette deuxième édition, la manifestation Pousses Urbaines poursuit son objectif de rendre publique l'expérience des enfants citadins.

Conseils d'Enfants

Le poste d'animatrice des Conseils d'Enfants avec contrat à durée déterminée en 2007 s'est transformé au 1^{er} janvier 2008 en contrat à durée indéterminée.

Sur la base du concept défini en 2007, un premier Conseil d'Enfants a pris forme dans le quartier de Prélaz. Les modalités et la mise en œuvre de ce conseil se sont faites en partenariat avec les acteurs du terrain, animateurs socioculturels et l'association du quartier de Prélaz principalement, mais également par la création de réseaux avec d'autres intervenants dans la prise en charge des enfants, tels que les APEMS et l'école, notamment.

Il est prévu de développer prochainement des Conseils d'Enfants dans d'autres quartiers lausannois. Pour ce faire, diverses démarches d'approche et de collaboration ont été entreprises, en particulier avec la FASL.

Les contacts avec des homologues dans différentes villes de Suisse, de manière plus soutenue à Genève et à Berne, se sont poursuivis, avec la participation à la journée annuelle des différents responsables des Parlements et Conseils d'Enfants en Suisse, dont Lausanne est le seul représentant de Suisse romande.

Démarche UNICEF « Commune amie des enfants »

La Ville de Lausanne a choisi d'adhérer à cette initiative de l'UNICEF visant à soutenir l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant au niveau communal.

Objectifs : améliorer l'environnement des enfants et offrir la possibilité aux communes suisses, dans un premier temps, de dresser un bilan. Les communes ont ensuite la possibilité de poser leur candidature pour l'obtention du label « Commune amie des enfants ». Cette distinction profite en premier lieu aux enfants et aux jeunes mais elle procure aussi à l'ensemble de la commune une qualité de vie meilleure.

La première étape consiste en un état des lieux sur la base d'un questionnaire recouvrant les domaines suivants : administration, formation, structures d'accueil extrafamiliales et parascolaires, protection de l'enfance et de la jeunesse, santé, loisirs, habitat, environnement de l'habitat et circulation routière.

Il s'est donc agi de solliciter les différents services concernés par ces questions dans l'ensemble de la Commune et de collecter et coordonner leurs réponses.

Casuel

Durant 2008, l'Association des familles du Quart Monde et le RétroBus Léman ont été soutenus par le casuel enfance.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

La délégation à la jeunesse a pour mission de développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la ville et leur participation, à établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse, à participer et appuyer les projets des 13-25 ans, à assurer la coordination du travail social de proximité (travailleurs sociaux hors murs TSHM et Permanence Jeunes Borde PJB), à gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Un montant de Fr. 29'800.- a été accordé à des projets de jeunes Lausannois parmi lesquels l'Association Ados-Job, Romradio, Areriroru, Dzid, le Festival Electrosanne, un défilé de jeunes créatrices de mode.

Casuel

Ce sont 18 prestations, soit Fr. 46'861.10, qui ont été réparties en subventions ponctuelles, en projets et événements émergents aussi divers et variés que JDS Events, le Mobile film Festival, la Galerie 1m3, festivals électroniques, hip-hop, etc.

Associations subventionnées

Métropop festival (Association building 14)

Espace Doll (ex-galerie Basta)

Galerie Circuit

Espace Kabak (Association Alkémia)

GLAJ (Groupement de liaison des activités de jeunesse)

À noter que les trois premiers cités ont été transférés au Service de la culture pour l'exercice 2009, compte tenu de la pérennité de leurs actions.

Activités spécifiques du délégué

Le projet de loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse (LPEJ) a occupé le groupe de travail, dont le délégué à la jeunesse, jusqu'à l'été. S'il est adopté par le Grand Conseil vaudois dans le 1^{er} semestre 2009, il va se révéler d'une importance cruciale pour la réalisation d'une politique de l'enfance et de la jeunesse des communes vaudoises.

À noter que des rencontres trimestrielles réunissent la délégation jeunesse et les Services des écoles primaires et secondaires, des parcs et promenades, des sports et du Corps de police, pour harmoniser les actions à mener. Pour sa part, le délégué rencontre cinq fois par année les délégués romands, soit quinze personnes représentant neuf villes et trois cantons.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

La PJB partage les locaux du rez-de-chaussée de la Borde 49b avec l'Association Transborde, qui regroupe le FEEL (Forum des étrangers et étrangères de Lausanne),

Ados-Job, l'AICLA (Association du quartier de la Borde), fortune (magazine socioculturel à dimension artistique), et Romradio (Web radio). Pour leur part, les deux éducateurs de la PJB accueillent une cinquantaine d'enfants et d'ados de 6 à 17 ans et des adultes (parents). Les activités sportives et culturelles, sans oublier la cuisine, rythment le cœur de la Borde 49b. Réunir les jeunes d'un quartier à forte densité d'immigrants avec des associations aux projets bien définis traduit une réelle volonté de réussir l'apprentissage du respect entre les diverses communautés.

Travail social de proximité (TSP) et activités des quatre travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Activités sportives

L'utilisation de salles de sport comme outil de travail social pendant l'hiver dans les différents lieux de la Ville permet d'avoir un impact sur la majorité des quartiers lausannois, 88% des quartiers étant représentés.

Les proportions sont de 36% de jeunes âgés de 10 à 14 ans, de 49% pour les 15-18 ans et de 15% pour les 19-20 ans.

Cinq salles sont à disposition, huit ouvertures par semaine, 26 heures par semaine, 34 week-ends et semaines, soit 884 heures annuelles.

Activités culturelles

Teenage Clubbing

À l'initiative des Docks et grâce au soutien des TSHM, une première expérience a eu lieu le 25 octobre entre 18 et 22 heures, soirée réalisée avec, pour et par des jeunes. C'est la première d'une série de soirées (maximum 4 x an) qui seront au programme de la saison culturelle. L'objectif, à moyen et long terme, est de donner la possibilité à des jeunes (13-16 ans) de se produire sur une scène live et d'être aux commandes d'une salle de spectacle le temps d'une soirée (technique, bar, backstage).

Tektonic

Cette pratique de danse et celle du hip-hop ont permis de réunir les «tribus» respectives dans la salle de St-Roch. Les TSHM ont mis en réseau les groupes de jeunes avec différents partenaires.

Interventions dans les quartiers

Montoie / Figuiers

Problèmes rencontrés : incivilités.

Actions menées : ouverture de la salle de gym du collège des Figuiers les vendredis de 18h à 22h par les TSHM, et les dimanches de 14h à 16h par la Maison de quartier Sous-Gare.

Résultats : la salle est utilisée régulièrement par une vingtaine de jeunes. Ils l'utilisent non seulement pour faire du foot mais aussi pour se rencontrer au chaud. C'est un mélange entre activités sportives et lieu de rencontre (place de jeux couverte). Après une année de présence régulière, les TSHM sont connus et reconnus dans le rôle d'interlocuteurs privilégiés. Toutefois, les demandes plus précises peinent encore à être clairement exprimées.

Grand-Vennes

Problèmes rencontrés : incivilités, déprédations et intimidations.

Actions menées : prise de contact avec les jeunes et le réseau (centre d'animations, Service des sports, concierge), observation, état des lieux du quartier.

Résultats : début du processus.

Malley-Montelly

Problèmes rencontrés : déprédations et nuisances sonores dans la cour du collège de Provence, déprédations et incivilités sur et autour du terrain de jeux de la Pyramide.

Actions menées : permanence hebdomadaire autour du périmètre, contacts réguliers avec un groupe de jeunes (16-25 ans), observations hebdomadaires autour du périmètre, prises de contacts avec un groupe de jeunes (13-15 ans), rencontre avec les habitants et recueil d'informations, interventions de type médiation.

Résultats : la permanence hebdomadaire a porté ses fruits, les TSHM sont connus et reconnus en tant qu'interlocuteurs privilégiés.

Les actions préventives

Parc Bourget - fêtes de promotion

Problèmes rencontrés : consommation abusive d'alcool, actes d'incivilités, manque de gestion des déchets.

Actions menées : présence sur cinq soirées de 20h à 02h, sous forme de prévention (distribution de bouteilles d'eau, de sacs poubelles, de préservatifs, mise en place d'un lien avec le bus Pyjama).

Résultats : depuis 2007 et à la demande du Service de santé des écoles, l'équipe des TSHM a organisé des présences sur le terrain, avec l'aide de la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA) et Point Fixe. Les intervenants ont été rapidement reconnus grâce à leur présence en 2007 et à la médiatisation de l'action. Concernant la gestion des déchets, il a été constaté que les jeunes sont conscients du respect de l'environnement et qu'ils ont l'intention de laisser leur place nette après leur départ. Mais, dans la plupart des cas, ils n'ont pas de sacs poubelles et, de plus, à la nuit tombée et sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances, ils oublient leurs bonnes résolutions.

INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Centre communal pour adolescents de Valmont (CPA)

MISSION

Le CPA a pour mission d'accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescents âgés de 14 à 18 ans en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

La diminution pondérée des journées 2007 est de 4%.

Il s'agira, sur la base des chiffres des prochaines années, d'évaluer si cette diminution a un caractère conjoncturel ou structurel. Relativement à 2006, année de tous les records, la baisse du taux d'occupation déjà constatée en 2007 s'est confirmée (-5,3%). Concernant la répartition par sexe, il est à souligner que le nombre de journées « jeunes filles » a fortement progressé (+33%). Par contre, on observe une baisse de 12% du nombre de journées « jeunes gens » : l'un des facteurs explicatifs de ce phénomène est sans aucun doute lié à l'ouverture de la section mineurs de la prison de La Croisée à Orbe réservée aux mesures de détention avant jugement.

À relever que les journées « post-cures » (PCE) ont disparu, celles-ci n'ayant pas été contractualisées par le SPJ.

Entrées	2007	2008
Jeunes filles	104	122
Jeunes gens	361	345
Total	465	467

Journées	2007	2008
Jeunes filles	796	1'065
Jeunes gens	4'154	3'663
Journées post-cures (PCE)	47	0
Total	4'997	4'728

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le contrat de prestations avec le SPJ a été signé pour une durée de quatre ans.

Les travaux de mise en conformité des cellules demandés par l'Office fédéral de la justice (OFJ) ont été réalisés.

La nouvelle prestation proposée par le CPA au SPJ (projet de « suivi d'observation » de deux mois pour des jeunes nécessitant un accompagnement soutenu dans la concrétisation de leur projet de vie) n'a finalement pas pu être contractualisée. Des réflexions complémentaires sont en cours, tant en matière de développement de prestations éducatives que sur les enjeux architecturaux.

Après 25 ans de collaboration au CPA (dont six en qualité de directrice), Mme Marie-Françoise Leymarie a fait valoir son droit à la retraite et a quitté ses fonctions à fin octobre. M. Daniel Javet a été engagé pour la remplacer.

PERSONNEL

Démissions

L'année 2008 a connu à nouveau des mouvements de personnel conséquents, quatre éducateurs ayant démissionné.

Engagement

Un maître socioprofessionnel a été engagé à 50%.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (FASL)

MISSION

LA FASL a pour mission de mettre en œuvre la charte lausannoise de l'animation socioculturelle voulue par la Ville de Lausanne et qui définit la nature de l'animation socioculturelle, le rôle des centres, le rôle des animateurs. Ainsi, la Fondation encourage l'intégration sociale en veillant à ce que chacun puisse participer activement à la vie de son environnement, sans exclusion pour des raisons culturelles, financières, politiques, religieuses, d'âge, de sexe ou de handicaps. Elle s'efforce d'offrir à la population des occasions d'affirmer et de développer des capacités à vivre en société dans le respect de tous et en favorisant les échanges entre les âges et les cultures. Elle agit aussi dans le domaine de la prévention sociale, propose et soutient des occasions de développer des formes de solidarité afin d'améliorer l'environnement social et d'éviter l'exclusion.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Adoption des nouveaux statuts de la Fondation pour l'animation socioculturelle qui implique la transformation du secrétariat général en une direction.
- Participation aux commissions des utilisateurs des Maisons de quartier de Chailly et de la Pontaise.
- Supervision de plusieurs équipes d'animation, qui a mené à des modifications de composition dans les centres socioculturels des Faverges, de Bellevaux, des Bossons et de la Pontaise.
- Assemblée des comités et des équipes de la FASL en date du 5 avril, qui a dégagé certains chantiers sur la collaboration professionnels/associatifs, le rôle de l'employeur et les procédures, la mission des centres, les moyens matériels et le positionnement commun de la FASL porté par le conseil sur des objets d'importance stratégique.
- Création d'un groupe de travail qui planche sur le rapprochement des centres des Bergières, de Boisy et des Bossons.
- Adoption par le Conseil de fondation d'un descriptif de fonction de l'animateur socioculturel.
- Organisation de la manifestation « Otilia Lausanne danse » du 28 au 31 mai 2008 dans les centres socioculturels et à Montbenon.
- Suite de la révision de la convention collective de travail article par article. Les articles faisant l'objet d'un accord figurent dans des protocoles d'accord signés par les parties.
- Élaboration et signature d'une convention de collaboration avec Pro Senectute dans le cadre de « Quartier solidaire ».

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

MISSIONS

Les principales missions du Service des écoles peuvent être résumées comme suit :

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;
- assurer la mise en place et prévoir l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, gestion du stock et livraisons du matériel.

À cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le secteur scolaire, le secteur parascolaire et le secteur bâtiments. Le secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Cette année a plus particulièrement été marquée par la poursuite de la réorganisation de l'activité du dépôt de Valency qui se traduit en particulier par l'attribution au magasinier de responsabilités supplémentaires dans la gestion :

- des équipements et du matériel des conciergeries, notamment la gestion du parc de machines et des produits de nettoyage ;
- de l'ensemble des activités liées au prêt d'équipement et du personnel qui y travaille (5 personnes engagées comme auxiliaires durant la saison de ski).

Par ailleurs, à la suite de la retraite de la cuisinière, la fabrication des repas du réfectoire de la Rouvraie a été attribuée, depuis la rentrée d'août 2008, au DSR qui assure la livraison depuis la cuisine d'Entre-Bois.

L'effectif global est resté stable. Il représente 432 personnes pour 184 EPT (183 EPT en 2007). Cette augmentation est principalement due à une mutation interne pour remplacer un poste dont le titulaire est absent pour une longue durée. Cette situation sera régularisée en 2009.

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	431	181.27839	436	183.22014

Apprentis

	1er janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	1		1	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 13

Nombre d'embauches : 33

Par ailleurs, en plus des démissions, nous avons enregistré 16 départs à la retraite.

L'augmentation est due principalement à la régularisation de surveillants de devoirs, ainsi qu'à une mutation interne pour remplacer un poste dont le titulaire est absent pour une longue durée.

Le personnel est réparti de la manière suivante :

Personnel administratif

- 18 personnes travaillant à Chauderon
- 44 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires

Personnel d'entretien et réfectoires

- 70 concierges et 121 nettoyeuses
- 13 cuisinières ou aides de cuisine

Devoirs surveillés et divers

- 151 surveillant-e-s de devoirs scolaires
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques
- 3 maîtres nageurs
- 8 responsables des corps de musique : Orchestre des collèves, Banda et Fifres et Tambours

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2008, le nombre de personnes engagées s'élève à 468, répartis de la manière suivante :

- 78 surveillants de devoirs
- 390 nettoyeuses et nettoyeurs

PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS

La dernière phase des travaux du bâtiment scolaire de Vers-chez-les-Blanc (préavis N° 2006/9 voté en 2006), à savoir la transformation de l'ancien collège en APEMS et

en locaux de fonctionnement, s'est achevée à la rentrée 2008 et le complexe scolaire est aujourd'hui entièrement opérationnel.

Suite à l'adoption par le Conseil communal, le 20 novembre 2007, d'un crédit de fr. 38'850'000.– destiné à la réfection, à l'agrandissement et aux transformations du collège de *Villamont* (préavis N° 2007/33 du 14 juin 2007), les travaux ont débuté comme annoncé en mars 2008. Ils se déroulent selon le calendrier prévu et dureront 3 ans, avec pour objectif la mise en service des deux agrandissements à la rentrée ou à l'automne 2009, et la fin du chantier en principe pour la rentrée scolaire ou l'automne 2011.

L'année 2008 aura également été celle de la finalisation, puis de l'adoption, par la Municipalité et le Conseil communal de deux autres préavis importants :

- le crédit de Fr. 25'000'000.– sollicité par le préavis N° 2008/4 du 20 février 2008, intitulé *Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires, 4e étape et éléments de planification du parc immobilier scolaire destiné à la scolarité obligatoire*, a été adopté par le Conseil communal le 17 juin. Ce préavis doit permettre de poursuivre la vaste opération amorcée en 1992 et destinée à une « remise à flot » du parc immobilier scolaire. Ce préavis inclut également une demande de crédit pour la consolidation d'ouvrages en béton fragilisés prématurément et posant des problèmes de sécurité, un montant prévu pour des rénovations intérieures de bâtiments dont l'enveloppe a été rénovée ainsi qu'une somme destinée au renouvellement du mobilier. Les travaux se dérouleront sur quatre ans dans plus de vingt bâtiments. La fin de l'année 2008 a permis la planification générale sur quatre ans et le début de la préparation des premiers chantiers qui se dérouleront en 2009;
- le crédit de Fr. 2'120'000.– sollicité par le préavis N° 2008/11 du 14 mars 2008, destiné à financer la 3^e phase d'équipement réseau des bâtiments scolaires, a été adopté par le Conseil communal. Cet équipement s'inscrit dans le cadre d'un projet cantonal « École et informatique », destiné à connecter l'ensemble des classes pour permettre un accès à Internet de tous les élèves. Trois sites pilotes ont été définis et les travaux d'installation ainsi que les premiers essais ont démarré fin 2008. L'équipement se déroulera sur trois ans;
- l'essentiel du travail de rédaction du préavis incluant le projet de règlement relatif à la mise en place d'un Conseil pour les établissements de la scolarité obligatoire s'est déroulé en 2008. L'institution de ce Conseil, qui incombe aux communes, constitue la mise en application des nouveaux articles 65 à 67 et 99 à 101 de la loi scolaire. L'adoption du règlement de ce Conseil relève donc du Conseil communal, qui sera appelé, sans doute au printemps 2009, à se prononcer sur le préavis N° 2008/46 adopté le 22 octobre 2008 par la Municipalité.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, s'est réunie à dix-huit reprises, soit en séances plénières, soit

en séances spécifiques avec les directeurs secondaires ou avec les directeurs primaires. Elle continue à assurer la responsabilité de la coordination et de l'organisation générale des établissements lausannois. Elle permet de maintenir la fluidité de la gestion et du fonctionnement des écoles lausannoises, grâce à une coordination permanente et à un partage clarifié et convenu des responsabilités respectives du service et des établissements. Un accent tout particulier a été mis cette année sur quatre thèmes :

- la pédagogie compensatoire et la suppression progressive, dans les établissements primaires, de classes à effectif réduit au profit de mesures de maintien d'élèves en difficultés dans des classes régulières avec soutien individualisé;
- la consolidation des mesures appelées MATAS (Mesures Transitoires Alternatives à la Scolarité) destinées, sous l'égide du SPJ et de la DGEO, à la prise en charge socio-éducative d'élèves posant de graves problèmes de comportement, qui nuisent à la fois à leur propre développement et aux conditions de travail de leur classe;
- les consultations relatives à l'élaboration du préavis et du projet de règlement sur les Conseils d'établissement;
- le suivi du développement du nouvel outil de gestion informatique des établissements lausannois.

Coordination régionale des ressources (CRR)

Le « colloque des situations problématiques » (COSIP/CRR) continue à assurer son travail de coordination du suivi des élèves présentant de grosses difficultés scolaires, de comportement, souvent en lien avec une situation personnelle ou familiale déficiente ou très dégradée. Il permet notamment d'activer ou de réactiver des mesures ou des réseaux mis en défaut par la complexité ou la gravité des situations, en réunissant l'ensemble des responsables des entités ou services concernés (directeurs, responsables de la DGEO, du SESAF, du SPJ, du CROSP, du SUPEA, des institutions privées, des Services de psychologie et de santé des écoles).

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) joue toujours un rôle central, non seulement dans l'accueil des familles des élèves migrants en vue de leur mise en classe, mais aussi dans la réflexion et la mise en œuvre des structures destinées à l'apprentissage du français pour les primo-arrivants. Dans ce cadre, un projet s'organise autour d'une demande au DFJC de renforcer les cours de français au cycle initial, en raison de la forte proportion, dans certains quartiers, d'enfants nés en Suisse et ne sachant pas du tout le français au début de leur scolarité infantine.

Informatique de gestion

Le projet de nouveau système d'information pour les établissements de formation lancé par le DFJC (SIEF) est en grande difficulté. Lausanne attend ce nouvel outil de gestion depuis de longues années pour remplacer l'application communale de gestion des élèves et des classes, dont la fin de l'exploitation était planifiée pour le 31 décembre. L'annonce faite par le canton d'un nouveau

report de l'introduction de SIEF à une date indéterminée a nécessité la mise sur pied en urgence d'un nouvel outil de gestion de la scolarité obligatoire pour la région scolaire de Lausanne. Grâce à une étroite collaboration avec le SOI, il a été possible de mettre sur pied en moins d'un an une nouvelle application dont les premières fonctionnalités sont opérationnelles depuis janvier 2009, et dont la poursuite du développement et le déploiement se prolongeront jusqu'en été 2009, en vue de la préparation de la rentrée scolaire. Ce logiciel est en fait une extension, rendue possible grâce à l'évolution de FileMaker Pro, de l'outil actuel de gestion scolaire cantonal appelé LAGAPES (Logiciel d'Aide à la Gestion Administrative et Pédagogique des Établissements Scolaires). Ce nouvel outil lausannois, LAGAPERL (pour Établissements de la Région Lausanne), permet notamment de disposer d'une base de données centrale des élèves et des classes, accessible par le Web pour les directions des douze établissements, et servant de fichier de référence et d'outil pour la gestion de tâches transversales comme la préparation du plan de rentrée, ainsi que la répartition et la formation des classes.

Classes vertes

Cette structure scolaire permet la prise en charge d'élèves nécessitant un encadrement éducatif particulier et leur maintien dans l'école régulière, malgré d'importantes difficultés psychosociales ou de comportement. Depuis la rentrée scolaire 2007, la Commune a engagé des moniteurs pour assurer la surveillance durant les transports ainsi que durant le repas de midi. En effet, le statut des enseignants de ces classes, qui bénéficiaient d'un salaire complémentaire communal pour leur travail d'encadrement en dehors des heures scolaires (transports, repas de midi et devoirs surveillés), devait être aligné sur les dispositions cantonales. Le bilan de la première année de fonctionnement, réalisé en juin, a montré la nécessité de renforcer la coordination entre les moniteurs et les enseignants. L'engagement de deux moniteurs supplémentaires, portant leur nombre à six, a permis de créer un duo *enseignant/moniteur* par classe, dès la rentrée scolaire 2008. Une première évaluation de cette mesure, effectuée le 3 décembre, a relevé la plus-value apportée par la nouvelle organisation mise en place.

SECTEUR PARASCOLAIRE

DEVOIRS SURVEILLÉS

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

Ressources humaines

Ce sont presque 200 surveillants de devoirs, si on inclut les remplaçants, qui se sont occupés de plus de 2'200 élèves dans 32 collèges primaires lausannois.

49 personnes ont bénéficié d'une formation de base dont un nouveau concept a été mis en œuvre au printemps 2008.

De plus, une session de formation continue aux responsables a été organisée avec la collaboration de la déléguée à la formation, et a été suivie par 14 personnes.

Les séances de formation de fin d'année scolaire, qui s'adressent à l'ensemble des surveillants de devoirs du

primaire, étaient consacrées à la motivation des élèves avec deux conférences et la présentation du nouveau concept de formation de base.

Fréquentation

À la fin de l'année, 2'230 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente les 49.7% des élèves du CYP. Ils étaient répartis dans 189 groupes avec une moyenne de 11.8 élèves par groupe.

Répartition selon les établissements

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	453	50.2	36
Prélaz	518	51.3	44
Mon-Repos	391	42.2	31
La Sallaz	339	43.8	26
Entre-Bois	529	60.2	52
Total	2'230	49.7	189

La proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés en étant inscrits en APEMS l'après-midi est en constante augmentation, passant de 40% l'année scolaire précédente à 55% cette année.

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e - 6^e)

Sur le modèle du primaire, l'encadrement et le suivi du personnel des devoirs surveillés secondaires ont été renforcés cette année, en particulier par la désignation de surveillants responsables de bâtiment. Une session de formation à leur intention est déjà prévue pour le printemps 2009.

De nombreux surveillants ont participé à des conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits ainsi que sur les stratégies d'apprentissage. Une formation plus spécifique pour les surveillants de devoirs au CYT est planifiée pour 2009.

Fréquentation

À la fin de l'année, près de 460 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des 10 collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. La moyenne d'élèves par classe est de 11.7.

Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	68	21.0	6
Bergières	42	13.3	4
Béthusy	50	16.5	5
Élysée	37	14.6	4
Villamont	74	24.6	6
C.F. Ramuz	112	44.6	8
Isabelle-de-Montolieu	75	28.8	6
Total	458	22.8	39

Études surveillées en 7^e - 9^e

L'établissement secondaire C.-F. Ramuz a mis sur pied une structure de devoirs surveillés en 7^e-9^e, appelée *L'ÉTUDE*, opérationnelle depuis janvier 2007. Le service

en assure la gestion administrative et collabore avec l'établissement à la réflexion sur les modalités de fonctionnement. Le nombre d'élèves inscrits est stable (56 de janvier à mars, 53 d'avril à juin, 53 de septembre à décembre). La fréquentation est fluctuante, en raison d'autres activités qui ont lieu dans la même tranche horaire ou par manque de motivation, notamment les adolescents inscrits d'office par leurs parents. Quatre séances de régulation ont eu lieu en février, mars, octobre et novembre. Ces séances renforcent la collaboration entre les surveillants et l'école et permettent ainsi un meilleur suivi des élèves.

RÉFECTOIRES

En raison des travaux de rénovation et transformation du collège de Villamont, le réfectoire est fermé depuis août. Les élèves qui le souhaitent peuvent venir prendre leur repas soit à Saint-Roch, soit à Béthusy.

Depuis août, suite à la retraite de la cuisinière, les repas servis au réfectoire de la Rouvraie sont fabriqués et livrés depuis le réfectoire d'Entre-Bois. Une surveillance générale est assurée par du personnel auxiliaire.

Le nombre de repas fabriqués durant l'année scolaire 2007/2008 est resté stable.

Établissement	Nb de repas servis
Arzillier	14'560
Belvédère	4'448
Béthusy	11'270
Coteau-Fleuri	1'661
Élysée	19'817
Entre-Bois	40'548
Gd-Vennes	2'563
Rouvraie	4'481
St-Roch	1'013
Signal	4'661
Villamont	2'470
Total	107'492

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Les Conseils d'établissement instaurés par la loi scolaire, qui remplacent les Commissions scolaires, sont appelés à jouer un rôle important d'information sur les écoles et à créer des liens forts entre celles-ci et l'environnement dans lequel elles s'insèrent. Le groupe de travail chargé de rédiger le règlement communal sur le Conseil d'établissements lausannois, suite à l'adoption par la Municipalité du projet de structure, s'est réuni à quatre reprises au début de l'année. Il a présenté l'aboutissement de sa réflexion au groupe de référence dont il était issu. Celui-ci a dit toute sa satisfaction quant au règlement et a souligné la qualité de la démarche participative, mise en place dès janvier 2007, pour faire avancer la réflexion. Adopté par la Municipalité le 22 octobre, le préavis a déjà fait l'objet en 2008 de deux séances de commission du Conseil communal. Une tournée de toutes les conférences des maîtres a démarré à l'automne avec le conseiller municipal et les responsables du service, pour une première information à l'ensemble du corps enseignant lausannois sur les enjeux du futur Conseil et des futures Commissions d'établissement qui verront le jour après la rentrée scolaire 2009.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Fêtes scolaires

Le Conseil communal a adopté la réponse au postulat Schaller « Pour que la Fête du Bois soit belle pour tous » le 6 mai. En réponse à ce postulat, diverses améliorations ont été apportées aux fêtes qui se sont déroulées le mardi 24 juin et le mercredi 2 juillet : augmentation des animations et des manèges forains, dans le but d'élever la capacité d'accueil de l'ensemble des attractions ; réception des enseignantes et enseignants primaires dans la ligne de celle organisée pour les enseignantes enfantines ; meilleure information aux enseignants par le biais de séances de responsables de bâtiments. Un groupe de travail réunissant des délégués des établissements primaires s'est réuni à deux reprises pour élaborer un projet d'activités spécifiquement destinées aux élèves du 4^e degré, dont une partie sera peut-être déjà réalisée en été 2009.

Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année 2008 :

- deux soirées ont réuni, l'une, les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et, l'autre, les enseignants retraités lausannois ;
- des concerts ont eu lieu, donnés par l'Orchestre des collèges et des gymnases lausannois, la Banda des écoles lausannoises, ainsi que le corps des Fifres et tambours des collèges de Lausanne ;
- le collège de Bellevaux (établissement primaire d'Entre-Bois) a fêté ses 75 ans par une invitation aux parents des élèves. Un public nombreux a admiré les chants des enfants et l'exposition qu'ils avaient préparée ;
- la Ville de Lausanne a accueilli, les 27 et 28 avril, près de 4'000 élèves de Suisse romande qui avaient participé à la « Bataille des livres » pendant l'année scolaire 2007/2008.

Pédibus

La nouvelle organisation des lignes de Pédibus s'est mise en place début 2008. Un parent-référent, conducteur d'une ligne, représente le bâtiment scolaire auquel il est rattaché. Ses coordonnées sont remises aux autres parents-conducteurs et aux enseignants du bâtiment. Elles sont également affichées dans le collège. Les parents des élèves savent ainsi qui est la personne de contact basée dans le quartier. La coordinatrice des Pédibus rencontre les parents-référents pour préparer les actions importantes comme la rentrée scolaire, la semaine de la mobilité, la journée « à pied à l'école », la fête de la St-Nicolas. Le nombre de lignes peut varier en cours d'année, sachant que ce sont les besoins des parents et leur disponibilité qui donnent du sens à la démarche. Le démarrage d'une nouvelle ligne est soutenu par la coordinatrice qui met à la disposition des parents son expérience et la logistique ad hoc.

Fermes pédagogiques

Les 20 ans des fermes, organisés le 8 septembre 2007, avaient montré l'intérêt et la très grande satisfaction des élèves et de leurs parents quant à cette prestation pédagogique. Afin de connaître l'opinion des enseignants, un

sondage a été adressé à chacun d'entre eux. Les résultats, traités début 2008, ont également montré un haut degré de satisfaction. Outre les objectifs de connaissance que la prestation permet de viser, le cadre de vie qu'elle offre contribue à développer des relations constructives au sein de la classe (savoir vivre ensemble).

Mise à disposition de locaux

La mise à disposition de locaux aux sociétés locales et autres associations constitue une activité importante du service. En plus des locations habituelles, l'ouverture le week-end des salles de gymnastique de Saint-Roch et des Figuiers, pour les sports libres en salle organisés par les travailleurs sociaux hors murs, rencontre un grand succès auprès des jeunes.

L'année 2008 a vu l'élaboration d'un nouveau règlement de mise à disposition des locaux, rédigé en collaboration avec le Service juridique. Ce règlement est entré en vigueur en août.

SECTEUR BÂTIMENTS

Maintenance, entretien et aménagement des bâtiments

4^e crédit-cadre d'assainissement

Le quatrième crédit-cadre portant sur un montant de Fr. 25'500'000.– a été adopté à la fin du printemps 2008. Les premiers travaux seront engagés dans l'année 2009 et concerneront prioritairement les sites suivants :

Entre-Bois : première phase de réfection des façades comprenant les vitrages stores et traitement des bétons ;
Élysée-gym : restructuration des vestiaires douches utiles aux trois salles de gymnastique avec une réfection totale de l'enveloppe (toiture et façades) ;
réfection des structures de préaux couverts : 1^{re} phase aux Bergières et à Béthusy.

Entretien courant

La situation financière est établie selon trois catégories distinctes. Pour l'année 2008, la dépense liée aux travaux courants et imprévisibles est de 37%. La deuxième enveloppe de 49% regroupe les travaux prévus.

Un troisième volet de 14% détermine le montant des contrats de maintenances annuelles des divers équipements techniques. Ce poste accuse une augmentation, due aux diverses exigences de sécurité et de régulations automatisées. Les nouvelles constructions et rénovations des sites concourent à cet accroissement.

Contrats de maintenances techniques

Les montants des factures de maintenances techniques de l'année 2008 s'élèvent à environ Fr. 377'000.–, les montants les plus importants se répartissent comme suit :

- Fr. 62'600.– concernent le traitement d'eau (piscine) et la maintenance sanitaire ;
- Fr. 59'000.– représentent la charge de maintenance des organes de ventilation ;
- Fr. 53'500.– concernent les contrôles périodiques des 21 ascenseurs et monte-personnes handicapés ;
- Fr. 39'600.– sont nécessaires pour les alarmes et horloges ;

- Fr. 35'000.– concernent la défense incendie ;
- Fr. 33'500.– concernent la régulation des chauffages ;
- Fr. 30'600.– sont consacrés à l'entretien des espaces verts dont le Service des parcs et promenades ne peut assurer la charge.

Travaux prévus

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés et engagés durant l'année 2008 ont permis notamment la rénovation et la rationalisation de surfaces existantes, soit :

- 1^{re} phase de réfection et restructuration des locaux de **Bellevaux** ;
- **Bergières** : réfection et restructuration des vestiaires et douches pour les enseignants d'éducation physique ;
- rénovation d'une partie des installations sportives extérieures du collège de **Béthusy** ;
- dernière phase de rénovation de la salle des maîtres du collège de **l'Élysée** et première partie de rénovation des linos dans les halls ;
- les 4 premières classes, sur les 20 que compte le groupe scolaire de **Chailly**, constituent le début de la campagne de rénovation intérieure des bâtiments scolaires ;
- la même démarche est engagée sur le site de la Sallaz pour finaliser la remise à jour des 12 classes principales.

Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Les sites de Grand-Vennes (Fr. 69'000.–) et des Bergières (Fr. 52'500.–) concentrent 44% des charges.

Pour 2008, les frais de réparation s'élèvent à Fr. 278'000.–. À cela s'ajoutent les prestations de surveillance par une société privée (Fr. 36'400.–).

Les dégâts sur vitrages représentent 48% soit Fr. 132'600.–. Les actes incendiaires sur les jeux et conteneurs et les déprédations de clôtures, qui sont la deuxième cause de dégâts, représentent Fr. 31'400.–. On trouve en troisième lieu la dégradation des protections solaires (Fr. 28'000.–).

En collaboration avec la Direction de la sécurité publique, une enquête a été diligentée sur la question du vandalisme, afin d'exploiter les données recueillies depuis plusieurs années dans le cadre de la DEJE sur plus de 1'000 plaintes déposées à l'occasion d'actes de vandalisme. Une première partie de cette étude permet déjà de mieux cerner le profil des auteurs et les bâtiments visés. Une seconde partie apportera en 2009 les données complémentaires destinées à mettre en place des mesures de surveillance et de prévention plus efficaces.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2008

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	451	424	473	5		1'353
Prélaz	452	515	472	22		1'461
Mon-Repos	433	477	443		6	1'359
La Sallaz	372	387	386	62		1'207
Entre-Bois	460	440	399	12		1'311
Totaux	2'168	2'243	2'173	101	6	6'691

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2008

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			ER+VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	156	148	48	43	70	50	48	64	47	26	69	55	33	31	888
Berrières	169	139	75	60	53	57	46	50	73	72	45	20	12	12	883
Béthusy	138	147	94	45	36	101	47	34	97	48	38	41		19	885
Élysée	136	118	51	35	35	74	37	38	53	43	18	11	23	27	699
Villamont	138	141	49	45	51	50	68	48	61	48	50	50	34	41	874
C. F. Ramuz	119	112	41	37	51	42	41	36	71	44	44	32	19	4	693
Montolieu	125	135	41	46	45	40	38	45	60	43	52	41	11		722
Tot./div.	981	940	399	311	341	414	325	315	462	324	316	250	132	134	5'644
Totaux	981	940	1'051			1'054			1'102			250	132	134	5'644

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2008

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2'169	113	19.2	14	23
CYP1	2'243	114	19.7	16	24
CYP2	2'173	109	19.9	16	25
CYT					
5 ^e	981	50	19.6	16	22
6 ^e	940	49	19.2	15	22
VSB					
7 ^e	399	17	23.5	20	26
8 ^e	414	18	23.0	17	26
9 ^e	462	20	23.1	18	27
VSG					
7 ^e	324	14	23.1	20	26
8 ^e	325	15	21.7	18	25
9 ^e	324	14	23.1	21	26
VSO					
7 ^e	341	20	17.1	15	19
8 ^e	315	19	16.6	15	19
9 ^e	316	19	16.6	14	19
RAC	280	15	18.7	19	24

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les communes de l'ancien arrondissement de Lausanne (classes de raccordement non comprises) – situation au 31.12.2008

Groupe scolaire	Épalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	0	0	0	0
Berrières	0	7	0	7
Béthusy	0	1	47	48
Élysée	1	1	0	2
Villamont	0	0	2	2
C. F. Ramuz	0	21	0	21
Montolieu	1	0	7	8
Total	2	30	56	88

Plan de rentrée 2008/2009 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
100 Floréal												
101 Bourdonnette	3	1	1	1							6	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					2	3					5	
105 Floréal	3			4			4				11	
107 Malley	3	1	1	1	4	3					13	
110 Montoie	6	2	2	1	2	1					14	
111 Montriond	3	1	2	1	2	2			1		12	
112 Provence	3			2							5	
114 Tivoli	1			1							2	
	23	5	6	12	10	9	4	0	1	0	70	70
200 Prélaz												
202 Beaulieu	5	4	3		4	3					19	
203 Bergières	2										2	
204 Chablière	2										2	
206 Pierrefleur	4	2	2	2	4	4					18	
207 Pont-des-Sauges	1			1							2	
208 Prélaz	6	4	3		4	5			2		24	
210 Valency	3	1	2								6	
211 Jardins de Prélaz	2										2	
	25	11	10	3	12	12	0	0	2	0	75	75
300 Mon-Repos												
301 Chailly	5	2	3	2	3	3					18	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1		1	1					5	
304 Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	2	2					10	
305 Devin	1			1							2	
306 Églantine	1	2	1		2	2					8	
307 Florimont	2		1								3	
308 Léman	2										2	
309 Mon-Repos	3			3	2	2				1	11	
310 Montchoisi	1	1	1	1	1	1	1				7	
312 Val d'Angrogne	1			1							2	
	22	7	8	9	11	11	1	0	0	1	70	70
400 La Sallaz												
401 Arzillier									6		6	
402 Boissonnet	5	3	4		3	4					19	
405 Coteau-Fleuri	5	2	3	3	3	3	1				20	
408 Montolieu	1										1	
409 Praz-Séchaud	2										2	
412 La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1				10	
415 VCLB-école	2			2			2				6	
	19	6	8	6	7	8	4	0	6	0	64	64
500 Entre-Bois												
501 Barre	4			4	2	1					11	
502 Bellevaux	2	1	1	1	2	2		1			10	
504 Bois-Gentil	2	1	1		2						6	
506 City-Blécherette	1			1			1				3	
507 Colline	1	1	1						1		4	
508 Entre-Bois	4	2	2		2	2					12	
511 Pontaise	3	1	1		1	1	1		1		9	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	5	2	2			2	1				12	
	24	8	8	6	9	8	3	1	2	0	69	69
Totaux	113	37	40	36	49	48	12	1	11	1	348	348

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2008/2009 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
011 BELVÉDÈRE					2	2	4	1	2	2	4	1	2	1	4	1	3	3	32	
011 BV - Tivoli																		0		
012 Croix-Rouges	8		8	2														18		
	8		10		2	2	5		2	2	5		2	1	5		3	3	50	
021 BERGIÈRES	8	1	8		3	3	3	1	3	2	3		3	3	3		1	1	46	
021 Bât. AB																		0		
	9		8		3	3	4		3	2	3		3	3	3		1	1	46	
031 BÉTHUSY	7	1	7	1			2	1	4	2	2	1	4	2	2			2	38	
032 Mon-Repos					4	2												6		
	8		8		4	2	3		4	2	3		4	2	2		2	44		
041 ÉLYSÉE			6		2	2	2		3	2	2	1	2	2	1		2	2	29	
042 Croix-d'Ouchy	7																	7		
	7		6		2	2	2		3	2	3		2	2	1		2	2	36	
051 VILLAMONT	2		2		2	1				2		1	2	1		1	3	4	21	
052 St-Roch	3	1	2			1	3		2	1	3	1	1	1	3			22		
055 Prélaz	2		3	1													1	7		
	8		8		2	2	3		2	3	5		3	2	4		3	5	50	
C. F. RAMUZ																				
061 Rouvraie	6	1	6	1													2		16	
062 Entre-Bois					2	2	3	1	2	2	2		3	2	3			22		
	7		7		2	2	4		2	2	2		3	2	3		2	38		
MONTOLIEU																				
071 Grand-Vennes	3		3		2	2	3		2	2	3		3	2	3	1	1		30	
073 Coteau-Fleuri	4		4																8	
077 Signal																	3		3	
	7		7		2	2	3		2	2	3		3	2	4		4	41		
Total par section	50	4	49	5	17	15	20	4	18	15	19	5	20	14	19	3	15	13	305	
Total par division	54		54		17	15	24		18	15	24		20	14	22		15	13		
Total par degré	54		54		56				57				56				15	13		305

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les tâches du Service de santé des écoles sont définies dans le règlement d'application de la loi sur la santé publique, daté du 5 novembre 2003, pour l'activité des médecins scolaires et des infirmières scolaires. Ces missions sont :

- la promotion des activités de santé communautaire
- la promotion de la santé physique, mentale et sociale des enfants, des adolescents et des jeunes en formation
- la prévention collective et individuelle
- le conseil et expertise, dans son champ de responsabilité
- une contribution à l'intégration scolaire et professionnelle
- la mise à disposition de ressources pour la formation complémentaire conduisant aux fonctions d'infirmière et de médecin scolaires, de médiateur et d'animateur de santé
- la formation continue des professionnels actifs dans ces fonctions ainsi que la contribution à celle des enseignants ou d'autres intervenants qui sont en relation fonctionnelle avec lui
- l'encadrement et la supervision des professionnels qui lui sont rattachés
- la recherche et l'évaluation

Les assistants sociaux scolaires (appelés dans le canton « conseiller école-famille » et dépendant comme à Lausanne des communes qui les emploient) ont pour tâches, dans leur rôle général de relais et facilitateur :

- d'évaluer une situation d'élève qui leur est signalée, dans son cadre familial et environnemental
- d'établir un lien avec les familles dont la situation est problématique par rapport à l'école (cadre éducatif, absentéisme, etc.)
- de donner aux différents intervenants des conseils sur la démarche propre à conduire avec les familles un dialogue participatif
- d'accompagner au besoin ces familles sur le moyen et le long terme en cas de problématique durable
- de participer dans l'établissement aux actions de prévention et de promotion de la santé

Les physiothérapeutes, compte tenu de leur qualification de profession soignante définie par la loi sur la santé publique, sont chargés de :

- dépister les troubles de la statique vertébrale des élèves, et les référer si besoin au thérapeute
- prendre en charge en gymnastique préventive les élèves pour lesquels cette approche est suffisante
- promouvoir le développement d'une bonne statique vertébrale par des actions de santé dans les établissements scolaires

PERSONNEL

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	38	26.99087	39	27.49087

Apprentis

	1er janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	1	1	1	1

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 0

Nombre d'embauches : 1

SITUATION GÉNÉRALE

L'organisation définitive de l'UDES (Unité des écoles en santé), successeur planifié de l'ODES, n'est toujours pas connue avec certitude, ni ses structures pleinement fonctionnelles.

ACTIVITÉS DU SERVICE

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates qui s'est déroulée au parc du Bourget fin juin et début juillet, a de nouveau fait intervenir l'équipe des TSHM. Elle s'est déroulée avec le succès habituel.

FORMATION

Toutes les infirmières, les assistants sociaux et une partie des médecins scolaires lausannois ont participé à une formation de deux jours à l'UNIL sur le suicide des jeunes.

Un certain nombre de collaborateur-trice-s ont bénéficié de 149 jours de formations :

Thème	Nb de personnes
Symposium sur les soins palliatifs (CHUV)	10
« L'école face aux nouvelles formes de violences »	6
« Prévention des abus sexuels (DISNO) »	4
« L'approche compétences au service de la formation pratique (HES-SO) »	4
« Nouvelle loi sur les étrangers (CSP) »	6
« Famille à tout prix, dogme sociétal (CERFASY) »	4
« Internet et adolescents, le rôle préventif de l'équipe de santé »	2
« Implications diverses du narcissisme (SUPEA) »	1
Autres cours professionnels	21
Informatique	3

La formation donnée aux personnes extérieures au service pour les premiers secours a touché 132 nouveaux enseignants en 2008.

Une infirmière a achevé la formation en santé communautaire en cours d'année (La Source), après quatre modules de formation en cours d'emploi.

Le chef de service a travaillé comme chef de projet pour la vaccination cantonale contre le papillomavirus (HPV), qui se déroule durant l'année scolaire 2008/2009; cette

campagne touchera les 14-20 ans. La responsable de l'éducation pour la santé a élaboré, avec une collègue du canton, une brochure de 32 pages sur le HPV. Cette publication se présente sous forme d'une bande dessinée, comme matériel de discussion et d'information des élèves du secteur secondaire et leurs parents. Il y a eu quatre réunions cantonales régionales d'un jour pour informer tous les professionnels de la santé dans les écoles (infirmières et médecins scolaires), en collaboration avec le Service de santé publique et les spécialistes du CHUV, et des séances pour les parents dans chaque établissement secondaire.

Le chef de service participe aussi depuis l'automne au groupe cantonal de mise en place du programme prioritaire contre le surpoids et le manque d'exercice physique.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2007/2008 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	174
Alimentation	130
Sens	151
Sommeil et relaxation	8
Hygiène	431
Immunité, SIDA, sexualité	607
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	297
Toxicomanies	150
Autres	304
Total	2'252

PROGRAMMES DE SANTÉ

Un nouveau programme, « Pépère », a visé à intéresser l'ensemble d'un quartier fortement défavorisé au thème de la qualité des rapports interpersonnels. Ce défi a été pleinement relevé. Les élèves des classes qui ont participé ont joué avec intérêt leur rôle sur scène à partir de situations connues de la vie courante, afin d'illustrer comment dépasser les blocages, et de donner des pistes d'actions utiles. Dans la salle, les camarades des autres classes étaient captivés et réagissaient par la sympathie à chaque thème présenté. Cette forme d'implication personnelle dans la transmission du message préventif est très bénéfique pour les acteurs et les spectateurs.

Cette action visait à présenter sa responsabilité dans la violence « ordinaire », à placer des limites simples, à intégrer des moyens basiques pour désamorcer les conflits ou les résoudre, cela dans une démarche pleinement participative.

Prévention des toxicomanies

Le programme cantonal « Dépendances » a maintenant débuté à l'établissement du Belvédère, sous la conduite d'un groupe comprenant le directeur, le groupe santé de l'établissement, les intervenants de la FVA et du SUPEA, l'infirmière responsable de l'éducation à la santé et le chef

de service. Il vise dans un premier temps à la finalisation de procédures internes, avant de régler l'articulation avec des intervenants extérieurs. Il est prévu de toucher tous les établissements secondaires jusqu'à la fin de la législature.

Programme Famille Booz'yeux

Le programme « Booz'yeux » rencontre un succès croissant, avec 30 classes inscrites pour l'année 2008/2009. Le renouvellement du programme s'est poursuivi : les classes ont été groupées pour l'animation et, vu l'accueil très favorable qui leur est fait et la participation de parents de milieux ordinairement absents des animations à but didactique, les expositions pour les parents seront multipliées. L'association Action Innocence intervient désormais pour les élèves de 4^e, en complément aux animations pour les classes primaires (spectacles, activités interactives et jeux). Les enseignants ont été aussi plus intégrés avec une période de travail dans chaque classe, et le matériel renouvelé. Lors de l'exposition certains élèves volontaires ont même tenu un stand.

PROJETS DE PRÉVENTION

Le projet de prévention secondaire-tertiaire de l'obésité (ALEX) fait l'objet d'une étude en cours sur l'amélioration de la condition physique, mesurée en laboratoire d'ergométrie à l'Institut des sports de l'UNIL, comme travail de diplôme d'un futur professeur d'éducation physique. Les résultats sont encourageants et montrent que nous sommes sur le bon chemin. Le programme a commencé à C.-F. Ramuz à l'automne 2008, avec un grand intérêt des enseignants de sport à la formation dans le domaine de la nutrition.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Deux études ont été réalisées sur l'évaluation par les élèves eux-mêmes des entretiens de classes de 5^e année par l'équipe médecin-infirmière, sur les problèmes liés à la sexualité (puberté, sexualité, maladies sexuellement transmissibles, violences sexuelles). Les résultats montrent un taux de satisfaction élevé, avec acquisition d'un grand nombre de nouvelles connaissances, ce qui valide l'intervention de cette équipe sur des sujets intimes.

La 3^e recherche a porté sur les performances scolaires des élèves qui ont passé une partie de leur scolarité dans les classes vertes ou les classes d'accueil. Ce travail a permis de montrer que le passage par ce type de structure, en particulier pour les classes vertes, permet d'atteindre des objectifs sinon hors de portée de l'élève au moment de cette orientation particulière.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé.

Vaccinations (année scolaire 2007/2008)

vaccin Infanrix	317 doses	soit diphtérie	1'217 doses
vaccin Revaxis	173 doses	tétanos	1'217 doses
vaccin Boostrix	610 doses	coqueluche	927 doses
vaccin Dintarix	117 doses	polio	490 doses
vaccin Priorix	582 doses	vaccin ROR	582 doses
vaccin GENHBvac	1'274 doses	vaccin HB	1'274 doses

Un rattrapage de la vaccination contre la rougeole a été organisé au printemps dans le but d'obtenir que les élèves aient reçu les 2 doses nécessaires pour une protection optimale, en rapport avec la menace que faisait courir l'épidémie dans le canton de Lucerne et des cas locaux. Le taux de couverture «2 doses» a ainsi progressé de 3.9%, et s'établit à environ 88.5% (moyenne nationale 78%). En outre, 111 adultes travaillant dans les établissements scolaires lausannois et n'ayant pas leur vaccination à jour ont aussi bénéficié de cette mise à niveau, voire d'une primo-vaccination.

La vaccination contre le papillomavirus s'est bien déroulée. La première dose ayant été administrée avant Noël, il est possible de calculer les taux de couverture. Rappelons que le programme s'étend de la 7e année à la fin du secondaire supérieur, écoles professionnelles comprises, mais sans les structures universitaires ou de niveau correspondant. Dans le canton, 55.2% des 22'962 jeunes filles ou femmes de 14 à 20 ans ont été ainsi vaccinées. La couverture vaccinale à Lausanne est de 72.6% (cohortes de 7e, 8e et 9e années) (69.5% dans l'ensemble du canton).

Visites médicales (année scolaire 2007/2008)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	474
Par le médecin traitant	782
Refus de la visite médicale	24
Examen de vue	4'009
Examen de la vision des couleurs	1'795
Anomalie de la vision des couleurs	99
Examen de la vision stéréoscopique	624
Anomalie de la vision stéréoscopique	19
Examen de l'audition	1'461
Anomalie de l'audition	96
Examinés pour verrues	4'585
Envoyés chez le médecin pour verrues	508
Examinés pour poux	6'483
Traités pour poux	243

Sur les 1'187 nouveaux élèves de CIN, seuls 954 (80.4%) avaient fait l'examen préscolaire.

PRESTATIONS HORS PROGRAMME DE DÉPISTAGE (ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008)

Urgences

APEMS	26	situations
Premiers secours accidents	21'347	événements

Interventions de soutien

En faveur des enseignants	389	heures
En faveur des classes	83	heures

Démarches médico-sociales

Réductions diverses	462	situations
	245	heures
En faveur des enfants	887	heures
Auprès des enseignants	1'385	heures
Dans le cadre du service	1'569	heures
Assurances sociales, SPJ, divers	631	heures
Entretiens avec les familles	1'174	heures

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ FAITE PAR LES INFIRMIÈRES (ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008)

Préparation		830 heures
Individuelle	2'495 élèves	464 heures
En groupe	9'236 élèves	503 heures
Total	11'731 élèves	1'797 heures

PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE 2007/2008)

Nombre d'élèves

Sexe	Examinés	Signalés pour gym préventive	Suivis pour gym préventive	Signalés au médecin
Garçons	256	61	39	2
Filles	245	50	31	1
Total	501	111	70	3

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2008)

Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	Fermés en 2007	Restés ouverts	Total
Ouverts avant 2008 (y.c. réouvertures)	18	789	807
Ouverts en 2007	5	84	89

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

MISSION

Le service se compose de psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes qui travaillent en milieu scolaire. Leur mission est d'offrir aux enfants et à leurs familles une aide qui peut prendre diverses formes: consultations, évaluations, propositions d'interventions, suivis. En collaboration avec nos partenaires scolaires, les spécialistes PPLS cherchent à faciliter l'évolution de chaque élève, avec pour objectif de lui permettre l'acquisition de nouvelles connaissances dans de bonnes conditions et de s'épanouir aussi bien dans le cadre scolaire que familial. Les parents peuvent consulter l'un ou l'autre des professionnels ou demander un regard croisé des trois spécialistes, ce qui facilite parfois la réflexion lorsqu'il s'agit d'analyser une situation difficile, de cerner au mieux les difficultés de leur enfant et de trouver avec l'école l'intervention qui répondra au mieux à la recherche d'une reprise évolutive.

PERSONNEL

Le nombre d'EPT est inchangé et correspond à la dotation cantonale toujours maintenue à 2,5 EPT pour 1'000 élèves.

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	58	40.45	57	40.3

Apprentis

	1er janvier	31 décembre
	n	n
Total	1	0

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 2
Nombre d'embauches : 3

La formation de tous les collaborateurs reste une préoccupation importante et l'acquisition « en continu » de nouvelles méthodes d'interventions est une garantie supplémentaire pour une adaptation maximale aux nouveaux enjeux que se donne l'école.

Stagiaires

En 2007, le service a pris en charge deux stagiaires psychomotriciennes, une stagiaire psychologue et une stagiaire logopédiste.

SITUATION GÉNÉRALE

L'année 2008 a été marquée par la mise en oeuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT), réforme adoptée en votation populaire le 28 novembre 2004. Chaque canton assumait déjà une grande responsabilité dans le domaine de la pédagogie spécialisée, où l'implication cantonale vaudoise était déjà importante, mais l'application de la RPT dès le 1^{er} janvier 2008 est devenue opérationnelle tant aux niveaux financier, organisationnel que pédagogique.

La suppression du financement de l'Assurance Invalidité implique maintenant que chaque canton reprenne à son compte la responsabilité de la scolarisation spéciale comme des mesures individuelles spécifiques dont pourraient avoir besoin les élèves lorsqu'ils relèvent de la pédagogie spécialisée (prise en charge individuelle en logopédie, formation scolaire dans l'enseignement spécialisé, etc.). Il est prévu une période transitoire de trois ans allant jusqu'en 2011 pour la mise en place définitive de cette réforme. Les travaux cantonaux intégrant les régions en général et Lausanne en particulier ont donc été très intenses dès le début de l'année.

Dans le domaine de la logopédie, cela s'est traduit concrètement par une modification des démarches administratives que le secrétariat du Service de psychologie scolaire assumait jusqu'à fin 2007 auprès de l'Assurance Invalidité. De nouvelles procédures se sont substituées aux anciennes pour octroyer les autorisations de procéder à un bilan qui permettra d'évaluer les difficultés des élèves, que ce soit dans le domaine de l'oral ou de l'écrit, et qui aboutira à l'autorisation ou non d'un traitement ou de sa prolongation. Cette nouvelle manière de procéder est appliquée aussi bien aux logopédistes du service qu'à celles et ceux travaillant à titre indépendant, qui traitaient auparavant directement avec l'Assurance Invalidité. Pour ces logopédistes indépendants offrant des prestations aux élèves lausannois, leurs factures transitent par le secrétariat du service. Elles sont vérifiées sur la base des autorisations que nous avons délivrées, puis sont adressées au Service de l'enseignement spécialisé (SESAF)

pour règlement. En 2008, le service a accordé à des praticiens reconnus par le canton, 256 autorisations de procéder à un bilan et 234 autorisations de faire un traitement (sur la base d'un rapport écrit explicitant les difficultés et les besoins de l'enfant).

Cette nouvelle organisation pour l'octroi des prestations de logopédie et pour la gestion des factures s'est effectuée avec la mise en place d'un système informatique qui répond à la fois aux besoins cantonaux et à ceux du service. Même si le dossier papier reste d'actualité, un instrument de gestion plus pointu est maintenant disponible qui permet le suivi informatique et la consultation des prises en charge en cours ou déjà accordées. Il a pour cela été nécessaire de procéder à la saisie de plus de 8'200 noms d'élèves actuellement inscrits dans la scolarité obligatoire, bénéficiant ou ayant bénéficié d'au moins une des prestations des spécialistes du service. Certains d'entre eux ont parfois été pris en charge successivement par plusieurs collaborateurs, certains ont bénéficié de prises en charge conjointes (par exemple dans des groupes animés par une logopédiste et une psychomotricienne). Plus de 13'000 interventions impliquant plus de 90 spécialistes ont ainsi été répertoriées.

Dans le domaine de la pédagogie spécialisée, également reprise dans son intégralité par les cantons, la réflexion a été poursuivie avec les directeurs d'établissement en ce qui concerne les classes officielles de l'enseignement spécialisé (COES, anciennement classes de langage et classes d'intégration). À terme, la gestion de ces classes devrait revenir aux directions d'établissement puisqu'elles relèvent d'objectifs pédagogiques. Une collaboration étroite avec les spécialistes offrant des prestations de psychologie, de logopédie ou de psychomotricité aux enfants en manifestant le besoin reste d'actualité. Une meilleure définition des champs de compétences des uns et des autres est en projet pour 2009.

S'agissant de la pédagogie ordinaire, le principe d'une plus grande intégration scolaire d'enfants présentant des difficultés nécessite une collaboration plus intense encore entre pédagogues et spécialistes. Nous assistons, maintenant, à l'arrivée d'élèves présentant des handicaps physiques et bénéficiant d'intégration partielle. Cela nécessitera la mise en place de projets individualisés pour répondre à leurs besoins et une coordination serrée entre les représentants des institutions qui les confient à l'école ordinaire, les enseignants, les milieux spécialisés et les spécialistes. Pour le service, une évaluation de l'étayage apporté et des prestations offertes devra être faite durant l'année 2009.

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

Remarque générale

Durant l'année, un grand effort a été entrepris pour être plus explicites sur les compétences des spécialistes et les limites de leurs interventions : cela s'est traduit par des contacts encore plus fréquents sur le terrain de l'école ordinaire, privilégiant les discussions avec les enseignants, en amont, avant que ceux-ci ne préconisent une consultation. Les partenaires ont souvent recherché ensemble d'autres pistes d'intervention que celles des prises en charge individuelles. Ce travail doit se poursuivre si l'on veut aboutir à une véritable approche globale et intégrative des élèves en difficultés.

Nombre de dossiers traités

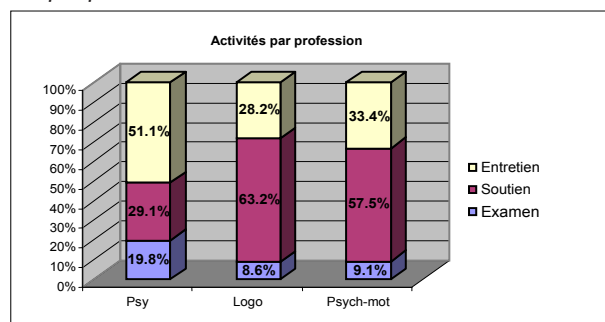
Répartition des dossiers selon le sexe

Sexe	Dossiers	%
M	1'281	62.5%
F	768	37.5%
Total	2'049	100.0%

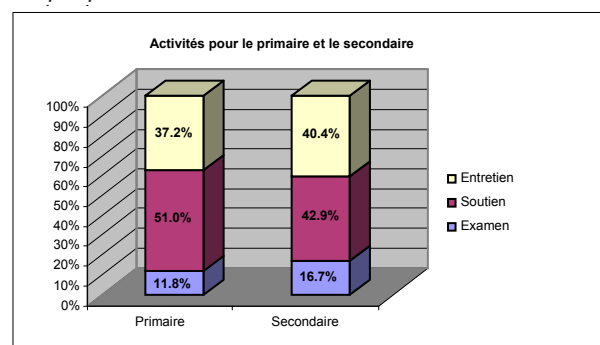
Répartition des dossiers selon la scolarité

Degré	Dossiers	%
Primaire	1'330	64.9%
Secondaire	719	35.1%
Total	2'049	100.0%

Graphique 1

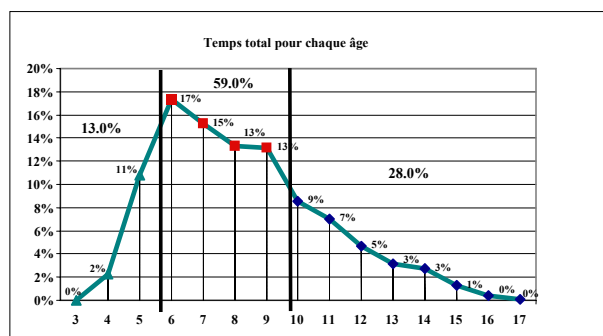


Graphique 2



Comme le montre le graphique ci-dessous, la demande de consultation est particulièrement forte durant les premières années de scolarité. La tranche des 6-9 ans occupe 59% des temps d'interventions : l'enseignement qui porte une attention particulière aux élèves jeunes pour les préparer au mieux aux classes du cycle de transition est peut-être une réponse partielle à cette observation.

Graphique 3



CONCLUSION

Le travail intense, commencé en 2007, avec en arrière fond l'application de la RPT, s'est poursuivi tout au long de l'année 2008. La mise en place concrète des nouvelles directives a permis l'informatisation des dossiers du service. Les professionnel-le-s et le personnel administratif ont fourni un effort important pour garantir les prestations offertes aux enfants, aux familles comme aux collaborateurs du terrain. De nouveaux liens ont été tissés avec les logopédistes travaillant en privé et offrant des prestations aux élèves lausannois. Le projet intégratif, qui se poursuivra aussi sur 2009, reste un défi commun à toutes les professions impliquées dans la vie scolaire.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'il s'avère nécessaire, de prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par deux hygiénistes au cabinet;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, ceux d'un certain nombre d'institutions spécialisées, de quelques écoles privées ainsi que des élèves de Belmont.

PERSONNEL

Les sept cabinets conservateurs comptent neuf médecins dentistes, neuf assistantes dentaires et une hygiéniste dentaire. Le groupe orthodontique de Montbenon, trois spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Le service de prophylaxie, deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat, un chef de service et deux secrétaires. L'effectif à la fin de l'année était de 25.25 EPT.

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	32	25.25	32	25.25

Apprentis

	1er janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	0	0	0	0

Mouvement du personnel

Nombre de démissions: 0

Nombre d'embauches: 0

ÉVOLUTION DU SERVICE

En 2008, le fonctionnement du logiciel de gestion des cabinets de soins conservateurs s'est avéré particulièrement efficient. Ce programme donne aux cabinets dentaires les moyens d'identifier les élèves et leurs responsables afin de pouvoir constituer des dossiers informatiques. La gestion administrative et l'échange d'informations entre les cabinets et l'administration sont facilités.

Avec les nouvelles techniques en orthodontie permettant un renforcement des méthodes existantes de travail au sein du groupe orthodontique de Montbenon, on remarque une réduction de la durée des traitements et une hausse des revenus. La nouvelle planification des travaux au sein du laboratoire continue à s'avérer efficace.

Le système de stérilisation, transformé à la fin de l'année 2005, continue à démontrer une grande efficacité. Un suivi régulier des appareils et des installations dentaires a permis au service d'éviter d'importants frais d'achats pendant l'année 2008.

DIVERS

L'année 2008 a vu une augmentation du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Ceci est dû à la bonne réputation que le service a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.08	au 31.12.07
Écoles primaires (CIN + CYP)	4'045	4'066
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3'319	3'100
Apprentis, gymnasiens	972	938
Communes voisines (+ Belmont)	197	180
Institutions diverses	105	103
	8'638	8'387

Durant l'année 2008, 210 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées et parmi elles, 191 ont été prises en considération (7% de moins qu'en 2007). Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 100'586. –.

VISITES DE DÉPISTAGE 2008

Les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées de début septembre à fin novembre. Cet index reste un baromètre important de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 76.5% des élèves de la première année enfantine sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2008

	Nb de classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	356	6'777	273	6'504	3'596	1'403	1'372	133	3'885	2'892	983
Classes secondaires	324	5'985	242	5'743	2'732	1'819	1'143	49	2'799	3'186	889
Institutions spécialisées	33	332	19	313	161	84	65	3	65	248	69
Classes privées	17	256	13	243	152	10	80	1	7	249	69
Belmont	11	222	3	219	192	9	18	0	66	156	18
Total	741	13'572	550	13'022	6'833	3'325	2'678	186	6'822	6'731	2'028

Catégorie I : Sans carie, ni obturation 52%

Catégorie II : Sans carie, avec 26%

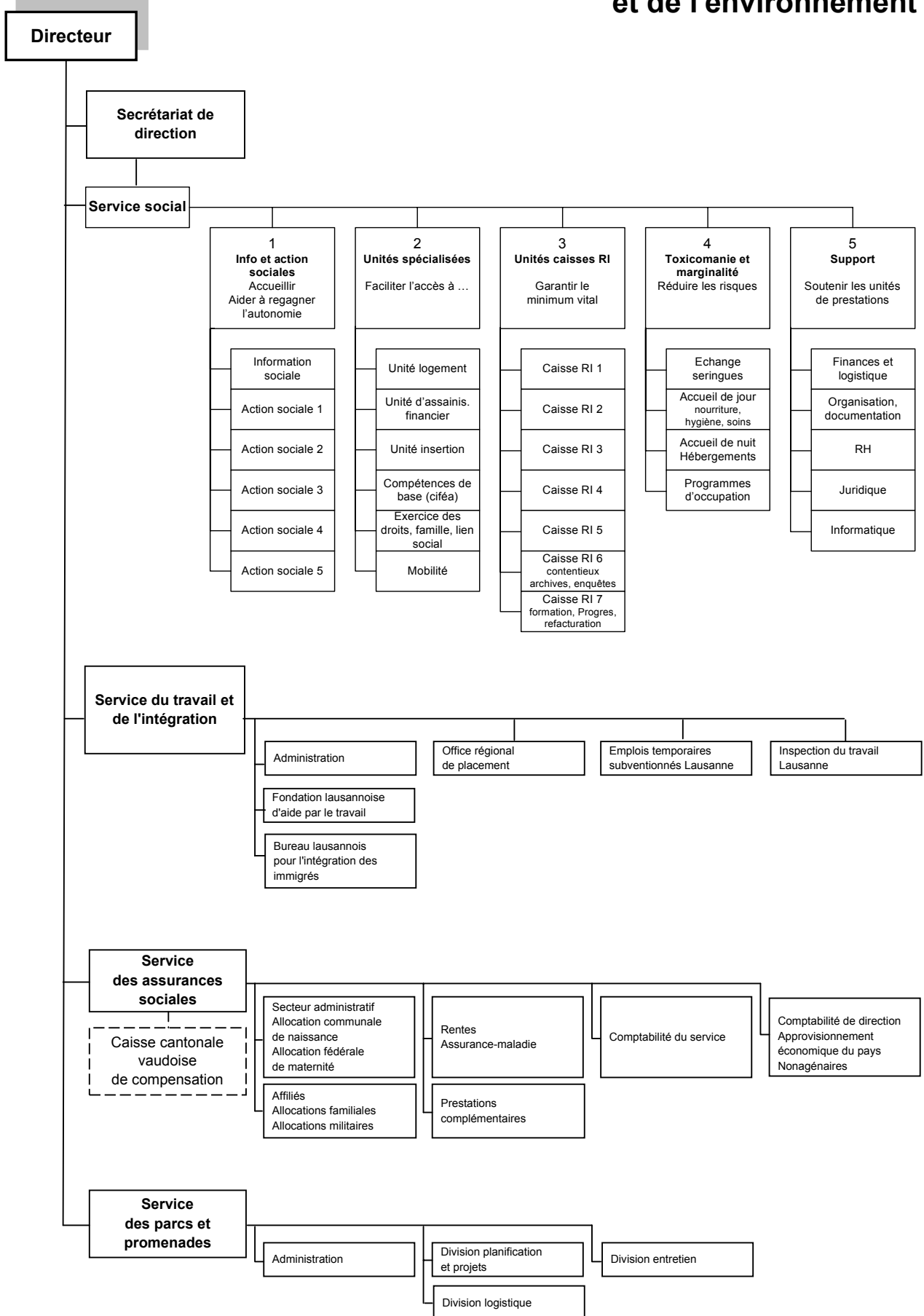
Catégorie III : Avec caries 21%

Catégorie IV : Bouches négligées 1%

SDS : Inscrits au Service 50%

Privé : Non inscrits 50%

Direction de la sécurité sociale et de l'environnement



Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

2008 restera peut-être dans l'histoire comme l'année du tournant. La transition entre une prospérité inconnue depuis les années 1950 et une crise économique profonde risque d'être brutale. A ce propos, deux indicateurs statistiques de la DSSE montrent une évolution apparemment contradictoire.

Le nombre de dossiers de l'aide sociale s'est stabilisé, pour la première fois depuis de nombreuses années. Il faut sans doute voir là l'effet de la très bonne situation économique de ces dernières années: des personnes exclues du marché du travail trouvent la possibilité d'y revenir lorsque l'on est au beau.

Par contre, le nombre de personnes inscrites à l'Office régional de placement a très fortement augmenté dans les trois derniers mois de l'année. Au-delà d'une évolution saisonnière normale (plus de demandeurs d'emploi en fin d'année), le retournement de la conjoncture économique est ici clairement lisible.

La contradiction n'est qu'apparente entre ces deux évolutions. En effet, on assiste toujours à un décalage entre l'évolution du marché du travail, les inscriptions au chômage et les chiffres de l'aide sociale. Celle-ci n'est en effet activée que lorsque toutes les autres solutions, comme les indemnités de chômage, ont été épuisées. Le contrecoup sur l'aide sociale de la crise économique ne sera perceptible que dans le second semestre 2009.

Il reste que l'année écoulée peut être considérée du point de vue social comme une bonne année. Ceci ne signifie pas que l'action sociale s'arrête pour autant. Les situations de détresse persistent et la DSSE continue d'y répondre.

On notera ainsi que les demandes d'aide pour trouver un logement dans un contexte de pénurie aiguë se sont maintenues à un niveau élevé. Les jeunes adultes en difficultés ont été nettement plus nombreux à être adressés à l'unité insertion du SSL.

Sur l'initiative d'assistants sociaux lausannois, deux projets novateurs ont vu le jour: la Fringothèque et Easyswap. Le premier projet vise à permettre l'emprunt de vêtements (en particulier de vêtements pour enfants), sur le modèle des ludothèques. Un soutien bienvenu aux familles pauvres, qui peinent souvent à vêtir correctement leurs enfants grandissants. Le second propose un système original d'échange de biens et de marchandises.

Il a été conçu en collaboration avec des bénéficiaires de l'aide sociale, conformément à la philosophie du SSL, qui cherche à leur faire retrouver leur autonomie.

On notera encore l'augmentation de l'allocation communale de naissance, versée aux seules mères n'exerçant pas d'activité lucrative. Le montant en a été adapté en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation: il varie désormais entre 1000 et 1440 francs.

Sur le terrain difficile, humainement et politiquement, de la toxicomanie, un travail de fond a été effectué, afin d'établir les contours d'un consensus lausannois. Ainsi, les Assises de la toxicomanie ont réuni pour la première fois l'ensemble des professionnels, jetant les bases d'un véritable réseau, approche d'avenir à cette problématique. Dans la foulée et avec l'appui du département de la santé et de l'action sociale, des États généraux ont été organisés, afin de permettre aux représentants des partis et mouvements politiques de rencontrer les professionnels. Le succès de ces deux initiatives laisse augurer un avenir apaisé sur ces questions, ce que confirme le oui massif (à plus de 64%) des Lausannois à la modification de la Loi fédérale sur les stupéfiants, qui pose (enfin) des bases juridiques solides pour l'approche pragmatique dite des quatre piliers (prévention, répression, thérapie et réduction des risques).

L'engagement municipal pour les questions d'intégration a pris un nouvel élan, avec la reconfiguration du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. Premiers résultats tangibles, le succès de la semaine de lutte contre le racisme (portée par les associations et la société civile, mais coordonnée par le BLI) et la participation relevée au colloque organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits humains.

Peu perceptibles par les usagers, mais indispensables à un service public aussi impeccable que possible, deux changements ont impliqué fortement le personnel de la DSSE. Le nouveau numéro de sécurité sociale, remplaçant l'ancien numéro AVS, essentiellement pour des questions de protection des données, est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2008. D'autre part, les Emplois temporaires subventionnés ont obtenu leur certification AOMAS 2005, après un gros travail de documentation des pratiques internes.

Pour les parcs et promenades, enfin, on retiendra comme fait marquant l'inauguration d'un nouveau parc public: la promenade de la Ficelle. Cette liaison entre l'avenue de Cour et Ouchy démontre que le confort d'un parcours loin de la circulation routière peut aller de pair avec une esthétique de grande qualité. Les nombreux usagers de cette promenade, d'ailleurs récompensée par un Flâneur d'Or 2008, distinction des meilleurs aménagements piétons réalisés en Suisse, se réjouissent d'ores et déjà de la floraison prochaine des dizaines de magnolias qui scandent le parcours...

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG) et des allocations familiales (AF)

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la ville ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois. Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement est de son ressort.

LES CHANGEMENTS

Modernisation de la gestion informatique

Le 6 août 2007, le nouveau logiciel Web@AVS a été mis en production. Pour le moment, il ne concerne que le secteur des cotisations; celui des prestations sera réalisé à l'horizon 2010.

Ce nouvel outil a entraîné quelques changements structurels et déplacements de collaborateurs à l'intérieur même du service. C'est ainsi qu'ont été créées deux nouvelles unités administratives: «le groupe du recouvrement» d'une part et celui des «prestations familiales et militaires» d'autre part. Le premier, outre sa mission première consistant à recouvrer les créances de l'agence, gère dorénavant aussi la facturation des cotisations. Quant au second, il se verra confier la gestion des allocations familiales (dont le cercle des bénéficiaires s'étendra, dès 2009, aux personnes sans activité lucrative et à celles de condition indépendante), des allocations

fédérales de maternité et des allocations perte de gain versées aux personnes servant dans l'armée, la protection civile et le service civil. Cette nouvelle unité administrative ne sera toutefois mise en place qu'en 2009.

Transfert des huissiers de la direction au secrétariat municipal

Depuis le 1^{er} juillet 2006 (début de l'actuelle législature) et suite à la suppression du secrétariat général, les huissiers de la direction ont été transférés au service des assurances sociales. Ce rattachement quelque peu insolite (le service des assurances sociales n'a pas vocation d'assumer des tâches transversales) a pris fin au 31 décembre 2007. En effet, la Municipalité a estimé qu'un transfert au secrétariat municipal – en charge des relations avec La Poste – apparaissait opportun et permettrait d'améliorer les synergies existantes. Et c'est ainsi que six personnes représentant 5.2 équivalents plein temps ont été rattachées à AGF à compter du 1^{er} janvier.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

		1 ^{er} janvier		31 décembre	
		n	ept	n	ept
		68	61.8	69	62.7

Apprentis

		1 ^{er} janvier	31 décembre
		3	3

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 1

Nombre d'embauches : 5

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'allocation communale de naissance

Cette allocation, qui existe depuis le 1^{er} janvier 1979, n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

2008 est donc le troisième exercice comptable annuel permettant de mesurer les économies – pour la ville – découlant de la modification du cercle des bénéficiaires. Durant l'année, pour les raisons invoquées ci-dessus, seules 263 allocations ont été octroyées (en diminution de 52.7% par rapport à 2004 – dernière année sans allocation fédérale de maternité –) représentant une dépense totale de Fr. 359'930.– contre Fr. 687'570.– en 2004. Par rapport à cette année-là, la ville a donc vu ses dépenses d'allocations communales de naissance diminuer de Fr. 327'640.– grâce à l'entrée en vigueur de cette allocation fédérale.

Ajoutons que, pour tenir compte de l'évolution importante de l'IPC durant ces trois dernières années (+3.3%), l'allocation a été adaptée au 1^{er} janvier 2008. Le montant de celle-ci varie de Fr. 1'000.– à Fr. 1'440.– (de Fr. 960.– à Fr. 1'400.– auparavant) par palier de Fr. 110.– en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi

d'une allocation est fixé à Fr. 60'000.- (Fr. 57'900.-). Cette limite est augmentée de Fr. 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

Les allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 325 mères pour un montant total proche de 3.3 millions de francs dont près de 800'000 francs ont été versés à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité.

Les nonagénaires

Un cadeau a été remis à 222 nonagénaires (68% de femmes). A noter que le 20% d'entre eux/elles seulement sont placés en EMS. Montant de la dépense: quelque 24'000 francs.

Les allocations familiales cantonales

Deux modifications importantes :

- l'augmentation de l'allocation pour enfant, celle-ci passant de Fr. 180.- à Fr. 200.- (l'allocation de formation professionnelle a passé à Fr. 250.- au 1^{er} janvier 2007 déjà);
- l'octroi d'allocations entières (et non plus partielles versées au prorata du taux d'activité) pour les personnes ayant un salaire égal ou supérieur à Fr. 6'630.- par année (Fr. 552.- par mois). Pour les salaires inférieurs à cette limite, l'allocation demeure calculée au prorata du temps de travail.

Les 60 ans de l'AVS

Acceptée en votation populaire le 6 juillet 1947 par 80% des votants (le taux de participation étant, lui aussi, de 80%), l'une des plus importantes assurances de notre système de sécurité sociale a connu à ce jour 10 révisions, la dernière étant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1996. Quant à la onzième, refusée une première fois en votation populaire le 16 mai 2004, elle est actuellement l'objet d'âpres discussions au parlement fédéral.

Le nouveau numéro de sécurité sociale

L'actuel numéro AVS à 11 chiffres a été remplacé par un numéro de sécurité sociale non « parlant » à 13 chiffres, ceci pour des raisons liées à la protection des données. Dans le domaine de l'AVS, on a passé progressivement à ce nouveau numéro à partir du 1^{er} juillet. Les assurés n'ont eu aucune démarche à accomplir. Ils ont été informés en temps utile soit par leur employeur, soit par la caisse de compensation à partir du deuxième semestre 2008.

Ce nouveau numéro ne peut être utilisé que par les institutions oeuvrant dans le domaine des assurances sociales ou étroitement liées à celui-ci. En dehors de ce contexte, une utilisation du nouveau numéro d'assuré n'est possible que si une base légale est créée. Il est d'ores et déjà prévu que les services chargés de l'exécution de l'aide sociale et de la réduction des primes dans l'assurance-maladie, de même que les établissements de formation, pourront utiliser ce nouveau numéro.

La carte grise actuelle a été remplacée par un nouveau certificat au format carte de crédit. Là aussi, aucune démarche n'a dû être entreprise. L'employeur et les caisses de compensation se sont occupés de tout.

Autre nouveauté: l'attestation d'assurance qui confirme à l'assuré que son employeur l'a annoncé à la caisse de compensation compétente et lui donne la certitude que la caisse qui émet l'attestation gère maintenant son compte individuel AVS.

Exonération des cotisations sur les salaires de minime importance

Depuis le 1^{er} janvier, sont exonérés des cotisations AVS/AI/APG et AC les salaires ne dépassant pas 2'200 francs par an et par employeur. Si la rémunération est supérieure à ce montant, les cotisations sont prélevées sur la totalité du salaire.

Notons toutefois que la personne salariée peut exiger de l'employeur qu'il déduise les cotisations, même d'un salaire inférieur à 2'200 francs par an et qu'il les verse à la caisse de compensation.

Mais attention! Les cotisations des *personnes employées dans un ménage* pour y effectuer des travaux de nettoyage, des tâches ménagères ou des activités d'assistance (par exemple garde d'enfants, de personnes âgées ou d'animaux) *sont prélevées dès le premier franc*.

Et que peut-on dire des primes d'assurance-accidents sur ces salaires qualifiés de minime? Elles ne sont pas perçues non plus lorsque le salaire ne dépasse pas 2'200 francs par an sauf pour les revenus résultant d'une activité dans un ménage.

SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION

ORGANISATION DU SERVICE

L'année 2008 a vu la création, dès le mois de mai, d'une unité « Support » au sein de la direction du service du travail et de l'intégration. Cette unité regroupe les unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ». L'unité « Support » apporte un soutien technique et logistique à toutes les unités « métiers » du STI, soit l'ORP, l'ETSL, l'ITL, le BLI et la FLAT.

Les sphères d'activités administrative et informatique sont, par nature, dépendantes l'une de l'autre et leur travail concerté apporte une amélioration de l'efficacité par la mise à disposition de tout le STI des compétences spécifiques du personnel qui les compose.

On notera, dans les premiers travaux effectués par cette unité en 2008 en collaboration avec d'autres unités du STI ou d'autres services de la Ville de Lausanne, la connexion au réseau RÉCOLTE des programmes spécifiques d'ETSL sis dans la zone de Sévelin-rte de Genève et la reprise de la gestion du contentieux et des procédures de poursuites au bénéfice de la FLAT.

Au cours de l'année 2008 le nombre total des collaborateurs et collaboratrices du STI a très peu varié.

Dans un souci d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, le STI a mis en place, depuis cette année, des journées d'accueil dédiées à la visite de toutes nos unités.

Conscient des difficultés de favoriser des moments d'échanges entre les collaborateurs et collaboratrices, et pour tenir compte de la dispersion géographique de ses unités, le STI a organisé un petit Noël pour les enfants de son personnel.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	8	7.9	9	8.5
FLAT	1	1	1	1
ITL	7	6.5	7	6.5
ETSL	51	38.9	48	38.1
ORP	70	66.5	70	65.7
BLI	3	3	6	3.7
Total	140	123.8	141	123.5

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	1		2	
ETSL	1		2	
Total	2		4	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 3
Nombre d'embauches : 9

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS (BLI)

L'année 2008 constitue un nouveau départ pour l'équipe renouvelée du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. Engagement et introduction de nouveaux collaborateurs, consolidation de collaborations à l'interne et à l'extérieur de l'administration communale, mise sur pied des projets favorisant la visibilité et le travail de fond du BLI ont été les objectifs principaux au cours de cette période.

Trois projets témoignent de la volonté de développer le BLI en tant que centre de compétences dans le domaine de l'intégration et la prévention du racisme, ainsi que de servir de plateforme dynamique d'information :

- Du 17 au 21 mars s'est déroulée la Semaine d'actions contre le racisme 2008, dont le BLI a assuré le travail de coordination avec la dizaine d'associations participantes et a été salué unanimement par tous les partenaires. En dépit des conditions difficiles, ce projet qui rend visible l'engagement de la Ville dans le cadre de la Coalition européenne des villes contre le racisme, a rencontré un excellent écho auprès du public et des médias. Sur la base de l'évaluation de cette édition, les associations et le BLI se sont déclarés partantes pour une nouvelle édition 2009.
- Pour la rentrée de septembre, le BLI a fait peau neuve. Outre un logo, le premier depuis sa création en 1971, le BLI affiche désormais un site internet entièrement repensé. Une série de publications sur Internet sous le titre générique « Les Cahiers du BLI », ainsi que des dépliants d'information, ont été lancés simultanément.

- A l'occasion de la Journée internationale des droits humains, le BLI, en collaboration avec la Commission tripartite d'intégration, a organisé un colloque sur le thème « Intégration des étrangers et droits humains – Enjeux sociaux et actions concrètes ». La forte participation (près de 250 personnes) et la qualité des interventions encouragent à poursuivre ce type d'activités.

Sur le plan international, à la demande du Département fédéral des affaires étrangères, le BLI s'est chargé d'organiser l'accueil par la Ville de Lausanne en septembre 2008 de la délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe en visite en Suisse. Cette première a été l'occasion de mettre en relief les efforts concrets de la Ville de Lausanne en matière d'intégration et de lutte contre la discrimination.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

L'année 2008 a été marquée pour ETSL par l'introduction de nombreuses nouveautés.

La certification de la norme AOMAS 2005, qui est un dérivé de la norme ISO 9001, a été obtenue durant l'automne suite à un audit de l'institut SQS. Chaque année ETSL sera soumis à un audit de suivi et repassera par une certification totale tous les trois ans. ETSL possède désormais de nombreux outils qui lui permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de ses prestations. Ainsi, en 2008, 20% des dossiers individuels des participants ont fait l'objet d'une analyse qualité et les enquêtes de satisfaction auprès des conseillers ORP et des participants ont été étendues à toutes les offres d'ETSL.

Sur le plan de l'organisation interne, une avancée importante a été effectuée au niveau de l'infrastructure informatique et du système d'information général d'ETSL. Tous les collaborateurs sont désormais reliés au réseau RÉCOLTE et ont également accès à l'ensemble de la documentation de référence placée sur l'intranet. Cette documentation est régulièrement mise à jour. Le site internet d'ETSL a été mis en ligne durant l'été. Enfin, le Conseil communal a accepté un crédit supplémentaire pour qu'ETSL puisse disposer en 2009 d'une base de données centralisée.

Des séances pédagogiques ont été introduites pour la première fois cette année tant dans les équipes des programmes spécifiques qu'au niveau de l'ensemble d'ETSL. Ces séances permettent d'approfondir la réflexion commune autour de situations individuelles particulièrement complexes.

De nombreux cours « transition emploi » ont été délivrés durant toute l'année. Ces cours prennent la forme de stages d'accueil d'une durée de trois mois et sont octroyés à des bénéficiaires du revenu d'insertion en phase de transfert entre le suivi du CSR et celui de l'ORP. ETSL a également accueilli quelques jeunes au RI, pour les aider à définir un projet de formation tel qu'un apprentissage, de même que plusieurs personnes en phase de détection précoce de l'assurance invalidité.

Sur le plan des offres, le Service de l'emploi a souhaité ne pas renouveler sa commande de 10 postes ETS pour notre offre ETSL-Croix Rouge et il a donc été mis un terme à ce programme spécifique à la fin du mois de décembre. De même le Secrétariat à l'économie n'a pas souhaité prolonger le programme pilote « Syni emploi » qui avait débuté en 2007 et qui se voulait complémentaires à nos autres offres nationales « Syni Lausanne » et « Syni 21 ».

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.), créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre Rapport d'activité.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008 d'un nouvel alinéa à l'article 19 de la loi sur le travail traitant des dérogations à l'interdiction de travailler le dimanche, les cantons peuvent fixer au plus quatre dimanches par an pendant lesquels le personnel peut être employé dans les commerces sans qu'une autorisation soit nécessaire. Pour sa part, le canton de Vaud n'a pas encore statué sur le nombre accordé de dimanches et les dates fixées.

L'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs adoptée par le Conseil fédéral est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, en même temps que celle de l'abaissement de l'âge de protection de ces derniers que fixe la loi sur le travail.

La nouvelle ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (ordonnance 5 relative à la loi sur le travail, OLT 5; RS 822.115) a pour objectif la protection de la santé, de la sécurité et de la moralité au travail des jeunes de moins de 18 ans. Cet objectif s'applique aux jeunes en formation, à ceux qui exercent déjà une activité professionnelle à titre principal et à ceux qui effectuent de petits travaux pendant leur temps libre pour gagner de l'argent de poche.

Conformément à l'application de l'article 7a de la loi vaudoise sur l'emploi (LEmp), le service cantonal de l'emploi a mis en service son nouveau référentiel des entreprises et gestionnaire d'activités. Cette application devrait faciliter le travail des différents inspecteurs intervenant sur le marché du travail: inspecteurs du travail, inspecteurs du contrôle du marché du travail (travail illicite et mesures d'accompagnement), délégués aux contrôles des métiers de bouche, contrôleurs des chantiers.

Sur les 308 contrôles effectués, le 36% des contrôles n'est pas annoncé. Ce procédé est utilisé dans les cas de suspicion d'infraction (par exemple : durée du travail), de plainte ou lorsque l'entreprise a reçu un délai pour remédier à une anomalie ou mettre en œuvre une exigence de l'ITL.

Suite à un changement de la législation, l'ITL ne délivre plus les autorisations pour l'installation des récipients sous-pression.

L'ITL a délivré 159 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments Fr. 7'880.-) et a effectué 35 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (Fr. 3'302.-). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de Fr. 92'463.-.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

Les indices de confiance des consommateurs et des employeurs se sont bien maintenus jusqu'en septembre, nous permettant d'atteindre nos objectifs et de baisser le nombre de demandeurs d'emploi de 4'895 (janvier 2008) à 4'600 à fin septembre 2008. Nous avons réalisé 600 visites d'entreprises, acquis 3'111 places vacantes et placé 800 demandeurs d'emploi. La durée moyenne d'indemnisation a encore baissé pour se situer à 167 jours en moyenne annuelle, juste en dessous de l'objectif fixé (170 jours).

Dès octobre la tendance s'est inversée, marquée par une très forte augmentation des inscriptions au chômage (+15%). L'année se termine avec 5'106 demandeurs d'emploi inscrits à Lausanne.

Le marché du travail a été porteur jusqu'en septembre.

Les secteurs ayant bénéficié des plus fortes baisses sont:

- les professions en rapport avec la peinture avec moins 12%.
- l'industrie métallique et la construction de machine avec moins 11%.
- le bâtiment et le génie civil avec moins 5%.

Les hausses les plus marquantes sont à relever chez la main d'œuvre non qualifiée et les autres professions non spécifiquement définies dans PLASTA (+32%), dans le secteur des soins médicaux (+17%) et des professions scientifiques (+15%).

La répartition de tranches d'âge n'a pratiquement pas subi de modification à l'exception des jeunes femmes et des hommes de plus de 60 ans qui ont un peu mieux profité des places disponibles. A l'opposé les personnes de 50 à 59 ans sont les seules à voir leur proportion augmenter.

Les entrées au chômage de longue durée ont diminué de 10.7%, passant de 1'706 à 1'524.

L'objectif fixé par le Conseil d'Etat en matière de placement de bénéficiaires du RI a été dépassé: les ORP du canton devaient placer 820 bénéficiaires RI, l'ORP de Lausanne en a placé 495.

La charge en nombre de dossiers par conseiller est en augmentation depuis septembre 08, passant de 108 en janvier à 114 en décembre 2008.

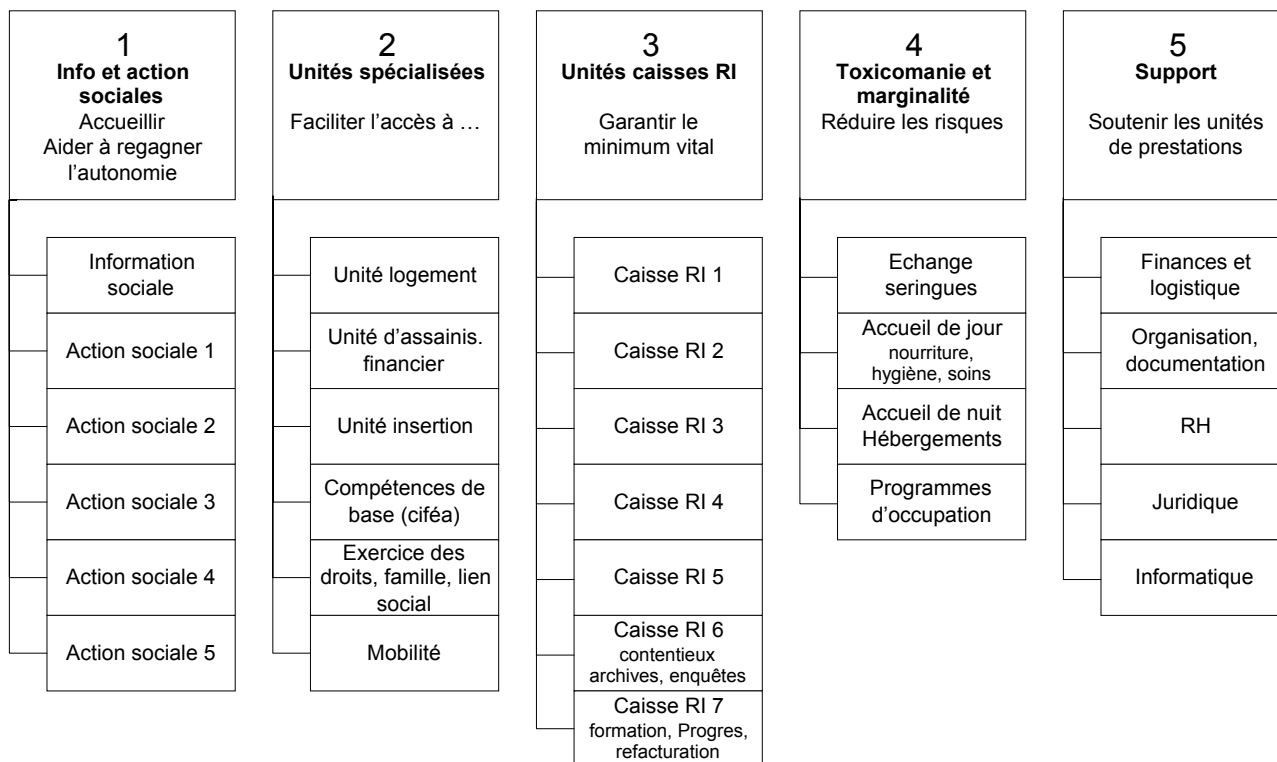
L'année 2009 devrait être marquée par une forte augmentation du chômage, et ses corollaires, l'augmentation des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires en fin de droit.

Notre défi sera de recruter et de former assez de nouveaux conseillers pour maintenir une charge de travail acceptable afin de garantir un service de qualité aux usagers. L'introduction à l'échelle nationale, après report, du nouveau système informatique PLASTA se fera dans un contexte peu favorable.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE

MISSIONS ET ORGANISATION

Dès 2004, le service social a été organisé selon le principe « une mission → une unité → un-e responsable ». En 2004 et 2005, les unités logement et insertion ont été créées. En 2006, le service a accueilli les institutions subventionnées par le secrétariat général de la DSSE et dès 2007, le dispositif toxicomanie et marginalité. En même temps, il a fait face à une augmentation massive de la demande d'aide sociale publique, qui l'a contraint à augmenter ses effectifs et multiplier ses sites. Cette évolution a conduit le service à se réorganiser. Il comprend désormais cinq grands domaines :



En 2008, la prestation financière du RI est encore assurée par les assistants-es sociaux-les (domaine 1), avec le concours des collaborateurs-rices administratifs-ves (domaine 3), raison pour laquelle les domaines 1 et 3 sont encore groupés dans les pages qui suivent. Courant 2009, la bascule dans la nouvelle organisation sera achevée et la prestation financière du RI sera assurée par le seul personnel administratif.

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité support	1	1
Total	1	1

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 19
 Nombre d'embauches : 30

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Action sociale	120	96.35	123	100.2
Administration (SSL)	8	7.6	8	7.6
Caisse RI	27	24.65	26	23
Groupe ressources	5	4.3	6	5.3
Info sociale - SSL	10	8	11	8.8
Insertion	9	6.3	9	6.4
Institutions subventionnées	4	3.2	4	3.2
Uniset	3	3	2	2
Unité assainissement finances	8	6.2	8	6.3
Unité Logement	19	15	20	16.2
Unité support	20	16.5	17	13.5
Total	233	191.1	234	192.5

DOMAINES 1 ET 3

UNITÉS INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Prestations

- Accueillir et orienter
- Garantir le minimum vital (octroi du Revenu d'insertion – RI)
- Aider à regagner l'autonomie (appui social)

Activité 2008

Les tableaux suivants renseignent sur l'évolution de la demande et des dépenses d'aide sociale ainsi que sur les données d'ordre sociologique et démographique permettant d'appréhender le profil des bénéficiaires.

Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux

Année	Dépense brute	Evolution en %	Rétrocessions de tiers	Evolution en %	Dépense nette	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.		4 220 381.00	
2000	65 540 001.40		12 306 409.75		53 233 591.65	+ 1'161.3
2001	63 393 777.25	- 3.3	12 681 182.30	3.0	50 712 594.95	- 4.7
2002	67 520 684.08	+ 6.5	17 895 208.92	41.1	49 625 475.16	- 2.1
2003	72 828 469.05	+ 7.9	24 746 285.85	38.3	48 082 183.20	- 3.1
2004	78 752 894.85	+ 8.1	20 328 540.25	-17.9	58 424 354.60	+ 21.5
2005	88 062 832.75	+ 11.8	17 479 071.20	-14.0	70 583 761.55	+ 20.8
2006	96 013 073.90	+ 9	13 880 876.85	- 20.6	82 132 197.05	+16.4
2007	101 504 430.07	+ 5.7	15 154 306.26	+ 9.1	86 350 123.81	+ 5.1
2008	103 204 064.76	+ 1.7	16 619 502.75	+ 9.7	86 584 562.01	+ 0.3

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2008)

Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'au moins un paiement durant l'année

Année	ASV	Bouton d'Or/ RMR	RI	Total	Evolution en %
1990	2 628	281		2 909	
2000	3 882	1 881		5 763	+ 98.1
2001	3 774	1 241		5 015	-13.0
2002	4 203	1 021		5 224	+ 4.2
2003	4 526	1 239		5 765	+ 10.4
2004	4 534	1 627		6 161	+ 6.9
2005	4 660	2 043		6 703	+ 8.8
2006	1 350	536	6 022	7 908	+ 18
2007	22	12	6 409	6 443	- 18.5
2008	14	5	6 413	6 432	- 0.2

Sources : Miroir statistique (données 1990) ; Datawarehouse/Progrès (données 2000-2008)

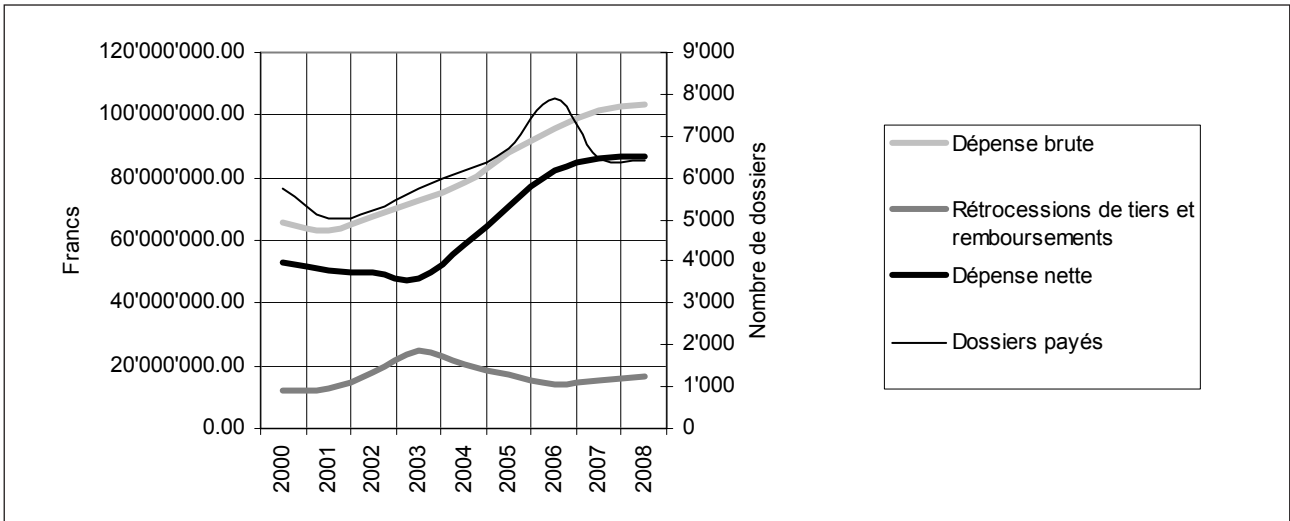
Nota bene : jusqu'en 2005, un même bénéficiaire était susceptible de recevoir des paiements de plus d'un régime dans une même année (p. ex. lorsqu'il passe du RMR à l'ASV). Il sera dès lors comptabilisé une fois dans chaque colonne. De plus, l'année 2006 étant celle de la transition vers le régime unique du RI, des paiements rétroactifs ASV et RMR ont encore été effectués cette année-là. Ici aussi, des mêmes bénéficiaires sont susceptibles d'apparaître plus d'une fois.

Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

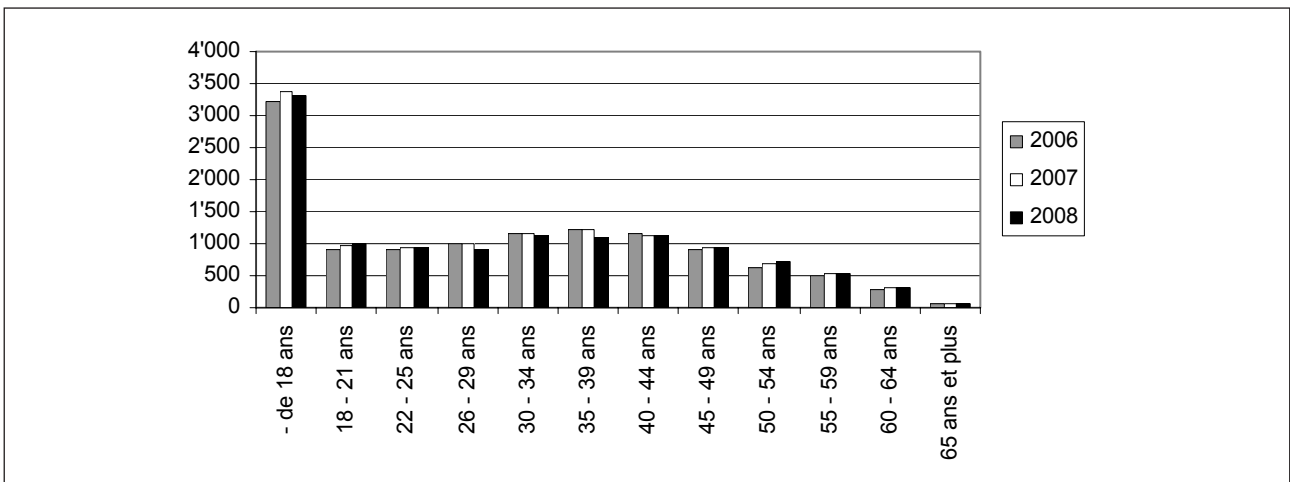
Année	ASV	Evolution en %	Bouton d'Or/ RMR	Evolution en %	RI	Evolution en %	Total	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1 965		529	- 35.6			2 494	
2002	2 202	+ 12.1	461	- 12.9			2 675	+ 7.3
2003	2 312	+ 5.0	526	+ 14.1			2 843	+ 6.3
2004	2 390	+ 3.4	711	+ 35.2			3 104	+ 9.2
2005	2 551	+ 6.7	918	+ 29.1			3 476	+ 12.0
2006	128	- 95.0	54	- 94.1	3 639		3 821	+ 9.9
2007	2	- 98.5	1	- 98.1	3 905	+ 7.3	3 908	+ 2.3
2008	1	50.0	0	- 100.0	3 935	+ 0.8	3 936	+ 0.7

Source : Datawarehouse (Progrès)

Dossiers payés, dépenses et recettes des régimes cantonaux



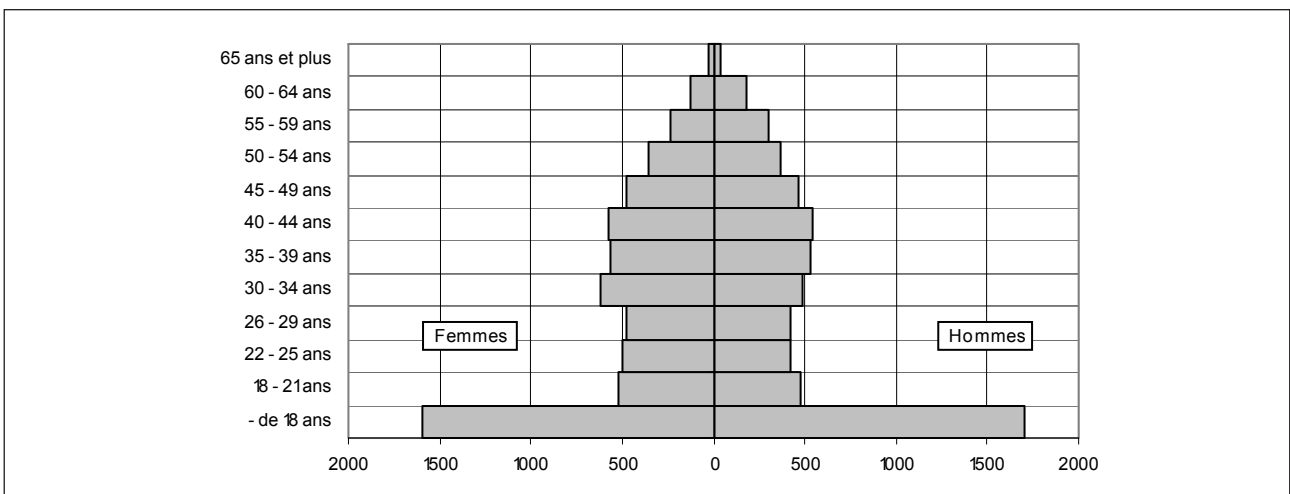
Bénéficiaires RI aidés (titulaire du dossier + membres du ménage), selon l'âge, par année



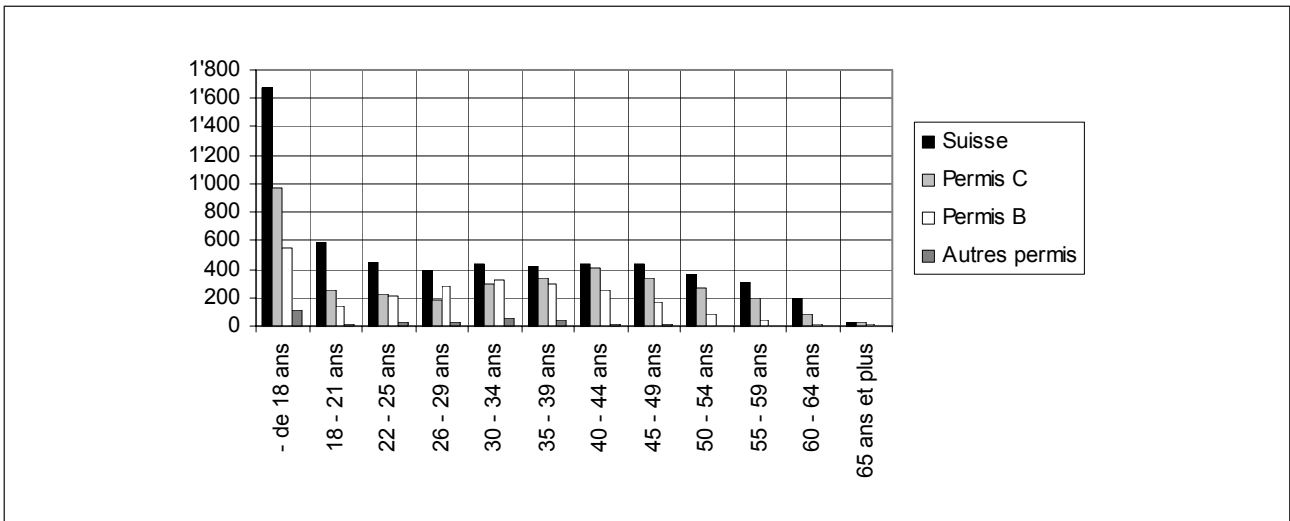
Bénéficiaires RI âgés de 0-5 ans, par année

	2006	2007	2008
Nb 0-5 ans aidés	1'957	2'125	2'116
Nb total - de 18 ans	3'205	3'377	3'297
% 0-5 ans	61.1	62.9	64.2

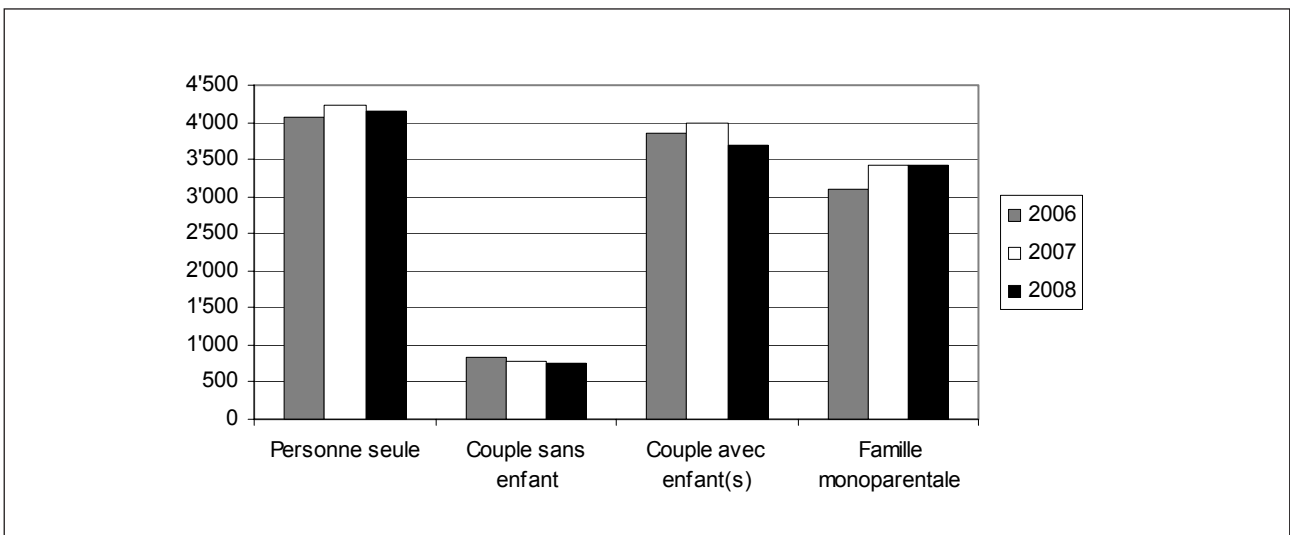
Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon l'âge et le sexe, en 2008



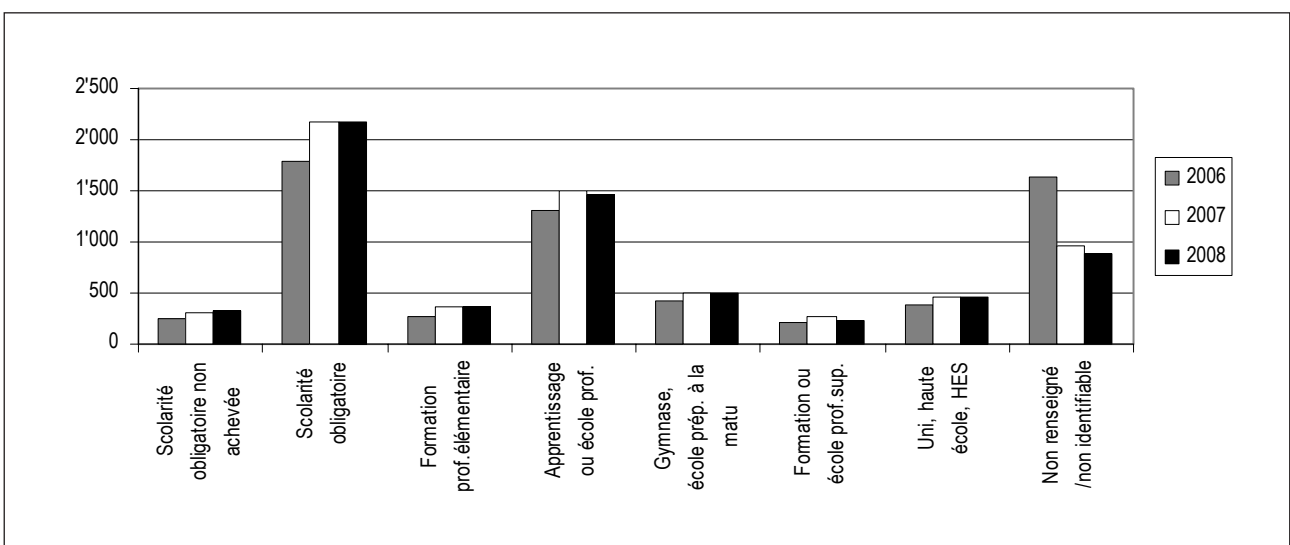
Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon le titre de séjour et l'âge, en 2008



Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon le type de ménage, par année



Bénéficiaires RI (titulaire du dossier uniquement) selon le degré de formation, par année



Les tableaux ci-après montrent l'évolution des Fonds de la DSSE, auxquels le domaine information et action sociales du SSL recourt régulièrement pour des aides ponctuelles.

Evolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2005	2006	2007	2008
Reçues	623	419	350	318
Acceptées	560	380	321	301
Refusées	63	39	29	17

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700 000.—		700 000.—
1992	2 950.—	175 709.05	527 240.95
1993	8 560.—	235 393.40	300 407.55
1994	217 899.40	233 058.85	285 248.10
1995	101 125.88	129 975.45	256 398.53
1996	402 605.85	109 282.20	549 722.18
1997	49 500.20	197 614.30	401 608.08
1998	280 314.50	163 778.—	518 144.58
1999	1 012 611.80	263 637.60	1 267 118.78
2000	171 165.35	495 486.35	942 797.78
2001	59 147.80	683 350.70	318 594.88
2002	454 674.55 ¹	612 875.25	160 394.18
2003	884 519.60 ²	444 495.65	600 418.13
2004	854 858.38 ³	433 315.95	1 021 960.56
2005	87 572.00	422 037.00	687 495.56
2006	167 813.95	453 243.45	402 066.06
2007	180 948.10	395 990.80	187 023.36
2008	945 903.76 ⁴	270 733.15	913 780.27

¹ dont Fr. 99 000.— crédit spécial (préavis 54/2002)

² dont Fr. 700 000.— recapitalisation (préavis 53/2002)

³ dont Fr. 761 568.23 de successions en déshérence

⁴ dont Fr. 350 000.— recapitalisation (préavis 63/2007) et Fr. 553 032.56 de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à Fr. 3'759'498.47. A la même échéance le fonds avait accordé des dons pour un total de Fr. 4'575'627.50 et des prêts pour Fr. 916'943.15 dont Fr. 774'047.45 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour Fr. 87'409.85 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à Fr. 913'780.27.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2007	2008
Reçues	79	34
Acceptées	70	30
Partiellement acceptées	2	2
Refusées	7	7

Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale

	2007	2008
Montant total demandé	82 321.15	36 711.15
Montant total accordé	72 500.50	34 070.95
dont en don	65 183.70	24 834.55
dont en prêt	7 316.80	8 000.00

En 2008, sur les 32 demandes acceptées ou partiellement acceptées, 28 ont été accordées sous forme de dons et 2 ont été accordées sous forme de prêt.

L'évolution de l'aide sociale en 2008

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la demande d'aide sociale est demeurée stable en 2008. Deux raisons au moins à cette évolution positive :

- une collaboration accrue avec l'ORP qui a favorisé des reprises d'emploi que la très bonne conjoncture économique a par ailleurs rendu possibles ;
- la fin de la prise en charge des étrangers en situation irrégulière, sur décision du Service de prévoyance et d'aide sociales (les intéressés relèvent désormais de l'aide d'urgence).

Poursuite des travaux préparatoires de la nouvelle répartition des tâches entre métiers

En 2008, le service a continué de préparer la nouvelle répartition des tâches entre métiers qui sera déployée courant 2009. A relever en particulier :

- la poursuite du projet pilote visant à tester la nouvelle répartition des tâches entre personnel social et personnel administratif ;
- la participation active aux travaux menés avec le Service de prévoyance et d'aide sociales, l'Ecole d'études sociales et pédagogiques et d'autres CSR, en vue d'adopter des principes directeurs ainsi qu'un protocole de l'intervention sociale ;
- la participation à un projet pilote de collaboration plus étroite avec l'Office régional de placement et l'Office AI (projet Mamac).

Perceptions indues et non conformités – les résultats de l'audit de l'UCC

En 2007, l'unité de conseil et de contrôle (UCC) du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) avait analysé les dossiers de 93 ménages auxquels ont été versés environ 2,2 millions de francs. Les résultats définitifs de l'audit ont été communiqués à la fin du premier semestre 2008. 6 dossiers présentaient des prestations indues pour un total de 25'000 francs, soit 1.1% du volume total des prestations versées, dont une partie était déjà détectée et même remboursée par les bénéficiaires concernés.

L'audit précédent, mené par le Contrôle cantonal des finances, ne chiffrait pas précisément les perceptions indues mais concluait à des anomalies significatives dans 14 des 68 dossiers contrôlés (déviations dont l'incidence est telle qu'elle influence de manière significative respectivement la décision concernant l'octroi de paiement d'ASV ou de RMR et le non-recouvrement d'une recette).

L'amélioration ainsi constatée s'explique par l'ensemble des mesures prises, telles que :

- sensibilisation et formation du personnel – qui a consenti à des efforts importants
- adoption d'une check list de contrôle pour chaque dossier, visée par deux personnes
- audits internes

Enfin, 18 dossiers (19%) présentait des non-conformités ne portant pas à conséquence, alors que la moyenne cantonale pour l'ensemble des audits UCC de 2007 est de 30% (attention: une même non-conformité revenant dans plusieurs dossiers est comptabilisée plusieurs fois). Des mesures préventives ont d'ores et déjà été prises pour améliorer ce résultat à l'avenir.

Les audits déterminent si les vérifications de l'indigence prescrites par l'autorité cantonale ont été faites, et si les pièces nécessaires à cet effet figurent aux dossiers. Ils permettent également de s'assurer que le RI a bien été accordé à titre subsidiaire, autrement dit que les employeurs, la famille, ainsi que les autres régimes sociaux (par exemple l'assurance chômage) susceptibles d'intervenir ont bien été sollicités. Les audits ne permettent pas de détecter des fraudes que seules des enquêtes – diligentées en cas de doute ou de dénonciation – peuvent mettre au jour. L'audit de l'UCC au service social avait été souhaité par le chef de service lui-même.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2005	2006	2007	2008
Demandées	147	138	223	327
Menées	101	127	66	380

Perceptions indues et restitutions 1999 à 2008

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
1999	110 883.35	
2000	143 734.05	
2001	595 792.25	
2002	666 128.15	
2003	706 335.35	
2004	1 293 193.53	
2005	1 644 706.55	
2006	652 551.05	-650 321.30
2007	2 819 523.60	-320 730.05
2008	3 358 583.90	-389 069.10

Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006

Nota bene: cette statistique a été établie via Datawarehouse, sur la base des indus enregistrés dans Progrès.

Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

626 décisions d'indus établies en 2008 pour un montant de Fr. 3'358'583.90 ont été enregistrées dans Progrès au 31.12.2008. Ainsi le service a-t-il tout mis en œuvre, en 2008, pour rattraper son retard dans le traitement des demandes d'enquêtes et le suivi des perceptions indues (émission des décisions de restitutions et de sanctions administratives, suites pénales). C'est la principale raison pour laquelle le montant des perceptions indues est en sensible augmentation par rapport à l'année précédente. Mais l'introduction de la procuration générale au 1^{er} février 2008 a également joué un rôle important puisqu'elle a permis de découvrir plus d'un million de francs d'avoirs non déclarés par les bénéficiaires. Enfin, le nombre d'enquêtes demandées par les assistants sociaux en cas de doute a fortement augmenté.

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

LOGEMENT

Prestations

- Maintenir le logement lorsque l'intervention de l'assistant social généraliste ne suffit pas
- Aider à la recherche d'un logement
- Attribuer un logement d'urgence (hébergement) ou de transition
- Conserver les meubles en cas d'expulsion

Activité 2008

Demandes à l'unité logement

Nombre de demandes	2006	2007	2008	Evolution en %
Total nouvelles demandes	760	820	755	-8
Types de problématiques				
Accès au logement	545	590	503	-15
Maintien dans le logement	215	230	252	+9
Types de prestations				
Individuelles	500	470	361	-23
Collectives	260	350	394	+13
Total ménages ayant été suivis en appui social individuel lié au logement	327	588	586	0

Evolution du parc de logements

Logements de transition et logements sociaux	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	Evolution en %
Nombre d'objets	182	211	266	308	342	+11
Nombre de gérances	29	32	35	42	44	+5

Expulsions

Expulsions (habitations et locaux commerciaux)

Expulsions (habitations et locaux commerciaux)	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution en %
Annoncées	285	185	254	253	267	+5
Exécutées	140	105	120	128	135	+5
Reportées sur place	26	8	17	15	10	-33
Annulées	145	80	125	125	132	+5

Expulsions (habitations)

Expulsions (habitations)	2006	2007	2008	Evolution en %
Annoncées	201	187	229	+22
Exécutées	94	95	107	+13

Garde-meubles

Lots	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	Evolution en %
Nombre de lots stockés	91	73	75	86	127	+48
Entrées durant l'année	49	36	38	25	37	+48

Evolution de la situation dans le domaine du logement

Le service social vient en aide aux familles expulsées de leur logement. S'il ne parvient pas à trouver un arrangement de paiement avec la gérance, il peut être amené à accueillir temporairement les intéressés dans l'un de ses logements « de transition » (appartements loués à des gérances de la place et sous-loué aux usagers du service). Avec la crise du logement particulièrement aiguë, le parc de logement de transition tend à devenir un parc de logements sociaux. Jusqu'en 2006 en effet, le service enregistrait une sortie du parc pour deux entrées. Dès 2006, le service enregistrait deux sorties pour une entrée, puis, dès 2008, une sortie pour près de trois entrées. De nombreuses personnes peu solvables ou dont le profil ne correspond pas aux attentes des gérances ne trouvent plus de logement sans passer par une sous-location accordée par le service social.

UNAFIN

Prestations

- Etablir la situation financière ainsi que, le cas échéant, le passif de l'utilisateur (gestion de budget spécialisée).
- Procéder au règlement amiable des dettes, judiciaire (art 333 LP) ou extra-judiciaire, éventuellement au dépôt d'une faillite (art. 191 LP).
- Si le règlement n'est pas possible de suite, le préparer; conseiller les usagers pour mieux vivre avec leurs dettes.

Activité 2008

Evolution des dossiers unafin

	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	231	253	255 dont 13 RI
Procédures de désendettement abouties avec succès clôturées	19	31	21
Procédures de désendettement ayant échoué clôturées	5	5	1
Situations stabilisées grâce à un appui social et clôturées	52	55	45
Dossiers en cours	163	171	167

Outre les prestations de conseil individuel, l'unafin applique, à Lausanne, le programme cantonal de prévention de l'endettement, qui consiste pour l'essentiel en séances de sensibilisation destinées à des publics cibles définis.

Séances de sensibilisation

Public	2007	2008
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	9	5
Nouvelles familles	14	10

- 5 séances de sensibilisation ont été réalisées à Lausanne (3), Morges (1) et Vevey (1), en collaboration avec la FRC et Caritas, partenaires du projet ;
- 5 stands de sensibilisation ont été réalisés en phase test dans l'Espace Prévention de Lausanne et Couronne lausannoise par les animatrices de l'unafin, en vue d'un déploiement du projet en 2009 dans les 3 autres Espaces Prévention (La Côte, Nord Vaudois, Pays d'Enhaut).

En 2008, l'unafin a développé ses prestations dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle accrue :

- *Nouvelle prestation de préparation du désendettement pour les bénéficiaires du RI*

L'unafin a mis sur pied (dès mars) une prestation destinée exclusivement aux bénéficiaires du RI en proie à des dettes, souhaitant reprendre une activité professionnelle mais craignant de se retrouver au minimum vital de l'Office des poursuites dès la reprise d'emploi. Dans ce cadre, les perspectives d'assainissement sont expliquées par le spécialiste en fonction du salaire hypothétique et du montant des dettes.

- *Mandat du SPAS (trois régions), collaboration avec Caritas et CSP (plate-forme)*

Le Canton de Vaud dès 2008, subventionne trois institutions spécialisées pour la « gestion de budget spécialisée et l'assainissement de dettes ». Le territoire cantonal est couvert et réparti entre : SSL/unafin pour Lausanne, CSP pour la ceinture Lausannoise et le Nord, Caritas pour la Côte et la Riviera. Une plate-forme de collaboration a été mise sur pied pour la régionalisation de cette prestation. Les prestations devront à terme être identiques. Un programme de formation continue interinstitutionnel sera mis sur pied dès 2009.

INSERTION

Prestations

- Effectuer un bilan de compétence, si nécessaire proposer des tests d'aptitude
- Aider à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel (orientation et validation)
- Aider à la mise en œuvre d'un projet socioprofessionnel

Activité 2008

Evolution des dossiers JAD

Evolution des dossiers unité insertion

Publics	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008
Jeunes reçus par l'unité insertion	385	109*	139 (nouvelles situations)
Jeunes pour lesquels un droit au RI a été reconnu	330	100	127 (nouvelles situations)
Démarches de bilan et d'élaboration de projet abouties	166	225**	161**
Jeunes ayant suivi une ou plusieurs mesures d'insertion	94	113**	100**

* En 2007 et 2008, seulement une partie des nouveaux jeunes demandant l'aide sociale a été adressé à l'unité Insertion car sa capacité d'accueil avait atteint les limites.

** Y compris jeunes adressés à l'unité en 2006 et 2007.

Pendant l'année 2008, l'unité insertion a suivi, en moyenne, 230 jeunes. L'unité a également offert des prestations d'orientation et d'insertion à 91 jeunes suivis par l'action sociale, ainsi qu'à 6 jeunes entre 16 et 17 ans dont les parents sont suivis par l'action sociale.

Sous forme de tableau :

FORJAD (formation professionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale)

Programme FORJAD	2006	2007	2008
Jeunes inscrits par l'unité insertion	28	53	81
Jeunes inscrits par l'action sociale	25	60	82
Total SSL	53	113	163

Globalement, depuis le lancement du programme FORJAD en 2006, 183 jeunes du SSL ont eu accès à une place de formation professionnelle.

Autres publics

	2007	2008
Jeunes 18-25 ans suivis par un AS d'Action sociale	20	71
Jeunes de 16/17 ans dont les parents sont suivis par AS	-	6

L'unité a continué d'assurer une permanence hebdomadaire pour aider les jeunes à rédiger leur CV et des lettres de motivation. Cette permanence est ouverte à tous les jeunes suivis par le SSL.

COMPETENCES DE BASE – communauté d'intérêt de la formation élémentaire des adultes (ciféa)

Prestation

- Formation élémentaire pour adultes

Institution	Prestations	Nb de places
Lire et Ecrire	Illettrisme	528
Français en Jeu	Français langue étrangère	723
Centre femmes	Français langue étrangère-couture	504
Cefil	Informatique	792
Retravailler-corref	Calcul-citoyenneté	676

Activité 2008

Le dispositif a fait l'objet d'une refonte complète en vue d'améliorer l'efficacité de l'offre et de répondre au plus près à la demande de qualifications pour l'entrée en formation qualifiante, à la reprise d'emploi ou au maintien de l'activité professionnelle – conformément à la volonté du conseil communal.

38 conventions de prestations ont été conclues en 2008 qui s'inscrivent dans le « Cadre de référence pour la formation élémentaire » établi conjointement par le Service social et la ciféa. Un monitoring composé d'indicateurs clés a été élaboré et permettra, à l'avenir, un suivi trimestriel des prestations qui assurera une gestion réactive et proactive.

Deux cours intitulés « Mieux gérer son budget » et « Mieux gérer ses papiers » ont également été mis sur pied afin de répondre à un besoin des bénéficiaires de l'action sociale.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'intégration des étrangers, un budget pour des cours de français a été mis à disposition par le canton. Le service social, au travers des institutions partenaires, a participé à l'appel d'offres cantonal.

DROITS, LIEN SOCIAL, FAMILLE, PERSONNES ÂGÉES

Prestations

Champs d'activité	Institutions	Prestations subventionnées
Alimentation, habillement et transports	<ul style="list-style-type: none"> o ALSMAD, Association lausannoise pour le maintien à domicile o Association pour l'entraide familiale o Croix-Rouge vaudoise o Service d'entraide bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> o Courses alimentaires à domicile (Mission.com) o Réfectoire de Montriond o Vestiaire o Courses alimentaires à domicile o Accompagnement pour des achats, transports pour raisons médicales et paramédicales
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> o Réseau d'échanges réciproques de savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> o Mise en lien de personnes offrant des savoirs
Défense des droits, écoute et conseil	<ul style="list-style-type: none"> o Association suisse des assurés (ASSUAS) o Bureau d'information Femmes (BIF) o Centre social protestant (CSP) o Fédération romande des consommateurs (FRC) o La Main Tendue o Telme o As'trame o Faire le Pas 	<ul style="list-style-type: none"> o Consultations dans le domaine des assurances sociales et suivi de dossiers o Premier conseil et orientation sur les institutions compétentes, par téléphone ou via la réception o Accueil, consultation pour les migrants, Jet Service, consultations juridiques o Permanence-conseil o Répondance téléphonique et par internet o Répondance téléphonique et par internet ; consultations parents-enfants o Groupes de parole pour enfants et familles en situation de deuil ou de maladie o Groupes de parole pour personnes victimes d'abus sexuels
Handicap	<ul style="list-style-type: none"> o Compagna o Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des invalides (CROEPI) o Groupe du lac et des loisirs pour invalides (GLLI) o Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP) o Pro Infirmis 	<ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement en gare pour personnes handicapées ou à mobilité réduite o Travail à domicile pour personnes handicapées présentant des difficultés d'intégration sociale o Mise à disposition d'un espace de rencontre et de loisirs à Vidy o Consultation sociale, permanence téléphonique, publications et conférences o Permanence sociale
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> o Cercle ouvrier lausannois (COL) 	<ul style="list-style-type: none"> o Location de salles (soutien à la vie associative)
Famille	<ul style="list-style-type: none"> o Association des familles du quart-monde de l'ouest lausannois o Association des familles monoparentales et recomposées 	<ul style="list-style-type: none"> o Aide, conseil, encadrement et animations pour familles particulièrement précarisées o Conseil social, entraide, soutien financier, garde d'enfants
Logement	<ul style="list-style-type: none"> o Foyer unioniste de Lausanne (FUL) 	<ul style="list-style-type: none"> o Location de studios pour jeunes en formation
Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> o Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO) o Connaissance 3 o Mouvement des aînés (MdA) o Pro Senectute 	<ul style="list-style-type: none"> o Permanences sociale, impôts et assurance maladie ; animations diverses o Conférences et visites culturelles o Permanence juridique, animations, formations o Consultation sociale, activités des centres de rencontre : tables de midi, animations et sorties diverses
Prévention, soins	<ul style="list-style-type: none"> o Sid'Action o Urgences Santé 	<ul style="list-style-type: none"> o Activités de prévention, groupes de soutien, permanence sociale, animations diverses o Centrale d'appel des médecins de garde et premiers secours.

Activité 2008

Les courses alimentaires de l'Alsmad et de la Croix-Rouge vaudoise ont fait l'objet de conventions de subvention (qui ont pris effet au 1^{er} janvier 2009). Par ailleurs, toutes les prestations destinées aux personnes âgées ont fait l'objet d'une analyse et d'un rapport ; des démarches de clarification des attentes du service ont été entreprises, de concert avec les prestataires.

MOBILITÉ

Prestation

- Courses de loisirs pour personnes à mobilité réduite

Activité 2008

De 2007 à 2008, on observe une augmentation importante du coût des courses en taxi (+ 60%), tandis que celui des courses THV ne s'accroît que de 7% – conséquence de la décision du conseil communal d'élargir le champ d'application personnel. L'observation des factures mensuelles de 2008 laisse augurer d'une augmentation également en 2009. Une réflexion est en cours afin de maîtriser les coûts.

	Taxis			THV			Total		
	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette
2004				584	16 499	419 439.80	584	16 499	419 439.80
2005	57	1 391	23 272.50	540	14 843	469 704.40	597	16 234	492 541.90
2006	221	3 665	63 263.80	461	11 286	370 918.90	682	14 951	434 182.70
2007	556	14 926	252 313.90	433	9 979	329 213.30	989	24 905	581 527.20
2008	718	23 295	402 159.40	512	10 735	353 194.40	1 244	34 030	755 353.80

DOMAINE 4 – UNITES ET INSTITUTIONS DU DISPOSITIF TOXICOMANIE ET MARGINALITE

ÉCHANGE DE SERINGUES

Prestation

- Echanger et vendre des seringues stériles (participation au programme cantonal)

Activité 2008

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2007	2008
Distribus	43 644	75 630
Passage	21 697	20 812
Automates	10 452	4 944
Total	75 793	101 386

ACCUEIL DE JOUR, NOURRITURE, HYGIÈNE, SOINS

Prestations

- Distribuer de la nourriture
- Permettre de se laver et de laver ses vêtements

Activité 2008

Fréquentation du Passage et de la Terrasse

	2007	2008
Contacts	23 075	24 060
Contacts hommes	20 033	20 843
Contacts femmes	3 042	3 217
Entretiens	8 047	6 827
Entretiens d'accueil de nouvelles personnes/personnes acceptées	543 / 286	674 / 310

Fréquentation du Point d'Eau

	2007	2008
Nombre de lessives	4 640	4 975
Nombre de douches	2 761	2 766
Nombre de consultations infirmières	2 863	2 840
Nombre de consultations médicales	526	516

Nourriture distribuée par la CARL

Année	Distribution, en kilos
2007	755 000
2008	520 000

La baisse s'explique par une réorganisation des associations distribuant des cornets alimentaires (de 370 à 200 cornets environ par semaine, entre 2007 et 2008).

ACCUEIL DE NUIT

Prestation

- Héberger (gestion des hébergements d'urgence Sleep In, Marmotte, Abri PC)

Activité 2008

Fréquentation des hébergements d'urgence (nuitées par mois et par structure)

Année	Mois	Abri PC	Marmotte	Sleep In	Total
2007	JAN	402	678	624	1 704
	FEV	584	711	566	1 861
	MAR	624	817	666	2 107
	AVR		800	644	1 444
	MAI		829	683	1 512
	JUIN		793	649	1 442
	JUIL		749	585	1 334
	AOU		689	635	1 324
	SEP		780	582	1 362
	OCT		811	576	1 387
	NOV		814	638	1 452
	DEC		694	836	675
Total 2007		2 304	9 307	7 523	19 134
2008	JAN	779	857	662	2 298
	FEV	772	846	647	2 265
	MAR	686	882	687	2 255
	AVR		875	642	1 517
	MAI		923	681	1 604
	JUIN		880	684	1 564
	JUIL		911	684	1 595
	AOU		931	694	1 625
	SEP		901	671	1 572
	OCT		916	692	1 608
	NOV		877	673	1 550
	DEC		789	916	706
Total 2008		3 026	10 715	8 123	21 864

PROGRAMMES D'OCCUPATION ET DE MOTIVATION

Prestation

- Occuper, motiver, responsabiliser

Activité 2008

Fréquentation des programmes Eveil et Sport'Ouverte

Programmes	2007	2008
Atelier l'Eveil, nombre de personnes par jour d'ouverture	8-18	8-18 (moy 12)
Sport'ouverte, nombre de personnes accueillies pendant l'année	139	167
Sport'ouverte, nombre de camps sportifs	5	4

UNISSET

Prestations

- Présence à la Place de la Riponne (conseil, médiation)
- Participation à l'ouverture de la Terrasse

Activité 2008

Renfort pour l'uniset

A l'invitation du chef du DSAS, la Fondation du Levant a mis à disposition de l'équipe du futur bistrot social deux professionnels, qui ont rejoint l'équipe de l'uniset dès octobre 2008 en vue de se familiariser avec le travail de rue et de connaître le réseau des institutions à seuil bas Lausannois.

Assises, états généraux et améliorations du dispositif toxicomanie

A la demande de la Municipalité, le SSL a organisé les Assises de la toxicomanie, qui ont eu lieu le 13 mars (rapport de synthèse disponible sur www.lausanne.ch). Environ 130 professionnels ont pu échanger sur leurs prestations et difficultés, et réfléchir aux améliorations à apporter au dispositif lausannois. Par la suite, conjointement avec le canton (DSAS), des Etats généraux de la toxicodépendance ont été mis sur pied, réunissant cette fois les professionnels et le monde politique, ainsi que la presse, en vue de débattre des propositions précédentes. Enfin, un préavis a été élaboré présentant trois propositions d'amélioration du dispositif, dont la création d'un bistrot social.

DOMAINE 5 – UNITÉS DE SUPPORT INTERNE

UNITÉ FINANCES ET LOGISTIQUE

Prestation

- Etablissement et suivi du budget et des comptes

Activité 2008

En 2008, l'unité a mis en place une comptabilité analytique.

UNITÉ ORGANISATION, DOCUMENTATION, CONFORMITÉ

Prestations

- Documentation des processus de travail
- Gestion du système d'information
- Conseil en organisation

- Audits internes de conformité aux normes
- Suivi des audits externes

Activité 2008

L'audit UCC et son suivi aura mobilisé l'unité organisation durant une partie de l'année 2008. A relever également que le SSL compte au nombre des services pilotes du Système de contrôle interne de la Ville de Lausanne.

UNITÉ RH

Prestations

- Recruter
- Elaborer le programme de formation interne
- Renseigner les cadres et les collaborateurs et collaboratrices

Activité 2008

En 2008, l'unité RH a procédé aux recrutements nécessaires pour pallier aux conséquences des départs et des absences de longue durée. Elle a par ailleurs mis en œuvre le programme de formation interne, qui a été très suivi.

Evolution des absences

	2006	2007	2008
Effectif moyen annuel (EPT)	175.8	188.96	193.12
Nbre de jours maladie/accident par EPT	14.8	13.87	15.78
Taux d'absence (en %)	6.01	5.66	6.36
Taux de rotation	5.18	7.09	7.71

Après une légère diminution, entre 2004 à 2007, des taux d'absence, et entre 2004 et 2006, des taux de démissions, les chiffres de 2008 sont à nouveau à la hausse, proches de ceux de 2003. En ce qui concerne les absences, on signalera plusieurs cas d'incapacité de longue durée pour raison de maladie ou d'accident. Quant aux démissions, elles font l'objet d'un entretien systématique avec une répondante en ressources humaines afin d'en cerner, autant que possible, les raisons. Parmi les motifs invoqués, on peut citer des désaccords avec les orientations prises par le service (par exemple en lien avec les mesures tendant à prévenir et réprimer les fraudes, ou encore avec la nouvelle répartition des tâches prévue – même si celle-ci suscite par ailleurs une large adhésion), ou encore les écarts salariaux parfois importants entre l'administration communale de Lausanne et les autres services communaux ou cantonaux. Enfin, la plupart des cadres du service sont astreints en permanence à des heures supplémentaires (pour les cadres dirigeants: environ 50 heures supplémentaires par mois), alors même que leur rémunération demeure très inférieure aux usages sur le marché de l'emploi.

UNITÉ JURIDIQUE

Prestations

- Suivre l'évolution de la législation et des normes applicables aux diverses prestations du service et contribuer à la mise en conformité des prestations et procédures en vigueur

- Fournir des avis de droit à la direction et à l'encadrement du service
- Gérer les suites pénales données aux perceptions indues

Activité 2008

Plaintes et dénonciations

	2005	2006	2007	2008
Plaintes pénales déposées	19	5	6	13
Dénonciations préfectorales déposées	16	60	198	153

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Entretien d'environ 360 hectares d'espaces verts (y compris les cimetières) et des équipements qui les agrémentent
- Application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage
- Fourniture de décorations officielles
- Formation d'apprentis. Ils étaient seize en cours de formation à la date du 1^{er} août 2008 : une apprentie de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, cinq apprentis horticulteurs « paysagistes » et neuf apprentis horticulteurs/trices « plantes en pot, fleurs coupées »
- Mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail (dont ceux relatifs au m2, à Métamorphose et à la restructuration des lignes tl)

EFFECTIF DU PERSONNEL

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
286	278.55	289	280.95
dont 31 femmes		dont 33 femmes	

ELÉMENTS PARTICULIERS

Cimetières

Dans le cadre du remplacement du serveur central au SOI, les cimetières ont été grandement sollicités pour le projet « CIM08 ». Ce nouveau programme permet de gérer les activités commerciales (décoration et facturation des plantations sur les tombes, magasins), la gestion des inhumations, la gestion des emplacements et le suivi des interventions des marbriers.

Collaboration avec d'autres directions

Une intense collaboration s'est poursuivie avec les Directions de la Jeunesse et de l'éducation, Culture, logement et patrimoine, Sécurité publique et sports, tant pour des études, projets et réalisations que pour fournir conseils et assistance.

A noter également l'excellente collaboration qui s'est poursuivie avec le BiCan (Bureau d'intégration canine) ;

d'autant que l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier de la loi sur la police des chiens a intensifié l'utilisation du PECL.

Etudes, participations multidisciplinaires

Les gros projets tels que m2 et Métamorphose ont continué à solliciter fortement les architectes du service.

Ateliers

La rénovation de la chapelle de Sauvabelin, tout comme le remplacement de la pergola de Montbenon et des grillages des volières de Mon-Repos ont été particulièrement appréciés du public.

Manifestation « Lausanne Jardins 09 »

La préparation de la manifestation s'est poursuivie en collaboration avec le comité de l'association jardin urbain. Un concours interne a permis de retenir quatre jardins supplémentaires « Parcs et Promenades » qui complèteront les parcours. Ces projets ont également fait partie de l'exposition « Lausanne : du bleu au vert » à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich, présentant les résultats du concours.

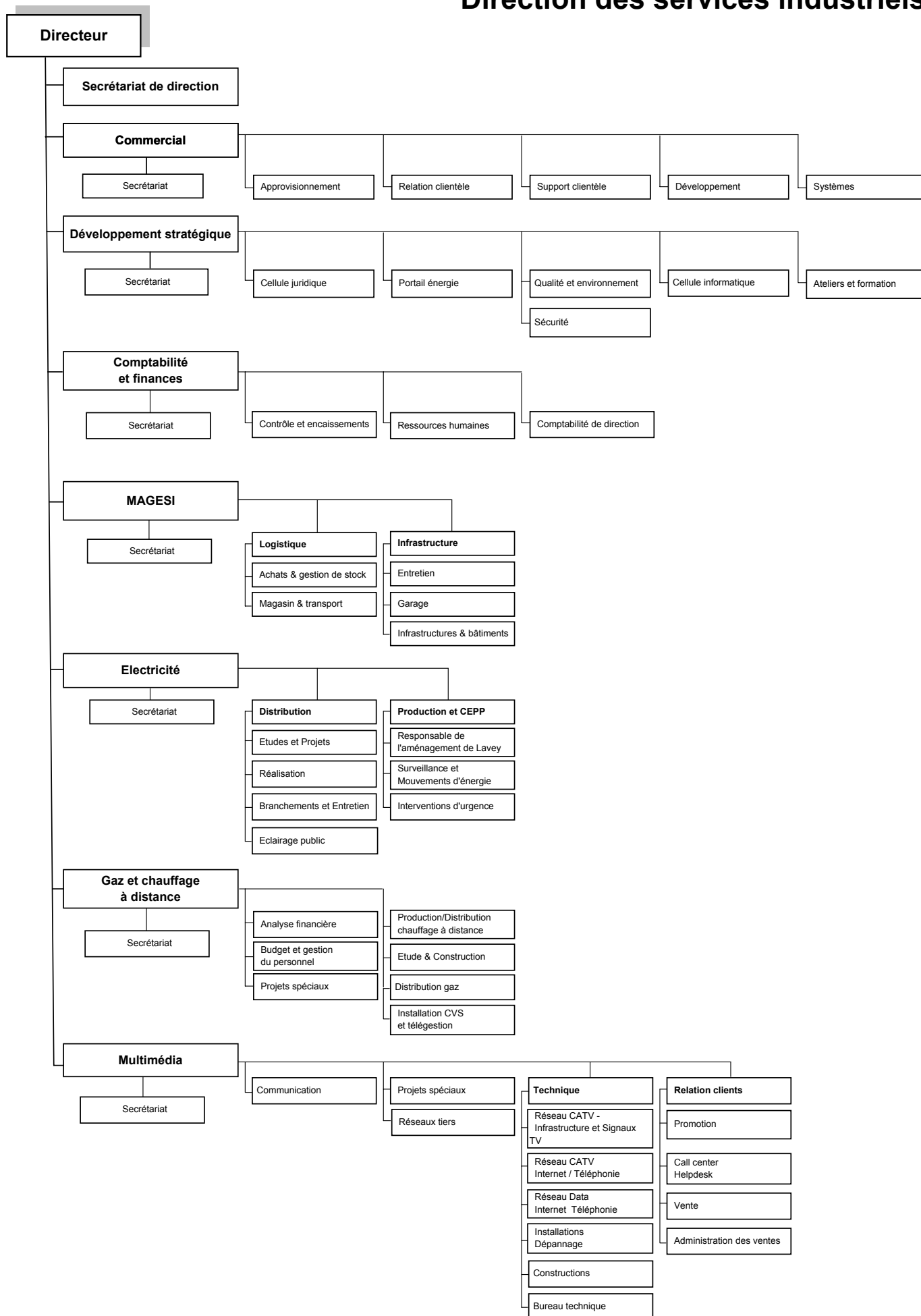
Protection de la nature / Entretien différencié

La création d'un poste de « Monsieur Nature » a permis la tenue d'une exposition itinérante dans les parcs sur ces thèmes, accompagnée de visites commentées.

Plantages

La dernière étape de réaménagement du quartier de la Bourdonnette, après la construction d'une nouvelle paroi antibruit, a permis la réalisation d'un plantage, ce qui a donné la possibilité à 42 « planteurs » de profiter d'un lopin à proximité immédiate de leur logement.

Direction des services industriels



Direction des Services industriels

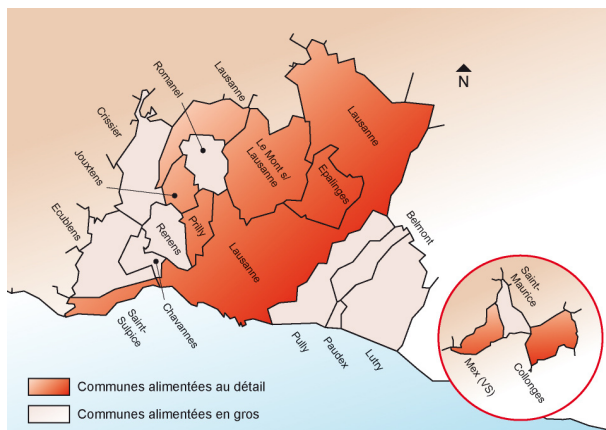
PRÉAMBULE

PRINCIPALES MISSIONS DES SIL

Les Services industriels de Lausanne (SIL) sont un prestataire multiservices et multifluides. Ils ont pour mission principale d'alimenter l'agglomération lausannoise en électricité, gaz, énergie thermique et prestations multimédia. Les SIL sont composés d'un service commercial, de trois services transversaux de soutien et de trois services opérationnels :

- le service commercial (SILCOM)
- le service du développement stratégique (SDS)
- le service de la comptabilité et des finances (COSI)
- le service du magasin général (MAGESI)
- le service de l'électricité (SEL)
- le service du gaz et chauffage à distance (GAZ & CAD)
- le service du multimédia (SIMA)

Les SIL alimentent en électricité, directement et indirectement, plus de 230'000 personnes réparties dans 15 communes de la région lausannoise et trois communes valaisannes. Leur réseau de distribution compte plus de 106'000 raccordements.



Les SIL entretiennent quelque 13'000 points lumineux pour l'éclairage public de Lausanne et plus de 3'000 points lumineux pour le compte de six autres communes.

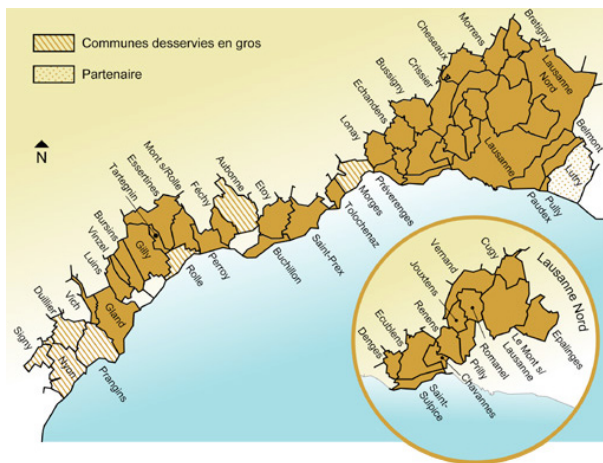


Communes dont les SIL assurent l'exploitation de l'éclairage public

En matière de chaleur, les SIL alimentent 1'044 clients avec leur réseau de chauffage à distance et desservent en gaz naturel 38 communes au détail, 4 communes en gros et une en partenariat, pour un total de plus de 16'100 clients industriels et individuels. Ils se placent au cinquième rang des distributeurs suisses de gaz.

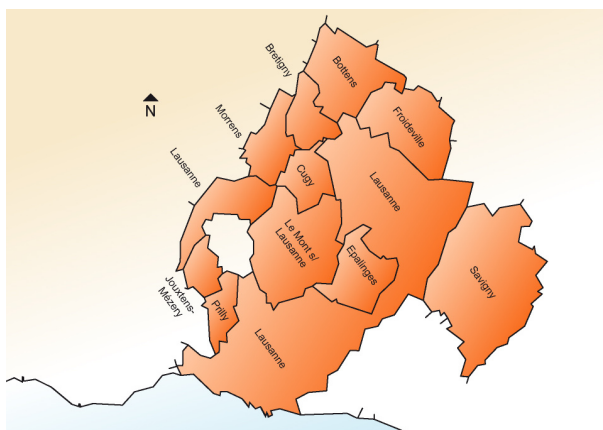


Zones desservies par le réseau du chauffage à distance à Lausanne



Communes desservies par le réseau du gaz des SIL

Les SIL fournissent des prestations multimédia via le télé-réseau lausannois. Ils comptent près de 77'000 clients pour la télévision et la radio, plus de 14'000 clients pour l'internet, et 1'200 clients pour la téléphonie. Le télé-réseau s'étend sur Lausanne et 10 communes avoisinantes.



Communes couvertes par le télé-réseau.

Pour l'année sous revue, le chiffre d'affaires global des SIL s'est élevé à plus de 500 millions de francs.

Les SIL poursuivent avec succès leur mutation vers un projet global de service public orienté vers le client. Ce service au public conjugue efficacité, rentabilité et proximité avec les clients, dans le respect des principes du développement durable. C'est dans ce cadre général que les SIL ont mené leurs activités en 2008.

EFFECTIF DU PERSONNEL

L'effectif des SIL par service (hors apprentis) a évolué de la manière suivante entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008 :

Services	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
SILCOM	1	1.00	66	62.10
SDS	65	47.08	38	36.10
COSI	73	69.30	31	30.60
MAGESI	26	25.70	56	38.20
SEL	201	195.90	197	192.20
GAZ & CAD	100	97.00	97	94.80
SIMA	46	44.00	51	49.00
Total SIL	512	479.98	536	503.00

FORMATION

Entité formatrice, les SIL ont offert 47 places d'apprentissage en 2008, qui se répartissent de la manière suivante dans les onze filières de formation proposées :

Apprentis des SIL par filière de formation				
Formation	Services	2006	2007	2008
Polymécanicien	SDS	15	13	16
Automaticien	SDS	-	2	6
Employé de commerce	COSI	7	7	8
Informaticien	SDS	1	2	1
Nettoyeur en bâtiment	MAGESI	-	1	1
Agent d'exploitation	MAGESI	-	-	1
Gestionnaire en logistique	MAGESI	3	3	3
Réparateur autos légères	MAGESI	1	1	1
Electricien de réseau	SEL	9	10	8
Dessinateur électricien	SEL	1	1	1
Télématicien	SIMA	-	1	1
Total		37	42	47

Les SIL ont également accueilli 100 stagiaires pour des stages d'une durée de 1 à 10 jours. En 2008, ils ont assuré un total de 340 jours de stage.

Nombre de stagiaires accueillis par les SIL et durée des stages				
Formation	Service	Nb de stagiaires	Durée (nb de jours)	Nb de jours total
Polymécanicien	SDS	31	3	93
Automaticien	SDS	25	3	75
Employé de commerce	COSI	10	1	10
Informaticien	SDS	6	1	6
Informaticien	SDS	2	3	6
Nettoyeur en bâtiment	MAGE SI	1	5	5
Gestionnaire en logistique	MAGE SI	5	3	15
Electricien de réseau	SEL	14	5	70
Dessinateur électricien	SEL	6	10	60
Total		100		340

ÉVOLUTION DU CONTEXTE LÉGISLATIF

Loi sur l'énergie et rétribution à prix coûtant

Le 23 mars 2007, en adoptant la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), le Parlement a également donné son aval à la révision de la loi sur l'énergie (LEne). Cette dernière prescrit d'augmenter la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'au moins 5'400 GWh/an d'ici à 2030. A cet effet, elle prévoit un train de mesures visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le domaine de l'électricité. Le pilier central de cet édifice est le système de rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté issu d'énergies renouvelables.

Pour financer la RPC, la loi sur l'énergie prévoit que le consommateur final d'électricité en Suisse s'acquitte d'un supplément de 0,6 ct/kWh au maximum (soit des rentrées de l'ordre de 320 millions de francs par an au maximum). Ce montant a été fixé à 0,45 ct/kWh pour 2009. Les fonds alimentés par cette taxe permettent au producteur d'obtenir la compensation de la différence entre le montant de la rétribution – fixé par technologie et par classe de puissance en fonction d'installations de référence – et le prix du marché de l'électricité. La durée de la rétribution est de 20 à 25 ans selon la technologie. Un système dégressif est prévu pour tenir compte des avancées technologiques à venir et de la maturité commerciale croissante des technologies visées.

La RPC est accordée pour le courant issu de la petite hydraulique (jusqu'à 10 MW), du solaire photovoltaïque, de l'énergie éolienne, de la géothermie, de la biomasse et des déchets qui en proviennent. Le distributeur qui choisit l'option de la rétribution à prix coûtant ne bénéficie plus de l'entier des certificats correspondant à sa production, qui n'entrent plus dès lors dans son marquage de l'électricité.

Les fonds des différentes technologies ont été épuisés en quelques mois. Le nombre d'annonces déposées depuis la mise en œuvre du système le 1^{er} mai 2008 est tel que le plafond global est maintenant atteint. Entre le 1^{er} et le 2 mai, 3'500 demandes ont été annoncées à Swissgrid, la société nationale du réseau de transport désignée pour gérer la procédure d'annonce des installations et de décision, sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Depuis le 1^{er} février 2009, les installations annoncées sont mises sur liste d'attente. Environ 3'000 demandes concernent les installations photovoltaïques.

Polémique autour des tarifs de l'électricité et révision urgente de l'OApEI

Conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et à son ordonnance (OApEI), les entreprises en approvisionnement en électricité (EAE) ont publié le 31 août 2008 au plus tard leurs tarifs applicables en 2009. Cette publication a révélé des hausses de tarifs importantes et généralisées du fait de l'augmentation des coûts d'approvisionnement. Elle a provoqué une polémique nationale sur les tarifs de l'électricité et l'ouverture du marché. Le Parlement fédéral a exigé des mesures de corrections immédiates.

Cette polémique a entraîné une révision urgente de l'OApE, qui a abouti à l'annulation des nouveaux tarifs annoncés le 31 août 2008. Selon l'ordonnance modifiée

du 12 décembre 2008, les EAE doivent publier leurs tarifs révisés sur la base des nouvelles contraintes légales au plus tard le 1^{er} avril 2009 (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009). Dans l'intervalle, elles doivent facturer des tarifs provisoires, qui seront régularisés au plus tard avec le décompte définitif émis après le 1^{er} juillet 2009.

La révision de l'ordonnance sur l'approvisionnement porte en particulier sur les points suivants :

- les coûts des services-systèmes, que Swissgrid avait fixés à 0,9 ct/kWh à percevoir auprès des consommateurs finaux, sont désormais fixés par la Commission fédérale de l'électricité (ECom), qui les a répartis entre les consommateurs finaux, qui s'acquitteront de 0,4 ct/kWh, et les exploitants des centrales ayant une capacité de plus de 50 MW, qui paieront 0,45 ct par kWh produit ;
- les coûts du réseau très haute tension que Swissgrid peut reporter sur les réseaux aval ont été réduits de 25% par l'ECom ;
- la valeur du réseau à prendre en compte par le distributeur pour le calcul du tarif d'acheminement est désormais la valeur comptable et non plus la valeur synthétique obtenue selon le calcul préconisé jusqu'alors (l'utilisation de la valeur synthétique est autorisée lorsqu'il est impossible de reconstituer la valeur comptable, mais elle est alors grevée d'un malus de 20%).

Le but de ces mesures est d'obtenir des économies pour les consommateurs finaux, au niveau national, de l'ordre du demi-milliard de francs par an.

Loi vaudoise d'application de la LApEI

Le Conseil d'Etat vaudois a soumis au Parlement son projet de loi d'application de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Le projet de loi – intitulé loi vaudoise sur le secteur électrique (LSecEI) – reprend une partie des dispositions prévues par le décret sur le secteur électrique (DSecEI), notamment celles qui concernent les émoluments perçus par les communes. La loi prévoit également l'attribution de concessions pour l'exploitation des aires de desserte des distributeurs selon leur répartition actuelle.

La LSecEI devrait entrer en vigueur au premier semestre 2009.

Révision de la loi sur le CO₂ et dispositions concernant les centrales à gaz à cycles combinés

Les dispositions sur la compensation des émissions de CO₂ des centrales à gaz à cycles combinés étaient fixées provisoirement jusqu'au 31 décembre 2008 par un arrêté fédéral du 23 mars 2007, dans l'attente qu'elles soient inscrites dans la loi sur le CO₂ à l'occasion de sa révision. Par modification du 3 octobre 2008, cet arrêté a été prolongé au plus tard jusqu'au 31 décembre 2010. Il autorise la construction des centrales à gaz à cycles combinés pour autant qu'elles compensent intégralement leurs émissions de CO₂ à raison de 70% en Suisse et de 30% à l'étranger. Il permet également au Conseil fédéral de modifier provisoirement cette part à 50% au plus, pour assurer l'approvisionnement en électricité du pays.

Le but de la révision en cours est de développer la politique climatique pour l'après 2012. Le Conseil fédéral a mis deux variantes en consultation jusqu'au mois de mars 2009. La variante « objectifs climatiques

contraignants» est axée sur des mesures réalisées sur le territoire national et dont les objectifs sont alignés sur ceux de l'Union européenne. La variante «étapes contraignantes en vue de la neutralité climatique» est axée sur des mesures réalisées à l'étranger et prévoit une compensation complète des émissions intérieures par des certificats étrangers au plus tôt à partir de 2030.

Concernant les centrales à gaz à cycles combinés, les deux variantes du projet de loi conservent le principe de l'exemption de la taxe et de la compensation totale des émissions. Dans les deux cas, il est prévu une compensation des émissions à l'étranger jusqu'à hauteur de 50% afin de réduire les conflits d'intérêt entre sécurité d'approvisionnement et protection du climat.

Révision de l'impôt sur les huiles minérales

La politique climatique de la Confédération prévoit différentes mesures pour atteindre l'objectif de la loi sur le CO₂. En font partie la taxe sur le CO₂, le centime climatique et une incitation fiscale pour les carburants ménageant l'environnement. Cette dernière mesure a été introduite par le biais d'une révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008.

La dimension écologique introduite dans l'impôt sur les huiles minérales se traduit par les mesures suivantes :

- exonération complète ou partielle de l'impôt sur les huiles minérales pour les carburants issus de matières premières renouvelables (tels que biogaz, bioéthanol, biodiesel, huiles végétales et animales) pour autant qu'ils remplissent des exigences minimales sur les plans écologique et social. Pour les carburants importés issus de matières premières renouvelables, cela correspond à une réduction d'impôt pouvant atteindre 72 centimes par litre;
- réduction de 40 centimes par litre d'équivalent essence de l'imposition du gaz naturel et du gaz liquide utilisés comme carburant. Pour le gaz naturel, dont la charge fiscale est actuellement de 81 centimes par kilo, cela correspond à une réduction de 59 centimes par kilo.

Pour que ces mesures n'aient pas d'incidence sur les recettes de la Confédération, elles sont compensées par une imposition plus élevée de l'essence, de 1,5 centime par litre en 2008 et de six centimes par litre au maximum à long terme. L'impôt sur les huiles minérales s'élève à 73,12 cts/l pour l'essence sans plomb, à 75,87 cts/l pour le diesel et à 0,3 ct/l pour l'huile de chauffage extralégère.

SERVICE COMMERCIAL (SILCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

SILCOM est conçu comme une organisation transversale, performante et souple propre à s'adapter en permanence aux marchés et aux attentes des clients. SILCOM assure la relation directe avec le client et collabore avec les services techniques. Il garantit un service au public de qualité en offrant des produits et services spécifiques à chaque segment de clientèle et axés sur la proximité et le respect des principes du développement durable.

Support clientèle

- Accueil à la clientèle et support téléphonique
- Support écrit en matière de réclamation
- Enquêtes et corrections en matière de facturation

Relation clientèle

- Acquisition et suivi des clients
- Gestion des contrats
- Calcul des prix et des tarifs

Systèmes

- Suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- Etablissement des 800'000 factures annuelles des SIL
- Relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- Introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

Développement

- Communication interne et externe des SIL, promotion et événements
- Suivi de produits énergétiques pour les bâtiments (étiquette Display, audits énergétiques, télégestion)
- Contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- Suivi du tableau de bord et gestion des processus qualité du service

Approvisionnement

- Gestion du portefeuille d'approvisionnement en électricité, prévisions de production et d'achat
- Gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- Suivi des contrats avec les fournisseurs, les partenaires et les autoproducteurs
- Gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie

Secrétariat

- Dans le but d'optimiser les forces de travail administratives, les secrétaires disponibles à la création du service ont été réunies en pool à disposition des différentes divisions.

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Au 1^{er} janvier 2008, SILCOM n'existait qu'à l'état de projet et ne comptait qu'un seul collaborateur, nouvellement engagé: M. Surer, chef de service. Ce dernier, après avoir procédé à l'analyse approfondie du projet et s'être familiarisé avec les activités complexes des SIL, a commencé par recruter en interne ses chefs de division. Avec leur concours, il a ensuite ajusté et précisé l'organisation du service avant de la mettre en œuvre, de manière progressive, d'avril à décembre. Le déploiement complet de SILCOM est prévu sur deux ans. A fin 2009, le service devrait maîtriser complètement l'ensemble des missions et responsabilités qui lui ont été assignées.

Pour la grande majorité des collaborateurs transférés, la création de SILCOM n'a pas impliqué de changement significatif d'activités. Il s'agissait avant tout de regrouper

des unités qui travaillaient déjà en étroite collaboration. Le périmètre et les responsabilités de chaque activité ainsi que les processus les plus importants ont été revus selon une approche commerciale et dans une perspective transversale et multifluides. Des déménagements ont également été effectués de sorte à regrouper physiquement les collaborateurs. Cette opération de regroupement se poursuivra en 2009.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction Administration	1	1	3	3
Développement	-	-	7	7
Relation clientèle	-	-	9	8.8
Support clientèle	-	-	20	18.3
Système	-	-	26	24
Approvisionnement	-	-	1	1
Total	1	1	66	62.1

Explication des variations

Au 1^{er} janvier 2008, SILCOM ne se composait que du seul chef de service. Les transferts des collaborateurs ont eu lieu dans le courant de l'année. Ces transferts ont été effectués au départ du SEL (collaborateurs en charge de la clientèle et de l'approvisionnement), du GAZ & CAD (collaborateurs en charge de la clientèle, de la promotion et des produits énergétiques), du COSI (collaborateurs en charge de la facturation, du relevé des compteurs et de l'accueil à la clientèle) et du SDS (collaborateur en charge de la communication).

Nombre de démissions et d'arrivées

3 démissions et 8 arrivées (dont celle du chef de service).

Nombre d'apprentis

SILCOM fournit deux places de stage (marketing et direction du service) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines (RH).

FAITS MARQUANTS

Ouverture du marché de l'électricité

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et son ordonnance (OApEI) ouvrent le marché de l'électricité à la concurrence pour les clients consommant plus de 100'000 kWh par an par site de consommation dès le 1^{er} janvier 2009. Selon la procédure instituée par l'OApEI, les clients souhaitant utiliser cette possibilité devaient se manifester entre le 31 août, date de la publication des tarifs régulés valables en 2009, et le 31 octobre au plus tard. Très peu de clients ont manifesté leur intention de changer de fournisseur d'énergie.

Les conventions pour la distribution d'électricité au détail entre les SIL et les communes valaisannes de Mex et de Collonges ont été renégociées avec succès et mises en conformité avec la nouvelle législation. Les SIL ont

également signé un nouveau contrat pour la fourniture en gros d'énergie électrique avec la commune revendeur de Saint-Maurice, valable jusqu'au 31 décembre 2011.

Tarifs de l'électricité

Les SIL ont élaboré une nouvelle grille tarifaire de l'électricité présentant les composants du prix de l'électricité dégroupés conformément aux exigences légales et aux directives de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Les tarifs doivent en effet présenter une structure transparente et comparable au minimum pour les éléments suivants :

- Tarifs d'utilisation du réseau
- Tarifs de fourniture d'énergie
- Redevances et prestations fournies aux collectivités publiques
- Supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension (services-systèmes).

L'ouverture à la concurrence du domaine de la fourniture d'énergie au 1^{er} janvier 2009 impose également une séparation comptable des activités. Cette nouvelle grille tarifaire a dès lors impliqué un énorme travail de paramétrisation et de tests du système SAP, pour que toutes les configurations de facturation puissent être effectuées avec succès et les montants perçus correctement déversés dans les comptes.

La révision urgente de fin d'année de l'OApEI a impliqué un décalage du projet de plusieurs semaines et la nécessité de prendre en compte de multiples possibilités de calculs de pro rata, puisque les décomptes des mois de janvier, février et mars 2009 devront être effectués sur la base de tarifs provisoires puis régularisés en fonction des tarifs publiés au 1^{er} avril, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, sur la facture de décompte suivante.

Nouvelle facture 2009 et brochure d'information

Les exigences de transparence liées à la nouvelle grille tarifaire de l'électricité nécessitent la présentation de très nombreux éléments. Les SIL ont donc saisi cette occasion pour réactualiser la présentation générale de leur facture, pour toutes leurs prestations, ainsi que pour la facturation de l'eau et de l'assainissement.

Si le formulaire d'acompte a subi peu de modifications, le modèle de décompte a été revu en profondeur. Ce dernier se présentera sur plusieurs pages, en fonction du nombre de prestations facturées. La première page présentera les informations récapitulatives et comprendra le bulletin de versement. Il est prévu qu'un comparatif de consommation figure au recto de cette page dès le second semestre 2009. Les pages suivantes comporteront la facturation détaillée de chacune des prestations. En dernière page figureront deux inventaires : la liste des acomptes déjà perçus et la récapitulation de la facture, par prestations. Des informations ponctuelles seront, comme c'était déjà le cas par le passé, insérées en fin de facture.

SILCOM a réalisé une brochure d'information complète intitulée « Votre facture en un clin d'œil » présentant la facture, élément par élément, prestation par prestation. Elle anticipe les questions des clients et doit leur faciliter la lecture d'une facture qui gagne en clarté, mais également en complexité du fait des nouvelles exigences légales, particulièrement pour l'électricité.

SILCOM a également retenu un nouveau numéro d'appel spécifiquement pour les contacts clients: le 0842 841 841.

Acquisition de nouveaux raccordements au gaz et au chauffage à distance

En 2008, il a été signé 277 demandes de raccordements au réseau de gaz pour une puissance estimée à 24'907 kW, et 374 raccordements ont été effectivement réalisés pour une puissance de 25'998 kW. Cet écart s'explique par le délai entre la signature du contrat et la réalisation du raccordement et par le fait qu'un contrat peut conduire à plusieurs raccordements physiques.

Quant aux raccordements au réseau de chauffage à distance, 47 contrats ont été signés et 16 offres sont toujours en cours, pour une puissance totale d'environ 10'100 kW. Suite à l'arrivée et à la formation d'un nouveau collaborateur et aux capacités techniques limitées des sous-traitants, seuls 31 bâtiments ont été raccordés, représentant une puissance de 4'529 kW.

Tarifs du gaz

Sur le marché suisse de l'énergie, le prix d'achat du gaz naturel est indexé sur celui des produits pétroliers. Un décalage moyen de 6 mois est généralement observable entre les variations du prix du pétrole et celles du prix du gaz. Lorsque les prix du pétrole baissent, comme cela a été le cas depuis la fin de l'été 2008, il faut donc patienter environ 6 mois avant de pouvoir bénéficier de la même tendance sur le prix d'achat du gaz. Par conséquent, les tarifs gaz 201 (sauf la première tranche) et 202 ont été majorés de 1 c/kWh au 1^{er} janvier, de 0,9 c/kWh au 1^{er} avril et de 1,1 c/kWh au 1^{er} novembre 2008.

En revanche une baisse de tarifs sera consentie en début d'année 2009, puisque la baisse du prix du pétrole de l'été 2008 se répercutera début 2009 sur le prix du gaz.

Tarifs du chauffage à distance

Entre janvier 2007 et juillet 2008, le prix du pétrole a doublé, avec comme corollaire une augmentation des prix d'achat du gaz naturel, qui est une des énergies sources pour la production de chaleur. Cette tendance haussière liée à l'instabilité des marchés et des producteurs a contraint les SIL à adapter deux fois le tarif du chauffage à distance: de 0,4 c/kWh au 1^{er} avril et de 1,1 c/kWh au 1^{er} novembre 2008. Ces augmentations restent modestes dans le contexte de forte volatilité du prix des énergies et le chauffage à distance reste plus avantageux que le mazout ou le gaz.

Tarifs du gaz naturel carburant (GNC)

La loi révisée sur l'imposition des huiles minérales est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008. Elle a réduit l'imposition du gaz naturel carburant de 40 centimes par litre équivalent à l'essence et totalement exonéré le biogaz. Bien qu'ils pratiquent de longue date un prix plancher pour encourager ce type de véhicules, les SIL ont également accordé une baisse supplémentaire sur le prix du GNC distribué par leurs cinq stations. Ainsi, après une hausse à 1,80 fr/kg (TTC) au 1^{er} avril, le tarif du GNC a été fixé à 1,58 fr/kg (TTC) au 1^{er} juillet 2008. Ce prix,

correspondant à 1.07 fr/équivalent litre (TTC), est environ 30% moins élevé que celui de l'essence sans plomb 95 (au dernier trimestre 2008).

Création d'un centre d'appel

SILCOM a créé en novembre un véritable centre d'appel au rez-de-chaussée du bâtiment de Chauderon 25. Cette structure spécialisée permet de renforcer le service à la clientèle et d'apporter des réponses rapides et de qualité aux sollicitations des clients. Un crédit supplémentaire a permis d'équiper les locaux avec du mobilier et du matériel informatique et de télécommunication conçus spécifiquement pour améliorer l'ergonomie et l'efficacité des centres d'appel. Un accueil physique réduit est maintenu au rez-de-chaussée de Chauderon 23.

La libéralisation du marché de l'électricité, l'entrée en vigueur de nouvelles taxes, les changements de tarifs de plus en plus fréquents impliquent un surcroît des demandes des clients, que l'introduction de la nouvelle facture en 2009 va probablement encore augmenter. Les tâches qui étaient assumées par des collaborateurs qui s'occupaient à la fois de l'accueil téléphonique, de l'accueil au guichet et des réponses écrites, sont désormais réparties entre deux unités. Les canaux de réception de ces demandes étaient saturés et les collaborateurs travaillaient avec difficulté sur plusieurs d'entre eux en parallèle. Cette nouvelle répartition des tâches et une structure propre à encourager les demandes téléphoniques devraient permettre de maîtriser le volume des demandes reçues.

En 2008, SILCOM a dénombré 8'129 passages aux guichets, 70'193 appels reçus, 16'889 réponses à des courriers et 12'935 fiches du contrôle des habitants. En outre, le service est chargé de procéder au plombage des prises du teleréseau lors des résiliations d'abonnement.

Promotion de la mobilité alternative

La défiscalisation du GNC et la baisse consécutive du prix à la colonne ont renforcé l'attrait des véhicules fonctionnant avec ce carburant. En 2008, 34 subventions de 1'000 francs pour l'achat de ce type de véhicules ont été accordées. Cette action de promotion est le fruit d'un partenariat sur le plan romand avec Gaznat SA, qui prend à sa charge la moitié du montant de la subvention.

Le soutien à l'acquisition de vélos et de scooters électriques a connu une nouvelle année record (voir plus bas le bilan de l'activité du fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelable géré par le service de l'électricité).

Bilans énergétiques et ouverture du centre « Contact énergies »

L'unité en charge a effectué 78 bilans énergétiques, supervisé 1 diagnostic complet et délivré plus de 600 heures de conseils et d'activité autour de l'étiquette énergétique Display. SILCOM prévoit de mettre l'accent sur ces prestations énergétiques et souhaite les développer par une promotion soutenue.

Cette offre en matière d'expertise énergétique sera notamment mise en valeur dans le centre « Contact énergies », ouvert pour sensibiliser et informer les citoyens en matière d'énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie, et pour les guider

dans les démarches administratives pour obtenir soutiens financiers et autorisation de construire dans le respect des normes légales.

Contact énergies s'est installé en fin d'année au rez-de-chaussée du n° 23 de la Place Chauderon. Il dispose d'une surface de l'ordre de 60 m² qui sera utilisée comme espace d'exposition.

Contrôle des aspects énergétiques en matière de construction

Dans le cadre du contrôle des aspects énergétiques en matière de construction, près de 500 dossiers ont été traités, dont 360 soumis à permis de construire. Ces activités de contrôle des dossiers sont directement liées à l'application de la loi cantonale vaudoise sur l'énergie (LVLEne), entrée en vigueur le 1^{er} mars 2007, qui impose des critères stricts d'isolation pour les constructions neuves basés sur la norme SIA 380/1. La qualité des dossiers reçus est en cours d'amélioration, mais reflète encore le manque de connaissance des professionnels et laisse planer des doutes sur la conformité des réalisations. Conséquence d'un manque de ressources, aucun contrôle systématique n'a pu être effectué sur les chantiers. Le recrutement d'un nouveau chef d'unité, la rédaction d'un rapport-préavis qui demande de nouvelles ressources pour ces aspects de contrôle vont rétablir la situation.

Concours de rénovation 2007-2008

L'objectif du concours de rénovation réalisé en collaboration avec le Salon de l'Immobilier de Lausanne et la BCV est d'inciter les propriétaires à étendre le périmètre de leurs travaux d'entretien afin d'améliorer l'isolation de leur bâtiment. En effet, si la loi vaudoise sur l'énergie impose des critères stricts pour les constructions neuves, son règlement d'application ne pose aucune exigence en matière d'isolation dans les cas de rénovations mineures.

Le concours veut encourager les rénovations les plus bénéfiques en terme d'économie d'énergie et de limitation des rejets de gaz à effet de serre et de particules nocives. L'évaluation a été faite par un jury indépendant qui a décerné trois premiers prix :

- dans la catégorie « entreprise », le prix a couronné Philip Morris International pour son projet de rénovation de son site de l'avenue de Cour ;
- dans la catégorie « collectivité publique », le prix a couronné la commune de Renens pour son projet de rénovation complète du groupe scolaire de Florissant ;
- dans la catégorie « habitation », le prix a couronné la PPE « La paisible » pour son projet de rénovation du petit immeuble de la rue du Maupas 59A.

Evénements et communication

La promotion des produits des SIL a connu une année active, notamment avec les événements liés à l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients éligibles, organisés directement par SILCOM et en consortium avec Romande Energie Commerce SA. Plusieurs actions de promotion ont également été réalisées avec Lutry, partenaire privilégié depuis la signature d'une convention en 2008. Parmi les manifestations phares, il faut encore

relever la participation des SIL au Comptoir suisse, avec un stand dédié à la mobilité dans la perspective de l'ouverture du m2, et au salon Habitat & Jardin, où les apprentis ont été très actifs.

Trois numéros de la revue interne SInergies ont été publiés et deux éditions des « Quatre saisons de l'énergie » ont été jointes à l'envoi des factures.

SERVICE DU DEVELOPPEMENT STRATÉGIQUE (SDS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- Direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SIL et secrétariat du directeur
- Soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- Soutien aux activités de communication

Cellule juridique

- Soutien juridique à la direction et aux services des SIL
- Elaboration de contrats commerciaux et de règlements
- Règlement des litiges avec des tiers

Portail énergie

- Veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- Coordination de la participation de la Ville et des SIL à des actions et des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cités de l'énergie, par exemple)
- Etudes et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Etudes, réalisation et suivi de projets énergétiques

Qualité et environnement

- Suivi du système de management intégré basé sur les certifications ISO 9'001 (qualité) et ISO 14'001 (environnement).
- Gestion de la plateforme documentaire ISO-STAR et promotion de l'amélioration continue
- Suivi des objectifs et des indicateurs, supervision de la revue de direction annuelle des SIL, réalisation des audits internes et interface avec les organismes de certification

Sécurité et santé au travail

- Sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité
- Sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers, etc)
- Collaboration à la Commission de sécurité et protection de la santé au travail de la Ville et direction de la Commission de sécurité technique qui lui est rattachée

Cellule informatique

- Intégration et développement des applications SAP et des logiciels métiers des SIL
- Gestion du système d'arborescence normalisé (SAN) des serveurs des SIL
- Maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- Permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages
- Gestion des sites intranet et internet des SIL

Ateliers et formation

- Gestion de l'atelier des SIL (construction métallique et peinture)
- Formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- Collaboration avec les services de l'administration communale et avec les entreprises privées pour l'obtention des commandes à réaliser par les apprentis.
- Organisation de stages interservices et inter-entreprises

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

En 2008, pour recentrer le SDS sur les aspects stratégiques de ses missions, les divisions ressources humaines, conciergerie et communication ont été transférées respectivement au service de la comptabilité (COSI), au service du magasin général (MAGESI) et au service commercial (SILCOM). En outre, pour permettre des synergies avec la formation des apprentis qui se sont installés en 2008 sur le site de Malley réaménagé, les collaborateurs des ateliers du service électrique (SEL) ont été transférés au SDS.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	8	7.8	9	8.6
Cellule juridique	2	2	2	2
Portail Energie	3	3	3	3
Qualité et environnement.	3	2.5	3	2.5
Sécurité et santé au travail	1	1	1	1
Cellule informatique	9	8.5	9	8.5
Ateliers et formation (C-For!)	2	2	11	10.5
Ressources humaines	5	4.6	-	-
Communication	1	1	-	-
Conciergerie	31	14.68	-	-
Total	65	47.08	38	36.1

Explication des variations

- Le transfert de la division ressources humaines (-4.6 EPT), de la conciergerie (-14.68 EPT) et de la communication (-1 EPT) ont représenté une diminution de l'effectif de 20,28 EPT.
- L'unité administration (+0,8 EPT) a accueilli une secrétaire du MAGESI dont les activités précédentes ont été supprimées par la mise en service du module SAP de gestion des stocks. En outre, une collaboratrice a baissé son temps de travail de 20% (-0.2 EPT).

- Le centre de formation des apprentis (+8 EPT) est devenu la division Ateliers et formation suite à son déménagement sur le site de Malley et avec le transfert des collaborateurs des ateliers du SEL, qui seront désormais impliqués dans la formation en faisant participer les apprentis à la réalisation des travaux à exécuter. En outre, un formateur à mi-temps (+0.5 EPT) a été engagé pour gérer l'augmentation prévue du nombre d'apprentis.

Nombre de démissions et d'arrivées

1 démission et 4 engagements.

Nombre d'apprentis

Le SDS offre une place de stage (direction des SIL) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les RH, et forme directement 23 apprentis répartis de la manière suivante :

- 1 informaticien
- 16 polymécaniciens (C-For !)
- 6 automaticiens (C-For !)

Tous les apprentis ont réussi leur année ou leurs examens de fin de formation.

FAITS MARQUANTS

Système de management intégré

Le SDS a mandaté une nouvelle société accréditée pour renouveler les certifications ISO 9001 et ISO 14001 des SIL. En juillet 2008, les SIL ont reçu le certificat officiel valable pour une durée de 3 ans, sous réserve de l'issue positive des audits de surveillance prévus en 2009 et 2010.

L'ensemble de la documentation (organigrammes, processus, procédures, instructions, indicateurs) liée à la gestion du système de management a été mise à jour. En outre, la revue de direction, les audits internes et le suivi des requêtes qualité ont été gérés en bonne coordination et à la satisfaction des services.

Sécurité et santé au travail

La sécurité et la santé du personnel des SIL sont des objectifs prioritaires de la direction. Pour l'année 2008, les statistiques montrent que le nombre d'accidents professionnels, après la stabilisation observée en 2007, est en légère augmentation. En revanche, on observe une baisse significative de la gravité des accidents (jours d'absence). L'augmentation de la fréquence est due à des accidents de type « bagatelle » (absence de moins de 3 jours). Il s'agit surtout de blessures aux mains, aux chevilles, aux jambes qui sont dues à des glissades et à des chutes. Elles s'expliquent principalement par l'augmentation du nombre de chantiers.

De nombreuses actions de formation et de sensibilisation ont été mises en places par les SIL en collaboration active avec la cellule sécurité de la Ville: cours de formation pour les répondants sécurité dans les services, visites dans les services pour compléter le cadastre des dangers, formation des nouveaux collaborateurs au *Bréviaire de sécurité*, cours sur les mesures d'urgence au Centre de formation de la Rama et cours sur les dangers de l'électricité dans les réseaux et les installations

électriciens au Centre d'essai et de formation (CEF) de Préverenges.

La campagne de sécurité 2008 a porté sur la prévention des chutes et des glissades. L'objectif vers lequel tendent les SIL est une politique «zéro accident». Pour s'en rapprocher, les circonstances de chaque accident sont analysées et entraînent des mesures correctives.

En ce qui concerne les accidents non-professionnels, leur nombre est en diminution et les jours d'absences en forte diminution. Le sport reste la principale cause d'accidents (football, ski, basket et hockey), suivi par les chutes, les glissades et les accidents de la circulation.

Evolution des systèmes d'informations

Le 3 janvier 2008, le progiciel de gestion intégré SAP s'est enrichi de nouveaux composants fonctionnels. Dans le domaine de la finance, les modules suivants ont été intégrés : comptabilité générale (FI-GL puis new FI-GL en septembre), gestion des budgets (FM), comptabilité fournisseur (FI-AP), comptabilité analytique (FI-CO) et gestion de projet (PS).

Afin de répondre aux contraintes de l'ouverture du marché de l'électricité, deux nouveaux modules techniques ont également été développés : gestion des données d'énergie (EDM) et échange de données entre acteurs du marché (IDEX).

Le déploiement de ces nouveaux modules a été suivi par une phase de stabilisation, puis une phase de consolidation. Plus de 100 sessions de formation ont été organisées en 2008 et 740 demandes de support ont été traitées.

Plusieurs projets de gestion électronique de documents (GED) ont été lancés, en collaboration avec le SOI, pour répondre aux besoins de gestion documentaire des SIL. Un premier projet pilote, la gestion de la documentation ISO, a été mis en production. La mise à jour de différentes applications métiers a également été effectuée, notamment pour la maintenance des infrastructures (CareOffice), la gestion des plans cadastraux (CBinfoCAD) et le contrôle des installations (ElectroForm).

Enfin, en matière de support aux utilisateurs, plus de 8'000 demandes d'intervention ont été traitées par la cellule informatique. Une partie importante de ces demandes était liée à la création du service commercial : transferts et déménagements de collaborateurs, achats et installations de matériel, modifications des droits d'accès et réorganisations de la plateforme documentaire.

Ouverture du centre de Malley

Le nouveau centre de formation technique des apprentis des SIL, baptisé C-for! a ouvert ses portes à Malley au mois d'août, avec pour but de pouvoir former 48 apprentis d'ici 2015. Trois journées portes ouvertes ont été organisées les 30 et 31 octobre et 1^{er} novembre pour découvrir ces ateliers.

Depuis la fin des années 1990, le centre de formation des polymécaniciens était installé à la rue de Genève 34 et disposait d'une surface d'environ 240 m². En 2007, seize apprentis y suivaient leur formation. Le C-for! bénéficie lui de 1200 m², dans une halle aménagée du site de Malley au chemin de l'Usine-à-gaz 19 à Renens. En 2008, il a accueilli 25 apprentis, soit 17 polymécaniciens

et 8 automaticiens. D'ici 2015, ils seront 26 polymécaniciens, 20 automaticiens et 2 constructeurs d'appareils industriels.

Dans le cadre de leur formation, les apprentis effectuent des travaux techniques pour différents services de la Ville : eauservice, le MAGESI, le Gaz & cad, le service de protection et sauvetage ou encore le Corps de police. Par ailleurs, deux apprentis automaticiens engagés par les tl suivront leur formation initiale de 1^{re} année au centre de Malley.

Création de Alpiq et nouvelles missions d'EOSH

A l'issue de longues et intenses négociations entamées en 2005 (cf. rapport-préavis 2006/6¹), les partenaires du projet «Pôle Suisse Occidentale» ont signé, le 18 décembre 2008, les contrats de constitution de la société Alpiq, produit du rapprochement entre Energie Ouest Suisse (EOS) et Aare – Tessin für Elektrizität AG (ATEL).

La structure de holding d'EOSH (EOSH), dont la Ville de Lausanne possède 20,06%, est maintenue pour la défense des intérêts romands au sein d'Alpiq. Les actionnaires d'EOSH sont donc maintenant, via EOSH, actionnaires à 31% d'un géant européen de l'énergie. En termes de chiffre d'affaires, Alpiq occupera en effet le sixième rang des entreprises européennes actives dans le domaine énergétique, et le premier rang en Suisse. La nouvelle société produira un tiers de l'approvisionnement en électricité de la Suisse, emploiera 10'000 collaborateurs et réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 16 milliards de francs.

EOSH disposera de 4 sièges au Conseil d'administration d'Alpiq, dont un pour la Ville de Lausanne, qui sera occupé dès 2009 par M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL et administrateur d'EOSH Holding.

Cette fusion s'avère financièrement avantageuse pour les actionnaires d'EOSH. En effet, outre la détention de 31% du capital d'Alpiq, EOSH va recevoir une soule substantielle de 1,8 milliard de francs. Une proportion importante de cette somme demeurera à EOSH (réserves capitalistiques et fonds de garanties, activités propres). Cette proportion sera déterminée en 2009 et les versements aux actionnaires seront échelonnés sur les trois à cinq années à venir.

Energie éolienne

– RhônEole

Après la «Cime de l'Est» à Collonges (VS) en 2006, une deuxième éolienne, construite sur le territoire de la commune de Martigny et nommée «Mont-d'Ottan» en référence à la montagne qui lui fait face, a été mise en service au mois de mai 2008. Sa puissance nominale est identique à la première, soit 2 MW, et son mât mesure également 100 mètres de haut. En revanche, le rotor de ses pales mesure 82 mètres, soit 11 mètres de plus que celles de la «Cime de l'Est». L'énergie produite étant proportionnelle à la surface balayée, elle possède de ce fait une capacité de production supérieure à celle de

¹ Rapport-préavis 2006/06 intitulé «Projet Pôle Suisse Occidentale - Réponse au postulat de M. Jean-Yves Pidoux "Les lumières de la ville: Lausanne et les mutations des sociétés électriques" », approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 13 mars 2007.

Collonges. La Ville de Lausanne possède une participation de 20% dans RhônEole et se réjouit de cette nouvelle étape dans la réalisation des parcs éoliens prévus par la société.

Avec 4'762'000 kWh en 2008 contre 4'289'000 kWh en 2007, l'éolienne de Collonges réalise une performance exceptionnelle et a atteint son plus haut niveau de production depuis sa mise en service. L'éolienne Mont-d'Ottan a pour sa part produit 2'865'000 kWh sur un peu plus de 6 mois.

– Projet EolJoux

Avec le projet EolJoux, la Société électrique de la Vallée de Joux (SEVJ) prévoit l'implantation de dix éoliennes d'une puissance de 2 MW dans une zone qui borde la Combe des Amburnex. Ces éoliennes produiront environ 40 GWh d'électricité renouvelable par année. Cette quantité correspond à la quasi-totalité du courant distribué dans le district de la Vallée de Joux.

La Ville de Lausanne possède un domaine de 279 hectares dans la Combe des Amburnex, à moins de trois kilomètres de la future éolienne la plus proche. Par son service des forêts, domaines et vignobles, la Ville s'est associée activement à la création et au développement du Parc naturel jurassien vaudois. Les travaux de construction des éoliennes seront l'occasion d'électrifier l'ensemble de la Combe et de supprimer les génératrices au diesel, permettant ainsi de réduire les émissions de CO₂ et d'améliorer les conditions d'exploitation agricole dans ce parc naturel. Cette électrification pourrait être pilotée par les SIL.

Après des premiers contacts fructueux, la Ville a été associée au projet. Le chiffre de 10% de participation de Lausanne au capital de la future société a été évoqué. Cette participation doit encore obtenir l'aval du Conseil communal.

– Autres projets

Les SIL ont pour objectif d'augmenter leur production d'électricité à partir d'énergies renouvelables de 100 GWh au minimum d'ici à 2030. L'implantation de 4 à 6 éoliennes de 2 MW entièrement en mains lausannoises permettrait, de produire de 16 à 24 GWh par an, soit la consommation de 5'300 à 8'000 ménages consommant 3'000 kWh par année. Les SIL ont ouvert un compte d'attente de 350'000 francs pour pouvoir procéder à une campagne de mesures de vents et aux travaux préliminaires pour la sélection d'un site.

Le site sera choisi de telle sorte que l'implantation de plusieurs éoliennes ne présente pas d'impact significatif sur la faune et un impact limité sur le paysage.

Les lausannois et le Conseil communal seront informés des différentes étapes du projet au fur et à mesure de son évolution.

Convention d'objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂

La Confédération a prévu un système incitatif pour les gros consommateurs d'énergie que sont les entreprises et les collectivités publiques: elles peuvent s'engager par une convention signée avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), qui travaille en délégation de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), à atteindre

des objectifs de réduction d'émissions par rapport à l'année de référence 1990, objectifs qui seront contrôlés. Les signataires qui atteindront ces objectifs bénéficieront d'un remboursement partiel de la taxe CO₂.

Le dossier, établi par les SIL, a été déposé en été 2007 auprès de OFEV. Un audit de contrôle a eu lieu en avril 2008 et l'acceptation définitive a été obtenue en octobre. La signature de cette convention est l'occasion de valoriser l'implication de la Ville de Lausanne dans le développement durable. Une fois les objectifs contrôlés, le remboursement partiel de la taxe sur le CO₂ sera affecté au Fonds communal pour le développement durable.

Projet de micro-cogénération à Mon-Repos

Les SIL ont obtenu l'aval du Conseil communal (cf. préavis 2008/43²) pour la réalisation d'une installation pilote de micro-cogénération chaleur-force à la piscine de Mon-Repos. Il s'agit de produire de l'électricité de manière décentralisée à partir de la chaleur qui alimente le site. La piscine de Mon-Repos constitue un site propice: en effet la forte demande en chaleur du complexe sportif durant toute l'année permet d'assurer un nombre d'heures de fonctionnement élevé.

La piscine est reliée au réseau historique du chauffage à distance, réalisé à partir de Pierre-de-Plan autour du CHUV. La température fournie y atteint 170°C. La différence entre la chaleur du réseau et celle nécessaire au chauffage des installations de la piscine (de 26° à 55°C) permettra de faire fonctionner l'installation de cogénération. Celle-ci produira de l'électricité avec un excellent rendement global (de l'ordre de 90%), grâce à des micro-turbines.

L'installation pilote sera réalisée par Eneftch SA, une société née sur le campus de l'Ecole polytechnique fédérale (EPFL) et qui prévoit, suite à cette troisième installation pilote, de lancer une production en série. Le projet a obtenu le soutien du Département cantonal de l'économie, du Fonds cantonal pour l'énergie et du Fonds lausannois pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables.

Evolution du projet AGEPP

Le projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP), qui vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey, progresse. Une préétude s'est penchée sur les conditions et les coûts du forage. Les SIL participent à ce projet de longue haleine aux côtés de plusieurs partenaires.

Projet Flexfuel

Les SIL ont élaboré un projet-pilote d'installation de colonnes de distribution de carburant «flexfuel» permettant de réaliser des mélanges de diesel et biodiesel pur en fonction de la tolérance de chaque type de véhicules (de 5% à 100%). Le biodiesel retenu est issu d'une filière exemplaire et produit à partir d'huile recyclée localement. Dans le cadre de ce projet, certains véhicules lourds seront également adaptés à l'utilisation de biodiesel pur. Ces deux mesures permettront de réduire les émissions de CO₂ de l'administration de l'ordre de 550 tonnes par

² Préavis n° 2008/43 intitulé «Réalisation d'une installation de micro cogénération pour la piscine de Mon-Repos», approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 20 janvier 2009.

an. De plus, pour autant que le prix du diesel ordinaire soit supérieur à 1,65 franc par litre, l'approvisionnement en biodiesel pur permettra une réduction des coûts d'exploitation.

Ce projet, que les SIL souhaitent financer par le Fonds du développement durable, doit encore obtenir l'aval du Conseil communal.

Cités de l'énergie

La Ville de Lausanne détient le label Cité de l'énergie depuis 1996. En 2004, elle a été la première ville européenne à obtenir le label European Energy Award (EEA) gold. Elle occupait alors la première place des Cités de l'énergie. Suite au réaudit de la Ville coordonné par les SIL en 2008, elle partage dorénavant le premier rang avec les villes de Zurich et de Schaffhouse.

Le label suisse Cité de l'énergie et son extension européenne l'European Energy Award sont décernés par l'association des Cités de l'énergie, qui dépend du programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Ils signalent les efforts entrepris par les collectivités publiques en matière de développement durable.

Après sa création en 2001, le concept Cité de l'énergie a été adopté par plusieurs pays de l'Union européenne comme l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche et l'Irlande, entre autres. Il est ainsi devenu l'European Energy Award (EEA), géré par le Forum European Energy Award. Il distingue les villes d'Europe qui mettent en œuvre des politiques énergétiques et climatiques exemplaires. La mention « gold » de ce label est décernée aux villes qui atteignent au moins 75% des objectifs contenus dans un catalogue regroupant 87 actions. En 2008, la Ville de Lausanne a atteint 84% des objectifs, contre 80% en 2004.

Cette nouvelle distinction souligne la cohérence de la politique lausannoise en matière de développement durable, et l'engagement coordonné de l'ensemble de l'administration dans tous ses domaines d'activité.

Activités d'éducation à l'énergie

Les activités éducatives liées à l'énergie réalisées dans les écoles Lausannoise depuis 2005 ont été étendues pour l'année scolaire 2008-2009 aux écoles des communes partenaires de GEDREL.

En 2008, 99 classes (dont 92 de Lausanne et 7 de communes GEDREL), soit 1'790 élèves, ont participé à la campagne de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie effectuée autour de l'étiquette énergétique Display.

Dans le prolongement de ces cours, des ateliers abordant plus largement le thème de l'énergie ont été mis sur pied avec la collaboration de l'association TerraWatt dans les écoles de 1^{re} à 6^e année. Les « Opérations Energie » menées par TerraWatt ont pour but notamment :

- de permettre la découverte des problématiques et des enjeux liés à la production et à la consommation d'énergie ;
- de favoriser l'acquisition de savoir-faire concrets et de connaissances permettant d'utiliser l'énergie de manière rationnelle.

En 2008, 321 élèves répartis dans 17 classes ont participé à ces opérations.

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DES FINANCES (COSI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Division comptabilité de direction

- Tenue de la comptabilité des SIL
- Préparation et suivi du budget
- Suivi du respect des règles administratives
- Tenue d'indicateurs

Division contrôle et encaissements

- Maintien et amélioration des prestations « encaissements » et « facturation »
- Tenue d'indicateurs mesurant l'évolution des prestations
- Emission de recommandations et de directives de gestion interne
- Gestion des matrices de sécurité des transactions SAP

Division ressources humaines

- Engagement de personnel
- Suivi des dossiers
- Tenue d'indicateurs
- Conseils divers (formation, bilans, conflits)

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

- Dissolution de la section « administration des ventes » et transfert des collaborateurs à SILCOM
- Transformation de la section « comptabilité » en deux divisions « comptabilité de direction » et « contrôle et encaissements »
- Intégration de la division « ressources humaines »

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration des ventes	51	47.3	-	-
Section comptabilité	22	22	-	-
Division comptabilité de direction	-	-	10	10
Division contrôle et encaissements	-	-	16	16
Division ressources humaines	-	-	5	4.6
Total	73	69.3	31	30.6

Explication des variations

- Transfert du personnel de la section « administration des ventes » au service commercial (-47.3 EPT)
- Arrivée de la division ressources humaines au sein du service (+4.6 EPT)

Nombre de démissions et d'arrivées

4 démissions et 6 engagements.

Nombre d'apprentis

COSI fournit deux places de stage (encaissement et ressources humaines) pour les apprentis de commerce,

dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

Passage de GEFI à SAP

Le passage de la comptabilité générale de GEFI sur le progiciel SAP a démarré le 1^{er} janvier, exigeant beaucoup de ressources internes et de nombreuses heures de formation des utilisateurs.

Dissolution de l'administration des ventes

La création du service commercial a entraîné la dissolution de l'administration des ventes (cellule technique, bureau des releveurs, tarifs-facturation, contact clients et enquêtes-correction), ainsi que le transfert des collaborateurs concernés au sein des nouvelles divisions Support clientèle et Systèmes de SILCOM.

Transfert des RH et bilan

La division ressources humaines des SIL a été transférée du SDS le 1^{er} avril. Comme prévu lors de la création de cette division transversale, un bilan a été dressé après une année, aboutissant à un certain nombre de propositions d'amélioration.

Nouveau chef de service

Après plus de 40 ans passés au service de l'administration communale, Monsieur Jean-Pierre Maurer a fait valoir son droit à la retraite au 30 juin. Son successeur, Monsieur Florent Pichon, auparavant responsable de la gestion opérationnelle au service de l'électricité, est entré en fonction le 1^{er} juillet.

SERVICE DU MAGASIN GÉNÉRAL (MAGESI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- Direction du service, coordination des unités, gestion du site de Malley

Achats et gestion de stock

- Procéder aux achats de matériel pour les besoins des services
- Assurer l'approvisionnement en matériel des réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- Procéder aux achats de véhicules pour les besoins des Services industriels et **eauservice**

Magasin

- Assurer la réception et le stockage des marchandises
- Détenir un stock de matériel de maintenance pour les réseaux anciens
- Préparer les marchandises en fonction des commandes passées par les services
- Effectuer des livraisons de matériel sur chantiers

Garage

- Gérer et entretenir le parc de véhicules et d'engins des Services industriels et d'**eauservice**

Bâtiments et infrastructures

- Entretien des bâtiments des Services industriels
- Étudier et procéder à divers travaux de réaménagements de locaux

Conciergerie

- Assurer les nettoyages des locaux des bâtiments des différents sites des Services industriels et effectuer la fermeture des locaux en fin de journée

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Dès le 1^{er} avril, la conciergerie des Services industriels a été transférée du SDS au MAGESI.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration et achats	4	3.8	3	2.8
Achats et gestion de stock	5	5	4	4
Magasin et transports	9	9	9	9
Garage	7	6.9	7	6.9
Infrastructures et bâtiments	1	1	1	1
Conciergerie	0	0	32	14.5
Total	26	25.7	56	38.2

Explication des variations

Les variations intervenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre sont le fait du transfert d'une collaboratrice du MAGESI au SDS, de la vacance d'un poste administratif et du transfert de la conciergerie du SDS au MAGESI.

Nombre de démissions et d'arrivées

1 démission et 2 engagements.

Nombre d'apprentis

Le MAGESI fournit une place de stage (direction du service) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines, et forme 3 apprentis gestionnaires en logistique, 1 apprenti réparateur de voitures et 2 apprentis agent d'exploitation.

FAITS MARQUANTS

Logistique

Comme le montre le tableau ci-dessous, les achats de matériel pour les réseaux, effectués par le MAGESI en 2008, se sont élevés à 12.75 millions (-8.0% par rapport à 2007). Les ventes de matériel atteignent 12.46 millions en 2008 et sont également en recul (-11.1% par rapport à 2007). La fin de chantiers inhérents au m2 et le report de chantiers en sont les principales raisons. La valeur du stock au 31.12.2008 enregistre une hausse de 3.8 % par rapport à 2007, faisant régresser le taux moyen de rotation du stock qui est un indicateur logistique, de 1.85

en 2007 à 1.63 en 2008. Des marchandises ont dû être achetées pour des projets et des chantiers prévus par les services en 2008, mais qui ont finalement été reportés en début 2009. Cet état de fait a contribué à maintenir

un état de stock plus élevé que souhaité. D'autre part, il faut relever que même en s'appuyant sur une gestion efficiente, le stock ne diminue que de manière déphasée par rapport aux ventes et généralement plus lentement.

Stock	2004	2005	2006	2007	2008	Ecart
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	sur 2007
Stock Magesi au 1er janvier	7'843'843	7'854'962	8'084'489	7'677'105	7'513'677	
Achats	8'102'076	8'487'623	11'300'594	13'864'286	12'749'448	-8.04%
Ventes	-8'090'957	-8'258'096	-10'957'978	-14'027'697	-12'464'348	-11.14%
Ajustement du stock	-	-	-750'000	-	-	
Stock Magesi au 31 décembre	7'854'962	8'084'489	7'677'105	7'513'694	7'798'777	3.79%
Réserve sur stock	-1'730'000	-1'730'000	-1'730'000	-1'760'000	-1'760'000	
Valeur stock au bilan au 31 décembre	6'124'962	6'354'489	5'947'105	5'753'694	6'038'777	
Taux moyen de rotation	1.03	1.04	1.39	1.85	1.63	-11.85%

Formation de conducteurs d'élévateurs

Depuis l'introduction de l'obligation d'être en possession d'un permis attestant que le collaborateur qui utilise un élévateur a suivi une formation adéquate, le Magesi organise à l'intention des autres services de la Ville des cours de conduite d'élévateurs. La durée d'un tel cours est de deux jours et le nombre de participants en est limité pour des raisons pratiques. Pour satisfaire une demande croissante de formation, un deuxième collaborateur du Magesi a obtenu son brevet d'instructeur. Ainsi, 35 collaborateurs de différents services ont pu suivre cette formation durant 2008.

INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Hormis les travaux d'entretien courant financés par le biais du crédit-cadre accordé par le Conseil communal pour la période 2006 à 2009, plusieurs travaux et études ont été réalisés en cours d'année :

- le remplacement des fenêtres du bâtiment sis à la rue de Genève 36, contribuant ainsi à son assainissement énergétique
- la réfection complète de l'étanchéité de la toiture d'un des bâtiments de l'usine de Pierre-de-Plan
- la réalisation d'une partie des fresques prévues sur les murs de façades du Magesi. Le solde sera achevé en 2009
- la transformation et la rénovation de plusieurs bureaux dans les bâtiments des SIL
- l'étude pour la création de bureaux et locaux destinés à héberger des divisions du service commercial (SilCom)
- l'installation d'équipements d'aide au levage des charges afin de réduire les sollicitations lombaires des magasiniers du Magesi
- la transformation du système de détection incendie du hangar à véhicules du Magesi afin de réduire les conséquences d'un éventuel sinistre

Garage des SIL

Le garage gère et entretient le parc de véhicules (à l'exception des camions) et les engins des SIL

et d'eauservice. Il effectue également l'entretien de plusieurs véhicules des Pompes funèbres et du service des FoDoVi.

A fin 2008, la composition du parc de véhicules des Services industriels et d'eauservice, gérés et entretenus par le garage, se présentait de la manière suivante :

Catégorie de véhicule	véhicules SIL	véhicules eauservice	Total	Age moyen (années)
Véhicules légers de livraisons (fourgons ou utilitaires)	45	26	71	7.2
Voitures de tourisme à essence ou diesel	40	9	49	7.8
Voitures à essence/gaz ou électrique	40	1	41	3.4
Camions	3	3	6	11.1
Camions avec nacelle élévatrice	4	0	4	4.6
Scooters électriques	5	2	7	10.0
Scooters à essence	1		1	4.6
Total	138	41	179	

Il est réjouissant de relever que le parc de voitures bi-mode des SIL compte désormais 39 unités roulant au gaz et une hybride (électricité).

Hormis la catégorie des véhicules bi-mode, l'âge moyen des véhicules est élevé, situation qui conduit à des coûts d'entretien plus élevés que par le passé.

L'ensemble des véhicules, soit au total 179, a parcouru 1'805'498 kilomètres durant 2008, contre 1'680'466 en 2007.

Durant 2008, le MAGESI a procédé à l'achat de 16 véhicules, selon la répartition indiquée dans le tableau ci-après :

Véhicules achetés en 2008	véhicules SIL	véhicules eauservice
Véhicules de livraison (fourgon ou utilitaire)	3	1
Fourgon avec nacelle élévatrice	1	
Voitures à essence	1	1
Voitures essence/gaz	9	
Total	14	2

Comme on peut le constater du tableau précédent, un effort particulier a été fourni pour acquérir des véhicules roulant au gaz. Tous les autres véhicules utilisant le diesel comme carburant sont munis d'un filtre à particules.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- Superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service

Usine de Lavey

- Assurer l'exploitation de l'usine hydroélectrique de Lavey
- Assurer des prestations techniques dans la zone de desserte valaisanne

Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan

- Surveiller et conduire le réseau de distribution d'électricité 24h/24h
- Assurer la continuité et qualité de la fourniture d'électricité
- Gérer les appels clients 24h/24h

Exploitation

- Assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau en cas d'avarie et de dégâts
- Opérer les manœuvres dans le réseau
- Assurer les raccordements provisoires pour les manifestations

Etudes

- Etudier et gérer le développement du réseau de distribution à haute, moyenne et basse tension

Réalisations

- Réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien

Compteurs

- Effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle

Conseils et contrôle

- Assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension
- Conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité

Eclairage public

- Etudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de Communes alentours
- Assurer des prestations en matière d'éclairage événementiels et pour des manifestations

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

En 2008, le SEL s'est structuré conformément aux nouvelles exigences de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de son ordonnance (OApEI), notamment en abandonnant les activités liées à la vente de l'électricité (relation clientèle et gestion de portefeuille d'approvisionnement), transférées à SILCOM. Le SEL s'est concentré sur les tâches du gestionnaire de réseau de distribution (GRD) comme celles liées à la production d'électricité. L'organigramme fonctionnel du SEL est désormais structuré en 2 départements: «distribution» et «production et conduite du réseau local».

Le poste de chef de l'usine hydroélectrique de Lavey a été converti en chef de division. Une division Branchements et Entretien a été créée sans augmentation d'effectif. La division Exploitation est devenue, suite au départ à la retraite de son chef, la division Interventions d'urgence, événements et manœuvres. Une division Gestion des échanges de données de consommation a été créée sans augmentation d'effectif, pour assumer les nouvelles tâches légales.

De plus, la gestion par projet a été systématisée afin d'optimiser les méthodes de travail et d'élever le niveau d'efficacité dans la planification et le suivi des projets de renouvellement et d'extension du réseau.

Toutes ces modifications ont pour but de s'adapter aux exigences de l'ouverture du marché de l'électricité, ainsi que d'améliorer l'efficacité de toutes les tâches assumées par le SEL.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan	17	16.45	16	15.95
Compteurs	10	10	11	11
Conseils et contrôle	12	12	13	13
Direction du service	12	11.9	10	9.9
Eclairage public	10	9.5	10	9.5
Etudes	42	39.8	47	44.4
Exploitation	26	26	24	24
Réalisations	49	48.25	42	41.25
Usine de Lavey	23	22	24	23.2
Total	201	195.9	197	192.2

Explication des variations

Depuis 2007, du personnel a été engagé dans le cadre du préavis 2006/61³ pour une gestion optimale des sommes financières allouées pour le renouvellement du réseau de distribution d'électricité.

Nombre de démissions et d'arrivées

5 démissions et 12 engagements.

Nombre d'apprentis

Le SEL forme 8 apprentis électriciens de réseau, un apprenti dessinateur électricien, et fournit une place de stage (direction du service) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines.

³ Préavis 2006/61 intitulé « Plan de renouvellement du réseau de distribution électrique des Services industriels de Lausanne. Demande de crédits pour la réalisation des phases I et II », approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 13 février 2007.

FAITS MARQUANTS

Mouvements d'énergie 2008

En 2008, la consommation totale d'électricité s'est élevée à 1'381 GWh, en hausse de 1,6% par rapport à 2007. Cette augmentation importante est essentiellement due à un retour à la normal des conditions climatiques qui n'ont pas connu les particularités observées en 2007. Le rythme

de l'augmentation multiannuelle a ainsi renoué avec une moyenne d'environ 0,8%. Avec une valeur de 9,93°C, la température annuelle moyenne a été inférieure de seulement 0,17°C à la moyenne multiannuelle 1960-1990 de l'institut suisse de météorologie. La charge horaire maximale du réseau électrique a atteint 239,1 MW le mercredi 17 décembre 2008 entre 18h00 et 19h00. Cette valeur maximale reste stable depuis plusieurs années.

Mouvements d'énergie (en MWh)				
	Production et achats	Ventes	Solde net	% du total
Energie produite par la Ville de Lausanne			414'624	30.02 %
Centrale de Lavey	397'029		397'029	28.75 %
Centrale de Pierre-de-Plan	16'019		16'019	1.16 %
Centrale chaleur force de l'Elysée	892		892	0.06 %
Microcentrale du Capelard, la Louve	283		283	0.02 %
Microcentrale à biogaz des Saugealles	260		260	0.02 %
Centrales solaires	141		141	0.01 %
Echanges avec des sociétés en participation			763'324	55.27 %
Energie Ouest Suisse EOS	749'793	23'765	726'028	52.57 %
Romande Energie Commerce		41'768	-41'768	-3.02 %
Tridel	66'114		66'114	4.79 %
Forces Motrices de l'Aboyeu FOMAB	9'393		9'393	0.68 %
RhôneEole, éol. de Collonges et de Martigny	3'557		3'557	0.26 %
Echanges avec des sociétés tierces			203'118	14.71 %
Accès au marché libre	304'798	106'399	198'399	14.37 %
Partenaires en Suisse romande	3'216	1'421	1'795	0.13 %
Microcentrale de la Rasse, Evionnaz	1'930		1'930	0.14 %
Microcentrale du Bouet, Collonges	328		328	0.02 %
Autoproducteurs et producteurs divers	436		436	0.03 %
Producteurs de la Bourse solaire	230		230	0.02 %
Total de l'énergie produite et achetée	1'554'419	173'353	1'381'066	100.00 %
Energie distribuée (y c. pertes et propre usage)			1'381'066	100.00 %
Saint-Maurice, Collonges VS et Mex VS			31'003	2.24 %
Région lausannoise			1'350'063	97.76 %

La production propre « Ville de Lausanne » a couvert 30% des besoins en énergie électrique des SIL, en baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Avec plus de 397 GWh, la production de la centrale de Lavey est très proche de la moyenne multiannuelle. La production est cependant repassée sous la barre des 400 GWh: elle a été plus faible que la moyenne entre les mois de février et de mai. Bien qu'elle fût plus élevée en été, pendant le mois de septembre et pendant les deux derniers mois de l'année, elle n'a pas pu compenser la faible production du printemps.

Conjugué aux températures hivernales normales, l'apport de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles Tridel a induit une nouvelle diminution de la production issue de la turbine à gaz de l'usine de Pierre-de-Plan par rapport à l'année dernière, et donc réduit en conséquence les rejets de CO₂. Ce fait explique également en partie la réduction de la part de production « Ville de Lausanne » malgré le bon résultat de l'aménagement de Lavey.

La production éolienne a bien augmenté suite à la mise en service de l'aménagement de Martigny en mai 2008, dont

les SIL achètent le 40% de la production. La microcentrale à biogaz de la ferme des Saugealles a été optimisée et sa production est en hausse. La microcentrale du Capelard, qui turbine les eaux dérivées de la Louve, a eu un arrêt d'exploitation pendant plusieurs mois et est toujours en phase de réhabilitation. Cette petite centrale a finalement obtenu le label convoité naturemade star après une longue procédure de certification due à ses particularités uniques.

La certification naturemade et TÜV de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs a été contrôlée avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé en juin.

Les achats nets ont augmenté à 966 GWh, supérieurs de 4% à ceux de l'année dernière. Depuis cette année, les SIL approvisionnent régulièrement Romande Energie Commerce SA, en raison de leur participation à cette société et conformément aux contrats en vigueur. Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché suisse s'est établi à 11,90 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison

en ruban). Le prix horaire a cependant ponctuellement dépassé à 42 reprises, en période de forte demande, la barre des 25 cts/kWh, avec un pic à 40 cts/kWh le mardi 1^{er} juillet entre 11h00 et 12h00. Les limitations des capacités d'importation de courant en place sur la frontière nord de la Suisse ont eu pour effet de renchérir l'électricité disponible en Suisse de 1,4 ct/kWh en moyenne annuelle par rapport au marché allemand, valeur qui est restée stable par rapport à 2007. Cette différence entre les deux marchés nationaux profite avant tout aux producteurs suisses.

Le comité de gestion en place a soigneusement suivi la gestion du portefeuille d'approvisionnement-ventes et a, en particulier, veillé au respect en tout temps des limites de risques fixées.

Des conventions de reprise de l'électricité excédentaire ont été conclues avec trois nouveaux autoproducteurs solaires privés. La mise en place de la rétribution à prix coûtant (RPC) dès 2009, suite à l'entrée en vigueur de la LApEI, a incité plusieurs autoproducteurs et petits producteurs à déposer une demande auprès de Swissgrid. Si leur demande était acceptée, les SIL seraient déchargés de l'obligation de racheter l'énergie qu'ils produisent, qui sera alors financée aux moyen de la redevance fédérale.

Déclaration de marquage pour 2007

Conformément à l'ordonnance fédérale sur l'énergie (OENE), les SIL ont communiqué à leurs clients directs la provenance de l'électricité livrée sur l'ensemble de la zone de desserte lors de l'année précédente. Ainsi, en juillet et août 2008, les SIL ont distribué cette déclaration de marquage relative à l'année 2007 à tous leurs clients au travers du bulletin d'information « les Quatre saisons de l'énergie » n°7. Grâce au portefeuille d'approvisionnement optimisé, la part d'énergie renouvelable qui a pu être annoncée se monte à plus de 72%, en hausse de 4 points par rapport à l'année précédente⁴. La proportion d'agents énergétiques non vérifiables est passée au-dessous de la barre des 10%.

⁴ Le lecteur est rendu attentif au fait que la comparaison des pourcentages avec le tableau des mouvements d'énergie précédent n'est pas possible. En effet, d'une part les années considérées sont différentes et d'autre part les quantités de référence ne sont pas identiques, l'énergie livrée aux revendeurs devant être exclue de la déclaration de marquage, selon les prescriptions légales en vigueur.

Marquage de l'électricité				
Votre fournisseur d'électricité:	Services industriels de Lausanne			
Contact:	Place Chauderon 23, 1003 Lausanne			
Année de référence:	Tél. 021 315 81 11 www.lausanne.ch/sil 2007			
L'électricité fournie à nos clients a été produite à partir de:				
En %	Total		De Suisse	
Energies renouvelables	72.35%		48.64%	
Energie hydraulique	72.03%		48.32%	
Autres énergies renouvelables	0.32%		0.32%	
Energie solaire		0.06%		0.06%
Energie éolienne		0.25%		0.25%
Biomasse		0.01%		0.01%
Géothermie		0.00%		0.00%
Energies non renouvelables	13.38%		13.38%	
Energie nucléaire	7.12%		7.12%	
Energies fossiles	3.26%		3.26%	
Pétrole		0.00%		0.00%
Gaz naturel		3.26%		3.26%
Charbon		0.00%		0.00%
Déchets	7.59%		7.59%	
Agents énergétiques non vérifiables	9.68%		-	
Total	100.00%		66.61%	

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LAVEY

Gestion du barrage

L'exploitation de l'aménagement a été perturbée par une crue du Rhône de plus de 700 m³/s, les 29 et 30 mai. Par une bonne anticipation des événements et une bonne gestion de l'ouverture des vannes du barrage, une production de 20 MW a néanmoins pu être maintenue durant cette période.

Les interventions au barrage ont été normales, les déversements faibles et le débit maximal mesuré à

la station de jaugeage de Dorénaz a été de 405 m³/s en moyenne journalière. Le tonnage des déchets de charriage traités a été d'environ 590 tonnes.

Débâcle du Torrent sec, travaux d'urgence et impact sur le barrage

Le dimanche 29 juin, suite à un violent orage, le cours d'eau Torrent sec, situé 400 m à l'aval du barrage et frontière en rive droite entre Vaud et Valais, a charrié une forte quantité de matériaux obstruant le lit du Rhône et créant un lac entre le barrage et cet éboulis. L'aménagement de

Lavey a immédiatement mis en place les consignes de sécurité pour permettre les travaux sur la rive gauche et dans le lit du Rhône.

Cette situation a perturbé l'exploitation de l'aménagement de Lavey car la différence de niveaux amont/aval du barrage ne permettait plus l'évacuation correcte des bois. La situation normale est rétablie et la fin des travaux de remise en état sera effectuée début 2009 (gestion faite par les Cantons).

Auscultation de la galerie de Lavey

Suite aux travaux de rénovation de la galerie d'amenée réalisés à la fin de l'année 2005, le bureau d'ingénieur mandaté par le SEL a recommandé d'effectuer durant l'hiver 2008-2009 un contrôle visuel du radier en béton. Ce constat doit permettre de déterminer si le radier nécessite une remise en état à faire durant l'hiver 2010-2011 ou s'il est possible d'attendre. Suite à des imprévus techniques, l'opération réalisée le 28 décembre 2008 a dû être interrompue afin de ne pas prolonger l'arrêt de production. Une seconde tentative est prévue au début 2009.

Rénovation du poste de couplage à haute tension de 125 kV

Suite à la réorganisation du réseau à haute tension de 125 kV du Bas-Valais et à l'augmentation de la puissance de court-circuit du poste 220/125 kV de St-Triphon, le SEL a décidé de renouveler le poste haute tension 125 kV de Lavey. Le crédit pour la réalisation de ce projet est intégré dans le préavis 2006/61.

Les travaux ont été planifiés avec le département réseau d'EOS Holding, qui exécute la mise à niveau des tronçons de lignes et coordonne l'indisponibilité du réseau. La fin de ces travaux est prévue au printemps 2010.

Etude hydraulique du Rhône au barrage de Lavey

Un mandat d'étude a été attribué début 2008 au laboratoire de constructions hydrauliques LCH de l'EPFL pour la construction d'un modèle physique à échelle réduite 1/40 du barrage de Lavey. Il s'agit de reconstituer le comportement hydraulique dans la zone du barrage et de comparer ces résultats avec ceux déjà obtenus par la modélisation numérique. L'objectif final de cette étude consiste à trouver des solutions pour protéger la prise d'eau contre le charriage, d'améliorer le transit des sédiments et de faciliter l'évacuation des dépôts de sédiments lors de crues et lors de purges volontaires du barrage.

Les résultats obtenus ont permis de contrôler la répartition des débits entre les trois passes du barrage et de constater qu'un débordement a lieu en rive gauche à l'amont du barrage à partir de 1'860 m³/s. Les essais avec charriage ont permis de constater un ensablement du barrage proche de la réalité. Une simulation d'un débit de crue de 1'250 m³/s comparable avec la crue 2000 a permis de retrouver le niveau d'eau observé. Les essais de purges ont aussi démontré un état comparable à la réalité.

Rapport intermédiaire de la notice d'impact de purge et vidange

Cette notice est basée sur l'arrêté cantonal valaisan du 23 octobre 2002 et la directive cantonale pour l'élaboration des demandes d'autorisation de purges.

Pour rappel, l'objectif de l'arrêté doit permettre, pour des purges volontaires, une simplification et une coordination des procédures, une meilleure utilisation des eaux, une limitation des impacts résiduels, la définition des mesures de contrôle, de suivi écologique et sécuritaire, et une gestion intégrée du cours d'eau.

La notice traduit donc la directive pour son application sur le site de Lavey. Elle précise les points particuliers suivants :

- obligation d'effectuer au minimum un suivi de purge volontaire tous les dix ans à partir de la correction planifiée du barrage de Lavey. Le premier suivi est à effectuer dès la première purge après que la correction soit terminée;
- suite à un suivi, des améliorations peuvent être demandées (rinçage,...) pour la prochaine purge qui devra aussi être suivie. Idem en cas d'adaptation de la construction ou de la procédure de purge;
- demande d'autorisation pour effectuer une purge auprès du Service des Forces Hydrauliques du Valais au minimum trois semaines à l'avance. Annonce de toutes purges volontaires aux autorités et entreprises concernées;
- un suivi requiert l'aide d'un spécialiste et des contrôles à effectuer sur deux sites avant et après la purge.

Prestations pour tiers

Des prestations de maintenance et de contrôle ont été effectuées par le personnel de l'usine de Lavey sur différentes micro-centrales hydrauliques de la région et sur le réseau de distribution des services industriels de la commune de Saint-Maurice.

PROJETS DE PRODUCTION

Projet Lavey+

Dans le but d'augmenter la capacité de production de l'aménagement de Lavey, le SEL a mandaté un bureau spécialisé pour étudier des solutions visant aussi à diminuer les pertes de charges dues à la galerie d'amenée. La solution optimale retenue consiste à construire une nouvelle prise d'eau et galerie d'amenée et d'ajouter un 4^e groupe alternateur pour une production supplémentaire de l'ordre de 70 GWh par année. Le comportement de la nouvelle prise d'eau sera étudié dans le cadre de l'étude hydraulique du Rhône au barrage de Lavey dans le courant 2009.

Ce projet a été présenté aux services cantonaux concessionnaires de Vaud et du Valais et des négociations sont en cours pour définir les conditions de réalisation du projet. La Commission des finances du Conseil communal a accepté l'ouverture d'un compte d'attente de 350'000 francs pour permettre l'étude d'un avant-projet sommaire, technique et économique. Suite à un appel d'offre, un mandat a été adjugé pour établir un devis détaillé des coûts du projet, ainsi qu'une analyse de rentabilité économique. Si les résultats sont favorables, un préavis sera présenté au Conseil communal en automne 2009.

Projet Massongex Bex Rhône (MBR)

Les Forces Motrices valaisannes (FMV), Romande Energie SA (RE) et la Ville de Lausanne ont constitué un consortium pour étudier la faisabilité d'une usine hydroélectrique au fil de l'eau du Rhône dans la région

de Bex (Vaud) et Massongex (Valais). Les Conseils d'Etat des cantons de Vaud et du Valais ont confirmé leur volonté de soutenir un tel projet.

Le but du consortium est en priorité de mener l'étude de faisabilité technique, économique et environnementale précédant la phase de réalisation. En temps opportun, une société sera créée par les partenaires. Ces derniers mettent en commun les moyens financiers, leurs compétences et le personnel nécessaire à la réalisation de cette étude et sont assistés par un bureau d'aide au maître de l'ouvrage spécialisé dans la problématique des ouvrages hydroélectriques.

La puissance de cette future centrale est de l'ordre de 20 MW, pour une production annuelle au fil de l'eau estimée à 90 GWh. Cette production sera partagée au prorata du partenariat convenu, soit pour la Ville de Lausanne une production annuelle de l'ordre de 15 GWh. Etant donné l'évolution des prix de production sur le marché de l'électricité, le prix de revient de l'énergie produite est l'élément clé qui décidera de la réalisation de cet ouvrage. L'étude se terminera en automne 2009.

Entre les futurs aménagements Lavey+ et MBR, Lausanne peut accroître sa production hydraulique de 85 GWh, soit 85% de l'objectif fixé par l'OEne d'ici 2020.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Rachat et vente de tronçons du réseau de transport à haute tension de 125 kV

EOS Holding a décidé de se séparer de son réseau de transport à haute tension de 125 kV au profit de ses actionnaires, ceci dans le cadre de la réorganisation du réseau national prévue par la LApEI. A l'issue de ces transactions, le réseau romand concerné sera entièrement restructuré. Un préavis⁵ demandant un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 9,29 millions de francs pour le rachat du réseau à haute tension de 125 kV appartenant à EOS a été déposé par la Municipalité et doit encore obtenir l'aval du Conseil communal. Cette transaction implique trois des actionnaires d'EOS holding. La Municipalité a sollicité également l'autorisation de vendre à Romande Energie, pour un montant de 3,759 millions de francs, la part du réseau à 125 kV des SIL intégrée dans le réseau de distribution de cette dernière.

La maîtrise de ce réseau est essentielle pour la sécurité d'approvisionnement des SIL. En effet, cette ligne assure le transit de l'énergie de l'aménagement hydroélectrique de Lavey vers l'usine de Pierre-de-Plan et permet de plus d'assurer l'évolution de la fourniture d'électricité dans la zone du Chablais vaudois.

Cette opération a été coordonnée avec l'aboutissement des négociations menées pour la création de la société Alpiq (voir supra, sous SDS).

Développement du partenariat avec les Services industriels de Lutry

Le 14 février 2008 au Château de Lutry, les SIL, la direction des Travaux de la Ville de Lausanne et les

⁵ Préavis n° 2008/63 intitulé « Rachat et vente d'actifs par les Services industriels dans le cadre de la restructuration du réseau 125 kV romand ».

Services industriels de Lutry, représentés par M. W. Blondel, Syndic de Lutry, ont signé une convention de partenariat pour collaborer et échanger sur le plan opérationnel. Concrètement, plusieurs actions communes ont été entreprises, dont une mise à disposition, par les Services industriels de Lutry, de moyens en matériel et en ressources pour l'entretien de l'éclairage des fontaines et monuments en Ville de Lausanne. De plus, les SIL maintiennent leurs efforts dans l'extension du réseau du gaz sur la commune de Lutry. Le volume des ventes de gaz naturel a doublé en 2008 par rapport à l'année précédente et s'élève à environ 1,5 GWh.

Transformation du poste à haute tension de Boisy

La vétusté du matériel et l'augmentation des charges du poste de transformation de 50 kV/6,4 kV de Boisy, qui alimente la zone Nord-Ouest de Lausanne, ont motivé sa transformation et son passage à 125 kV/11,5 kV.

Les études de détails et le choix des équipements ont été finalisés et commandés. Le démontage partiel des anciennes installations, les travaux de restructuration et de transformation du bâtiment ont débuté en prévision de la mise en place des nouveaux équipements. Les travaux de génie civil pour la pose de canalisations entre Chalet-Mignon et Boisy sont en cours. Les réseaux à moyenne tension de la zone desservie par le poste de Boisy devront être adaptés et remplacés ces trois prochaines années, conformément au calendrier prévu. La transformation du poste de Boisy assurera la future demande de puissance des quartiers du Nord-Ouest. Ces travaux sont prévus dans le cadre du préavis 2006/61.

Des critères liés au concept de développement durable ont été introduits en plus des critères techniques et financiers dans l'analyse et le choix du matériel électrique.

Gestion par projets

Une gestion par projet a été mise en place afin d'améliorer le suivi des budgets de fonctionnement et le coût final des projets. L'objectif est aussi de déterminer précisément les coûts du réseau en fonction des différents niveaux de tension pour permettre de justifier les tarifs d'acheminement conformément aux exigences de la LApEI et de son ordonnance.

Numérisation des plans du réseau

L'opération de numérisation des plans du réseau confiée aux SIG pour une période d'environ 7 ans se poursuit à satisfaction selon le programme prévu.

Nouveaux raccordements

En 2008, la croissance de la demande, amorcée en 2003, est restée soutenue avec 205 nouveaux raccordements ou renforcements pour lesquels des finances d'équipement sont prélevées.

Evolution des réseaux et des installations

Dans le cadre de l'extension et du renouvellement du réseau électrique, 12,5 km de liaison moyenne tension et 16 km de liaison basse tension ont été installés en 2008. Trente-trois postes de transformation ont été assainis, rénovés ou mis aux normes en vigueur. Cinq nouveaux postes de transformation ont été construits.

Méthodes métiers

Dans le cadre de la participation du SEL à la plateforme Spontis, les méthodes métiers sont analysées et comparées avec les autres partenaires de Spontis. Des améliorations ont déjà permis des gains sur les temps d'exécution et la sécurité au travail. Le suivi par indicateurs permettra aux équipes de suivre leurs performances et de procéder à de nouvelles améliorations.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique du réseau de l'éclairage public est constamment améliorée par le choix de sources lumineuses performantes. Actuellement, 80% des lampes sont du type à vapeur de sodium haute pression, technologie dont le rapport entre les performances (consommation et durée de vie) et le prix est très compétitif. Les lampes à vapeur de mercure, moins performantes, équipent encore 14% des points lumineux. La présence du mercure incite le SEL à planifier leur remplacement systématique. Les lampes fluorescentes (tubes fluorescents, lampes fluorescentes compactes) sont utilisées pour 6% des points lumineux. De plus, six régulateurs de tension sont installés sur le réseau et permettent des économies annuelles de 58'000 kWh.

Entretien des points lumineux

L'entretien systématique des rues se fait par secteurs et par rotation sur 3 ans. Cette période correspond à environ 13'000 heures de fonctionnement, au-delà desquelles il devient nécessaire de pallier la perte de flux lumineux, réduire les risques d'extinction aléatoires de sources arrivées en fin de vie et ménager les éléments d'amorçage. Il a également été procédé à l'entretien des luminaires de parcs et de sentiers. Le nombre de lampes remplacées en 2008 s'élève au total à 5'645.

Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils sont devenus obsolètes. Ces travaux ont nécessité 600 interventions.

La stabilité de 1'157 candélabres d'une hauteur de 5 à 10 mètres et celle de 18 candélabres de plus de 14 mètres ont été contrôlées par une entreprise spécialisée. Ce type de contrôle se pratique sur un cycle de 5 ans.

Les avaries ont nécessité 168 interventions, dont 18 suite à des accidents causés par des tiers.

Nouveaux points lumineux

La nécessité d'améliorer constamment l'éclairage ainsi que des requêtes externes ou provenant d'autres services ont conduit à réaliser de nouveaux points lumineux dans les endroits suivants: giratoire et av. de Rhodanie, ch. des Aubépines, av. de Cour, ch. de Montétan et Avelines, Pavillon Thaïlandais (parc Denantou), rue de Genève, ch. de Maillefer, av. Gustave-Doret, ch. du Petit-Flon, ch. de Bérée (1^{re} étape), route du Signal, av. de la Confrérie (Champrilly) et ch. de la Bourdonnette.

Sécurité nocturne

Dans le cadre du rapport-préavis 2005/87⁶ destiné à améliorer la sécurité nocturne, les travaux en cours sont échelonnés jusqu'en 2010. L'amélioration de l'éclairage des sites suivants est totalement ou partiellement terminée: esplanade de Montbenon (entrée du parking, place de jeux); avenue de France, rue du Maupas; rue Beau-Séjour, rue du Midi et rue Charles-Monnard; rue de l'Ale, rue Etraz, avenues des Acacias et de Montchoisi, chemin du Closelet, avenue Maria-Belgia, avenue du Servan, chemin Eugène-Grasset et avenue Mon-Loisir; avenue Dapples; avenue de Rhodanie.

Réseau t108 et m2

Dans le cadre du préavis 2007/07⁷, portant sur le réaménagement et la mise en conformité de l'éclairage public sur les tracés des réseaux t108 et m2, les travaux prévus sont en cours et seront terminés en 2011. Les sites suivants sont terminés totalement ou partiellement: Av. de Cour - ch. de la Joliette, av. de l'Elysée, av. des Figuiers, Clochette - Pavement, Bérée - Valmont 1^{re} étape, Valmont - Praz-Séchaud (passage de la Vuachère), rue de Marterey, station m2 Flon - place de l'Europe, station m2 Ouchy, station m2 Ours, station m2 Riponne et place, ch. de la Ficelle - station m2 Grancy, et diverses petites améliorations au bord des stations m2.

Prestation d'entretien de l'éclairage public de communes tierces

La maintenance des réseaux d'éclairage des communes d'Epalinges, de Jouxens-Mézery, du Mont-sur-Lausanne, St-Sulpice et de Prilly qui sont propriétaires de leurs installations, a été régulièrement confiée au SEL. A souligner que la commune de Prilly a décidé de renouveler environ 380 luminaires sur 3 ans afin de supprimer ces lampes à vapeur de mercure de 125 W au profit de lampes à vapeur de sodium de 70 W. Cette opération permet une économie d'énergie de plus de 40% tout en gardant un niveau d'éclairement identique voire supérieur.

Prestations pour le service des sports

Le SEL effectue régulièrement des travaux de réfection pour le service des sports. Les mâts et les projecteurs du terrain de football n° 2 de Chavannes, ont été remplacés. La maintenance courante a nécessité 24 interventions.

Eclairages événementiels

- Manifestations lausannoises

Le SEL a participé à l'alimentation et à la pose de décorations de plusieurs manifestations, dont la Fête de

⁶ Rapport-préavis 2005/87 intitulé « Sécurité et sentiment d'insécurité à Lausanne et réponse à la motion Marc Dunant "Lausanne, ville centre... aussi la nuit!" », approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 27 juin 2006.

⁷ Préavis 2007/07 intitulé « Installation, réaménagement et mise en conformité de l'éclairage public sur les tracés des transports publics », approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 15 mai 2007.

Lausanne, le Festival de la Cité, Athlétissima, la Fête de la musique, la Fête du soleil et le Tour de Romandie.

- Euro 2008

Le SEL a fourni des points d'alimentation supplémentaires à l'UBS Arena de Lausanne et alimenté le village des Saveurs situé au bord du lac. L'effectif engagé au plus fort du montage s'est élevé à 11 personnes et le temps consacré à cette manifestation à plus de 650 heures au total. L'énergie consommée durant ces 3 semaines de manifestation équivaut à la consommation annuelle d'une vingtaine de ménages.

- Journée mondiale du diabète

La Suisse s'illumine en bleu le 14 novembre, lors de la « Journée mondiale du diabète ». Lausanne a participé à cette manifestation en illuminant la Cathédrale en bleu pour marquer son soutien à l'Association suisse du diabète (ASD), créée en 1991 suite à l'augmentation du nombre de diabétiques dans le monde. Cette illumination a été complétée pour les Fêtes de Noël.

- « Villes pour la vie, villes contre la peine de mort »

Le 30 novembre, à l'occasion de la journée « Villes pour la vie, villes contre la peine de mort », Lausanne a marqué son soutien en illuminant de façon saisissante le Palais de Rumine. La mention « non à la peine de mort » a été projetée sur la partie centrale de l'édifice, ainsi qu'un éclairage en vert des ailes du bâtiment, teinte officielle de la manifestation. Cette illumination a pu être effectuée avec l'équipement mis en place pour les Fêtes de Noël.

Eclairage de Noël

Le SEL a posé et entretenu les décorations lumineuses de Noël pour le compte des associations de commerçants affiliées à DECLIC. Dans ce cadre, le SEL a posé des illuminations rue de l'Ale, rue St-Laurent, rue de la Louve, rue du Pont, place de la Palud, rue de la Madeleine, rue de la Mercerie, rue Saint-François, place Saint-François, rue de Bourg, rue du Petit-Chêne, rue Etraz, Chailly et Ouchy. Ces animations ont duré jusqu'au 4 janvier.

En outre, la Cathédrale et le palais de Rumine ont été illuminés en bleu avec en plus pour ce dernier des projections d'images. La cheminée de Pierre-de-plan a été



Le Palais de Rumine présente les bons vœux de la Ville en lumière

éclairée par 12 projecteurs à ampoules LED permettant des variations de couleurs sur un cycle de 15 minutes. D'autres sites ont été mis en valeur par le SEL, les vitraux de l'église Saint-Laurent, la place Chauderon, les arbres de la place de la Gare, l'Hôtel de Ville, la place St-François et le théâtre municipal, la fontaine de la place de la Riponne et la fontaine de la place du Grand-Saint-Jean.

ÉQUIPEMENT CLIENTÈLE

Contrôle des installations à basse tension

L'application de l'Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT) est encore problématique pour les propriétaires d'immeubles et les clients concernés. Une notice a été établie afin d'en améliorer la compréhension et faciliter la remise des rapports de sécurité et ainsi simplifier le travail administratif, les propriétaires d'installations ne réagissant actuellement que sous la pression de plusieurs rappels.

Le contrôle périodique à charge des propriétaires a été mis en oeuvre sur les communes de St-Sulpice, Le Mont, Epalinges et Prilly et correspond à 350 demandes de rapports de sécurité. L'action engagée sur la commune de Lausanne (1003 Lausanne – 1000 Lausanne 25, 26 et 27) ainsi que Montheron correspond à 1'300 demandes de rapports de sécurité. En outre, 1'400 premiers rappels ont dû être adressés aux propriétaires sur l'ensemble des communes concernées.

En 2008, environ 6'400 installations dont le contrôle est à la charge du SEL ont été traitées, portant à environ 20'000 les installations contrôlées depuis le début 2006. Il reste environ 30'000 installations à contrôler.

Groupement romand d'unification technique

Le SEL fait partie depuis de nombreuses années du Groupement romand d'unification technique (GRUT), rassemblant les principaux exploitants de réseaux électriques de la Suisse romande. La tâche du GRUT est d'harmoniser les prescriptions, de réaliser des guides administratifs et techniques à l'usage des installateurs et des organes de contrôle. Un effort particulier a été fait cette année pour informer sur les installations productrices d'énergie renouvelable, qui peuvent s'annoncer à Swissgrid en vue d'obtenir la rétribution à prix coûtant de l'énergie injectée.

Gestion des données de consommation

L'ouverture du marché de l'électricité le 1er janvier 2009 a nécessité la mise en place du module informatique de gestion des données de consommation Energy Data Management (EDM), en prévision des clients qui choisiraient de changer de fournisseur. Le but essentiel est de permettre au GRD de communiquer les mesures individuelles et agrégées faites sur son réseau aux autres acteurs du marché tel que Swissgrid, les groupes bilan et les fournisseurs tiers. Ce projet a été développé en étroite collaboration avec le centre d'exploitation de Pierre-de-Plan.

En parallèle, la télérelève des consommations d'électricité des clients industriels se poursuit pour répondre à l'évolution du marché de l'électricité en Suisse.

CENTRE D'EXPLOITATION DE PIERRE-DE-PLAN

Nouvelle gestion des mouvements d'énergie

Les exigences de la LApEI et de son ordonnance ont nécessité l'adaptation de la méthode des prévisions d'achat d'énergie journalier pour gérer le portefeuille de clients ayant choisi de changer de fournisseur. De plus, la zone de distribution du SEL étant comprise dans le groupe bilan d'EOS Holding, de nouvelles procédures d'annonces à son attention ont été créées.

Interventions dans le réseau

Le nombre de pannes, tous niveaux de tension confondus, est en augmentation par rapport aux dernières années. Dans le 35% des cas, la cause provient d'un tiers. Une campagne d'information systématique aux entreprises est faite, qui vise en particulier à les encourager à aller suivre les démonstrations réalisées au Centre d'Essais et de Formation (CEF) de Prévèrenge sur les dangers de l'électricité. Aucun gros dégât dû à la météo n'est à signaler en 2008. Une liaison haute tension de 50 kV a subi 2 avaries.

Le nombre de manœuvres effectuées pour cause de travaux d'entretien sur le réseau et dans les postes moyenne tension est également en augmentation.

FONDS COMMUNAL URE/PER

Le Comité du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (URE/PER) chargé de la gestion et de l'octroi de subventions s'est réuni 5 fois durant l'année. Les projets suivants ont été acceptés :

- Mobilité douce pour un campus à vélo (EPFL)
- Efficacité énergétique : éclairage de la piscine de Mon-Repos
- Camps de vacances sur les énergies renouvelables (MJSR)
- Biogaz agricole sur le territoire desservi par les SIL en électricité
- Micro-cogénération à la piscine de Mon Repos
- Concours de robots à hydrogène de l'EPFL
- Augmentation de la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey (le montant octroyé sera restitué au Fonds en cas de réalisation du projet)
- Sponsoring de la manifestation naturemade energie arena 2008
- Plan mobilité de l'administration communale : mise à disposition de vélos électriques
- Amélioration de l'éclairage des bureaux du service des écoles
- Cours de perfectionnement dans le secteur de l'utilisation de la force hydraulique
- Création du guichet « Contact énergies » des SIL
- Promotion des ordinateurs portables efficaces par le service multimédia.

La promotion des vélos électriques a connu un franc succès, avec l'octroi de 198 subventions, portant à 562 le total des subventions accordées à ce jour. L'année 2008 a aussi marqué la reprise de la promotion pour les scooters électriques – de nouveaux modèles satisfaisant aux exigences étant apparus sur le marché suisse – pour lesquels 12 subventions ont été accordées.

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ & CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- Fournir de l'énergie thermique à des consommateurs finaux via un réseau de chauffage urbain
- Entretien et développer un réseau de chauffage à distance d'une longueur de 100 km

Exploitation du réseau de gaz

- Desservir en gaz naturel 38 communes au détail, 4 communes en gros et une en partenariat
- Entretien et développer un réseau de conduites de gaz de 720 km

Prestations énergétiques

- Offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion et réaliser des diagnostics énergétiques
- Optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Avec la création en 2008 du nouveau service commercial (SILCOM) au sein des SIL, ce dernier a récupéré les activités commerciales du service Gaz & cad et, de ce fait, 9 de ses collaborateurs.

En outre, en mars 2008, le départ de Neo Technologies SA du site de Pierre-de-Plan a offert une opportunité unique au service Gaz & cad de concentrer ses activités sur un seul site et d'optimiser l'utilisation des infrastructures nécessaires aux activités des SIL. Ainsi, le transfert sur le site de Pierre-de-Plan d'une partie du personnel travaillant pour le service Gaz & cad à la rue de Genève 49, ainsi que de leurs ateliers, dépôts de matériel et activités a été effectif au 1er juillet 2008. Le personnel restant rue de Genève 49 rejoindra Pierre-de-Plan en mars 2009. Ce regroupement d'activités a permis au service de diminuer des déplacements entre Chauderon et Pierre-de-Plan, améliorer les échanges entre les unités du service, particulièrement avec le bureau technique et le secrétariat, optimiser les ateliers et les machines, renforcer la collaboration entre le personnel technique et faciliter l'accès aux plans du réseau de gaz et au bureau des installations intérieures gaz pour nos prescripteurs (installateurs, architectes, etc.).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	6	5.5	7	6.5
CAD	26	26	29	29
Clientèle	2	1.5	2	1.5
Gaz	34	32.9	34	32.9
Planification	17	16.3	18	17.9
Prestations	6	6	7	7
Commercial	9	8.8		
Total	100	97	97	94.8

Explication des variations

Les variations observées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008 sont le fait des mouvements habituels de personnel (demandes de temps partiels, transferts, retraites, etc).

Nombre de démissions et d'arrivées

2 démissions et 12 engagements.

Nombre d'apprentis

Le service fournit une place de stage (direction du service) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE

Mouvements d'énergie

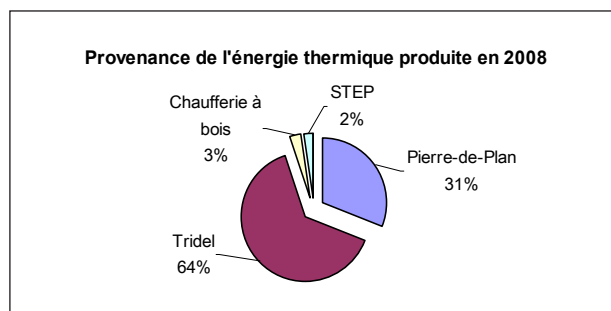
La fourniture d'énergie thermique de TRIDEL a fortement progressé en 2008. En revanche, la production d'énergie de la STEP est en diminution en raison de travaux importants entrepris afin de modifier les installations. La diminution de la production d'énergie électrique produite s'explique quant à elle par la progression de la production de l'usine TRIDEL.

Les conditions météorologiques de l'année 2008 correspondent à une année normale sans température extrême.

	2006	2007	2008
Nombre de clients	972	1'014	1'044
Puissance installée des abonnés [MW]	319,6	328,6	296,9
Chaleur vendue [GWh]	321,0	296,9	338,5
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	371	367	385,4
Chaufferie à bois de la Tuilière	16,3	11,7	11,8
STEP	19,3	19,5	8,8
TRIDEL	138,2	219	247
Usine de Pierre-de-Plan	197,2	116,8	118,5
Energie électrique produite [GWh]	52	28	16,7
Gaz consommé [GWh]	310,3	157	151,3
Mazout consommé [GWh]	0,3	0,4	0,4

Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité

La puissance installée en 2008 tient compte de l'addition des puissances installées chez les clients (puissance des échangeurs). Auparavant, les modifications de chaufferies existantes réalisées, dans la plupart des cas pour en diminuer les puissances, n'étaient pas prises en compte. Cela explique une valeur en diminution pour 2008.



Evolution du réseau de chauffage à distance

	2006	2007	2008
Longueur des conduites [km]	90,3	92,0	94,4
Bâtiments raccordés	40	40	41
Bâtiments mis en service	39	42	31
Mises en service [puissance en MW]	7,8	8,9	4,5

Dans le cadre du développement du réseau de chauffage à distance au sud de la Ville, une galerie technique de 500 mètres de long est projetée sous la butte de St-François, entre la place Centrale et le haut de l'avenue d'Ouchy. La colline de Montbenon, dont fait partie la butte, correspond à une ancienne moraine latérale du glacier du Rhône. Sa base est constituée d'un substratum rocheux en molasse aquitanaise du Plateau, ou « Molasse grise de Lausanne ». Celle-ci est surmontée d'une couche de moins bonne qualité géotechnique, constituée de moraine de fond et de dépôt sablo-graveleux fluvioglaciers pouvant atteindre une épaisseur variable de 30 mètres par endroit.

Afin que les travaux futurs puissent se dérouler le plus efficacement possible et en assurant un maximum de sécurité, il est nécessaire d'établir le plus justement possible le profil géologique et géotechnique du terrain sur le tracé de la future galerie. Pour ce faire, une campagne de forages de reconnaissance a été menée en 2008. Sept forages ont donc été exécutés entre la place Centrale et le croisement de l'avenue de la Gare et de l'avenue d'Ouchy, allant jusqu'à des profondeurs de 50 m. Les divers types de roches extraites de ces forages ont été soumises à des essais géotechniques à l'EPFL de façon à déterminer leur résistance et leur comportement.

Turbine à gaz

Le système de contrôle-commande de la turbine à gaz (TAG) a été modernisé et complètement remplacé courant 2008. La chambre de combustion a quant à elle été remplacée afin d'abaisser les émissions d'oxyde d'azote.

RÉSEAU DE GAZ

Mouvements d'énergie

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant la production, l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

	2006	2007	2008
Tous usages	21,0	21,8	21,3
Chauffage	903,2	775,6	904,9
Interruptibles	346,0	356,6	349,6
Communes en gros	296,6	286,7	325
Traction (GNC)	12,9	13,0	15,0
Centrales CAD	210,9	104,4	128,3
Turbine à gaz (TAG)	99,4	78,9	46,3
Achats gaz naturel	1'854	1'685	1'759

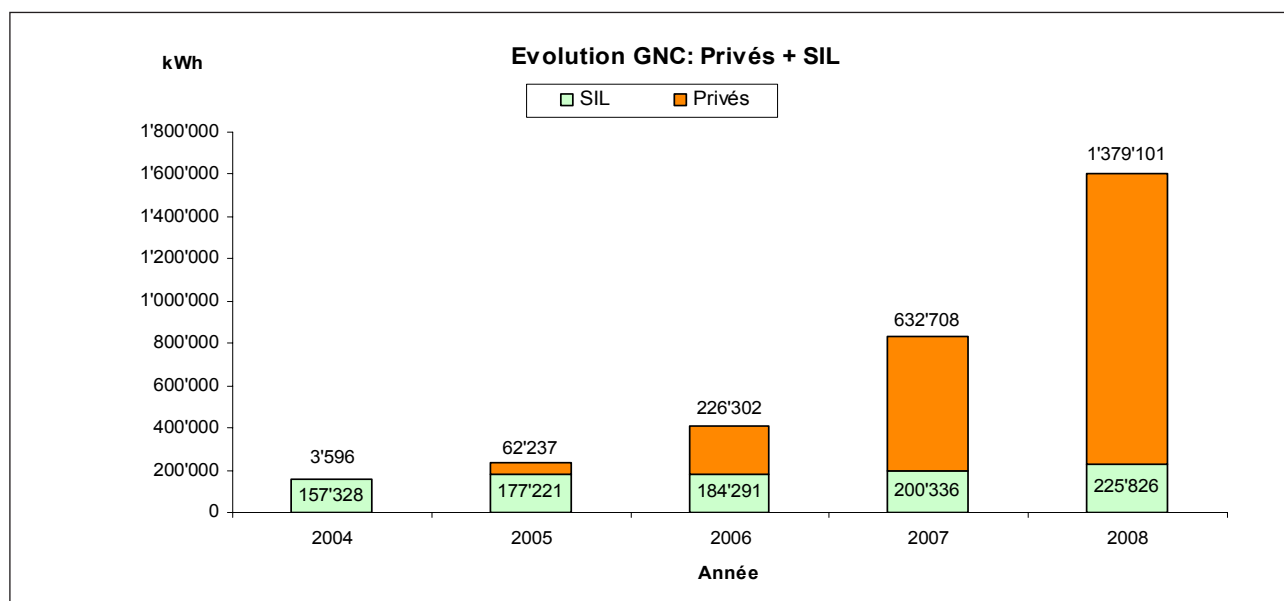
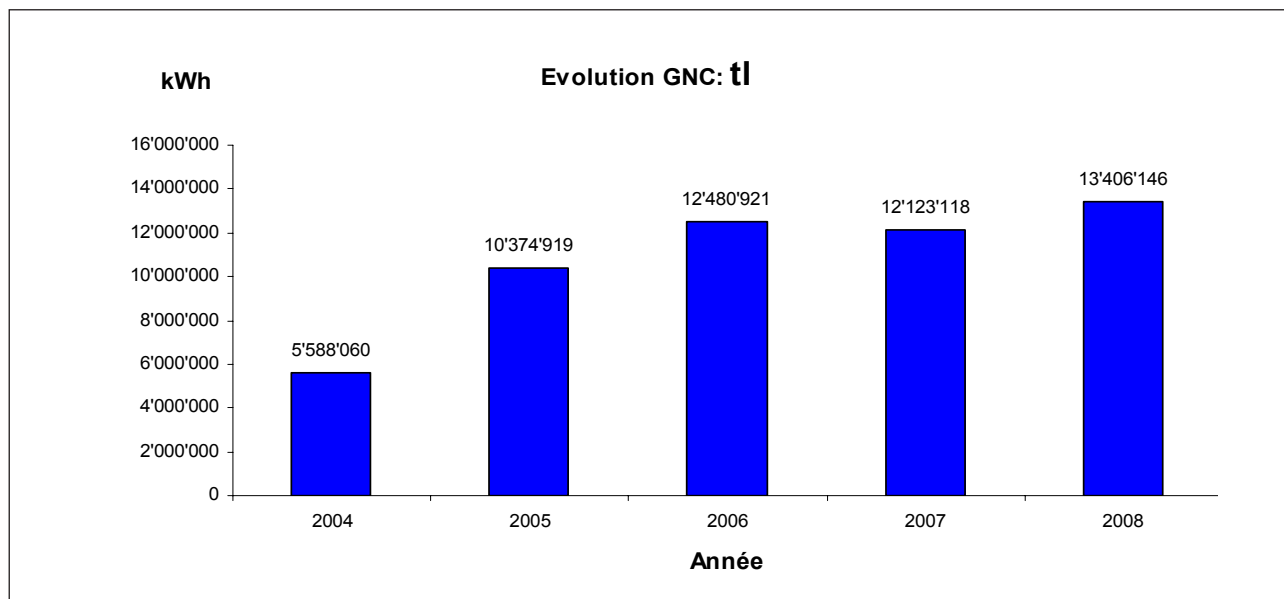
Les ventes du gaz « tous usages » restent stables. Les ventes de gaz de chauffage ont augmenté de 16% en 2008, du fait des conditions météorologiques. Les ventes

aux clients interruptibles sont stables. Les ventes aux quatre communes alimentées en gros ont augmenté de 13% par rapport à 2007. Une augmentation de 15% des ventes de gaz de traction est constatée.

La diminution des achats de gaz naturel pour la TAG s'explique quant à elle par la progression de la production de l'usine TRIDEL.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant (GNC)

En 2008, les consommations de GNC des Transports publics lausannois (tl) ont progressé de 11% par rapport à 2007. Quant aux consommations de GNC des SIL, elles ont augmenté de 13% par rapport à 2007, et celles des privés de 118%.



La consommation des véhicules privés équivaut à environ la consommation moyenne de 80 maisons familiales ou 18 immeubles de taille moyenne.

chaque entreprise et uniformiser les différentes méthodes de travail. Les résultats de cette étude, menée par 6 entreprises gazières, seront connus au printemps 2009.

Libéralisation du marché du gaz

En vue de la libéralisation probable du marché du gaz, l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) a proposé à ses membres de participer à un projet pilote de calcul du timbre de distribution intitulé « NEMO ». Le service du gaz ainsi que 11 autres entreprises gazières suisses ont participé à ce projet. Sur la base des premiers résultats et au vu des disparités constatées, une nouvelle étude a été proposée afin de comparer les résultats de

Evolution du réseau et des installations gaz

	2006	2007	2008
Longueur des conduites [km]	718,3	719,9	720,6
Nombre de compteurs	16'088	16'017	16'135
Nouveaux abonnés [MW]	25,3	19,3	26
Nouvelles mises en service	407	378	374

Evolution du réseau du gaz

Le nombre de mises en service reste stable avec une moyenne d'environ 2 par jour ouvrable. En revanche, la puissance totale installée a progressé de 35 % grâce aux grosses unités installées chez des industriels.

Contrôle des branchements

Le nombre de branchements contrôlés en 2008 s'élève à 2'500, contre 2'400 en 2007. Il a été constaté 146 branchements fuyants, soit un ratio de 6% de défauts. Le nombre de fuites est proportionnellement stable par rapport à 2007. Ces branchements défectueux ont entraîné 37 suppressions définitives et 109 réparations, exécutées soit par les SIL sur le domaine public, soit par le propriétaire sur le domaine privé.

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 6'400 branchements ont été contrôlés sur un total d'environ 13'000 à effectuer. Cette relative lenteur provient d'une préparation complexe des premières campagnes de contrôles. En outre, de nombreuses incohérences existant entre les plans de repérages, le statut administratif et la réalité du terrain, une remise à niveau aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau est systématiquement opérée. Ce travail important et laborieux permettra à l'avenir de faciliter l'exploitation et les contrôles.

Au rythme de 2'500 branchements contrôlés annuellement, le premier contrôle des 13'000 branchements sera terminé en 2012. A préciser que les branchements contrôlés antérieurement sont à nouveau vérifiés tous les deux ans, selon les directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE). Il y a donc deux campagnes de contrôles à gérer simultanément.

Contrôle du réseau

Un contrôle d'étanchéité de l'ensemble du réseau de transport et de distribution de gaz naturel a été à nouveau effectué en 2008. Le réseau est contrôlé par un véhicule spécialisé de surveillance sur la totalité du secteur des SIL. Il a été constaté 236 fuites en 2008, contre 235 en 2007. Cette stagnation provient du fait que, cette année, tout le réseau qui n'avait jamais été contrôlé avec un véhicule spécialisé, a été contrôlé à pied à l'aide d'un appareillage portatif approprié. Ainsi, 145 fuites avérées datant de 2008 mais aussi d'années antérieures ont été réparées. Il reste actuellement 190 fuites de faible importance non réparées datant de 2008 et d'années antérieures mais surveillées ponctuellement.

Le contrôle systématique permet un assainissement rapide et maîtrisé du réseau de gaz. Le réseau de conduites en fonte représente encore 15 kilomètres et une campagne de surveillance spécifique et rapprochée sera mise en place dès 2009.

Métamorphose

Le préavis n° 2008/29⁸ demandant l'autorisation de déplacer le poste de détente et de comptage gaz de Vidy

⁸ Rapport-préavis 2008/29 intitulé « Projet Métamorphose. Etat des études. Réponse à la pétition de M. Jacques Knöpfli et consorts. Restructuration du réseau de gaz: déplacement du poste de détente et de comptage de Vidy, construction d'un gazoduc 5 bar Bourget-Malley et remplacement du poste de comptage de Malley », approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 25 novembre 2008.

dans le parc Bourget a été adopté le 25 juin 2008. Les travaux débiteront courant 2009.

Formation eau-gaz à la RAMA

Le centre de formation de la RAMA à Montheron, destiné à la protection civile, aux sapeurs-pompiers et au Corps de police, a cherché en 2008 à diversifier ses activités afin de valoriser ses terrains d'exercice et ses bâtiments, et à exploiter au maximum ses capacités. Le service Gaz & cad a donc proposé d'utiliser ce site pour les activités liées notamment au programme de formation de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE). Les SIL ainsi que eauservice, qui oeuvrent de concert avec la SSIGE en matière de formation des collaborateurs de la branche eau et gaz, organisent désormais des formations spécifiques dans ce centre et l'ont équipé en conséquence. Quatre fouilles d'exercices sont ainsi à disposition des collaborateurs de la Ville et du privé afin de se former sur les appareillages gaz et eau. En collaboration avec la SSIGE, les examens du brevet fédéral de monteur en tuyauterie se sont ainsi déroulés sur le site de la RAMA en novembre 2008.

TÉLÉGESTION

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2008, 20 installations de chauffage et de ventilation ont été rénovées et équipées de la télégestion. La majorité des bâtiments concernés appartient au patrimoine communal. Toutefois, un effort particulier a également été mené pour le raccordement de bâtiments privés ou semi-privés au système de télégestion. Le nombre d'installations télégérées est passé de 240 en 2007, à 260 à fin 2008.

L'économie d'énergie annuelle réalisée grâce aux rénovations d'installations techniques et à une gestion optimale de la télégestion peut être estimée – toutes énergies thermiques confondues – entre 30 et 40 MWh/an.

Parmi les installations rénovées, on peut citer les exemples suivants :

- Collège des Bergières, 3^e étape (puissance de 500 kW)
- Collège de Grand-Vennes, 3^e étape chauffage et ventilation
- Ancien Stand 2 à 10 et 12 à 18
- Sainte Beuve 1 à 9
- EMS Mont Calme, 1^{re} étape (puissance de 500 kW)
- Route de Genève 60 ABCD à Préverenges

Chantiers importants

Différents projets ont débuté en 2008, parmi lesquels on peut citer les pré-études pour les objets suivants :

- raccords d'une centrale de froid par absorption pour les bâtiments KBA-GIORI et Grand'Rive Parc
- raccordement au chauffage à distance des collèges de Beaulieu et Croix-d'Ouchy
- raccordement au chauffage à distance de l'ensemble des temples situés sur le territoire communal
- installation d'un mini chauffage à distance, chaufferie centralisée à plaquettes.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Entretien et développement des infrastructures liées au télé-réseau lausannois
- Promotion commerciale des prestations Citycable (internet), CityTV (radio-télévision) et Cityphone (téléphonie)
- Raccordement en fibres optiques sur mesure pour les entreprises
- Support à la clientèle (espace clients - call center - helpdesk)
- Gestion administrative de la clientèle (contrats d'abonnement, contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

- Dans un souci d'efficacité, le groupe Communication – promotion a été scindé et la communication rattachée à la cheffe de service.
- Un groupe Bureau technique a été créé pour mieux répondre aux demandes des clients souhaitant se raccorder au télé-réseau ou disposer de liaisons à fibres optiques.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Chef de service	1	0.8	1	0.8
Secrétariat	4	3	3	2.5
Projets spéciaux	1	1	1	1
Sociétés tierces	1	1	1	1
Communication	1	0.7	1	0.7
Relations clients	0	0	1	1
Promotion	2	1.75	2	1.75
Ventes	4	4	4	4
Admin. des ventes	4	3.75	7	6.75
Call center - Helpdesk	3	3	3	3
Technique	1	1	1	1
Réseau CATV	5	5	5	5
Internet / Téléphonie	2	2	2	2
Réseau Data	1	1	2	2
Bureau technique	3	3	4	3.5
Constructions	7	7	7	7
Installations / Dépannage	6	6	6	6
Total	46	44	51	49

Explication des variations

- L'augmentation des postes correspond à l'augmentation de la clientèle et au développement des prestations du service.

Nombre de démissions et d'arrivées

2 démissions et 8 engagements.

Nombre d'apprentis

Le SIMA forme 1 apprenti télématicien et fournit une place de stage (espace clients) pour les apprentis de

commerce dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

CityTV (radio-télévision)

En phase avec l'avènement des nouvelles technologies télévisuelles, le télé-réseau CityTV a poursuivi le développement de nouvelles normes destinées à remplacer, à terme, le standard analogique d'origine. Au fil d'ajouts de programmes successifs, les téléspectateurs lausannois disposent – dès le mois de mai 2008 déjà – de plus de 70 chaînes de **Télévision Numérique Terrestre (TNT)** incluses gratuitement dans l'abonnement de base.

Quelques mois plus tard, CityTV invite ses abonnés à découvrir la **Télévision à Haute Définition (TV HD)**, gage d'une qualité d'image et de son cinq fois supérieures à toutes les normes précédentes de l'histoire de la télévision. Ce format, introduit pour la première fois sur un réseau câblé dans notre pays propose pour commencer, et toujours à titre gracieux, les deux nouveaux programmes HD Suisse et Arte HD. Les standards TNT et HD sont accessibles sur les téléviseurs de nouvelle génération équipés à cet effet ou moyennant l'ajout d'un récepteur adéquat.

Soucieux de développement durable, la direction des SIL et le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables ont ouvert l'exercice 2008 en offrant une **remise de Fr. 150.-** à l'achat d'un téléviseur figurant dans leur sélection de modèle à consommation d'électricité réduite.

Citycable (Internet)

Pour faire bénéficier ses nouveaux clients de tarifs concurrentiels et accessibles à tous, Citycable n'a pas hésité à réduire de moitié ses tarifs sur certaines de ses prestations Internet les plus courues. Cette **offre de six mois à ½ prix** – en cas de conclusion d'un abonnement annuel City Surf ou City Prime – a également été étendue avec succès à la téléphonie fixe par le câble (Cityphone).

Par ailleurs, **les vitesses de connexion de l'abonnement City Base**, l'un des plus prisés par la clientèle, ont été revues à la hausse dans le courant de l'automne, passant de 800-200 kb/s à 1000-200 kb/s pour un prix inchangé.

Encore une note verte, mais en matière d'informatique, cette fois. Les SIL et le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables ont émis à la période des fêtes des bons de **remise de Fr. 100.-** à l'achat d'ordinateurs portables munis du label écologique Energy Star.

Enfin, de nouveaux commutateurs ont été installés dans les infrastructures, pour faire face à la demande croissante de vitesse.

Cityphone (Téléphonie)

Promotion oblige, Cityphone, prestation de téléphonie fixe sur le câble a marqué le pas en réduisant de plus de **20%** le prix de son abonnement mensuel de téléphonie fixe qui passait, à fin septembre, de Fr. 19.- à Fr. 12.- TTC.

Raccordements au téléseu

197 nouveaux raccordements au téléseu ont été effectués au cours de l'année 2008. Pour cause d'imprévus (retards de chantier, etc.) certains raccordements, prévus en 2008, ne pourront finalement être réalisés (et comptabilisés) qu'en 2009.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

• *Euro 2008*

Le service multimédia a apporté une contribution diversifiée à la grande messe européenne du football. Des moniteurs de retransmission TV en Haute définition ont été fournis et installés dans la tente principale du « Village » sportif. De plus, des signaux TV de secours ont été acheminés par fibres optiques jusqu'à l'écran de projection principal de l'UBS Arena. Enfin, durant cette période où bon nombre d'hommes faisaient un usage intensif de leur téléviseur, Citycable s'est assuré un certain capital de sympathie en proposant aux femmes une série de bons à retirer pour s'offrir un repas au restaurant entre amies...

• *Inauguration du m2*

Les locaux du service multimédia ayant pignon sur la station Flon du nouveau métro de la capitale vaudoise, des slogans de bienvenue ont été apposés contre les vitres de la place de l'Europe 2 et une action spéciale « portes ouvertes » a été organisée à l'Espace clients lors de l'inauguration du m2.

Evolution des infrastructures

Le téléseu a poursuivi sa migration technologique dans la perspective d'un emploi systématique de la fibre optique, en remplacement de l'ancien câble coaxial en cuivre. L'architecture évolue ainsi favorablement en direction d'un réseau tout optique. Cette évolution a également permis d'élargir l'offre de location de fibres nues du domaine Télécom.

Relations avec la clientèle

• *Espace clients*

On a dénombré 15'052 visites à l'Espace clients de la place de l'Europe 2 durant l'année 2008, contre 10'034 en 2007, soit une augmentation de quelque 50%. C'est précisément à cet endroit que les clients ont été conviés à se rendre pour retirer leur routeur et se connecter à l'Internet en un temps considérablement réduit: pour autant que la voie de retour soit ouverte, l'activation est ainsi rendue possible dans un délai de 5 jours ouvrables au lieu des 3-4 semaines nécessaires jusqu'ici. Enfin, le premier lot de 250 modems Wi-fi nouvellement mis en vente à l'Espace clients a été presque entièrement écoulé durant la période d'octobre à décembre: un succès d'autant plus appréciable que la vente de ces dispositifs est destinée à remplacer le système préalable de location.

• *Boisy TV*

Dévolue à l'origine à la seule offre de télévision analogique et donc supposée devoir disparaître – à terme – en même temps que cette technologie, la société

Boisy TV assure au contraire sa pérennité en ajoutant le numérique au nombre de ses prestations. Cette mixité technologique toute neuve a d'emblée suscité l'intérêt de réseaux parallèles: la fourniture de signaux numériques à Renens et à la Vallée de Joux a notamment permis aux SIL d'étendre leur zone de couverture, tout en s'assurant quelque 23'000 clients supplémentaires. Des demandes analogues en provenance d'autres réseaux ont d'ores et déjà été enregistrées pour l'an prochain.

ANNEXE

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2008 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

En 2008, le Bureau du Conseil communal a pris acte de 9 démissions (contre 14 en 2007).

Le nombre de séances de l'organe délibérant se monte à 19 (dont 11 doubles) en 2008 (17, dont 7 doubles, en 2007). En raison de la rénovation de la salle de l'Hôtel de Ville (en début d'année) et de sa transformation (durant l'été), le Conseil communal a siégé pour deux séances à la salle des Fêtes du Casino de Montbenon (séances des 22 janvier et 5 février), et pour une séance à l'Aula du Palais de Rumine (séance du 26 août).

La commission permanente de gestion a eu 14 séances plénières, la commission permanente des finances, 14 également. De son côté, la commission permanente des pétitions s'est réunie à 5 reprises.

Le Conseil a pu siéger pour la première fois dans sa nouvelle salle le 26 février. Il a ainsi pu tester en particulier le nouveau matériel de vote électronique. Bien que quelques ajustements techniques aient été demandés, celui-ci a donné entière satisfaction. A la demande du Bureau du Conseil, la salle a en revanche subi durant l'été une nouvelle transformation dans sa disposition. Suite à ces travaux, la symbolique de l'organe délibérant a été mieux mise en valeur et la commodité des membres du Conseil a été améliorée à la satisfaction de tous.

Durant l'année, le Bureau du Conseil a enregistré le dépôt de 21 motions (22 en 2007), 33 postulats (26 en 2007), 1 projet de règlement (3 en 2007), 64 interpellations (38 ordinaires et 26 urgentes) contre 40 (15 ordinaires et 25 urgentes) un an plus tôt, et 11 pétitions (13 en 2007). 6 questions écrites (6 également en 2007) ont été transmises à la Municipalité, et le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est élevé à 91 (72 en 2007). Ce bref tour d'horizon ne serait complet sans signaler que le Bureau a procédé à la nomination de 99 commissions ad hoc en 2008 (74 en 2007).

Le Bureau du Conseil (20 séances; 14 en 2007) et le secrétariat du Conseil ont été particulièrement occupés au printemps et en été à la mise en place du nouveau règlement du Conseil communal (notamment la mise en ligne des déclarations d'intérêt), entré en vigueur le 12 mars, et au contentieux qui a vu opposer le Conseil à la Municipalité devant la Cour constitutionnelle concernant l'introduction d'un article 44 sur les commissions d'enquête. Dans son arrêt du 8 octobre, la Cour a finalement approuvé la requête municipale et a annulé l'art. 44.

Au second semestre, le Bureau et le secrétariat ont été fortement sollicités par les nouvelles exigences comptables suite au prélèvement obligatoire (depuis le 1^{er} janvier) des cotisations d'assurances sociales sur les indemnités allouées aux membres du Conseil. Ces nouvelles exigences, annoncées tardivement, ont eu pour conséquence de modifier grandement et dans l'urgence la pratique comptable du secrétariat. Le second semestre a également été l'objet d'un gros travail de mise en place du futur extranet du Conseil.

Il y a lieu également de mentionner que le Bureau a dû traiter, en automne, un cas de protection des données personnelles d'un candidat à la naturalisation. Celui-ci désirait que soient supprimées de la version informatique du BCC (année 2002) ses données personnelles liées à son dossier de naturalisation. Le Bureau, s'alignant sur la position du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, a fait effacer les données litigieuses et a décidé, pour l'avenir, de ne plus publier dans le BCC les données personnelles des candidats à la naturalisation, à l'exclusion de leur nom, origine et profession.

Le Secrétariat du Conseil a connu une vacance du 16 avril au 17 août suite au congé maternité de la secrétaire du Conseil. Durant son remplacement, trois personnes ont fonctionné comme secrétaire ad interim pour les séances du Conseil, les séances du Bureau et les séances des commissions permanentes relevant de la secrétaire. Le Bureau du Conseil les remercie ici vivement. Il a par ailleurs pu compter – comme toujours – sur l'excellent travail de la secrétaire administrative pour mener à bien les tâches du secrétariat.

Le 29 avril et le 13 octobre, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal du second semestre 2006 et de l'année 2007, en application des dispositions topiques du Règlement du Conseil communal. Les pièces de l'année 2008 étant consultées par la rédaction du Bulletin du Conseil à l'heure où nous écrivons ces lignes, elles ne seront remises aux Archives communales que dans le courant de l'année 2009;
- les pétitions déposées en 2006;
- les déclarations d'intérêts des conseillers communaux de 2000 à mars 2008;
- les procès-verbaux de la Commission permanente de gestion de 1999 à 2007;
- les procès-verbaux des séances de Bureau de 2000 à 2007.

